

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

COMPTE RENDU

DE LA

PREMIÈRE SESSION — PÉRIGUEUX

1905

HONORÉ D'UNE SOUSCRIPTION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



PARIS

SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS

15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

—
1906

CONGRES PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

PREMIÈRE SESSION

1905

INTRODUCTION

Au mois de décembre 1903, plusieurs Préhistoriens français habitant Paris fondaient, sous le titre de SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, une Société, ayant pour but exclusif l'étude de toutes les questions relatives à la Préhistoire.

Trois semaines plus tard, le 6 janvier 1904, la nouvelle Société tenait sa première séance.

Bientôt le nombre de ses adhérents était tel que, dès le mois de juin 1904, son Président et son Trésorier, MM. Emile Rivière et Marcel Baudouin, soucieux d'étendre à toute la France son action bienfaisante et centralisatrice, lui proposaient de créer une réunion scientifique annuelle, ayant pour titre CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE et dont les assises se tiendraient alternativement dans tel ou tel département. Tous les Préhistoriens français et étrangers devaient être conviés à prendre part à ses sessions.

Leur projet, soumis à la Société Préhistorique de France, y fut immédiatement accueilli avec enthousiasme et, sur la proposition de son Président, il fut décidé que le premier Congrès aurait lieu dans la ville de Périgueux, dont la Municipalité, pressentie aussitôt, s'empressait de lui promettre l'accueil le plus cordial et le plus hospitalier.

Peu de temps après, un Comité d'organisation, dont on trouvera plus loin la liste des membres, se constituait sous la présidence du Président de la Société et les circulaires, dont les textes suivent, étaient adressées par lui à tous les paléontologues de France et de l'étranger.

Un Congrès national annuel de Préhistoire, le CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, était dès lors fondé.



COMITÉ D'ORGANISATION

Président.

M. RIVIÈRE (Émile), Directeur-adjoint de laboratoire au Collège de France, Président-Fondateur de la Société préhistorique de France, ancien Président de la Société de Spéléologie.

Vice-présidents.

M. BONNEMÈRE (Lionel), Président de la Société préhistorique de France.
M. MORTILLET (Adrien de), Professeur à l'École d'Anthropologie de Paris, Vice-président de la Société préhistorique de France, Rédacteur en chef de *l'Homme préhistorique*.

Secrétaire-général.

M. BAUDOIN (le D^r Marcel), Chargé de Missions scientifiques et archéologiques du Ministère de l'Instruction publique, Secrétaire-général de la Société préhistorique de France.

Secrétaire-général-adjoint.

M. MARTIN (le D^r Henri), Secrétaire de la Société préhistorique de France.

Secrétaire.

M. HUE (Edmond), Palethnologue.

Trésorier.

M. GIRAUX (Louis), Trésorier de la Société préhistorique de France.

MEMBRES D'HONNEUR

MM.

Les Sénateurs, les Députés, le Président du Conseil général, le
Préfet du département de la Dordogne.

Le Maire de Périgueux.

Le Président de la Société d'Anthropologie de Paris.

Le Président de la Sous-Commission des Monuments mégalithiques.

BOULE (Marcellin), Professeur de Paléontologie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, ancien Président de la Société géologique de France, Rédacteur en chef de l'*Anthropologie*.

GAUDRY (Albert), Membre de l'Institut, Professeur honoraire au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

HANOTAUX (Gabriel), Membre de l'Académie française, ancien Ministre.

LEVASSEUR (Emile), Membre de l'Institut, Professeur-Administrateur du Collège de France.

MEUNIER (Stanislas), Professeur de Géologie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

POZZI (le D^r Samuel), Membre de l'Académie de médecine, Professeur à la Faculté de médecine de Paris, ancien Président de la Société d'Anthropologie de Paris.

REINACH (Salomon), Membre de l'Institut, Professeur à l'École du Louvre, Conservateur du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

SELVES (J. de), Préfet de la Seine.

TESTUT (Le D^r L.), Professeur à la Faculté de médecine de Lyon, Correspondant de l'Académie de médecine.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

AVENEAU DE LA GRANCIÈRE (le comte P.), Archéologue.

BALLET (le D^r), Archéologue, ancien Médecin de l'armée.

BAYE (le baron J. de), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Vice-président de la Société des Antiquaires de France.

BEAUPRE (le comte J.), Archéologue.

CARTAILHAC (Émile), Correspondant de l'Institut et du Ministère de l'Instruction publique.

CAZALIS DE FONDOUCE (P.), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Vice-président de la Société archéologique de Montpellier.

- CHAUVET (Gustave), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Président de la Société historique et archéologique de la Charente.
- CHERVIN (le D^r A.), ancien Président de la Société d'Anthropologie de Paris, Rédacteur en chef de l'*Homme préhistorique*.
- COURTY (Georges), Géologue, Attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.
- COUTIL (Léon), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
- DALEAU (François), Palethnologue.
- DÉCHELETTE (J.), Conservateur du Musée de Roanne.
- DELORT, Professeur honoraire de l'Université.
- DU CHATELLIER (Paul), Président de la Société archéologique du Finistère.
- FLEURIEU (le comte Robert de), Archéologue.
- FOURDRIGNIER (E.), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
- LACOULOUMÈRE (G.), Sous-préfet de Château-Thierry, Chargé de missions archéologiques du Ministère de l'Instruction publique.
- LALANDE (Philibert), Président de la Société archéologique de la Corrèze.
- MARTEL (E.-A.), Secrétaire-général de la Société de Spéléologie, Rédacteur en chef de la *Nature*.
- PIETTE (Edouard), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Président d'honneur de la Société préhistorique de France.
- RAMOND-GONTAUD (G.), Assistant de Géologie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, ancien Président de la Société de Spéléologie.
- SCHMIDT (O.), Archéologue.
- TATÉ (E.), Palethnologue.
- VIRÉ (Armand), Docteur ès sciences, Attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.



COMITÉ LOCAL

Présidents d'honneur.

MM.

Le Préfet de la Dordogne ESTELLÉ.
Le Général de division MOUNIER.
Le Maire de Périgueux FOUGEYROLLAS.
REQUIER, Conseiller général et Président du Tribunal de commerce.

Président.

M. FÉAUX (Maurice), Conservateur-adjoint du Musée du Périgord.

Vice-président.

M. DURAND (Charles), Sous-Ingénieur des Ponts et Chaussées,
Conseiller municipal de Périgueux et Vice-président de la
Société historique et archéologique du Périgord.

Secrétaire-trésorier.

M. AUBLANT (Charles), Secrétaire de la Société historique et archéologique du Périgord.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

ORDONNEAU, Président du Tribunal civil.
GRANIÉ, Procureur de la République.
BENOIT, Trésorier-payeur général.
GUIEYSSE, Sous-préfet de Sarlat.
TOURENG, Inspecteur d'Académie.
LABROUE, Proviseur du Lycée.
AMELINE, Inspecteur primaire.
COMBES, Inspecteur primaire.

- CUSSY, premier Adjoint au maire de Périgueux.
BOURGOIN, deuxième Adjoint au maire de Périgueux.
AUBARBIER, Président de la Chambre de Commerce.
DEVILLARD (le D^r), Conseiller général, Maire de Brantôme.
LAFON (le D^r), Maire de Bourdeilles.
LAGRANGE (Pierre), Maire de Chancelade.
BARRY, Conseiller général, Maire des Eyzies-de-Tayac.
PERRIER, Maire de Tursac.
RAMINE, Maire de Peyzac-de-Montignac (Le Moustier).
BAILLARGUÈS, Inspecteur principal de l'Exploitation de la C^{ie} du
Chemin de fer d'Orléans, à Périgueux.
FAYOLLE (le Marquis de), Président.
BRUGIÈRE (le Chanoine), Vice-président d'hon-
neur.
DUJARRIC-DESCOMBES, Vice - président, pour
l'arrondissement de Ribérac.
GONTHIER - MAINE - DE - BIRAN, Vice-président,
pour l'arrondissement de Bergerac.
BOSREDON (Ph. de), ancien Conseiller d'État,
Vice-président, pour l'arrondissement de
Sarlat.
LESPINAS, Vice-président, pour l'arrondisse-
ment de Nontron.
VILLEPELET, Secrétaire-général.
BÉLER (le Capitaine de), Bibliothécaire.
CHAMPERNAUD, Rédacteur en chef du *Combat périgourdin*.
JOUCLA, Rédacteur en chef de l'*Avenir de la Dordogne*.
VIAU, Rédacteur en chef du *Journal de la Dordogne*.
BOURDEILLES (le Marquis de).
BURETTE (le D^r).
CHASTENET (Henri), Président du Comité des fêtes de Périgueux.
DEFARGES, Vérificateur des Tabacs.
FAGUET (le D^r).
FLEURIEU (le Comte Robert de).
GOULPIÉ, ancien Professeur du Lycée de Périgueux.
MARCHADIER, Agent général de la C^{ie} l'Abeille.
MARCILLAC (le Marquis André de), Président du V^e Congrès national
des Syndicats agricoles, à Périgueux.

de la
Société historique
et
archéologique
du
Périgord

RÈGLEMENT DU CONGRÈS

ARTICLE PREMIER. — Conformément à la décision prise par la *Société préhistorique de France*, dans sa séance réglementaire du 1^{er} juin 1904, un Congrès préhistorique national annuel est fondé sous le titre de **Congrès préhistorique de France**.

Le Comité d'organisation de chaque Congrès sera constitué par les soins du CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE.

ART. 2. — Les sessions auront lieu, sauf modifications nécessitées par les circonstances, autant que possible pendant les grandes vacances ou pendant les vacances de Pâques.

ART. 3. — Le premier Congrès préhistorique de France aura lieu en 1905, à la fin du mois de septembre. Il tiendra ses assises dans la ville de Périgueux et sera suivi d'excursions scientifiques dans le département de la Dordogne.

ART. 4. — Le *Comité d'organisation*, composé de membres titulaires et de membres d'honneur, est chargé de la préparation des Congrès annuels; son Bureau comprend : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire-général, un Secrétaire-général adjoint, un Secrétaire et un Trésorier.

ART. 5. — A ce Comité doit s'adjoindre, quatre mois au moins avant l'ouverture du Congrès, un *Comité local*, composé : 1^o des principales autorités et notabilités du département et de la ville où le Congrès aura lieu ; 2^o des maires des localités où des excursions scientifiques seront organisées ; 3^o des membres du Bureau de la ou des Sociétés savantes de ce département ; 4^o du Conservateur du ou des Musées dudit département ; 5^o des représentants de la presse.

ART. 6. — Le Congrès comprend des *membres titulaires* et des *membres adhérents*.

ART. 7. — Les *membres titulaires* paient une cotisation de *douze francs*; ils ont, *seuls*, le droit de prendre part aux travaux et discussions du Congrès; *seuls* aussi ils y ont voix délibérative et ont droit au compte rendu de la session.

ART. 8. — Toute personne de la famille d'un congressiste est admise à se faire inscrire comme *membre adhérent*.

ART. 9. — Les *membres adhérents* paient une cotisation de *six francs*; mais ils ne peuvent qu'assister aux réunions et aux excursions scientifiques, sans prendre part aux travaux ni aux discussions du Congrès. Ils n'ont pas voix délibérative et n'ont pas droit au compte rendu de la session.

ART. 10. — Toute personne, désirant faire partie du Congrès préhistorique de France comme *membre titulaire* ou comme *membre adhérent*, doit faire connaître son adhésion, soit au Président, soit au Secrétaire-général du Comité d'organisation, *deux mois* au moins avant l'ouverture du Congrès.

ART. 11. — Tout souscripteur doit adresser sa cotisation au Trésorier du Comité, soit par versement direct, soit par mandat postal. Il recevra, en échange, sa carte de membre titulaire ou adhérent. Cette carte, strictement personnelle, lui confère les droits inscrits aux articles 7 et 9 ci-dessus et lui permet de profiter des réductions de prix — s'il en est — consenties par les Compagnies de transport (chemins de fer et autres) pour le Congrès.

ART. 12. — Le Bureau du Comité d'organisation fera procéder, chaque année, dès l'ouverture de la première séance du Congrès, à l'élection du Bureau définitif, lequel sera chargé de la direction de la session.

ART. 13. — La session du Congrès comprend :

- a) Une Séance publique d'inauguration, présidée par le Président du Comité d'organisation ;
- b) Des séances ordinaires — séances publiques — de travaux et discussions ;
- c) Des visites aux Musées ainsi qu'aux principales curiosités de la ville où se tient le Congrès.

ART. 14. — Les membres *titulaires* du Congrès, désireux de faire des présentations ou des communications sur une question préhistorique quelconque, sont priés d'en faire connaître le titre au Secrétaire-général, *deux mois* au moins avant l'ouverture du Congrès, en vue de la préparation du programme des sujets qui seront traités pendant le cours de la session.

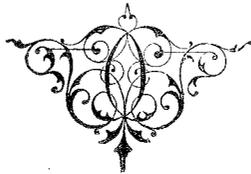
ART. 15. — Un compte rendu du Congrès sera publié le plus rapidement possible par les soins du Bureau.

ART. 16. — Aucune présentation, communication ou autre ne devra excéder la durée de *dix minutes*, à moins que l'Assemblée, consultée, n'en décide autrement.

ART. 17. — Tout membre *titulaire* du Congrès, qui aura pris la parole dans une séance, devra, dans les vingt-quatre heures, remettre aux Secrétaires des séances un résumé de sa communication pour la rédaction des procès-verbaux.

ART. 18. — Tout mémoire manuscrit, qui n'aura pas été remis en séance, devra parvenir au Secrétaire-général du Congrès dans le mois qui suivra la séance de clôture de la session.

ART. 19. — Le Bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident non prévu par le Règlement.



CIRCULAIRE I

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

PREMIÈRE SESSION

Périgueux, 1905

Paris, Décembre 1904.

MONSIEUR,

Les études préhistoriques prenant chaque jour une importance de plus en plus grande et le nombre de leurs adeptes (anthropologistes, archéologues, géologues et paléontologistes) augmentant chaque jour aussi, surtout depuis certaines découvertes récentes d'un haut intérêt scientifique, la *Société préhistorique de France* a décidé, au mois de juin de l'année dernière, sur la proposition de son Président, M. Émile Rivière, et de son Trésorier, M. le Dr Marcel Baudouin, de réunir, chaque année, en un Congrès qui se tiendrait dans telle ou telle région de la France, non seulement ses membres français et étrangers, mais encore tous ceux qui s'intéressent aux questions de Préhistoire.

La Société préhistorique de France a décidé de plus, sur la proposition aussi de son Président et en parfait accord avec la Municipalité de Périgueux, qui a accepté, que sa première session aurait lieu dans le département de la Dordogne, la terre classique par excellence des gisements préhistoriques les plus intéressants, la terre célèbre aussi par la découverte, en ces dernières années, de grottes à gravures et peintures, connues aujourd'hui dans le monde entier.

C'est dans ces conditions qu'un Comité d'organisation a été constitué sous la présidence de M. Émile Rivière, Directeur-adjoint de laboratoire au Collège de France (École des Hautes-Études), Président-fondateur de la Société préhistorique de France, Comité dont nous vous adressons la liste des membres.

Les assises du Congrès se tiendront du mardi 26 septembre au dimanche 1^{er} octobre 1905 inclusivement. Les trois premières journées (26, 27 et 28 septembre), à Périgueux, seront consacrées aux présenta-

tions, communications et discussions scientifiques, ainsi qu'à des visites archéologiques (musées, monuments et autres); les trois autres journées (29, 30 septembre et 1^{er} octobre) à des excursions scientifiques, préhistoriques et archéologiques, notamment aux Eyzies, à la Madeleine. à Liveyre et au Moustier.

Le Congrès comprend des *membres titulaires* et des *membres adhérents*.

Les *membres titulaires* paient une cotisation de *douze francs*; ils ont, *seuls*, le droit de prendre part aux travaux du Congrès; *seuls* aussi ils y ont voix délibérative et ont droit au compte rendu de la session (Art. 7 du Règlement).

Les *membres adhérents* paient une cotisation de *six francs* seulement; mais ils ne peuvent qu'assister aux réunions et aux excursions scientifiques, sans prendre part aux travaux ni aux discussions du Congrès.

Ils n'ont pas voix délibérative et n'ont pas droit au compte rendu de la session (Art. 9 du Règlement).

Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien accepter de faire partie du CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, *session de Périgueux*, et nous vous prions de nous adresser, le plus prochainement possible, votre adhésion de membre titulaire et celle des personnes de votre famille qui voudraient, au titre de *membres adhérents*, participer aux réceptions, visites et excursions du Congrès.

Nous vous serons très reconnaissants aussi de vouloir bien nous recruter, dans vos relations, le plus possible d'adhésions à notre Congrès.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité d'organisation :

Le Secrétaire-général,
Marcel BAUDOUIN.

Le Président,
Émile RIVIÈRE.

Toutes communications ou demandes de renseignements doivent être adressées à M. le Dr MARCEL BAUDOUIN, Secrétaire-général du Comité, à Paris, rue Linné, 21.

Les cotisations sont reçues dès maintenant chez M. GIRAUX, Trésorier du Comité, avenue Victor-Hugo, 9 bis, à Saint-Mandé (Seine).

CIRCULAIRE II

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

PREMIÈRE SESSION

Paris, Mai 1905.

Périgueux,

26 Septembre — 1^{er} Octobre 1905

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ COLLÈGUE,

Nous sommes heureux de vous annoncer que le Comité d'organisation du CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, qui doit avoir lieu à Périgueux du 26 septembre au 1^{er} octobre 1905, a déjà reçu un nombre considérable d'adhésions, venant des différentes parties de la France et même de l'Étranger (Amérique, Angleterre, Belgique, Italie, Portugal, Russie, etc.).

Aussi le Comité vous serait-il reconnaissant de vouloir bien faire tout de suite, auprès des personnes susceptibles de s'intéresser aux sciences préhistoriques, des démarches pressantes pour les inviter à nous adresser au plus tôt leur adhésion et le titre des communications qu'elles seraient disposées à faire à ce Congrès.

Nous nous empressons de vous faire savoir aussi que M. Dujardin-Beaumetz, Sous-Secrétaire d'État au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, dans le ressort duquel se trouvent la conservation des Monuments historiques et la Sous-Commission des Monuments mégalithiques, a bien voulu accepter la Présidence d'honneur de la session de Périgueux.

Il a, de plus, promis d'assister à la séance d'inauguration du Congrès, qui se trouvera correspondre avec la première réunion consacrant définitivement la fondation du Congrès préhistorique de France, montrant ainsi tout l'intérêt qu'il porte à la science et aux études que nous poursuivons.

Les Compagnies de Chemins de fer français ont accordé aux membres qui se rendront à Périgueux, pour assister au Congrès, une réduction de 50 %, suivant l'usage, sur le prix des places du tarif général.

Cette réduction sera appliquée au moyen de bons de remise individuels, qui seront établis par le Secrétariat-général et adressés, en temps

voulu, à toutes les personnes qui auront versé le montant de leur cotisation entre les mains du Trésorier, *avant le 1^{er} Septembre 1905, dernier délai*, et retourné, à cette date, la feuille de route ci-incluse.

Cette réduction sera applicable également aux excursions en groupe, qui auront lieu à l'issue du Congrès.

Les autorités locales, la ville de Périgueux et le Conseil général de la Dordogne ont tenu aussi à témoigner au Congrès le vif intérêt qu'ils lui portent, en lui votant des subventions importantes. Forte ainsi de l'appui de tous, l'organisation matérielle de cette réunion est désormais assurée.

Un **Comité local**, dont on trouvera plus loin la composition, a été formé à Périgueux sous la présidence de M. Féaux, Conservateur-adjoint du Musée du Périgord; il fonctionne régulièrement depuis le mois de mai dernier et s'occupe dès maintenant des réceptions et des excursions, qui auront lieu pendant la session.

M. Charles Aublant, Secrétaire-trésorier de ce comité, est autorisé à recevoir les adhésions et cotisations des habitants de la ville de Périgueux et du département de la Dordogne, cotisations qui, comme on le sait, sont fixées à **douze francs** pour les membres titulaires et à **six francs** pour les membres adhérents (Art. 7 et 9 du Règlement).

Deux grandes questions, plus spécialement inhérentes à la région périgourdine où le Congrès va tenir ses assises :

- 1° **Age des gravures et peintures des grottes paléolithiques;**
- 2° **Inventaire et étude des stations et ateliers néolithiques de la Région.**

Ont été mises à l'ordre du jour.

Nous croyons devoir inviter tous nos Confrères français et étrangers et, tout particulièrement, les Préhistoriens de la Dordogne à prendre part aux discussions scientifiques qu'elles soulèveront certainement et, par suite, à nous faire connaître à l'avance les points qu'ils désirent surtout traiter.

En dehors de ces sujets, qui s'imposaient en l'occurrence, le Comité a déjà reçu l'annonce d'un certain nombre de communications, qui seront faites dans la session.

Veillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Pour le Comité d'organisation :

Le Secrétaire-général,
Marcel BAUDOUIN.

Le Président,
Émile RIVIÈRE.

Toutes communications ou demandes de renseignements doivent être adressées à M. le Dr MARCEL BAUDOUIN, Secrétaire général du Comité, à Paris, rue Linné, 21.

Les cotisations sont reçues chez M. GIRAUX, Trésorier du Comité, avenue Victor-Hugo, 9 bis, à Saint-Mandé (Seine).

PROGRAMME GÉNÉRAL
DE LA
SESSION DE PÉRIGUEUX
(26 Septembre — 1^{er} Octobre 1905).

I

**SÉANCES, CONFÉRENCE,
VISITES ARCHÉOLOGIQUES**

Mardi 26 Septembre.

Mardi matin. — 10 heures. — *Séance publique d'inauguration* du Congrès préhistorique de France, dans la salle du Théâtre municipal.

Mardi soir. — 2 heures après-midi. — *Première séance des Travaux*, au foyer du Théâtre.

Ordre du jour : 1^o Nomination du *Bureau définitif* du Congrès préhistorique de France.

2^o *Communications scientifiques* : **LE PALÉOLITHIQUE en général.** (Voir le Programme spécial pour les détails).

4 heures après-midi. — Visite, à la fin de la séance, du Musée du Périgord : *Collections préhistoriques* très importantes.

9 heures du soir. — Réception des Congressistes, à l'Hôtel de Ville, offerte par la Municipalité de Périgueux. *Tenue de ville.*

Mercredi 27 Septembre 1905.

Mercredi matin. — 9 heures. — *Seconde séance de Travaux.* (Voir le Programme détaillé).

1^o Première question mise à l'ordre du jour : **AGE DES GRAVURES ET PEINTURES DES GROTTES PALÉOLITHIQUES.** — Discussion.

2^o *Communications diverses* : **LE PRÉHISTORIQUE EN GÉNÉRAL.**
LE PALÉOLITHIQUE (suite).

Mercredi soir. — 2 heures après-midi. — *Troisième séance de Travaux.* (Voir le Programme détaillé). **LE PALÉOLITHIQUE (suite).**

4 heures après-midi. — Visite, à la fin de la séance, des principaux monuments de la Ville.

9 heures du soir. — **CONFÉRENCE**, au Théâtre municipal, par M. É. CARTAILHAC, Correspondant de l'Institut. — Sujet : *Nos ancêtres préhistoriques et leurs cavernes décorées de gravures et de peintures.*

Jeudi 28 Septembre 1905.

Jeudi matin. — 9 heures. — Quatrième séance de Travaux. (Voir le Programme spécial).

1° Seconde question mise à l'ordre du jour : **INVENTAIRE ET ÉTUDE DES STATIONS ET ATELIERS NÉOLITHIQUES DE LA RÉGION.** — Discussion.

2° Communications diverses : **LE NÉOLITHIQUE EN GÉNÉRAL.**

Jeudi soir. — 2 heures. — Cinquième et dernière séance de Travaux. — (Voir le Programme spécial).

LE NÉOLITHIQUE EN GÉNÉRAL. (fin). — L'ÂGE DES MÉTAUX. — QUESTIONS DIVERSES.

4 heures après-midi. — Visite, après la clôture du Congrès, des environs immédiats de la ville. (Voir le Programme spécial détaillé de l'excursion).

II

EXCURSIONS GÉNÉRALES

29 Septembre. — 1^{er} Octobre. 1905

Vendredi, 29 Septembre. — Excursion à Chancelade, Raymonden et Brantôme. — Visite, au retour, à Bourdeilles, etc. (Voir le programme détaillé.)

Samedi, 30 Septembre. — Excursion aux Eyzies-de-Tayac. — Le matin, visite des principaux gisements préhistoriques de la région. — L'après-midi, visite des *grottes à gravures et à peintures.* (Voir le Programme détaillé.)

Dimanche, 1^{er} octobre. — Excursion au Moustier. — Le matin, visite de cette station. — L'après-midi, visite de la Madeleine, de Marzac et de Liveyre. (Voir le Programme détaillé.)

Dimanche soir. — Dislocation du Congrès.

III

AVIS TRÈS IMPORTANT

Séances de Travaux.

Les séances des travaux du Congrès se tiendront, chaque jour (26, 27 et 28 septembre), au foyer du Théâtre de Périgueux.

Secrétariat et Trésorerie du Congrès.

La Trésorerie et le Secrétariat du Congrès seront installés au foyer du Théâtre de Périgueux. — Les Bureaux seront ouverts dès le *lundi 25 septembre*, chaque jour, le matin de 9 à 11 heures; dans l'après-midi, de 2 heures à 4 heures.

Excursions générales.

Les Congressistes — membres titulaires et membres adhérents, — désirant prendre part aux **Excursions**, sont instamment priés de se faire inscrire au Secrétariat du Comité local le plus tôt possible. (Voir, pour les prix les Programmes spéciaux de chaque excursion).

Pour tous les renseignements concernant le séjour à Périgueux et les excursions, s'adresser à M. Charles AUBLANT, Secrétaire du Comité local, *au foyer du Théâtre*, à Périgueux.



LISTE
DES MEMBRES TITULAIRES
ET
DES MEMBRES ADHÉRENTS (1)

- AMELINE (René), Inspecteur de l'Enseignement primaire, 13, rue du Gymnase, à Périgueux (Dordogne). T.
- ANDRIEU (Léopold), Lieutenant au 120^e d'Infanterie, à Saint-Denis (Seine). A.
- ARNAUD (F.), Notaire à Barcelonnette (Basses-Alpes). T.
- ARNE (Ture J.), Attaché au Musée des Antiquités nationales, à Stockholm (Suède). T.
- AUBARBIER (Pierre), Président de la Chambre de Commerce de Périgueux, à la Rampinsole (Dordogne). T.
- AUBLANT (Charles), Secrétaire du Comité local du Congrès, 26, rue de Strasbourg, à Périgueux (Dordogne). T.
- AULT DU MESNIL (G. d'), Président de la Sous-Commission des Monuments mégalithiques, 228, rue du Faubourg Saint-Honoré, à Paris. T.
- AVENEAU DE LA GRANCIÈRE (le Comte P.), Paléontologue, 19, rue Pasteur, à Vannes (Morbihan). T.
- BAILLARGUÈS (P.), Inspecteur principal de l'Exploitation de la Compagnie des Chemins de fer P. O., 58, rue Gambetta, à Périgueux (Dordogne). T.
- BAILLON (Jules), place David, 11, à Marseille (Bouches-du-Rhône). T.
- BALLET (le D^r Paul), Archéologue, ancien Médecin de l'Armée, 20, rue Bonaparte, à Paris. T.
- BARABEAU (A.), à Périgueux (Dordogne). A.
- BARRY, Conseiller général de la Dordogne, Maire des Eyzies-de-Tayac (Dordogne). T.
- BAUDON (le D^r), Député de l'Oise, 16, rue de Buzenval, à Beauvais (Oise). T.

(1) T, membre titulaire; A, membre adhérent.

- BAUDON (M^{me}), 16, rue de Buzenval, à Beauvais (Oise). A.
- BAUDOIN (le D^r Marcel), Chargé de Missions scientifiques et archéologiques du Ministère de l'Instruction publique, Secrétaire-général de la *Société préhistorique de France*, 21, rue Linné, à Paris. T.
- BAYE (le Baron J. de), Vice-président de la *Société des Antiquaires de France*, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, 58, avenue de la Grande-Armée, à Paris. T.
- BEAUDET-VITEL (Jean), Entrepreneur, à Terrasson (Dordogne). A.
- BEAUMONT (le Comte Charles de), Secrétaire-adjoint de la *Société archéologique de la Touraine*, au château de Chaligny, par Fondettes (Indre-et-Loire). T.
- BEAUPRÉ (le Comte J.), Archéologue, 18, rue de Serre, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- BÉCHADE, Contrôleur principal des Tabacs, à Périgueux (Dordogne). T.
- BÉLER (le Capitaine Albéric de), Bibliothécaire de la *Société historique et archéologique du Périgord*, 3, rue Salomon, à Périgueux (Dordogne). T.
- BELLUCCI (Giuseppe), Professeur à l'Université de Pérouse (Italie). T.
- BELVÈS (Louis), Instituteur, à Ladouze (Dordogne). A.
- BEHOIT (L.), Trésorier-payeur général, 17, rue Bourdeilles, à Périgueux (Dordogne). T.
- BÉRILLON (le D^r), Médecin-Inspecteur des Asiles d'aliénés, 4, rue Castellane, à Paris. T.
- BERTHEAU (Jules), Avocat, 88, boulevard Saint-Michel, à Paris. T.
- BLESBOIS (Georges), 12, avenue de Médicis, à Blois (Loir-et-Cher). T.
- BOBAN (Eugène), Antiquaire, 18, rue Thibaut, à Paris. T.
- BOGIC (V.), 71, rue des Saints-Pères, à Paris. T.
- BONNEMÈRE (Lionel), Président de la *Société préhistorique de France*, 26, rue Chaptal, à Paris. T.
- BONNEMÈRE (M^{me} L.), 26, rue Chaptal, à Paris. A.
- BOSREDON (Philippe de), ancien Conseiller d'État, 8, rue du Commandant-Lareinty, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise). T.
- BOULE (Marcellin), Professeur de Paléontologie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, ancien Président de la *Société géologique de France*, au Jardin des Plantes, à Paris. T.
- BOURDEILLES (le Marquis de), au château de Bourdeilles (Dordogne). T.
- BOURDOT (J.), Ingénieur, 44, rue de Château-Landon, à Paris. T.
- BOURGOIS (l'Abbé V.), Curé de Coulours, par Cerisiers (Yonne). T.
- BOURGÈS (Edouard), 66, rue de Rennes, à Paris, et au Moustier, par les Eyzies (Dordogne). T.

- BOURGOIN (Aubin), deuxième Adjoint au Maire de Périgueux, 15, boulevard de Vésone, à Périgueux (Dordogne). T.
- BOURLON (Maurice), Lieutenant au 131^e d'Infanterie, 59, rue de Patay, à Orléans (Loiret). T.
- BOURLON (M^{me}), 59, rue de Patay, à Orléans (Loiret). T.
- BOURRINET (Pierre), Instituteur, à Teyjat (Dordogne). T.
- BOUYSSONIE (l'Abbé J.), Professeur au petit Séminaire, à Brive (Corrèze). T.
- BOYER (Albert), 43, rue Constantin, à Bordeaux (Gironde). A.
- BRETON (Miss Adèle), 15, Camden Crescent, à Bath (Angleterre). T.
- BREUIL (l'Abbé), Archéologue, 74, rue de Vaugirard, à Paris. T.
- BROU DE LAURIÈRE (le D^r de), Conseiller général de la Dordogne, 25, rue Louis-Mie, à Périgueux (Dordogne). T.
- BRUGIÈRE (le Chanoine), Vice-président d'honneur de la *Société historique et archéologique du Périgord*, 18, rue du Plantier, à Périgueux (Dordogne). T.
- BUISSON (Benjamin), Homme de lettres, à Mussidan (Dordogne). T.
- BURETTE (le D^r), Le Bugue (Dordogne). T.
- CAHEN (Albert), 67, boulevard François-I^{er}, Le Havre (Seine-Inférieure). T.
- CAILLAUD, 143, route d'Angoulême, à Périgueux (Dordogne). A.
- CANCALON (le D^r), 10, rue du Palais, à Blois (Loir-et-Cher). T.
- CAPITAN (le D^r), Professeur à l'École d'Anthropologie, 5, rue des Ursulines, à Paris. T.
- CARBONNIER DE MARZAC (le Comte de), Lieutenant-Colonel en retraite, à Saint-Cyprien (Dordogne). A.
- CARTAILHAC (É.), Correspondant de l'Institut et du Ministère de l'Instruction publique, 5, rue de la Chaîne, à Toulouse (Haute-Garonne). T.
- CAZALIS DE FONDOUCE, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Vice-président de la Société archéologique de Montpellier, 18, rue des Étuves, à Montpellier (Hérault). T.
- CHAMPAGNE (J.), ancien Pharmacien, à La Croix-de-Berny (Seine). T.
- CHAMPAGNE (M^{me} J.), à La Croix-de-Berny (Seine). A.
- CHAMPERNAUD (É.), Rédacteur en chef du *Combat Périgourdin*, 6, place du Palais, à Périgueux (Dordogne). T.
- CHAPELET (H.), Caissier central de la Compagnie des Chemins de fer P.L.M., 25, rue du Petit-Musc, à Paris. T.
- CHARVILHAT (le D^r G.), 4, rue Blatin, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). T.

- CHASTAINGT (l'Abbé), à Bourniquel, par Lalinde (Dordogne). T.
- CHASTENET (Henri), Président du Comité des Fêtes, 20, rue de Metz, à Périgueux (Dordogne). T.
- CHAUVET (Gustave), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Président de la *Société historique et archéologique de la Charente*, à Ruffec (Charente). T.
- CHAVOIX (le D^r Henri), Député de la Dordogne, à Hautefort (Dordogne). T.
- CHERVIN (le D^r A.), ancien Président de la *Société d'Anthropologie de Paris*, Rédacteur en chef de l'*Homme préhistorique*, 82, avenue Victor-Hugo, à Paris. T.
- CHIPAULT (le D^r), 24, rue Hallé, à Paris. T.
- CLAMENT (le D^r Cl.), Député de la Dordogne, à Laforce (Dordogne). T.
- CLAPIER (Casimir), 47, avenue de Lodève, à Montpellier (Hérault). T.
- CLÉMENT, Instituteur, à Artins (Loir-et-Cher). T.
- CLÉMENT (Jean), Étudiant, au Pictaveau, par Bélabre (Indre). A.
- COCULA (Paul), Architecte, 47, rue Gambetta, à Périgueux (Dordogne). T.
- COLAS (l'Abbé), à Saint-Quentin, par Sarlat (Dordogne). A.
- COLLIGNON (le D^r René), Médecin-major de 1^{re} classe au 25^e d'Infanterie, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, 6, rue de la Marine, à Cherbourg (Manche). T.
- COMBES (Louis), Inspecteur de l'Enseignement primaire, 11, rue Mirabeau, à Périgueux (Dordogne). T.
- COTINAUD (Charles), 25, boulevard de Vésone, à Périgueux (Dordogne). A.
- COTTE (Charles), Avocat, à Pertuis (Vaucluse). T.
- COTTEREAU, Ingénieur de la traction de la Compagnie des Chemins de fer P. O., à Périgueux (Dordogne). A.
- COTTEREAU (M^{me}), à Périgueux (Dordogne). A.
- COURTY (Georges), Géologue, Attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, 35, rue Compans, à Paris. T.
- COUTIL (Léon), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Les Andelys (Eure). T.
- CUSSY, premier Adjoint au Maire de Périgueux, 38, rue Thiers, à Périgueux (Dordogne). T.
- DALEAU (François), Paléontologue, à Bourg-sur-Gironde (Gironde). T.
- DALTON (Ormonde), Esq., British Muséum, Bloomsbury, à Londres (Angleterre). T.
- DANNERY (Maxime), Architecte ordinaire des Monuments histo-

- riques de la Dordogne, 10, rue des Mobiles-de-Coulmiers, à Périgueux (Dordogne). T.
- DANIEL (Jean), Architecte, Directeur des Travaux municipaux, 8, rue Musset, à Périgueux (Dordogne). T.
- DÉCHELETTE (J.), Conservateur du Musée, à Roanne (Loire). T.
- DÉCHELETTE (M^{me} J.), à Roanne (Loire). A.
- DEGLATIGNY (Louis), 100, avenue du Mont-Riboudet, à Rouen (Seine-Inférieure). T.
- DEGLATIGNY (M^{me}), 100, avenue du Mont-Riboudet, à Rouen (Seine-Inférieure). A.
- DEGLATIGNY (M^{lle} Jeanne), 100, avenue du Mont - Riboudet, à Rouen (Seine-Inférieure). A.
- DEGLATIGNY (M^{lle} Thérèse), 100, avenue du Mont-Riboudet, à Rouen (Seine-Inférieure). A.
- DELAGE (François), Professeur au Lycée, à Limoges (Haute-Vienne). A.
- DELAGE (M^{me}), rue Lacombe, à Périgueux (Dordogne). A.
- DELAGE (M^{lle} G.), rue Lacombe, à Périgueux (Dordogne). A.
- DELAUNAY (l'Abbé), Professeur de sciences, au petit Séminaire de Saint-Gaultier (Indre). A.
- DELBÈS (le D^r), 15, rue de Bourdeilles, à Périgueux (Dordogne). A.
- DELORT, Professeur honoraire de l'Université, à Cosne (Nièvre). T.
- DÉLUGIN (Antony), ancien Pharmacien, 26, rue de La Boétie, à Périgueux (Dordogne). A.
- DENOIX (le D^r), Sénateur de la Dordogne, à Terrasson (Dordogne). T.
- DESAINT (Henri), Expert, 2, rue Joubert, à Angers (Maine-et-Loire). T.
- DESFARGES, Vérificateur des Tabacs, route de Champcevinel, à Périgueux (Dordogne). T.
- DEVILLARD (le D^r), Conseiller général de la Dordogne, Maire de Brantôme (Dordogne). T.
- DEYDIER (Marc), Notaire, à Cucuron (Vaucluse). T.
- DHARVENT (Isaïe), Archéologue, 22, faubourg Saint-Pry, à Béthune (Pas-de-Calais). T.
- DICKINS (F. Victor), ancien Directeur de l'Université de Londres, Seend Lodge, Seend, Wilts (Angleterre). T.
- DIDON (Louis), Archéologue, hôtel du Commerce et des Postes, place du Quatre-Septembre, à Périgueux (Dordogne). T.
- DOIGNEAU (A.), Professeur à l'Association philotechnique, 71, rue de la Madeleine, à Noisy-le-Sec (Seine). T.
- DOLLFUS (Gustave), ancien Président de la *Société géologique de France*, 45, rue de Chabrol, à Paris. T.

- DOURSONT (Maurice), Avocat, 2, place Francheville, à Périgueux (Dordogne). T.
- DUBUS (A.), Vice-président de la *Société géologique de Normandie*. Directeur-adjoint des hospices, Le Havre (Seine-Inférieure), T.
- DU CHATELLIER (Paul), Président de la *Société archéologique du Finistère*, au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (Finistère). T.
- DUJARRIC-DESCOMBES (Albert), Vice-président de la *Société historique et archéologique du Périgord*, 9, rue de Paris, à Périgueux (Dordogne). T.
- DUMESNIL (M^{lle} Paule), 8, rue Montesquieu, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- DUMONT (le D^r), 14, place du Palais, à Périgueux (Dordogne). A.
- DUPIELLET (le D^r), Conseiller général de la Dordogne et Maire de Carlux (Dordogne). T.
- DURAND (Charles), Sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, 28, rue Carnot, à Périgueux (Dordogne). T.
- DURAND (M^{lle} A.), 28, rue Carnot, à Périgueux (Dordogne). A.
- DURAND (René), Officier d'administration de 1^{re} classe du service du Génie, 28, rue Carnot, à Périgueux (Dordogne). A.
- DURDAN-LABORIE, Archéologue, 28, rue de La Trémolle, à Paris. T.
- DUSOLIER (Alcide), Sénateur de la Dordogne, Questeur du Sénat, au château de Bonnacueil, à Mareuil-sur-Belle (Dordogne). T.
- DUVERGIER DE HAURANNE (Emmanuel), Archéologue, au château d'Herry, à Herry (Cher). T.
- DUVERNEUIL (Alcide), Instituteur public, à Saint-Michel de Montaigne, par La Mothe-Montravel (Dordogne). T.
- EECKMAN (A.), Archéologue, 48, rue Jean-sans-Peur, à Lille (Nord). T.
- ESTELLÉ, Préfet de la Dordogne, à Périgueux (Dordogne). T.
- FABRE-TONNERRE (l'Abbé), Prêtre en retraite, à la Tour-Blanche (Dordogne). A.
- FAGUET (le D^r Charles), 8, rue du Palais, à Périgueux (Dordogne). T.
- FAURE (M^{lle} Emilie), Directrice de l'École de filles de la Cité, à Périgueux (Dordogne). A.
- FAURE (M^{lle} Irène), Professeur de piano, à Ribérac (Dordogne). A.
- FAURE (Sylvain), Secrétaire de l'Inspection académique, à Bourges (Cher). A.
- FAVENC (Bernard), Professeur à l'École française de droit, au Caire (Égypte), et 24, rue Villehourbon, à Montauban (Tarn-et-Garonne). T.

- FAYOLLE (le Marquis G. de), Conservateur du Musée du Périgord, Président de la *Société historique et archéologique du Périgord*, 5, rue Victor-Hugo, à Périgueux et au château de Fayolle, à Tocane-Saint-Apre (Dordogne). T.
- FÉAUX (Maurice), Conservateur-adjoint du Musée du Périgord, à Périgueux (Dordogne). T.
- FERRIER (le Dr), 5, rue de Lisbonne, à Paris. T.
- FÉVRIER (S.), Instituteur, Vice-président de la *Société scientifique du Périgord*, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux (Dordogne). T.
- FLEURIEU (le Comte Robert de), 24, avenue Kléber, à Paris, et au château de Marzac, à Tursac (Dordogne). T.
- FOREL (le Dr F.-A.), Professeur à l'Académie de Lausanne, à Morges (Suisse). T.
- FORTES (José), Avocat, 125, rue da Rainha, à Porto (Portugal). T.
- FOUCAULT (Eugène), Paléontologue, 50, rue de Messei, à Flers (Orne). T.
- FOUGEYRAT, ancien Ingénieur en chef des mines de Bruay, 48, rue Mozart, à Paris. T.
- FOUGEYROLLAS (Antoine), Avoué, Maire de Périgueux, 17, rue du Palais, à Périgueux (Dordogne). T.
- FOUJU (G.), Vice-président de la *Société d'excursions scientifiques*, 33, rue de Rivoli, à Paris. T.
- FOURDRIGNIER (E.), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, 119, rue du Cherche-Midi, à Paris. T.
- FOURGEAUD (Antoine), ancien Pharmacien, 10, allées de Tourny, à Périgueux (Dordogne). T.
- GARRISSON (Eugène), Avocat, 19, rue des Augustins, à Montauban (Tarn-et-Garonne). T.
- GASSER, Directeur de la *Revue d'Alsace*, à Mantoche (Haute-Saône). T.
- GAUDRY (Albert), Membre de l'Institut, Professeur honoraire du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, 7 bis, rue des Saints-Pères, à Paris. T.
- GELÉE, Artiste-peintre, 6, rue Fourcroy, à Paris. T.
- GIBERT, Contrôleur des Contributions directes, Le Blanc (Indre). T.
- GIOVANETTI (Giulio de), 7, place du Collège de France, à Paris. T.
- GIRAUX (Louis), Archéologue, 9 bis, avenue Victor-Hugo, à Saint-Mandé (Seine). T.
- GIRAUX (M^{me} L.), 9 bis, avenue Victor-Hugo, à Saint-Mandé (Seine). T.
- GIVENCHY (Paul de), 6, rue Chauveau-Lagarde, à Paris. T.
- GOPY (Paul), Paléontologue, à Grasse (Alpes-Maritimes). T.

- GODILLOT (Alexis), 21, rue Blanche, à Paris. T.
- GONTHIER-MAINE-DE-BIRAN (Elie), Vice-président de la *Société historique et archéologique du Périgord*, aux Guichards, par Mouldier (Dordogne). T.
- GOULARD (l'Abbé), Professeur au petit Séminaire, à Bergerac (Dordogne). T.
- GOULPIÉ, ancien Professeur du Lycée, 5, rue Mataguerre, à Périgueux (Dordogne). T.
- GOURCY (le Comte Henri de), au château de Chaltrait, par Montmort (Marne). T.
- GUY (Pierre de), à Domery, par Dun-sur-Auron (Cher). T.
- GRANIÉ, Procureur de la République, 81, rue Victor-Hugo, à Périgueux (Dordogne). T.
- GRILHON, Lieutenant au 21^e Chasseurs à cheval, à Limoges (Haute-Vienne). T.
- GROSS DROZ (Emile), 10, rue du Réservoir, à Bordeaux (Gironde). T.
- GUÉBHARD (le D^r A.), Agrégé des Facultés de Médecine, à Saint-Vallier-de-Thiery (Alpes-Maritimes). T.
- GUELLIOT (le D^r G.), 9, rue du Marc, à Reims (Marne). T.
- GUÉRIN, Conducteur des Ponts et Chaussées, à Bélabre (Indre). T.
- GUIEYSSÉ, Sous-préfet, à Sarlat (Dordogne). T.
- GUILLIER (Ernest), Sénateur de la Dordogne, 28, rue Bourdeilles, à Périgueux (Dordogne). T.
- GUIMET (Emile), au Musée Guimet, place d'Iéna, à Paris. T.
- HANOTAUX (G.), ancien Ministre, Membre de l'Académie française, 258, boulevard Saint-Germain, à Paris. T.
- HENRIOT (E.), 183, boulevard Voltaire, à Paris. T.
- HERMANN (Gustave), Sous-préfet honoraire, à Excideuil (Dordogne). T.
- HERMET (l'Abbé Frédéric), à l'Hospitalet (Aveyron). T.
- HERVÉ (le D^r), Professeur à l'École d'Anthropologie, 8, rue de Berlin, à Paris. T.
- HUE (Edmond), Archéologue, 60, rue de la Pompe, à Paris. T.
- HULOT DE COLLARD (le Baron Paul), 42, rue Jouffroy, à Paris. T.
- ISSEL (Arthur), Professeur de Géologie à l'Université, à Gênes (Italie). T.
- JOUCLA (Dominique), Rédacteur en chef de l'*Avenir de la Dordogne*, 11, rue Lafayette, à Périgueux (Dordogne). T.
- JOUSSET DE BELLESME, au château de Saint-Jean, à Nogent-le-Rotrou (Eure). T.

- JULLIAN (C.), Professeur au Collège de France, 38, rue du Luxembourg, à Paris. T.
- KNOWLES (William Jones), Exton place South, à Ballymena (Irlande). T.
- LA BATUT (Roger de), Député de la Dordogne, Président du Conseil général, à Monbazillac (Dordogne). T.
- LABENNE (Paul), Étudiant, à Béthune (Pas-de-Calais). A.
- LABRIE (l'Abbé), à Lugasson, par Frontenac (Gironde). T.
- LABROUE (Emile), Proviseur du Lycée, rue du Lycée, à Périgueux (Dordogne). T.
- LACOSTE (Edouard), Entrepreneur de travaux publics, 23, rue Lamartine, à Périgueux (Dordogne). T.
- LACOULOUMÈRE (G.), Sous-préfet, ancien Chargé de Missions scientifiques du Ministère de l'Instruction publique, à Château-Thierry (Aisne). T.
- LAFON (Gabriel), Notaire, à Terrasson (Dordogne). T.
- LAFON (le D^r), Maire, à Bourdeilles (Dordogne). T.
- LAGRANGE (Pierre), Maire, à Chancelade (Dordogne). T.
- LALANDE (Philibert), Vice-président de la *Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, à Brive (Corrèze). T.
- LALANNE (le D^r G.), Le Bouscat, par Bordeaux (Gironde). T.
- LANGLASSÉ (René), 50, rue Jacques-Dulud, à Neuilly-sur-Seine (Seine). T.
- LANGLASSÉ fils, 50, rue Jacques-Dulud, à Neuilly-sur-Seine (Seine). A.
- LEHMANN-NITSCHÉ (Robert), Conservateur du Musée, à La Plata (République-Argentine). T.
- LE MEILLEUR, 21, rue Bayen, à Paris. T.
- LEMOINE (Henri), ancien Magistrat, à Guéret (Creuse). A.
- LESPINAS (Edmond), Vice-président de la *Société historique et archéologique du Périgord*, 13, rue Bourdeilles, à Périgueux (Dordogne). T.
- LETAILLEUR (Ernest), à Baigts, par Montfort-en-Chalosse (Landes). T.
- LEVASSEUR (Emile), Membre de l'Institut, Professeur-Administrateur du Collège de France, à Paris. T.
- LUQUET (Georges), boulevard George-Sand, à Châteauroux (Indre). A.
- MAC-CURDY (Georges Grant), Professeur d'Anthropologie, 237, Church street, New-Haven, Connecticut (Etats-Unis d'Amérique). T.

- MAGNAN (F.), 90, rue de Rome, à Marseille (Bouches-du-Rhône). T.
- MAGNE (Napoléon), ancien Député, au château de Trémissac, à Trémissac, près Périgueux (Dordogne). T.
- MAGNIN (René), Officier en retraite, 6, rue de la Boétie, à Périgueux (Dordogne). A.
- MARCHADIER (René), Agent général de la Compagnie d'assurances l'*Abeille*, 23, rue Chanzy, à Périgueux (Dordogne). T.
- MARCILLAC (le Marquis André de), Président du V^e Congrès national des Syndicats agricoles, au château du Mellet, par Condat (Dordogne). T.
- MARIGNAN (le D^r E.), à Marsillagues (Hérault). T.
- MARIGNAN (M^{me}), à Marsillagues (Hérault). A.
- MAROT, 25, rue Bergère, à Paris. T.
- MARTEL (E.-A.), Secrétaire-général de la *Société de Spélaologie*, Rédacteur en chef de la *Nature*, 23, rue d'Aumale, à Paris, T.
- MARTIN (le D^r Henri), Secrétaire de la *Société Préhistorique de France*, 50, rue Singer, à Paris. T.
- MARTZ (René), Conseiller à la Cour d'appel, 30, rue des Tiercelins, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- MASSÉNA (M^{me}), hôtel des Filles-du-Calvaire, 11, boulevard des Filles-du-Calvaire, à Paris. A.
- MAZIÈRES-MAULÉON (le Baron Louis de), Avocat à la Cour d'appel, 8, rue Daumier, à Paris. T.
- MERCIER (Arthur), Maire de Valeuil, au château des Granges, par Bourdeilles (Dordogne). T.
- MEUNIER (Stanislas), Professeur de Géologie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, 7, boulevard Saint-Germain, à Paris. T.
- MILLON D'AINVAL (Maurice), Ingénieur à la Compagnie des Chemins de fer P. O., 88, rue Gambetta, à Périgueux (Dordogne). T.
- MILLON D'AINVAL (M^{lle} Odette), 88, rue Gambetta, à Périgueux (Dordogne). A.
- MONERY (Louis), à Arfeuilles (Allier). T.
- MORTILLET (Adrien de), professeur à l'École d'Anthropologie, Rédacteur en chef de l'*Homme Préhistorique*, 22, avenue Reille, à Paris. T.
- MOUNIER (le Général de division), Hôtel de la Division, rue de Paris, à Périgueux (Dordogne). T.
- MUNRO (le D^r Robert), 48, Manor place, à Édimbourg (Écosse). T.
- MUSÉE HISTORIQUE DE L'ÉTAT (le), à Helsingfors (Finlande). T.
- MUSÉE NATIONAL (le), à Copenhague (Danemark). T.
- MUSÉES ROYAUX DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS (le Directeur des), Parc du Cinquanteaire, à Bruxelles (Belgique). T.

- NOEL (Jean), à la Tour, par Saint-Max, près de Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- OLIVIER (Ernest), Directeur de la *Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, 10, cours de la République, à Moulins (Allier). T.
- OLIVIER (le D^r P.), 6, rue de Maubeuge, à Paris, et à la Bourboule-les-Bains (Puy-de-Dôme). T.
- ORDONNEAU, Président du Tribunal civil, 28, rue Victor-Hugo, à Périgueux (Dordogne). T.
- OVION (Charles), Étudiant, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). T.
- PARAT (l'Abbé), Curé de Bois-d'Arcy, par Brosses (Yonne). T.
- PERRIER, Maire de Tursac (Dordogne). T.
- PEYRONY, Instituteur, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne). T.
- PEYROT (le D^r), Sénateur de la Dordogne, Chirurgien des Hôpitaux de Paris, Membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris, et à Château-l'Évêque (Dordogne). T.
- PIETTE (Édouard), Juge honoraire, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Rumigny (Ardennes). T.
- PIOLLET (Paul), à Saint-Léon-sur-Vézère (Dordogne). T.
- PISTAT (Louis), à Bezannes, par Reims (Marne). T.
- PONTAUBERGE (L.), Maire de Martignac-sur-Vézère (Dordogne). T.
- POUJAUD (Henri), Pharmacien, ancien Président du Tribunal de Commerce, 15, place du Coderc, à Périgueux (Dordogne). T.
- POURTEYRON, Député de la Dordogne, à Saint-Vincent-de-Connezac (Dordogne). T.
- POUTIATIN (le Prince Paul-Arsenievitch), Archéologue, 65, Ligofka, à St-Pétersbourg (Russie). T.
- POZZI (le D^r Samuel), Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, Chirurgien des Hôpitaux de Paris, Membre de l'Académie de Médecine, 47, avenue d'Iéna, à Paris. T.
- PRANISHNIKOFF (Ivan), Les Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône). T.
- PRIEUR (l'Abbé C.), Curé-doyen de Mareuil-sur-Belle (Dordogne). T.
- PUECH (Ch.), Ingénieur des Ponts et Chaussées, 18, rue du Pont-Rouge, à Aurillac (Cantal). A.
- PUTNAM (F.-W.), Peabody, Professor and Curator of the Peabody Museum, Cambridge (Massachusetts), Etats-Unis d'Amérique. T.
- PUYDT (Marcel de), Secrétaire de l'Institut archéologique liégeois, 112, boulevard de la Sauvenière, à Liège (Belgique). T.

- RAMINE, Maire de Peyzac-de-Montignac (Dordogne). T.
- RAMOND-GONTAUD (G.), Assistant de Géologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris, 18, rue Louis-Philippe, à Neuilly-sur-Seine (Seine). T.
- REBIÈRE, Protonotaire apostolique, Curé de la Cité, à Périgueux (Dordogne). T.
- REINACH (Salomon), Membre de l'Institut, Professeur à l'École du Louvre, Conservateur du Musée des Antiquités nationales, 2, rue de Traktir, à Paris. T.
- RENAULT (Georges), Conservateur du Musée, à Vendôme (Loir-et-Cher). T.
- RÉQUIER (Edouard), Conseiller général de la Dordogne, Président du Tribunal de Commerce, 30, rue Chanzy, à Périgueux (Dordogne). T.
- RÉVEIL (le D^r Edouard), à Rillieux (Ain). T.
- RICARD (Raoul de), Avocat, Maire de Saint-Martin-des-Combes, au château des Mondys (Dordogne). T.
- RIVIÈRE (le Baron de), au château de Rivière, par Gaillac (Tarn). T.
- RIVIÈRE (Emile), Directeur de laboratoire à l'École des Hautes-Études, au Collège de France, Président-Fondateur de la *Société Préhistorique de France*, 63, rue de Boulainvilliers, à Paris. T.
- ROBERT (Achille), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Administrateur principal de la commune mixte des Maadid, Bordj-bou-Arréridj, département de Constantine (Algérie). T.
- ROBERT (Louis), Archéologue, 15, rue de la Poterne, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). T.
- ROFFIGNAC (l'Abbé B. de), Professeur au grand Séminaire, à Périgueux (Dordogne). T.
- ROUGÉ (Alphonse), 33, rue Claude-Bernard, à Paris. A.
- SAINT-VENANT (J. de), Inspecteur des Eaux et Forêts, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Nevers (Nièvre). T.
- SALLES, Député et Conseiller général de l'Orne, Maire de Flers (Orne). T.
- SARAUW (Georg F.-L.), Assistant au Musée national de Copenhague, 48, Frederiksberg-Allée, à Copenhague (Danemark). T.
- SARRAZIN (le D^r), Député de la Dordogne, à Sarlat (Dordogne). T.
- SAUMANDE (Georges), Député de la Dordogne, 25, rue de Bordeaux, à Périgueux (Dordogne). T.

- SCHADEL (L.), Receveur principal des Douanes, à Chambéry (Savoie). T.
- SCHLEICHER (Charles), Libraire-Éditeur, 15, rue des Saints-Pères, à Paris, T.
- SCHLEICHER (Théophile), à Forges-les-Bains (Seine-et-Oise). T.
- SCHMIDT (F.), Ingénieur civil, 17, boulevard Haussmann, à Paris. T.
- SCHMIDT (O.), Archéologue, 86, rue de Grenelle, à Paris. T.
- SÉBILLOT, Président de la *Société d'Anthropologie de Paris*, 80, boulevard Saint-Marcel, à Paris. T.
- SELVES (J. de), Préfet de la Seine, à l'Hôtel-de-Ville, à Paris et à Sarlat (Dordogne). T.
- SHRUBSALL (le D^r Frank), Délégué de l'Institut anthropologique de la Grande-Bretagne, Hospital for Consumption, Brompton, S. W., à Londres (Angleterre). T.
- SIMON, Archéologue, hôtel de l'Univers, à Périgueux (Dordogne). T.
- SIRET (Louis), Ingénieur, à Cuevas, province d'Almería (Espagne).
- SIREYJOL (Léon), Député de la Dordogne, à Saint-Pardoux-la-Rivière (Dordogne). T.
- SMITH (Réginald), au British Museum, à Londres (Angleterre). A.
- SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE (la), à Toulouse (Haute-Garonne). T.
- STALIN (G.), Archéologue, Délégué de la *Société d'Études historiques de l'Oise*, 63, rue de la Préfecture, à Beauvais (Oise). T.
- STIRRUP (Mark), High Thorn, Bowdon, Cheshire, Manchester (Angleterre). T.
- STUER (A.), Minéralogiste-Géologue, 4, rue Castellane, à Paris. T.
- STURGE (le D^r Allen), Paethnologue, maison Malausséna, 29, boulevard Dubouchage, à Nice (Alpes-Maritimes). T.
- TABARIÈS DE GRANDSAIGNES (E.), Chef du Contentieux de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest, Vice-président de la Société historique d'Auteuil et de Passy, 30, rue de Civry, à Paris. T.
- TATÉ (Émile), Archéologue, 9 bis, rue Michel-Ange, à Paris. T.
- TAVARÈS DE PROENÇA (G.), à Castello Branco et 2, traversa da San-Salvador, à Coïmbra (Portugal). T.
- TESTUT (le D^r G.), Professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, Correspondant de l'Académie de Médecine, 3, avenue de l'Archevêché, à Lyon (Rhône), et à Beaumont (Dordogne). T.
- THIOT (L.), Archéologue, à Marissel, par Beauvais (Oise). T.
- THIOT (M^{me}), à Marissel, par Beauvais (Oise). A.
- TINSEAU (le Comte de), à Périgueux (Dordogne). T.

TOURENG (Louis), Inspecteur d'Académie, 14, rue de la Cité, à Périgueux (Dordogne). T.

VAN DEN BROECK, Conservateur du Musée royal d'Histoire naturelle, 39, place de l'Industrie, à Bruxelles (Belgique). T.

VIAU (Raphaël), Rédacteur en chef du *Journal de la Dordogne*, rue Aubergerie, à Périgueux (Dordogne). T.

VIGIÉ (Albert), Doyen de la Faculté de droit de Montpellier, rue Achille-Bégué, à Montpellier (Hérault). A.

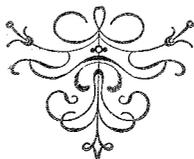
VILLEMEREUIL (Adrien de), 31, rue de Bellechasse, à Paris. T.

VILLENEUVE (l'Abbé Léonce de), Conservateur du Musée de Monaco, à Monaco (Principauté de Monaco). T.

VIRÉ (Armand), Docteur ès sciences, Attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, 21, rue Vauquelin, à Paris. T.

WESTLAKE (Ernest), Conservateur honoraire du Musée de Salisbury (Angleterre). A.

WILLEMSSEN (G.), Conservateur du Musée archéologique, 15, rue de la Station, à Saint-Nicolas (Waes), Belgique. T.



BUREAU DÉFINITIF DU PREMIER CONGRÈS

Présidents d'honneur.

- M. le P^r F.-A. FOREL (Suisse).
- M. le P^r A. ISSEL (Italie).
- M. le Prince P. POUTIATIN (Russie).
- M. G. SARAUX (Danemark).

Président.

- M. Emile RIVIÈRE.

Vice-présidents

- M. Adrien DE MORTILLET (Paris).
- M. Gustave CHAUVET (Charente).
- M. le Marquis G. DE FAYOLLE (Dordogne).

Secrétaire-général.

- M. le D^r Marcel BAUDOIN.

Secrétaire-général-adjoint

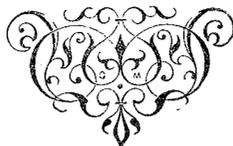
- M. le D^r Henri MARTIN.

Secrétaires des séances.

- MM. AUBLANT, DOIGNEAU, DURDAN-LABORIE, MARCHADIER.

Trésorier.

- M. Louis GIRAUX.



DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

MM.

RIVIÈRE (Emile), de la Société des Amis des Monuments parisiens.

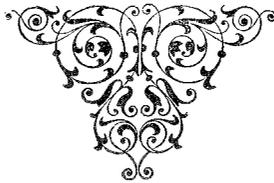
BÉCHARDE, de la Société de Spéléologie.

STALIN (Georges), de la Société d'Études historiques de l'Oise.

TAVARÈS DE PROENÇA, de l'Institut de Coïmbra (Portugal).

BAUDOUIN (Marcel), de la Société d'Émulation de la Vendée et de la Société archéologique de la Loire-Inférieure.

SHRUBSALL (Frank), de l'Institut anthropologique de la Grande-Bretagne.



PREMIERE JOURNÉE

SÉANCE D'INAUGURATION.

MARDI 26 SEPTEMBRE 1905.

DIX HEURES DU MATIN.

L'ouverture solennelle du premier CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE a eu lieu le 26 septembre 1905, à 10 heures du matin, au Grand-Théâtre de Périgueux.

Dans la salle, plus de deux cents personnes occupent les fauteuils d'orchestre réservés aux membres du Congrès, parmi lesquels on compte une trentaine de dames.

Dans les loges et au balcon se presse la foule nombreuse des habitants de Périgueux, qui ont tenu à assister à cette cérémonie. On y remarque un très grand nombre de dames également, ainsi que la plupart des fonctionnaires de la ville et des officiers de la garnison.

A dix heures et quelques minutes, M. le Président du Comité d'Organisation fait son entrée sur la scène du théâtre, entouré des membres du Bureau, présents à Périgueux, et des notabilités locales.

Le Président, M. Emile RIVIÈRE, s'assied à la table d'honneur, ayant, à sa gauche, le représentant de la ville de Périgueux, M. Charles DURAND, Conseiller municipal, et M. le Prince Paul POUTIATIN (de Saint-Petersbourg), Délégué de la Russie; à sa droite, M. ESTELLÉ, Préfet du département de la Dordogne, et M. Adrien de MORTILLET, Vice-président.

A droite de la scène se trouvent : le Secrétaire-général, M. le D^r Marcel BAUDOIN; le Secrétaire-général-adjoint, M. le D^r Henri MARTIN; et le Trésorier du *Comité d'Organisation*, M. Louis GIRAUX.

A gauche prend place le Bureau du *Comité local*, représenté par M. Maurice FÉAUX, président, et M. Charles AUBLANT, secrétaire.

Derrière le Président sont assis : le Secrétaire-général de la Préfecture; le représentant du Général de division; M. le D^r PEYROT, Sénateur de la Dordogne, Membre de l'Académie de Médecine, Chirurgien des hôpitaux de Paris; plusieurs Députés, Conseil-

lers généraux et Conseillers d'arrondissement du département; M. SAUMANDE, député de la Dordogne; M. le D^r BAUDON, député de l'Oise; et les différents représentants des autorités civiles et militaires de Périgueux, etc.

M. Émile RIVIÈRE, Président du Comité d'organisation du CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, déclare la séance ouverte et donne la parole à M. Charles DURAND, chargé de représenter le MAIRE de Périgueux, décédé.

M. DURAND prononce alors l'allocution suivante :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES, MESSIEURS,

Notre maire infortuné, M. Fougeyrollas, qui m'avait fait ses confidences au sujet de la réception qu'il vous réservait et dont la verve joyeuse débordait en me parlant de cette manifestation en votre honneur, Messieurs les membres du Congrès préhistorique de France, n'est plus là, — permettez-moi d'en exprimer le plus profond regret, — pour vous accueillir, ainsi qu'il l'avait mis dans ses projets. C'est à sa disparition prématurée, ainsi qu'à l'absence de MM. les adjoints empêchés, que je dois le très grand honneur de vous recevoir au nom de la Municipalité périgourdine.

L'accueil que vous en recevrez, je me hâte de le dire, bien qu'encore sous le coup de l'émotion douloureuse qu'elle a ressentie, n'en sera pas moins cordial et tel que vous pouviez l'attendre de la représentation d'une Assemblée soucieuse de son traditionnel renom d'hospitalité et de courtoisie et qu'intéresse, au plus haut degré, le succès de votre œuvre.

Et permettez-moi, aux souhaits de bienvenue que je vous adresse au nom de la ville de Périgueux, de joindre ceux du Comité local. La tâche m'est d'autant plus facile et agréable que je n'y ai — bien que Vice-président — contribué que par quelques avis bien superflus. La plus grande somme des efforts, faits pour assurer la réussite matérielle du Congrès, est due à son Président, M. Féaux, et à son Secrétaire, M. Aublant, au zèle dévoué et éclairé desquels je suis, plus que vous ne sauriez le croire, tout heureux de rendre ici un public hommage.

Cette réussite, que nous avions tous tant à cœur, a été, je dois bien l'ajouter aussi, particulièrement facilitée par le Conseil général de la Dordogne, dont le puissant appui moral et la subvention généreuse, jointe à celle du Conseil municipal de Périgueux, ont permis au Comité de mener à bien, sans trop de difficultés, les diverses parties du programme qu'il avait conçu.

C'est, tout d'abord, la réception à l'Hôtel de Ville, que la Municipalité voudrait, ce soir, si avenante, qu'un souvenir durable en restât dans l'esprit de ses invités. Ce sont, ensuite, les mesures prises pour la visite de notre beau Musée, dont les riches collections préhistoriques et archéologiques, si intelligemment mises en lumière par leur conservateur, M. le marquis de Fayolle, et son adjoint, M. Féaux, auront, je l'espère, le don de retenir votre attention. Ce sont, enfin, les dispositions adoptées

pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, les visites et les excursions projetées dans notre ville et dans ses environs : Chancelade, Brantôme, Bourdeilles, les Eyzies et le Moustier ; visites et excursions qui, outre l'intérêt scientifique, préhistorique, géologique et archéologique qu'elles présenteront, vous procureront, par surcroît, les plus attrayantes promenades dans nos vallées si pittoresques et si riantes de l'Isle, de la Dronne, et de la Vézère.

Un Congrès tel que le vôtre, Messieurs, n'aura pas seulement pour résultats une connaissance plus raisonnée et plus complète des problèmes troublants que vont soulever, au cours de vos réunions, les découvertes retentissantes des peintures et des dessins gravés sur les parois de nos grottes, dont vous avez été le précurseur, Monsieur le Président, je suis heureux de le proclamer ; il aura encore pour effet d'apporter à notre commerce local une aide, dont il vous saura gré, et nous permet d'espérer l'ébauche d'un courant d'excursions, dont tout notre Périgord tirera certainement avantage. N'est-il pas permis, en effet, de supposer que, après avoir parcouru notre pays, apprécié son doux climat, ses beautés naturelles et celles qu'y ajoutèrent successivement nos ancêtres, depuis les âges lointains où l'homme quaternaire l'habitait jusqu'à nos jours, vous en conserverez non seulement le souvenir, mais que vous contribuerez encore, par les descriptions que vous en ferez, à accentuer, par ce temps de tourisme qu'est le nôtre, ce courant d'excursions auquel j'ai fait allusion ?

Mais ce n'est pas tout et j'espère que, au cours de votre trop rapide visite, vous laisserez généreusement tomber une semence qui germera et produira ce qui nous manque quelque peu encore — car pourquoi ne pas avouer nos défauts — certaines créations, qui permettront à votre science si attrayante de faire chez nous et par nous le pas en avant qu'elle n'a, jusqu'à ce jour, que bien timidement osé tenter. Et ce manque d'initiative ne vous surprendra plus, lorsque je vous aurai fait connaître que l'indigène, dans nos régions, habitué à la lente allure de ses bœufs, à la longue germination du grain de blé qu'il a semé, conçoit généralement à l'unisson et n'admet encore que difficilement une transformation rapide de bien des vieilleries tombées ailleurs en désuétude. Vous êtes l'âme de la coalition nouvelle ; vous nous donnez, par votre présence, le coup de fouet qui nous est si nécessaire pour stimuler notre zèle. Je souhaite que la poussée qui en résultera soit féconde en heureux résultats.

Votre Congrès, Messieurs, aura donc pour effet d'ouvrir des horizons nouveaux à notre commerce périgourdin et, aussi, de favoriser la fondation d'un centre d'attraction scientifique, dont le rattachement au vôtre me paraît désirable. Ce sont là de ces riches aubaines qui ne peuvent que rallier tous les suffrages et vous valoir notre vive gratitude.

En résumé, la ville de Périgueux vous est reconnaissante, Messieurs les Congressistes, d'avoir bien voulu, sur la proposition de votre Président, M. Emile Rivière, mon ami, choisir notre ville pour tenir les premières assises du Congrès préhistorique de France.

Il ne vous a pas échappé que le Périgord, terre classique de la préhis-

toire et, après certaines découvertes récentes, devenu — ne m'en veuillez pas trop de ce qui vous paraîtra, peut-être, un excès de patriotisme — le berceau de l'art français, le noyau d'où sont sortis nos artistes modernes, peintres et sculpteurs, enfin le centre de la civilisation aux temps préhistoriques, c'est-à-dire à des époques si lointaines que nous n'en avons encore qu'une notion vague et incertaine, pouvait être avantageusement parcouru par vous. Outre, en effet, les intéressantes constatations qui seront la résultante de vos excursions, si bien combinées par votre Secrétaire-général, M. le Dr Marcel Baudouin, vous aurez la possibilité de mieux connaître et apprécier quelques-uns des coins les plus pittoresques et charmants de notre douce France. Vous appellerez de nouveau sur notre pays, heureux de vous faire fête, l'attention bienveillante de tous ceux qui vous approcheront; vous le mettrez davantage en valeur, et ainsi seront réalisés nos vœux : le vôtre tendant à élargir le cycle de vos connaissances scientifiques; le nôtre, de voir ajouter un fleuron de plus à la couronne qu'ont déjà tressée en son honneur les illustrations savantes de toutes les époques.

Ce discours est accueilli par de chaleureux applaudissements.

M. Émile RIVIÈRE, Directeur de Laboratoire au Collège de France, Président du Comité d'Organisation du Congrès, prend alors la parole en ces termes :

MONSIEUR LE MAIRE,
MESDAMES,
MESSIEURS,

C'est un grand honneur qui m'est fait de présider, en ce jour, l'inauguration des Congrès préhistoriques de France, en l'absence de M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts, qu'un engagement imprévu empêche, à son vif regret, comme il a bien voulu me l'écrire, d'assister à cette cérémonie; c'est un grand honneur pour moi de présider la séance d'ouverture de leur première session.

M. le Sous-Secrétaire d'État en avait, depuis longtemps, accepté la Présidence d'Honneur; au nom du Comité d'organisation, je tiens à l'en remercier. Son haut patronage est, de notre œuvre, la plus heureuse consécration que notre ambition pouvait souhaiter. Il nous est un précieux témoignage de l'intérêt tout particulier que le Gouvernement français veut bien porter aux savantes études auxquelles la Société préhistorique de France, fondatrice de nos Congrès, se consacre exclusivement, avec l'ardeur juvénile dont elle donne chaque jour des preuves nouvelles.

Je prie Monsieur le Préfet de la Dordogne de vouloir bien être notre interprète auprès du Gouvernement, en lui transmettant l'expression de notre reconnaissance.

Je remercie aussi en votre personne, Monsieur le Maire, dont les souhaits de bienvenue nous touchent vivement, la Municipalité de Périgueux,

si cruellement éprouvée, en ces derniers jours, par la mort de son premier Magistrat. Au lieu de la cordiale poignée de main que j'espérais lui donner en ce jour, je ne puis, à l'heure actuelle, que saluer sa mémoire d'un souvenir ému. Je ne saurais oublier l'accueil que je recevais, au mois de novembre dernier, de M. Fougeyrollas, lorsque je venais l'entretenir du projet que j'avais conçu et que la Société préhistorique avait immédiatement adopté — je peux dire par acclamation — le projet de choisir la ville de Périgueux pour les assises de son premier Congrès. C'est avec un véritable enthousiasme que votre regretté prédécesseur, Monsieur le Maire, avait accepté d'en être le promoteur auprès du Conseil municipal, m'assurant par avance de l'unanimité de ses membres, dans le concours moral et financier qu'il lui demandait et que la Ville, me disait-il, n'hésiterait certainement pas à nous accorder.

Ce double concours, Messieurs du Conseil, vous nous l'avez généreusement donné; nous vous en sommes profondément reconnaissants.

Nous l'avons reçu également de vous, Messieurs les Conseillers généraux; mon devoir, devoir agréable entre tous, est de vous en remercier aussi.

Enfin, grâce aussi aux efforts du Comité local, présidé par M. Féaux, Conservateur-adjoint de votre beau Musée, grâce au dévouement de son aimable Secrétaire, M. Charles Aublant, qui ne s'est épargné ni peines, ni démarches, pour assurer, de son côté, la réussite, dans votre ville, de nos réunions, nous avons le légitime orgueil, pour le premier Congrès préhistorique de France, *d'un succès sans précédent*. Veuillez en recevoir, Messieurs, l'expression de notre vive gratitude.

Quant à la Presse, à laquelle, Membre de l'Association des Journalistes parisiens, je m'honore d'appartenir depuis plus de trente ans, à la presse plus particulièrement locale et régionale, qu'il serait injuste d'oublier, nous lui devons aussi une part importante dans le succès de notre œuvre; nous devons à son active et aimable propagande le recrutement de nombre de Congressistes; aussi, est-ce au double titre de Président du Comité d'organisation et de Confrère, comme Rédacteur scientifique dans maints journaux de la France et de l'Étranger, que je lui adresse ici mes meilleurs remerciements.

Pour une science aussi spéciale, aussi jeune encore, relativement parlant tout au moins, réunir dans une première session *trois cents adhésions*, soit comme Membres titulaires, soit comme Membres adhérents, est, je le répète, un succès sans précédent. Non seulement, de toutes les parties de la France, chacun s'est empressé de répondre à notre appel, mais bien que notre Congrès fût, de par son titre même, un Congrès national, nombre de savants étrangers, tenant à être des nôtres, nous ont fait l'honneur de leur précieuse adhésion. Au nom de tous, je leur adresse nos plus vifs et nos plus sincères remerciements. Soyez les bienvenus, Messieurs; vous ne trouverez parmi nous que des amis; vous y rencontrerez aussi de fervents disciples, heureux de s'ins-

truire, par vos découvertes, de faits qu'ils ignorent peut-être encore ou qu'ils ne connaissent qu'imparfaitement.

Si nous avons tous, au fond du cœur, l'amour du sol qui nous vit naître, nous savons tous aussi que la Science est une, qu'elle n'a pas de patrie, ou plutôt que sa véritable patrie est l'univers. Aussi professons-nous une affection véritable pour nos confrères étrangers, à quelque nation qu'ils appartiennent, désireux d'avoir avec tous, sans exception, les plus cordiales relations.

Qu'il nous soit enfin permis de vous saluer aussi, Mesdames, d'un respectueux hommage, Vous, dont la gracieuse présence parmi nous ne peut que répandre un charme tout particulier sur nos réunions extra-scientifiques, sur nos excursions, auxquelles nous serons heureux de vous voir prendre part. Nous nous efforcerons, Mesdames, de vous les rendre aussi faciles, aussi agréables que possible, désireux que vous emportiez des Congrès préhistoriques de France, aujourd'hui fondés, le meilleur souvenir.

II

Je vous disais donc, Mesdames, Messieurs, que la Préhistoire est une science bien jeune encore. Que sont, en effet, un demi-siècle, un siècle même, dans la nuit des temps? Et, si nous ne pouvons dire qu'elle soit née dans votre beau département, Monsieur le Maire, nous avons le droit d'affirmer que le Périgord fut un de ses berceaux les plus célèbres. Il la vit rapidement grandir, heureusement se développer sous la pioche et la plume de nos devanciers, fouillant le sol, en décrivant les trésors mis à découvert.

Votre Périgord, Messieurs, n'est-il pas sa terre classique par excellence? N'a-t-il pas, en grande partie, servi de base à la classification des âges préhistoriques, créée par mon illustre maître, Gabriel de Mortillet? C'est pourquoi je l'avais proposé pour être le siège de notre premier Congrès. C'est aussi un peu par reconnaissance pour les découvertes que, depuis dix-huit ans, depuis 1887, j'ai eu l'heureuse fortune d'y faire, chaque année, pour ainsi dire, pour celles dont j'ai eu le bonheur d'être le précurseur, permettez-moi de le dire, sans vouloir diminuer en rien le mérite de ceux que j'ai précédés. Votre Périgord est devenu peu à peu ma patrie d'adoption... tout au moins scientifique; et, en ce jour surtout, je n'ai pas le droit de l'oublier.

Quelle terre plus riche que la vôtre en gisements célèbres de toutes les époques de la préhistoire, du paléolithique le plus reculé au néolithique le plus récent, voire même à l'âge du bronze? Quelles richesses scientifiques plus belles la pioche ou le crochet de l'explorateur ont mises à découvert et qui sont venues enrichir non seulement nos propres Musées, où elles font l'admiration de tous, mais encore les Musées étrangers, où elles sont non moins appréciées? A quelles plus belles publications, à quels plus importants mémoires — rapports ou notices scientifiques — n'ont-elles pas donné lieu?

Et si, à ce sujet, j'ai quelque regret, permettez-moi de l'exprimer en ce jour une fois de plus : c'est qu'un travail d'ensemble, un travail français, n'ait jamais été entrepris au plus grand profit de la science, travail qui, chacun ayant la liberté d'y exposer ses découvertes, selon sa manière de voir, en toute indépendance, eût été un monument élevé à la Préhistoire de la Dordogne. C'eût été une de ces œuvres dont l'Étranger nous donne l'exemple de temps à autre, exemple d'union scientifique que nous aurions, sous différents points de vue, grand avantage à suivre, au lieu de nous diviser parfois dans des rivalités d'amour-propre, toujours nuisibles aux véritables progrès d'une science, quelle qu'elle soit, aux progrès surtout d'une science nouvelle. Souvenons-nous que *l'union fait la force*, selon la devise, toujours vraie, de notre plus proche voisine, de la nation dont je salue ici avec joie les savants, nos collègues en ces jours de Congrès.

Il serait bien long pour vous, Mesdames et Messieurs, de vous énumérer ici tous les gisements préhistoriques de la Dordogne; ce n'est pas non plus le lieu ni le moment de dire tous les mémoires, notices et notes auxquels ils ont donné lieu; leur nomenclature trouvera mieux sa place dans nos travaux de session. Je me bornerai, si vous le voulez bien, à citer seulement, devant vous, les plus importants gisements, ceux qui ont fourni à la science les plus intéressantes, les plus curieuses trouvailles, sans distinction d'arrondissement, en les classant d'après leur rang d'ancienneté dans l'humanité primitive, et sans entrer cependant ici dans des subdivisions trop spéciales pour une séance comme celle d'aujourd'hui. Je me bornerai, dis-je, à citer les gisements, grottes et cavernes, abris-sous-roche, stations ou ateliers, dolmens ou autres, qui ont rendu à jamais célèbre entre tous votre beau pays, la Dordogne préhistorique. Mais je ne parlerai que des grandes divisions de la Préhistoire, divisions basées à la fois : sur la Géologie qui les groupe d'après l'âge des terrains; sur la Paléontologie qui les répartit d'après la faune qu'on y rencontre, d'après la flore aussi, faune et flore qui caractérisent des époques climatiques généralement bien distinctes; sur l'Archéologie, c'est-à-dire sur l'industrie de l'homme primitif, qui varie également avec les périodes de chacun des âges, qu'il s'agisse de la pierre ou des métaux; enfin, sur l'Anthropologie, d'après la race à laquelle appartient l'homme de ces diverses époques.

Tout d'abord nous devons écarter l'homme tertiaire, dont, jusqu'à ce jour, on n'a pas rencontré encore, dans votre département, la moindre trace, que je sache, soit de son industrie, soit de lui-même. De même, il n'y a jamais été recueilli le moindre reste d'un *Pithecus* quelconque.

Mais le quaternaire ancien, représenté par ce que nous appelons le *coup-de-poing*, *chelléen* ou *acheuléen*, s'est trouvé en grand nombre, soit à la surface du sol, à la porte même de Périgueux, sur les hauteurs d'Ecorneboeuf, soit dans la sablière de Chabanas, à Tréllissac, c'est-à-dire à 4 kilomètres à peine d'ici. Nous nous trouvons aussi en plein *acheuléen* dans les arrondissements de Sarlat et de Bergerac, un peu au Moustier, beaucoup à Combe-Capelle, commune de Saint-Avit-

le-Sénieur, station qui, de cet âge primitif, si je ne me trompe, fut une des premières fouillées dans la Dordogne.

Puis vient le *Chelléo-moustérien*, dont la station la plus remarquable nous paraît être celle de la Micoque, non loin des bords de la Vézère, dans la commune de Tayac-les-Eyzies, station qui tient à la fois de la période qui la précède, le chelléen, et de celle qui la suit immédiatement, le moustérien, les reliant l'une à l'autre, sans transition pour ainsi dire.

Nous passons ensuite à l'époque *moustérienne*, qui tire son nom de la localité classique du Moustier, célèbre par son industrie, par ses pointes en silex d'une forme spéciale, d'une taille toujours la même, qui lui appartient en propre, caractérisant ainsi une date véritable au milieu des temps préhistoriques, date qui répond aussi à un âge de notre globe. A cet âge, en effet, la terre, non encore refroidie, est occupée par une faune différente de celle qui l'a précédée, différente aussi de celle qui va la suivre immédiatement, une faune, enfin, à laquelle un climat assez doux permet de vivre sous nos latitudes.

Comme époque moustérienne, j'indiquerai, après le gisement du Moustier, commune de Peyzac-de-Montignac, ceux de Combe-Granal, de la Balutie, et les foyers inférieurs de la grotte de la Mouthe, dans l'arrondissement de Sarlat; ceux de Combe-Capelle et de Saint-Sulpice d'Eymet, dans celui de Bergerac; la station de Fieux, dans l'arrondissement de Nontron.

Au *Moustérien*, succède le *Solutréen*, caractérisé surtout au point de vue de l'industrie du silex, par ses pointes à cran et par ses belles pointes taillées en feuille de laurier, remarquablement travaillées sur leurs deux faces et sur les bords. Le gisement le plus curieux sous ce rapport, dans la Dordogne, est bien celui de Laugerie-Haute, dans la commune des Eyzies, et le plus remarquable, celui de Jean-Blanc, dans la commune de Bourniquel, qui a donné des pièces, que je ne crois pas exagérer, en les taxant de merveilleuses. Les grottes d'Excideuil, de la Mouthe, de Liveyre, Rey, l'abri-sous-roche de Badegoules ou Badegols, ont fourni également de superbes échantillons.

Quant à l'époque qui fait suite, une des grandes époques dans la vie de l'homme primitif, de l'homme quaternaire, l'époque *magdalénienne*, elle est bien caractérisée, au point de vue climatérique, par un grand refroidissement, par suite, au point de vue de la faune, par des espèces animales appropriées à la température, telles par exemple que le Mammouth, et parmi lesquelles le Renne prédomine, le Renne que nous ne trouvons plus aujourd'hui que sous des latitudes froides. Elle est également caractérisée, sous le rapport de la flore, par des espèces végétales, dont un certain nombre se rencontrent dans les terrains miocènes du Groënland, telles par exemple que certains Hêtres (*Fagus dentata*), et certains Noisetiers (*Corylus Mac Quarrii*), qui ne pourraient vivre aujourd'hui sous votre climat, alors qu'elles y florissaient à l'époque dont je parle ici, et dont j'ai trouvé l'empreinte des feuilles dans les foyers de la grotte de la Gaubert ou de la Source (Tayac-les-Eyzies), en 1896.

Le *Magdalénien* tire son nom de la station ou abri-sous-roche de la Madeleine, station classique aussi et bien connue de tous les préhistoriens. Ici le beau travail du silex, qui caractérise la période précédente, a complètement disparu; ce ne sont plus ces belles pointes de jadis, mais des lames, plus ou moins grandes, peu ou point retouchées. Avec elles, l'industrie de l'os, du bois de Renne et de l'ivoire travaillés, qui a commencé à apparaître à l'époque solutréenne, prend un grand développement, ainsi que, *chez l'homme*, le goût de la parure. Je dis : chez l'homme et non chez la femme, dont la grâce n'en a nul besoin pour plaire. Dans toutes les découvertes, faites jusqu'à présent, de restes humains, c'est sur l'homme seul, en effet, que nous trouvons colliers et bracelets de dents d'animaux et de coquillages marins, témoins les hommes magdaléniens des grottes de Menton (Italie), dont le premier, découvert en 1872, à la même époque que l'homme écrasé de Laugerie, figure dans les galeries d'Anthropologie du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Atteignant bien vite son apogée, cette industrie revêt, tout de suite pour ainsi dire, un caractère véritablement artistique, non seulement par le fini de la pièce, arme ou outil, mais encore et surtout par son ornementation, par la gravure, voire même par la sculpture qui la décore parfois. Ce sont des figurations, par le burin de pierre, des animaux (Mammouth, Renne, Equidés, Bovidés, Poissons divers, etc.), contemporains de l'homme magdalénien, qui se plaît dans ces reproductions; ce sont des figurations de l'homme lui-même. Qui ne connaît, en effet, la *Vénus impudique* et le *Chasseur d'Aurochs* de Laugerie-Basse, la *Femme de Cro-Magnon*, l'une des dernières gravures de ce genre qui ait été trouvée. Elle appartient au Musée de votre ville, si bien réorganisé par ses dévoués conservateurs : le marquis de Fayolle et M. Féaux.

Ce sont enfin, découvertes relativement récentes, les si curieuses gravures de la grotte de la Mouthe, signalées pour la première fois en 1895, celles de la grotte des Combarelles en 1901, grottes que vous visiterez samedi prochain, de Bernifal en 1902, de Teyjat et la Calévie en 1903, enfin de la Grèze, l'année dernière; puis les gravures et peintures non moins intéressantes de Font-de-Gaume, dont la découverte remonte à 1901. Quelques peintures se retrouvent aussi dans la grotte de la Mouthe, les premières connues dans le département de la Dordogne.

Pour en revenir aux stations magdaléniennes, nous citerons, en outre des grottes à gravures et peintures ci-dessus, celles de Raymondien et de Tréllissac, dans l'arrondissement de Périgueux; des Eyzies, de Gorge-d'Enfer, Laugerie-Basse, Cro-Magnon, de Liveyre (couche supérieure), dans l'arrondissement de Sarlat; l'abri des Soucis dans celui de Bergerac; enfin les grottes de Saint-Front et de Lacaud dans celui de Nontron.

Si, quittant maintenant cette grande époque quaternaire, géologiquement parlant, qui comprend les premiers âges de l'homme primitif,

cette époque que l'Archéologie appelle paléolithique ou de la pierre taillée, nous passons aux deux périodes suivantes : l'âge de la pierre polie ou période dite néolithique et l'âge du bronze, force nous est de reconnaître que, si les découvertes qui s'y rapportent ne sont pas rares, leur étude néanmoins laisse un peu à désirer, nos prédécesseurs et nos contemporains, émerveillés par les richesses des temps plus anciens, s'étant consacrés presque exclusivement à ces dernières recherches.

Cependant, en parcourant les inventaires des monuments des périodes préhistoriques les plus récentes, nous constatons que le nombre des menhirs, dont l'existence a été signalée dans la Dordogne, s'élève à 24, d'après la statistique de M. Adrien de Mortillet, et celui des dolmens à 110. Je vous citerai, parmi ces derniers, celui de *Jambe-Grosse*, et la *Pierre-levée* de Brantôme, que nous devons visiter vendredi prochain, dans notre première excursion, et le dolmen des *Clotes*, dans le canton de Saint-Cyprien.

Quant aux explorateurs à qui nous devons les belles découvertes qui ont rendu à tout jamais célèbre la Dordogne préhistorique, permettez-moi de ne citer que le nom de ceux qui ne sont plus, le nom des savants dont nous ne saurions, sans ingratitude, laisser dans l'ombre la mémoire justement renommée par leurs travaux. Je dis : le nom de ceux qui ne sont plus, les vivants étant parfois un peu jaloux les uns des autres, — qui ne l'est, peut-être, plus ou moins, en ce monde? — je craindrais d'en omettre, partant de les froisser : ce qui serait bien involontaire, je peux l'affirmer.

Ce sont tout d'abord vos compatriotes, le Dr Galy et Michel Hardy, puis Jouannet, le vicomte Alexis de Gourgues, de Murceins, le Dr Parrot, le marquis de Vibraye, Edouard Lartet et Henry Christy dont les noms sont inséparables, enfin notre dernier mort, Elie Massénat.

Il est aussi, dans ce nécrologe, un nom que je me reprocherais d'oublier, celui de l'instituteur de Beauregard, Tabanou. Victime de sa passion pour les belles collections préhistoriques, il est mort il y a deux ans, jeune encore, écrasé par un bloc de rocher, tandis qu'il fouillait avec ardeur, mais un peu imprudemment, la belle station solutréenne de Badegoules, non loin de Terrasson!

Sur cet hommage bien dû à nos devanciers dans la carrière, je m'arrête, regrettant, Mesdames, Messieurs, de vous avoir retenus aussi longtemps. Mais la Préhistoire de la Dordogne — dont l'histoire s'imposait à votre Président — est si riche en documents de toutes sortes qu'elle sera peut-être ma meilleure excuse des longueurs que j'aurais voulu vous éviter, tout en cherchant à rendre mon sujet le moins aride possible.

Ce discours est fréquemment interrompu par des applaudissements très nourris.

*
* *

M. le Dr Marcel BAUDOUIN, Secrétaire-général de la *Société Préhistorique de France*, Chargé de missions préhistoriques, Secr-

taire-général du Comité d'organisation du Congrès, prend à son tour la parole.

MESDAMES, MESSIEURS,

Malgré les augures, qui nous furent, au début du moins, assez peu favorables, la Première Session des Congrès préhistoriques de France s'annonce, ainsi que vient de le faire remarquer M. le Président, comme un succès manifeste.

Et le Secrétaire-général du Comité d'organisation a certainement le droit, lui aussi, laissant de côté toute modestie, de le constater. Qui plus est, il a même le devoir, d'ailleurs très agréable à remplir, de le déclarer publiquement dans cette enceinte.

Chacun doit le reconnaître, les chiffres ayant une éloquence spéciale, le résultat obtenu a dépassé notablement nos propres espérances; et c'est avec une joie véritable et une émotion réelle que le porte-parole officiel du Comité souligne, à Périgueux, un tel empressement à venir se ranger autour de la bannière de la Science préhistorique.

A l'heure présente, en effet, Messieurs, nous sommes 297 membres inscrits, avec 250 titulaires, dont 21 étrangers, et 47 adhérents. C'est là, n'est-il pas vrai, un nombre fort respectable, voire même un peu étonnant, pour une tentative jusqu'à présent unique en son genre!

Ce point capital bien établi, il me faut tout de suite montrer comment le Comité d'organisation a pu mener à bien une entreprise aussi nouvelle et aussi hardie et exposer, dans ses détails, l'œuvre qui a été accomplie. Aussi bien est-ce une tâche qu'il m'est facile de remplir, car le rôle de votre Secrétaire-général n'a été, en l'espèce, que tout à fait secondaire et, par la force des choses, aussi effacé qu'il le méritait.

Préhistorien encore jeune, malgré une expérience déjà vieille des initiatives et des réunions de cette sorte, je n'ai eu qu'à laisser agir, à distance, l'influence très justifiée, et d'autant plus bienfaisante, d'un Président hors pair, savant universellement apprécié dans le monde des pionniers de la Préhistoire; je n'ai eu, qu'on me pardonne cette expression si claire en l'espèce, qu'à emboîter le pas derrière un chef de file, admirablement renseigné sur les détails de notre champ de bataille, un peu broussailleux pour un homme comme moi, derrière un maître d'une compétence reconnue de tous, et d'un zèle au-dessus de tous les commentaires et surtout de tous les éloges d'un secrétaire, même très averti.

Certes, l'initiative de ce Congrès a été prise par la Société préhistorique de France, pour laquelle je puis dire, moins que tout autre, que la valeur n'attend pas le nombre des années, mais qui a déjà prouvé, dans d'autres domaines, une vitalité et une énergie du meilleur aloi. Certes, avec M. Émile Rivière, son Président d'alors, acclamé plus tard, à la fin de son mandat, Président-fondateur de la Société, j'ai défendu de mon mieux, dès le 1^{er} juin 1904, l'idée des Congrès préhistoriques natio-

naux et régionaux, en champion déjà blanchi sous le harnais de toute décentralisation scientifique et administrative. Mais je dois reconnaître, dès maintenant, que l'âme de nos réunions préparatoires, que le véritable organisateur de la victoire a été, en réalité, le Président de votre Comité d'organisation, toujours si actif malgré ses fatigues, toujours si dévoué malgré les années.

Et je vous demande, Messieurs et honorés Collègues, avant de me laisser aller plus loin, de vouloir bien lui témoigner immédiatement combien nous lui sommes tous reconnaissants d'avoir consacré depuis un an tout son temps, tout son travail et même, le dirais-je, un peu de sa santé, au triomphe de la cause qui nous est si chère !

* * *

Les études préhistoriques prenant chaque jour une importance de plus en plus grande et le nombre de leurs adeptes, archéologues, anthropologistes, folkloristes, géologues et paléontologistes, augmentant chaque année, déclarions-nous dans la première Circulaire qui annonçait le Congrès, la Société préhistorique de France, sur la proposition de son président et de son trésorier d'alors décida de s'efforcer de réunir en un Congrès annuel, qui se tiendrait dans telle ou telle région de la France, non seulement ses membres, mais encore tous ceux, français ou étrangers, qui s'intéressent aux questions de la Préhistoire. — On était alors au milieu de 1904 !

Après des démarches, indispensables et multiples, dont il est aujourd'hui facile d'apprécier la portée et les difficultés et dont le succès doit rejaillir sur qui de droit, M. Emile Rivière sut faire agréer d'emblée par la Municipalité de Périgueux l'idée de notre premier Congrès dans le chef-lieu de la Dordogne, département tout désigné pour une réunion de cette nature, en raison du nombre, de la richesse, et de la haute valeur scientifique de ses gisements préhistoriques.

Fort de cet appui, la Société préhistorique de France se chargea d'assurer la constitution d'un Comité d'organisation pour répondre à l'accueil empressé fait à son président par le regretté maire de Périgueux, M. Fougeyrollas. Vous connaissez, grâce aux Circulaires qui vous ont été successivement adressées, la constitution de ce Comité, auquel la Société préhistorique de France abandonna tout de suite, et sans crainte pour l'avenir, l'organisation matérielle du Congrès. Toutes les personnalités marquantes du monde des Préhistoriens furent appelées à en faire partie. On s'adressa, sans distinction d'écoles, à tous les maîtres susceptibles de faire rejaillir sur notre Assemblée un peu de l'éclat, demeuré toujours très vif, de leurs travaux déjà anciens, à tous les travailleurs expérimentés, enthousiastes et ardents, susceptibles de se bien comporter à la peine comme à l'honneur, à tous les jeunes, qui, flattés, n'ont marchandé en l'espèce ni leur temps, ni leurs démarches, et qui ont abouti au résultat que vous savez.

Certes, il y a eu beaucoup d'appelés à cette occasion; et, si nous avons eu cependant quelques défections notoires parmi ceux qui auraient pu être nos élus, ces derniers ne doivent s'en prendre qu'à leur

indifférence momentanée pour une manifestation qui, évidemment, à ses débuts, ne promettait pas encore ce qu'elle a tenu.

L'avenir a prouvé que nous n'avions pas trop présumé de nos forces et que les fruits les plus délicats dépassent parfois les maigres promesses des plus modestes fleurs. Aussi sommes-nous convaincu que ceux qui ont désiré nous ignorer fin 1904 seront bientôt des nôtres, peut être dès fin 1905, et cela pour ne jamais nous quitter ! Fiers, à bon droit, d'un succès de si bon aloi, nous les accueillerons alors, comme nous l'aurions fait autrefois, c'est-à-dire les bras ouverts, mais la tête haute.

* * *

Dès que ce Comité fut sur pied, la Société préhistorique de France s'effaça totalement devant lui, comme c'était son devoir. Aujourd'hui, elle est pleinement satisfaite d'avoir placé en de telles mains la direction de son œuvre, d'avoir confié une mission aussi délicate à une réunion d'hommes dévoués à ses intérêts, et est heureuse de la voir remplie d'une façon aussi satisfaisante pour tous.

Mais elle entend n'abandonner jamais une progéniture aussi aimée, aussi pleine d'avenir. Aussi a-t-elle résolu de ne pas laisser au hasard le soin de décider plus tard d'une institution qui s'annonce si bien et qui fait prévoir une longue et fructueuse carrière. Elle veillera donc, avec un véritable amour maternel, sur les destinées ultérieures des futurs Congrès préhistoriques de France.

* * *

Un des premiers points dont eut à s'occuper, après son organisation complète, le Comité du Congrès de 1905, fut l'élaboration d'un Règlement intérieur devant s'appliquer à toutes les réunions à venir, comme à celle de Périgueux.

Dès les premières séances, les différents articles de ce règlement furent étudiés avec un soin jaloux, longuement discutés et, finalement, votés presque toujours à l'unanimité des membres présents.

Vous en avez reçu récemment le texte définitif. Il devra servir de bases fondamentales à toutes nos sessions.

Certes, nous n'avons pas la prétention de croire que nous avons fait là une œuvre parfaite, qu'il doit s'agir là de règles établies *ne varietur*. Rien de ce qui est humain, comme rien de ce qui vit, n'est en effet, immuable ! Mais nous pouvons déclarer que l'esprit de liberté le plus pur a toujours présidé à la rédaction de ces premiers statuts. Ils sont évidemment perfectibles. Toutefois, les Congrès ont le plus vif intérêt, s'ils veulent éviter des discordes inutiles ou néfastes, et toujours possibles même entre gens de science, à rester dans la voie, large et prudente, qu'à suivie jusqu'à présent votre Comité d'organisation.

* * *

Il me faut dire maintenant quelques mots du programme du Congrès et justifier le choix des grandes questions qui ont été mises à l'ordre du jour.

Comme nous allions en Périgord, comme certaines découvertes récentes d'un très haut intérêt scientifique ont été faites, ces temps derniers, dans les cavernes de cette région, votre Comité a pensé qu'un sujet s'imposait tout d'abord : *la détermination de l'âge des peintures et des gravures des grottes paléolithiques*. Je n'ai pas à souligner l'importance considérable de ces traces si nettes et si curieuses qui nous fournissent des données très circonstanciées sur la faune quaternaire, sur la forme extérieure d'animaux d'espèces disparues, sur les talents artistiques des hommes qui ont esquissé ces dessins ; mais qu'il me soit permis au moins de répéter, après tant d'autres, que le Périgord doit être heureux de pouvoir montrer au monde de tels trésors. Qui plus est, il se doit à lui-même de les protéger, coûte que coûte, contre les actes de vandalisme de toute sorte auxquels ils sont sans cesse exposés ; et j'ajoute, certain d'être entendu en haut lieu, que la France entière ne peut laisser sans défense efficace des monuments aussi précieux pour l'histoire primitive de l'humanité et des premiers artistes français.

Puisque nous sommes, pour les Beaux-Arts, la première nation du monde, il est indispensable que nous conservions intactes le plus possible de ces premières ébauches, qui sont loin d'être banales !

Une autre question a été retenue par le Comité, de façon à permettre aux préhistoriens locaux de faire connaître leurs trouvailles dans une voie toute différente, et de manière à provoquer certaines recherches, un peu laissées de côté en cette contrée, trop hypnotisée par l'abondance de ses gisements paléolithiques : c'est l'étude des *stations néolithiques du Périgord et des régions voisines*. Malheureusement, notre appel, jusqu'à présent du moins, n'a pas, sur ce sujet, été aussi bien entendu que pour la question précédente ; et peu d'orateurs sont inscrits pour parler sur une telle matière. Souhaitons qu'au cours des séances cette petite lacune soit comblée par nos collègues de Périgueux et des environs, car l'époque de la pierre polie ne saurait être que fort intéressante sur les plateaux qui domine des abris sous roches si pittoresques et si riches.

Bien entendu, nombre d'autres communications — au moins une quarantaine ! — sont à l'ordre du jour de nos travaux ; elles sont toutes relatives à des fouilles récentes et partant inédites ; et leur intérêt seul suffirait à justifier une réunion comme celle-ci. Je ne veux pas citer les titres, même des principales, pour ne pas déflorer nos programmes ; mais qu'on me laisse déclarer à l'avance que quelques-unes paraissent devoir être assez sensationnelles.

* * *

Le but principal d'un Congrès comme celui d'aujourd'hui est surtout d'amener sur le terrain même, un terrain qui doit toujours être choisi éminemment propice d'ailleurs, les amateurs de Préhistoire, désirant voir de leurs yeux les lieux célèbres où les découvertes les plus caractéristiques ont été faites ; les stations qui ont permis les bases de la science que nous cultivons ; les monuments les plus typiques des civilisations antéhistoriques.

Ici, dans la Dordogne, nous étions en pays privilégié à ce point de vue, puisque le Périgord est la terre classique par excellence pour de telles visites. Aussi les excursions à faire étaient-elles des plus importantes à préparer et ont-elles été étudiées avec une grande attention par votre Comité.

Nous avons pensé que, pour faire bien et pour vous être réellement utile, il ne fallait pas trop entreprendre ; que, pour ne pas rebuter le grand public qui s'intéresse à nos recherches, il était indispensable de se limiter à quelques excursions bien choisies.

Aussi nous sommes-nous bornés à préparer une tournée archéologique complète, mais facile, à Périgueux, et dans les environs immédiats de la ville ; une excursion préhistorique intéressante à Chancelade et à Brantome ; et la visite qui s'imposait dans toute la région des Eyzies.

Vous trouverez des données très suffisantes pour ces excursions principales dans les différents programmes qu'a rédigés à votre intention le Bureau du Comité local, chargé de ce pénible travail. Son Secrétaire, M. Ch. Aublant, a mis tant de zèle à seconder sur ce point votre Secrétaire-général, retenu à Paris, que vous me pardonnerez de lui adresser publiquement à mon tour tous mes remerciements pour son enthousiasme, et toutes mes félicitations pour la parfaite organisation à laquelle il a abouti.

Certes, nous aurions pu faire davantage, suivant en cela les idées qui nous étaient suggérées par plusieurs collègues ; certes, on aurait pu se rendre aussi dans d'autres parties de la Dordogne, et même dans des contrées voisines, où des grottes fort curieuses ont été signalées. Mais votre Comité a voulu *vous* laisser un peu d'initiative et de liberté et le choix des visites complémentaires à faire après le Congrès. Craignant de trop embrasser, il a préféré ne se charger que de la besogne indispensable, que de celle qu'il était sûr de mener à bien sans vous entraîner dans la voie de dépenses trop élevées.

*
* *

En terminant, j'ai à m'acquitter encore, comme Secrétaire-général du Comité, d'autres devoirs. L'un d'eux est particulièrement agréable au professionnel du journalisme que je suis. C'est celui de remercier tous les journaux de Paris et de la région, qui ont secondé nos efforts avec la plus parfaite courtoisie ; et je me permets de citer plus particulièrement les trois journaux du département : *l'Avenir de la Dordogne*, le *Combat périgourdin*, et le *Journal de la Dordogne*.

Je ne dois pas oublier les grands quotidiens de la capitale, qui nous ont ouvert leurs colonnes, et plus spécialement le *Temps*, les *Débats*, le *Journal*, l'*Echo de Paris*, le *Soleil*, le *XIX^e Siècle*, le *Radical*, le *Rappel*, etc., desquels il faut rapprocher la *Dépêche de Toulouse*, la *Petite Gironde*, la *France du Sud-Ouest*, et les journaux de la Corrèze, etc. De nombreuses revues scientifiques et techniques, telles que *l'Homme préhistorique*, la *Nature*, *l'Intermédiaire des chercheurs et des*

curieux, etc., ont fait de vigoureux appels en notre faveur ; nous leur sommes très reconnaissants d'une aide aussi désintéressée.

Toutes les Compagnies de Chemins de fer français et les Chemins de fer du Périgord ont bien voulu accorder aux membres du Congrès une réduction sur le prix du voyage à Périgueux et des excursions ; permettez que je leur adresse, au nom du Comité, tous nos remerciements.

*
* *

Comme vous le voyez, Messieurs, et comme je le disais dès le début, le rôle de votre Secrétaire-général a toujours été facilité, d'une façon vraiment exceptionnelle, par la franche cordialité qui n'a cessé de régner au sein d'un Comité très uni ; par les conseils avisés d'un Président très dévoué et très sûr du terrain sur lequel il évoluait ; par le concours très efficace qu'il a trouvé à Périgueux dans le Comité local, présidé par M. Féaux. Comme il n'a même pas le mérite d'avoir su vous intéresser au récit, toujours aride, des péripéties de la mise sur pied de cette belle manifestation *préhistorique*, la première de cette sorte, — il a d'ailleurs une excuse toute trouvée : les Comités qui triomphent, comme les peuples heureux, n'ont pas d'histoires intéressantes à conter, — il vous prie de reporter, une fois de plus, les applaudissements d'usage sur le savant éminent et vraiment trop modeste qui est à notre tête, M. Emile Rivière, président du Comité d'organisation.

Si vous tenez toutefois à en ajouter quelques-uns, je vous demande tout particulièrement de les adresser à la *Société préhistorique de France*, qui est la véritable initiatrice de ce Congrès, et que j'ai le grand honneur de représenter aussi à Périgueux, dans cette mémorable séance, séance qui fera date dans l'*Histoire de la Science préhistorique française*.

*
* *

Des applaudissements unanimes *ont souligné* tout particulièrement la péroraison de l'allocution du Secrétaire-général.

La séance a été levée à onze heures et demie.

RÉCEPTION A L'HÔTEL DE VILLE.

A 9 heures du soir, dans les salons de l'Hôtel de Ville, la Municipalité de Périgueux a offert une charmante réception, en l'honneur de MM. les membres du Congrès.

L'assistance était des plus nombreuses; parmi elle, on remarquait un grand nombre de dames, ainsi que la plupart des fonctionnaires de Périgueux et des autorités du département, dont M. le Préfet de la Dordogne et M. Guyeisse, Sous-Préfet de Sarlat.

M. Charles Durand, remplaçant le Maire, a prononcé l'allocution suivante.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES, MESSIEURS,

Il ne m'appartenait pas de vous recevoir, au nom de mes concitoyens, dans l'Hôtel de Ville de Périgueux. C'est à notre Maire regretté, dont le décès prématuré a si douloureusement retenti dans notre ville, que revenait cet honneur, et il s'en faisait une joie vive et sincère. En raison de sa disparition et de l'absence de MM. les Adjointes empêchés, je suis, comme délégué, heureux au possible de recevoir les membres de votre Congrès et d'inaugurer vos savantes réunions.

A ce plaisir s'ajoute toutefois un regret : celui de n'avoir pu donner à cette fête un plus grand éclat, pour la mettre en harmonie avec l'importance de vos délibérations. Vous avez certainement excusé la Municipalité qu'un deuil récent et cruel a mis dans l'impossibilité de faire mieux.

J'adresse donc mes souhaits de bienvenue à tous les Congressistes, à mon ami M. Emile Rivière, leur Président, que depuis de longues années déjà je vois sur la brèche, et surtout à MM. les savants étrangers qui ont bien voulu faire un long voyage pour venir visiter notre ville, ses richesses archéologiques et ses environs.

Je vous salue enfin, Mesdames, vous qui êtes l'ornement de toutes nos soirées et donnerez à ce grave Congrès la note aimable et gracieuse. Je vous prie, au nom de la ville de Périgueux, de vouloir bien accepter le modeste souvenir qu'elle vous offre, suivant un très ancien usage qui, peut-être — je n'oserais pourtant l'affirmer — remonte, lui aussi, à l'époque préhistorique !

Mais les fleurs qui vous sont offertes, elles, sont très jeunes — comme vous, Mesdames — et pareillement fraîches.

Je souhaite qu'elles le restent le plus longtemps possible pour rappeler à vous tous combien fut sincère notre joie de vous recevoir et combien fut grand l'honneur de la ville de Périgueux, quand elle vous offrit une hospitalité que nous avons tous voulue aussi cordiale que courtoise.

M. le Président du Congrès a répondu en ces termes :

MONSIEUR LE MAIRE,

Membres du Congrès préhistorique de France, nous avons tenu à honneur de nous rendre tous à l'invitation que la Municipalité de Périgueux a bien voulu nous adresser, malgré le deuil si douloureux et si récent qui vient de la frapper, deuil auquel nous nous associons tous ici bien sincèrement.

Je suis heureux d'être de nouveau, ce soir, l'interprète de mes Collègues, pour la remercier, en votre personne, Monsieur le Maire, de l'accueil si hospitalier qui nous est fait, de la charmante réception qui nous est donnée, en votre Maison de Ville, et dont chacun de nous ne peut qu'emporter le plus agréable souvenir.

Et, au nom de tous, je porte un toast à la Ville de Périgueux, au Magistrat qui la représente si dignement ici, mon excellent ami, M. Charles Durand, qui a bien voulu rappeler nos bonnes et cordiales relations depuis maintes années; je lève aussi mon verre en votre honneur, Mesdames, que je n'ai garde d'oublier, vous demandant la permission de remercier en votre nom, Mademoiselle Y. Durand, la jeune et aimable distributrice du souvenir qui vient de vous être offert par la Municipalité de Périgueux.

Après ces discours, on s'est rendu au buffet, et où les conversations se sont prolongées entre les congressistes et les invités de la Municipalité jusqu'à 10 h. 1/2 du soir.



Fig. 1. — Armes de la Ville de Périgueux.

*
**

Par une attention très délicate, la Municipalité avait fait remettre à chacune des dames congressistes, à son entrée dans les salons de l'Hôtel de Ville, une élégante gerbe de fleurs naturelles, cravatée aux couleurs nationales et surmontée de l'écuson de la ville de Périgueux.

PREMIÈRE SÉANCE.

MARDI SOIR 26 SEPTEMBRE 1905.

Cette première séance, comme toutes celles d'ailleurs qui ont suivi, a eu lieu au foyer du Théâtre de Périgueux, mis gracieusement à la disposition du Congrès par la Municipalité. A l'extérieur, une longue banderole, avec ces mots imprimés « *Premier Congrès préhistorique de France* », indiquait le siège des séances scientifiques.

Plus d'une centaine de membres sont présents; et un grand nombre de personnes ne pouvant pénétrer dans la salle, trop exigüe pour une affluence aussi considérable, sont forcées de rester dans les couloirs.

M. Émile RIVIÈRE, *Président du Comité d'organisation*, ouvre la séance à 2 heures précises du soir et annonce qu'on va procéder tout d'abord à l'ÉLECTION du *Bureau définitif* du Congrès, conformément à l'usage. Ses fonctions cessant à ce moment même, il donne la parole à M. Marcel Baudouin, qui la demande comme Secrétaire-général du Comité d'organisation.

M. Marcel BAUDOUIN rappelle très brièvement le travail qui a été accompli pour l'organisation matérielle du Congrès. Puis, à titre de simple Congressiste, il propose de nommer, par acclamation, Président l'organisateur de la victoire, M. Émile RIVIÈRE.

Cette proposition est accueillie par de très vifs et très chaleureux applaudissements.

M. Émile RIVIÈRE prend alors possession du fauteuil présidentiel; puis, après avoir déclaré ouvert le premier Congrès préhistorique de France, il remercie vivement tous ses Collègues de l'avoir élu, et, profondément touché du nouveau témoignage d'estime et d'affectueuse sympathie qui lui est ainsi donné, dit qu'il

s'efforcera de justifier l'honneur qui lui est fait, en assurant à la session de Périgueux le plus grand succès possible.

Il propose ensuite à l'Assemblée de constituer immédiatement son Bureau.

Sont nommés, au milieu des acclamations :

Vice-Présidents : M. Adrien de MORTILLET, Vice-président de la Société préhistorique de France, Professeur à l'École d'Anthropologie de Paris, Membre de la Sous-commission des Monuments mégalithiques au Ministère des Beaux-Arts.

M. le marquis G. de FAYOLLE, Président de la Société historique et archéologique du Périgord, Conservateur du Musée archéologique du Périgord, à Périgueux.

M. Gustave CHAUVET (de Ruffec), Président de la Société historique et archéologique de la Charente.

Secrétaire-général : M. le Dr Marcel BAUDOUIN, Secrétaire-général de la Société préhistorique de France, Chargé de missions préhistoriques du Ministère de l'Instruction publique et du département de la Vendée, chroniqueur scientifique, à Paris.

Secrétaire-général adjoint : M. le Dr Henri MARTIN (de Paris), Secrétaire des séances de la Société préhistorique de France.

Secrétaires des séances : M. Charles AUBLANT et M. MARCHADIER (de Périgueux); M. A. DOIGNEAU et M. DURDAN-LABORIE (de Paris).

Trésorier : M. Louis GIRAUX, Trésorier provisoire de la Société préhistorique de France.

Présidents d'honneur : M. le Dr FOREL, Professeur à l'Académie de Lausanne (Suisse).

M. A. ISSEL, Professeur de Géologie à l'Université de Gênes (Italie).

M. le Prince P. POUTIATIN (Russie).

M. SARAUW, Assistant au Musée national de Copenhague (Danemark).

Des applaudissements accueillent la lecture de la liste complète des membres du Bureau.

Au nom des savants étrangers, M. le Prince POUTIATIN remercie chaleureusement les membres du Congrès de l'honneur qui leur est fait.

M. LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL donne lecture des *lettres d'excuse*, que le Congrès a reçues. Elles sont de MM. L. Bonnemère, S. Pozzi, Marcellin Boule, Cotte, Aveneau de la Grancière, Delort, G. Lacouloumère, Courty, Testut, Daleau, Ballet, Dubus, Bellucci, Fourdrignier, Martel, G. Renault, A. Robert, L. Robert et Van den Broeck.

MANUEL DES RECHERCHES PRÉHISTORIQUES.

M. Marcel BAUDOIN. — Comme Secrétaire-général de la Société préhistorique de France, j'ai l'honneur de présenter, à la première séance du *Premier Congrès préhistorique de France*, le *Manuel des Recherches préhistoriques*, qui vient de paraître à Paris, chez nos collègues, MM. Schleicher frères, libraires-éditeurs. Ce manuel est l'une des premières manifestations de la *Société préhistorique de France* et l'une des plus importantes de sa première année d'existence. Il a été conçu par le Bureau de cette Société, dans une réunion qui fera date; et l'idée de cette publication a été approuvée à l'unanimité, en séance plénière, le 4 mai 1904.

Pour mener à bien cette entreprise délicate, une Commission, composée des personnalités les plus compétentes et toutes dévouées aux progrès de la science préhistorique, fut nommée et se mit immédiatement à l'œuvre. L'esprit de solidarité le plus pur a dirigé l'exécution de cette œuvre essentiellement neuve dans sa forme; et on peut même dire que les idées originales y sont si abondantes que ce manuel constitue vraiment un livre digne de la Société qui en a pris l'initiative, avec une hardiesse jusqu'ici sans égale.

Ce Guide rendra les plus grands services aux débutants et à toutes les personnes désireuses de profiter de l'expérience des anciens et de s'instruire à l'école des pionniers modernes de la vraie science préhistorique.

C'est à dessein qu'il a été rédigé de manière à être à la portée de tous; mais il a pour base la méthode scientifique la plus rigoureuse. Rien n'a été sacrifié aux principes fondamentaux qui doivent diriger les recherches de l'avenir. Son plan a été élaboré à la manière des guides du géologue ou du zoologiste, c'est-à-dire à la façon des naturalistes. C'est assez dire que, dans l'esprit des auteurs, on ne doit désormais aborder de tels travaux sur le terrain qu'avec un but bien arrêté : celui d'acquiescer, grâce à des procédés ayant fait leur preuve, une expérience personnelle, capable de faire profiter cette branche nouvelle des sciences naturelles de toutes les trouvailles faites; en un mot d'étudier à l'infini le champ de cette géologie du quaternaire, dont l'étude a été si délaissée et si négligée jusqu'à présent.

Rien de ce qui touche à l'homme fossile ne peut plus être indifférent au Préhistorien. Aussi a-t-on voulu ne pas ménager les illustrations et, chaque fois que cela a été possible, a-t-on prodigué les figures, sans

toutefois tomber dans une exagération qui aurait transformé un volume, devant rester portatif, en une trop volumineuse encyclopédie.

Jusqu'à présent, les manuels d'archéologie sur le terrain n'avaient pas osé aborder la plupart des questions étudiées dans ce traité et surtout les développer sous cette forme purement technique. C'est qu'en effet un tel livre eût été impossible à mener à bien il y a quelques années.

Mais aujourd'hui, grâce aux travaux effectués en rase campagne, les spécialistes français ont pu se faire une opinion très arrêtée sur la manière d'opérer propre à tel ou tel cas; et c'est ce qui a permis à d'habiles et expérimentés techniciens de décrire, d'une plume aussi alerte et aussi sûre, les méthodes qu'ils emploient dans les fouilles effectuées chaque année aux quatre coins de notre pays.

Le dépouillement de la correspondance terminé, les communications scientifiques ont commencé.



COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES

SÉANCES DU 26 AU 28 SEPTEMBRE 1905 (MATIN ET SOIR).

I. — PALÉOLITHIQUE.

De la succession des niveaux archéologiques dans les stations préhistoriques des environs de Brive.

PAR

Les Abbés L. BARDON, J. et A. BOUYSSONIE.

Nous occupons, depuis plusieurs années, nos quelques loisirs de professeurs au Petit Séminaire de Brive à explorer les stations préhistoriques des environs. Habituellement et bien volontiers, un groupe de nos élèves vient nous aider dans nos fouilles; et nous sommes heureux de profiter de cette circonstance pour leur rendre à tous — et ils sont nombreux — un témoignage public de reconnaissance.

Ces recherches ont porté tant sur les stations déjà connues depuis longtemps et plus ou moins étudiées que sur de nouveaux gisements par nous découverts. Elles nous ont donné des séries nombreuses de silex taillés, et rarement des os ou des bois travaillés.

Pour compléter nos renseignements, nous avons étudié parallèlement à la nôtre plusieurs autres collections.

M. Philibert Lalande, membre du Comité du *Congrès Préhistorique de France*, vice-président de la *Société archéologique de Brive*, et notre doyen en préhistoire, à Brive, a mis très obligeamment le fruit de ses longues recherches à notre disposition.

M. Rupin nous a ouvert toutes grandes les vitrines du riche musée de la ville, dont il est le conservateur. M. le Comte et M^{me} la Comtesse de Thévenard nous ont donné d'examiner à loisir les superbes séries réunies en leur château de Bassaler et récoltées sur leurs domaines. Signalons aussi les collections du jeune et regretté J. Beaufort, que nous avons pu étudier chez M^{me} Beaufort, sa mère. Enfin, partout où nous avons pu, ailleurs, nous avons puisé des termes de comparaison, dans le but d'arriver à des conclusions générales.

Merci à ceux qui nous ont encouragés et qui nous ont fourni des renseignements, particulièrement à M. l'abbé Breuil, à M. Cartailhac, à M. Capitan, à M. E. Rivière, à M. Louis de Nussac.

En classant méthodiquement tout l'outillage en silex — à défaut d'autre — de chacune de nos grottes, on arrive vite à constater, d'une part, des formes d'outils communes à toute une série de gisements et, d'autre part, des pièces caractérisées, qui, totalement absentes de telle station ou de tel niveau, feront apparition ailleurs, ou à un niveau différent, pour être très abondantes, ou bien disparaître au contraire en d'autres points.

De nos observations comparées avec celles que d'autres ont faites, nous croyons pouvoir conclure à une succession dans l'habitation de nos grottes de la région de Brive; et c'est un essai de classification chronologique que nous présentons aujourd'hui.

I. PALÉOLITHIQUE ANCIEN. — L'industrie chelléenne est à peine représentée. Les alluvions anciennes n'ont à peu près rien fourni, sauf au Griffolet (commune d'Ussac). En nous écartant un peu de la région, nous pouvons signaler quelques bonnes pièces que nous avons trouvées dans les limons d'une terrasse alluviale à La Vaysse, commune de Gagnac (Lot), entre Cère et Dordogne; mais c'est plutôt du Moustérien, ou mieux de l'Acheuléen supérieur, étant donnée la présence de pointes et de racloirs typiques.

Cette industrie acheuléo-moustérienne est bien plus développée sur les plateaux; on la rencontre tout à fait en surface, dans le sable provenant du sous-sol de grès désagrégé.

Nous signalerons d'abord la station découverte par nous sur les sommets de Puymège et de Grandmont, qui dominent toute la région au Sud-Ouest de Brive (1).

Elle a fourni une belle série de pièces amygdaloïdes accompagnées de gros disques, de grands éclats retouchés en racloirs, quelquefois en creux et de quelques pointes.

(1) Le gisement se trouve à cheval sur les limites des communes de Brive et de Lissac.

A la station de Ressaulier-Bassaler (1), représentée surtout dans la collection de Thévenard, les pièces amygdaloïdes sont encore nombreuses, souvent petites, mais fort bien faites, M. Philibert Lalande en possède un bel exemplaire dont la pointe est forte, effilée et tranchante; les racloirs sont plus beaux et plus caractéristiques qu'à Puymège; les disques sont soignés; mais les pointes sont, à part de rares mais belles exceptions, grossières et mal faites.

Un bon nombre de découvertes isolées de pièces acheuléo-moustériennes ont été faites sur bien d'autres points, toujours à la surface des plateaux : à Puy-Pointu, Siorat, Galop, Laumond, Champ et plus loin, à Estivals et au Puy d'Issolu. Ce sont presque toujours de petites mais bien jolies pièces en amande (2).

Si nous passons au nord de Brive, sur l'autre rive de la Corrèze, il n'en sera plus de même. La station classique de Chez-Pourré, qui s'y trouve, présente plusieurs particularités; elle est située aux abords de plusieurs excavations creusées dans le grès; par suite elle se trouve très localisée.

Son outillage est presque sans mélange de pièces d'un âge certainement plus récent, tandis que cela a lieu pour les stations précédentes et surtout pour Bassaler.

L'outillage se compose d'abord de « coups-de-poing », dont un grand nombre sont en forme de triangle isocèle ou même équilatéral, forme tout à fait remarquable. Les racloirs sont souvent bien soignés, mais petits, parfois même minuscules; les lames à bords éclatés ou retouchés y sont relativement moins abondantes qu'au Moustier; mais Chez-Pourré a fourni une série vraiment extraordinaire de pointes d'un travail très fini, tantôt très aiguës, tantôt au contraire arrondies en grattoir. Les disques sont nombreux et parfois très petits. Ceux de quartz sont très épais; ils ne sont parfois retailés que sur une portion du pourtour; on a trouvé des pièces analogues en silex au Moustier : sortes de couperets.

A cette liste de stations moustériennes, nous pouvons ajouter un nom encore inconnu. Au lieu dit « les Bouffio » (nom patois d'excavation), dans la vallée d'un petit affluent de la Dordogne, sur la commune de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze), une grotte nous a fourni, il y a quelques semaines à peine, une superbe série de pointes et surtout de racloirs, la plupart en jaspe et quartz de la

(1) Il est difficile de situer Ressaulier comme station. C'est un plateau qui se continue sans transition avec ceux de Bassaler et du Tilhol. C'est sur tout cet espace, et en surface, que des silex ont été ramassés, appartenant à plusieurs époques, mais particulièrement au Moustérien et au Magdalénien ancien.

(2) Signalons aussi la station du Moulin-de-la-Grèze, vallée de la Couze, commune de Saint-Cernin-de-Larche, où quelques silex et quartz ramassés dans le tuf par Lalande et Massénat, ont été considérés comme moustériens; mais des recherches complémentaires seraient à faire (*Matériaux*, 1870-1871).

région (*Fig. 1*). Les disques et les pièces amygdaloïdes ne sont représentés que par un ou deux mauvais exemplaires. La faune est conservée et comprend surtout du bœuf (peut-être du bison), assez de renne et un peu de cheval.

Telles sont les stations moustériennes des environs de Brive, actuellement connues. Il est difficile de penser qu'elles sont absolument contemporaines, comme aussi d'en déterminer avec précision l'ordre successif.

Puymège, avec son outillage, fruste et peu varié, paraît plus primitif. Puis viendrait Bassaler, où déjà la taille du silex est plus soignée et les outils plus nombreux. Chez-Pourré se distingue par la présence de haches triangulaires, à peu près inconnues à Bassaler, et surtout par le fini, la variété, et l'exiguité de la plupart

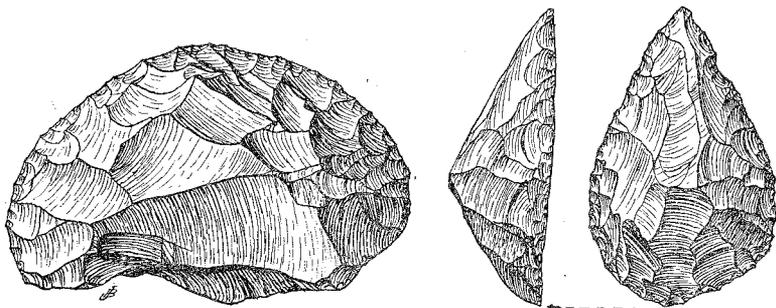


Fig. 1. — Racloir et pointe (Les Bouffio, Corrèze). [$\frac{3}{4}$ grand. nat.].

des pièces. Ce dernier caractère s'expliquerait facilement par l'isolement de cette station, et la difficulté pour ses habitants de se procurer du silex; ils ont employé surtout du silex de la craie; ils retailaient celui qu'ils possédaient, tant qu'il était utilisable. Ce qui confirme cette hypothèse, c'est le fréquent emploi qu'ils faisaient du quartz trouvé sur place, malgré la mauvaise qualité des instruments qu'il donnait. De plus, sa situation au pied d'un abri permet de supposer un refroidissement de la température. Nous considérerions volontiers cette station comme postérieure aux précédentes.

La chose nous paraît plus certaine encore pour les « Bouffio »; l'absence presque totale de haches et de disques porte à rajeunir ce gisement. Néanmoins l'outillage ainsi que la faune présente une grande analogie avec ceux du foyer moyen du Moustier (1).

(1) Cf. *l'Homme Préhistorique*, 1905, n° 7, Art. M. Bourlon.

II. PALÉOLITHIQUE RÉCENT. — Après ces abris d'allure franchement moustérienne, nous passons, sans transition observée, à ceux de l'époque solutréo-magdalénienne.

De tous les gisements connus, le plus ancien nous paraît être incontestablement celui de « La Coumbo del Bouïtou (1) », que nous fouillons depuis cinq années. Nous avons trouvé là au moins deux niveaux superposés avec deux outillages différents.

Les foyers inférieurs sont très anciens et, sans doute, pré-solutréens. Ce qui porte à le croire, en dehors de la faune qui n'est pas représentée, c'est l'absence complète et totale du burin, de la lame à dos rabattu et de toute pièce solutréenne; la proportion relativement considérable de pièces d'un faciès moustérien; les rapports

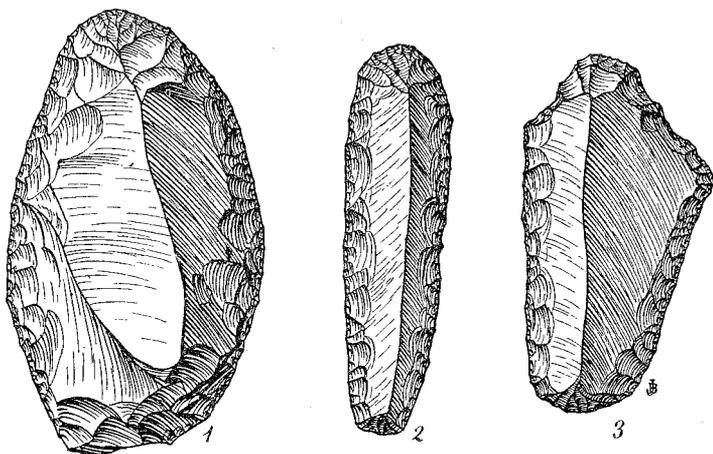


Fig. 2. — Pièces retouchées [La Coumbo-del-Bouïtou (Corrèze) : Foyers inférieurs].
[3/4 grand. nat.].

nombreux qui existent entre cet outillage et celui d'Aurignac, considéré dès le début comme le plus ancien par Lartet; outillage rencontré aussi dans les Pyrénées par M. Cartailhac (Tarté); dans le Poitou par M. de Rochebrune et, plus tard, par M. Breuil (Les Cottès), dans le Périgord par M. Peyrony (La Ferrassie), et aussi à en juger par les séries du Musée de Périgueux, par M. Reverdit à La Balutie; on le trouve dans la plupart de ces stations, intermédiaire entre du moustérien et du solutréen. Il serait à comparer avec celui des foyers de Solutré, sous-jacents au solutréen typique (*Matériaux*, 1876, p. 496).

Il est caractérisé par l'abondance des pièces retouchées et leur beauté (*Fig. 2*).

(1) On peut traduire par « le Vallon du Boiteux », — commune de Brive.

Comme outils principaux, il y a d'abord le grattoir, sous toutes ses formes, particulièrement le grattoir épais et surélevé signalé pour la première fois à Ressaulier par M. Philibert Lalande et depuis en bien d'autres points, comme Cro-Magnon, Gorge-d'Enfer, Tarté. Très souvent, la partie retouchée du grattoir, au lieu d'être un simple arc de cercle convexe, présente au milieu une sorte d'avancement en forme de nez. Ensuite des lames étranglées vers leur milieu, ou déjetées, que l'on rencontre aussi à Ressaulier, aux Cottès, à Gorge-d'Enfer (Album Masséat et Girod, Pl. VI) et même dans les foyers moustériens supérieurs, au Moustier (fouille Bourlon, *loc. cit.* Fig. 91, n° 1).

Ce qui abonde à notre gisement et n'a pas été signalé ailleurs, c'est une sorte de pièce en silex, écaillée ou mieux esquillée par choc direct sur les extrémités d'une lame ou même d'un grattoir : d'où il est résulté un tranchant rectiligne comme celui d'un ciseau, ou courbe comme celui d'une gouge. Depuis, nous avons constaté

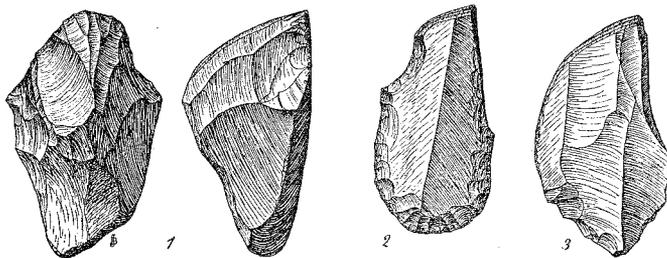


Fig. 3. — Grattoir du type de Tarté et burins [La Coumbo-Jel-Bouitou (Corrèze) : Foyers supérieurs [3/4 grand. nat.].

que cette pièce est fréquente à Ressaulier et existe dans beaucoup de nos grottes.

Les foyers supérieurs sont moins riches, et l'industrie en est beaucoup moins belle; rares y sont les lames retouchées et aucune ne présente d'étranglement; il n'y a presque plus de pièces pseudo-moustériennes, ni de pièces écaillées (Fig. 3).

En revanche nous y trouvons des burins et en abondance, les uns dérivent du grattoir surélevé devenu très étroit; les autres sont de la forme ordinaire ou ont été obtenus sur l'angle d'une lame tronquée. Il y a aussi de nombreux grattoirs, portant un burin d'un des types ci-dessus à l'autre extrémité de la lame. Le grattoir ordinaire est abondant, ainsi que le grattoir du type Tarté; mais la partie retouchée ne présente plus d'étranglement. Enfin, il y a de nombreux grattoirs nucléiformes proprement dits, dont plusieurs sont fort semblables à ceux de la base des assises à gravures de Brassempouy (Piette, l'*Anthropologie*, tome IX).

Toutefois, les pièces à taille solutréenne n'apparaissent pas encore, pas plus que les lames à dos rabattu ou écrasé; cette absence nous porte à croire ces foyers relativement anciens.

Nous trouvons des lames à dos rabattu en arc de cercle, larges et minces, dans une série que nous avons recueillie en surface à la grotte du « Bos del Ser » (Bois du soir), commune de Brive, sur la rive droite de la Courolle. Comme le grattoir Tarté et le burin qui en dérive s'y rencontrent en quantité notable, nous considérons, en attendant des fouilles plus complètes, cet outillage comme intermédiaire.

Ici, sans doute, se placeraient certaines stations depuis longtemps signalées, comme Coumbo-Negro et Champ (ou Sous-Champ), commune de Brive, qui ont fourni avec du magdalénien des fragments de pièces solutréennes en feuilles de laurier, en quantité notable; nous en possédons un fragment retaillé après coup en double perçoir. Malheureusement, l'outillage de ces grottes et surtout de Coumbo-Negro, a été trop dispersé pour qu'il soit facile de l'étudier.

Champ avait au moins deux niveaux archéologiques. De fait, on a ramassé les séries de cette station d'abord dans la grande grotte; puis, sur tout le versant qui descend à pic devant son entrée, en particulier dans une cavité formant abri en contre-bas; enfin au pied même de l'escarpement « al bas del rôc » sous des éboulis et dans les déblais occasionnés par l'ouverture d'un chemin. Autant que nous avons pu nous en rendre compte, la cavité inférieure a fourni un outillage d'un faciès ancien; les pentes ont donné du solutréen, le sol meuble de la grande grotte ne contient guère que du magdalénien du type le plus récent.

Avec Noailles(1), l'industrie des lames à dos rabattu, longues et assez fortes, atteint un notable développement. Tantôt elles se terminent en pointe à une ou deux extrémités, mais rarement présentent une gibbosité; tantôt elles sont tronquées: quelquefois elles ont une sorte d'étranglement ou d'encoche vers la base.

En même temps, nous y trouvons la pointe à cran typique; c'est donc un niveau solutréen et du plus récent. Le burin et le grattoir y sont très bien travaillés; un genre de petits burins sur angle de lames retouchées en grattoir concave y est particulièrement abondant (2). Mais on trouve encore des grattoirs à nez, nucléiformes, des pointes d'allure moustérienne et quelques bonnes lames retouchées, quoique la plupart ne le soient pas.

Une fouille, largement entamée, de concert avec M. le comte et

(1) *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, août-septembre 1904.

(2) *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, mai 1903.

M^{me} la comtesse de Thévenard, dans une grotte dite « la Font-Robert », située sur le versant sud du plateau de Bassaler, commune de Brive, a donné des résultats intéressants, qui placent cette grotte à côté de celle de Noailles, avec quelques variantes; les lames à dos rabattu sont souvent fortes et bien appointées; il y a des grattoirs et surtout des burins, dont un bon nombre sont du faciès de Noailles; d'autres outils à peine ébauchés à Noailles deviennent ici très nets; ce sont des pièces de forme lancéolée, obtenues par fines retouches sur le pourtour d'une petite lame, et des pointes à taille solutréenne avec pédoncule ou soie aux flancs écrasés, à l'autre extrémité (Fig. 4). Ces stations sont tout à fait comparables à

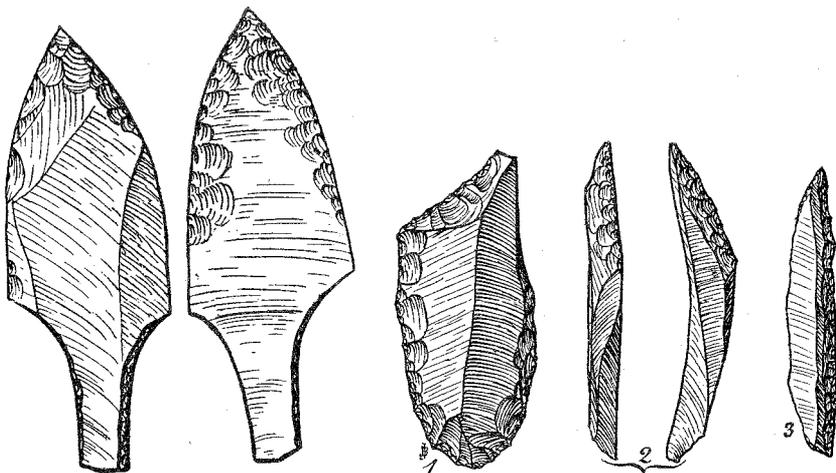


Fig. 4. — Pointe à pédoncule : La Font-Robert (Corrèze). — 1, 2 et 3; burin et lamelles retouchées : Les Morts (Corrèze). [3/4 grand. nat.].

celles de Brassempouy (couches à gravures) et de Reilhac (Lot), par le mélange de solutréen et de lames à dos rabattu.

C'est sans doute à peu près de la même époque que sont d'autres gisements comme le Raysse (1), Planche-Torte (2), et Esclazure (3), si on en juge par la présence des petits burins spéciaux à Noailles. Toutefois, le Raysse a été bouleversé, et nos sondages à Planche-Torte et à Esclazure sont trop peu importants, pour pouvoir tirer des conclusions fermes.

Ajoutons la grotte de Puy-Jarrige (4), dont M. Philibert Lalande

(1 et 2) Commune de Brive, vallée de Planche-Torte.

(3) Vallée de la Couze, commune de Lissac.

(4) Commune de Brive, vallée de la Courolle.

possède une belle lame à dos rabattu, à double pointe, avec gibbosité.

Nous sommes portés à placer après le solutréen la grotte des Morts (1), bien qu'elle ait encore un outillage d'un faciès assez ancien; elle possède de jolies lames à dos rabattu rectiligne à double pointe (*Fig. 4, n° 3*), mais surtout de nombreuses lamelles à crête médiane retouchée et tranchante avec une sorte de queue aplatie (*Fig. 4, n° 2*). Le burin qui domine est celui qui est fabriqué sur l'angle d'un grattoir rectiligne (*Fig. 4, n° 1*). Les grattoirs du type Tarté ont disparu; les autres modèles existent. Nous devons ajouter que, comme on le sait, c'est la seule grotte creusée dans le grès, ayant fourni de la faune: le renne domine, accompagné de bœuf et de cheval. Nous avons eu la chance, grâce au concours de l'abbé Breuil, de recueillir une gravure sur os, représentant une tête de bouquetin, et un os avec encoches, ainsi qu'un fragment d'ivoire travaillé.

Nous ne pouvons que nommer, sans les classer, une série de grottes, comme Puy-Lenty, Coumbo-longo, Coumbo-prioundo, Bassaler-Nord, trop peu fouillées; sans compter un grand nombre d'autres où nous avons ramassé des silex, mais sans pouvoir les explorer encore et en parler en connaissance de cause; et nous arrivons aux plus récentes de nos stations magdaléniennes.

A Champ, dans le sable formant le sol de la grande grotte, nous avons trouvé plusieurs de ces petits perçoirs si délicats, qui ont dû servir à forer le chas des aiguilles, et qui font contraste avec les gros perçoirs rencontrés dans les stations précédentes; il est très rare que ces perçoirs soient en bec de perroquet comme ceux des Eyzies.

En même temps les lames à dos rabattu sont étroites, longues, à bords parallèles; il y a aussi des lamelles fines et allongées, à arête médiane abattue, des grattoirs minuscules et toujours des burins et des grattoirs ordinaires.

Mais cette industrie est particulièrement développée à Puy-de-Lacan (2), la seule station de l'époque glyptique, connue sur la rive droite de la Corrèze. L'outillage présente un faciès réellement spécial: il est de petite dimension; les lames retouchées et les scies sont rares; il comprend, en quantité, de ces petites lamelles de canif retaillées sur le dos, des éclats longs et étroits, à arête médiane écrasée, dont un bon nombre porte une sorte de burin-ciseau à une extrémité, de rares lamelles denticulées. Puis ce sont des grattoirs ordinaires, peu soignés, des burins simples et dou-

(1) Commune de Brive, vallée de Planche-Torte.

(2) Commune de Malemort.

bles, souvent associés au grattoir, soit à l'autre extrémité de la lame, soit sur l'angle latéral d'un grattoir en creux. Enfin nous possédons plusieurs grattoirs avec biseau, comme M. l'abbé Breuil en a signalé à Sordes, et qui appartiennent au plus récent magdalénien.

II. NÉOLITHIQUE. — Il ne reste qu'un mot à dire du néolithique, pour constater sa rareté et son peu d'importance. A peine peut-on signaler quelques pointes de flèches à barbelure, dont nous possédons un très bel exemplaire trouvé à Puy-de-Lacan, les autres ont été ramassés çà et là sur le sol, à Coumbo-Negro, à Champ, à la Pigeonnie, à Malecroix.

Des haches polies ou plutôt des fragments ont été rencontrés, près de Chasteaux, au champ des Palènes, à Malemort, à Puy-de-Lacan (1).

Enfin, parmi les nombreux morceaux de poterie, qui gisent sur le sol aux abords de la plupart des grottes, d'aucuns sont peut-être néolithiques, mais ne paraissent pas présenter d'intérêt.

RÉSUMÉ.

PALÉOLITHIQUE ANCIEN.	} <i>acheuléo- moustérien</i>	} Le Griffolet. La Vaysse. Puymege. Ressaulier-Bassaler.		
			} <i>moustérien</i>	} Chez-Pourré. Les Bouffio.
PALÉOLITHIQUE RÉCENT (<i>glyptique</i>).	} <i>pré-solutréen</i>	} La Coumbo-del-Bouïtou (inférieur). La Coumbo-del-Bouïtou (supérieur). Le Bos del Ser. Champ (al bas del Roc). Coumbo-Negro.		
			} <i>solutréo- magdalénien</i>	} Noailles. La Font-Robert (Bassaler-Sud). Le Raysse. Planche-Torte. Esclazure, Puyjarrige, etc.

(1) Pour énumération complète, voir Philibert Lalande, Communication au Congrès préhistorique de France, 1905.

NÉOLITHIQUE..... { Puy-de-Lacan.
 { Coumbo-Negro.
 { Chasteaux, etc.

M. l'abbé BREUIL indique que les silex esquillés du Bouitou, qui y sont si abondants, se retrouvent en petite quantité dans les gisements présolutréens et solutréens de toute la France.

Gisements nouveaux du rocher des Eyzies.

PAR

MM. CAPITAN, PEYRONY et BOURLON.

De chaque côté de la grotte des Eyzies, il existe plusieurs terrasses sous abris, dont les fouilles nous ont donné les résultats suivants.

A droite de la grotte (en la regardant) et au même niveau, un premier abri, que nous dénommons *abri Peyrille* (du nom du fouilleur qui l'a découvert). Il a fourni de fort belles pièces magdaléniennes d'aspect ancien : grands couteaux à dos abattu, retouchés, quelquefois seulement à l'extrémité ; longs burins à bords bien retouchés, très longs grattoirs simples et avec burins, plus deux pièces en os : une sorte de sagaie à extrémité mousse avec une saillie à la base, à moins qu'on ne considère cette pièce comme une sorte de harpon avec une seule barbelure obtuse et une base arrondie.

On trouve d'ailleurs des pièces analogues dans l'outillage des Esquimaux actuels. Enfin notons une phalange unguéale de carnassier percée d'un trou, et un dentale. Pas de faune. C'est donc un faciès ancien de l'âge du renne.

Si alors on suit la terrasse sur laquelle s'ouvre l'abri, en se dirigeant vers l'ouest, on arrive à l'entrée de la grotte des Eyzies. Nous n'insisterons pas ici sur les observations récentes que nous avons pu y faire, et que l'on trouvera relatées dans une autre communication.

Après avoir dépassé l'entrée de la grotte des Eyzies, et toujours en suivant la même terrasse, on se butte au rocher à pic. Il faut l'escalader pour se trouver à 2^m50 environ plus haut, sur une nouvelle terrasse. Là s'ouvre un autre abri que nous avons dénommé *abri Esclafer*, du nom de la propriétaire. Il nous a fourni une industrie moustérienne type, identique à celle des couches inférieures du Moustier. Les pointes épaisses, régulièrement triangulaires, très bien retouchées, sont rares ; les disques très rares. Quelques-uns passent au type coup de poing circulaire ou ovale. Les racloirs sont au contraire très abondants et de diverses formes classiques (à dos épais, sur lame assez mince, courts, allongés, etc.), répondant aux types racloirs, coupoirs, scie, etc. Comme faune : cheval, bœuf, et une dent de renne.

Si l'on continue encore d'avancer vers l'ouest, en suivant cette terrasse, on vient se heurter contre un énorme promontoire du rocher absolument à pic et de toute la hauteur du roc. Il faut donc descendre tant bien que mal de la terrasse pour pouvoir, notablement plus bas, contourner l'éperon de rocher. On se trouve alors de l'autre côté de ce rocher. Si alors on remonte, on trouve sensiblement au même niveau que celle de l'autre côté, une nouvelle terrasse, en grande partie également abritée par des roches surplombant. Nous avons dénommé cet abri : *abri Audit*, du nom du propriétaire.

Il a fourni une nombreuse récolte de silex, contenus dans deux niveaux de foyers. Les foyers supérieurs renfermaient une industrie magdalénienne : lames en grand nombre, burins, grattoirs ; comme faune, le renne.

Au-dessous, il existait des foyers purement moustériens, mais avec une industrie assez particulière. Les pointes sont surtout abondantes. Elles mesurent en général de 0^m05 à 0^m08. Toujours minces, elles sont retouchées sur le bord, au moyen de retouches très fines presque verticales et empiétant fort peu sur la pièce. Quant à leur forme, si un certain nombre sont régulièrement triangulaires, le plus grand nombre ont la pointe incurvée, les unes à droite (les plus fréquentes), les autres à gauche (plus rares), formant ainsi presque un bec, d'ailleurs retouché comme les bords de la pièce. Avec ces pièces, curieuses par leur grand nombre (200 au moins) et l'intention bien arrêtée des préhistoriques de les fabriquer ainsi, il y avait quelques disques ; un très petit nombre de racloirs assez fins également et peu épais ; quelques rares coups de poing dont trois ou quatre seulement bien typiques : un perçoir, un burin et un grattoir carré. Très peu de faune : quelques dents de bœuf seulement. Cette industrie semble bien correspondre à un moustérien assez récent.

Ces dernières découvertes montrent donc que sur un espace très restreint (200 mètres à peine en longueur), le rocher des Eyzies a été occupé par des populations successives, d'abord à l'époque du moustérien ancien (*abri Esclafer*), puis vers la fin de cette période (*abri Audit*), durant l'époque suivante, solutréenne supérieure (grotte des Eyzies, niveau inférieur), puis magdalénienne ancienne (*abri Peyrille*), et enfin magdalénienne récente (niveau supérieur de la grotte des Eyzies). Il y a là un ensemble de faits intéressants à signaler. Nous en donnons la primeur au Congrès.

M. Emile RIVIÈRE. — Les gisements du rocher des Eyzies, dont il vient d'être parlé sont connus depuis longtemps (Edouard

Lartet et Henri Christy, Marquis de Vibraye, Philibert Lalande), depuis plus de quarante ans ! Je les ai parcourus plus d'une fois avec Gaston Berthoumeyrou, qui m'y a conduit dès 1890.

C'est à cette époque que j'ai fouillé, avec lui, les quelques bribes de foyer, qui restaient encore dans la grotte des Eyzies proprement dite, ayant soin d'en cribler la terre : ce qui m'a permis d'y recueillir un certain nombre de pièces intéressantes, qui ont figuré à l'Exposition universelle de 1900, dans la galerie consacrée à l'Anthropologie. J'y ai trouvé encore, la même année, de très beaux spécimens de brèches avec os, dents et silex taillés.

M. PEYRONY. — Je ferai remarquer à M. Rivière que les trois gisements que nous venons de décrire étaient cachés sous l'herbe et totalement inconnus jusqu'à il y a un an environ. Il n'a donc pu les voir il y a plusieurs années, pas plus que les auteurs qu'il cite.

M. Emile RIVIÈRE. — J'ai *commencé* aussi, en 1901, à fouiller, en compagnie de G. Berthoumeyrou également et avec mes ouvriers habituels, une des grottes du même rocher, la plus voisine des ruines du château des Eyzies ou de Malbarrat, son véritable nom, d'où celui que j'ai donné à la susdite grotte : *Grotte de Malbarrat*(1).

La couche supérieure, — la seule que j'aie pu entamer, après l'avoir préalablement débarrassée des dépôts plus ou moins récents qui la recouvraient, — était intéressante par son industrie, représentée surtout par des silex magdaléniens ; mais les restes d'animaux y étaient fort peu nombreux (2). Aussi, après m'être, par une première fouille, rendu compte de son importance, j'en aurais continué l'étude, sans l'intervention d'un habitant de la localité. Celui-ci, dès la fin de ma seconde journée de recherches, non seulement m'interdisait l'entrée de la grotte, mais encore exigeait de moi, sous la menace de poursuites judiciaires, une indemnité de *cent francs* — que je m'empressai de lui refuser d'ailleurs — pour les deux journées de fouilles que je m'étais permis de faire dans un gisement, qu'il *prétendait* lui appartenir. Or ces fouilles m'avaient été concédées, à titre absolument gracieux, par un autre habitant des Eyzies, un vieillard, qui m'avait affirmé être le propriétaire du lieu et avait même assisté aux travaux de mes ouvriers !

Je ne donne ici ces détails que pour répondre à l'interruption de M. Peyrony que, si j'avance un fait, c'est que ce fait est exact.

(1) MALBARRAT signifie *mal barré*, soit *mal fermé*.

(2) Emile RIVIÈRE. — *Grottes du Périgord* (Comptes rendus de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, Congrès de Montauban, 1902).

Aux Eyzies d'ailleurs, tout le monde sait les travaux et les recherches que j'y poursuis depuis dix-huit ans, depuis l'année 1887.

Donc, je le répète, les divers gisements du rocher des Eyzies sont connus depuis longtemps ; et, si je n'ai pas encore publié les résultats des recherches que j'y ai faites à diverses reprises, c'est parce qu'ils font partie du travail d'ensemble de mes fouilles dans la Dordogne, depuis mon premier séjour aux Eyzies en 1887 jusqu'à ce jour (1).

C'est ainsi que je parlerai, après-demain seulement pour la première fois et pour cause, de la découverte que j'ai faite le 3 septembre 1896 — il y a neuf ans — au Moustier, avec l'aide de mon correspondant, Gaston Berthoumeyrou.

(1) Emile RIVIÈRE. — *Loc. cit.*, p. 4.

Essai de Stratigraphie des dépôts de l'âge du Renne.

PAR

L'Abbé BREUIL.

Dès le début, Lartet remarqua trois sortes de stations de l'âge du renne : celles du faciès d'Aurignac ou de Gorge-d'Enfer, qu'il considérait comme plus ancienne ; celles du type de Laugerie-Haute et de la Madeleine, plus récentes. M. G. de Mortillet intercala le premier de ces faciès entre les deux autres pour des motifs théoriques étrangers à la stratigraphie. Plus tard, M. E. Piette, étudiant la province Pyrénéenne, établit, pour cette région, les grandes divisions que tous les préhistoriens connaissent ; il découvrit à Brassempouy les plus anciennes assises de l'âge du Renne (Eburnéen), avec sculptures humaines en ronde bosse ; après une assise intermédiaire, comparable aux gisements d'Aurignac, viennent les niveaux à gravures découpées et enfin simplement tracées, et, avec ces derniers, les silex solutréens se rencontrent ; par dessus ces couches à gravures sans harpon, viennent, dans les gisements de Lorthet, de Gourdan, du Mas-d'Azil, etc., une assise à rares harpons (Gourdaniens), puis un autre à nombreux harpons (Lorthétien), et enfin, la dernière assise paléolithique, qui a survécu à la faune quaternaire, l'Azylien, avec harpons plats et galets peints. Cette belle stratigraphie n'est pas à modifier ; mais, toutefois, il importerait d'en contrôler les transformations latérales dans d'autres régions, si l'on peut ainsi s'exprimer. On peut aussi se demander si tel terme, qui ne s'est rencontré qu'exceptionnellement dans les fouilles de M. Piette, et y est peu représenté, comme le solutréen et le niveau d'Aurignac, a été apprécié à sa juste importance par lui.

Nous pensons que, par exemple, le grand développement du Solutréen appartient à une autre province archéologique, située plus au Nord et à l'Est ; dans les Pyrénées, on peut, tout au plus, parler d'*influences solutréennes* ; et M. Piette a bien montré qu'elles se produisent dans les niveaux inférieurs des couches à gravures simples des grottes explorées par lui, ou, pour mieux dire, de la grotte de Brassempouy.

Quant aux niveaux du type d'Aurignac, M. Piette ne les a ren-

contrés qu'à Brassempouy aussi : à la grotte des Hyènes, formant à l'état de brèche, le toit d'un abri à silex solutréens, gravures simples et à aiguilles, donc, beaucoup plus anciens, et dans la grande grotte, s'intercalant entre la couche aux statuettes et les assises à gravures et aiguilles plus élevées, qui contiennent aussi les silex solutréens. Il les a considérées comme le terme inférieur de cette assise supérieure ; je crois, sans contredire au côté positif de ses observations, devoir les considérer comme le terme supérieur de la série inférieure de cette grotte.

D'ailleurs, dans la Haute-Garonne, M. Cartailhac établit nettement l'antériorité des gisements de Tarté et d'Aurignac sur tous les gisements glyptiques des départements circonvoisins.

MM. Peyrony et Capitan, en Dordogne, arrivent au même résultat, et trouvent, à la Ferrassie, les assises synonymes de Gorge-d'Enfer, sous-jacentes au solutréen. Moi-même, par la comparaison de la caverne des Cottés, à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne), fouillée par M. le comte de Rochebrune, et du gisement des Roches (Indre), exploré par M. Septier, avec le gisement solutréen ancien de Monthaud (Indre), j'arrive au résultat obtenu d'autre part en Belgique : le niveau du type d'Aurignac, ou celui de Pont-à-Lesse (inf.), sont nettement plus anciens que les niveaux à silex solutréens et que ceux à objets proprement magdaléniens. Aux environs de Brive, mes amis, les abbés Bardon et Bouyssonie, ont obtenu le même résultat, et, en Gironde, il suffit d'examiner les séries de Pair-non-Pair, pour constater qu'elles sont tout entières antérieures aux assises proprement solutréennes ou magdaléniennes.

Ancien âge du renne ou présolutréen.

Il y a donc lieu d'établir une première coupure : les assises antérieures au Solutréen, c'est-à-dire le *Présolutréen*, pour ne pas créer un mot nouveau, et pourtant exprimer une signification dépassant une province déterminée et s'étendant à tout l'âge du Renne occidental. Sur le sens et l'opportunité de ce mot, je suis heureux de partager entièrement les idées de M. Cartailhac, dont les études encore inédites sur le mobilier des grottes de Menton, explorées par l'abbé de Villeneuve au nom du Prince de Monaco, ont rendu toute son actualité à la question précise du niveau de l'industrie du type d'Aurignac, et dont les conversations ont souvent guidé mes propres réflexions.

Le *Présolutréen*, caractérisé, au point de vue paléontologique, par une faune très ancienne, plus ou moins largement représentée, contient certainement plusieurs niveaux.

1. Le niveau *éburnéen* de M. Piette, à silex généralement taillés en

grands éclats à faciès moustérien; statuettes en ivoire, représentant des êtres humains, desquelles on peut rapprocher les statuettes de Menton en stéatite serpentineuse et en os, et une statuette en pierre inédite d'un gisement à silex présolutréen en plein air des environs des Eyzies. — On pourrait peut-être en rapprocher le foyer de Gargas (Hautes-Pyrénées), et la base de Pair-non-Pair et de Solutré.

2. Le niveau moyen, ou niveau d'*Aurignac* proprement dit, représenté, avec de très légères variantes de détail, surtout dans les gisements de Spy (Belgique), Chatelperron (Allier), Les Cottés (Vienne), Les Roches (Indre), La Chaise (Charente), Gorge-d'Enfer, Cro-Magnon, La Ferrassie (Dordogne), le Bouitou (Corrèze), Brassempouy (Landes), Tarté, Aurignac (Haute-Garonne), etc. Il y a, comme outillage en os, des pointes à contours ovoïdes ou lozangiques, tantôt à base fendue, tantôt, à la Ferrassie, comme aux Roches, et à Brassempouy (grande grotte), sans fente basilaire, nombreux os appointés, divers lissoirs, parfois des flacons en canon de renne, grossières épingles, perles d'ivoire, baguettes et côtes ornées en marques de chasse, ou de divers traits élémentaires.

Comme silex : les formes moustériennes ne sont pas exceptionnelles, surtout à Spy, à Chatelperron, à Isturitz, à la base du Bouitou; les burins, rares à la base et dans plusieurs cas, sont souvent mal caractérisés; vers le haut de cette couche (Le Bouitou, Les Roches), ils se précisent en un type bien défini, à terminaison busquée, avec, sur un côté, un seul méplat rectiligne, et, sur l'autre, une série d'enlèvements parallèles et très cintrés, souvent limitée dans leur propagation par une petite coche. Les types plus récents sont encore exceptionnels. Il y a de nombreux grattoirs spéciaux (le grattoir en dos d'âne de Reverdy), fort épais, courts, à forme carénée plus ou moins en rabot; ce type est bien connu à Spy, à Tarté, à Brassempouy, à Cro-Magnon, etc.; c'est l'un des meilleurs « fossiles » du Présolutréen, et il ne se retrouve guère dans les assises de l'âge du renne moyen ou supérieur. — Les lames sont très retouchées; c'est la retouche des belles pièces moustériennes, appliquée à faire des grattoirs sur bout de lame simple et double, des lames appointées, etc.; mais la retouche intéresse presque toujours les bords latéraux des instruments de cette phase. — Souvent cette retouche détermine sur ces bords (un seul ou les deux) des coches larges, qui se placent volontiers en face l'une de l'autre, de manière à produire des lames « étranglées ».

A Menton, il y a de nombreux silex à coches, mais de formes différentes.

3. Niveau supérieur. Superposé au précédent aux Roches (Indre), bien caractérisé au Petit-Puy-Rousseau, à la Gravette (pointe à base fendue) (Dordogne), dans la partie moyenne et supérieure de Pair-

non-Pair. La retouche est beaucoup moins abondante que précédemment ; elle s'applique généralement à supprimer, à rabattre entièrement un tranchant d'une lame longue et étroite ; il peut rester, au milieu, une sorte de gibbosité. Je ne sais pas encore si la valeur de ce niveau est extrêmement étendue ; les lames, à dos rabattu (plus petites) de Menton, sont sans doute l'équivalent dans une région pauvre en silex.

Moyen âge du Renne ou Solutréen.]

Au-dessus viennent, sauf pour les Pyrénées françaises, les assises du *Solutréen* ; ses deux niveaux sont bien connus.

1. Niveau à feuilles de laurier, sans pointe à cran, d'une ample répartition, depuis les Landes et même Altamira, jusqu'en Saône-et-Loire, dans la Mayenne, en Angleterre, sans oublier son grand centre de la Charente, de la Dordogne et du Lot.

2. Niveau à pointes à cran *typiques*, limité jusqu'à nouvel ordre, au Lot, à la Dordogne, à la Corrèze et à la Charente ; se retrouve, mais avec des formes atypiques dont la signification reste douteuse, à Brassempouy, à Menton, dans l'Europe centrale au *Schweizersbild*, à Villendorf ; on peut insinuer que, pour ces derniers gisements du moins, ce sont des analogues, peut-être des ancêtres ou des dérivés de la pointe à cran plutôt que des synonymes véritables.

Dans les deux niveaux solutréens, les formes de silex moustériens ne sont pas rares ; en dehors de quelques grattoirs ou perçoirs retouchés à la solutréenne, les lames ne sont guère retouchées qu'aux extrémités en perçoirs, en grattoirs simples et doubles, en burins ; ceux-ci, parfois obtenus par l'intersection de deux plans, comme dans les burins typiques du Magdalénien, sont plus souvent obtenus par une retouche oblique unilatérale, formant un angle aigu avec le plan d'enlèvement d'un des tranchants, abattu par ce qu'on pourrait nommer le « coup du burin ». L'outillage des petites lames retouchées, sans être bien varié, existe, surtout dans la couche supérieure. Un instrument spécial se trouve aussi à ce niveau (1), associé ou non à des formes solutréennes, mais leur étant plus ou moins synonymes ; ce sont les pointes à pédoncule, ou à soie, de La Ferrassie (Dordogne), de la Font-Robert (Corrèze), de Pont-à-Lesse supérieur (Belgique), qui se sont retrouvés avec le solutréen à Solutré, à Monthaud (Indre), Montaut (Landes) (2), à Reilhac (Lot). On trouve généralement avec le solutréen des pointes de zagaie à base pyramidale et des lames d'os

(1) A la Font-Robert, il est probablement de la base du Solutréen.

(2) Collection de Laporterie.

avec petites incisions alignées, que l'on retrouve encore sur des sortes d'olives d'ivoire plus ou moins aplaties et percées en pendeloques.

Si nous cherchons à comparer ces données avec celles établies dans les Pyrénées par M. Piette, nous devons constater que le niveau aux pointes à cran typiques est assez souvent associé à des aiguilles, à des gravures simples (La Cave (Lot), etc.), mais jamais à des harpons d'une part, ni à des sculptures ou à des figures découpées d'autre part. Le solutréen supérieur correspond donc à la première assise à gravures simples, nettement supérieure aux assises à figures découpées.

Le Solutréen inférieur, à feuilles de laurier seulement, se trouve dans la grotte Rey (fouilles Rivière), associé à des figures partiellement découpées, partiellement gravées, et à des aiguilles; à Solutré, on le trouve en contact avec des sculptures sur pierre de cervidés, aux pieds ramassés, qui rappellent les belles figurines sculptées sur palme de renne du Mas d'Azil, de Lourdes et de Saint-Michel-d'Arudy et de Bruniquel, dont M. Piette nous a appris qu'elles étaient de l'assise à sculptures la plus élevée, et se trouvaient, ainsi que les propulseurs sculptés, jusqu'avec les contours découpés et les premières gravures au trait, dans une sorte de couche de transition; d'autre part, les zagaies à base pyramidale m'ont paru, au Mas-d'Azil, indiquer la base de l'assise à gravures simples et surtout celle qui contient des figures découpées. Cela pourrait signifier que le Solutréen inférieur, dans d'autres régions que les Pyrénées, se développe parallèlement à la transition des couches à sculptures et des couches à gravures, tandis que le Solutréen supérieur correspond nettement à des périodes où la gravure est déjà complètement prédominante, où la sculpture a disparu. C'est d'ailleurs, à peu près, ce que M. Piette a indiqué à Brassempouy, où les premières fouilles, exécutées par Dubalen, avaient ramené ensemble des silex Solutréen, des gravures simples et en relief, des figures découpées, et où M. Piette les a trouvées lui-même dans toute l'épaisseur (1) de l'assise où il a rencontré des gravures au trait ou en relief (celles-ci peu caractérisées, sauf un phoque).

Age du Renne supérieur ou Magdalénien.

Au-dessus des assises solutréennes, qui correspondent à la base du Tarandien de Piette, et peut-être à la fin de son équidien, viennent les niveaux proprement *Magdaléniens*, contenant généralement des aiguilles et des gravures au trait; comme je l'ai indi-

(1) Non comprise l'assise d'Aurignac présolutréenne.

qué plus haut, il n'est pas possible d'en séparer la partie supérieure du Solutréen, et il y a, dès ce moment, un véritable Magdalénien de constitué; on peut y distinguer plusieurs horizons. Les deux premiers ont beaucoup de Renne et le Saiga, et correspondent au Tarandien de Piette, le troisième à son Elaphotarandien, qui prélude à l'Elaphien.

1. Un horizon inférieur sans harpons, avec plus ou moins d'aiguilles, des lames d'os elliptiques ornées souvent de gravures (Marsoulas supérieur), pointes de zagaies à biseau simple surtout, outillage en silex rappelant beaucoup le Solutréen supérieur. Il y a déjà des baguettes en bois de renne demi rondes. Je ne considère pas ce niveau comme très homogène, et je crois qu'il peut être modifié plus ou moins dans sa compréhension.

2. Un horizon moyen, avec harpons, d'abord assez rares, puis abondants, mais généralement à un seul rang de barbelures; autre type de harpon assez fréquent, à base bifurquée en deux branches; zagaies à base fourchue, double et simple biseau; baguettes demi rondes, abondantes (leur niveau principal) très ornées de figures à stylisation moins avancée que plus tard; nombreux raccourcis dans les dessins. Silex: lames retouchées en perçoirs (assez peu), en grattoirs terminaux, en burins; les bords latéraux sont rarement retouchés; les burins sur angle de lame à retouche terminale oblique, comme dans le Solutréen, sont encore moins nombreux que les burins ordinaires, dont le nombre a cru beaucoup. Petites lames retouchées d'une façon plus variée, moins pourtant que dans la dernière assise. Gisements principaux: Raymunden, Bruniquel, Laugerie-Basse, Gourdan, Mas-d'Azil (rive droite), Teyjat. C'est, à peu de choses près, le Gourdanien de M. Piette.

3. Nombreux harpons à deux rangs de barbelures, nombreux ciseaux à fût cylindrique en bois de renne. Gravures souvent très profondes, principalement sur les ciseaux et sur les bâtons perforés en bois de renne, souvent peu soignées, faites à la grosse, et ayant donné naissance à des décompositions plus avancées, aboutissant à des décorations très simplifiées. Grattoirs sur bout de lame; celles-ci rarement retouchées sur les bords; outillage microlithique souvent très varié (Les Eyzies sup.) et très abondant; dans les Pyrénées, petits grattoirs ronds ou carrés, et petites « lames de canif » innombrables; — Burins magdaléniens typiques à angle terminal formé par deux « coups de burin ».

Principaux gisements: Lorthet, Mas-d'Azil (rive gauche). Le Souci, La Madeleine, Sordes.

Enfin viennent, les couches à harpons plats perforés, et galets coloriés; les petits grattoirs ronds, les petites lames de canif subsistent, ainsi que d'autres formes magdaléniennes. — C'est le dernier

terme du paléolithique. Il ne supprime pas l'hiatus (archéologique); mais il nous rapproche extrêmement du temps où la civilisation néolithique va se substituer à celle, dégénérée, des chasseurs de rennes.

Il n'est pas inutile, en terminant cet essai, de rappeler encore tout ce qu'il a emprunté aux résultats acquis au prix de grands efforts par L. Lartet d'abord, au cours de ses recherches en Dordogne, à une époque où tout était à créer, par M. Piette ensuite, qui a appliqué à l'exploration des cavernes Pyrénéennes une méthode rigoureuse et une longue persévérance; il m'est agréable, alors même que j'ai pu m'écarter de ses conclusions sur des points très secondaires, de rappeler tout ce que je lui dois pour l'intelligence de cet âge du Renne, dont il m'a communiqué l'amour.

Que bien des détails de cette note d'ensemble soient à retoucher, à rectifier, c'est une conviction que je garde et dont je serai le premier à m'autoriser pour la perfectionner et la corriger; je désire en laisser à mes lecteurs l'impression, avec celle de la grande complexité des industries qui se sont succédées.

M. Adrien de MORTILLET critique les opinions de M. l'abbé Breuil.

M. Emile RIVIÈRE. — Je ne suis nullement surpris de la trouvaille, dans les dernières fouilles des grottes des Baoussé-Roussé, en Italie, dites grottes de Menton, d'une couche archéologique, intermédiaire au magdalénien et au moustérien. J'ai exploré ces grottes, à peu près sans interruption, de 1870 à 1875, notamment :

1° La grotte marquée du numéro 1 sur le plan des Baoussé-Roussé (1), que j'ai publié en 1873, ou *Grotte des Enfants*, ainsi dénommée en raison de la découverte que j'y ai faite, le 27 janvier 1874, de deux squelettes d'enfants étendus côte à côte sur le même foyer et revêtus chacun d'un pagne de coquillages percés, appartenant tous exclusivement au genre *Nassa* (la *Nassa neritea*).

2° La grotte n° 4 ou *Grotte du Cavillon* (2), fouillée avant moi sur une hauteur de plus de 4 mètres, explorée par moi, dans toute son étendue, y compris le plateau la précédant, sur une hauteur de 7 mètres environ. C'est dans cette grotte que j'ai découvert, le 26 mars 1872, étant en Mission scientifique du Ministère de l'Instruction publique, le squelette humain entier

(1) EMILE RIVIÈRE. — *Découverte d'un second squelette humain de l'époque paléolithique dans les cavernes des Baoussé-Roussé, en Italie, dites Grottes de Menton* (Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, t. II, Nice, 1873).

(2) *Barma dou cavillou*, en patois mentonnais, ou *Grotte de la Chevillie*.

d'adulte, dit l'*Homme fossile de Menton*, que j'ai rapporté, avec le bloc de terre sur lequel il reposait, le mois suivant, au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, où il figure depuis lors dans la galerie d'Anthropologie, après avoir été préalablement consolidé au blanc de baleine par Stahl, l'habile mouleur d'alors de cet établissement ;

3° La grotte n° 5 ou *Barma grande*, la plus profonde des grottes des Baoussé-Roussé, que j'ai fouillée également dans toute son étendue, c'est-à-dire depuis l'entrée jusqu'au fond sur une longueur de 28 mètres et une hauteur de 2 mètres environ. Personnellement, je n'y ai trouvé, en fait de restes humains, qu'un fragment de mandibule renfermant deux dents en place dans leur alvéole ;

4° La grotte n° 6, — elle a été détruite depuis lors par l'exploitation du rocher. — Vierge de toutes fouilles avant moi, je l'ai complètement explorée et entièrement vidée depuis sa surface jusqu'à la base, jusqu'au dépôt coquillier apporté par la mer, dépôt sur lequel les premiers hommes des Baoussé-Roussé se sont installés dès leur arrivée dans la région, soit donc sur une hauteur de 6^m50. C'est dans cette grotte que j'ai trouvé, en 1872-1873, les restes de trois squelettes humains, deux d'adultes et un d'adolescent. C'est l'exploration méthodique de ses foyers qui m'a permis de les dater sûrement.

En effet, l'industrie que j'y ai rencontrée tient à la fois : 1° de la fin du *moustérien* par ses pointes absolument typiques et ses racloirs ; et 2° du commencement du *solutréen* par ses belles pointes à cran surtout ainsi que par ses superbes pointerolles et ses petites pointes si remarquables par leur finesse et le fini de leurs retouches, comme je l'ai écrit, *il y a plus de vingt ans* dans mon livre sur l'*Antiquité de l'Homme dans les Alpes-Maritimes*, pages 314-315.

Cette période archéologique, pendant laquelle ont vécu les habitants des Baoussé-Roussé, tout au moins ceux dont j'ai découvert, de 1871 à 1875, les *six* squelettes que j'ai décrits en leur temps, je l'appellerais *solutréo-moustérienne*, si j'en voulais faire une époque spéciale dans la classification des temps paléolithiques ou quaternaires, géologiquement parlant.

M. E. CARTAILHAC. — M. Rivière, en parlant de ses fouilles bien connues et très estimées dans les grottes de Menton, m'engagerait à résumer les faits nouveaux archéologiques observés pendant les longues recherches exécutées par ordre du prince de Monaco, qui m'a fait l'honneur de me confier leur publication. Mais il me semble que ce serait entraîner le Congrès loin de la Dordogne, qui doit être surtout étudiée dans ces trop rapides journées.

M. Marcel BAUDOIN. — Comme Secrétaire général du Congrès, je dois déclarer que M. E. Cartailhac n'a rien à craindre, et qu'il peut traiter du Préhistorique dans le monde entier. Nous sommes, certes, en Périgord, mais pour étudier tout ce qui touche à notre science, d'un des pôles à l'autre. Il ne faut pas borner nos discussions aux trouvailles faites dans la région où nous sommes. C'est là un point essentiel, sur lequel j'ai tenu à éclairer tout de suite la religion de tous nos collègues français et surtout des savants étrangers, qui nous ont fait le grand honneur de venir à Périgueux.

M. Émile RIVIÈRE. — De ce que le premier Congrès préhistorique de France tient ses assises dans la Dordogne, il ne s'en suit pas, il ne s'en suit nullement que sa session doive être *exclusivement* réservée à la préhistoire de ce département. Loin de là. Toutes les questions préhistoriques, quelle que soit la région du globe qu'elles concernent, ont et auront droit de cité à nos Congrès, quelle que soit aussi la région de la France où ils se tiendront. Toutes, sans aucune exception, peuvent et pourront y être traitées ; je me crois donc en droit de répondre au passage de la communication de M. Breuil, faisant allusion à l'industrie des grottes des Baoussé-Roussé.

Si quelqu'un est autorisé à parler de ces grottes, ce me semble être celui qui, le premier, les a méthodiquement fouillées pendant des années, celui qui, malgré des engagements formels pris envers lui mais non tenus, est privé du droit de continuer, non les fouilles qu'il a cédées gratuitement, mais l'étude et la publication des résultats desdites fouilles.

Je me considère donc comme ayant eu le droit et le devoir de répondre ici à M. Breuil, au sujet de l'industrie primitive des grottes de Menton.

La meilleure preuve que les Congrès préhistoriques de France sont largement ouverts à toutes les questions, c'est que le Comité d'organisation du premier Congrès a accepté, bien plus, qu'il a reçu avec plaisir soit l'annonce, soit l'envoi de mémoires relatifs non seulement à des découvertes faites dans maints départements français des plus éloignés d'ici, mais encore à des recherches effectuées à l'Étranger. J'en ai remercié d'ailleurs leurs auteurs, comme c'était mon devoir de Président.

Je le répète, nos portes sont ouvertes à tous nos confrères, à toutes leurs communications, et nous serons heureux d'insérer celles-ci dans le compte rendu du Congrès, d'où qu'elles viennent, de France ou de l'Étranger, et quel qu'en soit le sujet préhistorique.

M. Emile CARTAILHAC. — M. l'abbé Breuil a eu l'amabilité de

faire intervenir mon témoignage; je le remercie et je suis bien aise d'insister avec lui, sur l'importance trop méconnue du niveau archéologique d'Aurignac. M. G. de Mortillet, dans son magistral *Essai d'une classification des cavernes et des stations sous-abri*, fondée sur les produits de l'industrie humaine, qu'il communiquait à l'Académie des Sciences le 1^{er} mars 1869, avait placé une époque d'Aurignac entre les époques de Solutré et de la Madeleine. Plus tard, il alléga sa classification et l'époque d'Aurignac disparut. C'était une faute. Nous voyons aujourd'hui grandir le nombre des gisements caractérisés par une faune ancienne et par la pointe en os à base fendue. Nous les avons sur une vaste partie de l'Europe, depuis Spy en Belgique jusqu'à Menton.

Mais faut-il placer Aurignac après Solutré? C'est matière à discussion. Edouard Lartet inclinait dans le sens contraire. Un autre de nos maîtres, dont la clairvoyance est renommée, John Evans, écrivait en 1880 à M. Raoul de Rochebrune, à propos de ses découvertes dans la grotte où abondent la faune ancienne et les objets d'industrie, avec les types silex et os d'Aurignac, comme M. Breuil vient de vous le montrer: « Cette découverte pourrait bien avoir tendance à prouver qu'après tout La Laugerie haute est postérieure à Aurignac ». En rangeant les collections du musée de Toulouse, qui est en voie de réorganisation, j'ai adopté cette manière de voir. J'appuie donc pleinement les conclusions de M. Breuil.

M. l'abbé BREUIL ajoute que les gisements présolutréens du type d'Aurignac s'étendent de Spy en Belgique, par Chatelperron (Allier), les Cottés (Vienne), La Chaise (Charente), Gorge-d'Enfer et la Ferrassie, Cro-Magnon (Dordogne), jusqu'à Brassempouy (Landes), Tarté (Haute-Garonne) et Menton (Italie), pour ne citer que les principaux, et qu'on ne peut les confondre avec des particularités toutes locales.

M. l'abbé Breuil indique que les pointes à retouche unilatérale en arc de cercle de l'Abri-Audy se retrouvent dans la grotte de Chatelperron (Allier) qu'elles caractérisent comme formes en silex.

M. Ernest OLIVIER croit devoir signaler que la grotte des Fées, à Chatelperron (Allier), dont M. l'abbé Breuil a parlé à plusieurs reprises dans ses intéressantes communications, a été presque entièrement comblée pour la construction d'un chemin de fer départemental. L'entrée est entièrement obstruée; et il devient à peu près impossible d'y faire de nouvelles recherches; les objets et les fouilles qui en ont été extraits n'en deviennent que plus précieux.

Fouilles à l'Abri-Mège à Teyjat (Dordogne).

PAR

Le D^r CAPITAN, l'abbé BREUIL, PEYRONY,
et BOURRINET.

Situé à 200 mètres de la grande grotte de la Mairie, l'Abri-Mège fut découvert par M. Bourrinet en 1903, puis exploré par lui avec M. Peyrony; plus tard, MM. Capitan et Breuil se joignirent à eux.

L'abri, large d'au moins 10 mètres, profond, vers la gauche, de 6 mètres environ, présentait, de haut en bas, le remplissage suivant. Au-dessus, une masse de pierrailles jetées d'en haut, de 0^m70 d'épaisseur en avant, reposait sur un argile brun stérile, de moins de 1 mètre de puissance; il présentait un lit de pierrailles à la base. Sous ces assises stériles, la couche archéologique, épaisse, au fond, de 0^m35, augmentait vers le devant, en descendant sur la pente, jusqu'à 1^m60; elle était constituée de pierrailles et d'argile; au milieu, sous l'abri, une grosse roche, derrière laquelle se voyaient des lits de cendres noires; contre le mur, des os disposés assez régulièrement, les plus gros par dessus; les principaux objets ont été recueillis à gauche du gros bloc et en arrière. Le sous-sol naturel était constitué de pierrailles sèches, sans argile, d'épaisseur indéterminée.

La faune comprend le *Renne* très abondant, quelques rares débris de cheval et de bœuf, de loup, d'ours, de renard; divers os de rongeurs, dont le Spermophile, et d'oiseaux.

Les silex sont des grattoirs sur bout de lame du magdalénien typique, rarement doubles; des burins magdaléniens ordinaires, à tranchant obtenu par deux facettes semblables s'entrecoupant, assez souvent doubles, plus souvent simples; des burins dont l'extrémité est obtenue par des retouches latérales obliques suivant un bord, par une facette suivant l'autre bord, et qui sont aussi abondants ici que les précédents: c'est une forme qui prédomine dans le solutréen. Il y a aussi quelques lames appointées, tronquées par des retouches terminales; en outre de fort nombreuses lames très fines sans retouches.

L'outillage, plus ou moins *microlithique*, sur lamelles de silex

assez petites ou très petites, est très abondant ; il y a 600 de ces très petites lames sans retouches, et 323 diversement retouchées ; 36 autres, de dimensions plus moyennes ; le plus souvent, les retouches portent sur les bords, ou sur la base et la pointe. Une étude détaillée en sera faite ailleurs ; les types sont beaucoup moins variés qu'à la grotte des Eyzies, et un peu moins que dans le niveau supérieur de la grotte de la Mairie.

L'outillage en os et en bois de renne est des plus remarquables ; plusieurs belles aiguilles, une portion de lamelle ovoïde, un fragment de petit harpon en os ; le bois de renne a servi à façonner un *seul* ciseau ; toute une série de zagais à tige cylindrique, à base elliptique ou à double biseau ; une série de baguettes demi rondes à un côté complètement strié, et dont l'autre présente souvent de belles gravures, têtes de cerfs vues de face, phoque, animal stylisé, et dessins dégénérés inintelligibles, qui rappellent, les premiers, les séries de Gourdan et Raymond, les seconds, celles de la grotte du Placard (Charente) ; enfin une belle série de harpons, dont un, incomplet, présente dix barbelures ; l'un d'eux, à base biseauté, est très primitif ; un autre rappelle la grande série de Raymond, et surtout de Bruniquel, à base (?) largement bifurquée, et à pointe mousse.

En définitive, nous sommes dans une couche de la base des assises à harpons, qui se place à côté de la grande masse des gisements de Raymond, de Laugerie-Basse, de Gourdan, de Bruniquel, de Mas d'Azil (rive droite).

La faune indique les mêmes conclusions.

Il faut espérer que les fouilles, inachevées, nous réservent encore d'heureuses découvertes.

**Recherches effectuées dans la grotte
de la Mairie à Teyjat (Dordogne).**

PAR

**Le D^r CAPITAN, l'abbé BREUIL, PEYRONY,
et BOURRINET.**

Les recherches ont eu lieu exclusivement dans la galerie où, précédemment, avaient eu lieu les fouilles de M. Perrier du Carne et les découvertes de gravures sur stalactite faites par M. Peyrony.

M. Bourrinet a entamé les fouilles dans la partie la plus profonde; il n'y avait guère de couche archéologique distincte, mais seulement de rares objets peu importants, en silex et en os, disséminés dans le sol argileux.

Au contraire, depuis le pied de la cascade stalagmitique jusqu'à l'entrée de la caverne, le remplissage archéologique se complique beaucoup, et s'épaissit considérablement. Il présente deux niveaux bien distincts, séparés par un remplissage stérile. Les deux couches et l'assise stérile viennent butter sur la continuation de la grande cascade ornée de gravures. Ces relations de contact permettent d'affirmer que les gravures tracées sur les convexités stalagmitiques et sur les blocs détachés de la cascade appartiennent exclusivement à l'époque représentée par la couche supérieure du remplissage, et, pour une partie des figures qu'elle recouvrait, au début de cette époque. En effet, aucune gravure, ne s'est rencontrée dans la partie plus basse ou sur les blocs séparés recouverts par la couche inférieure et la couche stérile.

Les observations sur la couche inférieure permettent de l'identifier absolument avec le remplissage archéologique de l'Abri-Mège; on y a trouvé de beaux harpons à une rangée de barbelures, une série de têtes de cerfs vues en raccourci, etc.

La couche supérieure contient encore des harpons à un rang de barbelures, recueillis dans un état déplorable; il s'y trouve aussi des côtes et bois de renne, ornés de gravures souvent très difficiles à interpréter, et même fortement « stylisées ». Le renne y est très abondant; mais le bison est plus représenté que dans l'Abri-Mège.

Les gravures sur stalactite mises à nu jusqu'à ce jour représentent surtout des rennes; il y a aussi des cerfs, des chevaux, des

bisons, deux bœufs, et deux ours; ce dernier animal est indiqué dans la faune par quelques phalanges.

Ces dessins sont de dimension assez réduite, quelquefois aussi petite que celle des os gravés; ils sont parfois fortement tracés, mais plus souvent simplement marqués d'un trait menu.

Beaucoup ne sont recouverts d'aucune concrétion; mais la cascade était déjà sèche et en ruine à l'époque des deux niveaux archéologiques, et on y a fait de larges emprunts pour *daller* le sol. Toutefois les habitants qui ont accumulé les débris du niveau supérieur, ont relevé plusieurs grandes plaques, les ont « callées » avec d'autres, et les ont ornées comme les parties encore en place de la cascade. Une partie de celle-ci, recouverte par le remplissage, était encroutée de nouvelles couches de carbonate de chaux, tantôt très minces, tantôt épaisses de plusieurs centimètres; à coups de ciseaux et aussi avec des lavages énergiques et répétés et un broyage réitéré, nous avons pu extraire de dessous leur manteau calcaire des figures, qui en étaient complètement masquées, et qui se présentèrent, une fois dénudées de ce revêtement, avec une fraîcheur des traits qui nous ferait douter, si nous n'avions assisté, les uns après les autres, à l'apparition, sous une plaque soulevée par nous-même, d'un nouveau dessin aussi frais.

Les fouilles continuent et dureront encore plusieurs années.

M. le Marquis de FAYOLLE demande des renseignements sur les objets trouvés.

Remarques sur les chronomètres préhistoriques d'ordre glaciaire.

PAR

T. J. ARNE (de Stockholm).

Pendant ces dernières années, bien des recherches scientifiques ont été opérées dans les pays du nord de l'Europe, en Suède et en Danemark, qui, certainement, vont contribuer aussi à la solution du problème chronologique pour les temps paléolithiques en France.

Vous connaissez tous les beaux travaux des savants danois sur les kjækkenmøddings des côtes du Danemark, ces amas de coquillages mêlés d'objets de silex et d'ossements d'animaux différents.

Une station de l'âge de la pierre, contemporaine des vieux kjækkenmøddings danois et située sur la côte ouest de Scanie, province méridionale de la Suède, vient d'être fouillée et décrite par M. Knut Kjellmark [Alfvèstà, Suède]. Cette station appartenait encore à l'âge de la pierre taillée, mais à une époque de transition entre l'âge paléolithique et l'âge néolithique, c'est-à-dire correspondrait au *Campignien* de G. de Mortillet.

Mais quel est, en somme, l'âge *absolu* de ce lieu d'habitation ? On a cherché à y répondre, en se servant des faits relatifs à l'exhaussement successif du pays suédois, qui s'opère depuis plusieurs milliers d'années.

La station de Limhamn était habitée un peu avant le maximum de l'abaissement du sol dans la mer à Litorina, appelée ainsi à cause d'une coquille, *Litorina littorea*, très fréquente dans cette mer, la mer Baltique d'aujourd'hui, qui, alors, avait une bien plus grande étendue qu'aujourd'hui. Au midi de la Suède, le sol s'exhausse bien peu pendant chaque siècle ; à Stockholm, on compte 0^m45 tous les siècles, et au nord, à Sundsvall, un mètre par siècle, est arrivé, par de tels calculs, à ce résultat que la station de Limhamn, assez jeune d'ailleurs, a au moins 8 à 9.000 ans !

Mais, avant cette époque, il y en a, dans le nord, une autre que, grâce aux admirables travaux récents de M. Georges Sarauw, on connaît à présent relativement bien. Ses nouvelles trouvailles ont permis de constater, en effet, que le nord était habité déjà à une

époque où le *pin sylvestre* florissait dans le Danemark, et où la mer Baltique était un lac, avec de l'eau fraîche. Les harpons en corne de cerf, garnis de barbelures, y étaient très communs; or, cet âge paraît correspondre à l'âge asylien de M. Piette. Des géologues et des botanistes ont cherché à déterminer cette époque, et ont obtenu des chiffres variant de 10.000 à 25.000 ans, avant notre ère.

Encore avant cette époque, nous connaissons dans le nord la mer glaciale et la fin de la grande période glaciaire.

Or, pendant ces dernières années et cet été encore, on a fait en Suède de très importantes recherches sur le temps qu'il a fallu aux grands glaciers qui couvraient tout le pays, pour se retirer du Midi vers le Nord.

C'est à M. de Geer, professeur à l'Université de Stockholm, que revient l'honneur de l'initiative de ces recherches. Et celui-ci a trouvé que, dans les alluvions de la période glaciaire, on peut distinguer nettement les couches d'argile qui se sont formées chaque année, et même, par la couleur et la consistance différente, la couche qui s'est produite pendant l'hiver et celle de l'été. Ces différences de couleur et de consistance sont causées par les affluents, plus ou moins forts, des fleuves de glaciers pendant le printemps et l'été, ou pendant l'hiver. Durant cette dernière saison, la couleur des couches est plus sombre; pendant le printemps et l'été, elle est plus claire, à cause des riches affluents de particules d'argile, mêlées de sable.

Les couches inférieures sont toujours plus épaisses que les supérieures, à cause du recul annuel des glaciers et des embouchures des fleuves glaciales, qui, en se retirant, ont pour chaque année laissé parvenir jusqu'à un certain point une plus petite quantité d'argile.

En Uppland, au milieu de la Suède, les couches du fond ont une épaisseur de quelques décimètres; mais les couches supérieures n'ont qu'un centimètre et moins encore.

Mais les argiles de la Suède ne sont pas toutes contemporaines, parce que le sol submergé (dans la mer) commença à se débarrasser de la glace en Scanie, puis plus vers le Nord. L'argile s'est déposée devant le bord de la glace reculante, au fur et à mesure que celui-ci s'est retiré.

Donc, toutes les couches inférieures ne sont pas contemporaines; mais M. de Geer a réussi à distinguer la limite du nord des couches de fond de chaque année, et en même temps la place d'arrêt du glacier. Ses recherches ont par suite donné, comme résultat préliminaire, qu'il a fallu aux glaciers une espace de temps d'environ 1.000 ans, pour reculer à peu près de 200 kilomètres à travers les

parties centrales de la Suède », c'est-à-dire les glaciers sont ici reculés d'une vitesse d'environ 200 mètres par année, tandis que le recul dans le sud du pays était probablement beaucoup plus lent.

Pour le recul des glaciers, depuis leur plus grande extension jusqu'à nos jours, on n'en connaît pas encore le temps exact; mais on réussira certainement de le définir.

Probablement, ces recherches auront aussi une grande valeur pour les savants français, quand il s'agira de bien définir la fin et la durée de l'âge magdalénien.

Pour la durée et la fin du temps glaciaire, des astronomes, des géologues et des botanistes suédois, ont fait aussi des recherches chronologiques.

Le géologue, M. Munthe, a fait certains calculs, en cherchant la somme de tous les mouvements verticaux du sol, c'est-à-dire les changements de niveau. Nous comptons deux abaissements et deux soulèvements alternants assez bien connus. En multipliant ce chiffre du nombre approximatif qui désigne la vitesse du soulèvement actuel, il est arrivé de cette manière, à un chiffre de 80 à 100 mille ans pour le dernier temps glaciaire, et pour les temps suivants. Mais peut-on être bien sûr que la vitesse des mouvements du sol a toujours été la même? Voilà la question!

Enfin, M. Ekholm, astronome et météorologue, en trouvant la cause des changements climatiques dans les changements périodiques du penchant de l'axe de la terre vers l'écliptique, estime que le temps qui s'est écoulé depuis la période glaciaire est de 50.000 ans environ (1).

M. Marcel BAUDOUIN, au nom du Bureau du Congrès, remercie M. Arne de son intéressante communication, et, en la personne de l'orateur, tous les savants étrangers qui veulent bien assister à nos séances.

Il rappelle que, depuis de longues années, il étudie de son côté, sur les côtes de Vendée, les phénomènes, bien connus en cette région, d'exhaussement et d'affaissement du sol, dans le but d'arriver à trouver une sorte de chronomètre préhistorique, ayant pour base l'action de la mer (Flots) et des vents (Dunes de sables) sur les gisements paléolithiques et les monuments néolithiques, ou plutôt mégalithiques, des falaises et des côtes vendéennes.

Il est arrivé à démontrer que les *dolmens submergés* donnent,

(1) Knut Kjellmark, *En stenaldersboplats à Jaravallen vid Limhamn* (Antikvariskt Fidskrift för Sverige XVII, 3, Stockholm, 1904).

Le même : *Opsikt of Sveriger stenaldersboplatsar. Aperçu des stations de l'âge de la pierre en Suède* (Ymer, Revue de la Société d'anthropologie et de géographie suédoise, 1904, H. 2).

d'autre part, de précieuses indications sur ces mouvements du sol, et que l'envahissement des dunes recouvrant les mégalithes, est un phénomène très important à étudier.

Ne pouvant développer tous ces points devant le Congrès, M. M. Baudouin renvoie les personnes que ces questions intéressent aux mémoires qu'il a publiés sur ces questions soit seul (1), soit avec son collaborateur, M. Lacouloumère (2).

M. RAMOND-GONTAUD fait, de son côté, quelques remarques sur les chronomètres préhistoriques ou géologiques, basés sur l'alternance des périodes de sécheresse et d'humidité, et des couches de sable et de limon ; mais il n'attribue pas une très grande valeur aux calculs qui reposent sur ces données, trop discutables.

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Les mégalithes submergés des côtes de Vendée*. Paris, Schleicher et Cie, 1903, in-8°, 2 fig., 23 p. — *Le Mégalithe de Croix-de-Vie (Vendée)*. Paris, Schleicher, 1903, in-8°, 1 fig. — *Découverte d'un Menhir tombé sous les Dunes aux Chaumes de St-Hilaire-de-Riez (Vendée)*. Paris, 1905, in-8°, 5 fig. — *Les Côtes de Vendée des Sables-d'Olonne à Bourgneuf de la période néolithique au Moyen âge*. — Paris, AFAS, in-8°, 1902, 4 fig.

(2) Marcel BAUDOUIN et G. LACOULOMÈRE. — *Le Menhir de la Conche-Verte dans les Dunes de la forêt d'Olonne (Vendée)*. La Roche-sur-Yon, 1902, in-8°, 7 fig. — *L'allée couverte de Pierre folle à Commequiers (Vendée)*. Paris, AFAS, 1903, in-8°, 31 fig. — *L'époque du Bronze dans la Vendée-Maritime*. Paris, 1903, in-8°, fig.

Contribution à l'étude de l'éolithique primitif.

PAR

DURDAN-LABORIE (de Paris).

A l'occasion de ce premier Congrès, tenu sous l'égide de la Société préhistorique de France et organisé par elle, en présence des personnalités éminentes qui honorent les séances de cette assemblée; devant les savants qui vont présider à nos travaux, vous jugerez sans doute qu'il est bien téméraire à un modeste disciple de la science préhistorique d'oser élever la voix. Cependant ce téméraire ose; et il vous demande de vouloir bien ouvrir vos trésors d'indulgence et de l'en combler pour l'écouter.

Nous avons cru devoir prendre la parole, non pour créer une polémique, ni combattre telle ou telle école; mais pour examiner simplement si les recherches de nos préhistoriens ne devraient pas se porter de préférence sur la base même de l'édifice préhistorique, en un mot sur l'éolithique.

Nous considérons l'époque tertiaire comme quelque peu délaissée au profit du quaternaire en général, parce que les recherches dans ce dernier offrent plus de facilité. Les trouvailles en paléolithique et en néolithique sont plus appréciées, en raison du convenu de leurs formes, qu'elles procèdent de l'éclat, de la taille ou du polissage. N'est-il pas sage de se dire que, si l'on surcharge ainsi les étages supérieurs par des études et des trouvailles sans cesse renouvelées, le pauvre étage inférieur éolithique, dépourvu d'étais, entraînera un jour une partie de l'édifice; et voici en quoi cette crainte peut paraître justifiée. Si l'éolithique n'est pas assis, sur des bases solides, par la connaissance entière de ce qu'on doit savoir de lui, comment corrigera-t-on les erreurs qui pourront se produire dans certaines hypothèses des âges suivants?

Les études préhistoriques ont pour but, non seulement d'éclairer l'humanité actuelle sur ses origines, de les rattacher par des anneaux successifs à l'histoire, en s'appuyant sur les gisements géologiques, par l'examen des faunes qui se sont succédé sur notre sol depuis les temps les plus reculés, mais encore de combler les lacunes qui se présentent sans cesse dans une science, neuve encore, ou nulle écriture ni parchemin n'existe pour renseigner. Nous sommes

forcés, à l'exemple du grand Cuvier, de reconstituer un âge ou un être en entier par l'examen attentif de débris d'ossements, rarement complets, le plus souvent informes ou brisés, appuyés par l'étagage géologique qui les contient. Nous avons trouvé déjà beaucoup de ces anneaux; mais nous ne possédons pas les premiers, les indispensables à l'établissement d'un système bien complet.

Il serait grand temps, Messieurs, de rompre avec la routine de certaines traditions, où l'omnipotence de quelques-uns l'emporte sur la sagesse des vrais chercheurs, et de nous unir tous très étroitement, dans un élan de bonne volonté, pour rechercher ce qui nous manque encore : les premiers et les certains échelons de l'humanité ou de ce que nous oserons nommer : de la quasi-humanité.

Où commence, à l'heure actuelle, ce que nous connaissons des races pré-humaines ?

Nous ne parlons pas du Thenaisien, si contesté, et sur lequel nous reviendrons.

Au Chelléen avec la race de Néanderthal et de la Naulette contemporaine de la faune chaude, descendante du tertiaire : Cervus, Hippopotamus, Rhinocéros Merki, Elephas meridionalis et antiquus. Puis nous montons aux âges suivants par le froid et humide Moustérien, le doux Solutréen, le froid et sec Magdalénien, qui régna sur les bienheureuses contrées que nous explorons aujourd'hui, pour aboutir comme fin d'âge de la pierre au tempéré Rothenhausien. Nous n'avons pas parlé à dessein des différentes subdivisions de chacune de ces époques, pour ne pas étendre inutilement ces quelques notes.

Que possédons-nous donc en éolithique ?

Rien de très certain. Ce que nous traduisons par *peu ou prou* : les éolithes étant si contestées, nous dirons même très-ébranlées.

Galilée répétait, nous dit-on, au milieu des dénégations qu'on lui imposait : « Et cependant la terre tourne ! »

Nous répétons, en examinant l'industrie chelléenne, et pensant que le premier être intelligent à forme humaine ou pré-humaine, n'a pas su façonner instantanément ses outils de défense ou d'industrie : « Et cependant il doit y avoir quelque chose au delà ! »

C'est ce quelque chose qu'il importe de rechercher et de préciser. C'est pour cela qu'il faut être très indulgent aux efforts tentés dans cette voie, pour encourager les chercheurs convaincus.

L'exemple de ce qui s'est passé pour Boucher de Perthes, nous doit servir d'enseignement dans ce que nous devons accorder d'indulgence et d'encouragement.

Lors de ses premières découvertes, sous les murs d'Abbeville et

celles qui suivirent, notre grand précurseur n'aurait sans doute jamais vu triompher ses idées, s'il n'avait eu l'appui précieux des savants étrangers, les Falconner, Joseph Prestwich, sir Charles Lyell, John Evans, Godwin Austin, Flover, Lubbock, Mylne, etc. Autant de noms qu'il est utile de rappeler, pour l'exemple. Sa persévérance triompha de l'indifférence de ses compatriotes; et, dans sa conviction, il pouvait s'écrier, pour persévérer encore : « N'est-il pas étonnant que l'homme, qui a appris tant de choses, sache si peu de sa propre histoire ».

Il a fondé en France la Science préhistorique à partir du quaternaire inférieur; mais nous n'avons pu encore établir cette science d'une façon positive dans le tertiaire; c'est là qu'il faut porter désormais nos efforts.

L'Abbé Bourgeois, ce Boucher de Perthes malheureux du tertiaire, que nous saluons aussi comme un précurseur, ne se consola jamais des réfutations qu'il s'attira au sujet de son homme tertiaire; et cependant il fut un préhistorien certainement convaincu. Peu de savants le soutinrent, sauf notre immortel Gabriel de Mortillet, qui incorpora ses découvertes dans sa classification du tertiaire moyen oligocène à l'étage aquitainien.

On admet généralement la contemporanéité de la faune des cavernes et de l'homme.

Pourquoi alors ne pas admettre cette même contemporanéité avec les faunes précédentes, qu'il s'agisse de l'homme proprement dit ou d'un être très semblable, qui sut se servir pour sa défense et ses besoins constants, d'outils de fortune trouvés sur le sol: nucléi, galets, blocs roulés, etc., et qui, par les perfectionnements quotidiens, aboutit à la race façonneuse d'outils en pierre par étonnement, éclatement et taille.

Edouard Lartet, décrivant le singe anthropomorphe de Fontan, le classe dans la faune tertiaire.

Pourquoi nier, dès cette époque, l'existence, sinon de l'homme, du moins de son précurseur doué d'une intelligence identique.

On objecte qu'on ne rencontre jamais associés les ossements de la faune tertiaire à ceux de l'être humain ou quasi-humain de cette époque. Est-ce une raison pour rejeter l'idée et bannir à jamais les recherches dans ce domaine ?

Nous ne le pensons pas !

Parce qu'il se peut que ces êtres aient été peu nombreux, par rapport à la faune formidable qui les submergeaient, les terrorisaient peut-être, et qu'ils soient devenus la proie des grands carnassiers, au fur et à mesure de leur disparition sur le terrain même de leur fin. Il se peut aussi que leur habitat et ses coutumes aient

contribué à la disparition de leurs restes ; les cadavres, non inhumés, ni incinérés, abandonnés à la surface du sol dans des endroits sacrés, ont pu être absorbés par les grands chacals, les grandes hyènes, ou leurs précurseurs de cette époque.

Une coutume, qui existe encore chez certains aborigènes de Java, a pu être contemporaine des êtres tertiaires. Nous voulons parler de l'arbre des ancêtres. Dès qu'un membre de la tribu est décédé, ses amis et ses proches le suspendent aux plus hautes branches d'un arbre géant, et, quelque temps après, le squelette complètement disséqué, se détache par bribes sous l'influence des intempéries. Le climat tertiaire, qui fut torride, a très bien pu agir sur les squelettes et les disperser en très peu de temps par les tornades effrayantes, qui devaient bouleverser l'atmosphère.

S'il en fut ainsi, comment retrouver associés les ossements de la grande faune tertiaire, engloutie par corps entiers dans les mouvements géologiques et ceux dispersés, en nombre restreint, sur le sol, des petits êtres humains ou quasi-humains. Ne pourrait-on penser, quelque grave que cela soit, au cannibalisme !

La rareté des ossements humains se répète aux âges suivants :

On ne possède pas beaucoup de spécimens de la race de Néanderthal.

On ne retrouva l'homme écrasé de Laugerie-Basse que grâce à l'accident qui lui survint.

Alors ? Pas de traces d'ossements ou de squelettes !

Mais en est-il de même pour les instruments, même sommaires, dont se servirent les hommes du tertiaire ?

Avant l'invention ou le perfectionnement du premier outil chelléen, d'autres outils ou armes de défense ont pu exister.

Ces armes et outils de fortune furent choisis de préférence parmi ceux qui offraient plus de facilités à la préhension. Les remarquables travaux de Morel (de Rouen), sur la préhension des outils en pierre, peuvent nous ouvrir une voie utile dans nos recherches.

Dans le climat chaud du tertiaire, le feu devait s'obtenir facilement ; les moyens sommaires encore employés par les sauvages actuels, en sont une preuve. Donc, se servant d'outils de fortune, les premiers êtres humains intelligents durent vouloir perfectionner cet outillage.

Les feux de hasard ou volontaires brûlant à la surface du sol purent leur fournir des indices par les cailloux brûlés à ces foyers.

Remarquant l'éclatement produit par le feu, n'essayèrent-ils pas de façonner, par le même procédé, les outils dont la nécessité se faisait sentir au fur et à mesure de l'évolution de leur intelligence.

Nous arrivons donc aux silex brûlés de Thenay, à l'Aquitanien de Bourgeois.

Nous empruntons à Doigneau, dans sa remarquable étude « Nos Ancêtres primitifs », les affirmations de J. Desnoyers sur les os incisés des sablières de Saint-Prest, visitées aussi par Bourgeois.

Or, ces sablières sont en terrain miocène ou tertiaire moyen (classification G. de Mortillet). La faune qu'on y trouve est : *Elephas meridionalis*, *Rhinoceros leptorhinus*, *Hippopotamus major*, *Megaceros carnutorum*, *Equus arnensis*, *Trogontherium Cuvieri*.

Dans les sables et graviers de l'Orléanais, nous voyons la faune représentée par le Rhinocéros et quelques autres espèces, que nous retrouvons dans les calcaires de Billy.

Les silex brûlés de Puy-Courny sont contemporains du *Mastodon augustidens*, du *Dinotherium giganteum* et de l'*Hipparion*, cet ancêtre du cheval.

Nous pouvons donc admettre que l'homme fut contemporain de la faune tertiaire.

Mais, s'il est bon de l'admettre, il faut encore pouvoir le prouver.

Nous devons donc examiner, avec intérêt et sans parti pris, le fruit des recherches de nos collègues en préhistoire. Délaissons, pour un peu, le convenu des conchoïdes de percussion et des formes consacrées; et recherchons si, avant ces conchoïdes et ces formes, des outils ont pu être façonnés sans eux.

Notre éminent collègue, M. le Dr Paul Ballet, est convaincu que de tels outils ont pu être faits. Nous le croyons aussi.

Aidons-le donc à transformer en réalité ce qui n'est qu'hypothèse pour beaucoup d'entre nous.

Ensuite il faut, de toute nécessité, poursuivre nos recherches dans ces terrains tertiaires, qui n'ont encore livré que leur grande faune; la plus petite ayant, sans doute, été absorbée. Les sablières de Saint-Prest sont restées ensevelies et inexplorées depuis plus de quarante ans! Il existe là, ne l'oublions pas, des trésors pour la science : il ne s'agit que de vouloir; et, si pour un seul, les moyens sont insuffisants, unissons-nous, donnons par notre cohésion à nos groupements scientifiques la force d'obtenir ce qui sera nécessaire pour pratiquer des fouilles utiles et complètes.

Prenons exemple sur ce qui se passe actuellement pour Alise, ce piédestal du grand chef arverne Vercingétorix; sur les résultats inespérés, obtenus à force de persévérance, par la Société des sciences naturelles et historiques de Semur. Sachons attirer à notre cause, en les intéressant par l'incontestable utilité, ceux qui peuvent nous aider puissamment de leur science, de leur intelligence, ou de leur bourse. Si nous arrivons à ce résultat indispensable pour la

Préhistoire, nous servirons ainsi l'Histoire, car nous aurons contribué à forger le premier anneau, c'est-à-dire à prouver l'existence du premier être humain ou quasi-humain, et le dernier anneau, celui qui reliera la préhistoire à l'histoire dans une suite ininterrompue de classifications solides et incontestées.

Ces notes rédigées, l'article de la « Vulgarisation scientifique » du 9 septembre courant, sous la signature de M. Marcellin Boule du Muséum, nous est communiqué. Il s'agit de l'expérience faite devant MM. Laville, Cartailhac, Dr Obermaier, et Marcellin Boule à l'usine des ciments de Guerville, près Mantes.

Au cours d'une opération de délayage pour la préparation du ciment, la craie, contenant des rognons de silex, est soumise dans des cuves spéciales remplies d'eau à l'impulsion d'instruments rotatifs pendant vingt-neuf heures. On vide ensuite les cuves, au fond desquelles sont accumulés les silex, qui, ayant subi des chocs nombreux pendant la rotation, offrent les caractères remarquables jusqu'ici sur les éolithes des graviers roulés.

Ceci n'ébranle nullement notre conviction touchant l'éolithique; au contraire il la fortifie.

Parce qu'il ne faut pas chercher dans les éolithes la taille ou la retouche intentionnelle d'une industrie qui ne devait pas exister. En éolithique, nous croyons qu'il importe de rechercher les débuts de ceux qui furent des précurseurs de l'humanité, et penser que leurs premiers instruments furent grossiers et de hasard.

Nous devons imaginer que ces instruments ne furent perfectionnés qu'au fur et à mesure de l'évolution de l'intelligence chez ces êtres.

C'est cette évolution qu'il faut définir !

La tâche est ardue, mais non impossible.

Les traces de service sur les pierres se traduiront par des marques de chocs répétés et constants, avec la préhension. Lorsque nous aurons trouvé beaucoup de pièces semblables, en place dans leurs terrains respectifs, nous les discuterons sans parti pris; et peut-être pourrions-nous acquérir une conviction définitive.

C'est notre vœu le plus cher pour la gloire de la science préhistorique.

M. le Dr CAPITAN. — J'ai pu précisément, dans le courant du mois de juillet dernier, aller, en compagnie de mon ami le Dr Obermaier, à deux reprises, étudier sur place le fonctionnement des malaxeuses de l'usine de Guerville, près Mantes.

J'ai recueilli dans les malaxeurs, grâce à la très aimable autorisation du directeur, des échantillons de silex, de deux heures en

deux heures, depuis le commencement du travail des malaxeurs jusqu'à la trentième heure, fin du travail. J'ai donc pu examiner un nombre considérable de ces silex à tous les états du façonnement, par le roulis l'un sur l'autre des rognons mis en mouvement par les herses rotatives des malaxeurs. Il y a, en effet, des pièces reproduisant exactement des formes que nous considérons jusqu'ici comme certainement dues à une action intelligente, et qui là se sont produites par le seul fait d'actions naturelles. Je crois donc que, sans abandonner en aucune façon la notion des éolithes, il y aura lieu dans l'avenir d'être beaucoup plus difficiles pour les admettre que nous ne l'étions autrefois ; tout en conservant encore un bon nombre de ces instruments primitifs de l'homme ou de ses précurseurs, portant des traces nettes d'utilisation ou de retouches évidentes, nous devons en éliminer un grand nombre d'autres, que jusqu'ici nous considérons comme certains. Aujourd'hui, il nous est impossible de les différencier des silex façonnés par des causes purement naturelles.

M. DOIGNEAU. — Je vous demanderai, Messieurs, d'ajouter quelques mots à la très intéressante communication que vient de nous faire notre collègue, M. Durdan-Laborie.

Je suis absolument de son avis au sujet des recherches à faire pour éclairer la question des éolithes, qui, à mon humble avis, ne doit pas être enterrée.

Si, à la suite des très importantes observations faites par M. Marcellin Boule, en compagnie de MM. Cartailhac et Obermaier, à la fabrique de ciment des environs de Mantes, une prudente réserve est imposée aux préhistoriens, je répèterai ici ce que j'ai déjà dit à la *Société d'Anthropologie* (séance du 20 juillet 1905). Si, dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne possédons pas encore le criterium absolu nous permettant de déterminer les véritables éolithes, ce n'est pas une raison pour abandonner l'espoir de le découvrir.

Le savant professeur du Muséum semble ne combattre la question des éolithes que parce qu'elle est intimement liée à celle de l'existence de l'homme tertiaire ; et, comme nous n'avons aucun reste ostéologique de cet ancêtre dans nos contrées, M. Boule en conclut qu'il faut attendre la découverte de cette dernière preuve pour nous prononcer (1). Mais, alors, dans ces conditions, que devient le Chelléen ? Nous ne possédons pas, que je sache, aucun reste squelettique authentique de l'homme de cette époque ; et pourtant nous admettons son industrie et par suite son existence !

(1) *L'Anthropologie*, 1905, p. 266.

Il est vrai que Boucher de Perthes a mis plus de vingt ans pour faire accepter cette vérité, aujourd'hui universellement proclamée !

Abandonner une question n'est pas la résoudre ; et, s'il est impossible aujourd'hui de démontrer scientifiquement l'existence de l'industrie éolithique dans nos contrées, il est également impossible de la nier. Puisque nous la pressentons, cherchons-la donc !

A propos des Eolithes : la ligne sinueuse dans la taille du silex.

PAR

M. le D^r Henri MARTIN (de Paris).

L'intéressante discussion, soulevée à propos des Eolithes, me donne l'occasion de développer ici un signe très caractéristique, rencontré fréquemment sur les silex taillés : je veux parler de la ligne sinueuse, laissée par la percussion alterne sur le bord du silex.

Cette ligne, signalée autrefois par G. et A. de Mortillet (1), est à peu près négligée aujourd'hui. Les auteurs que je viens de citer y font allusion (2) dans la description du *coup de poing* et reconnaissent sur celui-ci *les bords du pourtour tellement anguleux qu'ils constituent de véritables tranchants*; ailleurs ces bords sont encore décrits comme *élégamment crénelés*.

M. Malaise (3), en 1866, à propos des silex de Spiennes, décrit certaines lances taillées à petites facettes et à bords plus ou moins *festonnés*.

Là se borne la description d'un signe, qui journallement tombe sous nos yeux. A une époque où nous devons nous entourer de toutes les garanties scientifiques et décrire minutieusement les objets préhistoriques, je pense qu'il est nécessaire d'entrer dans quelques détails et de suivre de plus près la technique de nos ancêtres dans les différentes époques primitives.

La ligne sinueuse sur le tranchant d'un outil est le résultat de coups portés alternativement en oblique vers la droite et vers la gauche. Elle se rencontre presque exclusivement sur les silex taillés aux deux faces. Pour l'étudier, il faut placer l'outil de profil, le tranchant dirigé vers les yeux; c'est dans cette position que je montre, dans la *Fig. 1*, un coup de poing du Grand-Pressigny (4).

Cette ligne très spéciale apparaît avec netteté sur cette figure,

(1) *Musée Préhistorique*, 2^e édition, Schleicher, 1903, planche V.

(2) *Le Préhistorique*, 2^e édition, Schleicher, 1900, p. 132 et 137.

(3) *Bull. de l'Acad. Roy. de Belgique*, 2^e série, tome XXI, n^o 2.

(4) J'adresse ici tous mes remerciements à M. Ph. Ramonet (de Ruelle), qui a bien voulu exécuter les dessins de ce travail; j'ai mis à contribution son talent et sa science, et lui suis reconnaissant d'un dévouement inépuisable.

Les figures sont réduites d'un tiers.

quoique son intensité soit moyenne ; on peut, en effet, la trouver beaucoup plus accentuée, ou à peine visible dans les cas extrêmes.

Il serait intéressant de pouvoir reconstituer ce travail, ou tout au moins d'en interpréter la taille. Avec quelques chances de ne pas trop m'écarter de la réalité, je pense que le bloc de silex, en position de taille, était placé sur le champ. La percussion devait commencer dans la région du talon et les coups étaient portés alternativement en oblique vers la droite et vers la gauche. Le coup n'était pas donné verticalement de haut en bas, mais avec une certaine inclinaison qui changeait de sens à chaque éclat. Le coup ainsi porté faisait sauter une écaille, dont l'empreinte correspondait à une cuvette laissée sur la pierre. Ce travail nous amène à comprendre les cuvettes visibles sur les deux côtés du bord. Leur profondeur et leur étendue sont très variables, car les cuvettes passent d'une concavité très accentuée à une surface presque plane. Elles

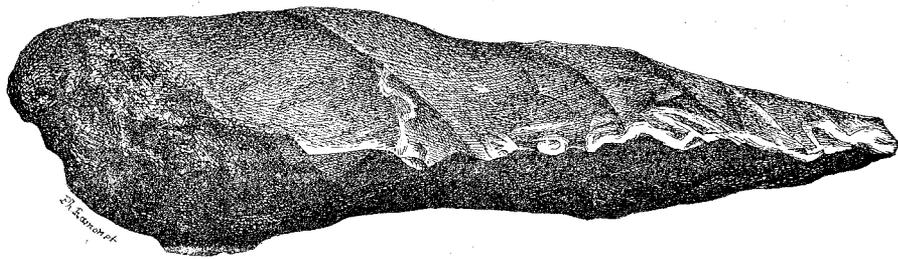


Fig. 1. — Coup de poing chelléen [Grand-Pressigny], provenant de la collection Brung.

forment de chaque côté du bord un chapelet alternant avec celui du côté opposé, de telle façon que le centre d'une cuvette, pour un même côté, correspond à la crête de séparation de deux autres cuvettes du côté opposé. La succession des bords libres des cuvettes constitue le tranchant de l'outil. Ce tranchant est sinueux, car le bord libre de chaque cuvette empiète alternativement sur la face opposée. La sinuosité du tranchant atteint des degrés variables, suivant qu'elle est constituée par des bords cupulaires courbes ou anguleux ; dans ce dernier cas l'ondulation correspond à une véritable crête formée de dents de scie.

Il serait superflu de se demander si ce travail est intentionnel !

L'ouvrier, qui a exécuté cette taille très curieuse, a précédé dans son industrie l'ouvrier moderne, qui obtient aujourd'hui un résultat semblable sur les scies métalliques, en inclinant alternativement leurs dents ; par cette manœuvre, la scie prend de la *voie*. La com-

paraison est frappante; la même utilisation ne fait aucun doute, et dans bien des cas nous devons reconnaître la *voie* donnée au silex.

A Chelles et à Saint-Acheul, nous trouvons ce mode de taille, tel que nous l'avons décrit, mais avec une intensité variable. Dans la plupart des pièces de ces époques, la ligne ondulée existe sur le tranchant.

La période moustérienne, avant d'adopter sa taille caractéristique sur une seule face, a passé par une transition très intéressante; et La Micoque nous fournit de petites pièces d'aspect chelléen à taille bifaciale et ligne ondulée. Récemment, je viens de trouver à La Quina, à la base du gisement moustérien, quelques pièces taillées aux deux faces avec lignes sinueuses; elles étaient mélangées à des types moustériens vrais, à taille unifaciale, dépourvus de sinuosité à la tranche.

Le Solutréen, avec ses belles lames élancées, taillées sur les deux faces, présente cette disposition avec une netteté parfaite.

A la période Magdalénienne, où la variété de l'outillage est si grande, où l'habileté de la taille est encore très remarquable, la ligne sinueuse disparaît. Ceci s'explique d'ailleurs par la percussion qui intéresse seulement une face du silex. Toutefois, à cette époque, on peut entrevoir, dans des cas exceptionnels, la ligne sinueuse sur les pièces peu caractéristiques, telles que : nucléus ou ébauches.

Sans entrer dans de grands détails sur l'industrie campinienne, il faut cependant signaler, dans cette période de transition, la rencontre possible, sur quelques tranchets, de retouches alternes.

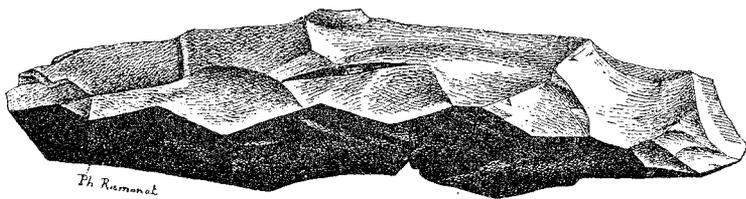


Fig. 1.— Hache taillée vue par un de ses bords. Ateliers néolithiques de Jabelines (Seine-et-Marne).

La longue période néolithique nous fournit d'abondants exemples de cette taille. Toutes les haches, improprement désignées sous le nom de *préparées pour le polissage*, ont la ligne sinueuse. Ces instruments, appelés également *haches taillées*, nom bien préférable, devaient avoir des usages multiples. Certaines de ces pièces, présentant un commencement de polissage à l'extrémité tranchante, sont évidemment des haches; mais d'autres, simplement

taillées, n'étaient pas toutes destinées à l'emmanchement; et il est fort probable que, tenues à la main et garnies, elles pouvaient, grâce à leur ligne sinueuse, être utilisées comme *scies*.

Sur les pics, les coins, noms conventionnels il faut bien l'avouer, on observe très souvent cette alternance.

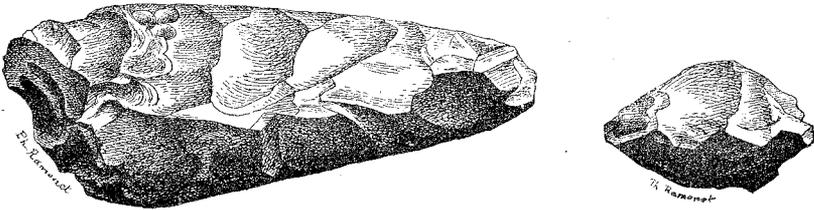


Fig. 3. — Hache taillée avec quelques parties polies et son tranchant v de face avec retouches alternes. Plateaux de l'Yonne (Don de M. E. Rivière).

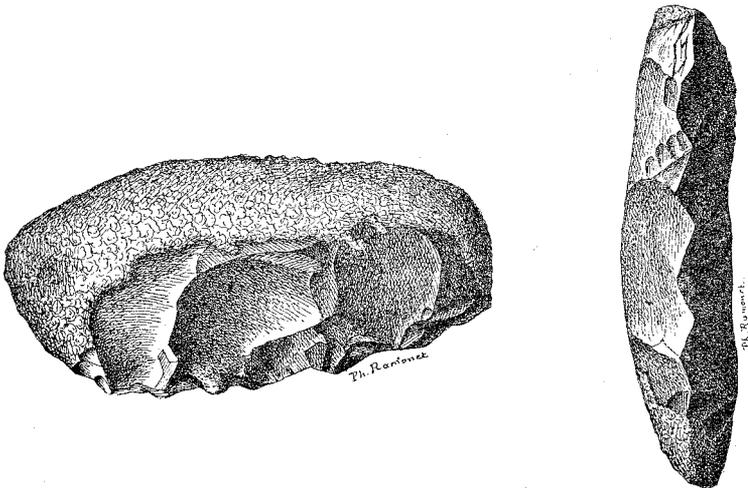


Fig. 4. — Silex taillé. Ateliers néolithiques de Jabelines (Seine-et-Marne). Vue d'une face et du tranchant qui apparaît avec sa ligne sinueuse. Cet outil a pu servir de scie.

La taille alterne paraît un peu spéciale au silex, car les diorites, les syénites, les fibrolithes, etc., ne fournissent pas ordinairement de haches taillées; et les collections ne nous en montrent pas, qui soient préparées pour le polissage avec la ligne alterne.

La Fig. 3 présente une hache néolithique en silex, imparfaitement polie, que M. Emile Rivière m'a obligeamment donnée. Elle provient des plateaux de l'Yonne et a été trouvée pendant les travaux d'adduction de la Vanne en 1863. Le tranchant de cette

hache, au lieu d'être poli comme les autres régions, présente une taille alterne avec dents. Il est très vraisemblable que le tranchant primitivement poli a été cassé, et que nous nous trouvons devant un travail de réparation. Cette pièce très instructive peut montrer, jusqu'à un certain point, que les outils en silex, avant leur polissage, passaient par ce mode de taille.

Mais il ne faut pas en conclure que toutes les haches taillées étaient destinées au polissage. La hache taillée a été utilisée longtemps; et le polissage est un progrès.

Les pointes de flèche en silex ne font pas exception à cette taille; et le caractère que je viens de développer est d'autant mieux marqué sur les flèches que celles-ci sont plus soignées.

Je terminerai cette revision, en appelant l'attention du Congrès sur la *livre de beurre* du grand Pressigny. Ce bloc de silex, toujours énigmatique, possède au plus haut degré d'intensité ce signe de taille alterne, et peut être pris comme type de description. L'ondulation des bords n'est qu'une suite ininterrompue de *dents*, extrêmement tranchantes dans beaucoup de cas (*Fig. 5*).

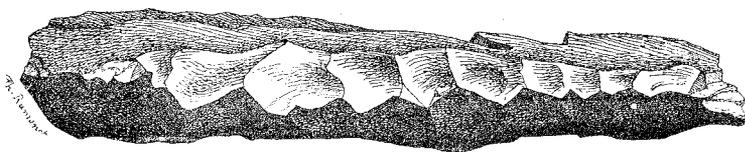


Fig. 5. — *Livre de beurre*, vue suivant un de ses bords, montrant la ligne sinuose et la double rangée de cupules. Ateliers du Grand-Pressigny.

Les cuvettes sont profondes et bien régulières. Devant une semblable taille, il est difficile d'accepter ces outils uniquement comme des nucléi. Evidemment, des lames ont été détachées sur une ou deux faces; mais les bords travaillés avec un soin aussi parfait ont une autre destination.

Je ne reviendrai pas sur l'ancienne discussion où Broca, G. de Mortillet, Leguay et Meillet, à la Société d'Anthropologie en 1864, développaient d'intéressantes idées; il suffit de rappeler que les uns considéraient ces pièces comme des haches votives; d'autres n'y voyaient que des socs de charrue; enfin une troisième opinion en faisait de simples nucléus. Cette dernière interprétation réunissait le plus de suffrages; et actuellement on les considère comme tels. Cependant il ne me semble pas impossible d'y joindre une autre signification, basée sur la ligne alterne.

Certes, de nombreuses *livres de beurre* ont été débitées sur les deux faces et ont subi un amincissement très notable! On peut jusque là les considérer comme des nucléus; mais, devenues impro-

pres à la taille des lames, il reste encore un outil plat, avec des dents tranchantes sur les bords, qu'il ne faut pas regarder comme un déchet de fabrication. Rien n'empêche d'émettre, à son égard, l'idée d'une *scie*. C'est une des explications plausibles que l'on peut donner à la présence de ces dents sur les deux bords du nucléus.

Il est important de constater que la ligne sinueuse a été taillée sur ces blocs avant l'enlèvement des lames; je possède plusieurs pièces qui le prouvent avec évidence. De plus les arêtes alternes sont très coupantes sur les nucléus avant le débitage des lames, tandis que les blocs amincis montrent parfois des arêtes écrasées, traces évidentes d'un usage.

Cette ligne sinueuse, dont l'uniformité est frappante, traverse toute l'industrie primitive, puisque nous la suivons depuis Chelles jusqu'au néolithique; son importance est donc considérable (*Fig. 2, 3 et 4*).

Il faut se servir de ce signe dans l'étude des Eolithes, et jusqu'à présent personne n'en a parlé. Cependant, M. A. de Mortillet possède dans sa collection une pièce de Puy-Courny, bloc de silex massif, à attribution problématique, qui présente sur les bords cette ligne sinueuse; ni le hasard, ni un choc artificiel, ni les actions atmosphériques, ne sauraient produire un semblable travail.

Les Eolithes artificielles de l'usine de Mantes, récemment découvertes par M. Laville, puis étudiées par M. Bouille, sont très instructives; elles nous montrent de fines retouches, des formes acceptables comme outils; l'une possède même un bulbe; mais aucune n'est signalée avec une ligne sinueuse; et je ne crois pas que l'*atelier* de Mantes soit en mesure de fournir cette retouche très particulière.

Ce n'est pas le moment d'abandonner les Eolithes! Les industries de Thenay, de Puy-Courny, les recherches importantes de M. Rutot, et quelques pièces du Quaternaire inférieur ne disparaîtront pas devant la découverte de Mantes. Les retouches artificielles, observées sur les silex agités par l'industrie moderne, ne peuvent éclipser la taille intentionnelle de quelques pièces préchelléennes. On a pu tomber dans l'exagération, à propos de ces outils; mais il y en a de certains.

Conservons pour nos études les Eolithes, malgré le coup exagéré qu'elles viennent de recevoir; mais conservons-les avec un point d'interrogation. En multipliant nos recherches à la base du quaternaire, nous saisirons certainement un jour l'industrie qui a précédé le *coup de poing* chelléen.

Quant aux pièces de Mantes, elles rentrent dans la catégorie des faux silex ou plus exactement des accidents d'industrie moderne; ils nous serviront utilement de terme de comparaison.

M. Marcel BAUDOIN. — J'ai recueilli, sur les côtes normandes, des éclats de silex naturel, qui semblaient présenter de petites cupules sur les deux faces du tranchant. Certainement, ces petits éclatements sont dûs aux chocs des galets sur la plage. Mais je dois faire remarquer que, quoi qu'en rangs réguliers, ils ne m'ont jamais présenté les cupules alternantes de la *ligne sinueuse*, qui constituent, comme vient de le démontrer mon ami, M. le Dr Martin, un signe excellent de l'intervention humaine.

L'Évolution de la peinture et de la gravure sur murailles dans les cavernes ornées de l'âge du Renne.

PAR

L'Abbé BREUIL (Paris).

Ce bref résumé n'est que le prélude de travaux plus étendus sur la même question; il ne m'a pas paru possible de laisser ignorer au Congrès les principaux résultats que j'ai obtenus dans les longs travaux que j'exécute en relevant les figures peintes et gravées des cavernes, que j'étudie en collaboration avec MM. Cartailhac, Capitan, Peyrony et Bourrinet; je les remercie de m'y avoir autorisé.

La superposition, dans un ordre constant, de peintures exécutées suivant plusieurs techniques successives, l'examen de la conception de la silhouette, du modelé, de la couleur, basé aussi sur l'étude des autres figures suffisamment préservées de la destruction, mais assimilables aux premières, m'ont fourni les moyens de tracer cette esquisse, que je résume en un tableau sur deux colonnes parallèles.

PREMIÈRE PHASE.

Figures incisées.

Au début, larges et profondes incisions, dont le sens précis est généralement difficile à préciser, mais dont la valeur figurée est indiscutable (grotte Chabot).

Puis, silhouettes, très profondément entaillées, généralement en profil *absolu*, c'est-à-dire avec une seule patte de devant, une seule de

Figures peintes.

Au début, simples tracés noirs, linéaires ou pointillés, desquels se dégage rarement une représentation intelligible [Galeries profondes d'Altamira; plus anciennes traces des Combarelles et de Font-de-Gaume].

Puis tracés linéaires monochromes d'animaux partiels ou entiers,

dépendance, et, au moins une fois, les cornes vues de face dans un animal de profil (Bison de La Grèze). Les silhouettes sont très raides, de proportions assez mal gardées, les détails généralement omis (sabots, poils) [Grottes de Pair-non-Pair, de la Grèze, certaines figures d'Altamira (cascade)].

sans aucune tentative de modelé : la silhouette seule est indiquée, mais nullement le poil, ni le relief; deux membres sur quatre sont généralement indiqués [Peintures les plus anciennes d'Altamira, de Marsoulas, de Font-de-Gaume, de la Mouthe, des Combarelles, de Bernifal].

DEUXIÈME PHASE.

Le trait reste large, profond; la silhouette est plus vivante, quoique souvent très gauche, mal proportionnée; les quatre membres se voient souvent, accolés deux à deux; les cornes sont indiquées en perspective; les jambes sont moins raides, plus soignées; assez souvent le sabot est représenté avec beaucoup de soin [La Mouthe, 1^{er} groupe de figures sur le plafond].

Ensuite, le trait perd un peu en largeur et profondeur, vers la fin surtout, mais gagne en netteté; la silhouette est généralement excellente, très observée, bien que les proportions de diverses parties du corps laissent à désirer quelquefois; souvent un travail de champ levé a été exécuté, de manière à donner l'aspect de bas-relief à quelques parties d'un animal : tête, jambe; on se préoccupe souvent de remplir le corps par des raclages indiquant le pelage ou des lignes circonscrivant les zones diversement colorées; les parties très poilues sont le plus souvent indiquées par des hachures très rapprochées (front de Bison, crinière et queue de Cheval). Les dimensions des dessins sont très variables. [Ces divers dessins se trouvent : peu à Altamira et Marsoulas; davantage à La Mouthe, à Font-de-Gaume, Bernifal, mais surtout aux Combarelles].

Le trait, noir plus généralement, ou rouge, s'empâte, s'élargit aux endroits convenables, de manière à souligner les reliefs, les masses poilues, les articulations.

Bientôt il s'estompe et se dégrade en teintes plus ou moins épaisses, distribuées fort habilement sur le corps de l'animal, de manière à en souligner les formes, le pelage; la gravure, assez souvent, est jointe à la peinture : ce qui est exceptionnel au début de la deuxième phase.

L'emploi de la couleur continuant à se développer; on arrive à des figures entièrement peintes, *en noir très modelé*, qui rappelleraient assez des fusains travaillés à l'estompe; souvent la gravure est employée pour le tracé de la silhouette, et parfois des raclages appliqués sur la couleur jouent le rôle de la gomme, qui reprendrait des « clairs » destinés à éclairer le dessin. — Ces divers moments de la deuxième phase de l'ornementation picturale sont constatés à Altamira, Marsoulas, Combarelles, Font-de-Gaume, La Mouthe.

TROISIÈME PHASE.

Les dessins gravés sur muraille à cette phase sont généralement de petite dimension; le trait en est moins profond que précédemment, sans cesser cependant d'être assez net et très continu, et d'avoir une largeur appréciable. Il y a cependant aussi de très légers « graffitis », dont la ligne est à peine visible. A côté de gravures presque informes, il y a des figures admirables de détails, d'expression, de proportions, de vrais chefs-d'œuvre. — Nombreux dessins d'Altamira; une partie de Marsoulas, de Font-de-Gaume; toute la grotte de Teyjat.

La couleur, employée avec excès, remplit complètement la silhouette de l'animal figurée : le modelé en est détruit par le fait même; et on obtient des figures en teinte plate, uniforme, qui sont donc en régression sur les figures précédentes.

A Altamira, ces fresques, peintes en rouge, sont d'un dessin déplorable, d'un manque de proportion déconcertant; mais il y en a peu de conservées, et d'autres pouvaient être meilleures. La gravure n'y concourt presque pas. A Marsoulas, la surface du corps préalablement gravée a été semée d'une quantité de pastilles rouges ou noires, uniformément distribuées; et la fresque en résultant n'est pas d'un heureux effet.

A Font-de-Gaume, les figures en teintes plates sont noires, puis brunes. Le dessin en est très bon, les détails fort bien traités; la gravure, nette, mais fine, est souvent utilisée avant la fresque. A Altamira, il y a une main imprimée en rouge.

QUATRIÈME PHASE.

Les gravures perdent de leur importance; ce sont de simples graffitis, aux lignes imperceptibles, très difficiles à suivre; le trait est moins continu que dans les graffitis et les gravures incisées précédentes; et l'importance, jouée par le *poil* dans les silhouettes, est souvent extrêmement exagérée aux dépens de la fermeté générale du dessin. Les petits mammouths de *Font-de-Gaume* dénotent, ainsi que beaucoup de bisons de *Marsoulas*, combien la forme des silhouettes tendaient à

Les artistes cherchent à retrouver le modelé perdu dans la phase précédente. Ils obtiennent ce résultat par la *polychromie*; celle-ci est d'abord timide : sur des figures monochromes brunes ou rouges, quelques détails sont repris en couleur noire : sabots, yeux, crinières, cornes; puis le noir gagne presque toutes les lignes de contours; et la silhouette tout entière est comme dessinée en noir; l'intérieur du corps est richement nuancé des teintes variées qu'on peut obtenir par le mélange du

se stéréotyper, et le souci du détail à se substituer à l'expression et à la vie de l'ensemble.

jaune, du rouge et du noir; d'autre part, la gravure accompagne constamment la fresque, servant à en délimiter le champ, mais aussi à préciser les détails; des raclages, des lavages habiles, détachent les articulations, soulignent les convexités. Les grandes fresques d'Altamira, de Marsoulas et de Font-de-Gaume appartiennent à cette phase. Les formes des animaux, surtout des bisons, tendent à prendre quelque chose de conventionnel, de moins vivant, qu'à d'autres moments où la technique est moins avancée. A Altamira, à Marsoulas, il y a des mains stylisées, peintes en rouge.

CINQUIÈME PHASE.

Il n'y a plus aucune gravure murale.

Il n'y a plus aucune fresque figurée; mais, dans la seule grotte de *Marsoulas* où cette phase est représentée, des figures en forme de bandes, de rameaux, de lignes de points, de surfaces ponctuées; il y a aussi une figure de croix dans un cercle.

Cet ensemble rappelle les peintures sur galet du Mas d'Azil.

Ce bref résumé exprime, d'une façon peut être un peu systématique, l'état de nos connaissances sur le développement de l'art quaternaire, tel qu'il se présente sur les murailles des cavernes ornées. Bien que sans doute quelques modifications puissent se produire dans ce cadre, et des glissements secondaires se faire entre les deux colonnes qui le composent, il n'en est pas moins la plus claire synthèse de tout ce que quatre années de relevés et d'études comparées m'ont permis, avec le contrôle et la collaboration de M. Cartailhac, Capitan, Peyrony et Bourrinet, d'accumuler d'observations et de documents. Ce résultat, qu'il m'a été donné d'atteindre avec eux, n'est pas seulement du à nos propres recherches, mais aussi à l'expérience que d'autres ont acquise avant nous, soit dans les premières découvertes, vouées à l'incrédulité, soit dans celles qui ne se sont imposées enfin qu'après une période de pénibles contradictions.

M. DE RICARD demande à M. l'abbé BREUIL ce qu'il faut penser de la barre transversale qu'on trouve sur la tête d'une gravure de cheval. N'y aurait-il pas là un sujet d'études sur ce qui a été dit autrefois sur les *bâtons du commandement*, que certains préhistoriens ont considéré comme des mors servant à guider le cheval ?

M. l'abbé BREUIL répond qu'on ne doit voir rien de semblable et qu'il y a eu à ce sujet des erreurs d'interprétation qu'il explique.

M. A. DE MORTILLET critique les conclusions de M. Breuil.

M. l'abbé BREUIL répond à M. de Mortillet : 1° L'art des plus anciennes couches de peinture s'est constitué en effet rapidement ; la technique du peintre s'est seulement développée ensuite ; le dessin des polychromes n'est pas supérieur aux noirs modelés. Cependant, une fois l'idée de dessiner au trait substituée au procédé plus ancien de la sculpture, le modelé a été ensuite découvert petit à petit ; et c'est une conquête qui n'a pas été initiale.

2° L'art des murailles ne présente d'autres figures stylisées ou simplifiées que celles des tectiformes et des mains, dégénérant en pectiformes ; au contraire, dans l'art mobilier, les figures altérées, simplifiées, ou, comme dit M. S. Reinach, stylisées, en particulier, des têtes de chevaux et d'autres animaux par exemple, sont nombreuses. — M. Breuil, renvoie à un gros travail qu'il publiera bientôt.

Réflexions sur Altamira.
L'âge des gravures et peintures des cavernes.

PAR

E.-A. MARTEL (Paris).

Il est bien hardi d'avoir posé cette question ; et je n'hésite pas à qualifier de prématurée toute réponse formelle qu'on chercherait à lui donner.

Sautuola, Chiron et Rivière. — Avec grande attention, j'ai suivi depuis dix ans tout ce qu'on a dit sur ce sujet. Les débats qu'il a suscités sont, au point de vue de la philosophie impartiale, un spectacle des plus étonnants, sinon toujours édifiant. Quand on ne s'y est point mêlé surtout, il a été vraiment distrayant de suivre avec tranquillité les divers actes de la pièce : la prime découverte de 1879, à Altamira, par le marquis de Sautuola, dont le nom doit demeurer le premier inscrit en tête du nouveau rébus archéologique ; — la contestation, si vive, qu'elle réussit à faire l'oubli, à enterrer la belle trouvaille, dépréciée par ceux qui n'avaient pas eu l'heur de l'effectuer ; — la description, en 1889, par M. Chiron, à Chabot (Ardèche), des manifestations de même ordre, qu'il avait reconnues dès 1878, puis la résurrection à la Mouthe, en 1895, par E. Rivière, en nom le troisième, mais en effort et en succès le premier, car c'est son inlassable persévérance, sa foi consciencieuse, et son ardent amour du nouveau, qui rendent la lumière au flambeau trop vite éteint ; — l'explosion d'analogues trouvailles, si nombreuses, si éclatantes, que les plus acharnés obscurantistes de 1880 jugent opportun de confesser l'erreur ; — et, comme pénitence contrite, le zèle qu'ils déploient ensuite pour contribuer au progrès et à l'extension du nouveau thème préhistorique.

O sphères sereines de la science pure et désintéressée, voilà bien de vos ironies ! Un quart de siècle de disputes aboutissent, au Congrès de Périgueux, à ce que les trois vrais auteurs du plus intéressant problème archéologique peut-être qui ait été posé, risquent de voir leurs noms évincés de leur vraie place, la première (1) ; je ne

(1) Ce risque s'est réalisé, en effet, dans le « Narrateur de Villefranche » du 28 septembre 1905, qui attribue la première révélation des gravures de grottes à M. Cartailhac ; — et dans la « Revue des Idées » du 15 novembre 1904 (p. 890), énonçant que les premières gravures préhistoriques de grottes ont été signalées en septembre 1901 par MM. le Dr Capitan et l'abbé Breuil. L'équité et la vérité exigent que l'on relève et réfute ces sortes d'inexactitudes.

répète pas ces noms rappelés ci-dessus; mais je revendique leur inscription et leur maintien en tête de la liste de ceux qui discoursent sur le sujet.

Conséquences de la découverte. — Dernier venu parmi ceux-ci, je ne compte pas sur un affable accueil, mon second mot, après ce qui précède, étant pour dire que la multiplication des trouvailles a fini, à l'heure présente, par jeter un vrai désarroi sur la préhistoire tout entière.

C'est ce que vont chercher à démontrer les pages suivantes, en faisant voir quelles sont, à mon sens, les conclusions trop hâtives déjà formulées, les erreurs d'interprétation commises, les éléments d'appréciation négligés, les moyens d'études délaissés, les réserves à formuler, les compléments de recherches à effectuer, et l'abstention générale à observer.

Je n'ai vu, je le dis tout de suite, que Font-de-Gaume (le 20 mai 1903, sous la conduite de M. Peyrony) et Altamira (le 24 avril 1905). Cela m'a suffi pour estimer que les gravures, graffiti, dessins, fresques, ont introduit dans la préhistoire une confusion de Tour de Babel.

Il importe de ne pas la prolonger; et pour cela il convient de savoir qu'en dehors de la paléontologie et du climat, de l'ethnographie et de l'esthétique, l'hydrologie et la géologie des cavernes doivent être profondément et efficacement interrogées, si l'on veut qu'un jour — qu'encre je tiens pour éloigné — quelque clarté se lève sur l'obscur énigme exhumée de terre par Santuola, Chiron et Rivière.

A Altamira surtout, j'ai été surpris de constater combien de détails utiles on a jusqu'ici faussés ou omis de voir. Et voici les réflexions que m'a inspirées la visite de la fameuse caverne, effectuée grâce à l'obligeance du maire de Santillana et en la docte société de M. Hermilio Alcalde, directeur de l'École des Arts et Métiers de Torrelavaga. M. Alcalde, depuis plusieurs années, étudie et connaît à fond la caverne d'Altamira; les moindres détails lui en sont familiers; il y a guidé tous les spécialistes et je m'étonne de n'avoir vu son nom relaté dans aucune des récentes publications concernant Altamira. Cette autre justice rendue, entrons en matière.

Origine de la caverne. — MM. Cartailhac et l'abbé Breuil (1) n'ont point manqué de noter que tous les alentours d'Altamira sont accidentés de points d'infiltrations d'eaux et de creux d'effondrements, analogues aux *Dolines* du Karst. C'est contribuer, dans

(1) *L'Anthropologie*, t. XIII, 1902, p. 348-354; — t. XV, 1904, p. 625-644, etc. — C. R. Ac. Sciences, 22 juin 1903, etc.

une mesure, tout à fait directe, à l'étude du problème de l'âge des peintures que d'insister avec quelque détail sur ces manifestations hydrologiques.

Ainsi que je l'ai développé et démontré, à propos de toutes mes explorations souterraines dans les plus divers pays de l'Europe entière (y compris le Caucase), il convient de ne pas attribuer à l'effondrement seul — c'est-à-dire à un accident produit de bas en haut, propagé de l'intérieur à l'extérieur — les entonnoirs en dépressions, de formes variées, à propos desquels on s'est livré, en Autriche notamment, à tant de discussions; je ne nie assurément pas que certaines de ces cuvettes soient le résultat d'affaissements de voûtes de cavernes; mais il ne se passe point d'année où la suite de mes recherches n'accumule de nouvelles preuves de cette opinion que la plupart desdits creux sont bel et bien des phénomènes *d'ordre extérieur*, des cavités *d'affouillement*, approfondies de haut en bas par le tourbillonnement d'eaux englouties. J'ai trop développé ailleurs et partout cette considération pour y insister ici; ceux, et ils restent nombreux, surtout parmi les ingénieurs et les archéologues, qui ne veulent point reconnaître encore la trop grande portée, accordée jusqu'à présent, à cette ancienne et tenace théorie des effondrements, finiront bien un jour ou l'autre par capituler forcément devant l'évidence et l'accumulation des faits; la multiplication de ceux-ci ne manquera pas à la longue, j'en ai la tranquille certitude, de confirmer en tous points mes arguments et ma croyance à cet égard.

La grotte d'Altamira et ses abords y sont entièrement conformes. *Absorption d'un ancien lac.* — La caverne elle-même, accidentellement découverte, on le sait, par un chasseur en 1868, n'est pas autre chose, en effet, que *le déversoir d'un ancien lac*, ayant jadis recouvert toute la contrée. A première vue, cette affirmation semble paradoxale, parce que l'orifice est *presque* au sommet d'un monticule qui domine au loin les environs (d'où le nom d'*Altamira*, haut belvédère). Mais j'ai fini par me rendre compte que nombre de bouches de grottes ou même d'avens, ainsi fort élevées, et d'origine en apparence peu explicable dans l'hypothèse de l'absorption de haut en bas (substituée à celle de l'affaissement de bas en haut), n'étaient pas autre chose que les témoins d'une hydrologie ancienne, beaucoup plus abondante que celle de nos jours; ainsi l'aven de l'Egue, sur le Causse Noir (Aveyron), un des plus caractéristiques gouffres en *bouteille absorbante* que je connaisse, est au sommet d'une des bosses du Causse; il en est de même de plusieurs gouffres des plateaux de Vaucluse, et du plateau de Canjuers (Var), etc., etc. Ces *engouffroirs*, actuellement surélevés, étaient jadis sur des rives ou sur des hauts fonds de lacs; et ce sont souvent les mouvements tec-

toniques, les glissements du sol, qui en ont rompu, déchiré la crevasse primitive, dans la convexité étirée, trop tendue, des *anticlinaux*. Les eaux, qui (avant, pendant ou après la dislocation) recouvraient le sol, s'y sont infiltrées, dès qu'ils furent entr'ouverts ; et elles n'ont point tardé à les transformer en gueules d'abîmes et de cavernes. Comme exemple de ce processus passé, je citerai en Allemagne la König's Otto Höhle à Velburg (Bavière), en Irlande Mitchelstown-Cave (près Cashel), en Belgique la grotte d'Eprave (près de Han-sur-Lesse), en France, la grotte du Quéroy (à Pranzac, Charente), etc... ; comme beaucoup d'autres, que je pourrais nommer, ces cavernes s'ouvrent sur le flanc et près du sommet de buttes calcaires dominantes ; sous ces buttes se sont infiltrées jadis les eaux des lacs ou de larges courants maintenant taris ; les buttes mêmes ont pu être soit complètement submergées (la perte étant sous-lacustre), soit émergées en îles (la perte étant sur les rives). De toutes manières, la descente ou retraite des eaux, provoquée soit par le phénomène général de dessiccation, soit par l'approfondissement progressif de vallées drainantes des environs, soit par les mouvements locaux de surélévation du sol, abaissant le niveau de base desdites vallées (très probablement par les trois causes réunies), a vidé toutes les cavernes creusées sous les buttes ; celles-ci ont définitivement émergé et les cavernes, en quelque sorte demeurées suspendues en l'air, affirment ainsi l'antériorité de leur creusement à celui des vallées *modernes*.

De nos jours, dans des régions où les jeux combinés de la tectonique et de l'hydrologie n'ont pas poussé les choses au même point d'avancement, dans le Jura, le Karst, le Péloponèse, on trouve la confirmation formelle et visible de ce qui précède, parmi les nombreux lacs sans écoulement qui sont une des grandes curiosités physiques de ces régions ; il faudrait un long mémoire pour résumer là-dessus les beaux travaux de MM. Magnin (1), Fournier (2), Grund (3), etc..., et en tirer l'irréfutable démonstration de ce que j'avance ici. Comme unique et suffisant exemple, je citerai le lac de l'Abbaye (près Morez), très haut placé, à 879 mètres, qui ne se déverse plus en dehors de son bassin par le bas seuil que ses eaux ne peuvent plus franchir, mais qui se vide entièrement par un déversoir souterrain, véritable Ponor bosniaque ou Katavothre grec, percé sur sa rive nord ; le 24 juillet 1901 (avec MM. Magnin, Janet, Fournier, etc.), j'ai pu visiter ce puisard naturel (grâce à l'obligeance de M. Ch. Henry, qui avait bien

(1) *Végétation des eaux du Jura*, Paris, Klincksieck, 1904.

(2) *Mémoires Soc. Spélaologie*, n^{os} 21, 24, 27, 29, 33, 38, 40. — *Bull. des services de la carte géolog.*, n^o 89, etc.

(3) *Die Karst-Hydrographie*. Leipzig, 1903.

voulu suspendre à cet effet le travail de son usine, une scierie actionnée par la chute des eaux à l'entrée du gouffre); nous y avons trouvé, à 15 mètres en contre-bas de la surface du lac, 250 mètres de galeries basses et inondées, finalement obstruées par la boue et l'argile, pour nous du moins, mais pas pour l'eau qui va, par là, reparaitre plusieurs kilomètres plus loin à la résurgence du Bief l'Enragé. Il est possible que d'autres pertes anciennes, ou du moins non constatées parce qu'invisibles, existent au fond ou sous les bords du lac de l'Abbaye. Tous les bassins fermés, sans exception, du Jura, et de la péninsule Balkanique (Karst, Dalmatie, Herzégovine, Bosnie, Macédoine, Grèce, etc...), présentent les mêmes dispositions, dont je me dispenserai de multiplier ici les exemples.

Or, quand les causes (ci-dessus énumérées) de dessèchement de ces lacs les auront complètement vidés (et c'est, selon une récente communication de M. Sidéridès, un fait déjà accompli pour le grand lac Phonia du Péloponèse), leurs bassins à sec se montreront pourvus, tant au fond que sur les bords (à des hauteurs probablement diverses), de points de pertes anciennes, les uns en entonnoirs obstrués par les derniers dépôts ou matériaux entraînés; les autres (en tant du moins qu'ils seront pénétrables, non bouchés) en orifices de cavernes plus ou moins vastes. C'est là une loi hydro-géologique formelle, qu'on pourra se plaire à contester tant que l'on voudra (faute d'avoir *vu et raisonné* tout ce qui la rend indiscutable), mais que toutes recherches ultérieures ne feront que confirmer de plus en plus.

Les Soplaois. — Or, Altamira n'y échappe point, à cette loi universelle; et c'est par dizaines que, tout autour et au pied d'Altamira, j'ai pu constater la superposition, étagée presque du sommet des collines au fond de vastes dépressions closes, et l'existence de points d'absorption, dont les plus bas fonctionnent encore; ceux-ci se nomment des *Soplaois* et on en voit plusieurs, en contre-bas et le long de la route qui va de Santillana-del-Mar au chemin de fer (*Fig. 1*); dans quelques-uns, M. Alcalde est entré et a reconnu quelques grottes généralement peu vastes, étant obstruées par des chutes de voûtes qui ont, çà et là (je répète que je ne le méconnais point) retenti en vrais effondrements à la surface du sol. Mais, pour les grands entonnoirs qui environnent immédiatement la colline d'Altamira, j'y vois surtout des affouillements d'origine extérieure, tout pareils à ceux qui précèdent tant de gouffres nettement absorbants et formés de haut en bas (comme la grande Kačna Jama du Karst, 305 mètres de profondeur totale, qui débute par un entonnoir de 40 mètres de creux; le cône d'amenée d'eau de l'aven Armand, Lozère; la cuvette cylindrique des cloups du Lot et de Canjuers, etc...).

Il est complètement évident qu'une grande étendue d'eau a recouvert jadis toute la région d'Altamira, s'est peu à peu absorbée dans les cavernes de ses rives, de ses îles et de ses bas ou hauts fonds, et, une fois disparue, a mis à jour l'écumoire qui l'a laissée

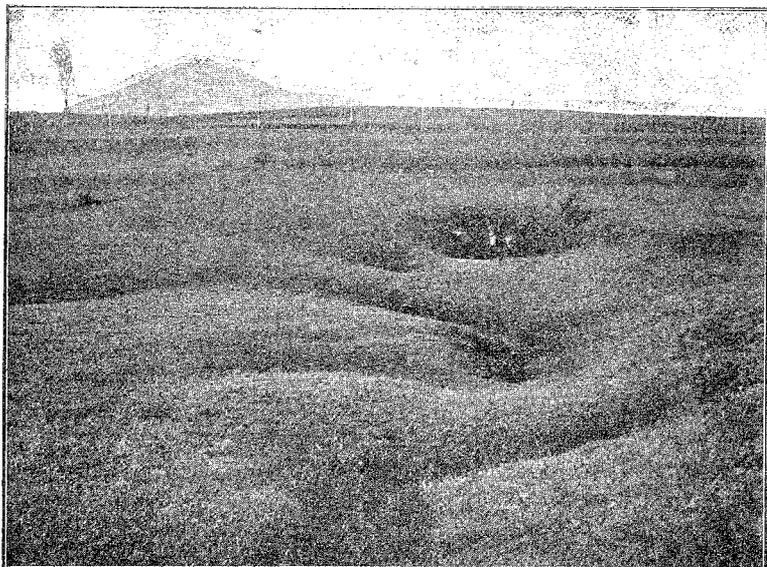


Fig. 1. — Soplaos près d'Altamira.

fuir et dont les plus bas trous seulement, les quelques soplaos subsistants, continuent à engouffrer les ruissellements après les précipitations atmosphériques.

Coupe d'Altamira. — La grotte d'Altamira est le plus haut, ou

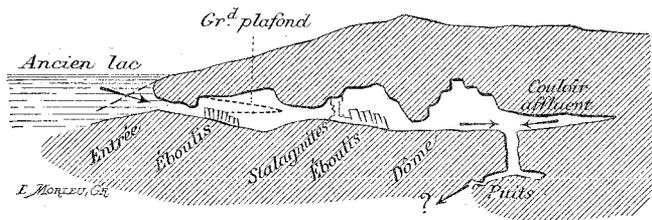


Fig. 2. — Coupe schématique d'Altamira.



Fig. 3.
Un profil.
Tête humaine.

du moins l'un des plus hauts de ces déversoirs de hautes rives de l'ancien lac ; et ce n'est pas seulement l'extérieur du pays tel que je viens de l'analyser qui nous en administre la preuve : l'intérieur même de la caverne est plus démonstratif encore.

La coupe ci-contre (*Fig. 2*), toute schématique (le temps m'a manqué pour un relevé topographique proprement dit), mais parfaitement exacte quant à la relation réciproque des faits que j'énonce, est, en effet, singulièrement suggestive. Il est impossible de rencontrer une disposition plus nette de caverne absorbante; dans la grande galerie avait lieu l'engouffrement principal, en couloirs subhorizontaux, parmi les joints de stratification du calcaire, descendant vers un puits vertical pratiqué dans quelque diaclase de recoupement des strates. Avant ce puits une grande salle montre un plafond creusé en dôme, avec les cercles concentriques qui caractérisent *dans toutes les cavernes* le tourbillonnement des eaux sous pression; le sol également est affouillé en creux profonds; les plus frappantes traces de *l'érosion mécanique* sont inscrites partout, et ce n'est pas seulement par *corrosion chimique* et éboulements (selon la vieille théorie que j'ai fini par détruire) que la grotte d'Altamira s'est formée. L'absorption d'eau courante (rivière ou lac) qu'elle engloutissait est le principal facteur de sa genèse, surtout mécanique.

Au delà du puits une petite galerie, de plus en plus basse, et remontante, amenait, comme affluent souterrain du canal principal, des eaux soutirées par quelque autre perte de la surface, le tout convergeant vers le puits (1).

C'est l'universelle allure rencontrée dans tous les calcaires; le puits, profond de 10 mètres, a conduit M. Alcalde à un étage inférieur de petites galeries obstruées à brève distance; leur rôle de drain général est aussi évident qu'on peut le souhaiter; et la similitude avec ce que l'on voit dans la caverne de Bagshaw en Derbyshire (Angleterre) est spécialement remarquable.

Age de la Grotte. — A quelle époque doit-on placer les phases successives de l'introduction des eaux dans les crevasses d'Altamira, de l'agrandissement de celles-ci, du creusement du gouffre, et enfin de la retraite des eaux et du dessèchement de la grotte. *Bref quel est l'âge de la caverne?*

Il n'y a qu'un moyen de résoudre cette question d'ordre tout géologique : c'est d'étudier avec le plus grand soin les dépôts alluvionnaires en place, s'il y en a, de la caverne et de ses petites galeries inférieures, ainsi que des entonnoirs qui l'environnent; dans certains de ces entonnoirs il ne manque point d'amas argileux, terreux (dont plusieurs sont cultivés), qui sont certainement autre chose que les simples résidus de décalcification du calcaire local; dans quelles proportions sont-ils mélangés de graviers, sables, boues et limons pleistocènes ou même pliocènes? Une telle étude,

(1) Jusqu'au bout, cette galerie contient des *graffiti*.

on ne l'ignore pas, est d'une minutieuse délicatesse, mais permettrait seule de dire auquel des deux termes chronologiques, que je viens d'énoncer, il convient de la rapporter; je me garderai d'émettre à ce sujet aucun rudiment d'hypothèse.

Occupation d'Altamira. — Une seule chose est certaine, *a priori* si évidente, qu'il est presque oiseux de l'énoncer (1) : la caverne n'a été occupée par les auteurs des figures que bien après sa dessiccation complète. Il fallait que, depuis longtemps, elle eût perdu son rôle de drain souterrain, pour qu'on pût en graver, dessiner et peindre les parois.

Inaltération de la Grotte. — Bien plus, et c'est ce qui est particulièrement frappant à Altamira, la grotte (on l'a déjà noté) n'a subi, depuis qu'on l'a décorée, pour ainsi dire aucune modification naturelle; il n'y a point traces de remplissage ou obstruction comme à la Mouthe par exemple; aucune fouille n'a été nécessaire pour remettre les gravures peintes à découvert; les effondrements mêmes de la voûte sont limités; on ne saurait d'ailleurs en tirer aucun argument, car ils sont aussi bien antérieurs que postérieurs aux décorations : l'un près de l'entrée est tout récent (de 1876, dit-on; et M. Cartailhac a pu faire constater que son *toit*, reposant maintenant sur le sol, était aussi couvert de peintures); l'autre *éboulis*, dans la grande galerie, avant le dôme de la salle du puits, au contraire, est antérieur aux dessins, car M. Alcalde m'a montré un graffite sur l'une des faces *verticales* de rupture *latérale* d'une strate détachée de la voûte; d'autres écroulements encore, fort anciens, quoique postérieurs aux dessins, ont concouru à l'obstruction de l'entrée.

Rareté des concrétions. — Les revêtements stalagmitiques ne sont pas abondants dans la grotte, sauf deux coulées ou cascades et deux assez beaux piliers; mais ceci encore ne peut servir de base à aucune conjecture, car j'ai montré (Congrès de l'A. F. A. S., Montauban, 1902), trop nettement pour y revenir ici (2), que les concrétions ne sont nullement, comme on l'a cru trop longtemps, un élément d'appréciation chronologique en matière de préhistoire ou de paléontologie souterraines : de très minces ou très petite stalagmites pourront être fort anciennes, tandis que d'autres extrêmement épaisses et hautes seront relativement jeunes, la formation de ces dépôts dépendant exclusivement de conditions locales, topographiques, climatiques, agricoles et lithologiques infiniment

(1) Je le fais cependant, parce que, selon M. Alcalde, on aurait émis l'absurde hypothèse que le puits aurait été *creusé par les troglodytes* !

(2) Je rappelle seulement que j'ai recueilli l'*Ursus spelæus* sur la terre même de la caverne à Miremont, — dans le sable dolomitique d'une grotte, à Montpellier-le-Vieux, — dans la terre jaune à Nabrigas, *sans aucune stalagmite par dessus*,

variées; la concrétion calcique est un accident si capricieux qu'en général il n'apprend rien d'absolu (1).

Conservation des Peintures. Leurs causes. — La fraîcheur et l'éclat du coloris à Altamira sont tels qu'ils dépassent en conservation celle même de certaines peintures étrusques (Nécropole de Cornéto, par exemple), n'ayant pas 2.500 ans; on a invoqué l'absence de courant d'air (par suite de l'obstruction de la grotte) pour expliquer la préservation des fresques d'Altamira; mais il n'y avait pas de courant d'air non plus dans les tombeaux hermétiquement clos de Cornéto; et dans les cavernes l'air passe partout aisément, par les fissures même capillaires de la roche; jamais je n'en ai trouvé d'irrespirables voire à 2 ou 300 mètres sous terre (sauf dans les rares cas d'acide carbonique ou autres gaz toxiques); c'est plutôt l'absence d'humidité qui a si complètement sauvé les couleurs. Cette absence s'explique aisément, si l'on réfléchit que la caverne est presque au sommet d'un mamelon dominant, assez saillant pour faire ruisseler les pluies à son pourtour au lieu de les absorber par infiltration, comme dans le cas d'un mouvement de terrain en creux; l'épaisseur de sol qui sépare les voûtes et la surface est faible; la chaleur estivale y rayonne largement; aussi la grotte n'est-elle pas froide; la faible altitude, presque au niveau de la mer, et le doux climat du fond du Golfe de Gascogne évitent les neiges d'hiver et leurs infiltrations refroidissantes et incrustantes (c'est pourquoi les stalactites sont peu développées). Tout ceci, on le voit, ne peut rien apprendre, quant à l'ancienneté des peintures, si ce n'est qu'elles sont nécessairement postérieures aux derniers grands écoulements pléistocènes, soit glaciaires, soit simplement pluviaux, et que leur admirable conservation est plutôt une raison de les rajeunir que de les vieillir.

Empreintes de griffes d'ours. — Maintenant, interrogeons la faune recueillie ou représentée. Et tout d'abord j'ai une sérieuse réserve à faire sur les empreintes dites de griffes d'*Ursus spelæus*. Elles me sont singulièrement suspectes.

Sur les pentes où on me les a montrées, il est peu vraisemblable qu'elles aient subsisté depuis le pléistocène: celles qu'on voit dans la concrétion dure auraient certainement disparu rapidement après l'extinction de l'*Ursus* sous la continuation du dépôt de calcite (si faible fût-il) oblitérant l'incrustation; l'enduit mi-calcique, mi-argileux où l'on indique d'autres empreintes, se fût, pour la même raison, solidifié depuis l'âge de l'*Ursus*; cet enduit est moderne, comme toutes les imparfaites concrétions qu'on rencontre dans les parties des cavernes, où les suintements mélangent le silicate d'alu-

(1) En avril 1905, à la grotte de Teyjat, M. Bourrinet a trouvé des figures sur la concrétion stalagmitique.

mine et le carbonate de chaux (Mondmilch des Allemands, etc...); fût-il pléistocène, il est certain que le passage et le piétinement des générations de dessinateurs qui, postérieurement, ont fréquenté la caverne, eussent fatalement effacé les traces de griffes d'ours.

Je penche donc pour la fausseté de l'interprétation de ces empreintes d'*Ursus*; l'enquête doit être rouverte sur ce détail. Cela ne veut pas dire d'ailleurs que M. Vilanova n'ait pas retrouvé, à Altamira, comme on l'assure, des restes de l'*Ursus spelæus*, et que ce fauve n'ait été « le premier hôte de la grotte » (1). Il sera bon en tout cas de rechercher d'autres de ces ossements, avant d'affirmer que, par conséquent, la caverne était creusée antérieurement à l'âge de l'Ours (et du Mammouth, faune froide, humide, parallèle au moustérien) et que l'homme qui lui a succédé était bien pléistocène, c'est-à-dire paléolithique.

Absence d'espèces éteintes et émigrées. — Quant aux espèces représentées, on s'est parfaitement rendu compte qu'aucune n'est éteinte, ni même émigrée; mais il me semble qu'on n'a pas suffisamment attaché d'importance à cette constatation tout à fait capitale, qui mérite de nous arrêter.

Mélange des faunes pléistocènes dans les autres grottes à gravures. — Un nouveau fait, déconcertant pour les classifications quant à présent admises, est la rencontre à Font-de-Gaume et aux Combarelles de félins et d'ours, et surtout d'un *Rhinoceros tichorhinus* gravé (Capitan, Breuil et Peyrony. C. R. A. Sc., 26 juin 1905). On croyait acquis que le Rhinocéros n'existait plus à l'époque du Renne; et l'on était parvenu à admettre la succession et les synchronismes suivants dans les temps pléistocènes :

Faune chaude (*Rhinoceros Merckii*, *Hippopotamus major*, *Elephas antiquus*), correspondant au Chelléen.

Faune froide humide (*Ursus*, *Felis*, *Hyaena Spelæi*, *Elephas primigenius*, *Rhinoceros tichorhinus*) répondant au Moustérien.

Faune froide sèche (Renne, chamois, bison), répondant au Magdalénien (avec intercalation, au début, du solutréen, et, ailleurs, de la faune des steppes).

Les deux premiers termes sont dits des espèces éteintes et le troisième des espèces émigrées.

Or, pourquoi les dessins d'Altamira ne nous montrent-ils aucune espèce émigrée (et *Marsoulas* aussi paraît-il) et rien que bisons, chevaux, biches, sangliers, chèvres, toutes espèces encore existantes aux mêmes latitudes (car nous allons voir ce qu'il faut penser du bison)?

Parce que, dit-on, le Renne ne pouvait pas descendre si bas, qu'on

(1) Cartailhac et Breuil (*loc. cit.*).

ne le connaît pas en France au sud du 43^e degré de latitude et qu'il y est d'autant plus antique qu'il est plus méridional.

Alors, ici, un deuxième pourquoi, où l'on demeure sans réponse! Elle me paraît aisée cependant : C'est la ramification gasconne du Gulf Stream, qui a réchauffé la côte de Santander et Santillana, et écarté le Renne. Seulement, il est admis que « la formation du Gulf-Stream est un phénomène très moderne, et il n'y a pas lieu de « s'étonner si le climat actuel, qui en dépend à un très haut degré, « n'a pu s'établir qu'à l'aurore de l'époque néolithique » (1)! Conséquence logique : une faune sans renne à la latitude des Pyrénées est une faune *actuelle, néolithique*; et tel serait l'âge des peintures qui la figurent!!

Du coup, je me sens excommunié par les grands prêtres du Congrès. Peu m'importe; je poursuis mon analyse et maintenant (qu'on me passe l'expression) sur le dos du bison.

Le Bison. — Certes il en est de fossiles; mais on sait que toutes les transitions existent, et bien faibles, entre l'*Urus priscus* des cavernes et le *Bonassus* ou Aurochs d'Europe. Et surtout ce n'est même pas, comme le renne, une espèce émigrée; c'est plutôt une espèce détruite, tout à fait notre contemporaine, anéantie par les chasseurs; en Gaule et Germanie, il y a moins de deux mille ans, Pline décrivait et distinguait le Bison et l'*Urus*. Jules César les confond; mais ses récits et ceux d'autres auteurs prouvent qu'il y a moins de vingt siècles le Bison habitait toute l'Europe centrale; il y subsiste en 1905, confiné en quelques troupeaux, soigneusement préservés par les ordres de S. M. le Tzar lui-même, dans la forêt de Bielovicz après Grodno (Russie). En 1893, Radde dénombrait, au Caucase Occidental, les individus encore connus dans les vallées de la Chaché, de Khosta, de la Mzimta, etc..., aux rives de la Mer Noire. Dix ans plus tard, les guides tcherkesses de mon expédition en ces parages m'ont affirmé que les derniers Bisons avaient dû y être tués; et, de fait, je n'ai pas pu en apercevoir un seul. Or le climat de cette région (l'ancienne Colchide) a la douceur de celui des côtes de Biscaye, des chamois, des chèvres, des chevaux, des sangliers, la faune même d'Altamira et la même latitude! De plus, il est *très humide* (2 à 3 mètres de pluies par an)! Où sont le froid sec et l'époque du Renne dans tout cela; où est le Bison réellement *paléolithique*? Qu'on cherche ses os sous les éboulis d'Altamira et alors seulement on pourra conclure (2). Quant à présent, la faune

(1) De LAPPARENT. — *Géologie*, 4^e édit., p. 1639; 5^e édit., p. 1727.

(2) A la fin de novembre 1905, M. le Pr Hughes m'a montré à Cambridge, dans les collections du nouveau Sedgwick Muséum de Géologie, un crâne d'*Urus Priscus*, où est encore enchassée la flèche *néolithique* qui avait causé la mort de l'animal.

figurée me fait opiner, provisoirement du moins, pour l'âge *probablement néolithique* ou *subnéolithique* des peintures d'Altamira.

Quant au Bison d'Amérique, il était innombrable encore en 1870. Le massacre à outrance, d'une part, et le rejet vers des régions froides du Nord, l'ont à peu près supprimé ; « il n'était pas fait pour les grands froids » (1).

Age néolithique ou protonéolithique des peintures d'Altamira. — Malgré la pénétration réciproque que les périodes ci-dessus rappelées ont réalisée l'une envers l'autre, malgré l'existence ancienne de certaines espèces de Bisons moins frileuses, il apparaît donc bien que cet animal n'est pas classable dans les faunes froides ; il ressort nettement, ce me semble, que, subsistant il y a dix ans au Caucase en une région assez tempérée pour que l'on cherche actuellement à y créer une Côte d'Azur, le Bison, si dominateur, si prépondérant aux figures d'Altamira, à l'exclusion absolue du renne, ne permet pas qu'on lui donne l'âge d'une faune faite pour de plus rudes températures.

Epoque bisonienne. — Et je me demande si l'époque élapienne de M. Piette ne pourrait pas s'appeler aussi (à Altamira du moins) *l'époque bisonienne*, et se classer soit à l'aurore du néolithique, soit tout au plus dans la transition *asylienne* du Magdalénien à la pierre polie, à la place de ce fameux hiatus, dont l'existence n'est plus admise. Ce serait revenir à la classification d'Ed. Lartet qui mettait un *âge de l'aurochs* après *l'âge du renne*.

N'entrevoit-on pas déjà pourquoi j'ai osé insinuer, au début de ces *réflexions*, que les dessins et peintures des cavernes étaient devenus la Tour de Babel de la Préhistoire. Si l'on veut bien me suivre encore, on constatera que beaucoup d'autres points de confusion se sont révélés sous ces gravures, et que la critique la plus circonspecte doit être appliquée à leur discussion.

Résidus humains. — Passons à un autre élément d'appréciation ; les résidus humains eux-mêmes.

Un criterium pourrait être fourni, comme cela a eu lieu pour la Mouthe, la Grèze, etc..., par les restes d'occupation humaine de l'entrée ; mais, jusqu'ici nous ne sommes, à ce sujet, que bien vaguement renseignés, par le « grand amoncellement d'esquilles et d'os « cassés, pétris dans une cendre noire et grasse, avec de nombreux « galets, des instruments de pierre taillée d'os ou de bois de cerf « qui occupe l'entrée de la caverne » (2). — Attendons les indications que produira l'examen critique et détaillé de ces « déchets de cuisine », et la poursuite de nouvelles fouilles méthodiques indispensables.

(1) H. DE VARIGNY. — *La Nature*, 28 janvier 1905.

(2) CARTAILHAC ET BREUIL. — *L'Anthropologie*, t. XV, 1904, n° 6.

Enfin quel enseignement pouvons-nous tirer des considérations esthétiques et ethnographiques ? C'est ici que l'hypothèse s'est vraiment donné trop libre cours. Serrons les choses de plus près.

Considérations esthétiques. — Selon M. Cartailhac, « c'est la « même période paléolithique que l'on fixe à Pair-non-Pair, à la « Mouthe, et à Altamira ; et la date est donnée par les figures « mêmes » (1).

C'est là surtout l'opinion que je veux réfuter, celle de l'unification chronologique des figures qui nous occupent.

Or, la Mouthe, Pair-non-Pair, la Grèze, étaient pleines de matériaux de *remplissage des cavernes*. Rivière et Daleau ont dû dépenser des efforts et des sommes considérables pour mettre leurs gravures à découvert. Altamira était vide, et les peintures à *nu* ; à la Mouthe, Rivière trouve trois couches humaines ; au Mas d'Azil, Piette déblaie quatre dépôts. Altamira n'a rien fourni de tel ! J'insiste pour que, quelle qu'en soit la cause, on examine sérieusement s'il n'y a pas là un élément de différenciation formelle, et qu'en tout cas on donne corps aux motifs de l'assimilation prétendue. On les a laissés vraiment trop vagues.

Selon M. Piette (2), la sculpture serait antérieure à la gravure et à la peinture ; ceci ne saurait être complètement admis encore. L'*Ursus spelæus*, gravé sur un petit galet et trouvé en 1867 à la grotte de Mussat (Ariège) par M. Garrigou, impliquerait le contraire. A Altamira, l'utilisation des saillies naturelles de la roche pour combiner la sculpture avec la peinture est patente ; mais nous venons de voir que les animaux représentés sont d'une faune plus récente que l'*Ursus*. Avant de formuler des conclusions générales, il conviendrait de bien reconnaître et bien discuter les applications locales ; c'est le tort universel des Préhistoriens de baser un principe sur une donnée particulière et de vouloir le rendre général. On m'accordera bien que les communications à ces lointaines époques devaient être singulièrement difficiles ; et les rapports de tribu à tribu, de grotte à grotte, même à quelques myriamètres de distance, peu développés. Ce n'est qu'aux temps plus modernes, dits néolithiques, que, de Belgique au nord de la France, on croit avoir trouvé trace des premiers rapports commerciaux pour l'échange ou l'achat de la matière première par excellence, le silex. L'inanité de toute supposition relative à l'unification du développement intellectuel préhistorique sur d'assez vastes espaces peut facilement se démontrer par l'absurde, rien qu'en invoquant quelques exemples subsistant en notre xx^e siècle : sans revenir aux

(1) *Le Périgord préhistorique*, Revue des Pyrénées, 3^e trim., 1905.

(2) *Anthropologie*, t. XV, 1904, p. 129 ; et XVI, 1905, p. 1.

perpétuelles citations des arriérés aborigènes australiens (1), — de la pierre polie polynésienne, — des esquimaux groënlandais, voire des Peaux-Rouges américains, n'avons-nous pas dans notre seule Europe des types singulièrement convaincants de la différenciation qui peut subsister, à une même époque et dans un espace fort limité, dans les mœurs de groupes ethniques des plus voisins : autour du défilé de Dariel au Caucase, sur la frontière d'Asie, des Khevsoures portent encore des cotes de mailles, des casques, des boucliers et des armes du moyen âge, tout près des canons perfectionnés de Tiflis ; les Lapons de Trømsø sont, en été, journellement visités maintenant par les bandes de touristes Cook, pour la curiosité desquels ils réunissent leurs troupeaux de renne et leurs usages tarandiens !

Dans le royaume de Léon, aux environs d'Astorga, les Batuecos et les Jurdes végètent toujours dans la montagne, ne se risquant que timidement aux jours de marchés des villes voisines ; — en pleines Pyrénées françaises, l'originale vallée de Bethmale garde les us et coutumes d'époques qui ne prévoyaient certes point l'automobile ni le chemin de fer !

Absence de synchronisme. — Aussi je conteste formellement le droit de prétendre que telle époque, c'est-à-dire telle manière de s'abriter, se vêtir, s'alimenter, chasser, sculpter ou peindre, a régné de façon contemporaine, soit d'un bout à l'autre des Pyrénées, soit d'Altamira aux Eyzies. Je ne crois pas à de tels synchronismes. Et j'affirme que, sous l'influence d'une activité naturelle et d'une intelligence plus ou moins vive, de conditions d'existence plus ou moins aisées, d'éléments climatériques plus ou moins favorables, du maintien plus ou moins prolongé de telles ou telles espèces animales, etc. . . ., le développement de la civilisation et de l'esthétique n'a certainement pas marché de façon concor-

(1) Depuis longtemps, le Dr Hamy a fait remarquer que les gravures de cavernes des Australiens et Bushmen actuels, etc., rappellent aussi celles des âges européens de la pierre. — V. sur ces gravures :

SIR GEORGE GREY'S. *Journal of two expeditions of Discovery in North-Western Australia*, 1837-39.

J. MATHEWS. *A Study of the Australian Aborigines*, Londres, 1899, ch. X.

R. H. MATHEWS. *Aboriginal Rock Picture of Australia*. Proceed. Roy. geogr. soc. of Queensland, vol. X, p. 46.

R. H. MATHEWS. *Rock paintings and carvings of the Australian aborigines*, in *Journal of the Anthropological Institute*, vol. XXVII, 1898.

T'WORSNOP'S. *The Prehistoric Arts of the aborigines of Australia*. Brisbane 1895.

JACK (ROBERT L.). *Aboriginal Cave Drawings*. (Proc. roy. soc. Queensland, vol. XI, 2^e part., décembre 1895 avec pl. (dessins tout modernes, vers 1870).

V. le résumé fait par M. G. MARCEL dans la *Nature* du 7 mai 1881, p. 362.

Un rapprochement s'impose aussi avec la gravure *rupestre* des lacs des Merveilles, du Tiout, de Fignig, du Transvaal, etc., etc.

dante à Altamira, à Pair-non-Pair, à la Mouthe et à Font-de-Gaume.

Les unes ont certainement avancé sur les autres; et les termes paléolithique, néolithique, n'ont rien d'absolu d'un espace à l'autre, en un même temps donné.

On admet bien que des hommes, d'habitudes dites paléolithiques, vivaient au confluent de l'Eure et de la Seine, alors que l'invasion néolithique remplissait déjà le Midi de la France. De même Altamira pouvait être parvenu à la période, quasi moderne, du bison, alors que Les Combarelles, etc., s'attardaient encore dans celle du renne: ce qui implique *synchronisme de temps*, mais *anachronisme de culture*!

Incertitude des classifications. — Depuis longtemps, de serrés logiciens ont contesté, comme trop doctrinale, la classification chelléenne, moustérienne, solutréenne, magdalénienne, ou du moins se sont refusé à lui reconnaître d'autre valeur que celle d'une étroite localisation. On sait quelle difficulté a présenté l'intercalation du solutréen entre le moustérien et la Madeleine: uniquement parce qu'il s'agissait d'un groupement évolué sous un autre ciel, avec d'autres animaux. Pour avoir parallélisé des éléments nullement comparables, on a péniblement cheminé le long des précipices de l'arbitraire; et plus d'un auteur est tombé au fond, suivant les errements accélérateurs de l'entraînante imagination!

Je me range nettement parmi ceux qui veulent restreindre à la seule région de la Vézère (et de la Beune) la succession d'âge évoquée par les mots moustérien et magdalénien, et qui se refusent à l'étendre à des contrées plus éloignées. Nous ne pouvons pas affirmer, mais il est probable que des silex de type moustérien se faisaient encore en Angleterre et en Belgique, par exemple, alors que le nord de l'Italie était déjà parvenu au bronze. Toute tentative de classification générale se révèle de plus en plus comme une utopie. La sagesse exige qu'on se borne à dire: dans les limites de tel groupe de cavernes, la superposition des débris retrouvés se présente de telle manière. Et j'aime assez la base choisie par M. Piette, et assise sur le nom de l'espèce animale prédominante (époques équidienne, tarandienne, élaphienne, etc.; j'ai proposé ci-dessus d'ajouter bisonienne); ceci est véritablement rationnel, à condition de ne pas être transporté d'un bout à l'autre de l'Europe, ni même d'une de ses grandes subdivisions. Il nous reste trop à analyser pour synthétiser encore. Et il faut bien avouer qu'en présence des divergences extrêmes présentées par les classifications de Mortillet en Périgord, de Piette en Ariège, de Rutot en Belgique, etc., etc., le vrai savant, qui cherche avant tout la vérité, demande impérieusement qu'on écarte la part de fantaisie ou d'in-

vention pure, encore trop dominante parmi les vaines généralisations de la préhistoire. Ce réel chaos des classifications en présence suffit à démontrer leur totale imperfection.

La jeunesse d'Altamira. — Et, pour Altamira, en particulier, je ne vois rien, jusqu'à présent, bien au contraire, qui autorise à admettre son rattachement à notre âge du renne *français*. Je dis nettement qu'on ne saurait nullement apparenter les trop frais bisons polychromes d'Altamira avec les antiques félins et le rhinocéros de Font-de-Gaume! Rien ne prouve jusqu'ici que la même race d'hommes ait fait les uns ou les autres.

Ces étonnantes manifestations artistiques, mieux conservées que des peintures étrusques, plus exactes, au point de vue naturaliste et esthétique, que les représentations animales des peintures égyptiennes de Karnak, n'ont peut-être seulement pas droit aux dix à vingt mille ans que leur donnent les évaluations les plus modérées!

Car nous voici parvenus à la question posée.

L'âge des peintures préhistoriques. — L'âge des peintures? — Je prétends qu'elle est inutile en tant que chiffres. Rien ne permet de la résoudre. Voyez plutôt les écarts d'évaluation sous ce rapport pour nous en tenir au soi-disant Magdalénien tout seul. De Mortillet lui attribuait 33.000 ans; M. Rutot donne environ 13.000 ans au Tarandien (1) (5.000 pour sa durée et 7 à 8.000 avant Jésus-Christ pour sa date); M. Cartailhac voit dans les fresques d'Altamira les plus vieilles du monde avec 15 à 20.000 ans; pour le D^r Capitan, c'est 12.000; et M. Boule admet que 5 ou 10.000 ans se sont écoulés, depuis le renne (C. R. Ac. Sc., 30 mai 1905), etc.

Nullité des chiffres. — Si le Congrès préhistorique désire que sa tâche soit utile et sa réunion prise au sérieux, il fera bien d'inviter tous auteurs à s'abstenir absolument de toute énonciation de nombres. Ainsi seulement s'affranchira-t-on du reproche de vague fantaisie.

A peine savons-nous l'âge de Mycènes et de Cnossos; malgré Homère et Schliemann, Troie (aux sept villes superposées) reste une énigme; on ignore la date des dolmens, des nuraghe, des talayots et même de Stonehenge. — Quelle présomption n'y a-t-il donc pas à mettre des chiffres, si timides soient-ils, sous les bisons d'Altamira et les mammoths de Font-de-Gaume?

L'abstention totale, telle est, sur la question, la seule réponse scientifique, qui soit digne d'une réunion de vrais érudits!

L'authenticité des gravures. — On ne saurait trop insister sur ce fait que la récente trouvaille du *Rhinoceros tichorhinus* dessiné à

(1) Et le sépare des 13.000 ans du solutréen par les autres 13.000 ans du Goyétien (!!).

Font-de-Gaume, change un point réputé acquis : la non existence de cette espèce éteinte (faune éteinte, froide, humide), à l'époque du renne (faune émigrée ou froide, sèche). Les mélanges d'animaux éteints (*Rhinoceros* et *Ursus*) avec ceux pas même émigrés (*Bison*) deviennent tout à fait déroutants.

Que faut-il contester maintenant ? Ou bien les déductions tirées des différences d'âge des diverses faunes (1) ; ou bien la contemporanéité des dessins variés qui les représentent juxtaposés (et on s'accorde, à peu près et avec raison, à reconnaître les grandes différences d'âge de ces dessins, même dans une unique caverne, où comme à Altamira leurs superpositions multiples semblent témoigner, malgré l'uniformité de la faune, de longues périodes successives d'exécution) ; ou bien la conclusion qui vient ainsi de rendre inopinément contemporaines le *Rhinoceros tichorhinus*, le renne, le bison ; ou enfin (et ceci serait grave) l'authenticité elle-même (si longtemps contestée) des gravures et peintures dites paléolithiques : car il ne manque point encore de contradicteurs pour remarquer, disent-ils, la complaisance de ces figurations, qui s'offrent ainsi presque d'elles-mêmes aux chercheurs pour leur fournir à point nommé la réponse à des questions douteuses : des bêtes féroces, pour réfuter la théorie de l'attraction symbolique (v. ci-après) ; un bouquetin gravé sur une lampe, pour expliquer le mode d'éclairage ; le rhinocéros près du renne pour unifier l'âge des dessins, etc... Bref, pas mal de semblants d'arguments, pour reprendre la battue en brèche de *l'honnêteté* des fameuses gravures.

Je dis *semblant*, car, indécis longtemps moi-même (avant d'avoir vu) parmi les flottements de 1880 à 1902, je n'hésite plus aucunement à proclamer véridiques et antiques les manifestations que j'ai admirées, de mes yeux maintenant, à Font-de-Gaume et à Altamira. Si, par un de ces emballants mirages, — que les tribunaux seuls savent parfois faire évanouir en trouant à fond de trompeuses façades financières et mondaines, — on revient quelque jour à faire retomber les roches peintes et gravées des cavernes, au rang d'un immense attrape-nigaud, les victimes de la colossale mystification seront en bonne compagnie pour leur consolation réciproque : tout arrive, dit le proverbe. Et les volte-faces fréquentes des systèmes préhistoriques ont abouti, en somme, ne craignons pas de le dire, à un tel chaos d'incertitudes et de contradictions, que le scepticisme conserve le droit d'être vigilant. Bien dans l'ombre, il est vrai, et avec prudence, comme gardien de la critique saine, pas autre

(1) V. BOULE. La Caverne de Montmaurin. *L'Anthropologie*, t. XIII, 1902, p. 305-319.

chose; — de cette critique qui, en l'état actuel des choses, *n'a plus le droit*, jusqu'à nouvel ordre, de contester, je le répète, la sincérité des manifestations artistiques qui nous occupent.

Réserves sur les graffiti. — Si un doute reste permis, pour Altamira du moins, je l'exprimerais à propos des *Graffiti*, c'est-à-dire des simples traits incisés, sans couleur, et particulièrement de ceux du petit couloir final ; j'ai été fort surpris de leur voir une propreté blanche, dans l'intérieur des traits, et une vivacité d'arête sur le bord de ceux-ci, telles que j'ai nettement exprimé à première vue à M. Alcalde que ces dessins-là étaient tout récents. Dans toute caverne du calcaire, même profonde et même sans humidité, le plus léger sillon (naturel ou artificiel) sur la roche se revêt à la longue d'un imperceptible enduit jaunâtre : c'est une poussière d'argile, produite par la simple altération atmosphérique et superficielle du calcaire (même je le répète, et peut-être surtout dans les plus sèches grottes). Il n'est pas d'inscription, tant soit peu vieille, qui ne se révèle, à l'attentive inspection, en cet état qui manque à beaucoup de graffiti d'Altamira. En réponse à cette objection, M. Alcalde m'a affirmé que la *patine*, dont je lui signalais l'absence, aurait été enlevée par les estampages et décalques exécutés en 1902 ; en ce cas, je ne retiendrais mon doute que pour mémoire.

Mais je réclame la sérieuse révision de certains graffiti sur l'*argile sèche* revêtant les parois : il est trop miraculeux que, depuis les vieux âges allégués, ce placage ne soit pas tombé !

But des peintures. Religion et envoûtement. — Selon les vues de M. S. Reinach, basées sur des comparaisons ethnographiques avec certains sauvages actuels, M. le Dr Capitan croit au caractère religieux, ou tout au moins symbolique, de ces sortes de peintures. M. Piette n'y voit qu'une simple représentation des objets familiers et repousse la théorie de l'attraction superstitieuse, à l'égard de ces animaux *désirables*, parce que comestibles, dont le chasseur souhaitait la capture. Je ne croyais guère non plus à cette sorte d'*envoûtement* ; l'idée en reposait principalement sur l'absence de figuration d'animaux féroces, non représentés, disait-on, parce que redoutés, au lieu de recherchés. Certains dessins sur os ou galets rendaient déjà bien fragile cet argument ; et le voici tout à fait détruit, par la reconnaissance d'*Ursus*, de *Felis*, de *Rhinoceros tichorhinus*, de Font-de-Gaume et des Combarelles.

M. Piette lui-même doit renoncer au motif qu'il avait allégué de cette non représentation, à savoir que les félins n'étaient pas nombreux et trop difficile à prendre.

C'est le malheureux sort de toutes les découvertes préhistoriques que, dès qu'une hypothèse en est tirée, il survient un nouveau fait, qui la détruit. Aussi importe-t-il, en cette matière plus qu'en

aucune autre, de bien tenir en laisse *la folle du logis*: trop aisément accessible à tout le monde, trop à portée des plus irréfléchis amateurs (qu'il lui ont fait le plus grand tort), la Préhistoire ne prendra pas, dans les sciences exactes, le rang qu'elle mérite et auquel elle aspire avec raison, tant qu'elle n'aura pas mis un frein formel à des débordements d'hypothèses, qui non seulement la rendent suspecte aux juges pondérés et réfléchis, mais qui surtout lui font gâcher le temps en stériles, piétinantes, et acrimonieuses controverses !

Trophées de chasse. — Pour ordre donc, j'énonce la simple idée que m'inspirent d'un côté la superposition en *palimpseste* (selon l'heureuse expression de MM. Cartailhac et Breuil) des gravures et peintures sur cavernes, et d'un autre côté l'abondance d'animaux comestibles contre la rareté des fauves; œuvres de tribus chasseuses, ces figurations ne seraient-elles pas tout uniment des *trophées de chasse*? Pourquoi, de même, que nous accrochons à nos lambris les bois de cerfs ou les têtes de chamois, les Préhistoriques n'auraient-ils pas, chaque fois qu'une bête remarquable ou rare devenait leur victime, reproduit son image sur les murs de l'habitation commune : au cours des ans certainement prolongés, les figures se seraient progressivement accumulées, se cachant, faute de place, dans leur succession et se perfectionnant aussi dans leur exécution matérielle. Mais moi-même je glisse sur la fatale pente de l'hypothèse, en ne l'énonçant que pour ordre !

Poursuivons nos *réflexions*.

On sait que deux objections principales se sont élevées contre l'authenticité des gravures peintes, etc..., dites paléolithiques :

1° La difficulté d'éclairage, pour les artistes qui les auraient exécutés.

2° La singularité du double fait, qui a laissé ces dessins ignorés jusqu'en 1879 (voire 1896), et qui, maintenant, en multiplie les trouvailles.

Eclairage employé pour faire les dessins. — 1° La première objection a été levée à point par la lampe en grès que M. Rivière a trouvée à la Mouthe.

D'ailleurs, le Dr Capitan admet que l'éclairage pouvait être obtenu, soit par des bois résineux (c'est peu probable à cause de la fumée intense), soit par des mèches trempant dans des godets (1) pleins de graisse. Ceci est plus vraisemblable, surtout avec l'ingénieuse hypothèse de M. Alcalde, qui suppose les *Primitifs* se pourvoyant de simples os à moelle, dans lesquels une fibre végétale quelconque immergée et allumée faisait office de mèche. Je ne con-

(1) Remarquons en passant que ceci suppose implicitement la connaissance de la poterie.

çois rien de plus naturel et de plus ingénieux à la fois. Au cours d'un repas préhistorique, une parcelle de moelle tombe sur le feu et l'avive en grésillant et en faisant flamber quelque brindille traînante; l'idée surgit d'y tremper dans un creux de fémur non vidé, une brindille propice, et voilà le lampion inventé. M. Alcalde me pardonnera de dévoiler son heureuse idée, que je n'ai vue énoncée nulle part.

Pourquoi on les a si tardivement découverts. — 2° Quant à la deuxième objection, il suffit d'avoir vu une caverne à figurations artistiques pour en comprendre l'inanité; n'importe qui, mis pour la première fois en leur présence, commence par n'y rien voir du tout. La confusion avec les traits et accidents naturels de la voûte ou des parois est telle qu'il faut une *vraie éducation de l'œil* pour distinguer, enfin, quelque chose!

Précieux concours de la photographie. — La photographie témoigne excellemment de cette difficulté à bien apercevoir les dessins, tant que l'œil n'y est pas accoutumé, tant qu'une véritable accommodation de la vue ne s'est pas réalisée. C'est pourquoi on a peu ou pas usé jusqu'à présent de la plaque sensible pour la reproduction *authentique* de ces objets; on prétendait même que l'emploi en était impossible, faute de recul à cause du développement de la fumée. Il y a du vrai dans ces inconvénients. A Altamira, une moitié de mes essais n'est pas présentable, étant voilée par la fumée magnésique; les quatre qui *montrent quelque chose* n'ont pas pu être bien *mis en plaque*, sous une voûte qui s'abaisse progressivement, de 2 mètres de hauteur à rien, dans l'impossibilité de mettre l'appareil sur pied et de vérifier le champ au viseur ou sur la plaque dépolie; c'est absolument au jugé que j'ai dû, tant bien que mal, poser l'appareil par terre, objectif en l'air, et autant que le permettait l'inégalité du sol, sous la verticale du centre de l'image à reproduire (*V. Fig. 4 et 6*); pour l'ensemble du grand plafond fuyant vers le fond, c'est obliquement calée sur des pierres et toujours sans visée possible que la *machine* (comme on dit en Espagne) dut être placée au hasard de l'estimation. Ces vues obliques (*Fig. 4 et 5*) aux environs de 45° donnent aux bêtes représentées un lamentable déformation en hauteur et un allongement démesuré. Néanmoins, la *Fig. 5* donne une bonne idée de l'ensemble du curieux plafond. Même sans loupe et avec un peu d'attention, on y distingue au moins cinq animaux, le plus net bien noir au milieu, près du bas.

J'y ai employé deux appareils différents; l'un, d'angle ordinaire (*Fig. 5 et 6*), l'autre à grand angulaire (Jumelle universelle Bellièni (*Fig. 4*)). Le grand angle s'impose, on le voit, pour ces distances quasi nulles.

La Fig. 6 eût été singulièrement réussie (un bison), si la défec-

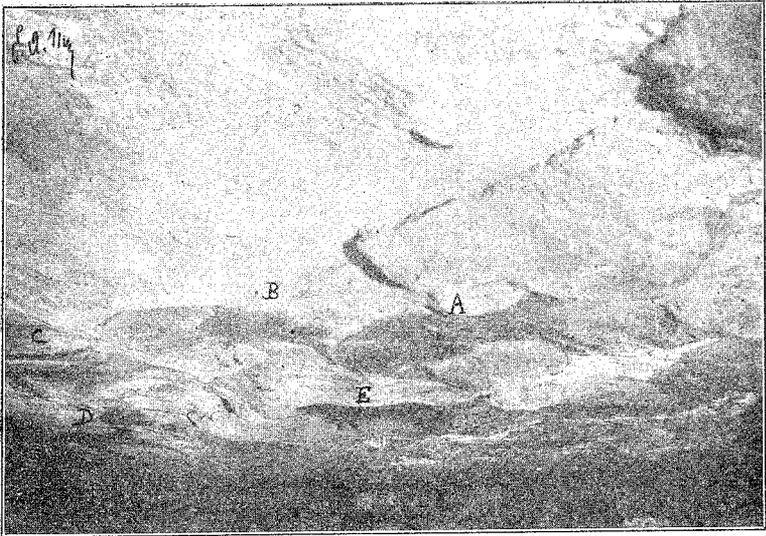


Fig. 4. — Grand plafond d'Altamira pris avec un grand angulaire (jumelle universelle Belliéni. Les animaux A, à E, sont déformés par la position oblique de l'appareil).

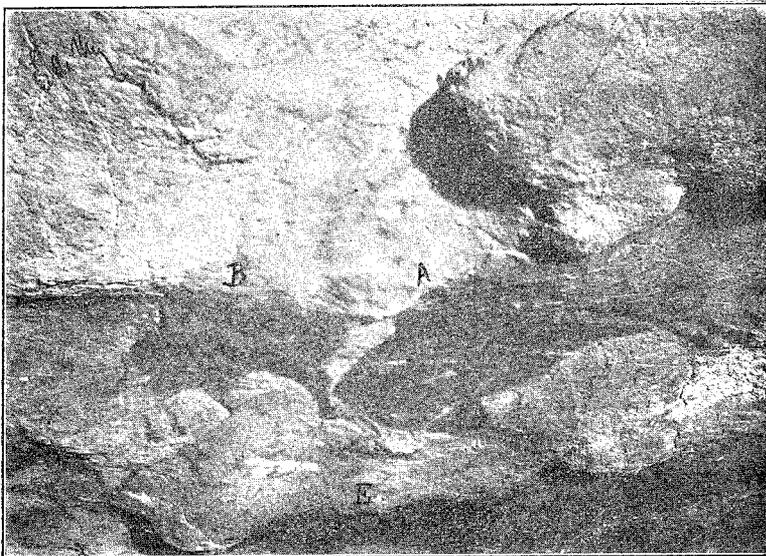


Fig. 5. — Altamira. Grand plafond (avec un petit angulaire). — Bisons A et B déformés comme Fig. 4.

tueuse mise en plaque ne lui eût coupé la tête et si une fumée du ma-

gnésium n'eût obscurci le côté droit de la plaque, c'est-à-dire le poitrail de l'animal. Mais tout le surplus du corps, ventre, dos, pattes, croupe et queue, montre suffisamment bien l'esthétique habileté de l'auteur de cette peinture. Sur la croupe même se voit la patte d'un autre bison.

Avec plus de temps que je n'en avais à ma disposition, — avec un soufflet pour chasser la fumée du magnésium (1) à l'opposé du sujet, — et peut-être aussi avec des plaques préparées exprès pour mieux enregistrer les tonalités spéciales des peintures, il est certain qu'on *peut* photographiquement se documenter de très sérieuse manière dans les cavernes ornées ; sauf à compléter ce qui

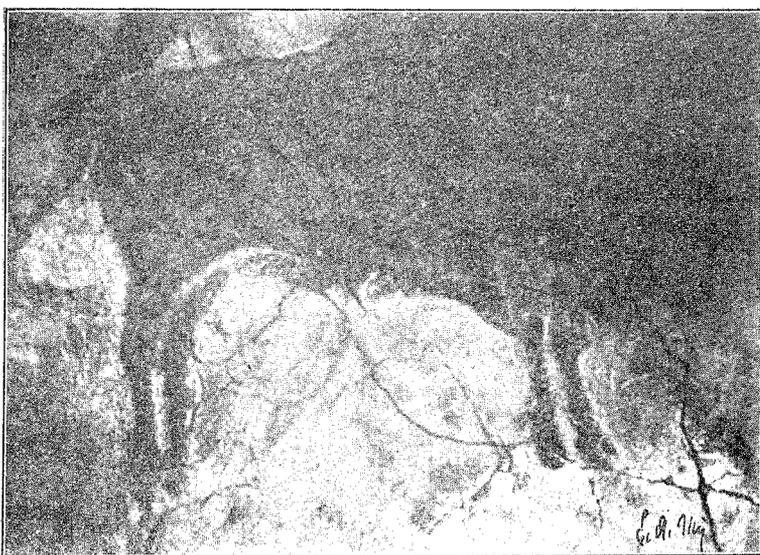


Fig. 6. — Altamira ; Bison A et patte dn B. (Vue normale, l'objectif regardant le zénith).

échappera à l'objectif par des croquis et pastels, qui, quelles que soient l'habileté et la conscience de leur auteur, n'auront jamais la force probante de la gélatine sensibilisée.

Car on remarquera, et c'est surtout ce qu'indiquent mes trois épreuves, qu'on n'y distingue, en somme, absolument que les plus superficielles des peintures du grand plafond, les polychromes les plus récents ; les dessins recouverts, que MM. Cartailhac et l'abbé Breuil ont déchiffrés et recopiés avec tant de peine et de soin, ne s'y aperçoivent pas de façon appréciable.

(1) Voir, sur la photog. dans les cavernes, mon opuscule : « La photographie au magnésium », Gauthier-Villars, 1903.

Le tout est d'ailleurs fort embrouillé par les craquelures naturelles de la voûte; et la photographie enregistre celles-ci avec une telle fidélité, en pleins travers des dessins, qu'on s'inquiète forcément de savoir si certaines de ces zébrures et fêlures pierreuses ne risquent pas d'être prises, ni même n'ont pas été prises parfois, pour des incisions artificielles d'ordre graphique. Ceci, encore, est un point de confusion éventuelle, sur lequel la plus grande attention doit être attirée, et auquel la photographie apportera certainement le plus précieux concours. Je ne m'explique vraiment pas pourquoi les chercheurs de gravures préhistoriques n'ont pas fait jusqu'à présent plus fréquent appel à la photographie magnésienne, tout au moins comme adjuvant contrôle. Ses opérations sont compliquées certes, mais nullement impossibles ni vaines! Il suffit de s'y faire la main et d'y recourir avec sagacité.

Difficultés dans l'interprétation des traits. — Ce que je viens de dire suffit à prouver combien l'interprétation des traits est une tâche singulièrement délicate. Les figures, soi-disant humaines, dansantes ou suppliantes, à phallus, bras levés et têtes bestiales sont contestées par M. Wilson (*Zentral-Blatt für Anthropologie*); peut-être serais-je de son opinion; mais, je préfère me récuser sans commentaires. Par contre, M. Alcalde a attiré mon attention sur une silhouette, où je vois, comme lui, le profil d'une tête humaine au nez busqué avec 5 ou 6 poils de barbe (*Fig. 3*) et que jusqu'ici on a classée dans le type bison! Le coefficient tout subjectif de l'appréciation individuelle devient ici un très gros péril!

Conclusions: Trois époques possibles de peintures et gravures. — Alors, dois-je conclure d'une manière quelconque?

Oui, certes, car deux points acquis au moins se dégagent du parallélisme comparatif entre les 12 grottes à gravures et peintures maintenant connues. C'est: 1° la variété d'âge des animaux représentés, du *Rhinoceros tichorhinus* au Bison; 2° la constatation formelle du progrès, du perfectionnement de procédé, qui aboutit aux vraies œuvres d'art des polychromes d'Altamira, mais par une série de transitions, dont la recherche n'est qu'ébauchée.

Ces transitions corroborent les empiètements des périodes diverses entre elles; elles rendent encore plus illusoire les essais de classification; et cependant elles sont conformes aux observations les plus sûres, à des conclusions maintenant hors de doute.

Selon M. Piette, en effet, l'âge glyptique termine le pléistocène et se partage entre les deux étages successifs de la sculpture et de la gravure sur os, ivoire ou pierre, comprenant les peintures des cavernes.

En Belgique, M. Rutot estime que la limite entre l'époque du

mammouth et celle du renne n'est pas tranchée et que le Magdalénien empiète sur les deux (1).

C'est là qu'est la vérité, dans l'insensible passage d'une époque à l'autre; et, si nous adoptons ce principe, nous pouvons exprimer au moins l'enchaînement vraisemblable des choses.

L'époque asylienue où élapienne de M. Piette, consécutive au pléistocène et à l'âge glyptique, et bouchant le trou de l'hiatus, lui a donné les galets colorés et pourvus de signes, qu'il compare à ceux des monuments mégalithiques et des alphabets phéniciens et grecs archaïques (2).

Or, des signes et ornements indéterminés abondent dans les plus superficielles peintures d'Altamira; et alors il résulte bien que celles-ci, tout au moins, doivent être rapprochées, en évolution intellectuelle, sinon en âge précis, plutôt de l'asylien transitionnel que du tarandien paléolithique.

Et, alors, nous arrivons à une simple formule, qui proposera trois séries insensiblement fondues l'une dans l'autre pour les dessins, gravures, et peintures préhistoriques :

1° Les plus anciens à faune éteinte froide (*Rhinoceros tichorhinus*, fauves, mammouth).

2° Les moyens à faune froide sèche (renne).

3° Les plus récents à faune tempérée (bison).

Et nous voici rentrés dans la classification zoologique, climatologique, paléontologique, base singulièrement plus stable et mieux connue que les données ethnographiques ou archéologiques.

Par un autre procédé d'analyse, très judicieux et très sagace, M. l'abbé Breuil est arrivé en somme à cette opinion d'ensemble, professée également par le D^r Capitan, que les gravures simples et naïves creusées au silex (vrais *graffitis*) ont précédé les vrais *dessins* aux traits plus fins et plus corrects, et que les *fresques* artistiques seraient venues en dernier lieu. Si cette indication est définitive, on ne saurait le proclamer encore; mais la comparaison des termes fournis par la méthode de la technique esthétique, avec les autres termes, limités au nombre de trois, que donne l'autre méthode climato-géologique, peut conduire à des résultats féconds. Si par exemple on parvenait à établir formellement que les rhinocéros, félins et mammouths (anciens) à la Mouthe, Font-de-Gaume, Combarelles, sont *gravés surtout*; que le bison *gravé* et incorrect (corps de profil et cornes de face) de la Grèze est d'une espèce pléistocène, différente de celle d'Altamira, que les figures de

(1) *Bull. Soc. belge de Géologie*, T. XIV, 1900, p. 319.

(2) *Anthropologie*, T. XV, nov., déc., 1903.

renne, sont plutôt dessinées et coloriées que gravées ; et qu'enfin les *polychromes* (fresques) ne représentent en réalité que la faune tempérée et la fin de la faune froide sèche, — on aurait fait par l'alliance des deux modes esthétique et géologique, une investigation un pas immense vers la vérité. Mais immense aussi est la difficulté de savoir à laquelle de chacune de ces trois subdivisions (mammouthienne, tarandienne, bisonienne) il convient d'attribuer telle grotte à gravure ou telle couche de ses peintures ; c'est aux préhistoriens de le rechercher avec grand soin et mûre réflexion. La besogne est singulièrement ardue et exige un bien habile discernement.

Pour le moment, je leur demande de ne pas présenter les grands polychromes d'Altamira comme étant de *la même période paléolithique que les graffiti de la Grèze, Pair-non-Pair, etc.*

Les figures ne donnent pas la date. — J'espère leur avoir montré l'impossibilité de cette assimilation, et la nécessité d'une classification chronologique des manifestations artistiques, qui pourraient bien s'être développées et superposées sur une étendue de temps plus considérable encore qu'on ne l'a entrevu jusqu'ici, c'est-à-dire peut-être depuis l'âge du mammouth (fin du soi-disant Moustérien) jusqu'au début tout au moins du néolithique.

Il est d'autant plus nécessaire de ne se livrer à aucune conclusion prématurée que, lors de ma visite à Altamira, mon aimable guide, M. Alcalde, m'a dit avoir récemment découvert, aux environs, quatre autres grottes à gravures et peintures ; ces dessins présenteraient, paraît-il, des différences avec ceux d'Altamira ; et M. Alcalde prépare en ce moment un travail d'ensemble sur toutes ces cavernes des environs de Santillana et Torrelavaga, travail qui procurera certainement de nouveaux éléments d'étude.

Mon dernier mot, c'est que la question, quant à présent, doit se résigner à *marquer le pas* entre les trois opinions suivantes : 1° les polychromes d'Altamira remontent bien à l'âge du renne ; 2° ou ils ne datent que d'une époque bisonienne néolithique ; 3° ou, enfin (et le milieu est peut-être la vérité), ils se placent à un âge élapbien, asylien, campignien (ou tout autre nom), comblant le fameux hiatus, de défunte et disputée mémoire !

**Nouvelles observations sur la grotte des Eyzies
et ses relations
avec celles de Font-de-Gaume.**

PAR

Le D^r CAPITAN, l'Abbé BREUIL, et PEYRONY.

I. — *Indications sur la stratigraphie primitive du gisement.*

Lorsque Lartet et Christy entrèrent dans la grotte des Eyzies, ils ne trouvèrent, sur le sol, qu'une partie de l'ancien remplissage, transformée en brèche, dont ils ont extrait les grandes plaques et les moins importants débris disséminés par toutes les collections.

Un travail d'évidement avait été fait avant eux, à une époque assez reculée, puisque l'un de nous (H. Breuil) a recueilli à l'intérieur de la caverne de la poterie carlovingienne; les terres extraites furent dès ce moment répandues sur les terrasses voisines; elles n'ont pas été remuées par les premiers explorateurs; et ceux qui vinrent ensuite les prirent pour les déblais de ces derniers. Les recherches, opérées depuis par diverses personnes, mais surtout par M. Peyrony, établirent que ces déblais étaient fort riches en débris d'industrie du plus haut intérêt, et qui complètent singulièrement la connaissance que nous avons de l'archéologie du gisement des Eyzies.

Il était loin d'être univoque.

La brèche de la caverne a fourni à Lartet et Christy quatre objets solutréens (British Museum) : une pointe à pédoncule, une feuille de saule, et deux pointes à cran. M. G. de Mortillet figure une autre de celles-ci. M. Capitan possède aussi, de la brèche, une merveilleuse petite pointe en feuille de laurier. Il y avait donc l'indication, *seulement* dans la grotte, du *niveau supérieur du solutréen*; il n'y en a pas trace dans les terres extraites. La brèche a donné peu d'objets gravés, et, sauf une portion de harpon à double rangée de barbelures, uniquement des harpons très primitifs, à une ou deux barbelures unilatérales; il y avait aussi, dans cette brèche, mais en petite quantité, des becs de perroquet, et de très petites lamelles de silex très soigneusement retouchées. Il n'y avait guère non plus de ciseaux de bois de renne dans la brèche. Celle-ci sem-

blerait, en gros, appartenir à des assises d'un *magdalénien assez ancien* encore.

Les déblais anciens récemment explorés ont donné une admirable série d'os et de pierres gravés, très remarquablement soignés, beaucoup plus en général que ceux de Laugerie-Basse et de La Madeleine ; les débris de harpons à double rang de barbelures, les fragments de ciseaux en bois de renne ne sont pas rares ; mais surtout, il y a une quantité *énorme* de morceaux d'ocre, dont un petit nombre seulement avait été recueilli par Lartet. Ce niveau supérieur, naturellement enlevé le premier par les nouveaux occupants du moyen âge, correspondrait donc, avec une légère nuance d'antériorité, aux gisements du Souci et de La Madeleine, qui, eux aussi, ont donné une assez abondante série de becs de perroquet, d'outils microlithiques, de harpons à double rangée de barbelures, et de ciseaux en bois de renne ; toutefois il est impossible de ne pas constater des relations artistiques fort étroites avec les dessins plus fins et plus soignés de la région pyrénéenne et de certains niveaux du Magdalénien moyen de la Dordogne. L'outillage microlithique, extrêmement varié, est certainement en rapport avec cette merveilleuse finesse des gravures. Celles-ci sont plus souvent sur os et sur pierre que sur bois de renne.

II. — Relation entre les Eyzies et Font-de-Gaume.

L'extraordinaire abondance de l'ocre aux Eyzies ne pouvait manquer de nous faire réfléchir sur des relations possibles entre les Troglodytes qui y habitaient et les fresques de Font-de-Gaume. Les artistes qui ont décoré Font-de-Gaume n'étaient-ils pas justement ceux qui préparaient leurs couleurs sur les terrasses ensoleillées de la grotte des Eyzies ? Quelques considérations peuvent plaider en faveur de cette opinion ; et l'un de nous, M. Peyrony, en a fait une étude spéciale dont nous insérons ici les principales considérations.

La caverne de Font-de-Gaume n'était pas une *résidence* proprement dite. Au-dessus d'un argile jaune riche en ossements d'*Ursus speleus*, c'est à peine si on peut constater une mince pellicule noirâtre, épaisse parfois de moins de 0^m01, jamais de plus de 0^m05 ; cette pellicule contient plusieurs feuilletés souvent séparés par des veinures d'argile, et dont les plus anciens ont donné à l'abbé Breuil des débris de renne et de cheval en quantité infime, deux ou trois menus débris de bois de renne travaillé, un seul morceau d'aiguille à chas, et quelques objets de silex : burins ou lames cassées, parfois grattoirs, dont les arêtes se sont émoussées à creuser dans le rocher les gravures exécutées

par les artistes ; enfin divers morceaux d'ocre, de fer, et de manganèse, et un joli *crayon* d'ocre, soigneusement appointé. D'épaisses couches de reliefs de repas, il n'y en a pas trace, non plus que du mobilier ordinaire, si varié, des gisements habituels. Les hommes de l'âge du Renne sont venus là pendant des générations ; ils s'y sont succédé, mais ils n'y ont pas *habité*. Ce n'est pas le lieu d'indiquer la signification de leurs visites en ces lieux écartés et obscurs, d'un aspect réellement difficile, d'une exposition médiocre. Où passaient-ils le reste de leur vie, quel était leur domicile ? Ne serait-ce pas à la grotte des Eyzies ?

La grotte des Eyzies est toute proche, à 800 mètres environ ; de sa terrasse on découvre l'ouverture de Font-de-Gaume, au flanc d'un roc abrupt, dominant une vallée latérale à celle de la Beune ; la communication était facile, des signaux pouvaient se transmettre et les allées et venues à l'entrée de l'une s'observaient très bien de l'autre ; ces considérations topographiques avaient amené M. Peyrony à insinuer, dès 1903, la liaison qui devait exister entre les habitants des Eyzies et les décorateurs de Font-de-Gaume.

La découverte de masses d'ocre aussi importantes dans les terres autrefois extraites de la grotte des Eyzies est une indication de première importance ; sans doute on a trouvé généralement un peu d'ocre dans tous les gisements glyptiques, — présolutréens, solutréens ou magdaléniens, — mais jamais, sans doute, en pareille quantité : nous en avons recueilli un certain nombre de kilos, et nous n'avons pas été les seuls à en récolter. Comme MM. Bouyssonie et Bardon à Noailles (Corrèze), nous avons constaté plusieurs teintes : à côté d'un ocre rouge vineux, qui forme la grande masse des fragments recueillis, il y a aussi un peu d'ocre jaune (un seul morceau), et quelques échantillons d'oxyde noir, ou noir bleuâtre, de manganèse.

Le plus grand nombre de ces fragments a été raclé de manière à donner une poussière colorante, qui sans doute mélangée à de la graisse ou à quelque liquide, pouvait servir à se peindre le corps, comme aussi à la grande consommation que les sépultures quaternaires en ont généralement accusée. Cette poudre était broyée sur des meules plates, ou dans des mortiers creusés à cet effet : il y en a toute une série au British Museum, venant de la grotte des Eyzies, dont le diamètre varie entre 0^m04 et 0^m15 ; peut-être les plus petits étaient-ils de simples godets à couleurs, de même que des coquillages, de pierres creuses, dont l'intérieur conserve encore l'aspect rubéfié donné par le contenu ocreux. Ces objets spéciaux aux fabricants de couleurs de l'âge du renne ne se trouvant qu'en petit nombre dans les autres gisements voisins, la grande série du British Museum tournit un argument à notre thèse.

Des crayons d'ocre, identiques à celui découvert dans la grotte de Font-de-Gaume, ont été trouvés en nombre assez considérable, à la grotte des Eyzies ; ce sont des morceaux d'ocre, généralement forme allongée, cylindro-conique ou conique, et se terminant par une pointe traçante tantôt aiguë, tantôt en forme de biseau ; quelquefois, une plaque d'ocre est découpée en triangle, de façon à présenter trois de ces angles vifs susceptibles de servir de crayon. Parfois le morceau, et même le crayon, est foré d'un trou de suspension (1) ; ce sont là des objets qui devaient trouver place dans la « sacoche » des peintres de Font-de-Gaume ; et d'ailleurs on peut voir dans la grotte qu'un certain nombre de figures sont *dessinées* au crayon rouge plutôt que peintes : tel le Rhinocéros, deux têtes de Bovidés, et peut-être aussi les signes tectiformes faits en pointillé.

Ces considérations rendent extrêmement vraisemblables l'hypothèse qui vient d'être émise : on pourrait peut-être encore y ajouter l'identité du dessin, sur petits objets aux Eyzies, sur murailles à Font-de-Gaume, mais ici et là également soigné et délicat ; la parenté des séries d'instruments en silex donne la même impression.

M. Emile CARTAILHAC. — On vient de signaler l'abondance des mortiers dans la station de Souci, et avec raison. Le Musée de Toulouse en possède une série de cette localité ; et l'un d'eux est particulièrement remarquable, car il a des côtes comme un melon. C'est un véritable travail de sculpture et d'ornementation, que l'on a appliqué à cette sphère de granit. J'ai fait faire le moulage de ce curieux et unique spécimen. Le chemin de fer aurait dû me le remettre ; s'il arrive trop tard pour être soumis au Congrès, il ira du moins prendre place dans un coin de vitrine du beau Musée de Périgueux.

M. Marcel BAUDOIN. — Je vous demande la permission, Messieurs, à propos de la façon dont notre collègue, M. le D^r Capitan, semble comprendre la *découverte* des faits préhistoriques, de vous dire en quelques mots comment les hommes de science envisagent désormais la question si intéressante de la *propriété de l'idée scientifique*, et par suite de la *découverte* en matière de préhistoire ; et je ne crois pas en l'espèce encore sortir de mon rôle de Secrétaire-général du Congrès, car ce problème a, dans notre milieu

(1) Quelques objets analogues, fort beaux, ont été découverts sous la maison de M. Leyssalle, à Laugerie-Haute, et vendus par lui ; il y avait, particulièrement, un superbe crayon conique, très aigu, et un autre triangulaire. Ces objets venaient de la couche supérieure, à aiguilles et gravures sur os et bois de renne, de cette partie du gisement de Laugerie-Haute. (H. B.).

spécial, où chaque jour nouveau apporté presque sa trouvaille inédite, une portée toute particulière. J'estime en outre que ces indications précises seront utiles à nombre d'entre nos collègues, pour lesquels les questions de priorité jouent un très grand rôle (ce qui se conçoit et ce qui est fort légitime), d'autant plus qu'en ces matières j'ai pu acquérir une compétence très particulière comme bibliographe professionnel, et comme fondateur du I^{er} Congrès international de la Presse scientifique et médicale, dans lequel j'ai été chargé du rapport général sur la propriété qui nous occupe.

Ceci dit, permettez-moi de répéter qu'il n'y a vraiment *découverte scientifique* que quand celle-ci a été publiée dans une revue quelconque. Et encore faut-il que l'auteur de l'article ait la notion précise qu'il rédige ainsi une observation d'ordre scientifique. Un récit quelconque, certes, est un document utilisable; mais, en science, cela ne suffit pas. Il faut que l'écrivain ait conscience qu'il relate un fait nouveau, digne d'être consigné, une observation non faite jusqu'alors.

M. le D^r CAPITAN. — Je partage absolument l'avis de notre Secrétaire général. La propriété scientifique d'une découverte est acquise par la publication nette et précise de cette découverte. Les idées théoriques qu'on peut émettre sur un sujet donné, les hypothèses formulées sans preuves, les indications vagues ne constituent pas une découverte. Il faut des observations; et il est nécessaire que ces observations soient publiées. L'impression dans une publication quelconque constitue la propriété de la découverte qui dès lors est dûment la propriété scientifique de son auteur.

M. E. CARTAILHAC. — Je crois bien que nous n'avons pas à légiférer sur ce point. Tout le monde est d'accord. Ainsi, pour la grotte d'Altamira, c'est une petite fille qui signale la première les peintures de la voûte; mais c'est son père, M. de Santuola, qui comprend immédiatement la portée du fait scientifique, et qui le publie en parfaite connaissance de cause en 1880. Il n'a pas converti l'opinion, le fait découvert étant unique et extraordinaire. C'est la seconde découverte du même genre, la publication des gravures de la Mouthe, par E. Rivière, en 1895, qui a prouvé que M. de Santuola avait eu raison. Depuis lors les preuves se sont multipliées et la découverte de la grotte à peintures de Font-de-Gaume par MM. Peyrony, Capitan et Breuil a fait, en 1901, disparaître les dernières hésitations.

M. le marquis de FAYOLLE demande s'il existe des dessins sur stalactite comme ceux de Teyjat.

M. A. de MORTILLET estime que les dessins originaux en place dans les grottes sont beaucoup plus beaux que les reproductions même bien faites. Il sera toujours préférable de les étudier sur place que sur les reproductions, qui ne donnent pas l'intensité du fini de la gravure originale.

M. BREUIL appuie cette observation.

Fouilles à la Ferrassie (Dordogne).

PAR

CAPITAN et PEYRONY.

A quatre kilomètres environ au nord-ouest du Bugue, près du hameau de la Ferrassie, existe une curieuse station, habitée à des époques diverses. Sur le flanc d'une petite vallée, en partie comblée par des dépôts récents, et à 10 ou 12 mètres au-dessus du fond de cette vallée, se trouve une petite grotte, mesurant environ 7 à 8 mètres de large sur 12 à 15 de profondeur et se terminant par un couloir encore obstrué. Le talus, haut de 4 à 5 mètres, sur lequel s'ouvre la grotte, renferme une couche épaisse de 0^m60 à 1 mètre de foyers moustériens typiques, avec très nombreux raclours, généralement assez minces, pointes en certaine quantité, quelques-unes même d'un très beau travail, des disques, mais pas un seul coup de poing sur un total de plusieurs centaines de pièces retouchées. La faune renferme du bœuf en extrême abondance, du grand cerf, du Sus, de l'hyène, et une dent de Rhinocéros.

A la partie supérieure de ces foyers, on ne trouve plus que des grandes lames.

Dans l'intérieur de la grotte, on peut constater la superposition suivante: une couche de sable jaune; au-dessus deux niveaux archéologiques très distincts: dans l'inférieur, les foyers sont colorés en rouge ou en grisâtre, tandis que la couche supérieure est noire.

La couche inférieure contient une industrie toute particulière: d'abord des pointes finement retouchées, rappelant les pointes du Moustier, des grattoirs circulaires, parfois épais, avec longues retouches verticales du type dit Tarté, des grattoirs, perçoirs ou burins très courts, quelques grattoirs doubles. Avec cela des perçoirs, des burins à bords souvent très retouchés, puis de longues lames soigneusement retouchées sur les bords et à extrémité ovale (type de Cro-Magnon). Quelques-unes de ces pièces portent sur les bords une large encoche, aussi bien retouchée que le reste de la pièce. A noter aussi quelques lames, dont une extrémité est taillée en grattoir rectiligne. Il existe aussi des pièces en os et corne, des os appointés: tel une sorte de long poignard, formé d'une corne de cerf usée, quelques pointes losangiques, allongées, en corne.

Comme faune : cheval, bœuf, cerf, hyène, très peu de renne, une dent de lion.

La couche supérieure renferme des burins, des grattoirs ordinairement allongés, finement retouchés, des grattoirs-burins, toute une série de fines lames, souvent fort petites, à dos retaillé (type dit lame de canif), des grattoirs rectangulaires, constitués par des lames, dont chaque extrémité est retaillée carrément; parfois même une de ces extrémités est concave. Il y a aussi quelques-uns de ces grattoirs carrés à une extrémité, tandis que l'autre se termine par un burin.

A noter tout spécialement de fines pointes, constituées par une lame retouchée soigneusement sur un de ses bords, puis quelques rares pointes à crans et quelques très typiques pointes à soie bien retouchées. L'outillage en os et en corne est beaucoup plus riche que celui de la couche inférieure. Il comprend des lissoirs, des pointes et des poinçons, des pendeloques, surtout des dents percées de renne.

Comme faune : cheval et renne abondants, bœuf, cerf, chamois, bouquetin.

Ces deux couches sont certainement d'âges différents. La supérieure est datée d'abord par l'abondance du renne, puis par les pointes à cran et à soie typiques. Elle est donc du plein de l'âge du renne et vraisemblablement solutréenne supérieure; quant à la couche inférieure, sa faune notablement plus ancienne, son outillage très particulier et nettement différent de celui de la couche sus-jacente permettent de l'identifier aux stations similaires que nous désignerons, avec Breuil, par le terme provisoire de présolutréen, dont Cro-Magnon et Gorge-d'Enfer constituent de bons exemples.

C'est donc un très curieux gisement, où nous pouvons trouver les traces de l'évolution industrielle, depuis le moustérien jusqu'au plein de l'âge du renne. On comprend donc tout l'intérêt qu'il présente.

M. le D^r MARIGNAN dit qu'on retrouve en Languedoc quelque chose d'analogue.

M. SARAUW est d'avis que ces recherches dans les grottes sont très intéressantes et aident puissamment à la classification.

**Présentation de nombreux
objets préhistoriques, provenant de fouilles
exécutées en Russie.**

PAR

Le Prince POUTIATIN (Russie).

Le Prince POUTIATIN présente au Congrès une collection considérable d'objets préhistoriques divers : silex, poteries, etc., qui proviennent de fouilles exécutées en Russie, dans les gouvernements de Tver et de Novgorod par M. ROERICH.

Il fait suivre cette présentation de la lecture de la lettre suivante, qui lui a été adressée par l'un de ses amis, M. N. ROERICH, artiste peintre, Directeur de l'École de la Société Impériale d'Encouragement des Beaux-Arts.

« Je suis bien heureux de votre bonne opinion de mes fouilles de cet été. Ayant à ma disposition trop peu de temps, je ne puis vous fournir que des renseignements bien sommaires sur les conditions de mes nouvelles recherches. Au nord du district de Wichny-Wolotshok, on ne compte pas moins de 270 lacs, entrelacés de rivières et de ruisseaux, et souvent accompagnés de marais de mousse (anciens bassins). — Telle est la nature de l'âtre de notre âge de la pierre.

Les conditions des recherches dans les régions des lacs, comme vous le savez, sont tout à fait exceptionnelles.

L'investigateur ne se trompe pas, s'il suppose que, sous tous ces lacs, excepté les réservoirs artificiels, on peut trouver des traces des habitations anciennes. Mes travaux embrassent déjà un rayon systématique, non loin de vos fouilles connues de Bologoïe.

J'ai exploré 10 lacs dans les districts de Wichny-Wolotshok et de Waldaë.

Je répète que nos trouvailles sont exceptionnelles, car tous ces lacs sont classés comme réservoirs dans le système des écluses du Msta et du Wolga, organisé par Pierre le Grand.

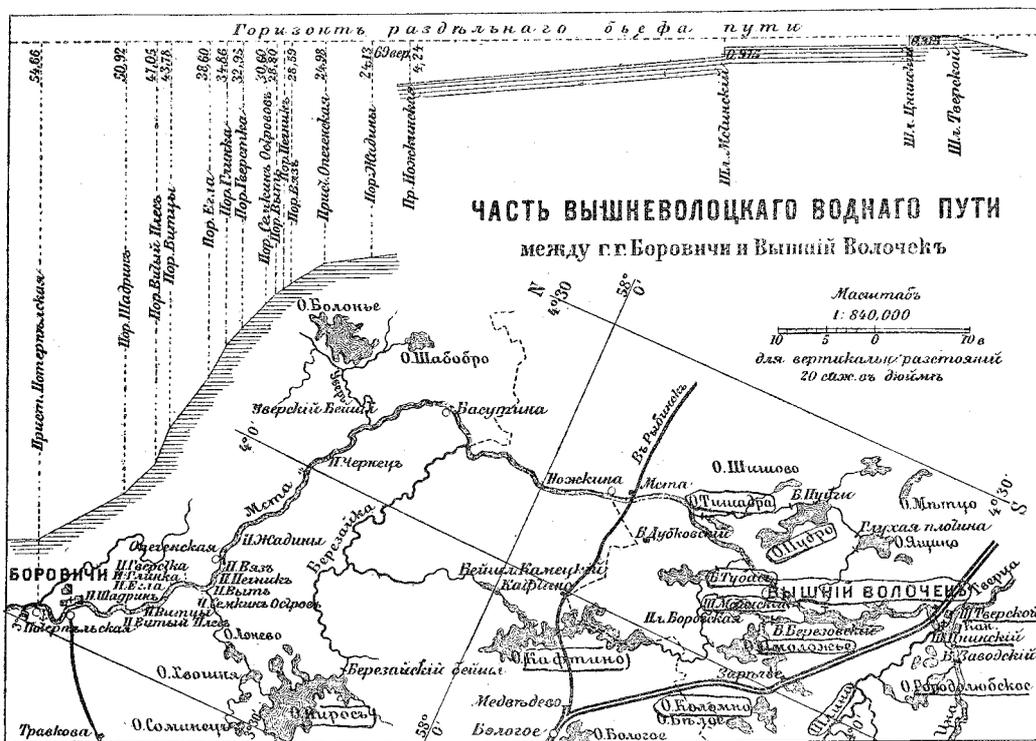
Les lacs et les rivières, à cause de ce système d'écluses, ont quitté leurs lits, passé les limites anciennes, et ont creusé des stations de l'âge de la pierre qui se trouvait sur les bords anciens.

Aujourd'hui, lors des basses-eaux, on trouve aux bords des lacs

une masse d'instruments en silex et des tessons de poterie, dont je présente au Congrès une petite partie.

Mes recherches de cet été étaient d'un caractère plutôt explorateur, car, pour la plupart de ces lacs, les stations de l'âge de la pierre sont tout à fait creusées; et on n'avait qu'à recueillir les silex taillés, ou à les déterrer du sol accru par alluvion.

Il est bien difficile de trouver des couches archéologiques, excepté à Kaftino.



Les incidents d'alluvion expliquent le mélange des silex très anciens avec le dernier faciès du néolithique (Fig 1).

Je n'entre pas dans la description de mes recherches.

En outre des silex de type assez connu, grâce à vos fouilles de Bologoe, il s'y trouve des instruments de forme nouvelle et peu connue en Russie: telles sont trois représentations humaines (trouvées par moi-même); une espèce d'harpon; et deux silex en forme de flèche (je n'en jamais rencontré de pareilles); et des estampes pour la poterie (selon la définition de votre collaborateur, M. Kamensky).

Les tessons de poterie présentent un joli assortissement de combinaisons d'ornement.

J'ai eu l'occasion de faire une fouille systématique au bord du lac Kaftino, dans l'emplacement de Kaftino.

Cet emplacement est l'unique élévation, sur une étendue de 50 verstes (près de 7 milles géographiques); il est situé sur un promontoire à pente douce, éloigné du lac de près de 150 pas.

Cette élévation a 120 archines de longueur et 7 sagènes de hauteur. Les pentes des côtés sont si escarpées qu'il est bien difficile de monter sur le champ labouré; au pied de l'élévation on trouve une masse de silex taillés et d'instruments grossiers, tombés du haut de l'emplacement. Tout le plateau de l'élévation fut exploré par des fossés d'essai et des tranchées. Il fut alors évident que la couche archéologique descendait du haut le long du penchant du sud, en formant au milieu du penchant une couche de terre noire (végétale) de deux archines d'épaisseur.

Plus près du pied de l'emplacement furent trouvés des instruments en métal (fer et bronze); près du sommet, et au milieu des pentes, des ossements, des tessons de poterie, et des silex.

Tous ces objets furent trouvés dans un éparpillement complet; les silex les plus anciens et bien patinés et les ossements étaient mêlés avec des restes de fer et de bronze.

Mais tout s'explique, si nous nous souvenons que les premières couches du sommet, en rampant et descendant le long du penchant, se mêlèrent avec les couches de l'époque postérieure et pouvaient se trouver en haut.

C'est d'autant plus intéressant que beaucoup de savants français reconnaissent l'usage d'instruments de l'époque paléolithique, au temps de la période néolithique.

La confusion des pièces du paléolithique et du néolithique dans une seule station peut être expliquée par les conditions favorables de ces lieux à la pêche des poissons et à la défense, qui forcèrent les anciens à se fixer sur les mêmes résidences avantageuses.

La couche de terre noire (végétale) se fait remarquer comme étant très compacte et imprégnée de charbons.

Les objets se trouvent à diverses profondeurs, à 1/2 archine de la surface. Les tessons se trouvent très dispersés.

Au penchant, la couche archéologique avait 1/4 d'archine d'épaisseur; et, sauf des os sans aucune trace de travail et des tessons, rien n'y a été trouvé.

Ayant trop peu de temps, je ne puis présenter au Congrès plus d'objets, car ils sont encore emballés dans des caisses.

Il me reste toute une masse de très beaux exemplaires (plus de

10 ponds = 163 kilogrammes). Pour ce qui concerne la caractéristique des objets, je m'en rapporte à votre amabilité et à votre grande expérience, car, demeurant à la campagne, je n'ai point de données comparatives pour juger.

Et, si je me décide à présenter au Congrès mes trouvailles, c'est exclusivement grâce à votre bonne opinion et d'autant plus que parmi eux se trouvent des exemplaires, indubitablement inconnus jusqu'aujourd'hui en Russie.

Je vous envoie ci-joint ma brochure : « Les Kourganés de l'âge de la pierre ». Cette brochure a été mentionnée par *L'Antropologie* et le *Zeitschrift für Ethnologie*; ainsi tout scepticisme à propos de ces recherches est superflu.

Je profite de l'occasion pour présenter mes sincères salutations au Congrès, mes travaux artistiques m'empêchant d'y prendre part.

Recevez, cher Prince, l'expression de mes sentiments les plus sincères.

N. ROERICH.

P. S. — Je ne puis pas ne pas vous communiquer un usage de ces lieux, qui survit jusqu'à nos jours. Dans quelques villages du gouvernement de Novgorod, on fait des pots de forme conique avec des ornements anciens, qu'on *brise* au bord du lac, après la mort de quelqu'un de la famille; cet usage est bien intéressant et date probablement de loin !

M. le Dr CAPITAN. — La superbe série de silex taillés que vient de nous présenter le prince Poutiatin présente le plus vif intérêt; et on ne saurait le remercier assez de la peine qu'il a prise de nous apporter toutes ces belles pièces du fond de la Russie. Ainsi qu'on peut le voir, il y a une série de pointes en feuilles de saule et de laurier. Certaines pointes de flèches ont des formes très curieuses; l'une, par exemple, avec une pointe surajoutée à la pointe de flèche; d'autres avec une série de pointes latérales. Certaines pièces ont tout à fait la forme des scies en croissant danoises ou égyptiennes. Le travail de ces pièces est parfois d'une finesse qui rappelle les admirables silex égyptiens. Quatre lames minces figurent soit des silhouettes humaines, soit une silhouette d'oiseau. Elles rappellent les pièces égyptiennes classiques. Notons aussi les lames de schiste à pourtour dentelé, qui devaient servir à l'ornementation des vases et enfin un curieux petit marteau à rainure.

A côté et avec ces très belles pièces, recueillies autour du lac de Bologoie, et surtout dans les couches les plus profondes, il existe des pièces à faciès paléolithique, ayant la forme de pointes du

Moustier ou de racloirs, parfois même rappelant les formes acheuléennes; puis toute une série de silex, brisés ou divisés naturellement, portant sur leurs bords des éraillures ou des retouches: ce sont de véritables éolithes. Enfin plusieurs spécimens de poteries montrent que ces vases étaient faits au poussé: terre appliquée à l'intérieur d'un panier qui mis ensuite au feu laissait un vase avec l'empreinte extérieure des fibres végétales, dont était tressé le panier.

M. DOIGNEAU. — Parmi les pièces que M. le Prince Pouliatin nous a présentées, il en est une qui me paraît, Messieurs, très remarquable, et sur laquelle je désirerais appeler particulièrement votre attention. C'est ce grattoir, provenant, d'après l'auteur, d'un gisement *tertiaire*, et qui, dans ce cas, serait un véritable *éolithe*.

Il ne me paraît pas possible d'invoquer ici une action naturelle; et cette pièce ne ressemble en rien aux silex de la fabrique de ciment de Mantes. Les bords de ce grattoir ne sont pas mousses, comme dans les pièces que vous avez pu voir; les arêtes sont vives; le pourtour retouché présente une suite de petites courbes très nettes, indiquant bien l'emplacement entier de chaque petit éclat enlevé. Cette sinuosité n'est pas aussi accentuée sur les silex de Mantes, que j'ai pu voir à la Société d'Anthropologie de Paris et à l'École des Mines. Ces derniers, soumis pendant plusieurs heures à des milliers de chocs mutuels, possèdent bien sur les bords des traces d'éclatement, qu'on serait tenté de croire intentionnels tellement ils paraissent, sur certains échantillons, disposés systématiquement. Mais, après le premier choc, est revenu au même point un autre choc, puis d'autres; et l'arête vive primitivement obtenue a fini par s'émousser. Les sinuosités du contour sont devenues de plus en plus petites et nombreuses; et l'arête est devenue mousse, conservant les traces d'un martellement prolongé. Peut-être y-a-t-il là, Messieurs, une légère indication pour la recherche du critérium, dont je vous parlais à propos des éolithes. Pour bien vague qu'elle soit, j'ai cru utile de vous la faire remarquer.

M. CARTAILHAC conteste les éolithes et repousse les silex de Puy-Courny.

M. A. DE MORTILLET trouve que, si l'on repousse les silex de Puy-Courny, il faudra repousser toutes les pièces, même les moustériennes!

M. Marcel BAUDOIN signale l'intérêt de la coutume du *bris des pots*, qu'on retrouve dans les sépultures en puits gallo-romains,

et à l'époque actuelle en Vendée et en Bretagne (Voir *Intermédiaire Nantais*, 1905, 10 Juillet, et *passim*).

M. DURDAN-LABORIE trouve cette collection très intéressante et demande qu'on adresse à M. le Prince Poutiatin des vifs remerciements de nous avoir apporté d'aussi loin des pièces qui après examen peuvent nous aider à trouver la voie des véritables éolithes.

Le Préhistorique dans la vallée de l'Orvanne (Seine-et-Marne).

PAR

Edmond HUE (Paris).

Nous résumons très brièvement notre étude sur la partie de l'Orvanne coulant en Seine-et-Marne (*Fig. 1*), en nous limitant aux lignes principales de notre travail.

Nous examinerons successivement :

1° Pierre aux Couteaux ; 2° Pierre Cornoise ; 3° Roches de Dormelles ; 4° Pierre-Louve ; 5° Polissoir des Tombelles ; 6° Roche aux Sarrazins ; 7° Station de Mache-Moulin ; 8° Pierre-le-Saut ; 9° Pierre droite d'Ecuelles ; 10° Stations.

1° PIERRE AUX COUTEAUX, à Diant (Menhir).

Section E du cadastre, 2^e feuille, n^{os} 1057 et 1058.

Longitude Est..... 0^h74'4"

Latitude Nord..... 53^h65'1"

Altitude..... 130^m environ.

Exactement repéré sur la carte d'Etat-major et sur le terrain.

Orientation :

Du grand axe 340° pris sur la ligne Sud, c'est-à-dire presque Nord-Sud. Donc ; face à l'Est et face à l'Ouest.

Dimensions (Méthode de la photographie avec mètre) :

Hauteur maxima, prise ligne Est = 4 mètres.

Largeur face Ouest.... 2^m20 à 0^m30 du sol.

— face Est..... } 1^m90 à 0^m30 —

— — } 1^m65 à 1^m50 —

Epaisseur ligne Sud..... 0^m70 à 0^m30 —

— ligne Nord..... 0^m80 à 0^m30 —

Pétrographie :

Le menhir est un grès, à ciment siliceux.

Affleurement de grès à 1.800 mètres au Nord-Est, aux Joncherries, 154 mètres d'altitude.

Géologie :

Ce menhir est sur la craie.

Légendes :

1° Etait le lieu de supplice des seigneurs du château de Diant, qui enterraient les morts sur place: d'où explication des cadavres que l'on trouve aux environs.

2° Histoire de la Bataille de Diant par l'abbé Bérault, parue en 1822, d'après laquelle ce menhir fut élevé en 599 de notre ère, comme souvenir de la bataille de Diant et Dormelles.

2° PIERRE CORNOISE, à Thoury-Ferrottes (Menhir).

Section E du cadastre, n° 403.

Longitude Est.....	0°65'5"
Latitude Nord.....	53°66'7"
Altitude.....	105 ^m environ.

Exactement repéré sur le terrain et sur la carte d'Etat-major.

Orientation :

Du grand axe : Est-Ouest; donc face au Nord et face au Sud.

Dimensions (Méthode de la photographie avec mètre) :

Hauteur à l'Ouest.....	3 ^m 70
Largeur Nord.....	1 ^m 70 à 0 ^m 50 du sol.
Epaisseur maxima.....	0 ^m 65 à 0 ^m 50 —

Pétrographie :

Le menhir est un grès, à ciment siliceux.

Affleurement de grès: 1° au bois de la Montagne, de l'autre côté de l'Orvanne, à 2.500 mètres et à 152 mètres d'altitude; 2° au bois de la Fontaine, à 1.800 mètres au Nord et à 157 mètres d'altitude; 3° à Dormelles, au Nord-Ouest, à 156 mètres d'altitude.

Géologie :

Le menhir est dans l'argile plastique.

Notes. — Vers 1860, l'abbé Gillet, curé de Thoury-Ferrottes, et le sieur Isidore Chapellier de Flagy, renversèrent le menhir. Il fut relevé le 23 mars 1895 par M. Dagois, de Ferrottes, et M. Sauvgrain, de Flagy.

3° ROCHE DE DORMELLES, à Dormelles (Menhir).

Longitude Est.....	0°59'2"
Latitude Nord.....	53°67'10'
Altitude.....	130 ^m environ.

Exactement repéré sur le terrain et sur la carte.

Orientation :

Orientation du grand axe : Nord-Sud ; donc faces Est et Ouest.

Dimensions (Méthode de la photographie avec mètre) :

Hauteur.....	1 ^m 45
Largeur au sol.....	1 ^m 50
Épaisseur au Nord.....	0 ^m 60 au ras du sol.

Péetrographie :

Grès à ciment siliceux.

Affleurement de grès à Dormelles, au Nord-Est, à 500 mètres : 136 mètres d'altitude ; et à Chailleau, au Nord à 1.000 mètres : altitude 133 mètres.

Géologie :

Le menhir est dans le Travertin et Marnes de Champigny.

Légende :

Néant.

4° ETUDE DES TROIS MENHIRS.

Les deux menhirs de Diant et de Thoury-Ferrottes ayant été repérés sur la carte, nous avons tracé une ligne par ces deux points et nous l'avons prolongée vers l'Ouest.

Cette ligne se trouvait orientée par 80° à la boussole. Nous l'avons suivie et nous sommes arrivés à la *Roche de Dormelles*.

Il y a à vol d'oiseau de la Pierre-aux-Couteaux
à la Pierre-Cornoise.... 5.900 mètres.
— de la Pierre-Cornoise à la
Roche de Dormelles.... 4.500 mètres.

Nous avons donc trois menhirs, connus et repérés, qui s'échelonnaient sur une ligne droite, que nous avons suivie pendant 10 kil. 400.

Si la théorie émise par le Dr Marcel Baudouin est exacte, que « les grands menhirs sont des monuments indicateurs de nécropoles mégalithiques » (*Bulletin de la Société Préhistorique de France*, 1904, n° 4, p. 131), nous devons, en suivant notre ligne, rencontrer d'autres menhirs, et, à un moment donné, une sépulture dolménique.

Nous avons donc suivi notre ligne à 80° à la boussole, allant toujours vers l'Ouest.

Après être sorti des sapinières du domaine de Trin, au Sud de

la côte 100, et avoir franchi la route de Villemert à Ecuelles, nous sommes arrivé au bord d'un plateau dénudé; et avons aperçu dans le fond du vallon qui était devant nous, *par 80° à la boussole*, un autre mégalithe; mais cette fois-ci un dolmen, *au lieu-dit* PIERRE-LOUVE, et que nous désignerons sous ce nom.

Nous avons parcouru, à vol d'oiseau, 4.800 mètres de la Roche de Dormelles à Pierre-Louve.

L'alignement total est donc de 15 kil. 200, à vol d'oiseau.

5° PIERRE-LOUVE.

Le dolmen de Pierre-Louve, commune d'Episy, est à 300 mètres au nord de l'étang de Villeron. La ferme de Mazagran est à 1.200 mètres par 310° nord (On l'appelle aussi Palet de Gargantua) (Fig. 2).

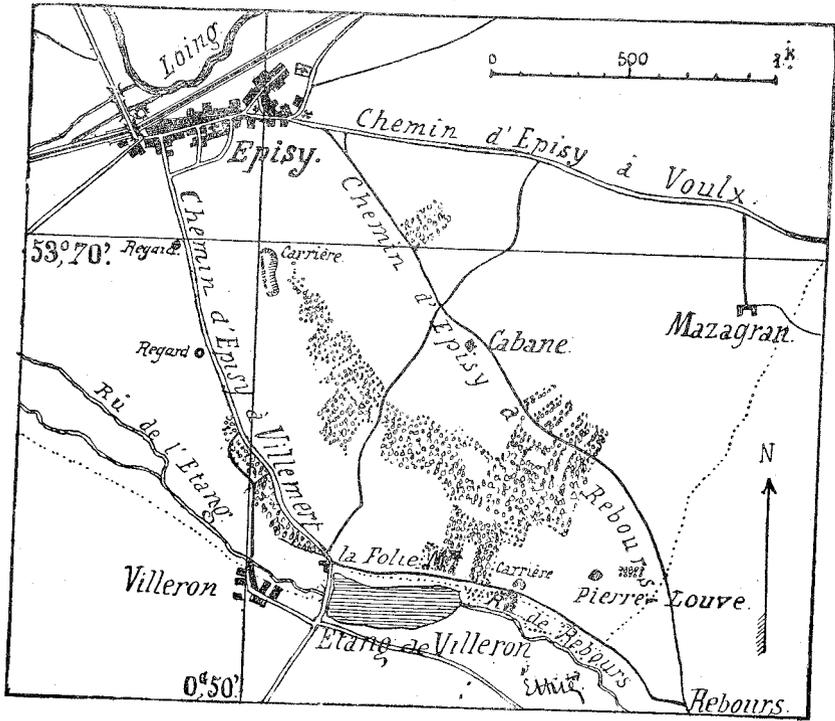


Fig. 2. — Situation du Dolmen de Pierre-Louve.

Section B, Feuille 3, n° 1695.	
Longitude Est.....	0852'2"
Latitude Nord.....	53°69'
Altitude.....	60 ^m environ.

Dimensions (Méthode de la photographie avec mètre):

La table est inclinée à l'Ouest de trente degrés, et de 10° au Sud.

Longueur (Nord-Sud).....	3 ^m 60
Largeur (Est-Ouest).....	3 ^m 25
Epaisseur moyenne.....	0 ^m 40

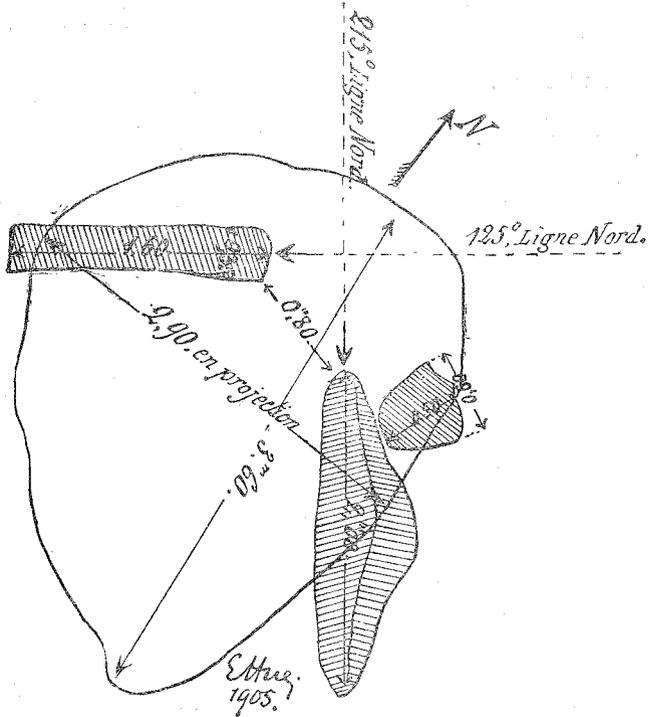


Fig. 3. — Plan du Dolmen de Pierre-Louve.

Pilier Nord-Ouest :

Longueur.....	1 ^m 60 au niveau du sol.
Hauteur Nord.....	0 ^m 95
— Ouest.....	0 ^m 45
Epaisseur.....	0 ^m 30

Pilier Nord-Est :

Longueur.....	2 mètres au niveau du sol.
Hauteur au centre.....	1 ^m 35
Epaisseur Est.....	0 ^m 40
— au milieu.....	0 ^m 85

Le *Pilier Ouest* a été abattu et enfoui par le propriétaire.

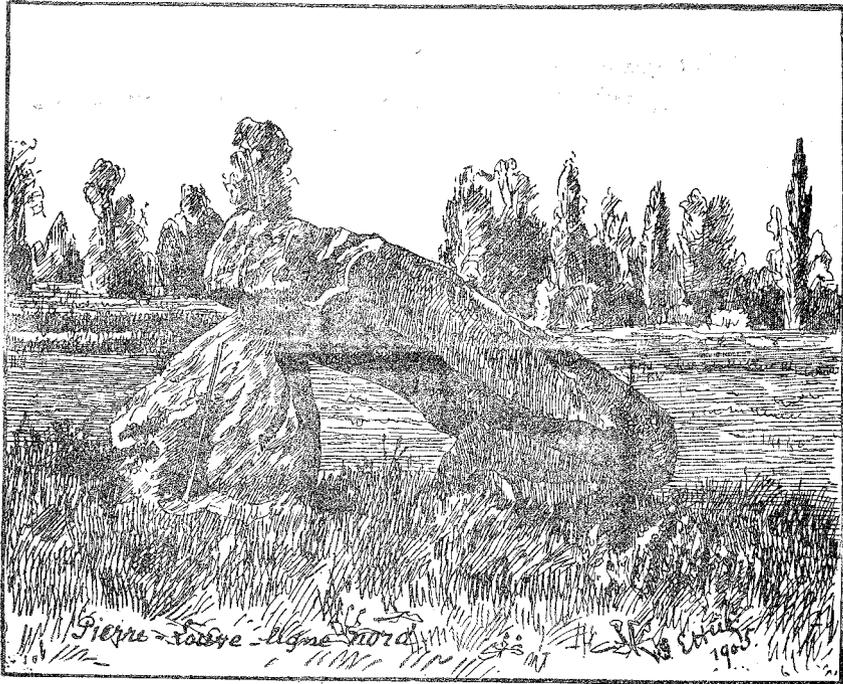


Fig. 4. — Dolmen de Pierre-Louve. — Ligne Nord.

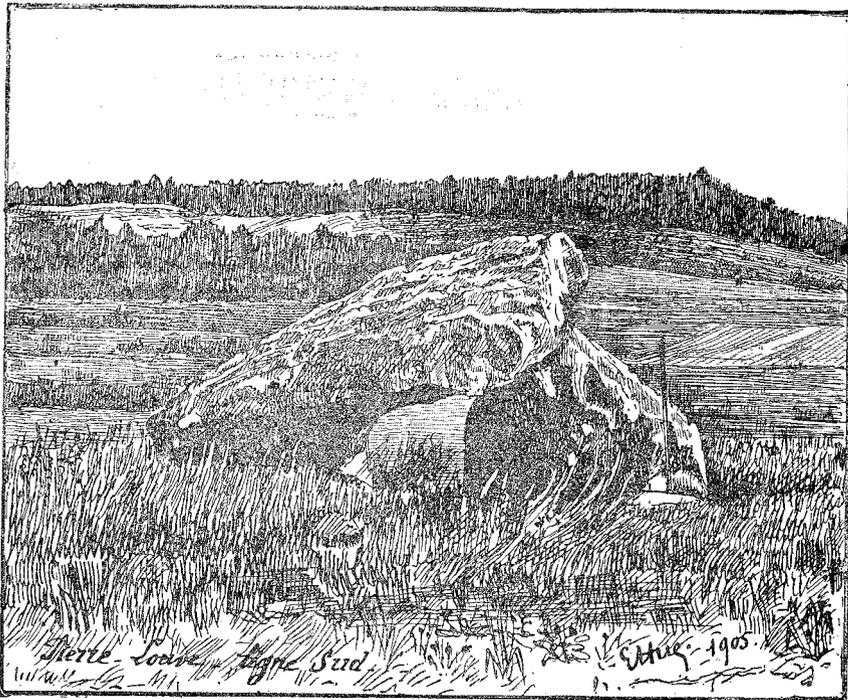


Fig. 5. — Dolmen de Pierre-Louve. — Ligne Sud.

L'entrée :

L'ouverture est caractérisée par l'équerre des deux piliers restants. Elle est orientée au Nord-Nord-Est.

L'entrée mesure 1^m60 de haut et 0^m80 de largeur.

A côté du pilier Nord-Est est un autre fragment de grès, mesurant 0^m60 de long; 0^m50 de large et 0^m20 d'épaisseur.

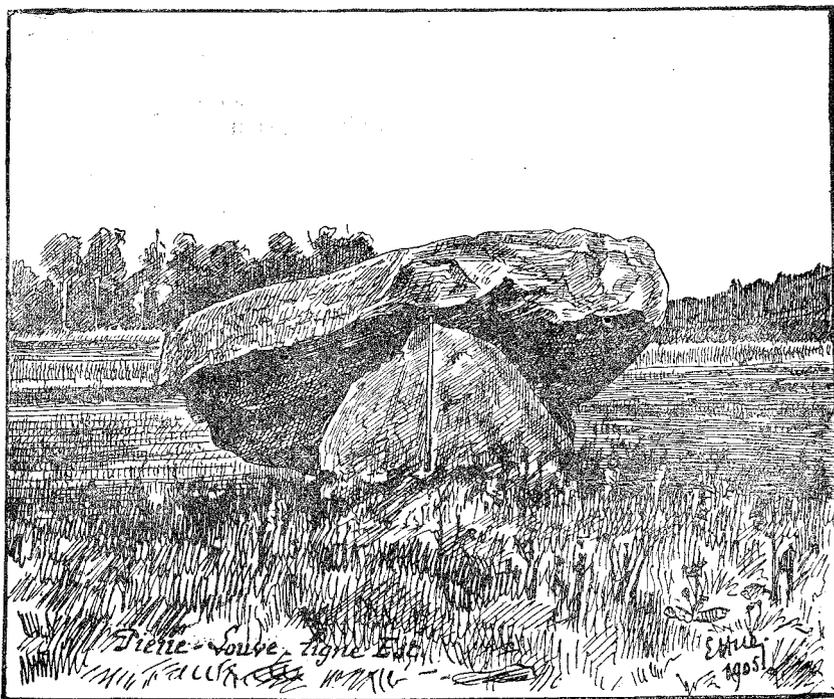


Fig. 6. — Dolmen de Pierre-Louve. — Ligne Est.

Pétrographie :

Les éléments du mégalithe sont de grès dit cliquart, passant à la meulière en certains endroits. Ces grès sont parsemés de petites cavités peu profondes.

Ces grès proviennent d'un affleurement, situé à 100 mètres à l'Est, simulant un *faux tumulus* avec un *faux dolmen*.

Géologie :

Le dolmen est dans l'argile plastique, reposant directement sur la craie.

Trouvailles :

Le dolmen ayant été fouillé antérieurement, nous n'y avons trouvé que quelques silex taillés, mais en revanche, plusieurs fragments de poteries dolméniques bien caractéristiques.

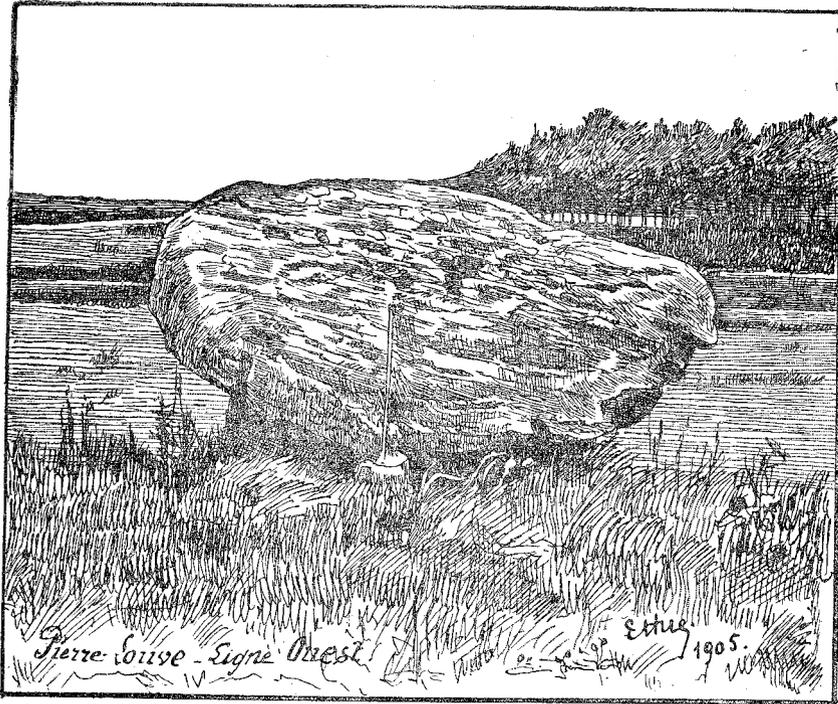


Fig. 7. — Dolmen de Pierre-Louve. — Ligne Ouest.

Ce dolmen n'avait pas été signalé jusqu'à ce jour.

6° POLISSOIR DES TOMBELLES.

Ce polissoir a été découvert en 1905 au lieu dit des Tombelles, commune de Thoury-Ferrottes, par M. Daguénet, garde champêtre à Thoury-Ferrottes.

Section A, feuille 3, n° 1223.

Longitude Est.....	0°68'4"
Latitude Nord.....	53°68'
Altitude.....	103 ^m environ.

Orientation :

L'orientation du grand axe est par 280°, dans la ligne Sud.

Dimensions (Même méthode) :

Longueur.....	0 ^m 85
Largeur.....	0 ^m 45
Hauteur au-dessus du sol.....	0 ^m 40

La pierre est légèrement inclinée au S-E.

Pétrographie :

Le polissoir est en grès de Fontainebleau.

Géologie :

Le polissoir est dans l'argile plastique, aux confins de la craie.

Description :

1° Une rainure à la partie la plus élevée.

Longueur.....	0 ^m 27
Largeur.....	0 ^m 02
Profondeur.....	0 ^m 006

2° Cuvette centrale.

Longueur.....	0 ^m 30
Largeur.....	0 ^m 20
Profondeur.....	0 ^m 01

3° Cuvette du bas.

Longueur.....	0 ^m 23
Largeur.....	0 ^m 20
Profondeur.....	0 ^m 01

N'avait pas encore été signalé.

7° ROCHE AUX SARRAZINS.

C'est une grotte naturelle, en plein grès de Fontainebleau (Flagy, Bois de Bellefontaine).

Longitude Est.....	0°66' 1"
Latitude Nord.....	53°68' 10"
Altitude.....	145 ^m environ.

Orientation :

Entrée au Sud-Ouest.

Dimensions :

Hauteur de l'entrée.....	0 ^m 90
Largeur — en haut.....	1 ^m 20
— — à 40 cent. du sol.....	0 ^m 50
Profondeur environ.....	15 mètres.

Est remplie de sable.

Géologie :

Sables et grès de Fontainebleau.

Trouvé deux silex taillés, en contrebas et devant l'entrée.

Exploration à faire. — A dû servir d'abri.

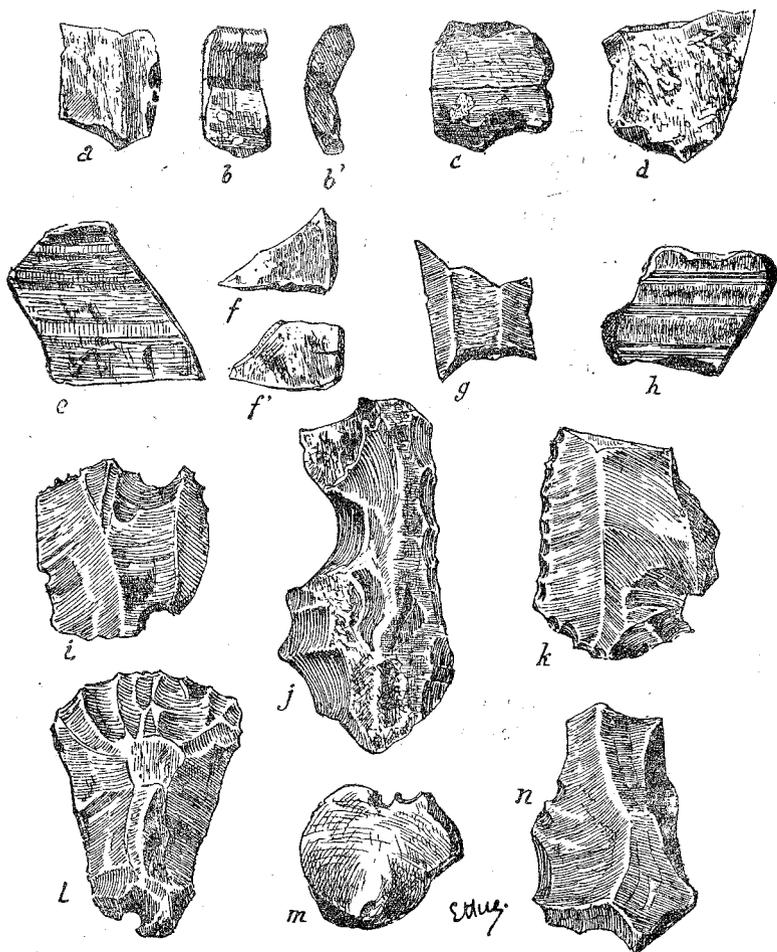


Fig. 8. — Poteries et silex de Pierre-Louve.

8° STATION NÉOLITHIQUE DE MACHE-MOULIN (FLAGY).

Sur la pente du Bois de Bellefontaine, à Mache-Moulin, sur les bords de l'Orvanne, rive droite. — Nombreux outils et éclats.

Géologie :

Dans l'argile plastique.

9° PIERRE-LE-SAULT.

Pierre à légende, située au sud de la Montagne de Trin, commune de Villecerf, en grès de Fontainebleau.

Légende :

Était le but sur lequel Gargantua jouait au palet avec la Pierre-Louve ou Palet de Gargantua.

10° PIERRE DROITE A ECUELLES.

Menhir de Pierre droite, à Ecuelles, sur les bords du canal du Loing.

Signalé seulement dans cette note, car il se rattache à un autre système d'alignement, dont l'étude n'est pas terminée.

Coordonnées géographiques :

Longitude Est.....	0°54'2''
Latitude Nord.....	53°73'2''
Altitude.....	55 mètres.

Géologie :

Alluvions modernes.

11° STATIONS :

- 1° Station de la Pierre-aux-Couteaux (Diant).
- 2° Station et atelier de la Pierre-Cornoise (Thoury-Ferrottes).
- 3° Station de la Roche de Dormelles (Dormelles).
- 4° Station de Pierre-Louve (Episy).
- 5° Station des Tombelles (polissoir) (Thoury-Ferrottes).
- 6° Station de la Roche aux Sarrazins (Flagy).
- 7° Station de Mache-Moulin (Flagy).

CONCLUSIONS.

De l'étude ci-dessus, nous concluons :

A. — Qu'il est nécessaire de repérer *tous les menhirs* d'une façon rigoureuse sur le terrain, puis de les reporter exactement sur la Carte d'Etat-major, afin de pouvoir les étudier avec fruit.

B. — Que les trois menhirs, connus et décrits depuis longtemps : Pierre-aux-Couteaux, Pierre-Cornoise, et Roche de Dormelles, se trouvent sur *une ligne droite*, orientée à 80° à la boussole, et longue de 15 kil. 200.

C. — Que cet alignement aboutit au DOLMEN DE PIERRE-LOUVE, non connu et non décrit comme tel jusqu'à ce jour.

D. — Que la théorie du D^r Marcel Baudouin est exacte et que l'étude des Menhirs demande à être faite selon sa méthode.

E. — Enfin, nous avons l'honneur de signaler au Congrès, outre l'Alignement et le Dolmen ci-dessus :

1^o Un polissoir nouveau, dit Polissoir des Tombelles, découvert par M. Dagenet, de Thoury-Ferrottes.

2^o Une grotte non explorée, dite Roche aux Sarrazins.

3^o Sept stations de surface.

4^o Une pierre à légende.

M. Marcel BAUDOUIN. — J'insiste, Messieurs, d'une façon toute spéciale, sur la méthode qu'a employée mon ami, M. Hue, pour l'étude des menhirs et des mégalithes de la vallée de l'Orvanne. Elle a pour base ma propre manière d'opérer ; et c'est la seule qui me paraisse scientifique en ces matières.

Et voyez quels beaux résultats elle a donné à ce préhistorien qui l'a d'ailleurs utilisée, de main de maître, avec un succès extraordinaire. Elle lui a permis de découvrir, scientifiquement, dans les environs de Paris, pourtant parcourus par tant de naturalistes, un dolmen demeuré jusqu'à présent inédit (1).

M. Hue, se basant sur la théorie que je défends relativement à la *signification des menhirs*, et prenant ces mégalithes pour seuls *indicateurs* de sépultures, est tombé, guidés par eux, sur un dolmen encore en place, que personne jusqu'ici n'avait remarqué, quoiqu'il fut bien visible au milieu d'une vaste plaine sans arbre !

J'attire aussi votre attention sur les constatations faites en ce qui concerne l'*orientation des menhirs* ; elles sont très probantes.

Si la Pierre Cornoise est actuellement mal orientée, c'est précisément parce qu'elle a été restaurée, et qu'elle l'a été d'une façon antiscientifique.

(1) En visitant, avec M. Hue, ce dolmen, j'ai, dans le voisinage, noté l'existence d'un *Moulin de la Folie*. Ce mot de *Folie* (Fig. 2) est certainement en rapport avec le mégalithe.

Contribution à la Physiologie préhistorique :
De l'usage de la main droite
dans les temps préhistoriques et de son influence
sur le développement du cerveau.

PAR

Le D^r JOUSSET DE BELLESME (Nogent-le-Rotrou).

Il est peu de questions, dans une science aussi conjecturale que l'Archéologie préhistorique, qui n'aient fourni matière à de nombreuses controverses. D'ailleurs les faits gagnent en clarté à être ainsi tournés, retournés, et exposés à la lumière des interprétations les plus variées.

On me pardonnera donc de remettre sur le tapis cette question souvent discutée, mais jamais complètement élucidée, de savoir si les instruments de silex, que l'homme façonnait et employait dans les âges primitifs, étaient adaptés de préférence pour être utilisés de la *main droite*.

Un intérêt de curiosité, plus ou moins banal, n'est pas seulement en jeu dans cette recherche ; la solution de ce problème touche à de hautes questions physiologiques. Elle peut élucider l'apparition d'une conformation particulière, que présente l'encéphale de l'homme civilisé du xx^e siècle, et dont nous sommes obligés de rechercher l'origine dans des âges très reculés, car il est évident que, pour amener un défaut de symétrie dans un organe si important que le cerveau, le dernier venu dans la série de notre évolution organique, il a été nécessaire qu'une action fréquemment répétée se soit produite durant une longue série de siècles.

Il est utile de rappeler brièvement comment s'est développée l'idée très ancienne des localisations cérébrales.

Hippocrate et Galien avaient déjà été frappés de ce fait que les lésions du cerveau, qui n'entraînent pas immédiatement la mort, laissent à leur suite l'impossibilité de se servir de tel ou tel organe, de telle sorte que la fonction de ces organes semble détruite, en même temps que certaines parties de la substance cérébrale. Ils avaient déjà établi un rapport entre ces deux choses.

Il est permis de se demander si même cette observation ne re-

monte pas beaucoup plus haut, en présence des cas très curieux de trépanation sur des crânes préhistoriques, étudiés par le D^r Prunières, et par d'autres.

Ce n'est que beaucoup plus tard que prit corps la théorie des localisations cérébrales ; il faut arriver à la fin du xviii^e siècle pour voir un médecin, Gall, imaginer tout un système, édifié avec plus d'ingéniosité que de solidité.

Le bruit, fait autour de la doctrine de Gall et de son continuateur Lavater, attira sur ce point l'attention des médecins ; et, vers 1825, Bouillaud publiait des recherches cliniques sur les lésions des lobes antérieurs du cerveau, et signalait, comme phénomène pathologique accompagnant constamment ces lésions, les perturbations du langage, et même la perte complète de la parole, à laquelle il appliqua le mot d'Aphasie.

Dix ans plus tard, Dax (de Montpellier) fit faire un pas de plus à la question, en faisant ressortir cette particularité pleine d'intérêt que, seules, les lésions de l'hémisphère gauche produisaient la perte de la parole. L'assertion de Dax ne fut pas trouvée entièrement exacte, car bientôt surgirent des observations, très authentiques, démontrant que, dans certains cas, l'aphasie coïncidait avec des lésions de l'hémisphère droit. De toutes parts, l'attention était attirée sur ces faits, si dignes d'intérêt ; les observations se multipliaient ; et Broca, qui en recueillait un grand nombre et le premier avait établi qu'il existait des cas d'aphasie avec des lésions de l'hémisphère droit, procédant à un examen plus attentif que ses devanciers, établit, dans une série de travaux qui firent époque dans la science, qu'une partie spéciale du lobe frontal, qu'il délimita soigneusement sous le nom de pli sourcilier ou troisième circonvolution frontale, était toujours atteinte dans les cas d'aphasie.

En même temps, avec une incomparable sagacité, il montra que la loi de Dax était réelle, que c'était habituellement avec les lésions de l'hémisphère gauche que l'aphasie coïncidait, et fit cette remarque curieuse, que, chez les gauchers seulement, la perte de la parole reconnaissait pour cause la destruction du pli sourcilier droit.

C'est à cette époque qu'Hitzig et Ferrier, recourant à l'expérimentation physiologique, firent l'importante découverte de la présence de centres moteurs dans le cerveau et établirent ainsi un rapport entre les actions motrices des membres supérieurs et le centre du langage articulé.

Tous ces travaux établissaient qu'il existe une relation très intime entre l'usage habituel du membre droit et le siège du centre du langage. Ce ne fut pas sans étonnement que Broca et ses succes-

seurs s'assurèrent qu'invariablement, lorsqu'on rencontre une lésion du pli sourcilier droit accompagné d'aphasie, on a affaire à un *gaucher*.

Nous sommes accoutumés à regarder le cerveau comme un organe dont les parties sont symétriques. Cette symétrie se constate d'ailleurs dans les centres moteurs; ainsi, le centre moteur gauche commande le bras droit et le centre moteur droit le bras gauche. Il y a donc pour les bras deux centres moteurs. Si, d'après ce que nous venons de dire, il n'y a pour le langage articulé qu'un seul centre, tantôt à droite, tantôt à gauche, la raison en est simple; le larynx est un organe unique: il n'y a point de larynx droit ni de larynx gauche, comme il y a un bras droit et un bras gauche. Il est donc assez naturel qu'il n'y ait pour cet organe qu'un seul centre. Comme les parties de l'encéphale sont symétriques, il y a en réalité deux centres; mais l'un reste inactif pendant que l'autre se développe, et c'est l'usage habituel de l'un des membres supérieurs qui détermine le développement de ce centre tantôt à droite le plus souvent, tantôt à gauche.

L'existence de deux centres articulés du langage ne saurait être mise en doute, car, chez un droitier devenu aphasique, le pli sourcilier gauche détruit ne se restaure pas, et néanmoins l'aphasie disparaît au bout d'un certain temps. On ne peut donc se refuser à penser que, dans ce cas, le pli sourcilier droit, qui reste seul, est sorti de son inaction pour prendre à sa charge les fonctions de celui qui fait défaut, fait corroboré d'ailleurs par la lenteur avec laquelle la faculté de parler reparait: ce qui indique qu'une éducation nouvelle se fait.

Il paraît donc démontré que nous avons en réalité deux centres du langage articulé, mais que nous ne nous servons que d'un seul; et, fait bien digne de remarque, c'est la prédominance d'action d'un de nos bras qui fixe inconsciemment le développement de ce centre, soit à gauche, soit à droite.

D'où provient que c'est habituellement le centre gauche qui se développe: évidemment, cela provient de l'hérédité.

C'est à un savant du plus grand mérite, mort trop jeune, à Gratiolet, que nous devons l'explication de ce fait. Se livrant à des recherches sur le développement des organes et principalement de l'encéphale, Gratiolet constata que, chez l'embryon humain, il existe une différence notable entre le développement des deux moitiés de cet organe, le côté gauche se trouvant au moment de la naissance beaucoup plus développé que le droit.

L'enfant vient donc au monde avec une prédisposition à être *droitier*, prédisposition que fortifie l'éducation. Au moment où il

apprend à parler, l'usage de sa main droite est déjà établi, et active le développement du pli sourcilier gauche déjà prédominant. C'est donc à ce dernier que l'enfant a recours tout d'abord, dans le difficile apprentissage de la parole.

L'habitude persiste; et l'hémisphère gauche devient définitivement le siège du langage articulé.

La supposition la plus rationnelle que l'on puisse faire pour expliquer la prépondérance du développement des lobes frontaux gauches est qu'elle reconnaît pour cause un phénomène d'ata-visme.

L'usage prépondérant de la main droite remonte certainement à une très haute antiquité; et nous pensons qu'il n'est pas téméraire d'en rechercher les traces jusque dans les temps préhistoriques.

Déjà, dans l'antiquité historique, nous constatons que certains rites religieux doivent être accomplis avec la main droite. Ces prescriptions existent également dans le Bouddhisme et chez les Musulmans, où la main gauche est considérée comme *impure*. Cela peut tenir à ce qu'elle est affectée aux usages de nettoyage qui suivent l'acte de la défécation.

Les Orientaux lui attachent également une signification malveillante. C'est ainsi que, lorsqu'ils impriment leur main, dont la paume a été préalablement teinte en rouge avec de l'ocre, ou en noir, sur le mur ou sur la porte de leur ennemi, c'est toujours la *main gauche* qui figure.

Aussi loin que l'on peut remonter dans l'acte de l'écriture, nous la voyons toujours et chez tous les peuples pratiquée avec la main droite.

Il en est de même pour l'usage des armes; et les bas-reliefs assyriens, qui nous représentent les rois de ce pays chassant le lion, les figurent tenant leur arme de la main droite. On constate la même disposition dans le guerrier du beau tombeau d'Alexandre, qui court un javelot à la main au-devant d'un lion.

Dans les représentations des Hypogées égyptiens, les personnages, qui tiennent des emblèmes sacrés ou de commandement, les portent de la main droite.

On doit donc supposer que cette habitude datait des époques préhistoriques, puisque au début de l'histoire elle était déjà si profondément assise dans les usages de la vie. C'est pour cela qu'il est intéressant d'examiner, à ce point de vue, les instruments de cette époque.

Je crois que la majeure partie des Anthropologistes préhisto-

riens s'accordent à reconnaître que, dans le plus grand nombre des cas, ces instruments sont adaptés pour la main droite.

M. Cartailhac, dans son ouvrage *La France préhistorique*, opine dans ce sens en plusieurs endroits.

Dans le bel ouvrage de M. de Mortillet, *Le Musée Préhistorique*, on peut relever deux figures représentant une main qui tient un silex taillé Acheuléen; ce sont toutes deux des mains droites.

Lorsque j'ai visité les très importantes collections préhistoriques de M. Rutot, à Bruxelles, au fur et à mesure qu'il me montrait ses superbes instruments, j'observais, sans rien dire, pour ne pas l'influencer, la manière dont il les maniait, et, à de très rares exceptions près, il les saisissait de la main droite; et, en effet, ils s'adaptaient très bien à cette main.

Beaucoup de silex, il est vrai, peuvent être maniés indifféremment des deux mains; ce sont ceux dont la forme assez symétrique n'offre aucune particularité de surface. Ce n'est pas dans ceux-là qu'il faut chercher la solution du problème qui nous occupe; il faut la demander aux instruments qui exigent pour leur manie-ment une adresse et une précision particulières.

Les coups de poing, à cet égard, ont peu de signification, à moins qu'ils ne présentent des retouches spéciales d'adaptation.

Ils peuvent servir indifféremment à droite et à gauche.

Les grattoirs et les racloirs, surtout les racloirs avec retouches latérales, nous donnent de meilleurs renseignements; mais l'outil par excellence sur lequel cette recherche me semble devoir être faite avec profit, c'est le *percuteur*! Il exige à la fois de la force, de l'adresse, et l'usage de l'œil. La plupart portent des retouches; mais elles ne sont pas toujours intentionnelles; c'est ainsi que, lorsque le percuteur provient d'un nucléus dont l'extrémité a été utilisée, les facettes latérales ne constituent pas de véritables retouches; elles représentent l'emplacement des lames précédemment enlevées.

Cela peut, dans certains cas, faire illusion. C'est ainsi que, dans le percuteur que je vous présente, il existe cinq facettes latérales, qui correspondent exactement aux cinq doigts de la main droite; mais, lorsqu'on vient à y adapter les doigts, on s'aperçoit que la partie percutante n'est pas placée comme il conviendrait pour un bon travail.

Cette partie percutante doit être examinée avec soin, car l'observation du sens et de la direction des craquelures peut nous indiquer avec certitude dans quelle position se trouvait l'outil, quand on s'en est servi.

En effet, lorsqu'on frappe un coup avec un objet tenu dans la main, la prédominance d'énergie des muscles internes du bras et

des pectoraux sur les muscles externes, est cause que le coup est presque toujours dirigé de dehors en dedans, et non verticalement.

De plus, dans un travail comme celui de la taille des silex, principalement quand ils sont retouchés avec art et délicatesse, la main a besoin d'être dirigée par la vue; le coup devait donc avoir une direction très oblique, se rapprochant de l'horizontale. La partie percutante se trouve donc toujours en bas et sensiblement en dedans.

Ces deux caractères permettent de placer le percuteur dans sa position d'usage

Étant admis que la partie percutante est placée en bas et en dedans, on pourra objecter que cette position peut se présenter aussi bien à gauche qu'à droite. En effet; mais alors intervient la forme générale de l'outil, qui nous fournit un renseignement décisif.

Lorsqu'on le place alternativement dans les deux mains, et dans la position que nous venons d'indiquer, on observe qu'il y a presque toujours une position commode, et une autre incommode.

La position commode correspond toujours à la position vraie du percuteur, car c'est un outil de force, qui blesserait la main pendant le choc s'il y avait du côté de la paume de la main des arêtes vives ou des aspérités.

On peut donc établir assez facilement, pour les percuteurs, quelle était la main dont l'ouvrier se servait, en se référant aux caractères que je viens d'indiquer, à savoir : la position de la surface percutante dirigée de haut en bas et en dedans, de façon que l'œil puisse contrôler le travail et la direction des craquelures de bas en haut et en dehors, obliquement, ces deux caractères corroborés par la forme générale de l'outil et des retouches, s'il en existe.

Ayant examiné un bon nombre de percuteurs à ce point de vue, je n'en ai trouvé que fort peu qui aient pu être employés de la main gauche. Presque toujours, même quand il s'agit de rognons de silex irréguliers, ils portent des retouches d'adaptation, fort bien disposées pour la main droite. En voici deux ou trois exemples.

J'engage donc nos collègues à poursuivre leurs investigations dans cette direction.

Si l'on parvient à établir que l'usage de la main droite était déjà habituel à l'époque préhistorique, on s'expliquerait alors très bien le développement anormal d'un seul côté du cerveau de l'organe de la parole articulée. Il aurait été provoqué par l'emploi constant de la main droite pendant une très longue suite de siècles.

Ce qui doit nous faire penser que la fonction du pli sourcilier

gauche est acquise, et non primitive, c'est que nous voyons de nos jours que, sous l'influence d'une éducation spéciale, elle peut se trouver transportée à droite chez les gauchers. Elle n'a donc pas toujours été fixée à gauche et ne doit sa position actuelle qu'à un usage prolongé.

Il serait curieux de savoir combien il a fallu de temps pour transporter ainsi une fonction d'un côté à l'autre du cerveau ; mais, à cause de l'obscurité qui règne sur la durée des temps préhistoriques, le problème paraît difficile à résoudre dans l'état actuel de la science.

M. CARTAILHAC fait observer que les instruments en silex ne sont pas exclusivement disposés pour la main droite.

M. le D^r JOUSSET DE BELLESME répond qu'il n'a pas eu l'intention de dire que l'homme préhistorique ne se servait que de la main droite. Il pense qu'il y avait une tendance plus générale à employer cette main.

M. FÉAUX fait remarquer que la série des burins du Musée de Périgueux lui semble se composer d'outils mieux adaptés pour la *main gauche* que pour la droite.

M. VANNIER, professeur de dessin au Lycée, objecte que, lorsqu'il s'agit de tracer sur un corps résistant un trait demandant de la force, comme dans l'action de graver avec un burin, le sens du mouvement du burin et de la main qui le conduit, ne peut avoir lieu que de dedans en dehors. Il est donc, d'après lui, très difficile d'utiliser un burin de la main gauche, à moins que l'on ne commence à dessiner l'animal par la queue : ce qui est très anormal.

Beaucoup de gravures inachevées se rencontrent dans les grottes et ne représentent que la tête : ce qui semble indiquer que l'homme des cavernes ne procédait pas autrement que nous pour graver.

M. A. DE MORTILLET ajoute que cette intéressante question pourrait être éclaircie par la statistique, que peut-être il y a des époques où l'homme préhistorique était *droitier*, et d'autres où l'usage de la main *gauche* a prédominé.

M. le D^r MARIGNAN pense que la *gaucherie* est un phénomène d'atavisme pur.

M. COUTIL présente quelques réflexions sur ce point.

M. le D^r Marcel BAUDOUIN. — La question de la *gaucherie* et de la *droiterie*, et par suite de l'*ambidextrie*, est extrêmement intéres-

sante, mais des plus complexes; et une telle étude doit avoir pour bases, non seulement la *Préhistoire*, mais aussi et surtout la *Zoologie* et l'*Anatomie comparée*, de même que l'*Embryologie*, sans parler de la *Physiologie*. Comme j'ai eu l'occasion de m'occuper de ces questions, étant moi-même *gaucher congénital et droitier acquis*, et de publier divers mémoires sur l'*écriture en miroir* et l'*écriture de la main gauche*, je vous demande la permission de formuler quelques remarques à ce sujet.

J'insiste sur cette réflexion qu'avant d'étudier la *droiterie* au point de vue physiologique, il est indispensable de bien connaître cette question au point de vue *anatomique*, seule base solide en la matière. Or, cette base doit être envisagée non pas d'abord chez l'homme préhistorique, mais chez les *animaux*: ce qui n'est pas aisé d'ailleurs pour les animaux supérieurs, à *membres égaux* (pour prendre un exemple), mais est plus facile par contre chez les espèces inférieures, qui présentent des inégalités anatomiques dans certains appendices symétriques. Au problème de la droiterie proprement dite, en effet, doit être rattachée la question du développement exagéré de certains organes bilatéraux.

C'est ainsi qu'un mâle de Crabe, le *Gelasimus Tangeri*, comme certains autres Crustacés, a une de ses premières pattes beaucoup plus volumineuse que les autres. Or cette patte est tantôt *la droite*, tantôt *la gauche*. Il y a donc de ces Crabes qui sont *droitiers*, tandis que les autres sont *gauchers*! Comme il paraît y avoir autant de *gauchers* que de *droitiers* (1), on voit que cet animal n'a pas de préférence *cérébrale*, n'a pas d'opinion personnelle (si l'on peut ainsi parler), et que par suite ce fait plaide en faveur de l'*acquisition réfléchie* par l'homme de la *droiterie*.

Quand l'homme est nettement *gaucher*, ce n'est donc pas forcément un retour à un état ancien, car, au début, comme le crabe, l'homme n'a pu être qu'*ambidextre*. C'est un fait, à mon sens, *pathologique*, et non pas un simple retour à un état atavique, car l'état de l'*homme gaucher* est loin d'être prouvé. La *gaucherie vraie* est par suite une *maladie*, une sorte de phénomène de *dégénérescence* nerveuse du cerveau gauche. L'*ambidextrie*, au contraire, peut n'être qu'un *état réversif*. Le difficile est de distinguer ces deux manifestations l'une de l'autre. Mais je n'insiste pas: cela m'entraînerait trop loin; et vraiment nous sortirions trop, en continuant cette discussion, de notre domaine spécial.

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Le Gelasimus Tangeri*, etc. — *Ann. des Sc. nat. (Zool.)*, Paris, 1906. — Tiré à part, in-8°, 1905, Masson et C^{ie}.

**Similitude de certaines stations paléolithiques
de la Dordogne, de la Charente,
du Maconnais et de l'Eure.**

PAR

L. COUTIL (Les Andelys, Eure).

L'industrie paléolithique, recueillie dans les alluvions siliceuses des fleuves et des rivières, ou celles des limons des plateaux et des pentes, offre généralement des instruments dont la dimension moyenne varie entre 0^m10 et 0^m20, mais arrive parfois à 0^m25 et 0^m35, comme dans les briqueteries du Havre et de Notre-Dame-de-Bondeville, près de Rouen.

C'est exceptionnellement que l'on rencontre dans ces gisements les mêmes instruments offrant des dimensions comprises entre 0^m05 et 0^m10.

Le programme des excursions du Congrès mentionnant une visite à la station de la Micoque, près Tayac, où l'on trouve une industrie caractérisée par de petits instruments, nous avons songé à établir une comparaison avec plusieurs autres stations, en attendant que d'autres découvertes viennent ajouter de nouveaux documents à cette industrie de transition de la fin de l'acheuléen.

Station de la Micoque (Dordogne). — C'est en juin 1885 que M. Rivière découvrit la station de la Micoque, qui lui avait été signalée par les marchands de silex de Laugerie (1). 19

L'année suivante, M. Chauvet, d'accord avec M. Rivière, explora ce gisement sur une longueur de 15 mètres, une largeur de 1^m80, et 3 mètres de profondeur maxima (2).

Ce gisement se trouve à flanc de coteau, sur deux terrasses cré-tacées, à peu de distance de Laugerie Haute, dont il est séparé par le ruisseau de Manaurie, affluent de droite de la Vezère, qu'il domine d'environ 30 mètres, et situé entre le village du Mas et la ferme de la Micoque, dépendant de la commune de Tayac.

(1) E. RIVIÈRE. *Rapport à l'Académie des Sciences*, juillet 1895.

(2) G. CHAUVET et E. RIVIÈRE. — *Station quaternaire de la Micoque (Dordogne)*. *Assoc. franc. pour l'avanc. des Sciences*, Congrès de Saint-Etienne, 1897.

A partir de la surface, on trouve d'abord 0^m40 d'humus, une couche d'environ 0^m60 de menus blocs de calcaire, au-dessous de laquelle commence un conglomérat composé d'os longs brisés, de milliers de molaires, très peu de canines de chevaux de grande taille, parmi lesquelles on a trouvé aussi quelques os, des dents de bœufs, et des fragments de canine d'un gros carnassier (Ursus?). Ce qui est intéressant, c'est que, jusqu'ici, aucunes traces de foyers n'ont été reconnues sur ces terrasses.

M. Capitan, en 1896 (1), M. Harlé, en septembre 1897, et plus récemment, M. Cartailhac, ont constaté les mêmes faits, bien que leurs fouilles aient porté sur une faible étendue de terrain, relativement à celles de M. Chauvet.

Pendant toute la matinée de l'excursion organisée par le Congrès à la Micoque, en compagnie de M. A. Viré, nous avons continué leur petite tranchée, et dans environ 1 mètre cube du gisement ossifère, nous avons recueilli deux molaires de bœuf et une de cerf. Jusqu'ici le nombre des molaires de bœuf signalées n'est que de dix, contre des milliers de grand cheval.

Ce qui caractérise l'industrie de la Micoque, ce sont ses petits instruments blancs, dont le silex est tellement altéré, qu'il ressemble au calcaire qui l'entoure, comme à la Senétrière, près Mâcon. M. Chauvet a remarqué que les instruments se trouvent surtout dans les poches. Dans les deux fouilles que nous avons exécutées, en 1903 et 1905, le temps nous a manqué pour descendre jusqu'à la base de la terrasse où se trouvent ces poches; mais, parmi le lit d'os brisés, nous avons recueilli en moyenne un silex ébauché ou terminé, pour environ 10 à 15 centimètres cubes de conglomérat d'ossements; dans certains niveaux, sur des plaquettes calcaires, il s'est formé de véritables brèches, composées surtout d'os, de dépôt calcaire, et parfois de silex taillés. M. Chauvet possède ainsi deux petites haches lancéolées, soudées dans une brèche calcaire.

Voici la proportion approximative, pour cent, des formes recueillies par M. Chauvet, et que nous avons nous-même observée, à deux reprises sur la terrasse supérieure et inférieure.

Instruments taillés des deux côtés.

Haches en amande, à pointe effilée, long : 0 ^m 09 à 0 ^m 15.....	0/0
Haches en amande..... id. 0 ^m 07 à 0 ^m 09.....	1
id. id. id. 0 ^m 05 à 0 ^m 07.....	2,5
Pointes fragmentées retouchées.....	2
	1

(1) CAPITAN. — *La station acheuléenne de la Micoque (Dordogne)*. *Revue Ecole d'Anthrop.*, 1896, p. 406-416.

Instruments taillés d'un seul côté.

Pointes plates en dessous.....	long : 0 ^m 04 à 0 ^m 10 maxima.	15,0
Racloirs du type du Moustier.....		3
Blocs équarris ou travaillés.....		15
Disques plus ou moins épais.....		8
Lames minces allongées.....		1
Nucléus ou blocs portant des esquilles de taille.....		5
Nucléus ou blocs portant des traces de percussion (<i>Trouvés par nous même</i>).		2

Les blocs taillés et les nucleus que nous avons trouvés, n'ayant pas plus de 0^m08 à 0^m10, nous nous demandons si les petites dimensions de ces instruments n'étaient pas rendues obligatoires par la matière qui ne se présente dans ce gisement qu'en petits blocs.

A Saint-Julien de la Liègue (Eure), le silex est en plus gros morceaux dans le voisinage ; mais, dans les stations, nous n'avons pas recueilli plus d'une dizaine de nucleus ; les instruments ont pu être taillées un peu plus loin.

Station de Combe-Capelle (Dordogne). — Le premier, en 1885, M. l'abbé Landesque, signala la station du Ruffet, près de Combe-Capelle, située sur la commune de Saint-Avit-Senieur (Dordogne) (1).

MM. de Mensignac et P. Cabanne ont fouillé ce gisement deux ans après (2).

M. l'abbé Chastaing y a fait aussi des fouilles, un peu plus tard, pour le Musée de Périgueux, où l'on peut voir une série assez complète de l'industrie fournie par ce gisement.

Le Musée de Bordeaux possède aussi des instruments de Combe-Capelle.

Cette station, située sur une terrasse, consistait en un foyer abrité sous un petit escarpement crétacé, et des éboulis recouvrant la pente du coteau jusqu'à la rivière ; elle renfermait des instruments en silex, plus finement taillés que ceux de la Micoque, et rappelant souvent les formes du Moustier ; les petites haches sont bombées sur les deux faces et pointues à une extrémité ; mais on n'y rencontre pas la forme lancéolée de la Micoque (rare d'ailleurs dans cette station). A Combe-Capelle, les pointes et les racloirs rappellent ceux du Moustier ; il y a aussi des disques ; certains racloirs,

(1) Abbé LANDESQUE. *Excursion à la station préhistorique de Combe-Capelle (Dordogne)*. *Bull. Soc. géolog. de France*, 1887, p. 866-869. — Analysé dans *l'Anthrop.*, 1890, p. 750-751, par M. Boule.

(2) De MENSIGNAC et P. CABANNE. — *La station chelléo-moustérienne de Combe-Capelle (Dordogne)*. *Bul. Soc. d'Anthrop. de Bordeaux et du Sud-Ouest*, T. V, 1890, p. 38 à 47.

perçoirs et lames rappellent un peu ceux de Solutré; il est évident que là aussi on se trouve en face d'une industrie de transition.

La faune a donné à l'abbé Landesque du *Rhinoceros tichorinus* (assez rare), *Cervus megaceros* (assez commun), *Cervus elaphus* (rare), *Equus caballus* (presque aussi commun qu'à la Micoque), *Canis vulpes* (très rare), *Bos primigenius* (très commun). Tandis que MM. de Mensignac et P. Cabanne ont trouvé le Renne, qui manquait à l'abbé Landesque, et n'ont pas rencontré de Rhinocéros qu'il avait recueilli : ils ont trouvé, en plus, *Hyæna spelœa* (rare), *Ursus spelœus* (rare), *Bison priscus* (abondant), *Cervus tarandus* (rare). Mais ces déterminations, comme l'a fait remarquer M. Boule, ne sont probablement pas toutes certaines, notamment pour le *Bison priscus*, le *Cervus megaceros* et le *Cervus tarandus*, qui manque dans l'une ou l'autre fouille.

Station de la Quina (Charente). — Nous n'insistons pas sur cette station, qui a été décrite et fouillée aussi par M. Chauvet (1). Près d'un petit abri-refuge, à noter des talus voisins où se trouvait toute une industrie moustérienne, avec quelques formes amygdaloïdes, rappelant celles de la Micoque et de Combe-Capelle ; cette forme y étant rare, c'est pourquoi nous n'insistons pas autrement, bien que cette station de la Quina offre une étape encore plus rapprochée vers l'industrie magdalénienne. D'ailleurs, M. Chauvet a reconnu deux industries distinctes, bien que voisines, en ce point : l'une, vers le nord et Pontaroux, est moustérienne; l'autre, au midi du moulin, vers Lavalette, est magdalénienne.

Station de la Senétrière, près de Saucé et Mâcon (Saône-et-Loire). — La station de la Senétrière est située sur un petit plateau vallonné, arrosé par une source; elle repose sur une légère couche de terre, mélangée elle-même de blocs de calcaire corallien sous-jacent.

Dès le mois de septembre 1885, M. Gilbert Lafay a reconnu en cet endroit une station paléolithique, actuellement située à la surface du sol. Les premières observations ont paru dans la revue *L'Homme*, puis dans *l'Anthropologie* (2).

Les instruments sont généralement assez plats, allongés, ovales ou à talon oblique, comme à Saint-Julien-de-la-Liègue (Eure); la forme amygdaloïde plus ou moins lancéolée est représentée par 65%; puis viennent les pointes et raclours 15%, et les disques 20%.

(1) G. CHAUVET. — *Stations humaines quaternaires de la Charente. Bul. Soc. arch. et hist. de la Charente.*

(2) G. LAFAY. — *Stations préhistoriques dans les environs de Mâcon. L'Homme*, 3^e année, n^o 20, 25 oct. 1886, p. 632-634, fig. — *L'Anthropologie*, t. II, 1891, p. 289-296.

Le bois de Naisse, situé à côté de la Senétrière, dissimule peut-être une partie importante de ce gisement. A proximité de cette station, M. Gilbert Lafay a reconnu un atelier de nucleus et d'éclats sans retouches; et, un peu plus loin, une autre station avec de nombreux grattoirs, et d'autres instruments néolithiques, y compris quelques haches polies.

La plus grande dimension des instruments paléolithiques est de 0^m17 et la plus petite de 0^m05. En un mot, cette station de la surface se rapproche beaucoup de celle de Combe-Capelle et surtout de Saint-Julien-de-la-Liègue, qui comme elle n'a pas fourni non plus de faune.

Stations de Saint-Julien-de-la-Liègue et Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure). — Les stations dont il nous reste à parler sont situées sur les hauteurs dominant Gaillon, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Louviers (Eure); elles se trouvent principalement sur Saint-Julien-de-la-Liègue (lieux dits: *les Buissons Brûlés, les Champs-Chouettes, la Liègue, le Petit Bizay, le Fief Cadot*); Saint-Aubin-sur-Gaillon (*Les Bruyères Capri*); Ecardenville (*les Gros Grès*), la Croix Saint-Leufoy (*le Bois l'Abbé*). Ces quatre stations forment un arc de cercle de 3 kilomètres de développement, du sud-est au sud-ouest de Saint-Julien, et dominant toujours un petit ruisseau, le rû de Bisay; chacune des stations occupe environ 300 mètres de superficie; elles se trouvent sur des affleurements de sables granitiques, situés à l'altitude de 140 à 150 mètres, et reposent sur des argiles plastiques panachées.

Les plus grands instruments recueillis, au nombre de cinq ou six seulement, atteignent 0^m15 au maximum; les formes les plus fréquentes sont amygdaloïdes ou exceptionnellement à talon, ainsi que les pointes; elles ont été recueillies au nombre d'au moins 1500; leur longueur varie entre 0^m05 et 0^m09 de longueur; les plus petits outils mesurent 0^m03 et 0^m04; les disques y entrent pour un peu plus que le quart; on y trouve aussi des racloirs circulaires, arrondis d'un seul côté, ou droits; chaque forme travaillée sur les deux côtés à son équivalent à un seul côté retouché avec le dessous entièrement plat, et quelques retouches sommaires sur un côté.

Comme faune, nous n'avons recueilli qu'une seule dent de cheval; et nous ne croyons pas que la faune soit bien riche, car l'épaisseur de la couche de terre n'étant que de 0^m15 en moyenne et le sous-sol composé de glaise très humide, celle-ci a dû être détruite par les agents atmosphériques.

La station de Marie-Joly, à Sousmont Saint-Quentin, près Falaise (Calvados). — Cette station se trouve aussi à la surface du

sol ; elle a été découverte, à proximité du tombeau de Marie-Joly, vers 1873, par M. Costard, de Verson. Son industrie est identique à celle de Saint-Julien-de-la Liègue ; mais les spécimens sont assez rares. Nous l'avons explorée et n'avons recueilli que six exemplaires (1).

Station de l'Orme de Montmuret, près d'Epone (Seine-et-Oise).— On nous a signalé aussi quelques instruments de la même industrie, qui auraient été trouvés non loin de l'Orme de Montmuret, près d'Epone.

Enfin, une grotte de la Belgique aurait fourni aussi cette même industrie.

Depuis la publication de nos recherches sur les stations de Saint-Julien-de-la Liègue, en 1894, nous n'avons cependant vu aucune découverte nouvelle, qui puisse en être rapprochée (2).

M. l'abbé CHASTAING complète les observations de l'orateur sur les gisements de Combe-Capelle, qu'il assimile peut-être un peu trop avec ceux de la Micoque. Concernant la faune de cette station et ses deux fouilles de 3 mètres cubes, il cite un passage d'une lettre de M. Michel Hardy, datée du 5 novembre 1888.

« Hier, lui disait-il, précisément, j'ai eu la visite d'un ingénieur de Bordeaux, M. Harlé, paléontologiste distingué, et quelque peu archéologue. Il est allé récemment à Combe-Capelle, attiré par l'espoir de trouver des ossements quaternaires ; et il a recueilli dans les terres de déblais une mâchoire de l'hyène des cavernes et quelques ossements du même animal. Sa faune comprend le bœuf (probablement le *Bos priscus*) ; le cheval est assez commun ; mais l'animal le plus répandu c'est le bœuf, qui, chose étrange, cède la place au renne aux époques suivantes. Pour M. Harlé, Combe-Capelle est *chelléen* ; je le mets, pour moi, entre le *chelléen* et le *moustérien*. »

M. Emile CARTAILHAC. — Il me semble que M. Coutil a étudié un peu sommairement les stations dont il vient de nous parler, Combe-Capelle et la Micoque. La première a été étudiée par un paléontologiste, qui a rendu de grands services à notre science,

(1) L. COUTIL. — *Dictionnaire paléolithologique du département du Calvados*. 1895, p. 37. — *Bull. Soc. norm. d'Etudes préhistoriques*.

(2) L. COUTIL. — *Dictionnaire paléolithologique du département de l'Eure : Période paléolithique*. 1894, p. 27 à 32, 2 pl. en lithogr. — *Extr. Bul. Soc. norm. d'études préhistoriques. Stations paléolithiques de Saint-Julien-de-la-Liègue, arrondissement de Louviers (Eure)*. *Extr. Revue mens. Ecole d'Anthrop. de Paris*, 4^e année, VIII, 15 août 1894.

M. Harlé. Ce savant confrère a mis au point les renseignements publiés en premier lieu par l'abbé Landesque. M. Harlé a donné au Muséum de Toulouse sa remarquable récolte archéologique. Il a conservé chez lui, à Bordeaux, toute la faune.

On ne peut guère parler de la Micoque, tant que M. Chauvet, qui, le premier, a signalé ce gisement si curieux, et qui y a fait des recherches très sérieuses, n'a pas publié le compte rendu détaillé. Mais j'ai visité, en février dernier, la collection de M. Chauvet, et quelques jours après le gisement lui-même. Je suis en mesure d'affirmer que le dernier mot est loin d'être dit. J'ai fait un sondage en avant et au-dessous de la couche aux belles pointes, explorée depuis plusieurs années et presque épuisée, en apparence au moins. J'ai trouvé une épaisse couche d'os de chevaux, de bœufs et de cerfs, pétrie de silex taillés.

Mais ces silex n'ont aucun rapport avec ceux de la couche supérieure. Ce sont des éclats massifs, informes, sur lesquels on observe des retouches, ou plutôt des éclatements d'utilisation, des traces d'usage. Les lames proprement dites sont très rares. Je n'ai pas trouvé une seule pièce, qui ressemble aux pointes de la couche supérieure, aux pointes « coup de poing » ordinaires, aux racloirs du Moustier. Rien, en un mot, qui rappelle les types connus. Ce gisement ne ressemble à aucun autre. Paléontologiquement, il peut être contemporain du magma de chevaux de Solutré. Il réclame une étude attentive et prolongée.

Il est bon d'ajouter que les silex, très nombreux, sont tous complètement altérés. Ils sont, comme ceux de la couche supérieure, blancs, très légers, et friables.

Il m'a paru que la station de la Micoque était jadis à l'abri d'avancements rocheux, qui ont été détruits par le temps.

M. l'abbé BREUIL indique que le volume réduit des instruments de certaines stations des stations acheuléennes du Périgord est la conséquence de la petite dimension des rognons siliceux de la localité; d'ailleurs M. Chauvet possède de la Micoque même des pièces lancéolées et de belles pointes de lance normands et picards.

A Saint-Acheul, on a une stratigraphie très complexe du Chelléo-acheuléen.

1° A la base: silex amygdaloïde grossier, dans du gros gravier très roulé;

2° Au-dessus: silex amygdaloïdes, ovoïdes, courts, bien taillés, dans un sable assez fin;

3° Plus haut, dans un argile sableux rouge, les pièces lancéolées apparaissent avec les formes moustériennes;

4° Dans la base de l'Ergeron, les pointes lancéolées, du type de la

Micoque, mais plus grandes, sont seules avec le silex moustérien ;
5° En haut de l'Ergeron se trouve l'âge du renne, avec les lames
du niveau de Maudrecourt.

Le gisement de l'Eglise de Guyenne, aux Eyzies, appartient à
l'assise sableuse de Saint-Acheul ; cette grotte a donné : cerf, ours,
cheval, bœuf.

La Micoque, avec ses chevaux, appartient à l'époque de la base
de l'Ergeron de Saint-Acheul : phase de formation du bœuf ; donc
steppe.

M. le D^r CAPITAN. — Cette analogie de l'industrie de diverses sta-
tions paléolithiques existant dans des pays très différents est en
effet fort intéressante et prouve qu'il y a là plus qu'un faciès local.

Pour ce qui est de la Dordogne, c'est surtout la Micoque, qui pré-
sente une réelle analogie avec ces stations à coups de poing extrê-
mement réduits. A la Micoque, il est de ces pièces qui ne mesu-
rent pas plus de 0^m04 de longueur. Le terme « coup de poing »
devient dans ce cas hors d'emploi.

Il semble bien que cette minuscule industrie de pièces ovales ou
lancéolées, travaillées sur les deux faces, accompagnant des instru-
ments finement retouchés et élancés, correspond à un étage strati-
graphique, qui se placerait vers la fin de l'acheuléen. Nos études
comparatives avec Breuil et Obermaier nous ont permis de consta-
ter sa constance dans toute l'étendue de la France.

Le truquage des silex à Digoin (Saône-et-Loire).

PAR

Ernest OLIVIER (Moulins).

Dans un des derniers *Bulletins de la Société préhistorique de France*, l'éminent président de la Société, M. E. Rivière, signalait le commerce qui se fait dans plusieurs régions d'objets préhistoriques *faux*, vendus comme authentiques aux touristes de passage ou aux amateurs peu éclairés.

Il importe de dénoncer, en la stigmatisant comme il convient, cette *facture récente* d'objets anciens, qui ne tend à rien moins qu'à jeter un certain discrédit sur la Science préhistorique.

Il existe, dans le département de Saône-et-Loire, à Digoin, une fabrique importante de silex; et la série de pointes de flèches que j'ai l'honneur de vous présenter montre la perfection à laquelle sont parvenus les faussaires.

Parmi ces flèches, les unes sont vraiment anciennes, je crois; la majeure partie est truquée; et il me paraît très difficile de distinguer les unes des autres.

Les faussaires de la même localité imaginèrent aussi de tailler des pierres en forme de profils humains, de figures d'animaux, etc. Ils opérèrent avec la plus grande habileté et réussirent à vendre une grande quantité de leurs œuvres, qui furent prises au sérieux et décrites comme authentiques par des collectionneurs enthousiasmés de ces manifestations de l'art sculptural préhistorique.

Malheureusement pour eux, les truqueurs, enhardis par leur succès, donnèrent trop d'extension à leur commerce et se mirent à fabriquer des instruments invraisemblables, tels que des molettes d'éperon, des scies à dents énormes, etc., même un profil de Minerve avec casque conforme au type de l'Institut! C'était tellement fantastique que le doute ne fut plus possible; et le faux devint évident pour tous.

Actuellement ce commerce de truquage est bien diminué; mais les gens qui le pratiquent existent encore, et nous pouvons le voir renaître prochainement sous une forme quelconque.

Des procédés de ce genre ne sauraient être assez flétris; et il est important de les signaler partout où on en a connaissance.

M. MARCHADIER cite des objets en silex de Saintes, qui sont faux, mais particulièrement bien façonnés.

M. CHAPELET signale les pointes de flèches des environs de Moulins; elles sont très belles, quoique dépourvues de patine.

M. l'abbé CHASTAING parle des faux de Montpellier, qui sont très nombreux et envahissent la région.

M. A. DE MORTILLET explique qu'il est assez facile de reconnaître les faux, d'abord par les formes quelquefois modernes (telles que hameçons, serpettes, crochets, etc.), et ensuite parce que les retouches sont un peu coupantes, au lieu d'être douces, comme sur les vraies pièces.

Diverses pièces préhistoriques.

PAR

M. Raoul de RICARD.

M. l'abbé BREUIL présente divers objets appartenant à M. Raoul DE RICARD. Il s'agit d'abord de silex acheuléens ovalaires de Bergerac, de silex lancéolés du type de la Micoque; puis de haches polies remarquables, qui pourraient être en silex de Bergerac pour l'une, en roche rouge de Vendée ou de Bretagne pour l'autre.

M. l'abbé BREUIL, en ce qui le concerne, trouve les deux dernières pièces, les haches, fort belles, et intéressantes; il croit qu'elles sont bretonnes en réalité.

M. A. DE MORTILLET croit que ces haches ne sont ni de la Vendée, ni de la Bretagne, mais peut-être de Bergerac, en raison de leur forme.

M. Marcel BAUDOUIN ne pense pas que la hache, achetée aux Sables-d'Olonne par M. Raoul de Ricard, soit vraiment une hache originaire de Vendée. La belle collection de M. P. du Bois-Chevalier (des Sables-d'Olonne), qui renferme plus de 1,000 pièces de cette nature trouvées dans les communes voisines, ne présente pas une seule hache de ce type.

La pièce de M. Raoul de Ricard peut avoir été importée dans ce pays, sans doute par des marins.

L'époque de transition du tertiaire au quaternaire au point de vue de l'industrie humaine.

PAR

Georges COURTY (Paris),

Professeur à l'École spéciale de Travaux Publics.

La question de l'homme, ou mieux du précurseur de l'homme à l'époque tertiaire, prend corps dès l'Aquitainien par l'existence de silex taillés, dont la retouche méthodique paraît, au moins en ce qui concerne certains spécimens, ne laisser aucun doute à l'esprit sur leur facture intentionnelle.

Les silex taillés tertiaires de Thenay, du Puy-Courny, d'Otta, du Chalk-Plateau du Kent, représentent autant de stades dans l'évolution de l'industrie humaine, dont les progrès sont d'ailleurs très peu sensibles depuis l'Oligocène supérieur jusqu'au Pléistocène moyen.

Entre l'Oligocène supérieur et la fin du Pliocène, il y a bien des recherches à entreprendre, pour combler certaines lacunes; mais, alors qu'elles se trouveraient l'être, nous n'aurions, en somme, à ce que je crois, guère plus de matériaux que nous n'en possédons déjà sur l'industrie tertiaire.

La transition au début du Pléistocène est normale, en ce sens qu'on assiste à la continuation d'une industrie du Pliocène.

Pendant le Pléistocène inférieur, le percuteur joue un grand rôle et doit servir à bien des usages; le racloir à facettes diamétralement retouchées est très commun, ainsi que le rabot-grattoir, qui rappelle l'industrie tertiaire. C'est le Reutélien de A. Rutot; c'est l'extrême base du Chelléen à Elephas antiquus; c'est l'industrie qui, dans la région parisienne, est mêlée à un cailloutis des bas niveaux et qu'on ne peut retrouver que difficilement dans les graviers de la Seine, dont un remaniement successif a produit sur plus d'un point le mélange des faunes et des industries.

L'évolution se continue, au point de vue seul de l'industrie humaine; les galets roulés servent de percuteurs pour en débiter d'autres et fabriquer surtout des coches-grattoirs, ainsi que quelques grandes lames. C'est l'industrie de Mesvin (Hainaut) de A. Rutot, à Elephas antiquus; c'est l'industriestampienne de G. Courty, de la vallée du Petit-Saint-Mard à Etampes, qui accompagne une flore

plutôt humide à « Epicea »; et c'est de cette industrie que nous allons parler, car elle constitue la transition du tertiaire au quaternaire.

Un court article, paru dans « L'Homme préhistorique » (1) en 1904, relate que c'est au cours des travaux d'art exécutés à Étampes en 1902, pour l'établissement de la ligne du chemin de fer Étampes-Beaune-la-Rolande, que j'ai eu l'occasion d'étudier la vallée du Petit-Saint-Mard, au double point de vue de la géologie et de la préhistoire.

Au Pont-Martine, à proximité de la Tour penchée de Saint-Martin d'Étampes, la vallée actuelle de la Chalouette, située à un^e altitude de 78 mètres au-dessus du niveau de la mer, fut entamée en divers points par des sondes et des caissons métalliques à air comprimé jusqu'à une profondeur de douze mètres et demi, y compris le cailloutis à industrie stampienne d'une épaisseur de deux mètres (2). Ce dernier est constitué par des marnes grisâtres, ainsi que par des fragments de calcaire de Beauce, de poudingues de Saclas, et de galets stampiens, dont la patine est très noire. Il repose directement sur les sables marins d'Étampes et son synchronisme avec le Moséen à faciès continental de Michel Murlon ne me paraît point douteux.

Je n'entrerai point spécialement dans la description des diverses couches géologiques, qui recouvrent le cailloutis en question; je les ai relatées avec soin dans le *Bulletin de l'Association pour l'Avancement des Sciences* au Congrès de Grenoble, en 1904 (3); mais j'insisterai surtout sur la taille, sur les retouches de nos silex, qui constituent l'industrie stampienne, laquelle se sépare stratigraphiquement du Chelléen et se rapproche d'autant plus du Puy-Courrien qu'elle en est comme une réminiscence dans l'évolution continue des industries humaines.

Dans l'industrie stampienne, il y a des percuteurs nombreux, des coches-grattoirs, quelques lames, ainsi qu'un grattoir, dont la forme amygdaloïde conduit déjà au Chelléen.

Ce qui frappe dans l'ensemble de cette industrie de la base du quaternaire, c'est le peu de compte que l'homme a tenu de la forme; il a débité des blocs de meulière de Beauce, de grès quartzeux lustré, de poudingues, pour obtenir des faces vives et coupantes; et, comme ces dernières s'émoûssaient par le raclage, l'homme a su les retoucher par l'enlèvement successif de tous petits éclats.

(1) G. Courty. A propos d'une industrie quaternaire stampienne formant la transition du tertiaire au Chelléen (*Homme préh.*, t. II, 1904, n° 8).

(2) Des troncs d'arbres du genre « Epicea » et « Pinus » se trouvaient horizontalement couchés dans la partie supérieure du cailloutis à industrie stampienne et dans un état de parfaite conservation.

(3) G. Courty. Sur les formations géologiques des vallées d'Étampes (S.-et-O.) (A. F. A. S., *Congrès de Grenoble*, 1904, Sect. de Géol., p. 680 et suivantes).

Ces considérations ont amené M. Rutot à employer le terme « utilisés », au lieu de « taillés », en parlant des silex de cette industrie primitive. A notre avis, cette expression est spécieuse, car, pour utiliser le silex, il a fallu le débiter; et le débitage a déterminé dans certains cas des marques d'authenticité, c'est-à-dire un conchoïde, un plan de frappe, et un esquillement de percussion.

Dans notre industrie stampienne, je trouve : 1° un perceur retouché dans un éclat qui porte un conchoïde et un esquillement de percussion; 2° une lame de 0^m09 de longueur, retouchée sur tout le pourtour, principalement sur un côté; 3° une coche, finement retouchée, d'une profondeur de 0^m015 sur 0^m025 de largeur dans un éclat de meulière; 4° un grattoir-rabot, détachée d'un galet marin, dont une partie du cortex a été intentionnellement laissée pour la commodité dans la préhension.

Je citerai enfin, au milieu d'autres pièces moins bonnes, un grattoir, dont la forme amygdaloïde est très accusée; c'est le seul exemplaire que je possède parmi un lot très considérable.

Je me suis appliqué pendant plusieurs jours à extraire, des cailloutis d'Etampes à silex taillés, des exemplaires suffisamment probants pour qu'ils ne puissent évoquer aucun doute dans l'esprit des habiles observateurs.

L'industrie stampienne est, *grosso modo*, la même que celle de Mesvin en Belgique; et cette industrie est caractérisée par des grattoirs à encoche, des racloirs retouchés, des poinçons éclatés et retouchés, et quelques rares instruments amygdaloïdes, qui mènent directement à l'industrie chelléenne.

Il convient dès lors, d'après ces faits, de rajeunir dans l'ordre stratigraphique l'industrie chelléenne proprement dite.

Au point de vue géologique, il existe, à la base du quaternaire, deux cailloutis fluviaux, renfermant deux industries bien spéciales.

C'est : 1° le Reutélien de A. Rutot, très développé en Belgique, au hameau de Réutel près de Becelaere, à l'Est d'Ypres (Flandre occidentale).

2° Le Mesvinien, synchronique de notre industrie stampienne développée à Etampes, dans la vallée du Petit-Saint-Mard, sur les rives droite et gauche de la rivière Chalouette.

Ces deux industries reutélienne, mesvinienne ou stampienne, dont les principaux éléments fauniques sont : *Elephas antiquus*, *Rhinoceros Merckii*, etc., etc., doivent être regardés comme des addenda indispensables au Chelléen.

A Etampes, au Pont-Martine notamment, comme il n'y a qu'un

seul cailloutis C. S. (1) de base, il est à supposer qu'un cailloutis C. R. (2), qui devait lui être inférieur, s'est trouvé mélangé dans le dépôt fluvial lors du creusement de la vallée.

De son côté, M. A. Rutot, à qui je soumis mes premières trouvailles, m'apprit que, chaque fois qu'il n'existait qu'un seul cailloutis, il y avait quatre vingts chances sur cent pour qu'on trouvât plusieurs industries mélangées. En effet, je possède de cette industrie un racloir aux facettes diamétralement retouchées, qui me rappelle le reutélien.

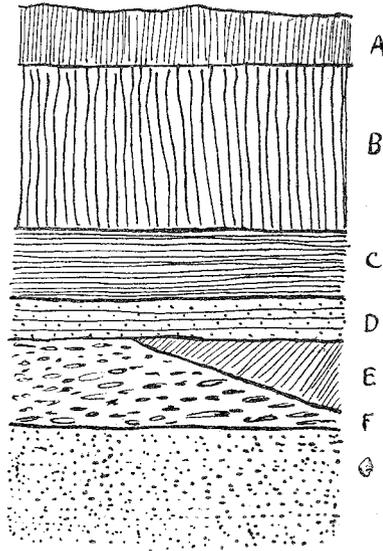


Fig. 1. — Coupe géologique de la Vallée du Petit-Saint-Mard à Etampes (Sud et Ouest).
[D'après G. COURTY, Année 1902].

Légende : A, Terre végétale; B, Tuf calcaire de précipitation chimique à « *Arundo Phragmites* »;
C, Tourbe compacte; D, Tourbe sablo-graveleuse; E, Lentille de glaise; F, Cailloutis à Industrie préhistorique stampienne (*Préchelléen*); G, Sables stampiens.

Que notre industrie stampienne soit contemporaine des débuts mêmes du creusement des vallées ou des suites du même creusement, elle n'en représente pas moins une phase remarquable dans l'évolution, car elle constitue la liaison naturelle avec l'industrie du Pliocène de Saint-Prest.

Il ressort donc que le passage entre le tertiaire et le quaternaire est caractérisé par une industrie de transition, que l'on pouvait ra-

1) C. S. Cailloutis stampien.

2) C. R. Cailloutis reutélien.

tionnellement supposer, mais plus difficilement contrôler. Or, aujourd'hui, les faits font place aux hypothèses; et c'est avec des preuves en mains que j'arrive aux mêmes conclusions que mon excellent ami, M. A. Rutot, sur le Pleistocène inférieur.

Suivant les premiers temps du quaternaire, le cailloutis, qui s'est déposé dans les petites vallées d'Etampes, de la Louette et de la Chalouette, par exemple, accompagne une industrie intermédiaire entre le pliocène supérieur et le pleistocène inférieur.

L'industrie stampienne est bien une industrie de transition, totalement antérieure au Chelléen.

Avec l'*Elephas primigenius* apparaît le Chelléen typique de MM. de Mortillet, caractérisé par le « coup de poing » amygdaloïde, si susceptible de formes variées, en raison des commodités pour la préhension.

L'industrie d'Etampes marque bien par son caractère une étape décisive dans l'évolution de l'industrie humaine; et, comme cette industrie coïncide justement avec l'époque du creusement des vallées à Etampes, c'est-à-dire avec le niveau le plus inférieur du quaternaire, il s'ensuit qu'on ne peut justement mieux la définir que par le nom de « Stampienne ».

L'industrie stampienne correspond, du moins en ce qui concerne notre région, à la première extension glaciaire, c'est-à-dire au Pleistocène inférieur; et elle établit ainsi parfaitement la transition du tertiaire au quaternaire.

Tableau relatif à l'existence d'une Industrie quaternaire stampienne établissant la liaison naturelle entre le Tertiaire et le Chelléen; par G. COURTY.

INDUSTRIE HUMAINE : Classification de MORTILLET	INDUSTRIE HUMAINE : Classification A. RUTOT	INDUSTRIE HUMAINE : d'après G. COURTY	FAUNE	FLORE	GÉOLOGIE	INDUSTRIE HUMAINE : <i>Evolution.</i>
	<i>Reutetien.</i>					
<i>Chelléen</i>	<i>Reutelo-Mesvinien.</i>	<i>Stampien</i>	<i>Elephas antiquus;</i> <i>Rhinoceros Merckii</i>	<i>Epicea.</i> <i>Pinus.</i>	Cailloutis: apports fluvial de galets marins et forma- tions de lentilles de glaise (Débris de flore et de faune il avec silex taillés). — Vallée du Petit St Mard, à Etam- pes.	L'Homme d'E- tampes utilise des galets roulés des sables stampiens comme <i>percuteurs</i> ; il les débite pour fabriquer des <i>coches</i> <i>grattoirs</i> ; il utilise des fragments de meulière de Beauce, de poudingues de Saclas, de grès quar- teux lustré, pour ob- tenir, par retouches, des <i>encoches</i> .

**Gisement, probablement pré-chelléen,
d'un haut plateau diluvien du département
de l'Oise.**

PAR LE

Docteur BAUDON (de Beauvais).

Je voulais me borner à une simple présentation d'instruments, au sujet de l'étude si intéressante que devait faire M. G. Courty *sur l'époque de transition du tertiaire au quaternaire au point de vue de l'industrie humaine.*

M. Courty n'étant pas venu, je transforme ma présentation d'instruments en communication.

Le département de l'Oise est riche en paléolithique et en néolithique; mais j'estime que les gisements de la première époque sont plus nombreux que ceux de la seconde.

Seulement, nous n'avons pas la chance, comme les paléontologues du Périgord, de pouvoir en recueillir l'industrie sous des abris ou dans des cavernes; c'est la plupart du temps le hasard qui nous permet de collectionner les outils de cette période si importante de la préhistoire qu'on rencontre surtout dans le diluvium.

C'est également le hasard qui m'a donné l'occasion, tout dernièrement, il y a deux mois à peine, d'examiner un gisement, que je considère comme des plus intéressants, car il me paraît antérieur à l'époque chelléenne.

Ce gisement se trouve dans le diluvium des plateaux du département, à une altitude de plus de 200 mètres, hauteur assez considérable pour notre pays.

Le diluvium a rempli, par périodes distinctes, une cuvette crétacée qui constitue son fond.

Après un remplissage qui, à l'endroit où est situé le gisement qui m'occupe, peut avoir quelques mètres d'épaisseur et qui n'est composé que de sables argileux sans silex, on rencontre une couche uniforme de cailloux, d'une épaisseur de 0^m20 environ. C'est dans cette couche que se trouvent les instruments que je vais faire passer sous vos yeux.

On peut affirmer, du moins jusqu'à ce que de nouvelles recherches m'aient démontré le contraire, que la plupart des silex qui s'y trouvent ont subi plus ou moins le travail de l'homme. Ils sont colorés par une ocre ferrugineuse comme le sable un peu glaiseux dans lequel ils sont renfermés; presque tous ont conservé leur cortex, sauf dans les parties qui sont grossièrement retouchées et seulement dans un but utilitaire. Je n'ai rencontré jusqu'à présent ni le coup de poing Chelléen, ni l'amande caractéristique de l'Acheuléen; la taille à grands éclats, la grossièreté de la retouche, me font plutôt croire à un gisement pré-Chelléen.

Une remarque doit être faite; c'est que ce lit de silex, plus ou moins travaillés, se trouve isolé au milieu d'un diluvium, qui ne renferme pas de cailloux.

Il a été recouvert par une nouvelle couche de diluvium, un peu plus argileux que celui de la base, d'une épaisseur de 0^m80 environ; et, là, se trouve une nouvelle couche de silex de 0^m08 à 0^m10, au plus, dans laquelle on rencontre de beaux spécimens de l'industrie moustérienne et solutréenne.

Puis, au-dessus, le diluvium apparaît encore, également sans silex, constitué par une terre particulière, dite terre à briques. Ce diluvium peut avoir 1^m20 d'épaisseur et se trouve recouvert lui-même par une légère couche d'humus qui ne renferme, du moins dans la partie explorée, que peu d'instruments de l'époque néolithique.

Tel est le gisement que je tenais à faire connaître aux membres du Congrès. Je crois qu'il appartient bien à l'époque quaternaire, mais à une période qui précède le Chelléen. Ce serait donc une industrie qui marquerait une transition, entre l'Éolithique, si cette période existe, et le Chelléen.

Je me réserve d'opérer une fouille assez vaste sur ce gisement et de produire plus tard un travail qui en indiquera le résultat.

Les pierres à figures animées :
Silex à représentations anthropomorphes
ou zoomorphes.

PAR

J. DHARVENT (de Béthune, Pas-de-Calais).

J'ai l'honneur de présenter au Congrès quelques silex recueillis par moi dans le diluvium inférieur du Nord de la France, qui me paraissent taillés volontairement par nos ancêtres préhistoriques, en vue de représentation anthropomorphes ou zoomorphes.

Après le plaidoyer si clairvoyant, si lumineux et si honnête de Boucher de Perthes, après les travaux de Chatel, au lendemain des brillantes escarmouches de M. Thieullen au Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques (20-25 août 1900), il serait oiseux de rappeler ici les termes de la question.

Elle tient tout entière dans ceci : que si l'enfant de tout pays, de toute race, de toute classe sociale, sans qu'on lui ait enseigné le dessin ou le modelage, sait utiliser le premier crayon ou la motte d'argile qui lui tombe sous la main, pour reproduire, très imparfaitement sans doute, le plus souvent très grossièrement, tout ce qui l'entoure, la tête de son professeur aussi bien que les objets usuels ou les animaux qu'il connaît, l'homme primitif, ce grand enfant, a pu, lui aussi, sans respect des chronologies de nos savants et devant l'heureux moment où la Société d'Anthropologie l'autorise à tenter quelques envolées artistiques, préparer à sa manière, au gré de ses goûts ou de ses besoins, et selon ses faibles moyens, les civilisations ultérieures des Praxitèle et des Jean Goujon.

Il importe peu qu'on puisse ou non déterminer aujourd'hui à quels usages l'homme primitif a destiné ces pierres figurées, s'il a voulu y voir des symboles pour son culte, des amulettes pour déjouer les maléfices et détourner les sorts, des jouets pour ses enfants ou pour lui-même.

Il n'importe pas davantage de savoir si ces manifestations d'art tentées par lui sont demeurées très au-dessous de nos formules esthétiques, si elles sont frustes, fort éloignées des types qu'il s'ingéniait à copier ou des étiquettes que leur ont données les col-

lectionneurs, si elles sont même « grotesques », comme certains critiques d'art l'ont osé dire.

Avec les matériaux grossiers dont il disposait et les outils tout rudimentaires qu'il s'était procurés par des moyens analogues, il serait contraire au bon sens que la Société d'Anthropologie pré-

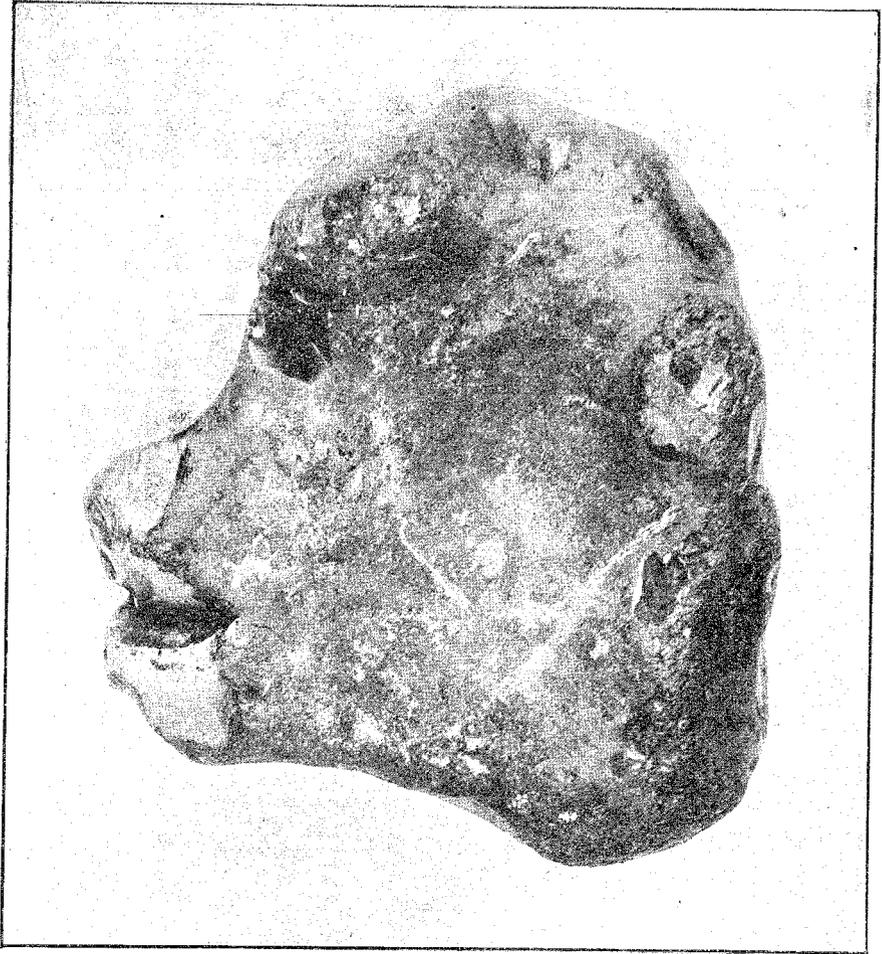


Fig. 1. — Silex à représentation anthropomorphe (Dharvent).

tendit demander à cet ancêtre éloigné plus d'efforts et de succès que nous n'en trouvons dans les ébauches de l'enfant, et que l'Éthnographie n'en enregistre tous les jours chez les peuplades demeurées sauvages et isolées.

Elle ne peut enfin faire grief à cet apprenti sculpteur d'avoir

utilisé pour ses premiers essais des silex, dont la configuration spéciale faisait en quelque sorte des maquettes naturelles, éveillant



Fig. 2. — Silex taillé représentant un ours (Dharvent).

en lui l'instinct de l'imitation ou de la création. C'est dans l'essence même des choses, et, si l'on a toujours vu l'homme des champs façonner la crosse de son bâton sur l'archétype, animal

ou tête humaine, que lui fournissait la nature, on accepte encore sans surprise que le fabricant le plus moderne, à l'aurore du xx^e siècle, exploite en grand ces *lusus naturæ*, et en complète plus ou moins mécaniquement l'expression pressentie.

Quelque curieux et séduisants qu'aient été les divers *lusus naturæ*, jusqu'ici recueillis, aucun ne peut, je crois, rivaliser avec celui que j'ai l'honneur de présenter au Congrès, et que j'ai ramassé à la base du diluvium, à Fouquières-les-Béthune (*Fig. 1*).

Nez, os molaire, orbites, apophyses orbitaires, bosse frontale, bosses pariétales, fosses temporales, calotte crânienne, tout concourt, à quelques asymétries près, à donner à cet intéressant caillou l'apparence très frappante, sinon d'un crâne humain, du moins d'une tête momifiée humaine. L'objet, à coup sûr, mérite de retenir l'attention et d'éveiller la convoitise du collectionneur. Il pourrait même figurer en bonne place dans les vitrines géologiques d'une collection publique.

Dans la question qui nous occupe aujourd'hui, il n'est qu'une quantité négligeable, parce que ce sosie extraordinaire procède immédiatement, et sans retouches, du creuset de la nature où il a été élaboré tout entier et d'un seul coup.

Encore une fois, le point n'est pas de savoir si l'homme primitif a rencontré sous ses pas beaucoup de ces jeux de la nature et si ceux-ci se prêtaient plus ou moins complètement à une représentation figurée.

Nous laissons ce jeu innocent aux gens qui, leur siège fait, gardent les paupières volontairement closes sur tout ce qui menace leurs définitions intangibles.

Ce que nous disons, avec Boucher de Perthes, ce que nous prétendons prouver, c'est que ces caprices évidents du hasard, notre lointain ancêtre les a parfois scellés de l'empreinte bien authentique d'un travail manuel absolument réfléchi et voulu.

Le débat est donc circonscrit entre ces trois points :

1^o Quelle que soit la configuration initiale d'un silex, porte-t-il des traces indiscutables de tailles; et ces tailles sont-elles intentionnelles, c'est-à-dire répondant au but précis d'affirmer un contour et de compléter une ressemblance?

2^o Ces retouches intentionnelles sont-elles de bon aloi, ou laissent-elles prise à l'erreur ou à la tromperie?

3^o La constitution géologique des lieux de fouille a-t-elle été scientifiquement déterminée?

Eh bien, oui, les silex que je présente aujourd'hui au Congrès,

quelle que soit leur forme initiale, offrent à première vue des tailles, qui en ont modifié plus ou moins profondément les contours et les faces. S'il est vrai, comme l'a écrit M. Gabriel de Mortillet, « que les chocs que les silex peuvent éprouver par suite des divers phénomènes naturels, agissent sur des surfaces trop irrégulières, se produisent de manières trop diverses pour aboutir à une action régulière » (1), on ne saurait admettre un seul instant que des causes naturelles inconscientes aient pu affecter précisément tels ou tels points dont la suppression ou l'amortissement ont provoqué une image acceptable, et qu'un hasard aveugle ait pu profiler sur des silex à configuration spéciale des contours, des méplats et des reliefs qui soient en harmonie constante avec cette configuration initiale.

A qui fera-t-on croire qu'une plaquette vaguement profilée en face humaine ait pu recevoir du hasard les tailles qui ont achevé d'accuser la bouche, le nez et les yeux, alors que tout le reste de l'écorce de cette plaquette est demeuré intact ?

Comment admettre que la nature se soit donné la triple tâche d'enlever sur un rognon plusieurs cidaris, de sauvegarder de cet arasement celle qui, par sa meilleure situation, pouvait simuler un œil naturel, enfin, d'opposer à cet œil original, à cet œil natif, un œil régulièrement taillé ?

Peut-on soutenir sérieusement qu'un profil de singe existait en puissance dans le caillou triangulaire qui nous apparaît ici, encore revêtu de sa primitive écorce ? Peut-on attribuer à des heurts naturels ce museau caractéristique dont les lèvres et le muse se dessinent si régulièrement, cet œil ouvert à la place exacte où se rencontrent habituellement les yeux, cette oreille mathématiquement repérée, cet arrondissement du front et de la calotte cranienne, cet amortissement de l'occiput, cet écrêtement rationnel du cou ? Les faits sont tels et si palpables qu'il n'y aurait pas plus d'extravagance à nier la lumière du soleil qu'à opposer une dénégation systématique à l'évidence de cette taille intentionnelle !

Je sais bien qu'on a traité Boucher de Perthes de rêveur et d'illumine, qu'on lui a reproché d'avoir été le jouet de ses terrassiers, et d'avoir accepté, les yeux fermés, les objets truqués, qu'assurés d'un salaire rémunérateur ceux-ci lui présentaient. Je n'ignore pas qu'il a existé, dès l'époque des fouilles de Moulin-Quignon, et qu'il existe encore aujourd'hui non seulement dans les carrières de Saint-Acheul, mais ailleurs aussi, en Normandie notamment, des fabricants, sans garantie ni brevet, de silex très habilement maquillés.

(1) Le Préhistorique. *Antiquité de l'homme*, p. 82.

Est-ce une raison pour rejeter sans examen ceux qui sont de bon aloi, et les haches fausses ont-elles fait condamner les haches authentiques?

N'ayant jamais rien acheté, je n'ai éveillé autour de moi aucun appétit de lucre et n'ai point donné prise à la fraude. Ma collection est exclusivement composée de pièces recueillies par moi-même sur les lieux de fouilles. La patine qui les recouvre, plus ou moins accusée, suivant qu'elle oblitère un éclat naturel ou une taille postérieure, témoigne hautement de leur authenticité.

Enfin, pour déterminer scientifiquement les caractères géologiques de mes fouilles, et affirmer qu'elles ont bien eu pour terrain les alluvions quaternaires caillouteuses du diluvium inférieur, j'ai fait appel à M. Ladrière, l'éminent géologue Lillois, à qui l'on doit une très remarquable étude du quaternaire du Nord de la France; et j'ai fait connaître ailleurs (1) ses conclusions autorisées.

J'appelle donc l'étude attentive et l'appréciation impartiale du Congrès sur ces curieux monuments. J'ose espérer qu'il conclura avec moi que ces pièces portent bien réellement les marques d'un travail intentionnel, et qu'ils représentent les premières tentatives de sculpture de l'homme préhistorique, comme les récentes découvertes des grottes d'Altamira, de Font-de-Gaume, de la Mouthe et autres, sont venus récemment attester ses premiers essais de dessin et de peinture.

M. le D^r CAPITAN. — Les très curieuses pièces que vient de nous présenter M. Dharvent soulèvent toujours le même problème. Certes ces rognons de silex, à formes naturelles plus ou moins anthropomorphes ou zoomorphes, semblent bien avoir été aménagés ou perfectionnés par des chocs ou même des retouches, de manière à mieux caractériser les figurations. Mais, comme il s'agit de rognons provenant des graviers et très roulés, il est bien difficile d'affirmer que ces éclatements sont *certainement* voulus.

D'autre part, là où nous distinguons nettement une figuration, l'homme acheuléen la voyait-il? Cependant, à priori, l'idée des pierres-figures est parfaitement rationnelle. A l'époque magdalénienne, nous constatons un processus analogue : ainsi on connaît les calcaneum d'équidés (recueillis par Piette au Maz d'Azil), qui, ayant *grosso modo* l'aspect d'une tête de cheval, ont été façonnés

(1) J. DHARVENT. *Premiers essais de sculpture de l'homme préhistorique (Notice et description d'une collection de silex à représentation anthropomorphe ou zoomorphe à retouches intentionnelles, recueillie dans le diluvium inférieur du Nord de la France)*. Rouen, J. Lecerf, 1902, grand in-8, 37 p., et 9 phototypies.

par quelques traits indiquant les naseaux, la bouche, et les yeux, de manière à représenter nettement des têtes de chevaux. On connaît aussi des rognons calcaires aménagés par quelques traits, de façon à figurer une tête humaine (Menton-Bonfils) ou une tête d'animal (la Chaise-Breuil).

En ethnographie les exemples abondent; il suffira de signaler les racines de bambous du Tonkin, aménagées par une grossière sculpture, de façon à figurer nettement des tigres, des personnages humains que leurs formes contournées représentaient grossièrement à l'état naturel.

Les recherches de M. Dharvent, comme celles de MM. Thieullen, Harroy, etc., sont donc certainement intéressantes et ne méritent en aucune façon le dédain avec lequel on les accueille le plus souvent.

M. A. de MORTILLET n'admet ni le genre d'éolithes, dont il est parlé, ni les pierres-figures, qui ne sont à ses yeux que de simples jeux de la nature.

M. TATÉ regarde ces trouvailles comme intéressantes; mais il ne leur croit pas de portée scientifique.

M. DURDAN-LABORIE. — Je crois qu'il faut classer ces objets dans ce qu'on appelle les *bizarries* du silex.

Dans le Vexin normand, il est une coutume, qui fait désigner sous le nom de « bizarres » tous les gros rognons de silex employés dans la construction des murs de clôture, et autrefois des fondations des chaumières en pisé ou bauge.

A Saint-Prest et dans les environs, on voit encore des cabanes construites ainsi à base de « bizarres ».

Considérations sur le paléolithique de Provence.

PAR

Charles COTTE (Pertuis, Vaucluse).

Dans cette note, je ne prétends pas décrire les diverses civilisations préhistoriques qui se sont succédé en Provence. Je veux simplement affirmer mes vues, et, pour quelques points, exprimer mes doutes sur la chronologie de ces industries. Je laisserai de côté les *Baussé-Roussé* qui, bien que réclamées par les Provençaux comme faisant partie de leur province, sont à son extrême limite et ont été étudiées par des maîtres, dont il n'y aurait qu'à résumer les travaux. Je négligerai d'une façon générale les Alpes-Maritimes éloignées de mes centres de recherches.

La plupart des faits que j'ai à signaler apparaîtront sans doute comme peu intéressants en eux-mêmes, car ils sont très connus dans les diverses régions françaises; mais les discussions sur les classifications provençales sont actuellement si confuses qu'il me semble nécessaire de poser nettement la question devant le Congrès national Préhistorique. Déjà, en 1904, la 11^e Section de l'AFAS nous a rendu le service de constater l'absence du Solutréen proprement dit dans nos stations du sud-est. Cette année-ci, je soumetts à l'appréciation du Congrès de Périgueux une vue d'ensemble sur les différents âges de la pierre taillée dans ma région.

Les silex tertiaires à apparence de taille intentionnelle n'y ont pas encore été signalés, que je sache; bientôt, je l'espère, ceux que j'ai trouvés dans le canton de Pertuis, dans les argiles et poudingues de Viens, seront publiés. Je les considère comme de faux éolithes.

Je crois aussi dépourvu de taille intentionnelle un silex que j'ai recueilli en place à mi-hauteur des énormes alluvions quaternaires qui forment la butte d'Aubagne.

Le Chelléen et l'Acheuléen sont à peu près inconnus dans la Provence. Ils ont cependant été signalés en divers points.

Rappelons qu'on avait assimilé à un coup de poing la flèche amygdaloïde de la sépulture néolithique de Saint-Marc. On avait

également signalé, dans la grotte de Rigabe (Var), des ossements d'animaux quaternaires donnés comme contemporains d'un rocher de ruminant perforé et de fragments de silex. On attribuait aussi au travail de l'homme des stries tracées sur une défense de sanglier du même gisement. J'avoue ne pas avoir été convaincu par la vue des pièces exposées au Musée Longchamp à Marseille.

M. Isidore Fontanarava a été trompé par des remaniements dans la grotte sépulcrale du Tonneau, près La Bourine, où il a recueilli un vase en gobelet, dans des couches renfermant des ossements quaternaires.

A l'Académie des Sciences, M. Répelin a fait, le 13 janvier 1902, une communication sur quelques objets recueillis par M. Thieux, qui les aurait trouvés dans un abri éboulé situé entre Brignoles et Roquebrussanne. Ces objets consistaient, d'après les explications de M. Répelin, en trois coups de poing acheuléens, une sorte de ciseau grossier taillé à grands éclats et à bords non coupants, une portion de molaire de mammoth, un débris de maxillaire humain, et un frontal humain presque entier. A part les deux dernières, ces diverses pièces sont représentées par des moulages au Musée Longchamp. Il est très regrettable qu'aucun paléontologue, à ma connaissance, n'ait pu connaître l'emplacement exact de ce gisement pour l'étudier avec soin, car il est bien fait pour nous surprendre. On y constate avec étonnement la présence simultanée de quelques pièces vraiment dignes de figurer dans les collections les plus belles, sans que d'autres vestiges plus frustes y soient signalés. Les restes humains auraient offert un intérêt tout particulier; en effet, sur le frontal, M. Répelin n'a remarqué rien de saillant; à peine cet os est-il un peu déprimé, dit-il. L'auteur n'aurait pas manqué de noter les caractères typiques de la race de Néanderthal, s'il les avait vus sur ce crâne.

Je ne puis faire état d'une pièce, trouvée jadis dans le Calavon par M. Reyneux, alors agent voyer à Bonnieux, et qui aurait affecté la forme d'un coup de poing chelléen taillé à grands éclats.

A Gargas, aux Claparèdes, dans les Basses-Alpes, on rencontre des pièces assez grandes, grossièrement façonnées, très souvent discoïdes, qui appartiennent au néolithique, bien que présentées fréquemment comme paléolithiques. Je croirais volontiers qu'il en est de même d'une sorte d'outil très allongé, qui figure depuis quelques années au Musée Borély (Marseille), sous l'étiquette « Don de M. Legré (Méjean) », et que je n'ai vu étudié nulle part.

Nicolas a insisté sur l'aspect du coup de poing chelléen, offert par un dessin d'Emile Arnaud, représentant une pointe à main de la *Baumo dei Peirar*, habituellement donnée comme moustérienne, et que j'étudie plus loin.

Au Congrès archéologique de France, tenu à Avignon en 1882, divers gisements quaternaires ont été signalés dans Vaucluse. Je ne tiendrai compte, pour l'instant, que de trois d'entre eux.

On a cité des outils chelléens, ramassés entre Sainte-Colombe et Saint-Estève, un autre à Bédoin; un des coups de poing dont il s'agit aurait été trouvé en place dans des alluvions par une personne qui ignorait la science préhistorique, au moment où un éboulement venait de se produire; les autres ont été récoltés dans les champs. Ces observations me paraissent trop peu précises; il serait nécessaire de voir les pièces pour se former une opinion.

Il faut faire plus de cas du gisement de Caromb. La route ayant été établie en tranchée dans des alluvions, plusieurs paléontologues ont rencontré des silex taillés à un niveau de 3 mètres au-dessous du sol. Il paraît donc certain, malgré l'absence de faune, que nous avons là un gisement paléolithique de la plus haute importance. Mais il y a contradiction entre les auteurs au sujet de la couche; cette dernière est moustérienne pour Morel, et antérieure au moustérien d'après Nicolas.

Tels sont, si je ne me trompe, les seuls gisements chelléens ou acheuléens connus en Provence.

Le Moustérien a également été signalé sur quelques points assez rares.

Dès 1866, Arnaud signalait le gisement de la *Baumo dei Peirar*, abri exposé au midi, dominant le charmant ruisseau de l'Aiguebrun, à quelques kilomètres d'Apt. Ici les pièces industrielles, d'un travail très soigné, et très abondantes, puisqu'elles avaient attiré l'attention des gens du pays qui avaient baptisé l'abri, étaient accompagnées d'une faune qui comprenait, d'après Arnaud, le bouquetin, le cerf, le lapin, un ruminant plus petit que le chevreuil et que le chamois (antilope?), le cheval, ce dernier assez abondant. M. Moulin y a signalé la chèvre, et M. Deydier, l'hippopotame et le mouton; je suppose que ce dernier animal a été rencontré dans la couche supérieure, qui est sans doute néolithique.

La grotte de la Masque, sur le bord de l'Ouvèze, en amont d'Entrechaux, a été étudiée par Nicolas, aux Congrès de l'AFAS en 1886 et 1887.

M. Moulin, à qui nous devons quelques études très intéressantes sur le moustérien provençal, a découvert la grotte du *Baus de l'Aubesie* (Vaucluse) et a étudié également le dépôt quaternaire de la caverne de Châteaudouble (Var).

Observons tout d'abord qu'il a été trouvé du néolithique dans ces trois grottes. Si nous envisageons la faune de leurs dépôts, considérés comme paléolithiques, nous obtenons la liste suivante: *Hyena*

crocuta, *Felis leo* var. *spelæa*, *Felis* sp. (?), *Felis pardus*, *Ursus Bourgnignati*, *U. arctos*, *Canis vulpes*, *C. lupus*, *C. familiaris*, *Castor fiber*, *Lepus cuniculus*, *Sus scrofa*, *Rhinoceros tichorhinus*, *Cervus elaphus*, *C. capreolus*, *C. canadensis*, *Rupicapra europæa*, *Ovis aries*, *Capra hircus*, *Bos taurus*, *Bos* sp. (?), *Equus caballus*, *Bufo* sp. (?), *Pyrrhocorax alpinus*. Nous pouvons observer qu'il y a presque toutes les espèces domestiquées durant le néolithique ; c'est une coïncidence bien curieuse. Dans sa première communication sur la Masque, Nicolas admettait que le mouton avait été introduit par remaniement dans la salle E, considérée par lui comme moustérienne ; l'année suivante il n'a plus parlé de cette cause d'erreur. On peut se demander d'abord si la détermination a été exacte, la caractérisation de l'espèce ayant été faite d'après une simple molaire. Je crois en outre qu'il y a eu remaniement. La salle E n'a fourni à Nicolas que trois silex ; ce chiffre est bien faible pour caractériser une industrie ; il est plus logique d'admettre qu'il y a eu apport de la salle voisine D, très riche en vestiges néolithiques, d'autant plus que Nicolas a constaté la parfaite identité de la faune malacologique des couches des deux salles D et E, comprenant *Helix lapicida*, *hyliana* (?), et *Cyclostoma elegans*. Toutes les deux contenaient des ossements humains.

N'est-ce pas également par remaniement que le mouton aurait été introduit parmi les espèces quaternaires des gisements du *Baus de l'Aubesie* et de Châteaudouble ? Faut-il admettre au contraire qu'il y a eu erreur de détermination ? D'ailleurs d'autres espèces de ces stations se retrouvent dans la faune néolithique. Le Castor, dont j'ai moi-même constaté la présence à l'âge de la pierre polie en Provence, vit encore dans notre région. Le Chocard a été également signalé dans notre région à l'abri Marion, dont je parle plus loin, et dans la grotte néolithique du Castellaras. Les charbons d'Amélanchier, trouvés par M. Moulin au *Baus de l'Aubesie*, indiquaient un climat tempéré et relativement sec.

J'ai cru avoir affaire à du moustérien, lorsque j'ai recueilli à la *Baumo dou Luce*, à Régalon (Vaucluse), quelques gros fragments de silex, dont un ovalaire, à forte arête dorsale, retouché à grands éclats sur son pourtour. Ces objets étaient dans une couche argileuse assez épaisse, jadis déposée par la source, aujourd'hui bien réduite, qui surgit au fond de la grotte. Cette couche était recouverte de sables avec industrie plus récente. Aucune faune ne permet de dater avec certitude le gisement.

Les stations en plein air où l'on croit avoir recueilli du moustérien doivent être classées comme néolithiques, ou tout au plus comme douteuses, ainsi que M. Moulin l'a fait excellemment remarquer pour celle du Défend, à Sault. Le faciès des silex de la

station à maillets à rainure de Murs a pu faire illusion d'abord à certains auteurs; mais tous ont actuellement renoncé à y voir du moustérien. Qu'on me permette de rappeler que, lorsque je signalai le premier cette station au nom de M. Auphan, je la donnai comme néolithique. M. Moulin a récemment présenté à la Société archéologique de Provence d'autres silex ayant un faciès moustérien, bien qu'ils ne soient certainement pas quaternaires.

Une taille un peu grossière a suffi également pour faire attribuer au moustérien les grottes sépulcrales de Buoux (Vaucluse), et du Trou des Morts à Cuges (Bouches-du-Rhône). Les autres objets découverts dans ces sépultures prouvent surabondamment l'erreur.

Ainsi que je l'ai dit au début de cette note, je considère la théorie de la présence du Solutréen en Provence comme définitivement condamnée. On est revenu aux idées de R. Pottier, qui, faisant connaître le plateau de Gargas, en 1878, le présentait comme néolithique.

Le Magdalénien, que je considère également comme absent de notre région, a été signalé principalement dans Vaucluse et dans les Bouches-du-Rhône. Je vais passer ces départements successivement en revue.

M. l'abbé Arnaud d'Agnel a cru reconnaître les types de la Madeleine à l'atelier d'Escudelette (Claparèdes). Dans une communication au Congrès de l'AFAS (1904), M. Moirenc a également présenté comme paléolithiques les stations de l'Himergue à Goult, de la Bladaye à Gargas, de la Verrière à Roussillon; les membres du Congrès ont unanimement rejeté cette opinion. Je rappellerai que les objets exposés comprenaient notamment des tranchets à soie cylindrique, et des pointes de flèche à pédoncule et ailerons. J'ai vu la même classification, adoptée pour Gargas chez un collectionneur de Vaucluse. Cette erreur doit provenir des travaux de Jullien ou Jullian. Ce dernier avait fouillé la grotte sépulcrale de Buoux et celle de Saint-Saturnin (1). Dans cette dernière, il avait découvert un squelette couché sur le côté, avec un collier de coquilles marines autour du cou. Jullian y avait vu des analogies avec les sépultures des *Baussé-Roussé*.

Précédemment, M. Garcin (in Nicolas) aurait signalé la découverte par MM. Arnaud et Terris de crânes dolichocéphales, mêlés à des ossements de renne. Je manque de renseignements sur cette

(1) Cette grotte est peut-être la même que celle de Vauloubeau, dont certains objets ont été donnés par Jullian aux Musées de Marseille et de Grenoble; je n'ai en effet pas pu savoir quelle serait cette dernière grotte, et s'il ne faut pas l'identifier à celle de Saint-Saturnin.

découverte, qui aurait certainement fait plus de bruit, si elle avait été exacte.

M. Fournier a décrit, comme magdaléniennes, certaines stations des environs de Marseille, dont la plus typique aurait été le minuscule abri de la Corbière (1 mètre de profondeur moyenne sur 2 mètres de large environ). Son opinion a été vivement critiquée par M. Cartailhac dans l'*Anthropologie* et par M. Répelin (1). M. Fournier persiste dans sa manière de voir. Je juge inutile de reproduire les divers arguments qui ont été fournis de part et d'autre. J'ajouterai simplement que mes observations personnelles m'ont prouvé que la couche archéologique de l'abri de la Corbière s'est formée à une époque où le climat tempéré permettait au pin d'Alep de couvrir nos collines.

L'abri découvert près de l'Estaque par M. Cazalis de Fondouce, puis fouillé par Marion, aurait contenu des ossements de Chocard, oiseau que nous avons déjà vu attribuer au moustérien. Si les renseignements qui m'ont été fournis sont exacts, cette espèce, qui recherche peut-être plutôt la solitude que l'altitude, aurait été rencontrée de nos jours à la Sainte-Baume dans le Var. M. Moulin l'a trouvée dans le néolithique de la grotte du Castellaras (Vaucluse). Les animaux à aire de déplacement restreinte et surtout les végétaux peuvent servir à préciser la température d'une époque; il n'en est pas de même des oiseaux, même sédentaires, que l'on voit souvent entraînés extrêmement loin de leur habitat. Le Chocard a été néanmoins donné comme preuve de la rigueur du climat qui sévissait, lorsque l'abri Marion et quelques autres voisins de celui-ci étaient habités. Ce seraient des gisements tourassiens ou mas-d'aziliens. A défaut de caractères industriels bien nets, les partisans de cette théorie insistent sur le caractère cotier de la faune maritime, dont les restes ont été laissés par ces antiques populations. Je déclare ne pas admettre de différence bien nette sur ce point, comme sur les autres, entre ces gisements dits paléolithiques, et ceux dont on admet l'âge plus récent. Ainsi la sépulture du Collet de Sausset, qui n'est certainement pas antérieure à la fin du néolithique, a fourni des mollusques semblables à ceux des stations situées sur le même littoral et données comme magdaléniennes. Le fait est d'ailleurs facile à expliquer; les animaux les plus aisés à capturer se rencontrent plus fréquemment que les autres dans les déchets de cuisine.

Je crois également faux qu'on puisse rattacher au Campignien des stations ayant une industrie spécialement caractérisée par « des

(1) Fournier et Répelin, *Recherches sur le Préhistorique de la Basse-Provence*.

lames très tranchantes, des grattoirs de forme circulaire, des racloirs et des tranchets », ceux-ci relativement petits. Dans l'abri de la Font-des-Pigeons, dont les couches profondes avaient été présentées comme campigniennes à cause de la présence des racloirs circulaires, j'ai récolté un outil de ce type à côté de deux haches polies (1), le tout situé très profondément. L'abri d'Ensùès, également représenté comme campignien, a donné une hache polie. Saint-Marc, attribué à la même époque, parfois même au magdalénien, est une sépulture à incinération, où ont été recueillies notamment une pointe de flèche amygdaloïde et de la poterie avec dents de loup, formées par l'impression d'une sorte de peigne grossier. La même erreur a été encore commise pour Sainte-Catherine-lès-Trets, gisement à petits silex géométriques.

Au sujet de cette dernière station il y a lieu d'envisager une autre question.

Y-a-il du Tardenoisien en Provence, en prenant ce nom comme synonyme d'une époque mésolithique ? Je ne le crois pas. En revanche, les petits silex à faciès rappelant celui de cette industrie sont nombreux. M. G. de Mortillet a signalé ce caractère très typique pour les perçoirs de Trets, formés avec des lames retouchées. Dans des stations de cette région, on trouve les tranchets (2) triangulaires, trapézoïdaux, avec crans latéraux, et même à soie, qui se rattachent essentiellement aux types de petits silex géométriques, spécialement à ceux des stations d'Afrique et du nord de l'Italie (3). Des instruments analogues sont très fréquents en Provence, principalement dans les stations en plein air (Gargas, Claparèdes, etc.). Ils y sont presque toujours accompagnés de haches polies d'un fort beau travail, quoique souvent petites, et de pointes de flèches retouchées sur les deux faces, notamment de pointes à pédoncule et ailerons. Pareille observation a été faite dans le Gard par M. le Dr Raymond, qui hésite avant de ranger ces stations dans le mésolithique. Certains m'ont accusé récemment de dire une inutilité, en classant toutes les pointes de flèche provençales retouchées sur les deux faces à la fin du néolithique, et non à son début ; si cette critique est juste, il faut sans hésitation déclarer que tous les silex à faciès tardenoisien de notre province sont d'un âge beaucoup plus voisin des métaux que du paléolithique. M. A. de

(1) Ces pièces ont été exposées à Grenoble, lors du Congrès de l'AFAS, en 1904.

(2) J'emploie ce nom de tranchet, sans préjuger de la destination de ces outils, question fort discutée. Cependant je crois bien qu'en Provence ils méritaient cette appellation ; la soie ou pédoncule de certains d'entre eux me paraît le prouver.

(3) A. de Mortillet. *Rev. Ec. Anthr.*, 1896, fig. 87, 90, 91 et 93.

Mortillet a d'ailleurs signalé un instrument de ce type provenant du dolmen de Saint-Laurent.

Avant de clore cet article, je tiens à rappeler la présence dans notre néolithique de divers types d'instruments qui ont créé des erreurs, ou peuvent faire naître des confusions avec les âges plus lointains.

Des disques et de grandes pointes, parfois à pédoncule, retaillées à grands éclats, ont fait songer au Chelléen, spécialement dans Vaucluse et les Basses-Alpes. Certaines pièces ont même des analogies morphologiques avec les véritables coups de poing.

Les silex trouvés avec les maillets à rainure dans Vaucluse ont été assimilés aux types de Levallois; d'autres pièces de stations ou de grottes sépulcrales ressemblent également aux instruments moustériens.

Si l'on tend à rattacher les pièces frustes aux premières périodes paléolithiques, on a au contraire classé dans le solutréen les pointes en feuille de laurier ou en feuille de saule de diverses provenances. Il existe aussi dans notre région des pointes à cran, qui pourraient aisément faire commettre une erreur semblable.

Dans une communication précédente, j'ai déjà fait remarquer des pointes grossières, avec une ou deux encoches à la base rappelant les types magdaléniens. Les aiguilles en os avec chas ont été signalées à Rassuen, à la grotte du Castellaras, et même à la grotte sépulcrale de la Baume d'Onze Heures, près Trets, qui renfermait des objets en métal. D'après la description de Nicolas, je crois que l'aiguille courbe, qu'il dit avoir été trouvée à la grotte de Buoux, est simplement une parure d'un type bien connu. J'ai noté à Châteauneuf-lès-Martigues un os avec début d'entailles, simulant les os d'où étaient détachées les aiguilles, ainsi qu'un burin grossier. M. Maneille a recueilli à Trets, dans une station néolithique, deux burins, dont un double, du type le plus pur (bien distincts des perçoirs de la même région, formés de lames retaillées, appelés burins par certains auteurs). M. le Dr Raymond a signalé dans le Gard un fait encore plus curieux, c'est la présence d'os de renne dans deux grottes durfortiennes.

Ainsi qu'on vient de le voir, j'ai été amené à rejeter un très grand nombre de déterminations faites par les auteurs qui m'ont précédé. J'ai tâché de le faire avec le plus de courtoisie possible; mais je crois avoir le droit de poser les conclusions suivantes.

Il doit y avoir erreur ou remaniement à la grotte de Rigabe et à celle du Tonneau. Le gisement de Roquebrussanne doit être tenu pour suspect en l'état actuel de la question. Celui de Caromb n'a

pas été étudié avec assez de précision; c'est notre seule station chelléenne certaine, si l'on se range à l'opinion de Nicolas. Il faut rejeter comme douteux les outils taillés à gros éclats, trouvés soit dans des stations néolithiques, soit à l'état sporadique.

L'industrie moustérienne n'existe pas ou est très discutable à la grotte de la Masque et dans les stations en plein air. Je crois qu'il faut considérer comme probants les outils moustériens de la *Baumo dei Peirar*, du *Baus de l'Aubésie*, et de la caverne de Chateaudouble; mais la faune de ces stations est bien bizarre en certains détails.

Je passe sur le Solutréen.

Le Magdalénien n'existe ni dans les stations de Vaucluse, à industrie semblable à celle du néolithique le plus avancé, ni dans les abris des environs de Marseille, refuges momentanés de quelques pêcheurs dont les silex grossiers ne peuvent servir de base à une classification aussi importante, alors qu'une faune et des objets typiques manquent pour étayer cette théorie.

Je rejette également les stations dites mas-d'aziliennes, tourassiennes ou campigniennes. Comme les abris prétendus magdaléniens, ces stations appartiennent sans doute à la première période du néolithique provençal; mais rien ne permet de les rattacher d'une façon précise aux civilisations signalées au Mas-d'Azil, à la Tourasse, ou à Campigny. Même, pour certaines d'entre elles, des preuves contraires ont pu être fournies.

Les petits silex géométriques sont de la fin du néolithique.

En résumé, le Paléolithique provençal, en l'état de nos connaissances, paraît comprendre: une station chelléenne, pour laquelle les renseignements sont insuffisants; et trois grottes, ou abris moustériens, à faune cadrant incomplètement avec celle des autres stations de la même époque. Il y a d'autres gisements d'ossements quaternaires, mais sans vestiges de l'industrie humaine contemporaine.

L'oxydation des squelettes préhistoriques.

PAR

E. A. MARTEL (Paris).

Parmi les nombreuses étrangetés des découvertes préhistoriques, l'une des plus singulières est assurément la rencontre, pas très fréquente d'ailleurs, de squelettes, même paléolithiques, fortement teintés en rouge.

Elle a eu lieu notamment à la grotte de Paviland (Angleterre), à Menton (É. Rivière, 1875), au Mas-d'Azil (E. Piette, 1891), à la grotte Saint-Joseph de Saint-Moré (Yonne); abbé Poulaine (Congrès des Sociétés savantes de 1904); etc., etc.

On a tiré de ces faits la théorie de la *décarnisation* des morts (1) et de la peinture de leurs ossements au moyen de l'ocre rouge ou de la poussière de fer oligiste.

Or, rien n'est moins assuré que la réalité de cette hypothèse; et il convient d'examiner avec soin si elle ne doit pas rentrer dans l'imaginatif domaine de la fantaisie irréfléchie.

En avril 1903, au Congrès international des sciences historiques de Rome (t. V, Archéologie, p. 673), le professeur Giuliano Kulakovski a fait sur ce sujet une communication si importante, qu'il y a lieu de la résumer ici, pour provoquer un nouvel et sérieux examen de toute la question.

L'auteur expose que les trouvailles de squelettes peints en rouge, rares dans l'Europe occidentale, sont très fréquentes en Russie :

(1) M. Émile Rivière m'a fait connaître qu'il partageait absolument ma manière de voir, quant à la *décarnisation* des morts, qu'il a toujours combattue vivement et dès le premier jour, en ce qui concerne les squelettes humains des grottes de Menton.

Par contre, il ne lui est pas possible d'admettre ma théorie, m'a-t-il dit, relativement à la coloration des ossements humains des grottes de Menton. Ici, cette coloration est, d'après lui, *exclusivement artificielle*; elle est *uniquement* due à l'oxydation du fer oligiste, dont la présence de nombreuses parcelles a été constatée par lui et par divers savants sur lesdits ossements, fer oligiste, enfin, dont une petite provision a été trouvée par M. Rivière près de la bouche du premier squelette humain de Menton, découvert par lui le 26 mars 1872 (Voir L'ANTIQUITÉ DE L'HOMME DANS LES ALPES-MARITIMES).

quantité de *Kourganes* (tumulus) des gouvernements de Kiew et Poltava, de la Crimée méridionale, du bord oriental de la mer d'Azof, etc., renferment à leur sommet des sépultures dites scythosarmates et aussi de plus récentes, datant des turcs nomades ; plus bas, et bien au-dessous de la terre végétale, ils fournissent des tombes remplies de squelettes *colorés*, et souvent accompagnés d'objets de la fin de l'âge de pierre. La matière colorante est bien de l'ocre et affecte tantôt le squelette entier, tantôt sa partie supérieure seulement. En Russie, on a admis aussi la théorie de la décarnisation et fortement discuté le procédé employé pour la coloration. Or, en 1900, M. Jakimovitch, professeur d'histologie, a examiné au microscope une série de ces ossements soi-disant peints et il a formulé ses conclusions dans un travail publié à Kiew (en russe). Il est d'avis que la coloration doit être simplement l'œuvre de *l'infiltration des eaux superficielles* ; celles-ci, entraînant peu à peu les particules terreuses les plus légères, généralement incolores, n'ont laissé subsister en place que les parcelles riches en azotate de fer, colorées par conséquent, et plus lourdes. Postérieurement, les infiltrations prolongées, ne trouvant plus à traverser que de la terre ocreuse, y auraient pris la teinture pour la précipiter sur les débris humains. Ainsi, les ossements décharnés n'auraient pas été le moins du monde recouverts ni enduits artificiellement d'une poudre ou d'un produit véritablement rouge ; et les squelettes n'auraient acquis que tout naturellement, et postérieurement à la disparition des chairs, la rubéfaction dont il s'agit.

Cette manière de voir des deux savants russes me paraît, je l'avoue franchement, singulièrement plus rationnelle que la romantique décarnisation des Préhistoriens. Géologiquement et hydrologiquement, elle s'explique à merveille par ce phénomène de *décalcification*, qui, sous l'action chimique (et sans doute aussi grâce à certaines influences colloïdales) des eaux infiltrées chargées d'acide carbonique (soit dans l'atmosphère, soit dans la traversée de la terre végétale), dissout et emporte d'abord le carbonate de chaux du sous-sol, et ne laisse subsister que le résidu argileux d'un silicate d'alumine, toujours plus ou moins riche d'oxyde de fer.

Ainsi se forment la *Terra rossa* du Karst et la terre rouge des cavernes, comme on le reconnaît maintenant partout : l'une et l'autre ont dû tout simplement *déteindre* sur les cadavres enfouis dans leur sous-sol, après la décomposition des chairs, quand la proportion de fer était particulièrement forte (comme par exemple au plan de Canjuers (Var), au fond de l'abîme de la Cruzate (Lot) dont l'argile de résidu est écarlate, etc.). Argile rouge et coloration de squelettes préhistoriques, ce n'est donc que la *rouille* des siècles.

Le roman de la *décarnisation* est une erreur, de même ordre que celle qui, pendant si longtemps, attribua une origine éruptive à la *Terra rossa*.

Et il me paraît bien que les Kourganes de la Russie méridionale ont donné la vraie clef d'une énigme archéologique, où les nouvelles notions de l'hydrologie souterraine doivent mettre en bride la trop vive imagination des antiquaires.

Je demande la révision formelle, conformément à ces données, de tous les exemples allégués comme types de soi-disant *décarnisation* et coloration artificielle.

Quartzites taillés de l'Hérault.

PAR LE D^r

E. MARIGNAN (Marsillagues, Hérault).

1/2

Je vous présente des coups de poing, d'un aspect et d'un faciès particuliers, provenant de Saturargues, canton de Lunel (Hérault).

Il y a avec ces coups de poing, de grossiers racloirs moustériens et des percuteurs.

Je crois devoir attribuer cette station à l'époque acheuléo-moustérienne.

Les coups de poing sont de grossiers outils à forme chelléenne, taillés à grands éclats dans des cailloux roulés, quartzites ou silex, du diluvium alpin, ramassés sur le lieu même.

La plupart de ces coups de poing n'ont pas de retouches; quelques-uns cependant en présentent de très nettes, comme vous pouvez le constater. L'empoignure, vous pouvez vous en rendre compte, est toujours sur toutes les pièces parfaitement ménagée. Les unes présentent une surface plane où s'appuie très bien la paume de la main; à d'autres on a laissé la croûte naturelle formant talon.

Cette station est intéressante par le faciès des objets, et aussi parce qu'elle est la seule de cette époque dans nos départements méditerranéens. M. Rivière a bien trouvé du moustérien à l'autre extrémité de l'Hérault, dans les grottes de Minerve; mais, pour avoir des coups de poing chelléens, il faut aller à l'Ouest jusqu'à Toulouse, et à l'Est jusque dans l'Isère, à Curson.

Instruments en schiste trouvés en Bolivie.

PAR

A. de MORTILLET (Paris).

M. A. de Mortillet présente une série de pièces d'un type tout spécial, recueillies dans l'Amérique du Sud par les membres de la Mission de Créqui-Montfort et Sénéchal de la Grange. Taillées à grands éclats dans des plaques de roches schisteuses, elles présentent aussi quelques traces de polissage à leur extrémité; ce qui les ferait volontiers prendre pour des haches à soie, mal aiguisées. Cependant, ce sont tout bonnement des *pelles*. Elles étaient fixées au bout d'un manche en bois par une ligature en peau. On a retrouvé des spécimens encore munis de leur manche, qui ne laissent aucun doute à cet égard. Les traces de polissage, que l'on observe sur un certain nombre d'entre elles et qui rendent parfois leur bord presque tranchant, ont été produites par un long emploi dans les travaux agricoles ou dans les travaux de mine.

On rencontre ces pelles en pierre dans les tombeaux et dans les habitations en ruines des anciens Indiens des hauts plateaux de la Bolivie et des régions montagneuses limitrophes, dépendant aujourd'hui du Chili et de la République Argentine.

Nous pouvons citer, parmi les localités boliviennes qui en ont fourni : Yura, Asnapuyo, Cobrizos et Colchas.

Au Chili, on en a rencontré à Calama et à Chuquicamata. C'est dans cette dernière localité qu'a été découvert en 1899 le cadavre desséché d'une vieille Indienne, ayant à ses côtés divers ustensiles, parmi lesquels une pelle en pierre avec son emmanchure parfaitement conservée.

Nous en possédons enfin de Pucura de Rinconada, dans l'extrême nord de l'Argentine.

D'ailleurs, les Indiens des Andes de Bolivie font encore actuellement usage de pelles en fer, exactement copiées sur les modèles en pierre : même forme et même mode d'emmanchure.

M. de RICARD demande à M. de Mortillet si les petits spécimens d'instruments schisteux peuvent avoir été des pelles-bêches, tout comme les grands échantillons qui viennent d'être présentés.

M. de MORTILLET répond que les grands et les petits instruments ont eu la même destination.

Les stations paléolithiques de la haute vallée de la Dordogne (canton de Souillac, Lot).

PAR

Armand VIREÉ, DOCTEUR ÈS-SCIENCES (P ris).

Les intéressants travaux de Bergougnous et de Castagnié, de Garriou et Duportal ont fait connaître depuis longtemps les stations paléolithiques des vallées du Lot et du Célé. Le Causse de Gramat lui-même a fait connaître à MM. Marcellin Boule et E. Cartailhac la grotte de Reillac.

Aux confins des départements du Lot et de la Dordogne, M. Philibert Lalande avait étudié les restes de la grotte de Cieuvrac; seule la portion supérieure du cours de la Dordogne n'avait rien fourni.

Cette stérilité n'était qu'apparente, car l'examen détaillé de cette région nous a révélé depuis deux ans l'existence de trois grottes habitées aux temps paléolithiques et d'une autre qui fut fréquentée par l'homme aux époques protohistoriques; ce sont : la grotte de Lacave, la grotte Batie (Crozo Bastido), et la grotte du Bourgneton, ces deux sur le territoire de Blanzaguet, commune de Pinsac, et la grotte de Laforge.

Grotte de Lacave.

J'en parlerai ici brièvement ayant donné déjà ailleurs (1) des détails très complets sur mes fouilles. Je rappellerai seulement que cette station se composait d'un abri sous roche suivi d'une grotte, le tout s'étendant sur environ 70 mètres le long, 10 à 15 mètres de large, et que les déblais ont été fouillés et vidés sur une épaisseur de 7 mètres; cette masse d'environ 5000 mètres cubes a été évacuée en entier à la Dordogne après une fouille très soigneuse.

Trois couches de foyers superposés ont été rencontrées, la dernière tout en bas de la fouille, la première presque au sommet.

La caractéristique de cette station est que la pointe en feuille de laurier a été rencontrée dans les deux couches inférieures, la pointe à cran dans les trois couches, le tout associé à des objets à faciès

(1) AFAS, 1904, p. 11240. — *Société d'Anthropologie*. — *Bulletin du Museum d'histoire naturelle, L'Anthropologie*, 1905.

purement magdalénien. Il semble donc qu'il faille, conformément aux observations de M. Piette dans les Pyrénées, considérer que, dans certains cas et certains lieux tout au moins, le solutréen pourrait bien n'être qu'un facies du magdalénien.

Les objets trouvés, sans être aussi nombreux que dans les riches stations des bords de la Vézère ou des Pyrénées, sont encore très nombreux et composés en majorité de belles pièces : ce qui laisse supposer que le travail ne s'en faisait pas sur place. Ce qui corrobore encore cette opinion, c'est l'orientation de l'abri sous roche (N.-N.-O.), qui ne devait permettre qu'un séjour temporaire, non prolongé toute l'année. C'était sans doute un abri de chasse.

Parmi les récoltes, je citerai surtout :

Silex : sept pointes en feuille de laurier, toutes incomplètes ; pointes à cran à peu près complètes ; une centaine de beaux grattoirs, tantôt épais et globuleux, tantôt allongés comme ceux de la Madeleine ; des burins, des perçoirs dont quelques-uns à pointe très fine sans doute destinés à percer le chas des aiguilles.

Bois de Renne. — Vingt-neuf aiguilles, ayant leur pointe ou leur chas complet ou encore marqué, sans compter un grand nombre de fragments ; des perçoirs ou poinçons, destinés sans doute à préparer le passage des aiguilles dans les vêtements de peaux de bêtes ; des poignards ou pointes de sagaies, des outils (lissoirs, etc.) ; un bâton de commandement avec une curieuse ornementation au trait ; une belle tête d'antilope gravée sur un fragment d'arme ou d'outil ; des débris de gravures diverses ; enfin un harpon, mais ce dernier trouvé un peu en dehors de l'abri sous roche dans une couche remaniée.

Dents. — Un certain nombre de dents portant un trou de suspension et des traits ornementaux.

Coquilles. — Une vingtaine de coquilles *marines*, percées également de trous de suspension.

Galet. — Un galet de schiste, percé d'un trou fait au silex.

Débris de cuisine. — Plusieurs hectolitres de débris de cuisine ont été trouvés, consistant en Renne, Bouquetin, et Cheval ; rares débris d'Oiseaux.

Homme. — Un fragment de frontal et un fragment de mâchoire, malheureusement trop incomplets pour être étudiés avec fruit. Ces débris gisaient dans la couche supérieure, laquelle était teinte sur presque toute sa surface par du peroxyde de fer.

J'ajouterai que cette station est à l'heure actuelle entièrement vidée et sert d'entrée à une magnifique grotte à stalactites, une des plus belles d'Europe et très visitée par les touristes. J'ai pu cependant laisser un témoin de la couche supérieure, cimenté à la paroi par la stalagmite.

*Grotte Batie (Crozo bastido), lieu dit aux Eglises,
territoire de Blançaguet, commune de Pinsac.*

A 1500 mètres de la précédente, sur l'autre rive de la Dordogne, dans les falaises de Blançaguet, la grotte Batie est une cavité souterraine assez peu importante, mais qui paraît très riche. Elle s'ouvre à 25 mètres environ au-dessus du niveau des eaux actuelles. Elle s'oriente S.-S.-E et est, par conséquent, très agréablement habitable.

Aussi aux hommes de l'époque du Renne ont succédé les Gaulois; le Moyen Age y a laissé quelques traces; enfin, dans ces dernières années, les contrebandiers de tabac (le Lot est un département où se cultive le tabac) et d'allumettes, y élaient souvent domicile.

Sur le devant, une muraille très solide, bien cimentée de bon mortier, a été bâtie (guerre de Cent ans) (?).

La partie supérieure du sol, d'âge magdalénien, a été fortement remaniée par les habitants postérieurs; en a-t-il été de même du fond, je ne sais encore, et, sans doute ne le saurai pas, ayant rarement le temps de fouiller.

Quoi qu'il en soit, cette station paraît avoir été très riche et longtemps habitée.

Sous quelques centimètres de terrain meuble, où l'on rencontre parfois des débris d'allumettes souffrées grossières, se trouvent des fragments de poterie du moyen âge.

A 0^m60 fut trouvée de la poterie gauloise, à ornements géométriques métallisés.

Une autre fouille a donné, au niveau du sol et sur une profondeur minima de 1^m50 une terre sableuse, très noire, fortement imprégnée de matières organiques et où l'on trouve avec de la poterie relativement récente, tous les objets de l'industrie magdalénienne.

J'ai pu récolter quatre fragments de beaux harpons, quatorze aiguilles ou fragments, plusieurs perçoirs, un petit objet en os représentant vraisemblablement une tête d'animal (gravure à contours découpés); quelques poinçons en os; de magnifiques perçoirs à aiguilles en silex, d'autres perçoirs de tous calibres, des burins simples, des grattoirs-burins, des grattoirs, toutes pièces de choix, sans compter un certain nombre de déchets de taille; comme débris de cuisine, du renne, du cheval et des vertèbres de poissons.

Ajoutons qu'il existe, au niveau du sol de la grotte, une fissure latérale descendant plus bas dans la falaise et qui est bourrée de débris de toutes sortes.

Grotte de Bourgneton, près Blanzaguet.

Au-dessous de Blanzaguet, à quelques centaines de mètres après avoir dépassé le domaine du Bartha, la Dordogne fait un coude, quitte les falaises de Meyraguet, et vient battre celles de Pinsac. Vers ce coude un sentier de chèvres, périlleux et vertigineux, où par places le pied à peine à trouver un appui, s'élève dans la falaise et passe sous une petite ouverture d'où la vue s'étend merveilleuse sur la vallée de la Dordogne. C'est l'entrée de la grotte du Bourgneton, boyau long de quelques dizaines de mètres, large de 2 à 5 mètres.

L'entrée m'a donné quelques débris de silex, sans grands caractères, puis une tranchée dans la profondeur, à 1 mètre environ au-dessous du sol, a livré une très grande quantité de poterie. Quelques fragments de poterie noire, très fine, à ornements géométriques en creux, semblent indiquer, d'après M. l'abbé Breuil, qui a bien voulu m'accompagner à mes principaux gisements, le premier âge du fer. Enfin, au même endroit, une sorte de poinçon carré, en bronze.

J'ai l'intention de poursuivre ces fouilles, le propriétaire de la grotte, M. Delpech, du Bartha, m'en ayant gracieusement donné la permission.

Grottes de Laforge, commune de Souillac.

Nous quittons la vallée de la Dordogne, pour remonter un de ses affluents, la Borrèze.

A 6 kilomètres environ au-dessus de son confluent avec la Dordogne, s'élève le Château Laforge, où je trouvai auprès de mon ami, M. Julien Valat, une très cordiale hospitalité.

Dans le parc même du château s'ouvrent trois grottes vers l'extrémité d'un petit ravin de 1500 mètres de long, bordé de toutes parts sauf au N.-E par des falaises de 80 à 100 mètres de haut.

L'une des cavités souterraines est une simple et jolie grotte à stalactites; la seconde, transformée en chapelle, renferme des ossements d'animaux quaternaires. La troisième est la grotte préhistorique.

Elle se compose d'une vaste salle de près de 50 mètres de long, sur 10 de large, bien ouverte sur le couchant. La hauteur des voûtes varie de 1 à 3 mètres au-dessus du sol.

Ce sol lui-même est composé d'un éboulis de gros, moyens et petits blocs (épaisseur 1^m50 à 2 mètres), reposant sur une couche de galets calcaires (0^m60), libres ou empâtés dans l'argile, puis d'une couche d'argile sableuse (1 mètre).

Cette coupe n'est que la coupe de l'entrée, la grotte n'ayant

encore été fouillée que sur 10 mètres de long environ, tant par M. Ernest Rupin, de Brive, que par moi-même. C'est donc seulement le résultat de ces fouilles préliminaires que j'expose aujourd'hui.

Tout à l'entrée, dans la *couche d'éboulis*, de nombreux silex et débris de cuisine (cheval et renne), mais sans traces de foyers. Quelques dents d'ours ont été recueillies dans la partie inférieure, mais paraissent antérieurs à l'habitation.

A 5 ou 6 mètres de l'entrée commencent des couches de foyers superposés, mais assez mal stratifiés, grâce aux inégalités de l'ébouli. Ces foyers sont surtout composés de fragments d'os brûlés et de matières noires paraissant d'origine animale ; leur toucher est gras, charbonneux et ne rappelle pas l'aspect des cendres d'origine végétale.

Ces foyers semblent se poursuivre sur toute l'étendue de la grotte jusqu'au fond.

Si les débris de cuisine sont très nombreux, l'industrie est assez rare. Je citerai quelques aiguilles dont une, admirablement conservée et que j'ai pu laisser adhérente au fragment de brèche qui la contient, des grattoirs, de jolis perçoirs, quelques débris de coquilles marines, un reste de harpon.

M. Rupin a recueilli, dans une fente de rocher, mais non dans les foyers, un coup de poing acheuléen en quartz transparent.

J'ajouterai qu'une quantité prodigieuse d'ossements de petits rongeurs tapisse tous les interstices des rochers, mais vu le peu de cohésion de la couche d'éboulis et les nombreux vides qui y existent ; il semble difficile de se prononcer sur leur âge et surtout d'en affirmer la contemporanéité avec les foyers.

Tel est l'ensemble de ces stations qui non seulement promettent encore des documents intéressants, mais font espérer pour l'avenir de nouvelles trouvailles.

M. l'abbé BREUIL demande à M. Viré si le harpon de la Cave est du même niveau que les pointes à cran ; il croit se souvenir que M. Viré lui a dit le contraire : la présence d'un harpon de ce type avec les pointes à cran serait étonnante ; au contraire, la présence de dessins gravés et d'aiguilles avec les pointes est connue depuis la fouille de M. Piette à Brassempouy.

M. VIRÉ répond que, comme il l'a dit tout à l'heure, le harpon est hors série, dans une couche superficielle, inclinée en talus, et remaniée par les intempéries.

Objets pour tatouage.

PAR

BREUIL, CAPITAN et PEYRONY.

M. de RICARD demande à M. Peyrony si on a des *faits* permettant d'affirmer la *certitude* des *tatouages* aux temps préhistoriques.

M. l'abbé BREUIL répond à M. de Ricard qu'il ne peut y avoir d'autres bases à cette affirmation que les Troglodytes se coloraient le corps que les innombrables faits de l'Ethnographie comparée.

M. Marcel BAUDOIN. — Des fouilles, faites dans le Far-West américain, près des Montagnes rocheuses, et publiées par la *Smithsonian Institution* de Washington, ont mis au jour des sépultures, qui paraissent *préhistoriques*, parmi lesquelles on a cité celle d'un *tatoueur* (d'après le *mobilier* trouvé), qui fut peut-être un *Médecin* préhistorique (1).

M. l'abbé CHASTAING demande si l'on est certain que les morceaux d'ocre présentés soient bien des crayons.

M. PEYRONY répond qu'en ayant la forme on peut les prendre pour tels.

(1) Voir l'article publié sur ce sujet dans la *Gazette médicale de Paris*, il y a quelque temps.

**Quartz taillé de forme amygdaloïde
recueilli près de Limoges (Haute-Vienne).**

PAR

L'Abbé BREUIL (Paris).

Il est bien connu que, si les régions secondaires et tertiaires ont fourni généralement à l'homme paléolithique ancien une abondante matière pour la confection de ses instruments, les régions primaires et cristallines ne présentaient à ses investigations que des roches presque totalement impropres au travail.

En dehors de la station bien connue des Bois-des-Roches, au Nord de Rennes, où l'homme acheuléen a exploité une assise de grès quartziteux fort compact, on n'a guère récolté, en Bretagne, en Vendée, et en Haut-Limousin, d'indications sur le paléolithique le plus ancien.

M. Charbonneau-Lassay (1) vient cependant de publier deux « coups-de-poing » en quartz blanc laiteux de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Deux-Sèvres); l'un d'eux est ovoïde, l'autre lancéolé.

Au commencement de septembre, j'ai fait une observation analogue en plein Limousin. Au cours d'une promenade à Isle-sur-Vienne, à 3 kilomètres environ au Sud de Limoges, je passai dans un chemin nouvellement ouvert et qui rejoint ce village à une grande route qui passe un peu plus à l'ouest. Ce chemin suit le sommet des croupes qui dominent la Vienne. Le talus qu'il forme, en entamant le sommet de l'escarpement, est constitué de limon jaune très compact, dont la base n'est pas visible; à 200 mètres environ du village d'Isle, je rencontrai, à 0^m60 de profondeur, un petit nucleus en silex et un débris de lame à aspect magdalénien; à 500 mètres plus loin à peu près, le limon présentait, sur une grande longueur, des bandes de débris de quartz laiteux cassé naturellement, et très discontinues, restes probables de quelque filon désagrégé. En ce point, et à plus d'un mètre de profondeur, je recueilli *en place*, un *galet* de la Vienne, qui avait subi une taille

(1) *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, 1905, X.

intentionnelle sur les deux faces : l'une plane, l'autre convexe et portant principalement sur l'un des bords ; l'autre bord présente encore les formes arrondies du galet primitif (*Fig. 1*).

Cette découverte isolée serait sans doute suivie de plusieurs autres, si les archéologues locaux se préoccupaient de rechercher des instruments en quartz ; mais la difficulté de reconnaître, au milieu des nombreux débris naturels de quartz laiteux, ceux qui ont été façonnés, en rend la récolte peu facile. Pour ceux qui ont eu, comme moi, le plaisir de visiter souvent la station



Fig. 1. — Quartz taillé de forme amygdaloïde [Réduction d'un 1/3].

moustérienne ancienne de Chez-Pourré (Corrèze), où la proportion d'instruments en cette matière est considérable, et qui ont souvent manié, comme j'ai pu le faire dans la collection de nos amis les abbés Bardon, Bouyssonie, des séries considérables de ce beau gisement, cette recherche est un peu moins difficile.

C'est d'ailleurs de Chez-Pourré, je crois, qu'il faut rapprocher ma trouvaille, encore plus que des instruments du chelléen primitif.

J'ai donné mon quartz à M. Cartailhac pour le déposer au Musée

de Toulouse, à côté des instruments en quartzite compacte des gisements « acheuléens » des graviers et des limons des environs de cette ville, et de ceux, en quartz laiteux du Tarn.

M. Marcel BAUDOUIN. — On a trouvé, à diverses reprises, en Vendée, des instruments paléolithiques en roches éruptives, et en particulier en *quartz laiteux de filon*. Je reviendrai sur cette question dans un mémoire ultérieur.

La grotte de Bou-zabaouine, département de Constantine (Algérie).

PAR

M. ROBERT (d'Algérie).

La grotte de Bou-zabaouine, que nous avons découverte en 1900, est située à 4 kilom. 500 du centre français d'Ain-Melila, département de Constantine (Algérie).

Cette grotte est située à 964 mètres d'altitude, sur le flanc est d'un des contreforts du soulèvement, appelé par les Arabes Nif en Nesser (Le bec d'Aigle), qui appartient, au point de vue géologique, au terrain crétacé inférieur (étage aptien).

Un chemin carrossable, d'Ain-Melila au marché de Naamane, des Oulad-Sellem, permet d'arriver jusqu'au pied de Bou-zabaouine.

L'escarpement que l'on doit gravir est assez raide et nécessite quelques arrêts de repos; néanmoins, un quart d'heure de marche suffit pour arriver à la grotte.

L'ouverture de la caverne a les dimensions suivantes : hauteur 5^m50, largeur 5^m40.

Lorsqu'on pénètre, on aperçoit, à droite, une baie produite par une faille; cette baie jette une vive lumière dans l'intérieur de la pièce principale, formant un long vestibule de 18 mètres, sur une longueur de 6 à 7 mètres.

À gauche, à 12 mètres de l'entrée, il y a de très hautes murailles perpendiculaires, à la base desquelles se trouve l'ouverture d'une galerie qui a 23 mètres de long et se termine par une chambre circulaire autour de laquelle se trouvent de petites niches.

Directement, en face la porte d'entrée, à 7 mètres de distance, se trouve une chambre creusée dans le roc et ayant 4 mètres de long sur 5 mètres de large. La porte faisant face à l'entrée est triangulaire; nous avons dû la débayer de la terre qui l'obstruait sur une hauteur de 1^m35. Une deuxième porte, plus petite, sur le côté gauche de la chambre, la faisait communiquer avec la salle principale.

À 7^m50 de l'entrée, au fond de la pièce principale et à gauche, se trouve une excavation de 4 mètres de long sur 3 mètres de

large. Elle précède une autre chambre de 5 mètres de long sur 3 mètres de large.

Les fouilles que nous avons effectuées ont porté principalement sur la pièce principale et la salle, dont l'entrée affecte la forme triangulaire. Une hauteur totale d'environ 3 mètres de terre a été déblayée par couches successives. La terre, soigneusement criblée, a fourni une grande quantité d'objets des plus intéressants qui se trouvaient mélangés à de nombreux Helix portant les traces évidentes de cuisson.

Les premières couches enlevées donnèrent les épaisseurs suivantes :

Guano.....	0 ^m 10
Cendre.....	0 ^m 05
Eboulis.....	0 ^m 10
Cendre et charbon.....	0 ^m 08
Helix écrasés et cendre.....	0 ^m 10
Terre jaunâtre.....	0 ^m 10
Terreau, détritrus, divers.....	0 ^m 15
Helix écrasés et cendre.....	0 ^m 10
Cailloutis.....	0 ^m 25
Terreau, détritrus divers.....	0 ^m 08

Dans ces diverses couches, nous avons rencontré des instruments en silex, calcaire, grès, os, corne de cerf, le tout dispersé sans ordre. Les autres déblais ont donné des couches analogues.

Le mélange des divers objets recueillis s'explique par les bouleversements naturels, inondations venant par la faille supérieure, tremblements de terre, chute de débris des parois de la grotte et aussi par les trous et petites galeries, pratiqués par les hyènes, renards, chacals et autres animaux.

Faune.

Les débris d'animaux recueillis, consistent en molaires inférieures et supérieures, un humérus, une phalange originale de *Bos Ibericus*; une molaire inférieure, une astragale de *l'Equus Africanus*; des os d'*Equidés* et de *Bovidés*, appointés, qui devaient servir de traits, de pointes, de javelots. Ces os sont très fortement imprégnés d'éléments pierreux et de ce fait plus lourds et de couleur brune.

Nous avons aussi rencontré des fragments d'os d'animaux actuels : bœuf, cheval, antilope, moutons tous brisés longitudinalement, pour en retirer probablement la moelle (quelques-uns portent la trace de l'instrument en silex ayant servi à les fendre),

des débris d'os d'hyène, chacal, genette, lièvre, gerboise, de carapace de tortue, de dents de sanglier, de coquilles d'œufs d'aوترuche, de pointes de porcs-épics, et des *Helix* ressemblant absolument aux types actuels.

Aucun reste humain n'a été découvert dans la grotte de Bou-zabaouine; mais il pourrait bien se faire que des recherches ultérieures, effectuées dans les chambres qui n'ont pas encore été fouillées, amènent la découverte de quelque fragment d'os, ayant appartenu aux habitants primitifs de ladite grotte.

Industrie.

L'industrie des habitants de la grotte de Bou-zabaouine nous a fourni trois haches en pierre polie, des silex, lames avec pédoncule, pointes de flèches, scies, perçoirs, burins, grattoirs.

Nous n'avons pas découvert de poterie, mais de nombreux objets en os poli furent ramassés : poinçons, aiguilles, pendeloques, racloirs, lissoir, poignard, pointes de sagaie, traits de javelots, et aussi trois objets en ivoire.

Les premiers habitants de Bou-zabaouine employaient aussi les pierres du pays : calcaires et grès. Les instruments en grès régulièrement taillés et polis consistent en molettes à hématite, broyeurs, un polissoir à main finement taillé.

Les calcaires sont percés de trous et ont dû servir, les grands de poids de filets, les petits de formetriangulaire, d'armes; d'autres calcaires plus petits, également forés par la main de l'homme, ont, peut-être, servi d'ornements?

Les nombreux objets en os et en ivoire, découverts dans la grotte de Bou-zabaouine, peuvent être assimilés aux objets anciennement appelés solutréens et magdaléniens, termes qui ont été très heureusement remplacés par ceux d'Eburnéen et Tarandien, préconisés fort judicieusement par l'éminent savant Ed. Piette.

Art.

Nous ne devons pas omettre de mentionner les manifestations d'un commencement d'art que nous avons constatées sur divers objets et jusque sur une des murailles de la grotte.

Ces manifestations sont, il est vrai, des gravures bien naïves et très imparfaites; mais elles n'en constituent pas moins des tentatives qu'il est utile de signaler.

L'unique gravure pariétale de Bou-zabaouine consiste en un personnage très grossièrement tracé, au-dessus de l'entrée triangulaire, à 2 mètres et demi de hauteur. Ce rudimentaire dessin, fait au

trait, ressemble aux « bonshommes » que figurent nos tout petits enfants ; il est gravé sur une roche calcaire jaunâtre, dont la surface a subi par l'action des intempéries, une sorte d'oxydation noirâtre, qui empêche d'obtenir une reproduction photographique.

Les traits ont une profondeur de 3 à 4 millimètres ; la tête du personnage est entourée d'un cercle et surmontée d'un triangle, voulant probablement représenter une coiffure. Les jambes et les bras sont de simples lignes ; le bras gauche tient un bâton. La hauteur totale du sujet est de 0^m45 (*Fig. 1*).

L'examen attentif de toutes les parois de la galerie de 23 mètres et des chambres non fouillées, amènera peut-être la découverte d'autres gravures ou dessins.

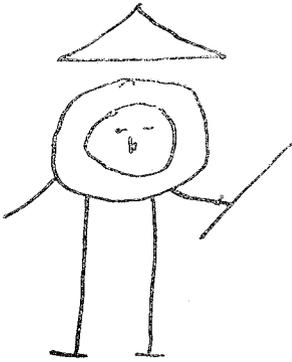


Fig. 1. — Gravure pariétale, représentant un homme.



Fig. 2. — Tête et cou d'autruche, sur fragment de coquille d'œuf d'autruche

Les objets portant des traces de gravures sont les suivants :

1° Un débris d'os poli, sur lequel vingt-six cavités ont été gravées. La longueur de cet os est de 0^m06.

2° Un fragment de coquille d'œuf d'autruche, peint en noir, probablement avec de l'oxyde de manganèse, sur lequel sont très finement tracés, la tête et le cou d'une autruche. Les proportions sont respectées ; et le dessin dénote une certaine habileté de la part du graveur (Voir *Fig. 2*).

3° Un fragment de coquille d'œuf d'autruche peint en noir portant des lignes parallèles régulièrement gravées ayant 2 centim. 1/2 de long.

Les trois pièces ci-dessus indiquées ont été adressées au Musée de Constantine par nos soins.

4° Un fragment de coquille d'œuf d'autruche, peint également en noir, ayant un serpent gravé avec un burin très fin, le dessin ne se

voyant qu'à l'aide d'une loupe. Ce fragment de coquille a été photographié avec d'autres débris.

Indépendamment des dessins que nous signalons, nous avons rencontré de nombreux os polis, portant des lignes faites à l'aide de burins ou de scies.

Armes et outils.

Silex. — Dix lames minces, longues de 4 à 7 centim. $1/2$. Quelques-unes portent des encoches pouvant faire supposer qu'elles étaient pourvues d'un manche. Ces lames pouvaient servir de couteaux ou de scies.

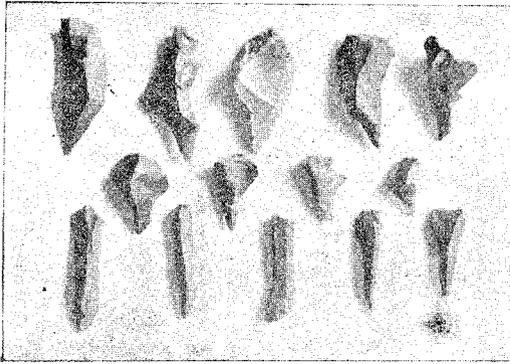


Fig. 3. — Perçoirs en silex.

Vingt-et-une pointes de flèches de 2 à 3 centimètres de longueur. Quelques-unes sont très finement retouchées et portent à une de leurs extrémités une encoche, démontrant qu'elles pouvaient être fixées à une hampe (1).

Vingt-quatre pointes de flèches à petits ailerons de 2 à 3 centimètres de long dans leur grand axe et 12 à 22 millimètres dans le petit axe.

Quatorze perçoirs de 2 à 5 centimètres de longueur. Les neuf premiers perçoirs de la première et deuxième ligne ont la face inférieure plane et la supérieure a des facettes multiples. Les cinq perçoirs de la troisième ligne sont de forme allongée, la face inférieure plane également, la supérieure offre trois facettes. Trois d'entre eux ont la pointe légèrement oblique (*Fig. 3*).

(1) Ces pointes rappellent, par leur forme, celles trouvées à Solutré et mentionnées dans le Musée préhistorique de G. et A. de Mortillet, planche XVII.

Huit perçoirs à plusieurs pointes, de petite dimension (2 cent. 1/2 à 4 centimètres de longueur). La face inférieure est plate, la supérieure a des facettes multiples. Les pointes sont émoussées par l'usage ou accidentellement.

Douze perçoirs ou burins de 2 à 4 centim. 1/2 de longueur.
— Huit perçoirs ou burins de 2 centim. 1/2 à 5 centimètres

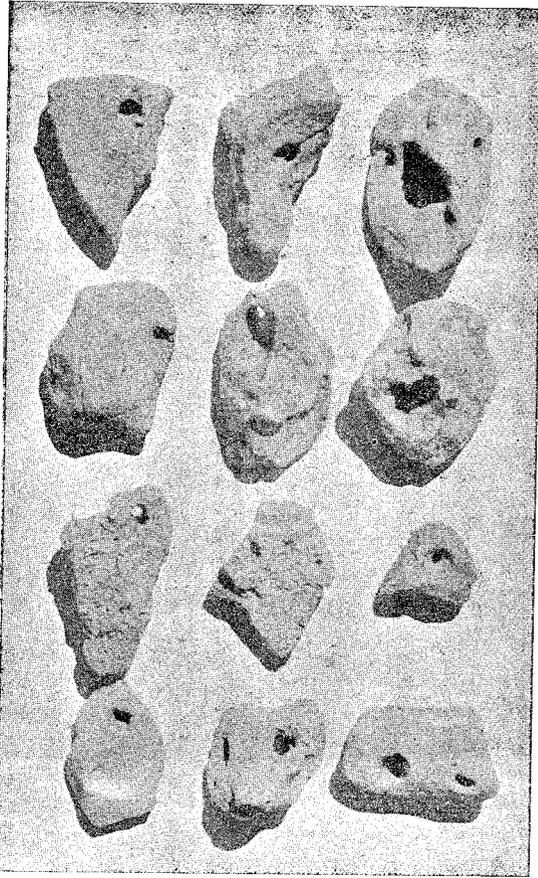


Fig. 4. — Calcaires forés (Poids de filets).

de longueur. — Dix-huit petits burins de 1 cent. 1/2 à 3 centim. 1/2 de longueur. Ces divers perçoirs ou burins ont la partie inférieure plane et la partie supérieure à diverses facettes.

Huit grattoirs de 3 centim. 1/2 à 5 centimètres, retouchés sur leur pourtour.

Douze silex de forme amygdaloïde de 2 à 4 centimètres dans leur grand axe.

Indépendamment de ces silex, la grotte de Bou-zabaouine nous a donné de nombreux échantillons de scies de différentes formes, lames, pointes triangulaires, percuteurs, burins, lames en becs de perroquets, racloirs, grattoirs doubles et concaves, disques, un petit polissoir à main dont la surface inférieure est admirablement polie par l'usage, etc.

Calcaires et grès. — Deux poids de filets en calcaire, forés à leur partie supérieure l'un de 0^m16 de long, l'autre de 0^m11.

Cinq calcaires à pointe triangulaire, forés dans leur partie supérieure. Leur forme peut faire admettre qu'ils ont pu servir comme têtes de lances; leur trou conique devait servir à les assujettir à une hampe. Le plus grand de ces calcaires à 0^m10 de long le plus petit n'en a que 4.

Douze calcaires forés, de formes diverses de 0^m02 à 0^m05 de long. Deux d'entre eux sont percés de deux trous. Les trous de suspension sont cylindro-coniques. Ces calcaires dont quelques-uns ont été taillés et polis étaient peut-être destinés à servir de petits poids de filets à fines mailles (*Fig. 4*).

Une molette en grès, polie soigneusement, cylindro-conique, de 0^m07 de hauteur, 0^m08 de diamètre à la base, 0^m05 de diamètre à la partie supérieure. La base de cet instrument était teintée de couleur rouge, probablement de l'hématite.

Un polissoir mobile, à main, en grès, poli très soigneusement ayant 7 centimètres dans son grand axe, 5 centim. 1/2 dans son petit axe et 3 centimètres de hauteur. Il affecte une forme ellipsoïde et porte dans sa partie supérieure une rainure large de 0^m02, longue de 5 centim. 1/2, profonde de 0^m003. D'une préhension facile, ce polissoir devait servir à l'appointage des instruments en os ou en ivoire : aiguille, poinçons, pointes, perçoirs.

En outre des calcaires et grès taillés et polis que nous signalons, nous avons aussi trouvé de nombreuses pointes, ciseaux, têtes de lances, poids de filets, également en calcaires ou grès.

Os, ivoire et bois de cerf. — Une aiguille en os poli, cinq pointes ou poinçons en os, deux pointes en bois de cerf également polies (1).

Cinq pendeloques de 0^m09 à 0^m12 de long. Quatre de ces pendeloques sont pourvues d'un trou de suspension et deux portent des traces d'usure faisant supposer qu'elles ont servi à couper ou racler (*Fig. 5*).

Six pointes, un poignard et trois débris de pendeloques en os poli, une pointe en ivoire, deux dents de sangliers polies.

Le poignard a une longueur de 16 centim. 1/2 et porte des traces

(1) Il existe encore actuellement des cerfs dans la partie comprise entre La Calle et Tebessa du département de Constantine.

de gravure; les pointes, dont les extrémités sont encore aiguës, ont de 4 à 12 centimètres; les dents de sanglier polies ont 6 et 7 centimètres, et la pointe en ivoire 6 centim. 1/2.

Les os et dents polis ne sont pas les seuls découverts à Bouzabaouine; nous avons encore trouvé de nombreux os taillés en pointes avec traces de traits (quelques-uns de ces os ont été brunis au feu et possèdent un pédoncule destiné à les fixer à

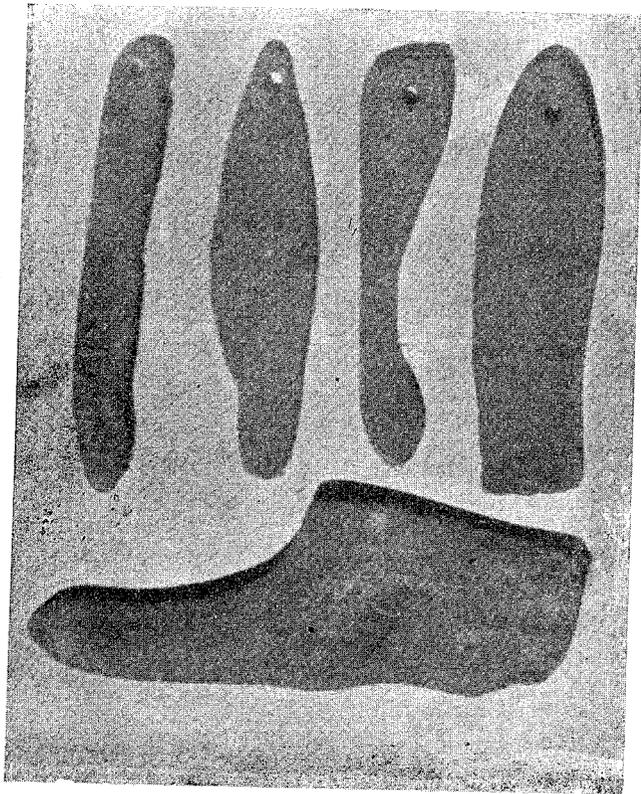


Fig. 5. — Pendeloques.

une hampe); un os cylindrique poli, probablement de mouton, qui a pu servir de sifflet ou d'ornement, il a 3 centim. 1/2 de long sur 1 centimètre de diamètre; un lissoir en os de bœuf, long de 12 centimètres, large de 3 centimètres, épais de 2 centimètres. La partie supérieure est très lisse par suite des frottements prolongés. Une astragale de bœuf sciée, qui devait servir également de lissoir.

Divers. — Une coquille de *Cyprœa* ayant un trou de suspension.

Un débris d'écaïlle de tortue, ayant aussi un trou de suspension. Des fragments de coquille d'œufs d'autruche; une corne de bubale, longue de 0^m28, diamètre 0^m13; des piquants de porcs-épics et des cornes de gazelle.

CONCLUSIONS.

En raison des nombreuses pièces découvertes dans la grotte de Bou-zabaouïne (1), des abris sous roches, situés aux environs de cette grotte et aussi des nombreux calcaires et silex taillés et utilisés que l'on rencontre sur toute la montagne de Bou-zabaouïne et même sur le Nif-en-Nesser, nous pensons qu'une très forte population a habité la région à toutes les époques depuis le Chelléen jusqu'au Néolithique.

La similitude des objets recueillis à Bou-zabaouïne, avec ceux trouvés dans les diverses grottes de France, de Belgique ou d'ailleurs, fait supposer que l'industrie était sensiblement la même chez les populations africaines que chez celles d'Europe.

En effet, la même facture se retrouve dans les instruments les plus rudimentaires comme dans ceux les plus soignés. Les silex : pointes, perçoirs, lames, grattoirs, scies, percuteurs, pointes de flèches, ainsi que les objets en os, poignard, poinçons, aiguilles, pendeloques, pointes de sagaie, et jusqu'aux haches polies, molette à hématite et polissoir en grès, offrent les mêmes caractères que les objets représentés dans les ouvrages classiques, traitant de la pré-histoire de l'Europe.

Cette similitude d'industrie amène à croire que les populations primitives de Bou-zabaouïne, comme toutes celles de l'Afrique septentrionale, devait avoir des relations commerciales avec les diverses races d'Europe.

Ces relations pouvaient s'effectuer d'un côté par le seuil de Gibraltar qui, écroulé au début de l'époque pliocène, a fait place au détroit actuel qui donne la communication entre l'Atlantique et la Méditerranée, et, d'un autre côté, par l'Égypte, la Turquie et le Bosphore, et peut-être aussi par la Sicile.

Pour la détermination de la période préhistorique, à laquelle appartenait la population quaternaire de Bou-zabaouïne, nous pensons que l'on peut l'assimiler au Néolithique en raison des pièces suivantes : haches polies, molette et polissoir en grès poli, pointes de flèches, etc., objets en os et ivoire.

(1) Un grand nombre d'instruments en silex, calcaire, grès, os, ivoire, corne de cerf, a été adressé par nos soins au Musée de Constantine.

Nous ajouterons cependant que certaines pointes, lames, couteaux, grattoirs, pourraient faire supposer qu'à une industrie paléolithique succéda insensiblement l'industrie néolithique.

Le paléolithique supérieur, caractérisé par l'apparition de l'os utilisé comme pointes de sagaie, aiguilles, poinçons et autres instruments (Eburnéen de Piette), fut suivi par une période de transition à laquelle le savant paléthnologue Rutot donne le nom de mésolithique (Tarandien).

Le Tarandien, d'après lui, serait caractérisé par des burins, lames-grattoirs, perçoirs, et l'utilisation du bois de renne.

Il faut reconnaître que de nombreuses pièces du paléolithique supérieur ont beaucoup d'analogie avec certaines pièces du néolithique inférieur ; et il est bien difficile, à notre avis, de déterminer exactement la séparation nette de ces deux époques.

Les objets que nous avons recueillis dans la grotte de Bouzabaouïne, lames-grattoirs, perçoirs, burins et les objets en os, bois de cerf, ivoire, ou les instruments en grès poli, viennent confirmer cette opinion. De nombreuses pièces pourraient, en effet, figurer tout aussi bien dans le paléolithique supérieur que dans le néolithique inférieur.

Pour terminer, nous souhaitons vivement que les fouilles que nous avons commencées à Bouzabaouïne soient continuées méthodiquement et que toutes les chambres et galeries de cette caverne soient dégagées et explorées minutieusement dans leurs moindres détails. Il est probable que la continuation des fouilles amènera encore la découverte de nombreux et intéressants documents préhistoriques.



II. — NÉOLITHIQUE.

Inventaire des Haches en pierre polie trouvées çà et là dans le département de la Corrèze.

PAR

Philibert LALANDE (Brive).

Il n'y a pas, à proprement parler, dans le département de la Corrèze, d'ateliers de l'époque « de la pierre polie » ; mais il est bon, ce me semble, de signaler les haches recueillies sur divers points de ce département.

I. — Arrondissement de Brive.

1. Hache en silex blanc, trouvée à Brive même, sous les pavés, en 1890; longueur 0^m16 (Musée de Brive).

2. Hache en silex cacholonné, trouvée dans les mêmes conditions; longueur 0^m350 (Musée de Brive).

3. Hache en silex (les 2/3, le tranchant, manquent), trouvée à Laborie, près Brive; longueur de ce fragment : 0^m18 (Musée de Brive).

4. Hache en silex (brisée aux deux extrémités), trouvée près de la station moustérienne de Chez-Pourret, commune de Brive (longueur de ce fragment : 0^m14). Coll. Ph. Lalande, à Brive.

5 et 6. Deux haches trouvées sur le plateau de Bassalair (commune de Brive), où l'on a récolté ample moisson de silex paléolithiques, depuis les haches chelléennes, assez abondantes, jusqu'à un tranchet campignien (Coll. Ph. Lalande). Ces deux haches polies (Musée de Brive) mesurent : l'une 0^m08, l'autre 0^m09 de longueur (Grès ou schiste).

7. Hache en grès ou schiste, trouvée dans le champ des Pallènes, commune de Brive; une urne cinéraire gallo-romaine, avec un opercule en grès rouge, a été trouvée dans ce même champ (près du château du Griffolet); longueur : 0^m13 (Musée de Brive).

8. Autre hache, en jaspé jaune (longueur 0^m08), trouvée dans une gravière, près du même champ des Pallènes (Musée de Brive).

9. Hache en serpentine, trouvée à Malemort, canton de Brive (longueur 0^m09) (Musée de Brive).

10. Seconde hache, longueur 0^m13, même provenance (Musée de Brive).

11. Hache en silex, trouvée à Montemart, près Malemort; longueur 0^m09.

12 et 13. Deux haches trouvées à l'entrée d'un souterrain-refuge au Bois-Vieux, commune de Dampniat, canton de Brive; toutes deux avec cassures; l'une mesure 0^m115, l'autre 0^m08. La plus longue est en silex (Musée de Brive).

14. Hache en diorite, environs de Beynat, longueur 0^m08 (Musée de Brive).

15. Hache en grès dur, trouvée près de Cublac, canton de Larche; longueur 0^m12 (Coll. Ph. Lalande).

16, 17, 18. Trois petites haches, trouvées aux abords du rocher de Pille-Brive (commune de Chasteaux, canton de Larche), fortifié au xiv^e siècle, mais dont une des parois est creusée d'une grotte naturelle. Une d'elles, longue de 8^m08, est au Musée de Brive; les deux autres font partie de la collection des abbés Bouyssonie et Bardou, au Petit-Séminaire de Brive.

19. Hache longue de 0^m11, trouvée sur le plateau calcaire de la Palen, commune de Saint-Sernin-de-Larche, dans le voisinage par conséquent des dolmens du Puy de la Palen et du Puy de la Chasagne (Musée de Brive).

20, 21, 22. Trois haches, trouvées commune d'Ornac, canton de Vigeois, en déracinant un arbre. L'une en silex blond, très belle, longue de 0^m20, appartient à Madame veuve Dubujadoux à Brive (un moulage est au Musée de Brive, un autre Coll. Ph. Lalande). On ne sait ce que sont devenues les deux autres. Je tiens de Madame Dubujadoux, native de Vigeois, les détails que je donne sur cette trouvaille.

23. Hache en serpentine, qui aurait été trouvée près du village de Bert, commune de Vignols, canton de Juillac. Elle est m'a-t-on dit, au Musée de Limoges (?).

24. Hache en jaspe jaune, trouvée dans la commune d'Yssandon, canton d'Ayen. Longueur : 0^m12. Je l'ai vue en 1865 dans la collection du Dr Moulins, à Argentat.

Une grotte creusée de main d'homme existe au Puy du Chalard, commune d'Yssandon; des monnaies Gauloises, Romaines, Mérovingiennes et du Moyen âge ont également été recueillies sur les buttes du Chalard et d'Yssandon; une fibule en bronze et des perles de collier en ambre et en terre émaillée ont la même origine. Ces deux sommets sont donc habités depuis une époque bien lointaine et qu'on ne peut préciser.

25. Hache en silex blond-grisâtre (long. 0^m133), trouvée au *roc de Carbe*, commune d'Astaillac (Musée scolaire de Beaulieu).

26-27. Deux autres haches (même provenance); l'une, 0^m045 de long, est un galet de la Dordogne, poli de façon à ménager un tranchant; l'autre, en serpentine, longue de 0^m05, avec un tranchant intact qui mesure 0^m03.

28. Tronçon de hache en silex blond (lequel tronçon mesure encore 0^m105), recueilli dans des éboulis.

Trois haches et une hache brisée ont donc été recueillies au Roc de Carbe. Ces trouvailles ont été signalées par M. Delmond, instituteur à Beaulieu (1883-1888-1890).

Les haches nos 1, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 19, ont été données au Musée par M. Elie Massenat; nos 5 et 6 par M. Rupin; n° 2, par M. de Nussac.

II. — *Arrondissement de Tulle.*

29-30. Deux haches de petite dimension, trouvées au puy Saint-Clair, près de Tulle; je les ai vues l'une et l'autre en 1865: l'une chez M. Parrot, aux Angles; l'autre chez M. Borie, alors pharmacien à Tulle.

31. Hache en roche amphibolique, longue de 0^m35, recueillie près de Gimel, commune de Tulle. Cette magnifique pièce figurait à l'exposition de Tulle, en 1887; elle appartenait à M. le chanoine Talin.

32. Hache en silex blond, longue de 0^m20, trouvée au Puy-pavé, commune de Pandrignes, canton de Tulle; exposée, en 1887, par M. le curé Faurie.

33. Fragment de hache (côté du tranchant), trouvé à Cayenne, commune de Naves, canton de Tulle. Exposition de 1887, sans nom d'exposant.

34, 35, 36, 37. Quatre haches (deux en serpentine et deux en silex), trouvées aux abords du menhir « la pierre Bouchère » sur le puy des Ferrières, commune de Seilhac. Je les ai vues en 1866; une au musée scolaire formée à la mairie, et les trois autres chez feu le marquis de Seilhac, alors maire de Seilhac; leurs longueurs varient de 0^m08 à 0^m12.

M. de Seilhac a observé, non loin du menhir, un rocher dont une des faces est sillonnée de stries profondes, et qui pourrait bien avoir servi de *polissoir*.

38, 39, 40. Trois haches trouvées sur le territoire de la commune d'Eyburie, canton d'Uzerche; j'en ai vu une très petite (en 1865) chez feu M. Combet, à Uzerche; une autre, d'après M. Combet, se trouvait chez M. le curé d'Eyburie; la troisième

(coll. Ph. Lalande) a été ramassée par moi ; elle est en grès dur, et mesure 0^m09 de longueur. Sur le plateau d'Eyburie, grand tumulus de « la Motte rouge », de forme allongée.

41. Hache polie trouvée par le maire d'Espartignac, canton d'Uzarche, d'après ce que m'a dit feu M. Combet en 1865. Sur la limite de la *forêt de l'abbé* (même commune), dolmen de la *Maison du Loup* (mon. hist.).

42. Belle hache en silex blanc, vendue en 1866 à feu Elie Massenat comme ayant été trouvée dans un tombeau ? près de Masret.

43. Petite hache en serpentine, trouvée près d'Argentat. Non loin de cette petite ville existe encore un menhir, appelé « la Grave de Roland » (1).

44. Grande hache en pétro-silex, longue de 0^m16 au moins, trouvée à Gleny, commune de Servières. J'ai vu ces deux dernières haches en 1865 dans la collection de feu le D^r Moulins, à Argentat.

45-46. Deux haches en diorite, trouvées (sans indications plus précises) aux environs de Tulle ; l'une a 0^m20 et l'autre 0^m13 de longueur (Musée de Brive).

III. — Arrondissement d'Ussel.

47. Hache en silex blanc (longueur 0^m15), trouvée commune de Sarroux, canton de Bort (Musée de Brive).

48. Autre hache (même provenance), vue en 1865, ainsi que la suivante, dans la collection de feu le D^r Hugon, à Ussel.

49. Grande hache en silex, trouvée commune de Saint-Angel.

Que sont devenues la plupart de ces haches ? Je ne puis répondre de l'existence actuelle que de celles que possède notre Musée et de celles de ma Collection. J'ajouterai, en terminant, qu'on peut voir dans notre Musée de Brive plusieurs haches polies, trouvées dans le département de la Dordogne, notamment, au nombre de sept ou huit, à *Laugerie-Basse*, par feu Elie Massenat.

(1) Le D^r Moulins m'a dit avoir trouvé cette hachette chez des paysans qui la désignaient sous le nom « peyre dé Veyré » (pierre de venin), parce qu'elle opérât (d'après eux) comme dérivatif, en l'appliquant sur le pis des vaches malades.

**La station néolithique de la Mérihode,
près Creysse-Mouleydier (Dordogne).**

PAR

Le D^r CAPITAN (Paris).

Il y a quelque dix ans, j'ai pu étudier cette curieuse et très importante station néolithique, sous la conduite de Delmas, le fouilleur bien connu.

J'ai constaté que la station occupait une superficie d'environ un à deux hectares sur les flancs d'une petite vallée. Elle était traversée par un petit ruisseau ; les silex s'y rencontraient en quantité prodigieuse, comme dans les grands gisements des environs de Pressigny. Les silex ouvrés étaient en général de grandes dimensions.

On pouvait assez facilement diviser les pièces recueillies en trois groupes. Les unes étaient très certainement paléolithiques, d'autres évidemment néolithiques ; enfin un certain nombre ne pouvaient être classées avec certitude ni dans le premier, ni dans le second des groupes. Il y avait donc (comme dans tous les grands ateliers similaires) un mélange des industries paléolithique et néolithique. Ainsi que nous l'avons démontré depuis longtemps, d'Ault du Mesnil et moi dans la Vienne et dans l'Yonne, ceci tient à ce que le paléolithique est contenu dans des dépôts de ruissellement ou d'alluvionnement, ayant une faible épaisseur et sous jacents à l'humus qui contient l'industrie néolithique. Les travaux agricoles ramènent d'une certaine profondeur jusqu'à la surface du sol les pièces paléolithiques, qui se trouvent ainsi mélangées aux néolithiques.

L'industrie paléolithique renferme de beaux types acheuléens : grandes pièces ovalaires, souvent triangulaires, taillées sur les deux faces, parfois sur une seule ; des ra cloirs ; des pointes moustériennes ; et des disques.

L'industrie néolithique est assez spéciale ; elle se caractérise essentiellement par l'abondance de blocs de silex, parfois très volumineux, mesurant jusqu'à 30 centimètres de longueur, de forme ovale et taillés à grands coups. C'est un type dont on retrouve les

similaires dans tous les gisements où les néolithiques ont exploité le silex : Grand Pressigny (comparaison avec les nucléi préparés non encore utilisés; puits de Champignolles (Oise), de Spiennes.

J'ai depuis longtemps comparé ces blocs aux lingots métalliques, imaginant que c'était là le mode de préparation première du silex, au moment de son exploitation, qui permettait de le transporter ainsi pour l'utiliser suivant les besoins.

Un tel bloc en effet peut facilement devenir un nucléus, ou être façonné en pic ou bien en hache. J'ai pu constituer à la Méridode une série systématique, montrant tous les passages depuis le gros bloc très grossier, jusqu'à la plus fine hache néolithique, taillée ou même partiellement polie. C'est le même processus que celui, si bien démontré dans les belles séries de Spienne, du Musée du Cinquantenaire à Bruxelles. Mais, à la Méridode, il n'existe pas de grands nucléi. Les néolithiques de cette station ne savaient pas faire de longues lames.

A côté de ces pièces absolument caractéristiques, j'ai recueilli quelques grands tranchets, des sortes de pics, des grattoirs et des pointes bien retouchées, rappelant parfois la taille solutréenne en feuille de laurier.

Il y a là un ensemble industriel néolithique très particulier et caractéristique de la Dordogne. Les deux pièces que je présente au Congrès montrent le passage du bloc matrice à la hache taillée. Les belles séries du Musée de Périgueux, si bien classées par M. Féaux, contiennent d'ailleurs de remarquables spécimens de ces types industriels; mais je tenais à en indiquer la systématisation et à rappeler au Congrès, d'après mes observations sur place et mes abondantes récoltes, l'existence de ce faciès local si particulier du néolithique dans le sud de la Dordogne.

M. STALIN. — A côté de la station si riche et si caractéristique de Champignolles (Oise), dont vient de parler M. Capitan et dont nos collègues Fouju et Adrien de Mortillet ont eu, il y a quelques années, l'occasion de nous entretenir au sujet de *puits à silex* voisins, nous croyons devoir signaler une station à industrie similaire, la station de l'Héraul, appartenant elle aussi à l'arrondissement de Beauvais. Cette deuxième station, assise au sommet du Haut-Bray, à peu près sur la ligne de partage des eaux des vallées de l'Avelon et du Thérain, nous a fourni une certaine quantité de ces haches grossièrement équarries; mais, ce qui la différencie de la Méridode, c'est qu'elle renferme également, en petite quantité il faut le reconnaître, des haches finies et exceptionnellement polies très régulièrement.

M. Emile CARTAILHAC. — Il faut remercier le D^r Capitan d'avoir

appelé notre attention sur ce riche gisement, qu'un très modeste collectionneur, M. Delmas, marchand consciencieux de silex taillés, a découvert jadis et explore depuis de longues années. Il y a plus de dix ans que le Museum de Toulouse a reçu de lui des lots des environs de Bergerac, qui correspondent aux spécimens dont nous entretenons notre savant confrère et qui sont en effet des plus intéressants. C'est un de nos anciens maîtres, le Danois Worsaae, qui le premier, en 1869, remarqua l'identité de quelques tranchets de la Corrèze avec ceux des Kjôkenmoeddings scandinaves. Aujourd'hui, nous connaissons de plus nombreux points de contact entre le premier néolithique du nord et celui du bassin de la Dordogne.

Il est curieux de constater que ces formes ne se sont jamais rencontrées plus bas. Elles manquent absolument autour de Toulouse et dans les Pyrénées. Elles sont superbement représentées en Normandie.

Ce qui est fâcheux, c'est de ne pouvoir distinguer, d'une façon bien sûre, les silex de diverses époques recueillis sur ces plateaux des environs de Bergerac. M. Capitan, qui a traversé le pays, pourrait peut-être nous dire si l'altitude des gisements ne fournit pas à cet égard d'utiles renseignements. Dans les envois que M. Delmas a faits à Toulouse, tout est mélangé. Il y a bien des pièces qui au premier coup d'œil appartiennent, soit au paléolithique, soit au néolithique, mais bon nombre d'autres ne peuvent pas être classées. Le silex n'ayant pris aucune patine, on est fort embarrassé.

En examinant la collection du Musée de Toulouse, on est frappé de voir la proportion assez élevée des fragments de haches polies, qui ont été retaillés. C'était une habitude courante de les utiliser jusqu'au dernier morceau. Cependant la matière surabonde dans la région.

M. CAPITAN. — La question des altitudes ne m'a pas semblé en Dordogne avoir plus d'importance que dans la Vienne, par exemple. Si on trouve sur le sommet des collines une industrie bien plus abondante que dans le fond des vallées, c'est que les dépôts archéologiques n'y ont pas été enlevés par les derniers creusements de la vallée ou par les divagations du cours d'eau qui en occupe le fond, tous phénomènes plus ou moins marqués dans les vallées.

M. FÉAUX indique qu'il y a mélange d'industrie dans la région; des tranchets sont mêlés à des grosses pièces préparées pour la taille. Il y a là, pour lui, une exploitation en vue d'une exportation.

M. l'abbé CHASTAING dit qu'il n'y a mélange seulement que dans les plaines et sur les hauts plateaux.

M. A. DE MORTILLET regrette, comme M. Cartailhac, qu'un marchand, M. Delmas, soit presque le seul à recueillir ces objets trouvés à la surface et mélangés forcément.

M. E. CARTAILHAC. — Comme fait démonstratif de l'utilité de la patine, je citerai le fait suivant. M. Ed. Harlé a donné à Toulouse une bonne série de pièces des alluvions anciennes de la Charente. Etant donné un gisement, il a fait mettre à part tout ce qu'une couche a livré. On n'a opéré aucun triage. Or, au premier coup d'œil, on peut voir que toutes les formes chelléennes ou acheuléennes sont blanchies par la patine. Les moustériennes ont encore en majorité la nuance du silex. Nous recevons ainsi une leçon de prudence; la patine nous rend grand service, en nous interdisant de croire à la contemporanéité de pièces trouvées ensemble. Le gisement était remanié; ou bien la crue avait englobé des silex anciens avec d'autres modernes.

Un gisement inédit de silex pygmées en Dordogne.

PAR

Emile CARTAILHAC (Toulouse).

Je visitai, en 1904, à Montpellier, le Musée de la *Société Archéologique*, grâce à la complaisance de M. Cazalis de Fondouce. Ces collections préhistoriques locales, sans être très nombreuses, sont précieuses, surtout celles qui correspondent à l'âge du bronze et au premier âge du fer. L'âge de la pierre est représenté par une grande quantité de silex taillés ou polis de la Dordogne. Ce lot considérable est la collection formée à Belves par un pharmacien, M. Barrière, et acquise à son décès, grâce à l'entremise heureuse de la Faculté de droit de Montpellier, membre de la Société archéologique de cette ville, et propriétaire à Belves.

M. Barrière n'a rien publié ; mais il a laissé des inventaires trop sommaires et la plupart de ses objets portent leur étiquette. Ces pierres, souvent fort belles, ont été recueillies à la surface du sol, sur les plateaux ou dans les terres labourées. Il sera possible peut-être de distinguer dans les tiroirs de la Société le produit de stations ou ateliers principaux.

Une quantité de menus silex attira spécialement mon attention. Les uns n'avaient pas d'étiquettes ; mais à leur aspect on ne pouvait se méprendre : ils provenaient évidemment de l'Algérie et de Ouargla sans doute. Ce fait fut confirmé par une indication des catalogues et les souvenirs de M^{me} veuve Barrière. Ces pièces mises à part, restait un stock assez abondant de silex d'une couleur différente, taillés et retaillés malgré leur petite taille, de formes variées, tantôt géométriques et pareilles à des types bien connus, croissants, tranchets, triangles, rhomboèdres, et tantôt nouvelles, assez bizarres. Quelques-uns portaient un numéro et le catalogue attribuait ces numéros au gisement de Montrodier près Belves.

Je ne connais dans la Dordogne aucune trouvaille de ce genre. Je priai mon ami, M. Vigié, de faire une enquête très sévère à Belves même ; et le résultat a été favorable à l'origine indiquée. Les trouvailles du même genre continuent et des amateurs étrangers au pays achètent les petits silex en question à des prix ridiculement exagérés.

D'autre part, je savais qu'on avait soupçonné M. Barrière de s'être laissé induire en erreur par des faussaires. Les faux en Dordogne sont monnaie courante. J'en ai observé beaucoup. Dans les collections acquises à Montpellier, j'affirme n'avoir pu découvrir une pièce fausse.

Comme ces collections n'ont que des objets de choix, bien intacts, je supposai que la maison du collectionneur avait quelque part le second choix. Je priai M. Vigié de s'en informer. J'avais deviné juste et peu après je recevais de la veuve, pour le Musée de Toulouse, à un prix fixé par moi, près de cent kilos de pièces paléolithiques, chelléennes en général, et néolithiques. Pas une seule pièce fausse.

Les formes bizarres dans les silex pygmées en question m'ont paru lustrées naturellement. Elles ont, au point de vue physique, bon aspect. Le faussaire, s'il y a faussaire, est fort habile. Toutes les présomptions, jusqu'à plus ample informé, sont pour l'authenticité. Je demande moi-même à revoir ces pièces et à les étudier complètement. Mais l'occasion était bonne aujourd'hui pour signaler ce fait et ce gisement aux archéologues de la Dordogne. Une recherche attentive sur place peut trancher la question et le résultat affirmatif serait d'un grand intérêt.

M. l'abbé CHASTAING croit qu'il y a des faux.

M. FÉAUX a vu des faux silex de même origine.

Station néolithique de la Grèze-Peyrals.

PAR

PEYRONY (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne).

A 4 kilomètres environ, en aval du confluent de la Vézère et de la Dordogne, sur la rive gauche de cette dernière et la dominant, s'étend un plateau de plusieurs hectares de superficie, où sont construits les hameaux de la Grèze et de Peyrals, commune de Cussac, arrondissement de Bergerac (Dordogne). Passant une partie de mes vacances à Peyrals, j'ai reconnu, depuis plusieurs années, l'existence d'une station néolithique qui s'étend sur tout le plateau, mais dont la principale partie est située entre les deux hameaux.

Après de fortes pluies, qui lavent le silex, je parcours les terres fraîchement labourées, et je recueille chaque fois quelques objets. J'ai déjà ramassé de cette façon plus de 300 pièces se décomposant ainsi : 5 haches, dont 2 polies, 2 autres avec traces de polissage, et la cinquième simplement taillée ; 10 morceaux de haches polies, 2 pointes « feuilles de saules », 5 pointes à pédoncules, 12 flèches à tranchant transversal, et une quantité de grattoirs doubles, simples, concaves, de perçoirs, de lames simples et retouchées, de nucléi, de percuteurs, etc.

L'industrie est très variée, mais ne présente rien de particulier ; c'est le même outillage que celui des stations des environs de Bergerac.

Comme dans presque toutes les stations néolithiques que j'ai visitées, j'ai recueilli, dans celle de la Grèze-Peyrals, 5 haches chelléennes, 2 pointes moustériennes et un racloir, provenant du sous-sol, et qui avaient été ramenés à la surface par le soc de la charrue et mêlés aux objets plus récents.

Il m'a paru intéressant de parler de cette station, non parce qu'elle a fourni des matériaux nouveaux, mais parce qu'elle est la première qui ait été signalée dans cette région.

Sur les trouvailles faites dans le nord de l'Europe datant de la période dite de l'hiatus.

PAR

Georges F.-L. SARAUW (Copenhague).

Sous le nom d'hiatus, on a désigné autrefois une période comprise entre l'âge du renne (Tarandien, époque magdalénienne) et celui du Robenhausien. Comme les trouvailles de cette période ont fait longtemps défaut, on lui a donné le nom de *lacune, d'hiatus*.

Grâce aux belles découvertes récentes, faites notamment au nord-ouest et au midi de la France, cette lacune vient d'être comblée.

Il ne me faut que rappeler ici le nom de ces stations de transition du paléolithique au néolithique, à savoir *Campigny, La Tou-rasse*, et *Mas-d'Azil*, bien connues de tout le monde.

Mais, si l'on a pu établir pour la *France* toute une série complète d'évolution néolithique, comment les choses se sont-elles passées pour le *nord* de l'Europe. J'ai pensé que peut-être il pourrait y avoir quelque intérêt pour vous d'en avoir un assez bref exposé (1).

De l'âge du renne, nous ne possédons en Danemark, jusqu'ici, que 3 haches en corne de renne, trouvées à part, très bien faites comme instruments, mais ne nous fournissant aucune donnée stratigraphique précise.

En Allemagne du Nord, on n'a trouvé également que de très faibles traces de l'industrie de l'âge du renne.

Du Campignien date, en Danemark, au contraire, une quantité de trouvailles, dont celles des *Kökkenmöddinger*, ou amas de coquilles, sont connues depuis plus d'un demi-siècle.

Ce n'est qu'en 1900 que l'époque intermédiaire, *tourrassienne* ou *asylienne*, est venue se manifester plus largement dans notre pays.

(1) Pour de plus amples détails, voir mon traité intitulé : « En Stenalders boptads i Magtemose ved Mullerup », inséré dans les *Aarobger for nordisk Oldkyndighed*, année 1903, pp. 148 à 215, avec 46 figures dans le texte. — Un tirage à part accompagné d'un résumé en français très sommaire a paru à Copenhague, en 1904. Une traduction allemande du mémoire danois, revue par l'auteur, est en préparation.

Dans une tourbière de l'île de Seeland (Seeland), appelée en danois *Maglemose* (ce qui veut dire en français Grand Marais), on a fait alors une trouvaille remarquable, qui a été exploitée par le Musée National de Copenhague.

Pour notre Musée, j'ai été chargé de surveiller ces fouilles.

Il s'agit ici d'une *station lacustre, néolithique*, éloignée de plusieurs centaines de mètres du bord du lac ancien, aujourd'hui rempli de tourbe. Là on a trouvé quantité de *silex*, des instruments et des *rejets* (1).

Il y avait notamment des *grattoirs*, puis quelques façons de *pics*, de *tranchets*, de *perçoirs*, de *lames*, de *nucléi*, de *percuteurs* et autres.

Ce qui présente le plus d'intérêt, ce sont les instruments en os et en corne de cerf, de forme toute particulière.

Il y avait des haches à douille, en forme de celts, faites en os, en un métacarpien d'un *Bos urus*.

On a trouvé aussi des *haches* et des *gaines* en corne, des *poignards*, des *aiguilles*, des *parures*, des *hameçons*, des *lissoirs* en os, et surtout, en grand nombre, des *sagaies*, et des *harpons*; les derniers sont de différents types. Il y en a qui sont faits d'une *côte* fendue, tandis que pour les autres on a pris une esquille de métacarpien de cerf; rarement ils sont en corne de cerf. Ils ont tous la *barbelure d'un seul côté*.

Il y a une forme toute spéciale: celle de harpons en os, dont les deux bords sont pourvus de *rainures*, dans lesquelles on a inséré et fixé des petites lames en silex.

Quelques-uns de ces outils en os sont *ornementés* par la gravure en sens linéaire géométrique. (Dans la Scanie, en Suède, on a trouvé une hache en corne de cerf, décorée d'une figure de cerf gravée, qui appartient très probablement à cette même période).

Parmi les milliers de pièces en silex, outils et rejets trouvés dans la station lacustre du Grand Marais, il n'y avait aucune esquille qui soit *polie*. Point de silex poli; pas un seul tesson de *poterie* n'a été trouvé.

Au point de vue de l'*Archéologie*, il y a à noter là des relations avec les industries du *Campignien* (*tranchets* et autres), avec le *Tardenoisien* (petits instruments dits *géométriques* en silex à dos abattu), avec l'*Asylien* (notamment pour l'abondance des *harpons* et l'absence de poterie).

Géologiquement, comme pour sa faune et sa flore, la station lacustre doit être classée comme étant *antérieure* aux amas de coquilles, même les plus anciens connus.

(1) 881 instruments et 15512 éclats en silex, 294 instruments et 3667 débris en os ou en corne de cerf. Total: 20371 pièces trouvées.

Parmi les animaux dont on a trouvé une grande quantité d'os brisés, ceux qui prédominaient étaient l'*Urus*, l'*Elan*, le *Cerf élaphe*, le *Chevreuril* et le *Sanglier*. Il n'y avait pas d'animaux domestiques, sauf le *chien*. A l'époque des *kökkøn möddings*, l'*Elan* (*Cervus Alces*) était presque éteint en Danemark, car il n'y est que très rarement représenté. De même, c'était le *chêne* (*Quercus*), qui régnait à cette époque, tandis que c'est le *pin* (le *Pin sylvestre*), plus ancien que le *chêne*, qui abonde dans la station lacustre. Il y avait là une quantité de rameaux de pin carbonisés par les feux allumés.

Nature de la station. — Nous avons dit que la station en question était une station lacustre; seulement elle diffère des stations ordinaires de ce genre, en ce sens qu'il n'y avait pas ici de palafites. Les pilotis faisaient complètement défaut.

Comme une grande quantité de bois a été conservée dans la tourbe, vous voyez bien que ce manque de pilotis n'est pas dû à la disparition ou à la putréfaction des pieux.

Mais, puisqu'on a certainement habité sur un support, qui était à la surface de l'eau du lac en été et sur les glaces en hiver, il faut admettre qu'on s'est installé sur des *radeaux*. De tels radeaux seraient les *prototypes* des palafites, ces dernières ne datant que de la *fin* de l'âge de la pierre, et étant alors répandues jusqu'aux bords même de la Baltique en Allemagne.

Quelle est l'*étendue* de la civilisation asylienue ?

Nous la connaissons au midi de la France en particulier.

Puis on cite certaines grottes à *Oban*, en Ecosse, qui ont donné des harpons semblables à ceux du Mas-d'Azil.

Comme formes analogues aux harpons danois, on pourrait citer un spécimen trouvé à 20 mètres de la rivière la *Lacque*, auprès d'Isbergues, à 3 mètres de profondeur environ; un autre trouvé dans une tourbière à *Béthune* (Pas-de-Calais); et, pour la Belgique, un troisième trouvé dans la rivière de Dendre, à *Ninove*; puis un quatrième harpon en os, trouvé avec un *pic* en silex taillé, non poli, disposés vers le bas de la tourbe dans une tourbière, à la Haine, près d'*Obourg*, pas loin de Mons.

A ma connaissance au moins, il n'y en a pas d'autres de ce type qui auraient été trouvés dans l'ouest de l'Europe.

En Danemark et en Suède, ils abondent. Des outils en os, de même forme que ceux du Grand Marais, sont connus aussi dans l'Allemagne du Nord, même dans la Russie occidentale; on en a trouvé au bord méridional du golfe de la Finlande: à *Kunda*, on a découvert et exploré une station lacustre très analogue à la nôtre, qui a donné une très belle série de ces instruments. C'est M. Grewingk qui a étudié avec beaucoup de soin ladite station.

De la Manche jusqu'au golfe de Finlande, nous trouvons donc ce faciès de l'Asylien.

Au recul des grands glaciers, dans le nord de l'Europe et en Russie, l'homme les suivit, tout comme le renne, vers le nord.

Le paléolithique ne s'y est manifesté encore que très peu ; mais il y en a jusque dans le Danemark.

Puis viennent la période et la civilisation asyliennes, comme *débuts du néolithique*, le renne ayant alors *disparu* en Danemark aussi.

De cette période date, si je ne me trompe, la station lacustre du Grand Marais en Séeland.

Suivent enfin le Campignien, représenté par nos grands amas de coquilles, et puis les différentes phases de l'âge de la pierre polie.

Ainsi, pour le Nord de l'Europe comme pour l'Ouest, la lacune, l'ancien *hiatus*, vient d'être comblé.

M. A. de MORTILLET remercie M. Sarauw de venir combler l'ignorance qui existait au sujet de l'hiatus.

M. Emile CARTAILHAC. — J'exprime personnellement ma gratitude à M. Sarauw, qui nous rapporte une communication du plus haut intérêt ; mais je lui exprime aussi mon vif regret de ne pas m'être trouvé à Toulouse, lorsqu'il a visité notre Musée. J'aurais insisté, en face des vitrines qui renferment le produit des fouilles de la Tourrasse — niveau du Mas-d'Azyl, rive gauche, — sur ce point essentiel : Nous n'avons pas là une transition du paléolithique au néolithique, mais seulement la fin, le dernier terme du paléolithique. Cela saute aux yeux ; et hier, M. l'abbé Breuil, dans son « Essai de stratigraphie », le constatait. Dans ces collections de la Tourrasse et du Mas-d'Azil, vous n'avez rien qui vous annonce le néolithique, quel qu'il soit. La question de l'origine du néolithique est encore intacte, malgré tout ce que l'on a pu dire. Nous avons allongé d'un côté nos connaissances sur le paléolithique en voie d'extinction, de l'autre sur la plus ancienne phase du néolithique parfaitement représenté par les *kjökkenmoeddings danois*, et maintes stations en plein air de la Belgique, du Nord et de l'Ouest de la France jusqu'en Dordogne ; mais nous n'avons pas la jonction de nos deux grands âges de la pierre ; et nous ne nous expliquons pas du tout le chemin suivi par l'industrie nouvelle, par le néolithique. Il n'est pas sorti du Tourrassien, de l'Asylien : voilà ce que j'affirme.

Maintenant, il faut prendre garde de rapprocher trop vite de notre Tourrassien ou Asylien les trouvailles dont on vient de nous

parler, effectuées en Scandinavie. Celles-ci ne sont-elles pas plutôt en rapport avec certains gisements que les Russes ont fort bien fait connaître dans leur Empire. Par exemple, les stations du lac de Ladoga, décrites par le professeur Inostrantzeff, de l'Université de Pétersbourg. Elles ont un faciès très archaïque, mais qui est sans aucun doute d'Europe orientale, avec la céramique néolithique de ces régions, avec tout un outillage en os qui leur est spécial. Il serait possible que cette province archéologique orientale comprenne une portion de la Suède, le gisement que nous signale M. Sarauw. J'ai étudié les collections russes à Pétersbourg ; mais il me faudrait connaître aussi celles de Scandinavie pour avoir une opinion ferme. J'émetts seulement une hypothèse.

M. A. de MORTILLET répond à M. Cartailhac que le père de l'hiatus ne peut que défendre son enfant. On ne doit pas y trouver redire.

**Description et fouille d'un nouveau Dolmen,
près Cabris, arrondissement de Grasse
(Alpes-Maritimes)**

PAR

Paul GOBY (Grasse).

Parcourant, au commencement du mois d'août 1905, les stations préhistoriques des Luchous au nord-ouest de Cabris, et passant au retour par le Camp de l'Audide, nous observions de ce point, particulièrement stratégique (789 mètres d'altitude suivant la cote de la carte de l'Etat-major), le système d'intercommunication qui relie ce Camp à ceux de la région et notamment à ceux du littoral. Nos regards se portèrent alors sur le Camp de Stramousse et sur le singulier chapelet de petits mamelons, qui se dirigent de cette enceinte sur Cabris; et tout en cheminant, nous nous demandions si, en raison de leur emplacement tout exceptionnel et de la proximité du Camp (1), toutes ces éminences ne pouvaient point porter quelques tumulus ou autres sépultures. Nous prêtions d'autant plus d'attention à cet examen que tout le flanc Est de la montagne de l'Audide, au-dessus et au-dessous de la route de Cabris à Saint-Vallier, est parsemé de nombreux tumulus, y compris un dolmen, fouillés jadis par M. Casimir Bottin (2). Différentes recherches ultérieures dans ces sépultures nous ont également fourni à nous-même, encore divers ossements et objets d'industrie.

Quelques jours après (8 août 1905), nous étions au camp de Stramousse, pour explorer d'abord le petit plateau qui s'étend au sud-ouest. Nous arrivions au point dit « Le Coulet de Stramousse », lorsque tout à coup nous aperçumes au sommet du monticule une sorte de galgal, mêlé de terre, au milieu duquel émergeaient plusieurs pierres levées, prises de loin pour des strates du sol relevées. C'était les trois dalles d'un dolmen, entouré de son tumulus. Ce dolmen n'avait pas encore été signalé; mais nous tenons à déclarer cependant que notre distingué confrère et ami, M. le Dr A. Guébbard l'avait déjà remarqué au cours de ses belles

(1) Il est à remarquer que, presque toujours, les environs de nos camps renferment des sépultures : tumulus, dolmens, grottes; mais toutes peuvent ne pas être du même âge.

(2) C. BOTTIN. — *Découverte et fouille de neuf tombes aux environs de Saint-Vallier-de-Thiery* (Alpes-Maritimes). — Ann. de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, tome XVI, p. 319-328, 1 pl.; Imp. Malvano, Nice, 1899.

recherches géologiques dans la région et qu'il l'avait noté sur les minutes d'une de ses cartes cadastrales à grande échelle.

Situation. — L'emplacement est situé sur le territoire de la commune de Cabris et appartient à cette dernière. Sur le monument et tout autour poussent des bouquets de lavandes-aspics (*Lavandula spica* Dec.), des genêts épineux, des bouquets de chênes-verts. Tout près, vers le nord, chevauchant même sur le galgal, s'étend une muraille assez peu élevée qui entoure tout le dessus du plateau. Elle formait autrefois une sorte de parc à mulets, chevaux et bestiaux. De ce point se déroule, sur toutes les montagnes d'alentour et le littoral, une vue merveilleuse. Au nord, c'est le Thiey, les montagnes dénudées des environs de Saint-Vallier, le vallon de Saint-Jean, la Marbrière; plus près, c'est le clos Amic; plus rapprochée encore, et à faible distance, l'enceinte à gros blocs de Stramousse. Vers le Nord-Est, nous avons le camp de l'Audide, celui de la Barre du Courpatas (Corbeau), l'enceinte de l'Eouvière, les stations des Luchous et Cabris. Enfin, au sud, ce sont les hauteurs de Peygros, le Castellaras, emplacement d'un ancien camp, et, au loin toute la côte baignée dans la mer bleue, avec Nice, Antibes, les îles de Lerins et Cannes.

Nature du terrain. — Le plateau de Stramousse appartient au Bajocien (J IV), assez peu fossilifère, qui laisse ressortir plus bas les strates dolomitisées de l'Infralias (I, ^p, I.) (1). Par sa nature et les dalles qu'il fournit, le terrain convenait parfaitement à l'édification de ces sortes de monuments.

Moyens d'accès. — Plusieurs chemins conduisent plus ou moins rapidement au *Coulet de Stramousse*. En passant par Roquevignon de Grasse et la nouvelle route de Cabris, l'un d'eux s'ouvre, avant l'entrée de ce village, non loin de la Chapelle Sainte-Marguerite. On s'y rend encore par le boulevard Saint-François ou route de Grasse à Spéracèdes, en abordant le plateau par les propriétés Peillon; mais le plus court, à mon avis, en venant de Grasse, est de suivre le nouveau boulevard de St-François jusqu'aux Termes (limite des communes de Grasse et de Cabris) et de grimper à travers bois le chemin muletier, qui atteint le plateau ayant vue sur Cabris; là on le quitte, pour prendre à droite un sentier et bientôt l'on arrive à l'emplacement du monument (trois quarts d'heure à 1 heure des Termes).

Altitude. — La carte d'Etat-Major cote ce point à 648 mètres d'altitude.

(1) Pour plus amples renseignements géologiques, consulter l'importante carte de la région par A. Guébard. — A. GUÉBARD. *Sur les recoupements et étoilements de plis observés dans les Alpes-Maritimes* (Congrès géologique international, VIII^e session, Paris, 1900, p. 631-646, pl. VI).

Aspect du dolmen avant les fouilles. — D'une façon générale, les dolmens sous tumulus de la région sont composés de cinq dalles formant la cella. Celle-ci a presque toujours son entrée orientée vers l'ouest (Dolmens de la Graou, de Lou Serré Dinguille, de Mauvans, des Puades, près St-Cézaire, etc.). Ils sont formés d'une dalle à l'est, généralement la plus importante; d'une au nord; d'une autre au sud; enfin de deux à l'ouest, assez distantes l'une de l'autre pour former une entrée de 0^m60 à 0^m80 de large. Presque toujours aussi, la chambre est précédée d'un vestibule ou couloir d'accès, lui-même limité sur ses côtés, ou



Photographie de M. Paul Goby.

Fig. 1. — Aspect du Dolmen de Stramousse pendant les fouilles.
Vue prise du Nord au Sud. A droite, l'entrée, qui n'est pas encore déblayée.

par des dalles posées de champ (comme celui du beau dolmen de Colbas à Sainte-Cézaire), ou encore par de petites murailles en pierres sèches. Une pierre placée à l'intérieur du vestibule contre les dalles de l'entrée ou encore entre ces deux dalles forme marche. Nos dolmens paraissent avoir été recouverts autrefois d'une dalle, reposant non point sur l'extrémité des pierres posées de champ, comme cela se voit sur les dolmens de l'Hérault, de l'Aveyron, du Tarn-et-Garonne, etc., mais appliquée en couvercle sur les dalles nord et sud, généralement moins hautes que celles de l'est et de l'ouest. Ainsi placée cette table formait plafond et ne courait aucun risque d'être dérangée, retenue par son propre poids et emprisonnée entre les dalles plus élevées de l'est et de l'ouest (*Fig. 1 et 3*).

La chambre était ainsi complètement fermée et le dessus du dolmen, malgré l'assemblage de ces diverses dalles, se trouvait à

peu près uniforme. C'est à ce moment qu'il pouvait être recouvert d'un galgal probablement plus grand que celui de nos jours (Fig. 2 et 3).

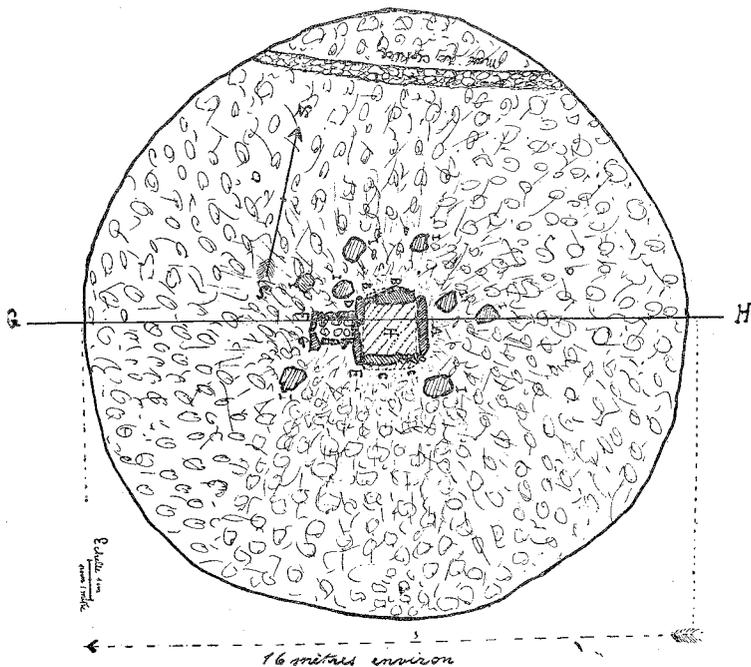


Fig. 2. — Vue d'ensemble du Dolmen sous tumulus du Coulet de Stramousse, à Cabris (A.-M.)
[Dessin de M. Paul Goby.]

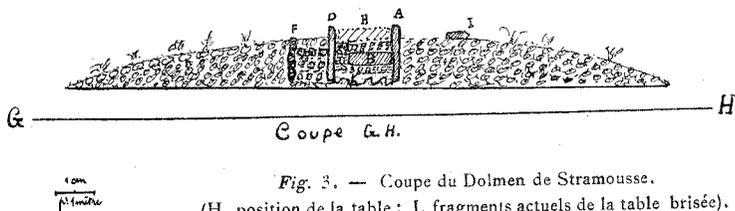


Fig. 3. — Coupe du Dolmen de Stramousse.
(H, position de la table; I, fragments actuels de la table brisée).

A l'époque où ces dolmens ont été fouillés scientifiquement, il a été reconnu que la dalle supérieure avait été déjà enlevée ou qu'on avait essayé de le faire (1). Ce qui avait fait supposer, comme cela a été attesté pour d'autres points de la France, que ces sépul-

(1) BOURGUIGNAT (J. R.) — *Monuments mégalithiques de Saint-Cézaire près Grasse*. — *Mém. Soc. Sc. Nat. de Cannes*, V, 217-231, 3 pl.; 1875, Impr. Vidal, Cannes (Dolmen des Puades).

A. DE MARET. — *Dolmen de Colbas, près St-Cézaire (Alpes-Marit.)*, *Congrès archéol. de France*, XLIII^e session. — Session d'Arles.

tures avaient subi une violation à une époque, qu'il est assez difficile de préciser.

Au dolmen du Coulet de Stramousse, la dalle supérieure manquait également; mais on pouvait la reconnaître dans les nombreux blocs de pierre éparpillés sur le monticule (*Fig. 2 et 3, lettre I*).

Seules, avons-nous dit, trois dalles ressortaient, à notre arrivée sur le plateau.

C'étaient : celle de l'est (A), dont la partie dégagée mesurait

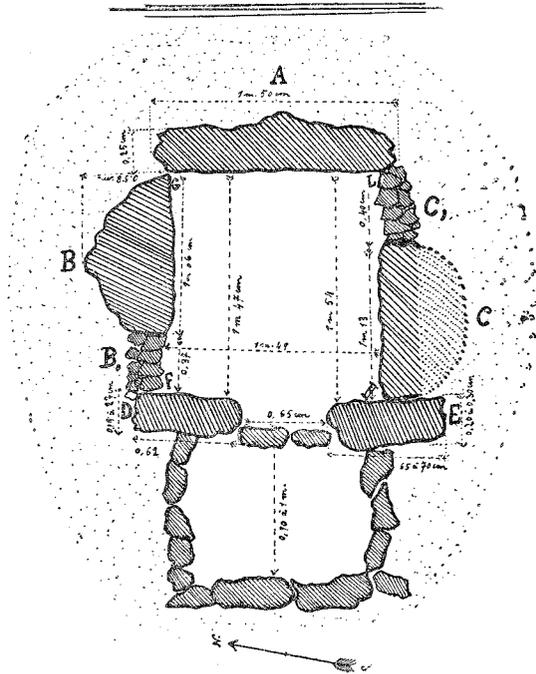


Fig. 4. — Plan détaillé du Dolmen de Stramousse (Alpes-Maritimes).

0^m25 de hauteur (mesure prise à l'extérieur, à niveau du galgal) et les deux de l'ouest (D et E); la dalle D ressortait sur 0^m35 environ.

Le dessus de la sépulture était entièrement recouvert de pierres, ainsi que l'entrée du dolmen et le vestibule; mais on les devinait sous la masse.

Le galgal mesuré de l'est à l'ouest nous a donné un diamètre total de 15 à 16 mètres, sur 1^m30 à 1^m40 environ de hauteur (cette dernière mesure prise au sud) (*Fig. 2 et 3*).

Description du monument après les fouilles. — Les dalles des côtés (nord et sud) n'ayant pas eu la hauteur désirée avaient été placées non de champ, mais à plat; elles reposaient elles-mêmes

sur un petit mur en pierres sèches. Cette particularité existe également dans d'autres dolmens régionaux (1). De plus, la largeur de chacune de ces dalles, n'ayant pas été suffisante pour atteindre les dalles est (A) et ouest (D et E), l'espace libre avait été garni au moyen d'une sorte de maçonnerie en pierres sèches (*Fig. B', C'*).

Si ces deux murailles avaient été disposées du même côté, elles auraient nui sans doute à la stabilité des dalles de l'ouest et par là porté atteinte à la solidité générale du monument; c'est pour éviter cet inconvénient qu'un des murs avait été aménagé à l'ouest, l'autre à l'est.

Mesures du Mégalithe. — Voici les mesures obtenues, les fouilles terminées.

Grande dalle est (A) : celle-ci un peu convexe à sa partie supérieure.

Hauteur (suivant les points) : 1^m08 à 1^m15.

Longueur : 1^m50.

Épaisseur : de 0^m25 à 0^m37.

Dalle nord (B), posée à plat.

Largeur maximum de la tombée à plat : 0^m58.

Longueur : 1^m06.

Épaisseur : 0^m19 à 0^m20.

Petite muraille en pierres sèches B'.

Hauteur : 0^m40 à 0^m45.

Longueur : (est-ouest) 0^m37.

Au cours des fouilles, nous avons remarqué sur la dalle B et la muraille B' (le même aménagement existe sur le côté opposé), une série de pierres plates superposées, sans doute pour surélever la dalle qui couvrait le monument et rendre par là plus grande la place des ensevelissements.

Dalle sud (C).

Hauteur : 0^m15 à 0^m23.

Longueur : 1^m13.

La largeur nord-sud n'a pu être prise; cette portion a été conservée intacte, et se trouve encore recouverte par le galgal.

Petite muraille en pierres sèches (C').

Hauteur : 0^m47.

Longueur : 0^m40.

Dalle ouest (D), brisée vers le nord.

Hauteur : 1^m16 à 1^m18.

Largeur : 0^m62.

Épaisseur : 0^m15 à 0^m27.

(1) Dolmen de Colbas, les 2 dolmens du Sud et du Nord de Mautans, etc.

Dalle ouest (E).

Hauteur : 1^m05.

Largeur : 0^m65 à 0^m70 et plus.

Épaisseur : 0^m20 à 0^m30.

Nous avons mesuré également le vide de l'entrée (entre D et E).

Nous avons reconnu 0^m65 au sommet des deux dalles, 0^m77 à la base.

Profondeur de la Cella : 0^m90 à 0^m95 maximum.

Longueur de la Cella entre A et D : 1^m47.

— — A et E : 1^m54.

— — F et L : 2^m13.

— — G et H : 2^m20.

— — B et C : 1^m49.

Lettres du plan à grande échelle (Voir *Fig. 4*).

Longueur du vestibule : environ 1 mètre.

Le fond de la chambre repose sur le terrain naturel, dont les rochers dolomitiques forment ressauts de différentes hauteurs, au milieu d'une terre rougeâtre.

Pour ne rien omettre de ce qui touche à l'histoire de ce dolmen, ajoutons qu'il y a plus de 30 ans on voyait encore au-dessus du monument un petit monticule de pierres, au milieu duquel s'élevait une croix. Le bois s'étant vermoulu à la suite des temps, la croix se brisa un jour et ne fut plus remplacée. Nous tenons ce renseignement d'un vieux paysan de l'endroit. Il est fort probable qu'au moment de l'érection de cette croix une partie des ossements et des objets, — *au moins ceux du milieu des parties supérieures de la sépulture*, — furent bouleversés.

Mais, est-ce à cette époque que fut enlevée la dalle supérieure, ou bien le monument avait-il été violé déjà antérieurement ?

Quant à la croix, on peut se demander si elle avait été placée là, à cause de la hauteur dominant les alentours et convenant parfaitement à sa destination, ou si, à un moment donné, à la vue d'ossements humains, quelques mains pieuses n'avaient pas voulu marquer, par respect, la demeure des morts ? Mais nous ne croyons pas qu'il faille remonter plus haut et voir ici ces restes de croyances ou de pratiques religieuses du moyen âge, constatés sur divers menhirs ou tombes mégalithiques dans certaines régions de la France (1).

Le fait seul était à signaler, d'autant plus qu'une croix surmon-

(1) Dans sa « France préhistorique, » p. 316-317, M. E. Cartailhac signale plusieurs départements qui possèdent encore des menhirs ou piliers bruts avec croix : l'Yonne, les Côtes du-Nord, le Finistère, le Morbihan, l'Indre, la Creuse, etc.

taît également un autre tumulus de la région (tumulus de la Croix-de-Cabris)(1), fouillé par M. Bottin.

Ce qui est certain, c'est que le Coulet de Stramousse n'est pas très fréquenté actuellement et que divers paysans et enfants du pays n'avaient jamais remarqué, sur ce point, la moindre trace de sépulture ; ils étaient même très étonnés de nous voir retirer de la cavité dents et ossements humains.

Fouilles. — Les fouilles ont été commencées dès le 8 août 1905, continuées quelques jours après, et définitivement terminées le 16 septembre. Nous tenons, à cette occasion, à exprimer tous nos remerciements à M. Lavenne, maire de Cabris, qui a bien voulu nous donner toutes les autorisations nécessaires pour les recherches à faire dans sa commune.

Le dégagement des terres de la cella s'est effectué sur 1 mètre à 0^m95 environ de profondeur ; nous comprenons dans cette mesure les pierrailles du dessus, à l'exception des gros blocs, restes de la table brisée. La couche archéologique était représentée par une terre noire, assez semblable de haut en bas et grasse au toucher.

A 0^m10 se trouvèrent les premiers ossements importants, radius, cubitus, tibias en fragments. Nous attachions personnellement, à cause des comparaisons à établir entre les objets de ce dolmen et ceux des camps, une grande importance au relevé des superpositions des couches qu'on rencontre quelquefois dans ces sortes de monuments ; malheureusement cette étude ne s'est pas présentée comme nous l'aurions désiré. Comme les autres dolmens de la région, et ainsi que nous l'avons dit plus haut, celui-ci avait dû être violé, car bien des objets étaient bouleversés (2). Au cours des fouilles, cependant, nous avons pu nous assurer que les parties avoisinant l'entrée et celles touchant les dalles ouest n'avaient point été remaniées depuis les ensevelissements. L'entrée était encore bouchée, non pas avec une dalle, mais au moyen d'une muraille en pierres sèches de 0^m08 à 0^m10 d'épaisseur sur 0^m25 de long, superposées et bien en place.

Nous avons remarqué dans les couches supérieures de ce point des traces de feu, des cendres, des charbons et de nombreux os cal-

(1) BOTTIN. — *Loc. cit.* (tumulus n° 3, p. 321) ; in *Annales de la Soc. des S. et Arts des A. M.*, t. XVI, 1899.

(2) Il y a lieu pourtant, comme l'a fait remarquer M. Guébbard, de ne pas toujours voir, dans le fait d'ossements bouleversés et mélangés, la preuve certaine d'une violation. Ces bouleversements ou ces mélanges ont pu se produire tout naturellement au moment des ensevelissements, surtout des derniers et à des époques peut-être différentes, quand la chambre était devenue trop petite pour permettre de placer facilement les morts. Divers ossements du milieu devaient alors être repoussés sur les côtés de la cella pour faire place aux nouveaux venus. Certains dolmens devenaient ainsi de véritables ossuaires, comme bien des chercheurs et nous-même l'avons reconnu dans la région.

cinés; par dessous des quantités de dents, une multitude d'os, quelques perles, des fragments de crâne, des mandibules, et une mâchoire que nous avons pu reconstituer presque entièrement. Ces derniers ossements n'avaient subi aucune atteinte de feu.

Mais directement au-dessous de ceux-ci, presque devant l'entrée, sur le sol naturel (et toujours dans l'intérieur de la cella), nouvelles traces de feu, cendres et quelques os humains brûlés.

La partie sud-est du dolmen près de la dalle C et le petit mur C', nous a fourni un grand nombre de perles, des poteries ornées, des dents et des fragments de crânes. Cette partie paraissait également ne pas avoir été profanée.

Quant aux autres ossements, dents et poteries, nous les avons trouvés indistinctement disséminés sur tous les points et à tous les niveaux. Sur le fond de la cella, reposait une sorte de dallage en pierre plate, contrarié par les ressauts des rochers naturels. Au-dessous c'était une terre rougeâtre avec des débris d'ossements qui avaient dû filtrer au travers.

OBJETS RECUEILLIS.

Les terres de la chambre, comme toutes celles qui bordaient extérieurement les dalles ont été minutieusement passées au crible. Le nombre des ossements retirés est assez important, mais bien peu d'entre eux étaient tout à fait intacts; néanmoins quelques-uns pourront sans doute servir encore à certaines comparaisons ou remarques ostéologiques.

Voici le dénombrement des os les mieux conservés, ayant appartenu à des individus des deux sexes dont plusieurs enfants.

Ossements non brûlés. — Crânes, 123 fragments, dont 3 rochers (le reste, parties de frontaux, pariétaux, etc.).

6 mandibules (dont 2 d'enfants, avec première dentition, laissant voir dans les alvéoles inférieures ouvertes les dents tricuspides).

4 palatins.

Une mâchoire presque entière, brisée et reconstituée.

Les dents s'élèvent à 1123 : nous comptons dans ce nombre celles faisant partie des mâchoires et des mandibules dont il a été parlé ci-dessus. Dans la quantité s'en remarquent, un grand nombre de *carriées*, quelques-unes de *barrées*.

Phalanges des mains et des pieds, 498.

Calcaneums, 7.

Rotules, 14.

Astragales, 22.

Scaphoïdes et cuboïdes, ensemble 20.

Plus petits os (cunéiforme, os crochu, etc.), 50 environ.

Vertèbres, 16, plus ou moins bien conservées.

Parties de fémur, 4 seulement.

— de tibias, 5.

— d'humérus avec l'extrémité inférieure (poulie), 8.

— de cubitus avec cavité sigmoïde, 5.

— de bassin avec cavité cotyloïde, 5.

Côtes, 31.

Clavicules, 3.

Ossements brûlés. — Nombre, 284 fragments, parmi lesquels on reconnaît des parties de crânes, de fémurs, de tibias; ces os, devenus très durs, ont acquis une sorte de résonance.

Le décompte des ossements, et surtout celui des dents, en joignant celles qui ont pu s'égarer ou être brisées, permet d'évaluer au moins à 35 ou 40 le nombre d'individus ensevelis dans cette sépulture. Le dolmen de Mauvans (1) avait abrité de 8 à 10 squelettes; celui de Colbas (2), une vingtaine au moins; celui de l'Appara (3), une quarantaine; celui du Prignon (4), de 25 à 30.

Ossements d'animaux. — Plusieurs dents et fragments d'ossements d'animaux se trouvaient mêlés aux ossements humains et aux poteries: restes sans doute de repas ou de pratiques funéraires.

Nous devons à l'obligeance de M. Lorenzi, préparateur au Musée Anthropologique de Monaco, les déterminations des espèces.

Il a été reconnu dans le nombre :

Le Cerf (4 dents).

La Chèvre.

Le Chien (un morceau de mâchoire).

Malacologie. — De son côté, M. le commandant Caziot, le conchyologiste apprécié de nos régions provençales, a bien voulu déterminer toutes les coquilles recueillies dans la sépulture.

Ce sont :

- Zonites algiras.* Linné, 1758, *Syst. nat.*, éd. X, p. 769.
- Helix algira.* Linné, 1758, *Syst. nat.*, éd. X, p. 769.
- Zonites algirus.* Montfort, 1810, *Syst. conch.*, II, p. 283.
- Leucochroa candidissima.* Drap.
- Helix candidissima.* Drap., 1801, *Tabl. moll.*, p. 25.
- Leucoch. candidissima.* Beck, 1837, *Index moll.*, p. 17.

(1) C. BOTTIN. — *Note sur quelques monuments historiques des Alpes-Maritimes* Ann. S. L. S. Arts des A. M., tome VIII, p. 155 à 176. Nice, Imp. Malvano-Mignon, 1882.

(2) A. DE MARET. — *Dolmen de Colbas, près de Sainte-Cézaire, Alpes-Marit.*, fouillé le 3 mars 1876. — *Congr. arch. de France*, XLIII^e Session, p. 127 à 129, Session d'Arles.

(3) C. BOTTIN. — *Mémoire sur dix tombes de l'époque préhistorique à Saint-Vallier.* Société des L. S. et Arts des A.-M., 1886. Nice, Imp. Malvano-Mignon.

(4) A. DE MARET. — *Les dolmens de St-Cézaire. — Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, XIII^e année, 2^e série, tome VIII, 1877, juillet, pages 326-329.

Helix vermiculata. Müller, 1774, *Verm. hist.*, II., p., 21.

Helix telonensis. Mitre, 1842, *An. Sc. nat.*, XVIII, p. 188.

Helix lapicida. Linné, 1758, *l. c.*, p. 768.

Helix obvoluta. Müller, 1774, *loc. c.*, p. 27.

Helix unifascata. Poiret, 1801, *Cog. Aisne*, p. 4.

Helix microphana. Bourguignat, in Locard, 1889, *Contrib.*, IX, p. 39.

Helix du groupe Cespitum. Draparnaud, 1801, *Tabl. moll.*, p. 92.

(Impossible à déterminer sûrement, à cause du mauvais état de la coquille).

Hyalinea Lathyri. Mabille, 1869, *Arch. malacol.*, p. 64.

Cyclostoma elegans. Müller, 1774, *l. c.*, p. 177.

Cyclostoma lutetianum. Bourguignat, 1869, *Moll. Paris*, p. 11.

Pupa similis. Bruguière, 1789, *Encyclop.*, I, p. 355.

Objets divers. — Comme la plupart de nos autres dolmens, celui-ci n'avait pas un mobilier en rapport avec le nombre des individus ensevelis.

La cella a fourni cependant :

A. *Instruments.* — Deux silex seulement : un éclat, et un autre, fort bien taillé, représentant une sorte de couteau-grattoir. Le silex est assez rare dans le pays.

B. *Ornements.* — 1° *Perles.* Elles s'élèvent à 94; plusieurs, brisées, ont été retrouvées dans les cribles, où, vu leur mauvais état, il n'a pas été possible de les conserver; un certain nombre a dû s'égarer ou échapper à notre observation.

Sur ces 94 perles (*Fig. 5*) :

a) 85 sont en calcaire blanc homogène, vraisemblablement sections de *Dentalium*, coquille fossile des terrains tertiaires des environs de Cannes; ce qui nous induit à admettre la chose, c'est la trouvaille, que nous avons faite au printemps de cette année des sections de cette coquille, et du fossile lui-même entier, au milieu d'autres objets d'ornements et de perles dans la grotte sépulcrale du Pilon, de Magognose (1).

Ces perles sont identiques à celles recueillies dans divers tombeaux de la région notamment par M. Bottin, et au tumulus de Saint-Christophe par M. A. Guébard (2). Nous avons recueilli l'an dernier deux perles semblables au dolmen de « Lou Serre Dinguille » (colline de Colbas), et 3 autres au dolmen de la Graou près Saint-Cézaire.

La plus mince (voir *Fig. 5*) mesure 0^m001 d'épaisseur sur

(1) PAUL GOBY. — *Nouvelles recherches à la grotte sépulcrale du Pilon-de-Magognose près Grasse (A.-M.). — Asso. Fr. av. des Sc. Congrès de Cherbourg, 1905.*

(2) A. GUÉBARD. — *Fouilles et glanes tumulaires aux environs de Saint-Vallier-de-Thiery (Alpes-Marit.). — Bull. de la Société préhistorique de France, tome I, pages 301 à 311, de mars 1904.*

0^m005 de diamètre et 0^m0015 de hauteur; la plus grosse 0^m00125 d'épaisseur sur 0^m006 de diamètre et 0^m005 de hauteur.

(b) Les sept autres (*Fig. 6*) sont plus petites, taillées dans une sorte de pierre noire (jaune noir), fort bien travaillée: la plus fine a 0^m001 de hauteur, 0^m001 d'épaisseur, 0^m004 de diamètre; la plus grande 0^m00225 de hauteur; 0^m002 d'épaisseur; 0^m005 de diamètre.

(c) En troisième lieu, une très jolie perle, en pierre translucide, (pierre ollaire ?), sur la nature de laquelle, nous ne sommes pas

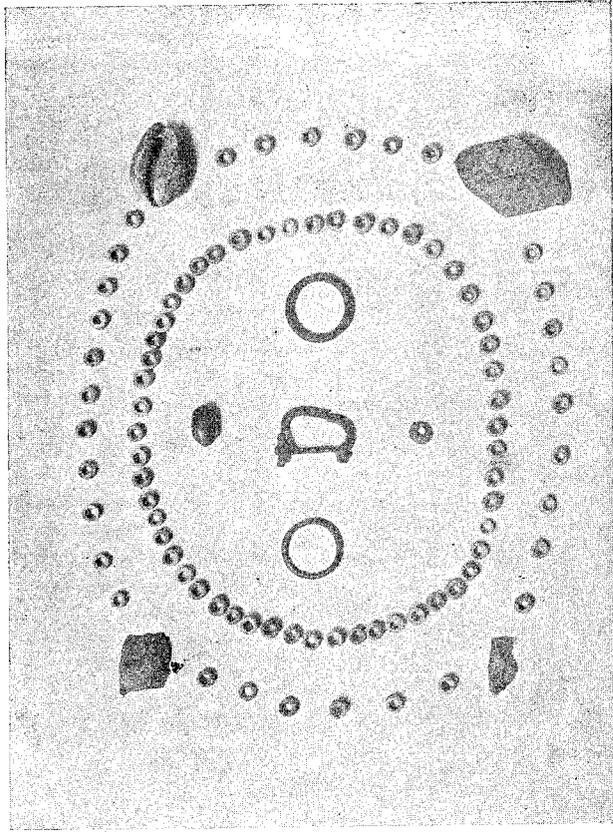


Fig. 5. — Objets provenant du Dolmen de Stramousse. Au milieu, les 5 objets en bronze.

encore bien fixé; elle mesure 0^m008 de hauteur, 0^m005 d'épaisseur, et 0^m01 de diamètre.

(d) Enfin une perle en carbonate de chaux cristallisé, brisée par le milieu, épaisseur 0^m004, hauteur 0^m008; diamètre, 0^m012.

2° Deux fragments de défense de sanglier, ayant dû être utilisés comme ornements: l'un mesure 0^m07 de longueur; l'autre 0^m05 (*Fig. 6*).

3° Une coquille marine percée, genre *Cypraea*, reste de collier.
Hauteur : 0^m026.

4° Une autre coquille marine, sur une partie ébréchée.

5° Une pendeloque en os, aplatie à l'une de ses extrémités percée d'un trou de suspension très régulier, et arrondie à l'autre bout.

6° Deux fragments d'os polis, ayant fait partie d'une autre pendeloque ; l'un d'eux terminé en pointe.

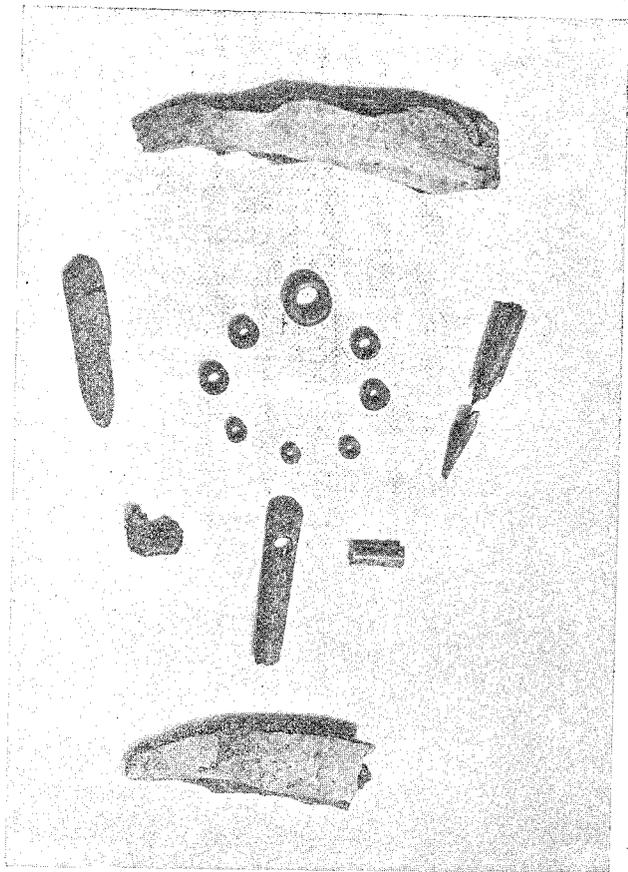


Fig. 6. — Objets provenant du Dolmen de Stramousse.

7° Une partie de pendeloque en os, celle-ci entièrement polie et aplatie (Voir Fig. 6).

C. *Bronze*. — Le bronze se trouve représenté par :

1° Deux anneaux sans soudure (Fig. 5).

L'un mesure 0^m021 de diamètre total ; 0^m003 d'épaisseur ; 0^m003 de hauteur ; sa partie extérieure est renflée sur le milieu en arête bien marquée. Poids : 3 grammes.

Le second est de beaucoup plus fin et plus mince; il pèse seulement 1 gramme. Diamètre, 0^m009; épaisseur, 0^m002, hauteur 0^m001.

2° Une sorte de perle, en forme de cône tronqué (peut-être en cuivre?) très mince; diamètre, 0^m008; hauteur 0^m002.

3° Un ornement, imitant une perle, façonné dans une plaquette de bronze rectangulaire, enroulée à deux de ses angles; grand diamètre, 0^m013; petit diamètre, 0^m008. Poids, 1 gramme.

4° Une sorte de boucle (?) ou d'ornement, en trois fragments; paraît avoir été fondue dans un moule.

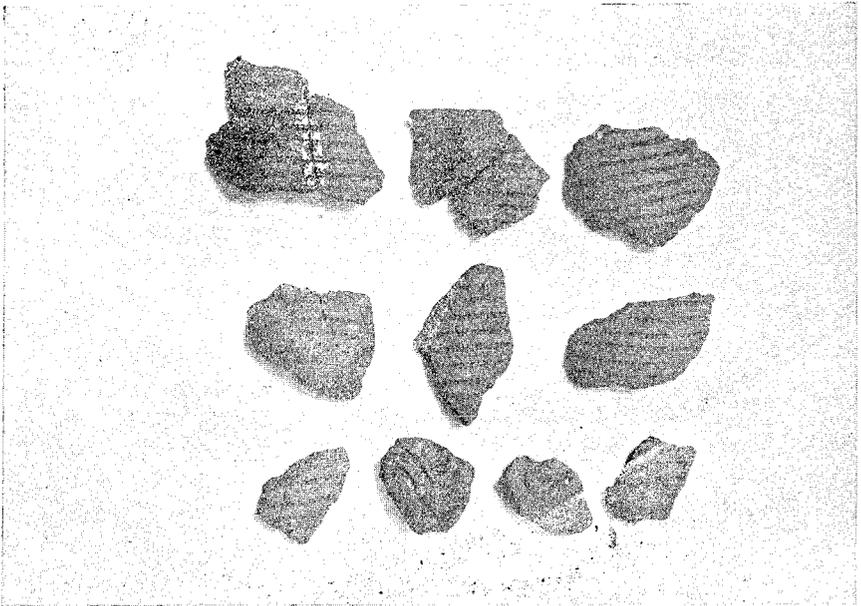


Fig. 7. — Poteries du Dolmen du Coulet de Stramousse.

Longueur maximum, 0^m025; épaisseur de la tige, 0^m002. Poids, 3 grammes environ.

Plusieurs clous en fer à grosse tête aplatie, provenant des terres de dessus, peut-être de la croix aujourd'hui disparue, ont été trouvés au milieu du tamisage.

D. *Poteries*. — C'est absolument le genre de la poterie, « dite des dolmens », très noire à l'intérieur, parsemée de grains de calcite et de quartz, très peu micacée, ou pas du tout, à texture fine, teintée ou non de rouge à l'extérieur suivant les morceaux, par suite de la cuisson; elle est identique à la plupart de celles recueillies dans

les tumulus, grottes, et autres dolmens de l'arrondissement. Certaines poteries des camps lui ressemblent aussi. Limité dans notre temps, nous n'avons pu essayer une reconstitution de vases; mais nous pensons pouvoir y arriver au moins partiellement sur les 163 fragments recueillis.

Dès maintenant, nous pouvons dire que quelques vases étaient à fond rond; d'autres avaient la forme dite « Tulipe ».

Quelques poteries sont ornées; d'autres tout unies; parmi les premières se trouvent plusieurs fragments, avec dessins formés de lignes en creux dénommés « dents de Loup » et « chevrons ».

Contrairement aux autres, ces dernières poteries sont très micacées, autant que celles de la grotte de Spéracèdes (1), non loin de là; cette ornementation existe sur la céramique des camps; nous ne faisons entre les deux aucune différence: même texture, même apparence.

La seconde ornementation est assez rare dans le pays; personnellement, nous ne l'avons pas encore rencontrée. Elle appartient à la catégorie des vases à pâte plus fine, peu ou pas du tout micacée et à forme tulipe. Cette ornementation consiste en une série de petits points en creux, très rapprochés, disposés en lignes parallèles, qui entourent toute la hauteur du vase, du col avec faible rebord jusqu'au bas du récipient, où elles se distancent davantage; ces lignes sont séparées entre elles par un espace de 4 à 6 millimètres (*Fig. 7*).

A citer encore deux fragments d'anse et divers rebords unis: les uns déversés vers l'extérieur, les autres droits.

CONCLUSIONS. — S'il est parfois relativement aisé de bien exécuter une fouille, il est plus difficile de conclure, lorsque tout est terminé. Les recherches préhistoriques présentent d'ailleurs, presque toujours, des problèmes sans solution immédiate.

Il ressort cependant de ces fouilles, opérées le plus méthodiquement possible, tout en tenant compte des remaniements qui ont pu avoir lieu dans le milieu supérieur de la sépulture certaines particularités, qui sont des *faits bien observés*.

1° *Des ossements brûlés gisaient au-devant de l'entrée*, sur le sol même de la cella, accompagnés de quelques cendres et charbons.

2° Des ossements non brûlés, assez bien conservés, mais entremêlés se trouvaient en couche très épaisse, au-dessus de ces derniers.

3° Directement au-dessus, *et sur le devant de l'entrée* nouveaux ossements calcinés, mêlés à des cendres et à des charbons, ces ossements beaucoup plus nombreux qu'au fond de la cella.

(1) PAUL GOBY. — *La grotte Ardisson à Spéracèdes, près Grasse (Alp.-Marit.)* Assoc. Franç., Av. des Sc., Congrès de Cherbourg 1905.

4° La plus grande partie des perles avoisinait les parois Est et Sud de la chambre au milieu de nombreuses dents et de portions de crânes.

5° Les poteries micacées à ornements en *chevrons* et *dents de loup* (en infime minorité par rapport aux autres à texture fine et sans mica), sont identiques à celles fournies par certains castellaras de la région : camp de la Malle, camp du Bois du Rouret (fouilles de l'auteur).

Doit-on déduire, en conséquence, qu'il y ait eu dans ce dolmen des ensevelissements successifs à des époques différentes? Que quelques-uns ont été contemporains d'une des périodes des enceintes à gros blocs du pays? Du camp de Stramousse, par exemple, qui est tout proche? Une fois encore, nous voulons nous borner seulement à constater des faits et à faire ressortir des ressemblances.

La présence d'incinérations à des niveaux divers dans une même sépulture est-elle suffisante pour permettre d'affirmer le passage de peuples différents? D'autre part, ce mode d'ensevelissement appartient-il à un peuple unique (pour une région), ou dépend-il de causes ou de circonstances particulières? L'incinération a-t-elle été d'un usage constant pendant une époque? Découlait-elle de pratiques ou rites funéraires, ou devenait-elle obligatoire par suite de maladies contagieuses suivies de mort? On peut également se demander si, chez un même peuple avançant en civilisation, l'incinération n'a pas été adoptée après l'usage prolongé d'autres pratiques d'ensevelissements, pour être abandonnée ensuite.

Enfin, il est encore une question qui demande à être tranchée, car elle touche à une grande partie de l'histoire du pays. Les constructeurs de ce genre de dolmen sont-ils oui ou non les constructeurs de nos camps? Ne semble-t-il pas au premier abord qu'il y ait une certaine corrélation entre l'emploi de ces grandes dalles pour ces sépultures et les blocs énormes de pierre utilisés pour ces solides fortifications?

Les traces de charbons et d'ossements calcinés ne sont point, dans cette tombe, un fait isolé; l'incinération a été à plusieurs reprises signalée dans les dolmens et les tumulus de l'arrondissement de Grasse.

Peut-être l'examen des ossements recueillis, malgré leur état imparfait de conservation pourra-t-il donner quelque indication de race ou tout au moins permettre de préciser s'il y en a eu ici une seule ou plusieurs?

Nous savons, il est vrai, que le dolmen des Puades, près Saint-Cézaire, aurait fourni, d'après Pruner-Bey, des ossements de Celte

et de Ligure (1). Mais l'étude des ossements d'un seul monument ne suffit pas pour les conclusions générales d'une région.

Ce sont les ossements de toutes les sépultures d'un même centre qu'il faut faire étudier scientifiquement par un spécialiste; et, dans les fouilles futures, ce devrait être le but de tout chercheur de ne point viser uniquement les objets mobiliers, qui ont évidemment une réelle importance, mais, de recueillir avec un soin égal tous les ossements, grands et petits, ces derniers pouvant être des fragments d'os plus gros et devenir par suite indispensables pour les reconstitutions.

De cette façon seule pourront se faire les comparaisons utiles, postérieures, réclamées par les anthropologistes pour les études de races.

Il serait donc très difficile et mal venu de vouloir solutionner, dès maintenant, toutes ces questions; et, alors même qu'on reconnaîtrait dans le dolmen de Stramousse, deux races caractérisées(?), aurait-on des preuves suffisamment exactes, en raison de l'état imparfait de conservation de la sépulture, et du mélange des ossements, pour conclure plutôt à la succession de ces races, dans le tombeau, à des époques différentes, que pour affirmer leur mélange déjà établi au moment de la construction du monument?

Attendons encore, recherchons toujours et surtout observons; une seule trouvaille peut quelquefois jeter, sur une région, un jour tout à fait inattendu par les documents qu'elle procure.

L'arrondissement de Grasse avait depuis longtemps montré toute sa richesse; il s'était vu illustrer par les recherches de MM. Bourguignat, de Maret, Emile Rivière, Bottin, Guébard, Chiris; aujourd'hui il ajoute encore à la carte de ce petit coin de terre provençale, peut-être le plus chargé en monuments préhistoriques, un dolmen de plus. Serait-il le dernier? Non; nous avons la conviction que ce pays n'a pas encore tout donné; bien des sépultures attendent encore le premier coup de pioche des chercheurs.

(1) Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris, t. I, 2^e partie, p. 442-1866. — De l'aveu de nos meilleurs anthropologistes, il ressortirait que la détermination des races Celte et Ligure, dans un pays comme le nôtre, serait loin d'être aisée. Il faut encore beaucoup de documents comparatifs et des types bien établis pour arriver à des conclusions réellement précises.

Que sait-on de très positif sur la race, l'industrie, la civilisation, la chronologie des Lignes? La *question ligure* est une de celles qui restent encore, comme tant d'autres, à l'ordre du jour (!)

Les dolmens taillés du Caucase occidental.

PAR

E. A. MARTEL (de Paris).

De nombreux archéologues (Taitbout de Marigny, Dubois de Montpéreux, Fergusson, Petit-Radel, de Bonstetten, Chantre, de Baye, le comte de Zichy, etc.), ont cité les dolmens, dont l'existence est depuis longtemps connue au Caucase occidental. Mais il n'apparaît pas que ces monuments aient été jamais étudiés, car j'ai vainement cherché mention des particularités tout à fait anormales que je vais relater ici. Elles sont si singulières que j'ai tenu à multiplier les recherches avant d'en parler ; mais, n'ayant absolument rien trouvé, je ne veux pas laisser mes remarques inédites plus longtemps, et je saisis l'occasion du Congrès pour soumettre aux spécialistes les points d'interrogation que soulèvent ces dolmens et auxquels je ne me hasarderai point à répondre.

C'est donc une véritable consultation que je demande.

La caractéristique de ces dolmens est qu'ils sont *taillés*, c'est-à-dire faits de pierres équarries, aux arêtes artificiellement régularisées, au lieu d'être composés de blocs bruts comme nos classiques dolmens d'Occident, des Cévennes, de Bretagne, d'Irlande, etc. L'un d'eux, même, est, dans une certaine mesure, *sculpté*.

Existe-t-il ailleurs de ces monuments taillés, telle est la première question que je pose ?

C'est en compagnie de son Exc. A. S. Yermoloff, alors Ministre de l'Agriculture de Russie (et membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris) que, au cours d'une mission hydrologique et géographique dont il avait bien voulu me charger sur le littoral caucasien de la Mer Noire, je me suis trouvé, en août et octobre 1903, en présence de ces suprenantes constructions.

Un premier groupe est à Pchada, entre Novorossiisk et Touapsé, et comprend plusieurs dolmens, dont j'ai vu les deux plus intacts ; leurs cinq blocs de grès assemblés (tertiaire, abondant dans la contrée, sont taillés avec un art et un soin qui, si je ne me trompe, n'ont pas encore été rencontrés dans les dolmens) Non seulement les faces et les côtés sont bien aplanis, les arêtes linéairement régularisées, mais

les supports latéraux sont chanfreinés à leur partie supérieure, de manière que leur face externe offre un profil courbe, qui vise intentionnellement et atteint heureusement une à véritable élégance. Les dalles antérieures et postérieures de fermeture, ainsi que celle de couverture (la table), sont juxtaposées entre elles avec une merveilleuse précision. Les joints sont si nets qu'entre les blocs (tous monolithes) nul interstice ne subsiste. La taille accomplie a abouti à un appareillage parfaitement ajusté.

Ceci, je le répète, a-t-il été constaté ailleurs (1)?

La dalle de fermeture antérieure est percée d'un trou pour l'introduction des corps, d'environ 0^m40 de diamètre. J'ai tout juste pu y pénétrer; la chambre était complètement vide et à peu près de 2 mètres de longueur sur 1^m70 de largeur; les dimensions extérieures sont d'environ 0^m80 de plus, l'épaisseur des pierres atteignant 0^m40; la hauteur totale varie de 1^m10 à 1^m60; la table supérieure a 4^m50 sur 2^m70. — Ce dolmen est très en vue *sur une éminence*.

Un autre dolmen voisin est, au contraire, dans un bas-fond, dans un fourré de ronces et d'arbres. Il est taillé avec le même soin, absolument identique au premier, et pourvu aussi d'un *trou de corps* par devant; mais la pierre de fond manque. La table supérieure est un peu plus large.

Le temps m'a fait défaut pour des mensurations au centimètres près.

Les orientations ne sont pas similaires (nord-sud pour le premier; et ouest-nord-ouest à est-sud-est pour le second). Le grès jaune est, par place, rougi comme par une calcination (Feux de cérémonies funèbres?).

De nombreux autres dolmens sont éparpillés à d'assez grandes distances autour de Pchada, entre le rivage de la Mer Noire et la crête du Caucase occidental, qui arrive ici à peine à 1.500 mètres d'altitude. Il faudrait des semaines pour les voir tous; ils sont moins bien conservés et tous vidés; aussi m'at-on affirmé que, dans l'un d'eux, on aurait trouvé encore, il y a quelques années, une épée de fer, fait déjà allégué par le comte de Zichy.

(1) Le comte de Zichy, dans son bel ouvrage « Voyages au Caucase et en Asie centrale (Buda-Pest, 2 vol. in-4°, 1897) », a donné (t. II, p. 332) l'image d'un dolmen des environs de Koubar, tout pareil à ceux de Pchada: mais il n'a pas noté la particularité de leur taille, et la description de 53 lignes qu'il consacre aux dolmens du Caucase est que ces monuments remontent à la même époque que ceux de mêmes formes et dimensions trouvés en Asie, en Afrique et en Europe. — Or, la question que je pose est justement de savoir si l'on connaît, quant à présent, quelque autre dolmen, travaillé au même degré que ceux de la Circassie?

Près de Touapsé même, à 4 kilomètres à l'est, et à 125 mètres au-dessus de la route du col de Maikop, un autre dolmen est encore beaucoup plus extraordinaire (*Fig. 1 et 2*).

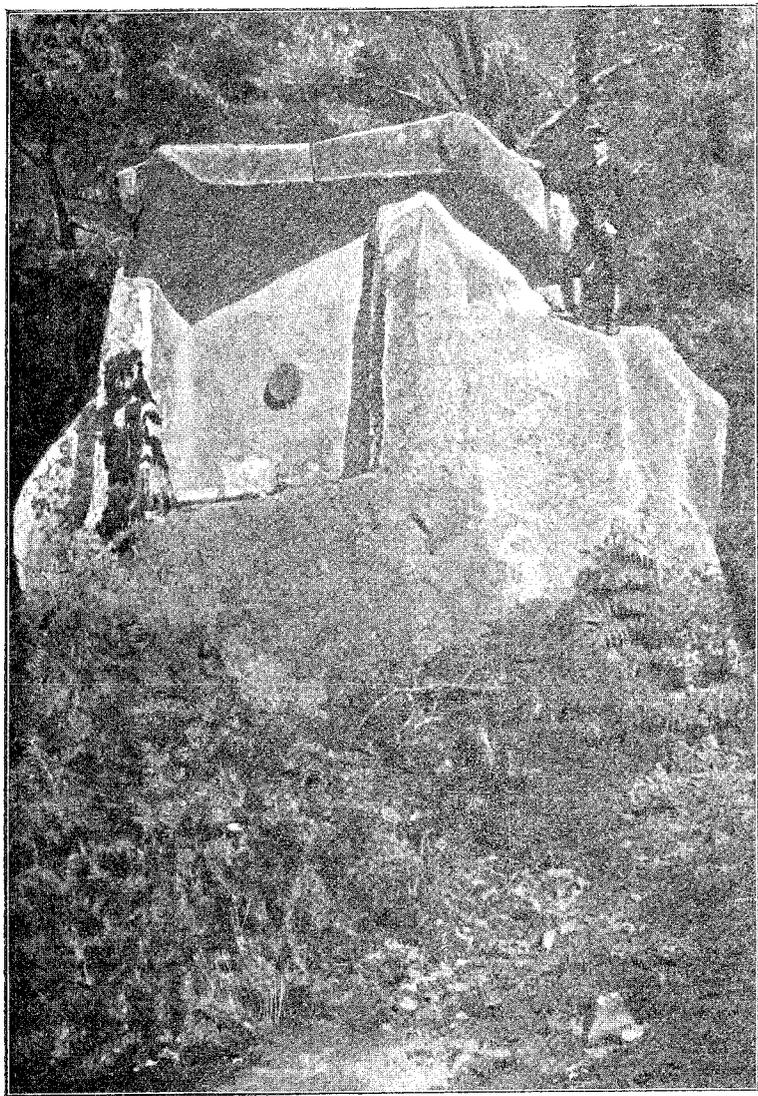


Fig. 1. — Dolmen sarcophage bilithe de Touapsé en Circassie (Face antérieure).

Ni dans un fond, ni sur un sommet, mais à flanc de coteau en plein bois, il est *creusé artificiellement* dans un bloc de grès abso-

lument en place; l'aspect topographique et géologique du site présente une analogie frappante avec les paysages de Fontainebleau; sans photographies (*Fig. 1* et *2*) il serait impossible d'expliquer toutes les bizarreries du monument.

Par suite de la déclivité du sol, le bloc est beaucoup plus saillant d'un côté, celui de la face antérieure, haute de 5 à 6 mètres, que de l'autre (1 à 2 mètres), où se voit, à la face postérieure, le trou d'entrée de la chambre funéraire.

A l'extérieur, la partie supérieure du bloc naturel a seule été taillée, du moins sur trois côtés, dont la hauteur est donc bien plus faible que celle du devant. Mais *tout l'intérieur du bloc* a été excavé à même le grès, pour former le caveau rectangulaire (que j'ai trouvé vide bien entendu); et, par dessus la cuve admirablement régulière, ainsi constituée, on a rapporté une dalle de fermeture, ou table qui repose sur le chaperon des quatre côtés du caveau avec la même précision de taille et d'appareillage qu'à Pchada. Cette dalle supérieure elle-même avait des surfaces, des côtés, des arêtes artistement aplanis, adoucis, arrondis même; mais les intempéries en ont assez gravement endommagé les rebords. L'aspect n'en reste pas moins saisissant, car ce dolmen de Touapsé est bel et bien un sarcophage bilithe, en partie naturel, en partie travaillé, et formé seulement de deux pierres: l'une en place, taillée en creux, et l'autre disposée en couvercle.

Existe-il (et où cela)? un autre exemple de cette forme de dolmen? Je n'eusse pas osé la décrire si, mieux qu'à Pchada, l'objectif ne m'avait donné d'irréfutables témoignages d'authenticité (1).

On voudra bien regarder les épreuves ci-jointes (*Fig. 1* et *2*), pour se convaincre de l'exactitude de ce que j'avance.

Ce n'est pas tout: la face antérieure du dolmen, constituée par le côté le plus élevé du bloc naturel, est, sur les trois cinquièmes de sa hauteur, plus que taillée, c'est-à-dire véritablement sculptée et de la façon que voici (*Fig. 1*).

Sur toute la largeur du bloc, un cadre a été évidé à même la pierre, avec 2^m50 de hauteur, 1^m75 de largeur et 0^m30 de profondeur. La tablette inférieure de ce cadre n'est pas horizontale, mais inclinée vers le dehors; les montants portent à leur angle externe une petite feuillure très dégradée mais restée visible; et, au sommet comme à l'extérieur, ils sont élégamment chanfreinés vers leur jonction avec la table, qui forme, en forte saillie, le côté supé-

(1) G. de Mortillet cite, dans *le Préhistorique* (2^e édit., 1885, p. 600), d'après MM. Verneau et Cazalis de Fondouce des caveaux de Maine-et-Loire et des Bouches-du-Rhône, creusés dans la craie et le grès, et recouverts de tables de pierre; mais il n'apparaît pas que ces caveaux soient en saillie architecturale comme le monument de Touapsé.

rieur du cadre (cette saillie faisant corniche est réduite par la chute d'un angle de la dalle rapportée, angle dont les débris se voient par terre devant le dolmen).

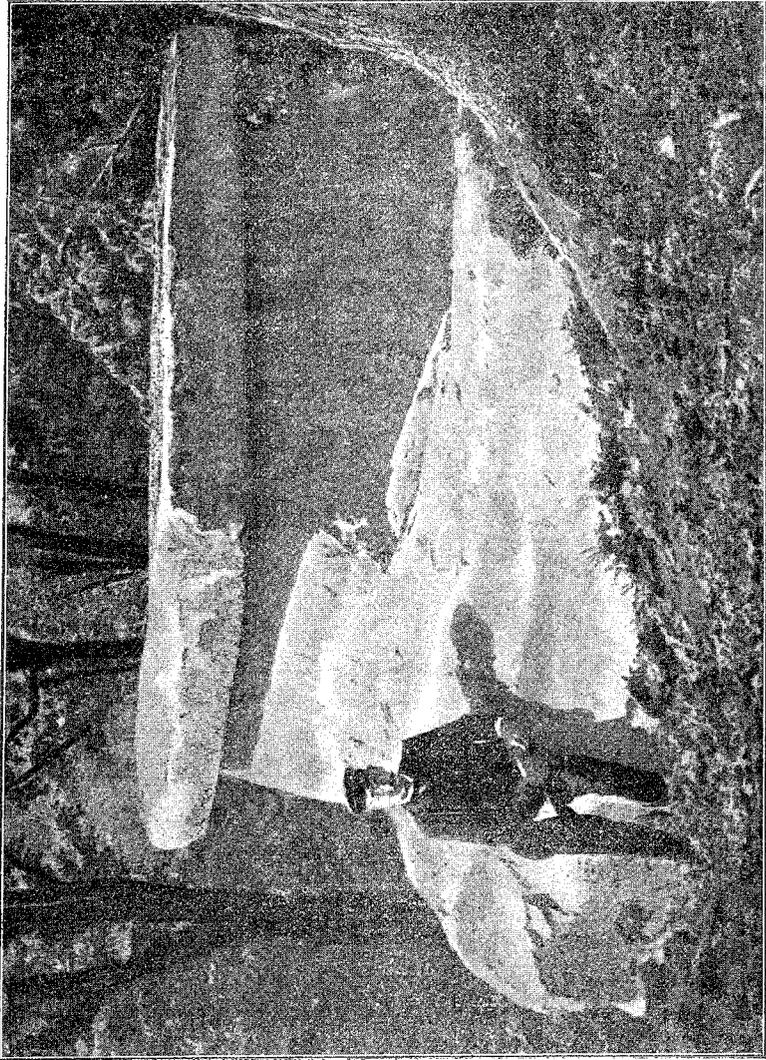


Fig. 2. — Dolmen sarcophage bilithé de Toupsé en Circassie (Face postérieure).

Ce n'est pas tout encore. A l'intérieur du cadre, et un peu plus bas que son milieu, un disque de pierre fait saillie, et ce disque lui-même est légèrement concave (*Fig. 1*).

Connaît-on quelque chose de pareil ?

A Touapsé, l'on m'a affirmé que beaucoup d'autres dolmens, taillés aussi, mais mal conservés, existaient encore à des 40 à 80 kilomètres dans la montagne, et que l'un même était creusé dans la pierre, comme celui que je viens de décrire, mais beaucoup plus petit. Les spécialistes en dolmens auraient certes un beau sujet d'études dans l'enquête qui mériterait d'être faite ici et dont je montre les premiers éléments; mais la difficulté du pays et des communications ferait de cette recherche une véritable et longue expédition.

Je pense que les deux exemples que je viens de décrire suffisent à en montrer l'intérêt et à ouvrir le champ des hypothèses.

Il en est une que je risque, *sans garantie*, purement et simplement telle qu'elle m'est venue à l'esprit, sur place et dès le premier examen : c'est que le dolmen-sarcophage de Touapsé pourrait bien marquer un passage, une transition, entre l'antique tombe dolménique (déjà parvenue au progrès de la taille esthétique) et le sarcophage des Grecs. Aux confins de la Scythie et de la Colchide, ce pays des anciens Tcherkesses, jadis si peuplé, aujourd'hui quasi désert et que la Russie rêve de transformer en côte d'Azur, a dû voir des contacts spéciaux entre les peuplades proto-historiques dont nous ignorons même le nom, et les Hellènes civilisés des colonies de Tauride (Olbia, Chersonèse, Panticapée); pourquoi les tribus à dolmens taillés n'auraient-elles point puisé, dans la vue de sarcophages grecs, aux rives du Bosphore cimmérien, l'idée du monument de Touapsé, pour lequel je ne vois pas de meilleure définition que celle de *dolmen-sarcophage bilithe*? Je n'ai aucun motif personnel pour défendre cette théorie, d'autant qu'elle n'a pas séduit M. S. Reinach, auquel je n'ai pas manqué de soumettre l'embarrassant cas qui nous occupe. Le savant directeur du Musée de Saint-Germain s'est borné à y voir la preuve qu'au Caucase occidental des dolmens avaient pu être construits et travaillés par des hommes connaissant les métaux (assurément des outils de pierre n'eussent pas suffi à tailler ainsi de pareils blocs); selon M. Reinach, ceci ne serait pas surprenant dans cette orientale région, voisine de celle où l'usage des métaux passe pour avoir été inventé (Mésopotamie, Assyrie, Colchide).

Il me semble seulement que, *travaillés* au lieu d'être *brut*, les dolmens de Pchada et surtout celui de Touapsé creusés en vrai sarcophage à *même la pierre*, ont bien quelque chose d'intermédiaire, et de façon tout à fait flagrante, entre les mystérieux hommes des dolmens, tels que les connaît (si insuffisamment d'ailleurs) notre érudition moderne, et les artistes helléniques, qui ont poussé jusqu'en vue du Caucase les raffinements de leur culture.

Restent, pour Touapsé, le cadre et le disque. Ce dernier est-il un symbole, un soleil, un emblème divin? Ou simplement un tenon

où s'encastrait la mortaise de quelque tableau, de quelque stèle, peut-être plus sculptée encore, avec signes ou même inscriptions⁽¹⁾? *Je n'en sais rien*. Je vous laisse le champ libre, messieurs les antiquaires; et je me borne à vous soumettre les constatations, enregistrées par la plaque sensible, d'un *fait unique* (sauf erreur ou omission); ce fait unique dont certains d'entre vous ont tant la défiance, ou l'appréhension. Les lignes qui précèdent ne doivent être prises que comme la légende préliminaire dudit fait, rencontré au hasard d'autres recherches, par un observateur curieux et consciencieux, mais non spécialiste, qui, avant tout, veut montrer ce qu'il a vu, et qui pose le problème, surtout parce qu'il ne saurait le résoudre.

(1) Des tenons analogues, mais *coniques*, existent dans les pierres verticales des trilithes de *Stonehenge*; ils entrent dans les mortaises des architraves des pierres horizontales des trilithes. En allant à *Stonehenge* en mai 1901, quelques mois après Touapsé, je n'ai pu me défendre d'un rapprochement entre les deux monuments; d'autant que *Stonehenge* est taillé aussi (et, peut-être) on n'est pas d'accord), avec des métaux. Mais *Stonehenge* n'est pas un dolmen, et l'appareillage est moins précis et soigné qu'aux dolmens de Pchada et Touapsé. Il y aurait à comparer encore avec les Taulas ou monuments en T de Minorque, taillés aussi... Mais je m'arrête! La pente est trop glissante et la controverse trop béante!!

Un cromleck en Périgord.

PAR

M. BÉCHADE (Périgueux).

Le mot *Cromleck* vient du breton : *Crom*, courbe; *leck*, pierre; et le monument que je signale mérite bien le nom de cromleck par la disposition de ses éléments. Il se compose, du nord au sud : d'un énorme bloc, séparé par quelques mètres d'un deuxième, avec une sorte de dallage dans l'intervalle; il m'a paru avoir existé un tumulus près de ce dernier bloc, actuellement déplacé de sa position primitive et rejeté vers l'ouest. D'ailleurs la base des blocs a été fouillée, sans doute à l'époque des chercheurs de trésors. A quelques pas du tumulus, sur une petite éminence, une enceinte circulaire est formée par douze pierres, au milieu de laquelle se trouvent deux autres pierres d'environ $\frac{1}{4}$ de mètre cube, de volume un peu moindre que celles du pourtour. A l'est de l'enceinte, plusieurs pierres fichées disposées en arc de cercle très ouvert aboutissent à un bloc gigantesque, qui repose par les extrémités de son grand axe sur les bords d'un fossé profond, formé par les eaux de pluie qui ont entraîné les terres le long du terrain déclive; les mesures de cette sorte de pont dénotent que le bloc doit atteindre le poids formidable d'environ 20.000 kilogrammes; c'est, du reste, le plus volumineux de ce monument mégalithique.

Il est probable qu'au temps des peuples qui l'ont construit, ce cromleck (1) était situé dans l'immense forêt, appelée aujourd'hui

(1) Les sciences sont tellement vastes et notre vie si brève que nous sommes obligé de nous spécialiser dans celle de leurs ramifications que nous désirons approfondir. — A l'étude préhistorique se rattachent les monuments mégalithiques; mais il appartient au numismate d'éclaircir le sens des signes qu'il relève sur les monnaies gauloises. Celles-ci présentent, en effet, des figures géométriques très variées, formées par des points en relief sur le métal; ils sont disposés en cercles, ayant parfois un ou plusieurs points à l'intérieur, en triangles, en lignes courbes ou brisées, etc. Or, si l'on se reporte à l'aspect des monuments mégalithiques, on y reconnaît le cercle formé par l'enceinte circulaire, avec ou sans bloc au milieu; chaque point, sur les monnaies, ne désignerait-il pas une des pierres du monument? Les Gaulois ne rappelaient-ils pas à dessein, sur leurs médailles, les monuments qui servaient aux réunions politiques et religieuses, afin de donner à chaque monnaie un caractère sacré? — Il est certain qu'à Rome, sous l'empire et aux siècles de la décadence, lorsque « tout était Dieu, excepté Dieu lui-même », la Monnaie fut divinisée; ainsi s'expliquent les nombreux revers des médailles avec une déesse, tenant généralement d'une main la balance, de l'autre la corne d'abondance, avec l'inscription *MONETA AVGVSTA* ou *MONETA SACRA*.

« *La Barade* », qui devait recouvrir toutes les régions élevées des communes limitrophes de Saint-Geyrac (1), où je l'ai observé à deux reprises, non sans difficultés à cause des ajoncs géants qui en rendent l'abord peu accessible.

Tous ces blocs sont d'un grès ferrugineux très dur; la roche n'appartient pas au pays; elle a dû être transportée des terrains de formation ancienne, qui se rencontrent sur la frontière limousine. Au prix de quels efforts de pareilles masses furent-elles amenées à de semblables distances, surtout si l'on considère qu'il n'y avait point de routes tracées!

Des explorations récentes m'ont fait constater la présence de blocs identiques, qui formaient sans doute autrefois des tables de dolmens, actuellement sans leurs supports, près du bourg de Mortemart, commune de Saint-Félix-de-Reilhac; et je remarquai qu'ils sont situés pour ainsi dire mathématiquement au sud du cromleck de Saint-Geyrac, à une distance d'à peu près 12 kilomètres en ligne droite. La forêt celtique devait s'étendre sur tout ce pays; et je n'hésite pas à croire que ces monuments sont l'œuvre d'un même peuple.

La cassure du grès est d'une nuance gris-clair; mais la surface des blocs présente une patine rouge-foncé, due à l'action atmosphérique sur l'oxyde de fer; on constate, en outre, qu'elle est très lisse, comme celle des pierres soumises au polissoir.

Au sujet des 12 menhirs formant l'enceinte circulaire, il est permis de se demander s'il n'y aurait pas un souvenir des temps celtiques dans l'adoption fréquente de ce nombre 12 à diverses époques de l'histoire: les 12 apôtres, les 12 chevaliers de la Table-Ronde du roi Arthur, etc.

(1) On a discuté pour savoir si les trois léopards ont figuré dès le principe dans les armes des d'Abzac. — Les personnes, qui se rendraient au cromleck décrit plus haut, pourront, si l'art héraldique les intéresse, observer au chevet de l'église romane de Saint-Geyrac le blason des d'Abzac, gravé sur une pierre faisant saillie. Or, les trois léopards manquent; la construction de l'église datant du XII^e ou du XIII^e siècle, il me semble logique de conclure ainsi: cette addition, aux armes premières des d'Abzac, de ces emblèmes d'origine évidemment britannique, a dû se produire pendant la guerre de Cent-ans, lorsque les d'Abzac, possesseurs de fiefs en Guyenne, avaient pour suzerain le roi d'Angleterre.

**Camillo Castello Branco
et Gabriel de Mortillet.**

PAR

F. TAVARES DE PROENÇA (Coimbra, Portugal),

Membre de la SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, etc., etc.

A la mémoire de GABRIEL de MORTILLET.

A SILVA PINTO.

Les âmes élevées se mettent à genoux devant le mérite, les âmes communes devant le succès. Pour celles-ci, le succès justifie tout; pour les autres, le succès lui-même a besoin d'être justifié.

JEAN-BAPTISTE SAY.

Dans la liste des maîtres les plus brillants de la littérature portugaise des siècles derniers, il est un nom, qui apparaît d'une manière étrange et intense.

C'est celui de Camillo Castello Branco, le premier prosateur de mon pays.

Il a été grand, le plus grand de tous; et peut-être pour cela même n'a-t-il pas encore mérité les complets applaudissements de ceux qui devraient l'adorer. C'est là, malheureusement, le sort de tous ceux qui sont réellement grands.

Le nom du grand écrivain est suffisamment connu, pour que je puisse maintenant limiter sa biographie à quelques légers et rapides traits.

Camillo Castello Branco naquit à Lisbonne en 1825 (16 mars).

Pauvre, orphelin depuis l'âge de 10 ans, abandonné aux soins de parents qui ne l'avaient jamais vu, obligé, dès l'âge de 16 ans, de travailler pour vivre, il passa une vie douloureuse, qui se termina, en 1890, par le suicide, laissant quelques centaines de volumes, qui seront toujours pour le Portugal un motif d'orgueil.

Ces volumes sont pour la langue portugaise le monument le plus durable qu'elle pouvait ambitionner et qui, l'arrachant des ténèbres où elle était plongée, l'ont présentée aux yeux de tous en son admirable et incomparable pureté.

Peut-être que, mourant pauvre en 1890, le suicide lui aura servi de calvaire pour la gloire!

En France, en ce beau pays où l'on étudie et où l'on travaille, tous ceux qui s'occupent de préhistoire connaissent bien la notice publiée en 1871 par le savant portugais Carlos Ribeiro, à propos des silex et quartzites taillés, trouvés à Otta.

Lorsque, en 1883, Gabriel de Mortillet publia son livre — *Le Préhistorique* — il donna, en l'honneur de Carlos Ribeiro, le nom de *Homosimius Ribeiroii* au précurseur de l'homme actuel de Otta, comme il donna celui de *H. Bourgeoisii* et de *H. Ramesii* à ceux trouvés par Bourgeois et Rames à Puy-Courny et à Thenay.

Or, Camillo Castello Branco publia en 1884 une biographie de Carlos Ribeiro, en laquelle il se réfère à Gabriel de Mortillet.

Peut-être cette référence n'a-t-elle pas été connue du savant français. Peut-être est-elle ignorée de celui qui vit encore, et qui honore si brillamment la mémoire de celui qui est mort? La vioci:

« Gabriel de Mortillet, professeur d'Anthropologie, a publié cette année (1883) son livre *Le Préhistorique, antiquité de l'homme*. En plus d'une page, le savant professeur mentionne respectueusement Carlos Ribeiro, le géologue portugais, qui a si brillamment fait les honneurs de la maison lusitanienne aux Congressistes étrangers, qui sont venus ici discuter des questions d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.

« Le général Carlos Ribeiro est mort le 13 novembre 1882. Il est regrettable qu'il n'ait pas eu la satisfaction de se voir élever si haut dans le livre européen de G. de Mortillet. Ce serait la plus idéalement chérie de ses récompenses.

« Les prix et honneurs, dont jouissent, dans ce *petit royaume de go lieues*, comme le nommait Ganett, les savants comme Carlos Ribeiro, sont tellement notoires que la plupart des gens n'en ont d'autre notice que leur portrait posthume dans l'*Occidento* (1)! Ces hommes travaillent en cachette comme des alchimistes.

« A l'Académie royale des Sciences, on cause d'eux quelquefois avec des baillements et une admiration de même taille. Pour les vieux sociétaires, l'Anthropologie ne possède guère que le caractère

(1) Journal illustré portugais.

académique d'un mot grec, et comme telle ils la vénèrent; mais quelques-uns d'entre eux professent le *quantum satis* des sciences abstruses, dont les laboratoires siègent au delà des frontières de l'histoire.

« Il est inexact cependant que le savant Académicien ait proféré des monologues paléontologiques devant des confrères peu poreux et assez imperméables aux infiltrations de la science nouvelle! Non. Il avait des compagnons de martyre: Ferreira Lapa, Romas de Carvalho, Bocage, Latino Coelho, Corvo, Aguin, qui, s'ils n'ont pas trouvé, comme Carlos Ribeiro, les traces d'un être intelligent dans les couches tertiaires, seraient capables de trouver l'*Anthropopithecus*, s'ils le cherchaient.

« Qu'on n'aille pas croire au moins, qu'avec une sauvagerie de *minhoto* sans littérature, je prétends molester les héréditaires articulations ankylosées de l'Académie. Les miennes de membre correspondant sont aussi quelque peu compromises. Je considère l'Académie Royale comme une arche de science humaine, de réserve pour la catastrophe d'un déluge d'ignorances éminentes. Je la respecte comme la banque de nos richesses spirituelles, banque aux transactions et dont les actionnaires ont toujours l'air d'être en liquidation. Si elle ne vit pas au soleil ardent qui refond le vieux monde, elle a la vitalité sombre de l'obituaire; quand un sociétaire va continuer dans la vie éternelle le sommeil de ses sessions, ses confrères vivants lui gémissent un éloge funèbre, une *nenie* en rondes périodes, *ore rotundo*, en prose de la fondation de l'établissement; ensuite, ils se recueillent à brunir de vieux adjectifs et à broser quelques métaphores pour la nécrologie future d'un confrère. Plus modestes d'ailleurs que justes juges de leurs productions, les Académiciens, quant aux gages de leurs élucubrations, sont plus sobres que les anachorètes de Thébaidé et font des livres meilleur marché que S. Antââ (?) et S. Pacôme ne faisaient leurs paniers. Ils dédaignent la cupidité des Quarante immortels salariés de l'Académie française; mais ils goûtent avec délices la justice posthume, le prix de l'éloge funèbre, cette riche monnaie portugaise incorruptible, en laquelle n'entre pas l'alliage de l'or vil.

« Revenons à l'*Anthropopithecus*. Tout le monde sait ce qu'est, en Préhistorique, l'*Anthropopithecus*; mais je ne me dispense pas de parler de cet individu, qui nous a précédé de 240.000 ans à peu près. Je suppose que je ne serai pas désagréable aux dames, peu versées en Anthropologie, pour lesquelles les vocables *pliocène* et *miocène*, de *mammifère primate*, de *prognatisme* sont les taches du limpide diamant de leur érudition. — De Mortillet, avec assez de logique et une claire observation, plus convainquante encore que

la logique, affirme que l'homme quaternaire primitif était quelque peu différent de l'homme actuel. Le crâne de notre prédécesseur des cavernes diffère considérablement du crâne du lecteur. L'illustre professeur d'Anthropologie se voit donc obligé de conclure que les animaux intelligents, qui battaient le briquet pour avoir du feu et fendaient les pierres à l'époque tertiaire, n'étaient pas des hommes dans l'acception géologique et paléontologique du mot; mais plutôt des animaux d'un autre genre, précurseurs de l'homme dans l'échelle des êtres. A ce précurseur, intermédiaire à l'Anthropoïde connu et à l'homme actuel, de Mortillet a donné le nom d'*Anthropopithecus*. Il est clair que l'espèce humaine connaît son aïeul, l'Anthropoïde; mais elle ne connaît pas son père.

« Carlos Ribeiro avait découvert sur les rives du Tage le silex fendu, en terrains tertiaires et quaternaires, accusant un travail intentionnel et intelligent de l'animal précurseur de l'homme. Au Congrès international de Bruxelles (1872), on douta, le savant Bourgeois surtout, que dans les exemplaires exposés par Carlos Ribeiro il y ait eu des travaux intentionnels, prouvant l'existence d'un individu capable de battre le briquet et fendre des pierres à l'époque tertiaire. Seul M. Francks fût d'opinion favorable au savant portugais.

« A l'Exposition internationale de Paris (1878), notre géologue présentait 95 exemplaires, entre lesquels de Mortillet en sépara 22, avec vestiges irréfutables de travail intelligent. Cartailhac appuya l'opinion de son collègue, ainsi que d'autres spécialistes.

« Enfin, Carlos Ribeiro triompha définitivement lorsque les Congressistes, dans les fouilles de Monte Redondo, à Otta, confirmèrent, sur de nouveaux exemplaires, l'opinion réfutée à Bruxelles. Depuis lors, dans les annales de l'Anthropologie et de la Préhistoire fût signalée comme irréfutable l'existence de l'*Anthropopithecus* en Portugal. C'était le troisième. Bourgeois en avait observé un à Thenay. En l'honneur du savant observateur, on donna le nom d'*Anthropopithecus Bourgeoisii* à ce vestige de l'animal intelligent antérieur à l'homme. M. Rames trouva le second dans le Cantal; on le nomma *Anthropopithecus Ramesii*. Celui du Portugal, découvert par Carlos Ribeiro, reçut le nom glorieux d'*Anthropopithecus Ribeiroii* (1).

« Une observation au savant de Mortillet. Ce génitif, latinisé et légèrement macarronique, *Ribeiroii*, semble lui aussi appartenir à l'époque tertiaire, à la préhistoire de la langue de Pline le jeune. *Ribeiroii* en génitif indique un nominatif *Ribeiroius*. Le cher anthropologiste aurait dû écrire *Anthropopithecus Riberii*, ou, plus

(1) Le Préhistorique, antiquité de l'homme; par Gabriel de Mortillet, Paris, 1883, page 105.

euphoniqnement encore, *Ribeirensis*. — *J'espère et j'ose demander aux futurs Congressistes qu'ils veuillent bien adopter cet erratum, afin que le nom glorieux de notre concitoyen ne soit pas latinement transformé dans les âges futurs.*

« Ceci dit, la lectrice désire naturellement savoir quelle figure avait l'*Anthropopithecus*. Les savants n'ont jamais satisfait entièrement la curiosité féminine à ce sujet. Ils supposent à peine qu'il était plus petit que l'homme actuel, vu la petitesse des pierres qu'il fendait pour son usage; quant à l'animal portugais, à juger par la grandeur des silex, on présume qu'il était anatomiquement plus corpulent que les autres. Mesdames, c'est une conclusion consolatrice. Un autre savant, M. Abel Hovelacque, présume que notre ancien petit père avait la taille des grands singes actuels. L'évêque de Coïmbra, le conseiller Nazareth, et quelques autres tambours-majors, prônent l'existence de ce patriarche de grande taille.

« Sera-ce assez de science? Ce que je ne peux faire, Madame, c'est vous soustraire au déshonneur d'être la descendante du singe, sans vous assurer toutefois que ce soit du chimpanzé, du gorille, ou de l'ourang. Mon élégante lectrice est le type perfectionné de toutes ces familles et provient, d'après Hœckel, d'un *Pithecus*, dérivé d'un Lemur, produit d'un Kangaroo. Elle est la première Vertébrée et la première « Mammifère », dirais-je aussi, si je ne craignais quelque équivoque. Arbre généalogique étrange, vraiment; mais, si ma délicatesse souffre, science oblige; car, enfin, cet opuscule est une œuvre de vulgarisation, à la portée de tout le monde. Je prétends être plus utile qu'agréable aux dames, modernement orientées, lesquelles, entre les sons fêlés de leurs pianos et celui, stupidement bourgeois, de leur machine à coudre, ouvrent une parenthèse à la discrète biologie.

« Et j'ai la foi, Mesdames, *parce que les sciences d'observation*, dit Letourneau dans sa *Biologie*, *exigent d'abord un acte de foi de la part de ceux qui veulent les cultiver*. Acte de foi! La science positive, elle aussi, réclame sa *vertu théologique*. De manière qu'il faut autant de foi pour croire au Jehovah de Moïse et au Messie de Saint Jean Evangéliste, que pour croire au « Panthéisme » de Spinoza, à la « Volonté » de Schopenhauer, et à « l'Inconscient » de Von Hartmann. Veuillez donc, Mesdames, faire acte de foi comme biologistes et acte de charité comme catholiques, en me prêtant votre aimable attention.

« Carlos Ribeiro n'a pas passé toute sa vie, comme Boucher de Perthes, à chercher dans les couches du globe l'extrait de naissance de l'homme ». Etc.

A la mémoire de l'illustre mort, je consacre aujourd'hui ces quelques pages.

Pour moi, croyant absolument et malgré tout à l'existence d'une industrie préchelléenne, et, étant parfaitement convaincu que le temps ne sera pas loin en lequel on aura la pleine confirmation des idées émises par Bourgeois, Rames, Ribeiro, et renouvelées ici en ce Congrès par M. Laborie et d'autres de nos très chers collègues, je saisis cette occasion pour leur transmettre l'idée manifestée par mon illustre compatriote quelques années avant sa mort, mort qui, peut-être, aura été pour lui le calvaire de sa gloire.

*
* *

Voici maintenant en quelques mots l'extrait de la deuxième partie de ma communication. Je suis heureux de pouvoir, en ce moment, la consacrer à la mémoire du savant illustre que la France a eu le malheur de perdre : Gabriel de Mortillet (1).

On ne connaît guère en France la littérature portugaise. Cela s'explique parfaitement.

J'aurais à présenter, en quelques mots, la biographie du plus grand prosateur de mon pays. Mais, je ne peux pas le faire : le temps nous manque.

Camillo Castello Branco, né à Lisbonne le 16 mars 1825, travaillait depuis l'âge de 16 ans, traînant une vie douloureuse, qu'orphelin dès les 10 ans il termina par le suicide en 1890, laissant quelques centaines de volumes qui seront toujours pour le Portugal un motif d'orgueil.

Tous ceux qui étudient la préhistoire connaissent la notice publiée en 1871 par Carlos Ribeiro, concernant les silex et quartzites taillées trouvées dans les couches tertiaires de Otta.

En 1883, Gabriel de Mortillet publiait son livre le *Préhistorique* et, en l'honneur de Carlos Ribeiro, il donnait au précurseur de l'homme actuel de Otta le nom de *Homosimius Ribeiroii*, comme il l'avait déjà fait en donnant le nom de *Homosimius Bourgeoisii* et *Homosimius Ramesii* à ceux trouvés par Bourgeois et Rames à Puy-Courney et à Thenay.

Camillo Castello Branco publiait en, 1884, quelques traits de la biographie de Carlos Ribeiro en laquelle il a fait des références très justes du bel ouvrage de G. de Mortillet.

En ce petit livre, il priaït messieurs les congressistes futurs de bien vouloir donner au précurseur de l'homme, de Otta le nom *Homosimius RIBERII* ou mieux encore *Homosimius Ribeirensis*, au lieu de *Homosimius Ribeiroii*, comme l'a fait G. de Mortillet.

(1) TAVARES DE PROENÇA. — *Camillo Castello Branco e Gabriel de Mortillet*. Coïmbra, 1905.

**Notice sur le Préhistoire de Beira-Baixa
et sur deux monuments gravés
trouvés en Portugal.**

PAR

F. TAVARES DE PROENÇA (Castello Branco, Portugal).

Ayant eu l'honneur d'être admis membre titulaire de la Société préhistorique de France, lors de sa création à Paris, grâce à la bienveillance de notre très cher président, M. Emile Rivière, je crois le moment favorable pour présenter à mes collègues, réunis en ce Congrès, une trouvaille, que j'ai faite aux environs de Castello Branco, petite ville portugaise de 7.000 habitants, chef-lieu du département de Beira-Baixa, dans le centre, tout près de la frontière espagnole.

Les dessins ci-joints (*Fig. 1 et 2*) vous montreront, Messieurs, assez nettement, les figures gravées sur les deux monolithes, dont vous trouverez une description plus détaillée dans la brochure que j'ai le plaisir de vous offrir (1). Quelques-uns d'entre vous voudront peut-être bien s'en occuper, lorsqu'ils en auront le loisir. Je me permets pourtant de vous les décrire en quelques mots.

A trois kilomètres de Castello Branco et dans la direction du sud-ouest existent trois chapelles, bâties au sommet de trois petites collines : Saint-Martin, Notre-Dame de Mercoles, et Sainte-Anne.

Reliant ces trois chapelles par des lignes imaginaires, nous obtenons un triangle, à l'intérieur duquel vécut jadis un groupe très pauvre de population *romaine*.

En dehors de cette peuplade, ces lieux là furent habités par d'autres groupes de population.

Des fouilles, entreprises par moi aux environs de cette ville, ont produit les résultats suivants, que j'expose en quelques lignes.

Pour ce qui concerne l'âge du *bronze*, je n'ai trouvé que deux haches, dont l'une du type à talon rectangulaire et à deux anneaux, et l'autre à bords droits.

(1) F. Tavares de Proença. — *Notice sur deux monuments épigraphiques*. Coïmbra, 1905 [Notice dédiée à la Société préhistorique de France].

Pour ce qui concerne le *néolithique*, j'ai rencontré et fouillé moi-même deux nécropoles dolméniques : une d'elles composée de 7 dolmens et tumulus ; et l'autre composée de 13 dolmens.

Tous ces monuments ont donné des objets datant du néolithique le plus récent, c'est-à-dire du Robenhausien. J'y ai rencontré quantité de pointes de flèche, admirablement retouchées, dont quelques-unes à dentelures très fines, et encore des grattoirs, des couteaux, etc. Je me ferai un plaisir d'en adresser des reproductions photographiques à tous ceux qui le désireront (1).

On a aussi la preuve de la notable abondance d'instruments néolithiques au département de Castello Branco, dans ma collection personnelle, qui, commencée il y a deux ans, compte déjà le nombre relativement élevé de 450 haches en pierre polie, principalement en diorite.

Voilà, en quelques mots, la description des civilisations, dont j'ai trouvé des traces aux environs de Castello Branco.

Pourtant, en procédant il y a quelque temps à des sondages aux alentours de l'ancien village romain de Mercoles, j'ai rencontré, au sommet du mont Saint-Martin, deux monuments épigraphiques, jusqu'à ce moment, pour moi, absolument indéchiffrables.

Le premier (*Fig. 1*) mesure 1^m63 de hauteur, 0^m65 de face, 0^m32 d'épaisseur à la base et 0^m18 à la partie supérieure. L'appareillage de la pierre commence à 0^m30 de la base, évidemment destinée à être enfoncée dans le sol.

On peut considérer la face gravée, divisée en deux parties par un espace sans gravure. Dans la moitié de gauche, il me semble voir la représentation d'un être humain ayant un vase sur la tête ; dans la moitié de droite, on voit peut-être la reproduction plus grossièrement tracée, de la même figure.

L'autre pierre (*Fig. 2*) mesure 2^m22 de hauteur, 0^m40 de face, et 0^m40 de côté.

L'extrémité supérieure est arrondie et d'un diamètre moindre. Ce monolithe a, comme le premier, une partie non façonnée pour être enfouie dans le sol.

En plus d'une figure de ce monolithe, il me semble voir certaine analogie avec celles gravées sur les dalles de certains dolmens, représentant des arcs, des flèches et des haches néolithiques.

Ces deux monuments ont été trouvés au sommet du Mont-Saint-Martin et en dehors des ruines romaines : l'un à la surface du sol et l'autre à 0^m60 de profondeur, couchés horizontalement.

(1) Ces reproductions n'étaient pas prêtes, lorsque je suis parti pour le Congrès.

Des fouilles exécutées tout à l'entour dans un espace assez vaste n'ont donné aucun autre vestige de quelque âge que ce fût.



Fig. 1. — Statue-Menhir.

Fig. 2.
Menhir à gravures.

Fig. 3. — Statue-Menhir
du Sud de la France (1).

Leur âge, leur utilité et la signification des gravures restent pour moi des mystères.

Je crois toutefois pouvoir conclure de leur ensemble *qu'ils ont été l'objet d'un culte.*

M. Joseph DÉCHELETTE. — Je proposerais une explication, au sujet des figurations représentées grossièrement sur les monolithes de Castello Branco.

Je crois reconnaître distinctement sur l'une de ces pierres (Fig. 1) l'image schématique de deux *guerriers*, armés d'un casque et d'un bouclier circulaire. Le casque du personnage de gauche est, en effet, reconnaissable aux deux longues cornes qui le surmontent, tandis que le bouclier rond est nettement figuré sur le personnage de droite et moins distinct sur celui de gauche, sans doute par suite de la maladresse de l'exécution.

(1) Clichés gracieusement prêtés par l'*Homme préhistorique.*

Il est intéressant de constater que nous retrouvons sur les monolithes ou menhirs gravés de Castello Branco les armes défensives caractéristiques des guerriers préhistoriques de l'île de Sardaigne. On connaît, en effet, une nombreuse série de statuettes sardes, en bronze, réparties dans diverses collections et étudiées notamment par MM. G. Perrot, Giovanni Pinza, et Cartailhac. Il paraît résulter des observations de M. Cartailhac que les guerriers sardes, à casque cornu, appartiennent à l'âge du *bronze*.

En Grèce, à la même époque, c'est-à-dire à l'époque *mycénienne*, on rencontre d'ailleurs le casque à cornes.

Il y a donc là, semble-t-il, un élément d'information important pour la détermination de l'âge des pierres sculptées étudiées par M. Tavarès de Proença.

M. TATÉ croit voir, dans la figure correspondant au menhir n° 2 (*Fig. 2*), un chasseur, qui bande son arc, et qui est prêt à tirer sur sa proie.

M. DÉCHELETTE fait encore observer que l'arc est précisément l'arme offensive la plus caractéristique des guerriers sardes, que représentent ces mêmes statuettes en bronze.

M. A. de MORTILLET. — Par sa forme générale, ainsi que par certains détails, le menhir n° 1 (*Fig. 1*) de M. Tavares de Proença rappelle les *statues-menhirs* de l'Aveyron et du Tarn; il a surtout une incontestable analogie avec la grossière statue d'homme trouvée à Puech-Réal (*Fig. 3*) (1). Il est curieux de constater l'existence, dans le bassin du Tage, d'un monument analogue à ceux découverts dans le bassin de la Garonne.

Pour le menhir n° 2 (*Fig. 2*), il est de l'avis de M. Taté (2). Ces monuments de San-Martinho sont évidemment bien antérieurs à l'arrivée des Romains; mais on ne peut les dater d'une manière précise (3).

M. Marcel BAUDOUIN. — En ce qui concerne le menhir n° 1, comme M. A. de Mortillet, j'y vois une véritable *statue-menhir*, c'est-à-dire un monument tout à fait analogue à ceux décrits par M. Hermet pour le sud de la France.

(1) Voir l'argumentation complète de M. de Mortillet dans l'*Homme préhistorique* (1905, p. 379-380).

(2) Voir l'exposition de la théorie de M. Taté dans l'*Homme préhistorique* (1905, p. 380-381).

(3) Les deux menhirs sculptés sont représentés dans l'*Homme préhistorique* (1905, p. 380-381).

Par suite, cette pierre ne doit pas dater de la période néolithique, mais d'une époque un peu plus récente, peut-être du bronze.

Quant au menhir n° 2 (*Fig. 2*), il me paraît être, non pas un vrai menhir de la période mégalithique, en raison de sa forme (aspect travaillé, bloc non brut), mais du moins un monument s'en rapprochant beaucoup, et par suite un peu plus récent. — Il n'y aurait rien d'impossible d'ailleurs à ce que la *gravure* qu'il présente ne soit pas contemporaine de l'érection de la pierre : ce qui ne semble pourtant pas probable, à première vue, à cause des faibles dimensions du bloc.

M. MARIGNAN trouve les dessins de ces pierres portugaises très intéressants.

M. BÉCHADE demande si ces dessins ne figurent pas des sortes d'hieroglyphes.

* * *

M. F. TAVARÈS de PROENÇA a présenté en outre au Congrès une série de figures schématiques relatives aux *haches polies* trouvées en Portugal, dans le département de Beira-Baixa. Un certain nombre sont d'assez grandes dimensions. — L'une d'elle ressemble assez bien à une *herminette*.

Pierre gravée du Bourg-de-Batz (L.-I.).

PAR LE D^r

BAUDON (de Beauvais).

Relativement au travail présenté par M. Tavarès de Proença, je tiens à signaler une *Pierre en granit*, de 2 mètres de long, arrondie et d'un diamètre de 0^m60 environ, sur laquelle sont gravées deux *haches emmanchées*. Cette pierre est *couchée* dans une des rues du Bourg-de-Batz. Elle aurait été trouvée enfouie profondément sous l'Eglise de cette commune, au moment où l'on y a exécuté des réparations. Je signale cette pierre, pour qu'on l'examine et qu'on la conserve, comme elle doit l'être, si elle a le caractère d'authenticité que je lui suppose.

M. Marcel BAUDOUIN. — Le *Dict. ou Répert. archéol. de la Loire-Inférieure* ne signale pas cette pierre, que sans doute l'auteur, M. P. de Lisle, actuellement conservateur du Musée archéologique de Nantes, ne connaît pas (1). La remarque de M. le D^r Baudon est donc fort précieuse.

Cette pierre gravée n'est peut-être qu'un pilier d'un ancien mégalithe, aujourd'hui disparu, et inconnu jusqu'à ce jour. Il serait intéressant de faire une description complète de ce bloc (étude du *lieudit*, etc.).

(1) Ce répertoire ne parle que d'un *menhir de falaise*, d'ailleurs fort intéressant.

Conservation des Monuments mégalithiques.

PAR

Léon COUTIL (Les Andelys, Eure).

Profitant du Congrès tenu à Cherbourg par l'Association française pour l'avancement des sciences, au mois d'août dernier, nous sommes allé revoir et dégager complètement des broussailles et des ronces certains monuments mégalithiques du département de la Manche, qui ont été placés sous notre contrôle.

A Rocheville, près de Briquebec, nous avons trouvé l'allée couverte de la *Forge*, tout récemment transformée en macadam ; elle venait d'être utilisée pour empierrier un nouveau chemin ! Vers 1880, on avait déjà sacrifié la *Pierre aux Fées*. Comme les autres monuments, se trouvaient menacés par une active exploitation du grès en cet endroit, nous avons témoigné auprès des habitants notre légitime indignation et l'avons transmise officiellement au Maire, car tous les monuments appartiennent à la commune. Nous avons insisté pour qu'il réunit son Conseil municipal et fit voter promptement une demande de classement comme monument historique.

Nous venons de recevoir cette demande, que nous allons transmettre à M. le Ministre de l'Instruction publique ; elle comprend l'allée couverte dite *Pierres des Druides*, dont la longueur actuelle est de 20 mètres, et les deux très remarquables groupe de rochers à légende : la *Grande* et la *Petite Roche*, qui ont inspiré récemment le nom de la commune de *Rocheville*. Voici donc un monument de sauvé. Pour donner une idée du vandalisme des habitants de cette commune, nous ajouterons qu'il nous fut impossible d'obtenir le classement de la moitié d'une autre allée couverte voisine, située au hameau du *Catillon* ; le propriétaire nous dit que, si on ne la lui achetait pas, cet hiver, il la démolirait pour faire un mur.

Nous avons été plus heureux aux Moitiers d'Alonne, près Port-Bail, grâce à l'intervention de notre ami, M. Denis, conseiller général. Nous avons dégagé une immense allée couverte de 24 mètres de longueur, couverte d'arbres et de ronces, à peu près ignorée des habitants. Nous encourions ainsi une poursuite en simple police pour avoir modifié une clôture ; l'affaire a toutefois

bien tourné, puisque actuellement nous avons aussi la demande de classement, que nous avons remise aussi à M. le Ministre.

Nous devons dire que le département de la Manche, jadis riche en mégalithiques, tient le record pour ses démolitions. La première table en granit de l'*Allée de Bretteville* porte une série de trous et une longue rainure, témoins des intentions des carriers de la débi-ter en bordures de trottoir.

Près de là, le génie militaire a fait disparaître, vers 1897, l'*Allée couverte de la Lande Saint-Gabriel*, située près d'une redoute, et qui cependant occupait peu d'espace. En 1876, un beau menhir, en granit de Maupertus, fut équarri et transformé en pyramide pour orner la place de la Fontaine à Cherbourg.

Devant toutes ces mutilations journalières et le caractère iconoclaste inné chez les Français, qui trop souvent inscrivent ou gravent leurs noms sur les monuments, différentes mesures paraissent s'imposer.

Nous espérons que notre cri de détresse sera entendu et que M. d'Ault du Mesnil, Président de la Sous-Commission, ainsi que M. le D^r Capitan, Vice-président, présent à notre Congrès, emploieront tous leurs instants auprès des correspondants pour sauver ces pierres modestes.

La première mesure serait que, dans toutes les Ecoles communales et autres, on apprit aux enfants à respecter et à conserver tous les monuments, *quels qu'ils soient*, en leur montrant par des photographies les richesses sculpturales et artistiques, que les diverses révolutions, et *trop souvent encore de nos jours*, l'inconscience générale, ont compromises à tout jamais ou détruites en France.

Tout récemment, des barbares ont mutilé et barbouillé d'encre la statue placée sous un édicule, à la source de la Seine, après avoir gratté le nom de Napoléon III et de son Ministre, ainsi que la date de la construction de l'édifice, remplaçant un temple romain situé au même endroit.

Nous croyons donc que, devant des faits analogues, rappelant ceux des hordes d'Attila au v^e siècle ou des invasions normandes au ix^e siècle, il est nécessaire de placer auprès des monuments isolés dans nos campagnes une plaque épaisse, en zinc fondu et émaillé, bien apparente et portant, par exemple, l'inscription suivante :

Allée couverte dite Pierres des Druides

Classée comme monument historique sous la sauvegarde
des habitants de la commune de Rocheville.

Toute dégradation sera poursuivie conformément à la loi
d'une amende de 200 à 5.000 francs.

En effet, une loi poursuit toute dégradation, mutilation ou destruction d'un monument classé comme monument historique; puisque nous en disposons, il faut sans retard la faire connaître de tous.

Enfin, nous croyons nécessaire que la Sous-Commission des Monuments mégalithiques soit plus directement en rapport avec ses Membres correspondants.

Nous nous rappelons les encouragements que leur prodiguait jadis Gabriel de Mortillet; il les convoquait même aux réunions du Comité. C'est grâce à ses encouragements bienveillants que nous avons entrepris jadis la publication des inventaires des monuments mégalithiques des cinq départements de la Normandie, et que nous surveillons le mieux possible tous ces monuments, qu'il nous confia jadis.

Sans vouloir aucunement mettre en cause la Sous-Commission, nous avons cru devoir profiter du premier Congrès préhistorique, où justement plusieurs membres de cette Commission et quelques membres correspondants sont groupés, pour prêcher une croisade impitoyable contre les destructeurs de mégalithes.

Nous regrettons que M. d'Ault du Mesnil, l'aimable Président de cette Commission, ne soit pas présent; mais M. le Dr Capitan, vice-président, qui assiste à notre Congrès, s'unira certainement à lui pour faire de *nouvelles* et pressantes démarches, destinées à sauver ces pierres modestes, premiers témoignages de faits glorieux et pieux hypogées de nos ancêtres.

En terminant, nous souhaitons que le Congrès, résumant ces diverses considérations pour tous les monuments mégalithiques classés ou non encore classés, formule un vœu, destiné à M. le Sous-Secrétaire d'Etat, directeur des Beaux-Arts, auquel est confié le service des Monuments historiques (1).

M. le Dr CAPITAN. — On ne saurait assez remercier M. Coutil de son active intervention pour la conservation de ces curieux monuments mégalithiques dont un surtout, le tumulus de Fontenay-le-Marmion, est classique. Malheureusement, en dehors de l'action morale dont M. Coutil a su faire, en l'espèce, un si excellent usage, nous sommes bien désarmés. Le classement ne constitue qu'une

(1) Depuis le Congrès, nous avons la satisfaction d'annoncer à nos collègues que nos demandes de classement pour les allées couvertes de Vauville (*les Pierres Pouqueleées*), de Rocheville (*La Petite Roche* ou *Pierres des Druides*), et des Mortiers d'Alonne (*Les Roques* ou *Autel des Druides*), ont été favorablement accueillies par la Commission des Monuments mégalithiques et classées par M. le Ministre comme monuments historiques.

sauvegarde très relative. D'autre part, tout est inutile, lorsqu'on a affaire aux administrations de l'Etat autres que le Ministre de l'Instruction Publique. Les services vicinaux, voire même les services des Ponts et Chaussées, et surtout le génie militaire ou maritime, ont en général le plus parfait dédain pour les mégalithes, qu'ils font sauter quand ils les gênent, ou lorsqu'ils peuvent leur être utiles pour leur fournir des matériaux de construction ou d'empierrement.

Je crois néanmoins qu'un vœu du Congrès pour la conservation de ces monuments pourrait avoir son utilité. D'autre part, nous pouvons assurer le Congrès qu'à la Commission des Monuments mégalithiques nous ferons tout le possible pour réaliser le classement et assurer la conservation de ces intéressants monuments.

M. A. DE MORTILLET exprime l'avis qu'il y a lieu de formuler un vœu à l'appui de ce que signale M. Coutil.

M. MERCHADIER dit qu'il faudrait faire adresser par les Préfets à tous les instituteurs une circulaire, les chargeant de veiller sur les monuments mégalithiques et d'enseigner aux enfants qu'ils ne doivent pas détériorer aucun de ces monuments, grottes, etc., dans l'intérêt de la science.

M. PEYRONY fait observer que, malgré sa meilleure volonté, l'instituteur est le plus souvent impuissant à empêcher les dégradations, n'ayant à sa disposition que des conseils, qui sont plus ou moins suivis par des enfants, quelquefois étourdis et enclins à la destruction inconsciente. Il serait indispensable que ce fonctionnaire soit secondé par le Maire, qui est chargé de la police de la commune, lequel serait obligé d'obéir aux ordres formels donnés par les Préfets dans ce sens.

M. Marcel BAUDOUIN appuie les considérations précédentes et signale le grand intérêt de *plaques indicatrices* de mégalithes, placées sur le bord des routes, aux endroits voulus.

**Les roches à cupules et à gravures préhistoriques
de la Savoie :**

La Pierre de Chantelouve.

PAR

Louis SCHAUDEL (Chambéry).

La pierre à cupules, dont je me propose de donner la description, est absolument inédite. Elle m'a été signalée, en 1904, par M. Jacquemet, receveur des douanes à Lans-le-Villard; mais ce n'est que dans le courant de juillet 1905 qu'il m'a été possible de l'étudier sur place.

Comme le *Rocher aux Pieds*, décrit dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France* (année 1904, p. 272-278), la *Pierre de Chantelouve* est située dans la Haute-Maurienne, sur le territoire de la commune de Lans-le-Villard, mais sur le versant opposé qui fait suite à celui du Mont-Cenis. Nous nous trouvons là tout près de la frontière italienne, dans la zone géologique du Piémont, appelée aussi par les Italiens la zone des pierres vertes, qui constitue la ligne de partage des bassins du Rhône et du Pô. La plupart des montagnes de ce massif sont formées par des schistes lustrés, qui donnent à la région une physionomie spéciale. Les pentes méridionales, très escarpées, sont généralement dénudées, tandis que les versants exposés au nord sont boisés jusqu'à une altitude d'environ 2000 mètres. Vers les sommets, les plateaux et les vallons, qui s'étagent en de gigantesques gradins sous les pics et les glaciers, sont gazonnés et présentent même en été des pâturages et des prés couverts d'une végétation souvent très vigoureuse où le bétail, après l'hivernage dans la vallée, trouve, d'abord dans les chalets dits d'en-bas, puis dans les chalets d'en-haut, une nourriture saine et abondante.

L'Arc, qui descend des glaciers avoisinant la frontière d'Italie, s'est frayé un passage à travers ce massif et coule, rapide et bouillonnante, au fond de la vallée dans une direction nord-est-sud-ouest.

En partant de Lans-le-Villard (1), nous remontons le cours de cet affluent de l'Isère par un vieux chemin qui passe d'abord devant la chapelle de Saint-Etienne, puis, à travers une série de rochers disloqués par les puissantes érosions fluvio-glaciaires, franchit ce passage difficile au pied d'une enceinte fortifiée en ruine, appelée « Mur des Sarrasins ». Plus loin, sur un petit plateau en pente douce, le vieux chemin traverse le hameau de *Chantelouve*, composé d'une douzaine de chalets et se poursuit vers le fond de la vallée, jusqu'au village de Bessans, par le hameau de *Plandevel*, désigné sous le nom d'*Oddinel* dans un acte de 1510, et au-dessous d'un haut plateau, appelé le *Plan de Lou*.

Au hameau de *Chantelouve*, nous quittons le chemin pour monter obliquement à travers la forêt de mélèzes et de cembro (*Pinus cembro*), connue sous le nom de forêt d'*Arsille*, dominée par le glacier du *Roc des Pignes* (3375 mètres), et, vers Bessans, par celui de la *Pointe de Solliette* (3046 mètres). Arrivés aux confins des territoires de Lans-le-Villard et de Bessans, à l'altitude d'environ 2000 mètres, nous apercevons, sur la déclivité du sol, un peu avant d'arriver à la lisière supérieure de la forêt, un gros bloc de forme irrégulière, dont la surface horizontale mesure environ 17 mètres carrés. C'est la pierre à cupules et à bassins de *Chantelouve*. Comme d'autres blocs, plus ou moins volumineux épars sur tout le versant, c'est une roche silico-calcaire, dite schiste lustré, détaché sans doute des escarpements voisins, peut-être aussi déposé par les glaciers quaternaires, lors de leur dernier retrait.

La photographie (*Fig. 1*) montre une vue du bloc prise en haut, face à la vallée; la ligne blanche du second plan représente la route qui longea la rive droite de l'Arc, et, dans le fond, apparaît le versant escarpé de la chaîne d'en face où se trouve le *Rocher aux Pieds*. Ajoutons tout de suite que l'emplacement de ce dernier monument préhistorique, situé à près de 3000 mètres d'altitude, dans la direction du nord-ouest, est parfaitement visible de la pierre de *Chantelouve*; la distance, à vol d'oiseau, est d'environ 5 kilomètres.

L'accès de la Pierre de *Chantelouve* est facile à l'endroit où l'on remarque une dépression résultant de l'enlèvement volontaire ou accidentel par délitement d'un fragment de la roche. On y remarque deux cupules ouvertes d'un côté et figurant une sorte d'arcature bilobée. Une cupule semblable, quoique moins ouverte, se trouvant sur le même côté du bloc, non loin de l'angle droit, il est permis de se demander si cette disposition n'est pas intentionnelle.

(1) J'étais accompagné de M. Jacquot, juge honoraire, de MM. Schaffer, Jacquenet, Filiol et de mon fils Lucien, ces deux derniers auteurs de mes clichés photographiques.

Sur toute la face supérieure de la pierre, nous avons compté 150 cupules et bassins, de différentes dimensions, inégalement répartis. Une douzaine de ces excavations, remarquables par leur

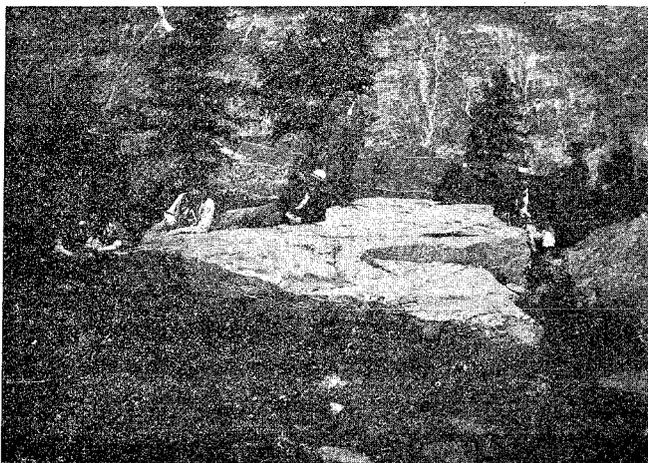


Fig. 1. — Vue d'ensemble de la Pierre à Cupules de Chantelouve.

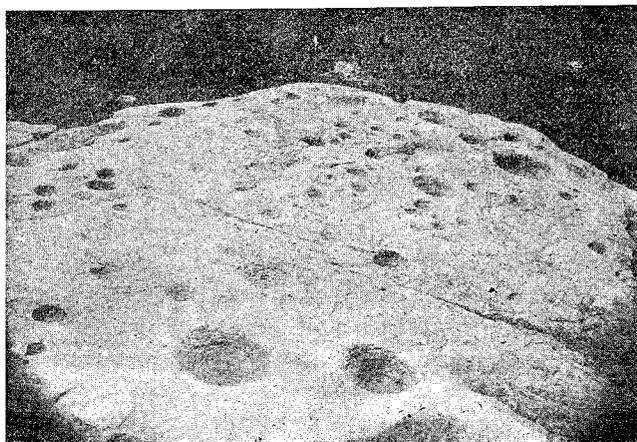


Fig. 2. — Vue des Cupules principales de la Pierre de Chantelouve.

belle exécution et leur grandeur, mesurent entre 0^m18 et 0^m24 de diamètre et 0^m05 à 0^m06 de profondeur; ce ne sont plus des cupules, mais des bassins.

C'est la partie visible à droite sur la vue d'ensemble (*Fig. 1*), qui

contient le plus grand nombre de cupules. Elles y sont disposées, comme le montre la photographie (*Fig 2*), tantôt par groupes, tantôt isolées, comme les bassins ménagés vers le centre. Un certain nombre de cupules sont reliées entre elles par des canaux ou lignes creuses, qui, par leur rencontre dessinent parfois des signes en forme de croix. Il convient naturellement de faire abstraction des initiales ou autres marques de visiteurs modernes, qui se distinguent facilement des anciennes gravures, avec lesquelles un observateur attentif ne saurait les confondre.

Une de nos autres photographies se rapporte à la partie postérieure gauche de la vue d'ensemble. Elle montre deux groupes principaux, dont l'un, celui de droite, comprend trois bassins accompagnés de cupules plus ou moins grandes, et celui de gauche, une vingtaine de cupules de différentes dimensions. Cette dernière partie offre ceci de remarquable que, non loin du bord, on a gravé les empreintes de deux pieds humains d'environ 0^m25 de longueur, dont la pointe est dirigée vers la chaîne de montagnes d'en face, où l'on aperçoit l'emplacement du *Rocher aux Pieds*.

Les dimensions des cupules varient entre 0^m05 et 0^m12, avec une profondeur de 0^m02 à 0^m05. Elles ont, en général, la forme hémisphérique; quelques-unes seulement offrent une forme presque cylindrique.

L'examen des deux bassins, creusés près du bord de la partie du bloc reproduite par la *Fig. 2*, permet de saisir la méthode employée par l'ouvrier dans l'exécution de son travail. On a d'abord taillé, au moyen d'un outil (ciseau ou marteau), dont les traces sont encore visibles, une excavation peu profonde et du diamètre que l'on voulait donner au bassin. Au centre, on a commencé ensuite un nouveau creux de la profondeur voulue, que l'on agrandissait avec un autre outil, peut-être un simple galet, auquel il suffisait d'imprimer un mouvement circulaire pour obtenir un bassin de forme hémisphérique.

Je m'abstiendrai d'entrer dans de plus longs détails sur la disposition des cupules, bassins et lignes creuses, dont les vues ci-jointes donneront (*Fig. 1 et 2*) une idée plus nette que la plus minutieuse description.

Ici, comme au *Rocher aux Pieds*, comme à la *Pierre à cupules d'Albiez-le-Vieux*, qui ont fait l'objet de mes communications à la Société préhistorique de France, en 1904, le travail de l'homme est absolument certain. — Je m'occupe de recherches archéologiques depuis plus de vingt ans. J'ai eu l'occasion de rencontrer, dans le lit de torrents et de rivières, des excavations en forme de bassin, dites marmites de géants, creusées par des sables, graviers

ou des galets tournant sous l'influence de l'eau. J'ai observé maintes fois des creux plus ou moins réguliers formés sous l'action des eaux pluviales. Je n'ignore pas l'effet produit sur certaines pierres par la désagrégation et par la destruction de géodes. Mais aucune de ces causes naturelles n'est intervenue, ni à Albiez-le-Vieux, ni à Lans-le-Villard : 1° parce que les blocs à gravures signalés sont tous situés sur des points culminants; 2° parce qu'ils sont composés d'une roche dure, ne renfermant aucune géode; 3° parce que l'action des agents atmosphériques se manifeste sur nos blocs, non par des creusements, mais par des délitages bien apparents sur nos photographies, qui détruisent les cupules sans jamais en avoir créé une seule; 4° parce que la forme régulière des cupules et des gravures pédiformes et leur disposition à la surface de la pierre ne peuvent être que le produit de l'intervention humaine.

Quoique ma conviction fût entière, j'ai voulu, avant d'affirmer formellement, soumettre la question à l'appréciation des deux géologues les plus autorisés de la Savoie, M. J. Révil et M. le Dr Hollande. Or ces deux savants, dont la compétence est connue, ont affirmé l'un et l'autre, après examen de la pierre d'Albiez-le-Vieux, que les cupules de cette pierre ne peuvent être attribuées qu'au travail humain, à l'exclusion des causes naturelles.

Pour permettre d'ailleurs à tous de se faire une opinion, la Société d'histoire naturelle de Savoie a organisé, en juillet dernier, une excursion à Lans-le-Villard; et elle avait invité toutes les autres Sociétés savantes de Chambéry à se joindre à elle pour visiter le Rocher-aux-Pieds et la Pierre de Chantelouve. Si le nombre des excursionnistes n'a pas été aussi élevé que je l'aurais désiré, nous avons eu cependant la satisfaction d'y compter des savants, tels que M. J. Révil, Vice-Président de la Société géologique de France, et M. A. Perrin, ancien conservateur du musée de Chambéry, qui s'occupe de préhistorique depuis plus de trente ans, ayant, déjà en 1874, pris part aux travaux du Congrès de Stockholm, et qui a organisé la belle collection d'objets lacustres et de l'âge de la pierre provenant en grande partie de ses fouilles dans le lac du Bourget et sur l'emplacement de la station néolithique de Saint-Saturnin. Membre effectif de l'Académie de Savoie, il est certainement l'archéologue savoisien, qui, par ses études spéciales et ses travaux, est le plus qualifié pour apprécier la valeur de nos roches à cupules et à gravures. Or, M. A. Perrin, qui, malgré son âge, n'a pas reculé devant l'ascension du roc de Pisselérand, s'est formellement prononcé pour l'attribution à l'homme, et à l'homme seul, des cupules et des gravures pédiformes du *Rocher-aux-Pieds*, qu'il a déclaré le monument préhistorique le plus curieux des Alpes.

Si, après cela, il subsistait encore quelque doute, je prierais instamment mes collègues d'étudier la question sur place, avant de se prononcer. Je me mets à leur disposition pour la visite des blocs que j'ai signalés ; et, malgré la fatigue, je referai au besoin, pour la troisième fois, au retour de la bonne saison, la rude ascension du roc de Pisselérand, et je les accompagnerais volontiers à Chantelouve et à Albiez-le-Vieux, dont la montée est moins pénible.

Il y aurait d'ailleurs un moyen pratique de faciliter l'étude de nos monuments : ce serait de faire exécuter des moulages et de les déposer dans les Musées de la région. Je sou mets l'idée à mes collègues du Congrès.

Mais il est absolument nécessaire que l'on sorte enfin de la période de suspicion et d'incertitude, où sont parvenus à maintenir cette question quelques savants, qui, se basant sur des observations faites dans de mauvaises conditions, ont systématiquement nié l'intervention de l'homme, attribuant à des causes naturelles toutes les cupules et gravures signalées.

Il est possible que quelque chercheur enthousiaste et inexpérimenté ait pris pour des cupules ou des gravures anciennes certaines cavités naturelles, fréquentes sur les pierres calcaires notamment. Mais conclure de là que les cupules et gravures préhistoriques n'existent pas, c'est comme si l'on niait la taille intentionnelle ou le polissage de silex, sous prétexte qu'il en a été recueilli dont les éclats sont accidentels ou le polissage naturellement produit par le frottement de l'eau. Je n'insiste pas.

Le résultat le plus clair, obtenu jusqu'ici par ces négations systématiques, est d'avoir à déplorer la destruction de nombreux monuments précieux ; car, en France du moins, on est arrivé à décourager les hommes de bonne volonté, qui ne reculaient pas devant la peine, la fatigue et la dépense de rechercher ces monuments et de les signaler, mais qui, devant l'indifférence ou même l'hostilité de quelques sceptiques, ont préféré s'abstenir.

Le premier Congrès préhistorique de France fera donc une œuvre éminemment utile et féconde en s'intéressant à l'étude de nos roches à gravures préhistoriques.

La question, en ce qui concerne la Savoie, se résume ainsi.

Il existe dans les Alpes, sur des points dominants, des blocs bruts, plus ou moins volumineux, charriés et déposés par les anciens glaciers, sur lesquels ont été creusées, à une époque ancienne à déterminer, des cupules nombreuses et irrégulièrement réparties à la face supérieure, combinées quelquefois avec des lignes creuses

ou canaux; d'autres gravures, figurant exactement l'empreinte du pied humain, se remarquent sur quelques-uns de ces blocs.

Ces monuments ne sont d'ailleurs nullement spéciaux à la Savoie. Il en a été signalé dans toute la France, en Suisse, en Allemagne, en Danemark, en Suède, dans les Iles Britanniques, en Espagne et en Portugal, dans le nord de l'Afrique, en Asie et jusqu'en Amérique.

Maintenant, quelle était leur destination? C'est un point qui n'a pas encore été complètement élucidé et qui pourra sans doute recevoir une solution satisfaisante, lorsque toutes les roches à cupules et à gravures qui subsistent encore auront été classées, comparées, et étudiées sérieusement sans parti-pris. En ce qui concerne celles que j'ai personnellement découvertes, elles me donnent l'impression de pierres consacrées à un culte primitif. Quant à leur ancienneté, il convient de noter que les pierres à cupules de la Savoie se trouvent généralement dans les régions où ont été découvertes des stations de l'âge du bronze. Je ne saurais actuellement préciser davantage.

**Inventaire cartographique et bibliographique
des villages et ateliers
de l'époque néolithique en France.**

PAR

J. DECHELETTE (de Roanne),

Conservateur du Musée.

Ebauche d'un relevé très considérable, non encore terminé, et qui sera publié ultérieurement, quand M. J. Déchelette aura pu centraliser tous les documents nécessaires.

**La Vallée du Largue néolithique :
ses Silex, ses Maillets ; nouveaux types.**

PAR

M. DEYDIER (Cucuron, Vaucluse).

Ainsi que nous nous y sommes engagé par des notes précédentes, nous avons l'honneur de profiter du premier Congrès préhistorique de France, Congrès si intéressant et si bien réussi, tenu et organisé par les soins de la Société Préhistorique de France, pour présenter à nos savants collègues le fruit de nos longues recherches touchant le néolithique dans la vallée du Largue. Cette vallée fait partie d'une région, très imparfaitement connue, qui offre un très grand intérêt au point de vue préhistorique, ainsi que nous nous proposons de le faire ressortir dans une série d'études que nous commençons aujourd'hui. Le Haut-Calavon, Le Revest, Saint-Michel, etc., viendront ensuite.

Situation topographique. — La Vallée du Largue, arrondissement de Forcalquier, tire son nom d'une petite rivière de ce nom, qui prend naissance dans les montagnes de Banon et va se jeter dans la Durance, aux environs de Volx, sans sortir du département des Basses-Alpes.

Sur le parcours qui va nous occuper, le Largue se dirige à peu près du nord au sud et touche les territoires de diverses communes, notamment celle du Revest-des-Brousses qu'il traverse, celles de Vachères, d'Aubenas et de Reillanne sur la rive droite, qu'il sépare de celles de Saint-Michel et de Lincel sur la rive gauche.

Nos investigations, pour aujourd'hui, au point de vue néolithique, s'appliqueront seulement, où à peu près, aux portions de territoires qui viennent d'être énoncées, touchant la rivière du Largue.

Les importantes carrières de rognons de silex exploitées par les préhistoriques se trouvent notamment à l'est du Largue, rive gauche, sur le penchant occidental et boisé, appelé la Couaste, de la montagne des Hautes-Plaines, territoire de Saint-Michel ; les centres principaux d'exploitation, sur cette côte, sont aux quartiers de Fontainiou (de Fontenilles), Paly ou Pary, la Tuilière.

Il y avait aussi des carrières à l'ouest du Largue, le long des ravins qui remontent vers le hameau de Pichovet (1), terroir de Vachères.

Mais de nombreux ateliers de taille et de nombreuses stations rayonnaient autour de ces carrières à rognons, surtout du côté de l'Ouest du Largue, où le terrain était plus propice pour stationner; ils occupaient de grandes surfaces et formaient plusieurs centres importants, parmi lesquels nous citerons : celui établi sur les pentes et le plateau d'Aubenas, en empruntant les quartiers de Bôle, la Calade, la Planette, le Clot, les Combettes, le Ribas, la Grangeasse, Vicari, etc., dont le centre est occupé par l'église et le château d'Aubenas; et ceux établis non loin de là, aux quartiers des Escoffiers, de Pilambert, de Peymian, des Clausses, du Clot, de Campagne, de Pareloup, de Pipette, du Président, etc. : le tout occupant plusieurs milliers d'hectares, sur les territoires d'Aubenas, de Vachères et de Reillanne.

Divers ateliers existaient également à l'est du Largue, sur quelques petits plateaux ou pentes douces : tels ceux de la Tuilière, de Paly, de Fontainiou, de la Croix-du-Chêne, etc.

Les ateliers intéressants de Vachères, de la vallée du Calavon, du Revest des Brousses, de Sylvabelle, d'Aurifeuille, etc., faisant l'objet d'autres études de notre part, ne nous paraissent pas être de la même époque. Dans tous les cas, la région où s'étend réellement l'influence des Maillets se trouve localisée dans les limites ci-dessus déterminées.

Nous évaluons à plus de 4,000 (quatre mille) hectares l'ensemble des terrains sur lesquels se trouvent, plus ou moins dispersés, les carrières, les ateliers, les stations préhistoriques de la Vallée du Largue : soit une surface d'environ 5 kil. de large sur 8 de long.

Le lit de la rivière du Largue, à Aubenas, est à une altitude de 500 mètres au-dessus du niveau de la mer; mais l'altitude des différents ateliers, stations ou carrières que nous étudions, dispersés dans les bas fonds, sur les pentes et coteaux, sur les plateaux, etc., varie de 500 à 700 mètres.

Géologie. — Les carrières, les tailleries et les stations qui nous occupent sont assises en grande partie sur des couches multicolores, où dominent les couleurs blanchâtres et rougeâtres, appartenant à l'étage aquitainien; les couches inférieures, en grande partie marneuses et ligniteuses, font partie du système de Viens et de Manosque à Mammifères (2) et plantes fossiles étudiées par M. de Saporta; elles appartiennent à l'Aquitainien moyen; les

(1) Nous disons bien *Pichovet*, et non *Pichoyet*, comme on l'a écrit d'après des cartes topographiques erronées.

(2) Nous allons publier ailleurs cette faune.

couches supérieures calcaires, à plaquettes, de l'Aquitaniens supérieur, avec empreintes de Poissons, Gastéropodes, etc., forment parfois des bancs compacts, plus ou moins épais, renfermant de grandes quantités de rognons de silex noir, quelquefois brun, parfois zoné, excellent pour la taille et les outils préhistoriques. Ces rognons ont été également exploités à notre époque pour la pierre à fusil, ainsi que l'attestent divers ateliers dans la vallée du Largue.

Toutefois, bien des pièces de ce silex, exposées pendant longtemps aux intempéries, ont subi des altérations profondes, qui en ont rendu la surface tendre et friable.

Avantages. — C'est, évidemment, cette matière première de silex, si bonne et si abondante en ces lieux; c'est la rivière du Largue, avec ses eaux vives et persistantes toute l'année (1); c'est encore le poisson que nourrit cette rivière qui remonte de la Durance; c'est vraisemblablement aussi le gibier qui devait être abondant, favorisé qu'il était par la contrée boisée et accidentée; ce sont tous ces précieux avantages qui ont attiré l'homme préhistorique sur ces lieux, aujourd'hui isolés, pour y créer des centres très importants pendant la période néolithique.

Il est à remarquer que tous ces nombreux et vastes ateliers ou stations sont complètement à découvert, en plein air, et que, sauf quelques abris insignifiants, dont l'homme ne pouvait guère user, il n'y a pas de véritables abris, ni grottes, ni cavernes, dans la contrée.

Description du nouveau Maillet. — M. l'abbé Arnaud d'Agnel, dans une communication au Comité des Travaux historiques et scientifiques, insérée au *Bulletin Archéologique*, année 1902, p. 214, a, le premier, décrit et figuré, comme provenant de la vallée du Largue, des maillets ordinaires, bruts, non tranchants et sans travail à la main, autre que la rainure; mais il n'a rien dit des variétés intéressantes que nous y avons découvertes.

Il s'agit d'un outil muni d'une rainure plus ou moins profonde, plus ou moins large, comme aux maillets connus de Murs et de Malaucène (2), ayant une base, un talon plus ou moins arrondi; mais ce qui le distingue et le caractérise des autres maillets, c'est la forme de l'autre bout, plus long et plus étroit, tantôt en forme de *pic* plus ou moins pointu, aplati sur deux côtés; tantôt en forme de *tranchant*, carré ou arrondi latéralement, plus ou moins large, plus ou moins mince ou effilé.

(1) Sans compter les nombreuses sources d'eau vive qui alimentent la région, notamment la belle source dite la Grand Font au sud-ouest d'Aubenas.

(2) Voir *Bulletins de la Soc. Préhist. de France*, séances des 4 mai et 1^{er} juin 1904 et 12 janv. 1905.

Notre Maillet (Pl. I et suivantes) se présente donc sous différentes formes, comme il se présente sous différentes dimensions ; il varie, en effet, d'une pièce à l'autre, depuis le poids de 1 à 2 hectogrammes jusqu'à celui de plusieurs kilos. Il était donc employé tantôt avec une seule main, tantôt avec les deux mains ; ce qui, vraisemblablement, devait nécessiter un emmanchement différent.

Ce Maillet, à bout pointu ou tranchant, très ordinairement à une seule rainure, mais en ayant quelquefois deux, a été piqué généralement sur les angles et quelquefois sur la presque totalité de sa surface ; toute la partie biseautée de chaque côté du tranchant ou de la pointe a été souvent aiguisée et polie, comme l'est une pierre polie ordinaire.

Comme aux grands ateliers de Murs, on rencontre, dans la vallée du Lergue, quelques très rares exemplaires de maillets, dont la rainure n'a pas été continuée, à dessein, tout autour de la pièce, les deux bouts étant séparés par un intervalle de 4 à 5 cent., intervalle piqué, travaillé comme le reste de la pièce dont il suit la courbure.

Nous ne parlons pas, bien entendu, des cas où la rainure n'était pas complètement poursuivie sur certains côtés de la pièce, par manque ou défectuosité de la matière, ou bien par négligence de l'artiste.

Nous possédons un exemplaire en forme de pic (Pl. IV), ébréché à sa base, qui laisse voir deux rainures distinctes et séparées d'un côté, mais dirigées de manière à se joindre et se confondre du côté opposé (1). Nous avons connaissance d'un autre maillet à deux rainures, dont une très peu apparente, provenant de la vallée du Lergue ; mais, comme il y manque toute la partie antérieure, par suite de cassure, nous ne savons si nous avons à faire à un maillet à tranchant, à pic, ou non. En sorte que les maillets à deux gorges sont très rares.

Mais, à côté des formes tranchantes et plus ou moins piquées, ou plus ou moins polies volontairement, on rencontre des pièces, paraissant moins nombreuses, qui ne portent que la rainure comme travail de main d'homme (Pl. I, *Fig. 1* ; Pl. II, *Fig. 2 et 3* ; et Pl. III, *Fig. 1 et 2*). Ce sont des galets de différentes grosseurs, généralement aplatis sur les côtés, amincis d'un bout, et plus larges de l'autre, expressément choisis comme tels, en forme de pics grossiers, parmi les cailloux roulés de la Durance.

Sauf ces maillets bruts, non polis, ayant seulement la rainure travaillée, on trouve très peu de pièces restées parfaitement entières

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, nous avons pu nous procurer encore un exemplaire à deux rainures.

ayant leur pourtour piqué ou poli, comme le sont nos figures de la Pl. V. La grande majeure partie sont cassés ou ébréchés par les chocs ou usés par l'usage ; mais, comme il en coûtait pour aller chercher la matière première sur les bords de la Durance, le maillet brisé ou usé n'en servait pas moins, tant qu'il pouvait tenir dans la main ; les gros éclats, les gros fragments étaient plus ou moins bien reconstitués en maillets plus petits à rainure grossière, ou en simples percuteurs (Pl. II, *Fig.* 1).

Mais ce qui est singulier, c'est de trouver, à l'état de fragments privés de leur base, bon nombre de pointes de ces maillets à tranchant encore parfaitement affilé, très peu usé (Pl. IV, *Fig.* 1, 2, 3 et 4 ; Pl. VI, *Fig.* 1 à 6), provenant de maillets vraisemblablement brisés à dessein, de même que, dans beaucoup de stations ou ateliers préhistoriques de nos régions, on rencontre souvent des percuteurs en silex et autres pierres, paraissant aussi brisés volontairement.

Ne serait-ce pas là une manière d'indiquer la fin des services de ces outils remplacés par d'autres ?

Nature et provenance de la roche des Maillets. — Sauf les pics en silex provenant de rognons pris sur place et n'ayant pas de rainure proprement dite, mais seulement des encoches sur les angles, les maillets de la vallée du Lague, petits et gros, bruts ou polis, sont tous formés par des galets puisés à la Durance qui les a amenés des Alpes. La Durance est éloignée des carrières et ateliers qui nous occupent, d'une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau ; mais le parcours devait en être beaucoup plus long pour le piéton, à cause des montagnes à traverser ou à éviter.

Parmi ces cailloux roulés utilisés, nous n'avons pas remarqué de grandes variétés de roches, le préhistorique s'étant attaché à n'utiliser que les plus dures, les plus compactes. Sauf d'assez rares exceptions, les roches utilisées se bornaient à deux groupes : le groupe du cortège des Gabbros du Briançonnais, et le groupe des roches serpentines provenant des massifs de Gabbro du Queyras, du Mont-Genèvre ou des Alpes piémontaises et de schistes (pierre verte) qui les accompagnent (1).

Nous ajouterons que la plupart des pierres polies ordinaires de la vallée du Lague, de la vallée du haut Calavon et de diverses de nos régions vaclusiennes, ont été fabriquées avec des roches serpentines et autres, des mêmes provenances alpines, et charriées également par la Durance ; de même que le Rhône a fourni à peu

(1) Détermination que nous devons à l'obligeance de M. Kilian, le très distingué professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Grenoble, à qui nous avons soumis un assez grand nombre d'échantillons de roches.

près tous les éléments des pierres polies fabriquées dans les ateliers préhistoriques rapprochés de son cours.

Utilité, emploi des Maillets. — Le maillet brut, à l'état de simple galet à rainure, ne paraît guère avoir servi que de marteau pour extraire des rognons de silex engagés dans la roche compacte ou même pour débiter ces rognons, soit en s'en servant des deux mains, soit, pour les petits, en s'en servant d'une seule main.

En ce qui concerne le maillet travaillé, son usage était multiple.

Par la base ou le talon, il servait vraisemblablement aussi à l'extraction et au débitage de rognons de silex, comme le Maillet brut. De l'autre bout, lorsqu'il était pointu, il pouvait servir encore au même usage, lorsque l'extraction n'était pas pénible ou difficile, ou bien à labourer, remuer le sol, ou les couches de terre qui recouvraient les couches calcaires pour les mettre à nu ; il pouvait servir ainsi de pic ou de pioche.

Mais, quand ce bout était taillé en forme de tranchant plus ou moins large, mais toujours un peu rétréci, à taille plus ou moins affilée, on peut se demander si cette pièce ne servait pas à des usages analogues à ceux de la pierre polie ordinaire ; nous ne le pensons pas, d'abord parce que la pierre polie était elle-même très commune dans la vallée du Larnage néolithique, en même temps que le maillet tranchant, et ensuite parce que la pierre polie est beaucoup moins volumineuse et paraît plus spéciale à un autre travail que ce dernier outil, qui est plus volumineux et dont le tranchant est plus épais, moins affilé en général.

A notre avis, il ne remplaçait pas, ou il ne remplaçait que très peu, la pierre polie ; mais il pouvait servir de pioche ou de houe, pour entraîner la terre recouvrant les bancs à rognons ; il pouvait servir de coin pour diviser la roche calcaire, de hache, pour la taille du bois, etc. ; il aurait pu servir encore d'arme défensive.

Mais nous pensons que ses fonctions se résumaient plutôt à débiter, par lames ou écailles, les blocs ou rognons de silex.

Lorsque cet instrument était très usé aux deux bouts, comme on en rencontre souvent, on en faisait un percuteur ; nous en possédons plusieurs obtenus dans ces conditions. La *Fig. 8*, Pl. VI, représente, par exemple, un intéressant percuteur de ce genre, qui fait partie de notre collection. Dans le centre de sa plus grande surface plane, il existe une espèce de cupule, une cavité bien accusée, creusée volontairement et finement, et dans laquelle s'engageait le pouce, alors que le préhistorique s'en servait comme d'un percuteur ; de l'autre côté, quoique beaucoup moins accusée, on distingue une autre dépression où l'index et d'autres doigts appuyaient pour bien tenir la pièce en main pour frapper par l'un ou l'autre bout.

Cette pièce, en roche serpentineuse très dure, à bouts très émoussés, très ébréchés, atteint actuellement le poids de 750 grammes.

Enfin, les Maillets qui nous occupent, se rencontrent un peu partout dans la vallée du Largue, surtout les maillets travaillés, à l'état de fragments ; mais leurs gîtes naturels, les centres où on les rencontre le plus fréquemment, sont plus particulièrement sur les lieux où se trouvent les carrières à rognons, c'est-à-dire sur le versant de la Couaste, commune de Saint-Michel, notamment : Fontainiou, le Paly, la Croix-du-Chêne, la Tuilière, ainsi que le ravin de Pichovet, à l'Ouest du Largue, terroir de Vachères. Le gisement de Fontainiou, peut-être à cause des eaux de source qu'on y rencontrait plus fraîches qu'à la rivière, devait être de beaucoup le plus important, à en juger par le nombre de Maillets qu'on y a recueillis (1).

Emmanchement des Maillets. — Comme pour les Maillets de Murs et de Malaucène, l'emmanchement des Maillets de la vallée du Largue, dès qu'ils atteignaient un certain poids, un kilo, peut-être, consistait à engager dans la rainure un manche en bois, fort et solide, assez long pour être pris par les deux mains, de façon à soulever le maillet et à le projeter à tour de bras ou d'avant-bras, sur la roche pour en dégager les rognons. A Malaucène, toutefois, l'emmanchement pouvait différer pour certains maillets, pesant 10, 12 et 15 kilos, qu'on y rencontre ; et nous ne serions pas étonné que ces grosses pièces fussent utilisées d'une autre manière, par exemple à la façon des moutons pour enfoncer les pieux, avec ou sans poulie.

Pour les petits maillets de la Vallée du Largue, où ils sont plus nombreux que les gros, qu'il s'agisse du Pic-Maillet, de la Hache-Maillet, etc., l'emmanchement pouvait être le même que plus haut ; mais il était inutile d'employer un long manche, une seule main étant nécessaire pour soulever la pièce et la diriger sur le point voulu, soit pour débiter les rognons ou les blocs de silex, soit pour les dégager ; mais, ici comme pour les gros maillets, une ligature proportionnellement solide était nécessaire pour maintenir le manche adapté au maillet.

(1) Au moment où nous rédigeons ces lignes, il nous est écrit :

1° Par M. L. Deglatigny, notre collègue de Rouen, qu'il possède, comme lui provenant sûrement du Mexique, deux maillets, en grès à rainure, arrondis d'un bout et à large tranchant poli et affilé de l'autre bout, de manière à former de véritables haches à rainure. L'un, pesant 2 kilos, a 0^m17 de hauteur, avec un tranchant d'environ 0^m12 de largeur ; l'autre, du poids de 1095 grammes, a 0^m135 de hauteur, sur environ 0^m08 de largeur à la hache.

2° Par M. Alfred Durdan-Laborie, de Paris, le sympathique secrétaire du Congrès de Périgueux, que, dans une tournée dans le Vexin, il vient de trouver un superbe maillet en silex, qu'il croit *paléolithique*.

INDUSTRIE.

I. — *Pierre et silex.*

Le Néolithique de la vallée du Largue était parvenu à un haut degré de perfection dans la taille de la pierre. Rien n'a été trouvé encore qui égale la forme élégante de ses maillets. On ne trouve rien de mieux, dans nos régions, touchant la finesse des retouches et les formes gracieuses de ses silex.

Nous allons sommairement passer en revue les divers genres d'outils ou d'armes utilisés dans la vallée du Largue, sauf à nous arrêter quelques instants sur certaines formes intéressantes.

Inutile de faire remarquer qu'ici comme partout ailleurs on rencontre, à côté des pièces fines, une grande quantité de pièces informes ou grossièrement travaillées.

Pour les *Maillets*, nous renvoyons à ce que nous avons dit plus haut sur leur description, leur utilité, etc.

Quant aux *Silex*, disons, une fois pour toutes, qu'ils sont tous recouverts d'une profonde patine qui les a rendus d'un blanc parfait; ceci prouve que, depuis de très longues années, ils sont exposés sur le terrain et subissent les intempéries atmosphériques; par conséquent toutes les pièces de silex que nous allons passer en revue sont profondément blanchies par le cacholong, sauf de très rares exceptions.

Pics en silex. — En outre des pics à rainure, en pierre dure, que nous avons décrits, — et à côté des pics en silex ordinaires, sans encoche, petits et gros, — on trouve, en la vallée du Largue, des pics en silex non munis de rainure proprement dite, mais pourvus d'encoches sur les angles, établies dans le sens et vers la même hauteur que les rainures des pics et maillets de pierre; ces pics, dont le poids varie depuis 1/2 kil. jusqu'à plusieurs kilos, taillés grossièrement, mais parfaitement caractérisés par un gros bout et une pointe plus ou moins fine, quelquefois assez bien retouchée, étaient emmanchés et servaient sans doute aux mêmes usages que les pics en pierre dure.

Enclumes. — Avec les maillets à rainure, on rencontre encore un outil que l'on trouve quelquefois ailleurs, mais moins bien caractérisé qu'en la vallée du Largue: c'est l'enclume ou le bloc sur lequel on débitait les rognons, on travaillait les pièces. Le poids des enclumes que nous avons vues de cette région varie de 2 à 4 et 6 kil. L'enclume est caractérisée ordinairement par une face carrée, plate et large s'appuyant sur le sol, et un côté à pans coupés en forme de pointe de diamant, de manière à former un point culminant vers le milieu et sur lequel on appuyait les pièces à fabriquer.

Percuteurs. — Les percuteurs en silex, globuleux, ordinaires, sont assez communs dans les nombreux ateliers de la vallée du Largue; ils sont arrondis ou à pans coupés, avec de nombreuses étoilures (Pl. VII, *Fig.* 1 et 2); d'autres sont de formes allongées, très émoussés sur leurs angles, rendus concaves par un usage prolongé (Pl. VII, *Fig.* 3). On rencontre fréquemment des percuteurs brisés volontairement (Pl. VII, *Fig.* 4), comme on en trouve communément ailleurs, de même que nous l'avons fait remarquer pour les maillets brisés.

Enfin, on rencontre quelques rares percuteurs en pierre dure comme les maillets, en serpentine schisteuse, etc. : tels celui de la Pl. VI, *Fig.* 7, et celui, très allongé, arrondi, légèrement pointu, piqué sur divers points et ressemblant plutôt à un pic, ou à un maillet sans rainure, de la Pl. III, *Fig.* 3.

Eclats. — Les grandes pièces à l'état de simples éclats, de formes diverses, sont assez communes; mais, si l'on rencontre quelques très rares éclats Levallois, on ne voit nullement ces pièces de types moustériens ou autres types paléolithiques, que l'on rencontre avec une prodigieuse quantité d'éclats divers dans les ateliers de Murs et de Malaucène.

Nucleus. — Cette pièce n'est pas rare (voir ceux que nous représentons sous les nos 6 et 7 de la Pl. IX); à remarquer celui n° 2, Pl. X, dont on a fait un joli perçoir.

Grattoirs. — Si le racloir de forme purement moustérienne est à peu près absent, les grattoirs ordinaires à formes diverses, mais peu discoïdes, ne sont pas rares, sans cependant être fort communs; ils le sont, en tout cas, beaucoup moins qu'aux dernières époques paléolithiques et encore les formes magdaléniennes allongées, minces, font défaut. (Voir les *Fig.* 1, 2, 4, 6 de la Pl. VIII; la *Fig.* 12 de la Pl. XVIII).

A remarquer la pièce de ce genre, plate, concave dans son milieu, servant de grattoir par ses deux bouts et de racloir dans ses parties concaves (Pl. XII, *Fig.* 1). Ce serait, en somme, plutôt un racloir qu'un grattoir.

Disques. — Les disques paraissent très rares. A peine si on peut ranger parmi eux les pièces des *Fig.* 3 et 5 de la Pl. VIII et la *Fig.* 11 de la Pl. XVIII.

Perçoirs. Forets. — Les forets ne sont pas communs; mais les formes de poinçons plus ou moins effilés, plus ou moins bizarres sont assez communs : tels ceux figurés Pl. IX à XII et Pl. XV, *Fig.* 1, 2, 6 et 8. Remarquons la pièce plate et pointue de la *Fig.* 10, Pl. XVIII.

Tranchets. — Les tranchets, communs dans beaucoup d'ateliers néolithiques, sont très rares dans la vallée du Largue. Nous n'en

avons encore vu que les deux formes peu caractérisées, représentées à la Pl. XV, *Fig.* 3 et 4.

Lances. Poignards. — Les pièces parfaitement typiques de ce genre sont très rares, car nous ne pouvons prendre pour des lances ou des poignards les pièces figurées en la Pl. XVI (amygdalines); mais une forme renflée des deux côtés, peu finement retournée, approche sensiblement des lances ou poignards, c'est celle des pièces portant les nos 2 et 3 de la Pl. XI, 1, 5, surtout 6 de la Pl. XIV, et peut-être le n° 3 de la Pl. XIII et le n° 1 de la Pl. X.

Feuilles de laurier. — Nous trouvons également quelques formes approchant des pièces dites feuilles de laurier; mais elles sont plus épaisses que d'ordinaire et pas toujours finement retouchées; telles sont les nos 2, 3 et 4 de la Pl. XIV, 12 de la Pl. XV, et nos 10 et 11 de la Pl. XVII. Nous rangerions volontiers dans ce genre, si elles n'avaient des proportions exagérées comme feuilles de laurier, les belles pièces des nos 1 de la Pl. X et 10 de la Pl. XV, que nous ne saurions appeler autrement.

Enfin une très jolie et très élégante pièce, plate, à bords finement arrondis et retournés, que l'on pourrait considérer comme une feuille de laurier, mais qui approche plutôt d'une feuille de fusain, est celle figurée n° 12 de la Pl. XVII.

Feuilles de saules. — Les pièces de cette espèce sont aussi un peu abâtardies; elles sont du reste très rares; celle qui en approche le plus est celle n° 21 de la Pl. XVII; le n° 9 de la même Pl., qui semble avoir cette forme, s'en éloigne par son épaisseur et ses renflements latéraux.

Pièces losangiques. — Cette catégorie de pièces plus ou moins losangiques est assez rare. Voir cependant les belles pièces que nous figurons à la Pl. XVII, sous les nos 1, 6, 7, 8 et 18.

Retouchoirs. — La pièce, que les auteurs appellent *retouchoir*, est rare dans la vallée du Largue. Les pièces très finement retouchées de cette catégorie sont ici représentées par les nos 4 et 5 (1) de la Pl. XVIII; 10, 13, 14, 15 et peut-être même 16 de la Pl. XVII; 7 de la Pl. XV.

Qu'est-ce que la pièce n° 6 de la Pl. XVIII, si artistement retouchée? On ne peut guère la considérer comme un retouchoir; sa forme est bien subitement pointue vers le haut, à partir de son maximum de renflement.....

Couteaux. — Les lames portant ce nom sont communes dans la

(1) Ces deux pièces nous ont été obligeamment prêtées, le n° 4, par M. Alfred Laugier; le n° 5 par M. Daniel Laugier, que nous remercions volontiers. Ces deux pièces, avec celle portant le n° 10 de la Pl. XXI, qui nous a été prêtée par M. Rogier, sont les trois seules pièces, qui ne nous appartiennent pas, parmi toutes celles que nous figurons en cette publication.

vallée du Largue (Pl. XIX et XX); elles sont malheureusement à peu près toutes brisées, par suite des cultures et surtout des chocs de toutes sortes, ayant séjourné pendant de longs siècles sur le sol.

On remarquera (*Fig. 5*, Pl. XX), un couteau, portant, vers son extrémité cassée, une encoche retouchée de chaque côté; était-ce pour l'emmancher solidement, ou bien ces encoches servaient-elles de raclours? Ceci est moins probable. Nous ferons remarquer encore un fragment de couteau à crans, aussi parfaitement travaillés et voulus (*Fig. 1*, Pl. XVIII); sûrement, cette forme était faite pour emmancher solidement l'outil.

Pointes de flèches. — Les pointes de flèches, avec barbelures et pédoncule, sont rares dans la vallée du Largue; à peine si nous avons pu réunir les quelques-unes qui sont représentées sous le n^o 9 de la Pl. VIII et les n^{os} 2 à 5 de la Pl. XVII.

Le type, commun ailleurs, paraît être également le moins rare ici; mais deux variétés, que le dessin fait suffisamment connaître (*Fig. 4* et *5*), sont un peu plus particulières.

Amygdaline. — Un type d'arme ou d'outil en silex, dont l'usage n'est pas bien précis, est une pièce dont l'abondance caractérise la vallée du Largue; on la rencontre un peu partout; elle est fort commune dans divers ateliers néolithiques de Vaucluse; ainsi que nous le disons dans un autre article, elle est aussi très commune à la Charlesse.

Cette pièce, plate, quelque peu triangulaire, parfois élargie, arrondie dans le bas, plus ou moins pointue dans le haut, ressemble assez bien à une amande très aplatie; par sa forme, elle approche également assez bien, mais sous des dimensions minuscules, de la pièce connue sous le nom de *coup de poing* ou de *hache chelléenne*; on ne peut guère la prendre pour une flèche ni pour une lance, avec lesquelles on peut l'assimiler cependant quant à l'usage; elle n'est pas assez pointue, pour être un perçoir, pas assez longue pour être un poignard; ce n'est pas une feuille de laurier ni d'autre végétal; en un mot, elle n'a aucune forme d'outil ou d'arme classique d'un nom connu, bien qu'elle soit très répandue.

Créée pour un usage spécial, sa forme est parfaitement déterminée, voulue et préméditée; et il est impossible de la considérer comme une ébauche de flèche, ainsi qu'on l'a prétendu quelquefois.

A bords non tranchants, souvent presque émoussés par la taille, à pointe généralement peu aiguë, elle est retouchée des deux côtés et parfaitement finie; cette pièce a des caractères suffisamment typiques; elle est trop répandue pour que nous la laissions sans nom spécial. Pour rappeler la forme d'amande plate qu'elle affecte mieux que celle de toute autre chose, nous l'appellerons *Amygdaline*.

Notre ami et collègue, M. Ch. Cotte, avait déjà parlé de cette pièce dans la *Feuille des Jeunes naturalistes*; mais, comme lui, nous en avons déjà fait observer bien des fois les caractères et les particularités, sans l'appeler par un nom précis.

Sa taille varie beaucoup, depuis la hauteur de 1 à 2 centimètres jusqu'à 5 ou 6 centimètres; son poids varie, par conséquent, depuis 1 ou 2 grammes jusqu'à 12 et 15 grammes. La multiplicité des figures de la planche XVI, et celles de la Pl. XVIII, nous dispensent de détailler ses nombreuses petites variétés. Nous signalerons cependant les n^{os} 3, 4, 6, 11, etc., de la Pl. XVI, qui représentent des pièces d'une grande finesse de taille; le n^o 7, remarquable par sa petite taille; la *Fig.* 9 de la Pl. XVIII, et surtout la *Fig.* n^o 4 de la Pl. XIII, au contraire, par leur taille exceptionnellement grande.

On croit généralement que cette pièce servait de lance, parce qu'en réalité on n'en connaît pas l'usage véritable; mais, sans nier tout à fait cette supposition, les caractères ci-dessus déduits nous font supposer avec plus de certitude qu'elle était affectée à un autre usage que nous ne connaissons pas.

Pièces diverses en silex. — Nous rangerons sous cette dénomination les pièces en silex représentées par nos dessins, qui n'ont pu trouver place parmi les dénominations précédentes, et qui sont néanmoins intéressantes par leurs formes ou leur taille.

A signaler, parmi elles:

La pièce losangique très épaisse n^o 2 de la Pl. IX.

La pièce n^o 1 et l'espèce de grattoir n^o 4 de la Pl. XI.

Le n^o 1 et surtout la jolie pièce retouchée et légèrement courbe n^o 2 de la Pl. XIII.

La petite lame en silex zoné, nuancé (*Fig.* 1, Pl. XIV).

Les pièces 17, 18 et 22 de la Pl. XVII, celle-ci (n^o 22) approchant la forme d'une feuille de fusain.

La pièce n^o 6 en silex zoné, très épaisse vers le bas, très plate dans sa partie antérieure élargie, et la pièce n^o 9, informe, mais très bien retouchée sur toute sa surface.

Pierres polies. — Les pierres polies sont très bien représentées dans la vallée du Largue que nous étudions; il en a été trouvé à peu près dans tous les ateliers, notamment à celui de Campagne, celui de Paly et particulièrement à celui de Fontainiou, qui en a donné beaucoup plus que les autres, ainsi que des maillets.

La taille et les formes sont assez ordinaires; diverses natures de roche dure ont été mises à contribution; la serpentine pure ou plus ou moins schisteuse paraît dominer.

Nous donnons quelques spécimens réduits dans la Pl. XXI. Les *Fig.* 3 et 6 sont des pièces minces, à tranchant élargi; la pièce 2,

mal venue à cause de sa couleur vert-clair, est de forme commune; les pièces 4 et 5 sont plus épaisses; mais le n° 1 est presque parfaitement arrondi à partir du commencement du biseau; enfin le n° 7 représente une jolie petite pièce, peu commune dans la vallée du Largue.

II. — *Poterie néolithique. Industries plus récentes.*

Dans la vallée du Largue, la poterie paraît avoir été d'une insigne rareté, à en juger par l'extrême difficulté d'en trouver des restes tout à fait préhistoriques.

Parmi les rares échantillons de cette époque, que nous avons vus, nous remarquons un fragment de vase, que nous n'avons pas représenté, à pâte bien cuite, rougie postérieurement par le feu, et à laquelle avaient été mêlés des grains de quartz blancs.

La *Fig. 8* de la Pl. XXI représente un fragment réduit de vase mince, tourné, strié à la roulette, à légère couverture extérieure noire; la pâte en est fine et très bien cuite, rougie intérieurement, et contient de petits grains la plupart arrondis. Nous doutons fortement que cette poterie remonte à l'époque des silex et des maillets que nous avons décrits de la vallée du Largue.

Du reste, dans la région, on trouve d'autres fragments communs de poteries plus récentes en terre cuite, entre autres des fragments des époques romaine et mérovingienne; on y rencontre aussi des fragments d'objets en bronze, de scories de bronze (Pl. XXI, *Fig. 13, 14*). La *Fig. 15* de la même Pl. représente un fragment de silex étonné, noir, luisant, à fissures blanches, dénaturé partiellement, craquelé par la chaleur, mais très dur encore et faisant du feu.

Mais nous avons remarqué, dans la vallée du Largue et dans les environs, des restes de vases épais, filetés en creux et en relief, non en terre cuite, mais creusés dans de la roche et passés au tour (Pl. XXI, *Fig. 9 à 12*). C'est une roche à structure cristalline, tendre, surtout à l'état humide, de couleur vert foncé à la surface; très foncée, presque noire à l'intérieur, avec des grains plus foncés encore et plus durs; elle résiste complètement aux acides sulfurique et chlorhydrique. Notre ami, M. Lazard, a trouvé sur le plateau néolithique des Claparèdes un fragment de vase de la même roche. Plusieurs fragments sont percés d'un trou; mais, comme ce trou paraît percé n'importe où, sans ordre, il semble que le trou a été fait depuis que le vase est brisé, pour suspendre le fragment à un filet de pêche, par exemple, plutôt que lors de la fabrication pour l'utilité du vase.

Sur une fausse indication, nous avons cru voir là une roche

amphibolique, laquelle, d'après M. Müller, de Grenoble, était connue à l'époque gallo-romaine et était employée fréquemment aux temps mérovingiens. M. Müller ajoute que certains villages alpins du Piémont sont encore le siège d'une importante fabrication de ces vases, ainsi que de tuyaux fabriqués avec la même roche et employés dans la haute Italie.

M. de Mortillet, à qui nous avons eu l'honneur de présenter des morceaux de cette poterie, à Périgueux, nous dit que ce doit être la *Pierre ollaire*.

Enfin, au dernier moment, nous recevons de notre ami, M. Kilian, le sympathique et distingué professeur de géologie à la Faculté des sciences de Grenoble, à qui nous avons cru pouvoir demander la détermination de cette roche intéressante au point de vue qui nous occupe, l'indication que c'est un CHLORITOSCHISTE à GRENATS, venant probablement des Alpes du Piémont; et que ce n'est pas à proprement parler de la *Pierre ollaire*; quoiqu'elle soit du même groupe, on ne pourrait lui donner ce nom. Cette roche aurait été beaucoup trop tendre pour en faire des maillets.

Ces restes de poteries anciennes, ces traces et scories de bronze, les nombreux fragments de mâchefer provenant de la fonte obtenue par la méthode Catalane, les tombes et les beaux restes des époques gallo-romaine, mérovingienne, etc., sont autant de preuves qu'après la belle époque néolithique que nous avons vue, la civilisation continue d'avancer pendant une longue occupation humaine dans ces lieux accidentés et pittoresques, aujourd'hui presque déserts.

CLIMAT.

Ainsi que nous l'avons dit, les carrières à rognons de silex, les ateliers et les stations de la vallée du Largue, qui n'offre pas d'abris, étaient absolument en plein air; les traces de foyers ou de fonds de cabanes sont nulles jusqu'ici; la poterie à son tour devait être peu en usage et en rapport avec la rareté du feu.

De cet ensemble de faits, surtout de l'absence d'abris, car les autres faits sont moins certains, doit résulter que le climat de l'époque dont nous étudions les vestiges était très doux et tempéré. Il en a été de même pour le plateau des Claparèdes, la Charlesse, etc., sur lesquels nous reviendrons, qui, par leur industrie, offrent d'ailleurs beaucoup de rapports avec la vallée du Largue. Malheureusement, ici comme à Murs et aux Claparèdes, il nous manque, pour bien nous fixer sur le climat, les restes de la faune de ce temps là; les débris de cuisine, en effet, sont des plus rares, si tant est que les débris infimes que l'on rencontre sur le terrain remontent si haut.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

Si nous résumons les proportions numériques dans lesquelles nous trouvons les pièces travaillées néolithiques dans la vallée du Largue, nous pourrions établir un ordre décroissant ainsi qu'il suit.

Pièces communes.

Maillets. — Nous avons fait ressortir que les maillets, sans rainure ou avec rainure, décrits plus haut, avec leurs divers types ou variétés, pics, haches ou maillets bruts, étaient fort communs, à en juger par les pièces et fragments que nous en avons vus s'élevant à plusieurs centaines; et cela se conçoit, puisque cet outil a servi à extraire la matière première d'une grande quantité de pièces, travaillées ou non, vraisemblablement pendant de très longues années.

Percuteurs. — Les percuteurs sont également très communs en différentes formes; nous en trouvons qui ont tout autour de nombreuses facettes concaves, irrégulières, complètement étoilées.

Amygdalines. — La pièce, à taille plus ou moins fine, que nous avons décrite et appelée *amygdaline*, est incontestablement la plus commune; par son abondance, elle caractérise la vallée du Largue (Pl. VIII, *Fig.* 10; Pl. XIII, *Fig.* 4; Pl. XVIII, *Fig.* 7, 8, 9; et Pl. XVI entière).

Couteaux. — Les couteaux ordinaires sont également très communs; mais les couteaux à entailles (*Fig.* 5, Pl. XX), et à crans (*Fig.* 1, Pl. XVIII), sont uniques jusqu'ici.

Pierres polies. — Très communes, sous diverses petites variétés de forme.

Grattoirs divers. — Ils sont aussi largement représentés.

Les *Perçoirs*, les *Nuclei*, les *Disques* ou *pièces discoïdes*, sans être très communs, ne sont pas rares et peuvent être classés parmi les pièces communes.

Pièces rares ou peu communes.

Rentrent dans cette catégorie numérique, les *Pointes de flèche* barbelées et à pédoncule, les *feuilles de laurier*, les *retouchoirs*, les pièces en forme de *lance* ou de *poignard*, etc..

Pièces très rares.

Les *Tranchets*; les pièces fines losangiques (*Fig.* 1, 7 et 8, Pl. XVII); les formes des pièces (*Fig.* 9, 12, 21 et 22), de la même Pl.), sont très rares ou rarissimes, ainsi que le javelot (?) (*Fig.* 6),

le perçoir (*Fig. 10* de la Pl. XVIII), et différentes autres, parmi les pièces diverses.

Quant aux *broyons*, *molettes*, *meules*, etc., aux *amulettes*, objets de religion ou de toilette, ainsi que toutes autres pièces classiques que nous n'avons pas citées parmi nos trouvailles, il n'en a pas été trouvé traces jusqu'ici, que nous sachions.

La vallée du Largue ne nous a donc pas donné de pièces, vraiment typiques ou classiques, caractéristiques des époques paléolithiques.

En effet, sans remonter aux époques plus éloignées, les véritables pointes et racloirs moustériens font défaut ou sont très rares; pas de burins, pas de petites scies à encoches, pas de pièces à dos rabattus, pas plus que de lances ou poignards solutréens; enfin, il n'y a pas trace de travail sur os, ni de pièces en os ou en ivoire.

Nous avons donc affaire à la période néolithique; mais la question semble un peu délicate pour fixer l'époque précise du néolithique à laquelle répond la vallée du Largue; car nous n'avons aucune donnée stratigraphique. La faune est nulle par ses restes; pas de foyers ni de fonds de cabanes; rien sur l'art et l'agriculture et pas non plus de traces d'os humains. Enfin la poterie préhistorique est également très rare.

Le Tardenoisien est caractérisé par de petites pièces en silex, de formes géométriques, et de minuscules grattoirs, racloirs, etc.; rien de pareil ne se rencontre dans la vallée du Largue.

Nous avons vu que les tranchets, que les pierres à tranchant transversal, sont d'une insigne rareté, puisque, malgré nos minutieuses recherches depuis plusieurs années, les deux pièces, figurées nos 3 et 4 de la Pl. XV, sont les seules que nous ayons rencontrées jusqu'ici. Par conséquent le *Campinien*, caractérisé par ces formes, n'a aucun rapport avec l'époque que nous étudions.

L'âge du bronze devant être également écarté, bien que nous n'en soyons peut-être pas très éloigné, il nous reste à examiner le *Robenhausien*, dans lequel on fait entrer une bien longue période et tant de choses diverses et différentes.

Evidemment, c'est avec les industries robenhausiennes que les caractères néolithiques, que nous présente jusqu'ici la vallée du Largue, ont le plus d'analogie; et ce n'est que par les industries que nous pouvons faire des comparaisons et des déductions, puisqu'il nous manque les grands monuments funéraires, les palafites et autres grands caractères du néolithique.

Mais on remarquera bien des lacunes et des particularités que présente la vallée du Largue, pour être du Robenhausien classique ordinaire: les pointes de flèches barbelées, à pédoncules, sont très

rare ; les autres formes de pointe de flèches, à base rectiligne, à base concave, à pédoncule arrondi, etc., etc., font défaut. Pas de véritables pointes de lances ou de poignards ; pas non plus de scies ni de haches en silex, ni de ciseaux en pierre polie ; la poterie paraît avoir été également très rare, etc. ; toutes choses qui caractérisent le Robenhausien.

De plus, la vallée du Largue qui occupe une grande surface et comprend un grand nombre d'ateliers, se trouve caractérisée par des variétés d'autres armes ou outils, notamment par l'amygdaline et surtout par les maillets à rainures, sous forme de hache ou de pic, lesquels font défaut dans le Robenhausien classique.

A notre humble avis, si ces particularités et ces caractères présentaient un ensemble de conditions suffisantes et un intérêt particulier suffisamment grand pour désigner l'industrie de la vallée du Largue par un nom spécial, nous proposerions à nos savants maîtres en préhistoire le nom de *Larguien* ou *Epoque larguienne*, nom tiré de la rivière dont la vallée acquiert désormais quelque célébrité par son industrie néolithique, par ses belles et jolies pièces en silex, et par ses intéressants maillets du temps où florissait sur ses bords une belle civilisation préhistorique.

* * *

En terminant, nous devons à nos amis, aux amateurs, à la science de les mettre en garde contre plusieurs systèmes de tromperie, qui commencent à se pratiquer dans la région que nous venons d'étudier et dans ses environs.

1° Le mélange de pièces fausses, aux pièces authentiques : les hauts prix offerts ou payés dans ces derniers temps pour certaines pièces attrayantes, *maillets*, *silex*, *bronzes*, ont excité la cupidité de certains gens, qui se sont mis à retoucher des pièces en silex pour les transformer, et même à en fabriquer de nouvelles. Il nous en est tombé une vingtaine sous la main ; après les avoir fait remarquer aux faussaires, nous avons été bien aise de les soustraire à des amateurs qui auraient pu les publier les croyant bonnes, bien qu'elles ne soient pas difficiles à distinguer (1).

2° Le mélange aux pièces de la vallée du Largue de pièces provenant d'une autre origine.

Nous sommes très heureux d'avoir pu, de bonne heure et des premiers, faire d'amples provisions, sur les lieux mêmes, de toutes sortes de pièces, sur l'authenticité desquelles il n'y a absolument aucun doute.

(1) Depuis lors, nous avons appris que l'industrie des pièces fausses a pris une grande extension dans la région qui nous occupe.

3° Il y a enfin le chantage : le détenteur, en vous demandant un prix élevé, exagéré de ses pièces, vous affirme qu'un autre amateur lui avait offert ce prix ; et on se laisse aller parfois...

DISCUSSION.

M. le D^r BAUDON. — Je savais que la question des maillets serait agitée au Congrès et j'ai apporté un instrument assez intéressant, parce qu'il est très rare et peu connu dans nos régions.

C'est un instrument globuleux à gorge polie qui était emmanché et qui servait assurément de marteau. Il est en quartzite et provient de la station, bien connue des amateurs, et surtout des amateurs de l'Oise, de Montguilain (*Fig. 1*).

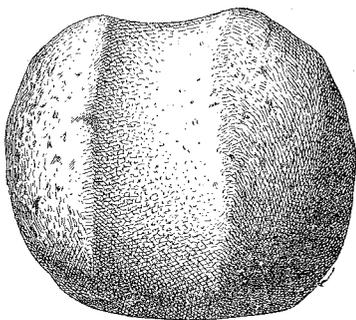


Fig. 1. — Maillet globuleux en quartzite.

Montguilain renferme des instruments de toutes les périodes paléolithiques, depuis le chelléen jusqu'au solutréen, et même du magdalénien. Ce gisement dans son ensemble est principalement moustérien. Le néolithique y est représenté à sa surface ; et c'est là, à n'en pas douter, qu'a été trouvé l'instrument que je vous présente.

Je veux rappeler, à ce sujet, qu'il est question de ces outils dans les premiers volumes des « Matériaux », qu'on y dit qu'ils ont été employés dans les mines d'Amérique : ce qui n'exclue pas leur usage à l'époque néolithique, en dehors des pays méridiens et de l'extraction des minéraux.

M. Emile CARTAILHAC. — Il y a longtemps que nous connaissons ces maillets de la Provence. C'est, je crois, notre confrère, M. Paul-Cazalis de Fondouce, qui signala le premier, en 1873, dans le mobilier funéraire de la grotte Bounias, une des célèbres allées couvertes des environs d'Arles. Il considérait cette pièce comme un casse-tête, et la rapprochait de nombreux spécimens scandinaves.

En 1886, j'ai publié ceux que j'ai remarqués en Espagne et en Portugal. J'en ai vu de nombreux, plus récemment, en Sardaigne. On en a signalé en Italie et ailleurs. En général, ils se rencontrent dans les travaux des premiers mineurs, dans les scories et les anciennes galeries des mines de cuivre. Il est intéressant de voir que ceux qu'on nous présente sont en rapport avec des mines de silex. Mais sont-ils franchement néolithiques. Ne rentreraient-ils pas plutôt dans l'Enéolithique des Préhistoriens italiens?

M. COUTIL ajoute qu'il possède aussi dans sa collection une sorte de maillet de quartz très dur, semblable à celui que M. Baudon vient de comparer à ceux de M. Deydier; son marteau porte également une dépression latérale circulaire; mais on ne remarque pas de traces de percussion sur les côtés opposés à la cavité pour l'emmanchement.

Un autre marteau de même roche encore plus dure n'offre pas de cavité circulaire; mais deux dépressions ou cupules opposées, sans doute pour y placer les doigts; il porte latéralement des traces de chocs; c'était donc une sorte de percuteur perfectionné; il a été trouvé, comme le précédent, sur les plateaux dominant les Andelys (Eure).

M. COUTIL ajoute que ses deux instruments, comme d'ailleurs celui de M. Baudon, et d'autres qu'il a pu voir dans des collections de la Normandie, diffèrent absolument des maillets de M. Deydier, qui ont une dépression placée au-dessus du tranchant arrondi; il préfère comparer ces maillets hachés à ceux que M. du Chatellier a recueillis dans le Finistère (1), dans les communes de Crozon, Plouhinec, Plozevet, Pleumerit, Tréguenec, Tréogat, et qui sont au nombre de neuf exemplaires dans sa collection. M. du Chatellier les a rapprochés avec juste raison des haches caraïbiformes de la Guadeloupe.

M. P. de Lisle du Dreneuc en a recueilli aussi dans la Loire-Inférieure. Nous ajouterons que la Bretagne a donné également des haches à bouton, qui offrent une certaine analogie de forme avec les maillets et certaines haches caraïbes.

Du reste, des pièces semblables ont été aussi trouvées dans le midi de la France, en Suisse, en Suède, les *kjökkenmoëndings* du Japon, et chez les Fuegiens.

M. le D^r CAPITAN. — M. Deydier vient de nous montrer une très curieuse série de maillets en pierre. Ces pièces paraissent jusqu'ici

(1) DU CHATELLIER. — *Haches caraïbiformes en pierre polie trouvées dans le Finistère.* — Ext. du *Bul. Soc. arch. du Finistère*, 1899, pl., 4 p. et *Bul. Soc. d'Anthropologie de Paris*.

n'avoir été trouvées, en France, qu'en Provence et dans les Basses-Alpes. L'abbé Arnaud d'Agnel, M. Moulins, en ont signalé d'intéressants gisements. Tout au plus pourrait-on en noter quelques-uns d'analogues en Bretagne (Du Chatellier). L'aire de ces outils est au contraire fort étendu hors de France. En Allemagne, en Autriche, en Russie, dans plusieurs îles de la Méditerranée, en Espagne, en Grèce, et surtout en Amérique, où ils sont très fréquents. Ces maillets sont ordinairement en relation avec l'exploitation de minerais. M. Deydier nous signale leurs rapports en Vaucluse et dans les Basses-Alpes, avec l'exploitation du silex pour la fabrication des instruments en silex. C'est là un fait nouveau des plus intéressants.

M. DURDAN-LABORIE. — A l'appui de ce que vient de dire le D^r Capitan, je crois que ces maillets se sont perpétués. Je me souviens, en effet, avoir vu dans mon enfance les carriers de Nantes en employer.

M. l'abbé BREUIL indique que M. d'Ault du Mesnil possède un marteau à rainure des environs de Château-Thierry, qu'il a donné lui-même à M. d'Ault du Mesnil.

Il demande à M. Deydier si les éclats à aspect paléolithique du type Levallois sont bien contemporains des maillets.

M. de RICARD considère ces maillets comme des outils de mineurs.

M. Marcel BAUDOIN. — Permettez-moi de rappeler un fait, que j'ai déjà signalé à la *Société préhistorique de France* en 1905 (1), à savoir qu'aux Etats-Unis on a découvert de grandes quantités de ces maillets dans des mines de fer préhistoriques. On trouvera dans une publication récente de la *Smithsonian Institution* de Washington (1903) un travail fort curieux de W. H. Holmes sur ce sujet. J'y renvoie.

M. DEYDIER, en réponse aux questions qui précèdent, fait les déclarations suivantes.

Les premiers maillets à rainure, que j'ai vus ailleurs qu'en Provence, sont, si j'ai bonne mémoire, au riche Musée de Toulouse, où se trouve notamment une petite pièce de provenance américaine, et portant une rainure circulaire profonde.

Je crois, en effet, comme M. Cartailhac, que la première décou-

(1) *Bull. Soc. Préh. France*, Paris, 1905, II, p. 40.

verte de maillet faite en Provence est celle faite par M. Cazalis de Fondouce, qui ne paraît pas avoir connu d'abord l'emploi de cet outil.

Depuis que j'ai publié les Maillets de Murs, il m'a été signalé diverses pièces analogues, découvertes en Espagne, en Portugal et autres pays étrangers, et même en France; mais ces pièces sont à peu près toutes de provenance américaine.

La plupart des maillets annoncés en dehors de la Provence différent, plus ou moins et quelquefois beaucoup, de ceux que j'ai publiés et surtout des formes nouvelles que j'ai l'honneur de présenter au présent Congrès et me provenant de la Vallée du Largue. Votre attention s'est portée particulièrement sur ces formes nouvelles, encore inconnues ailleurs, et qui sont de véritables haches à rainure et pics à rainure, d'un travail fin et délicat.

C'est bien en la vallée du Largue (Basses-Alpes), où j'ai recueilli mes maillets, que se trouvent les gisements dont a parlé le Dr Capitan, d'après l'abbé Arnaud d'Agnel; mais, ainsi que je l'ai déjà dit, jusqu'à présent, personne n'avait étudié sérieusement cette région et n'avait remarqué les haches à rainure et les pics à rainure, que j'ai l'honneur de vous présenter.

Les grands éclats du type Levallois, très rares en la vallée du Largue, dont l'industrie néolithique est franchement contemporaine des maillets à rainure, sont, au contraire, très communs avec d'autres pièces ayant l'aspect moustérien aux grands ateliers de Murs et de Malaucène, où ces pièces sont également contemporaines des nombreux maillets qu'on y a trouvés.

Nous ne contestons pas que les maillets à rainure n'aient été des instruments de mineurs en Amérique ou dans d'autres pays; mais il est absolument certain que les gisements provençaux où nous les avons signalés sont de l'époque préhistorique et ont servi à l'extraction des rognons de silex, à débiter ces rognons et à d'autres usages que nous avons fait connaître tout à l'heure, mais jamais pour l'extraction de métaux ou minerais, qui font absolument défaut dans les régions qui nous occupent.

Nous nous proposons du reste de revenir plus longuement sur ces outils et sur leur emploi, leur emmanchement et autres questions qui s'y rattachent, le cadre qui nous est réservé ici ne permettant pas tout le développement que comportent ces questions.

M. DEYDIER. — LA VALLÉE DU LARGUE NÉOLITHIQUE.

Description des Planches et des Figures.

PLANCHE I. — MAILLETS DE PIERRE.

Fig. 1 [grandeur 3/8]. — Pièce brute, presque entière, ébréchée du petit bout (le haut), légèrement usée de l'autre bout; surface non travaillée, sauf la rainure et la bosse qui est légèrement piquée. Galet de gabbro des Alpes, lourd, massif, de forme irrégulière à 5 faces.

Hauteur, la plus grande.....	265 mill.
Largeur —	122 —
Poids.....	5 k. 500.

Rainure large, peu profonde, nulle sur deux plats, établie vers le milieu et perpendiculairement au grand axe de la pièce. Largeur : sur les angles 30 à 50 millimètres, sur les plats, 0 à 30 millimètres; profondeur : sur les angles 3 à 5 millimètres, sur les plats 0 à 2 millimètres.

Fig. 2 et 3, face et profil [gr. 5/8]. — Pièce de forme tronc-conique, irrégulière, un peu aplatie, très usée, très émoussée de la pointe qui n'existe plus; talon arrondi. Galet de gabbro serpentineux, piqué sur les côtés; plats et talon lisses, bruts. Pouvait être un pic, une hache, ou un simple maillet.

Rainure faible sur les plats, assez large et profonde sur les côtés.

Hauteur la plus grande.....	137 mill.
Largeur —	84 —
Poids.....	1 k. 300

PLANCHE II. — MAILLETS DE PIERRE.

Fig. 1 [gr. 3/8]. — Maillet entier, légèrement aplati, simplement ébauché par éclats sur toute sa surface; provenant d'un fragment soit de maillet brisé, soit d'un galet de roche serpentineuse.

Rainure légèrement oblique, établie au 1/5 de la hauteur de la pièce, faible ou nulle sur les plats, assez profonde et large sur les côtés, plus large d'un côté que de l'autre.

Hauteur de la pièce.....	150 mill.
Largeur —	54 —
Poids.....	1/2 k.

Fig. 2 [gr. 1/3]. — Maillet brut, entier, n'ayant pas servi; concrétionné sur une face et la rainure. Galet de gabbro, de forme cylindrique très aplatie; non piqué.

Hauteur de la pièce.....	169 mill.
Largeur —	92 —
Poids.....	1 k. 300

Rainure étroite et faible sur les plats, large et profonde sur les côtés, beaucoup plus d'un côté que de l'autre, établie vers le tiers de la hauteur de la pièce et tout autour.

PANORAMA DE LA VALLÉE DU LARGUE, DU SUD AU NORD.



LÉGENDE :

Topographie. — 1, le Largue, depuis le premier Plan jusqu'au lointain, au nord; 2, le ravin du Rieu; 3, le Moulin-Bas, gros corps de bâtiment; 4, La grangeasse, mesure; 5, Vicari, maison de campagne; 6, l'Église et la Mairie d'Aubenas; 7, le Château d'Aubenas; 8, chemin de Vachères à Saint-Michel; 9, embranchement du Chemin sur Aubenas; 10, Route de Banon à Saint-Michel et Forcalquier; 11, Revest-des-Brousses, derrière les coteaux; 12, Montagnes de la Roche-Giron; 13, Montagnes couvertes de neige, faisant partie de la montagne de Lure, à droite, et à plus de 20 kilomètres de premier Plan.

Préhistoire. — A, carrières et ateliers de Fontaignou; B, carrières et ateliers de Paly, cachés par les arbres; C, carrières et ateliers de la Tuilière et environs; K, carrières et ateliers de Pichovet. Ateliers et stations (sans carrières): D, de la Grangeasse et du Ribas; E, de Bôle, de la Planette, de Saint-Jean; F, de la Couprière; G, de la Calade; H, du plateau d'Aubenas; I, J, de Henrion, des Combettes; E, de Pilambert; K, de Peyman, etc. — Les ateliers et stations de Sainte-Marguerite, de Pareloup, de Pipette, de Castillon, de Président, d'Hubac, etc., sont tous à gauche du lecteur (rive droite du Largue) hors le champ de la photographie. Ceux de Campagne, une grande partie de celui de Pilambert, etc., sont dans la direction de Vachères, à gauche d'Aubenas. Enfin ceux de la Croix-du-Chêne, des Hautes-Plaines, d'Aurifeuilles, etc., sont à droite du lecteur (rive gauche) et sont en dehors du Panorama.

DEYDIER.

M. DEYDIER.

LA VALLÉE DU LARGUE NÉOLITHIQUE.

PLANCHE I.

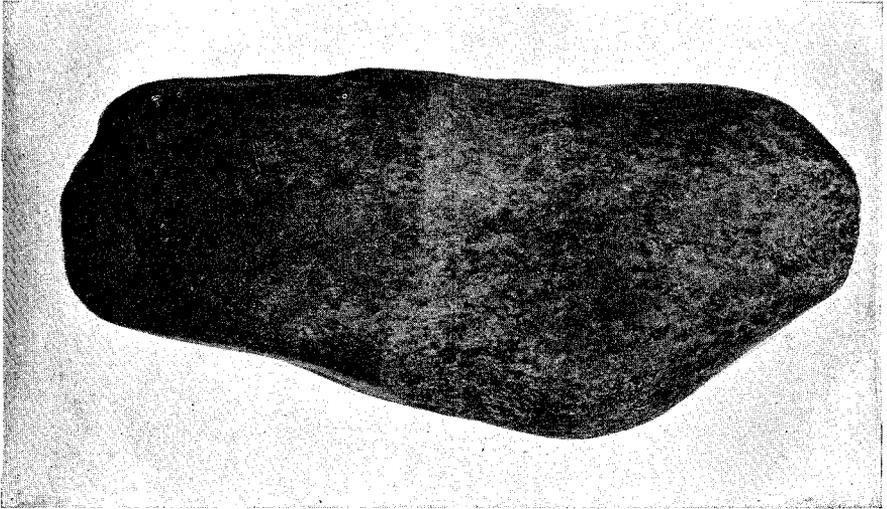
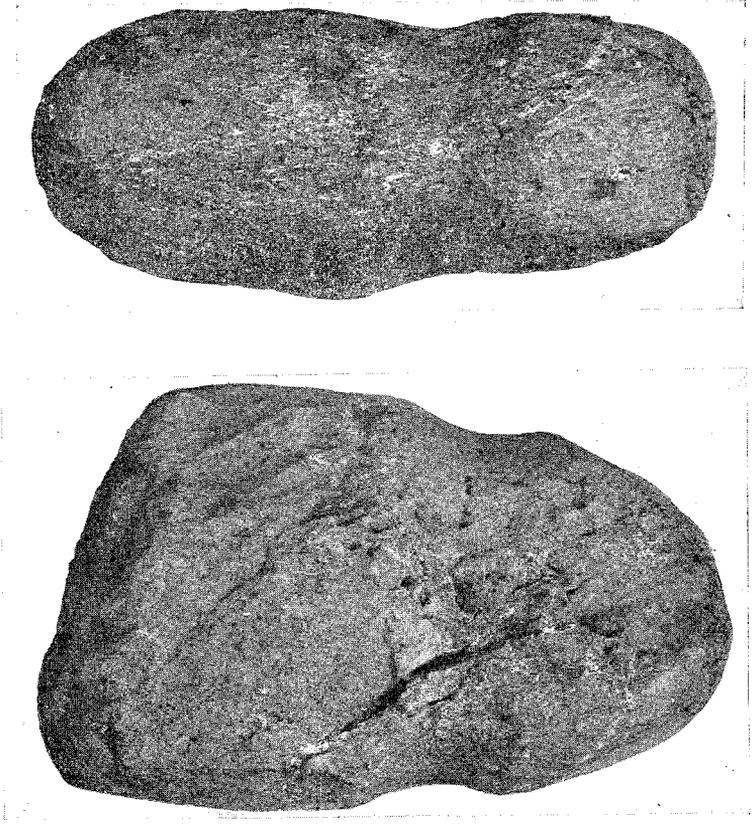


Fig. 1 [gr. 3/8].



Face

Profil

Fig. 2 et 3. [gr. 5/8].



Fig. 1 [gr. 3/8].

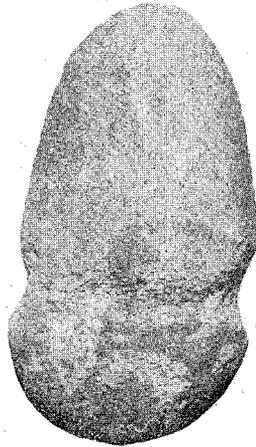
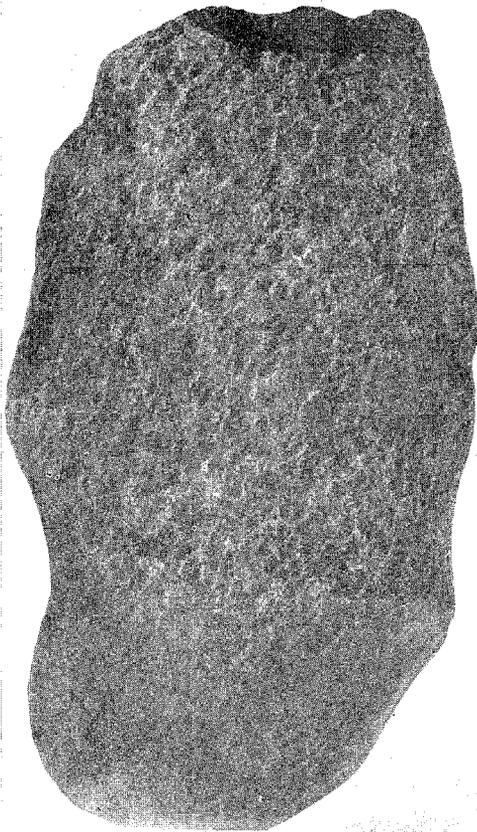


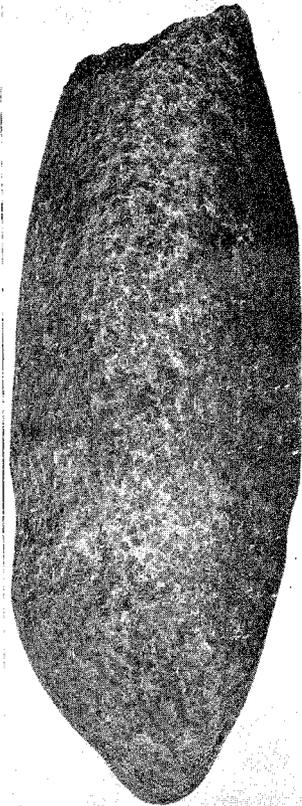
Fig. 2 gr. 1/3].



Fig. 3 [gr. 1/3].

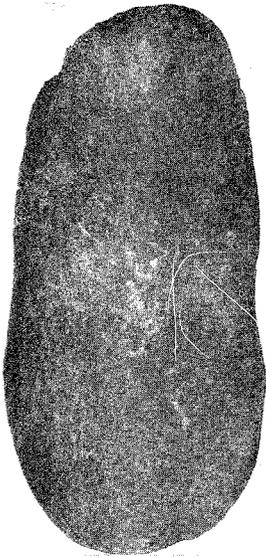


Face



Profil

Fig. 4 et 5. [gr. 1/2].



Face

Fig. 1 et 2. [gr. 9/14].



Profil

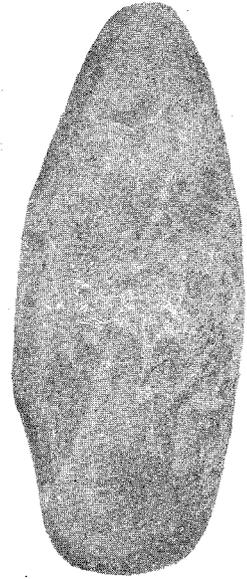
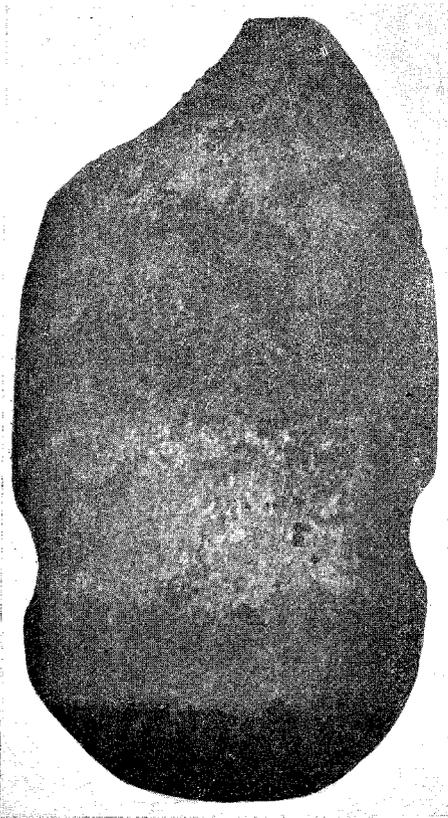
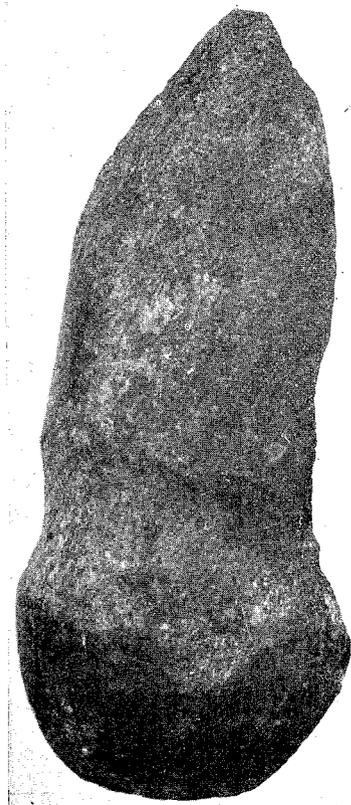


Fig. 3 [gr. 1/3].

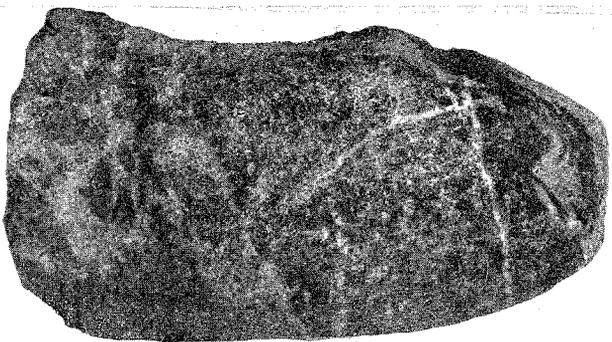


Face

Fig. 4 et 5 [gr. 5/8].



Profil



Face

Fig. 1 et 2. [Gr. 2/3].



Profil

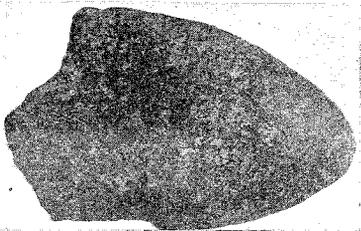


Fig. 3. [Gr. 3/8].

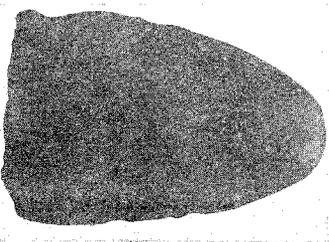
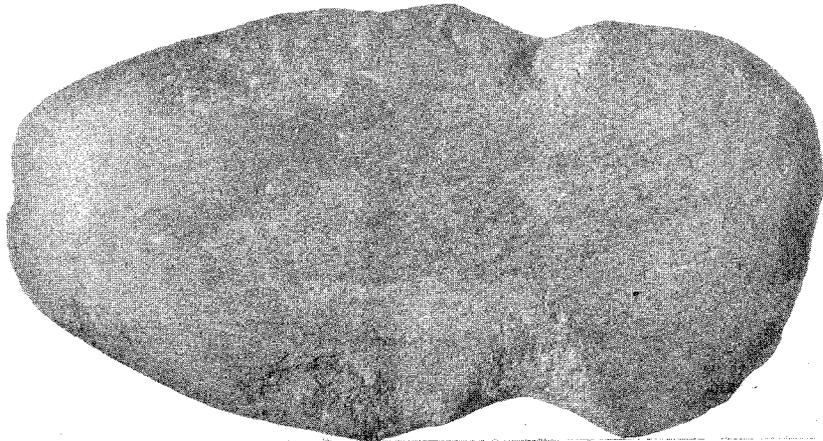


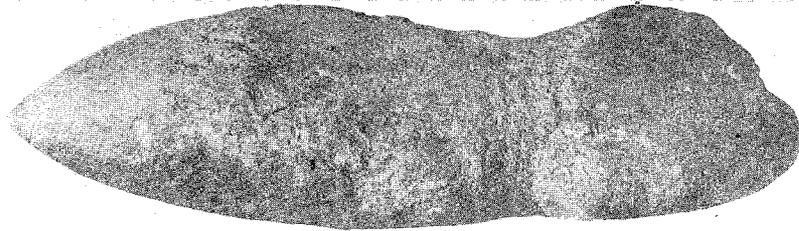
Fig. 4. [Gr. 3/8].



Fig. 5. [Gr. 3/5].



Face



Profil

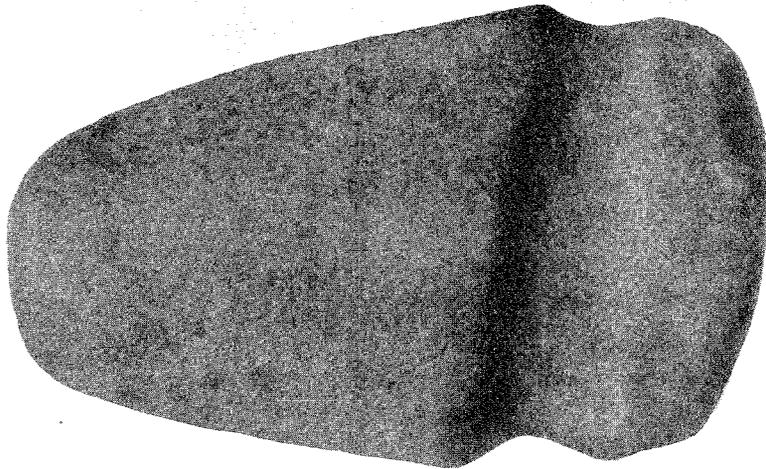
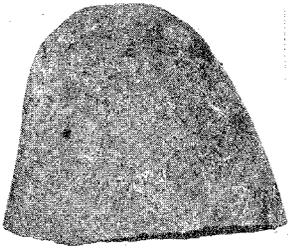


Fig. 3 (gr. 5/8).

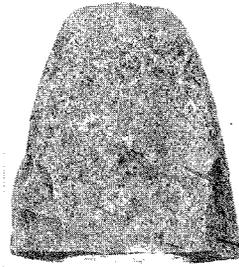


Face.



Profil.

Fig. 1 et 2 [gr. 1/3].

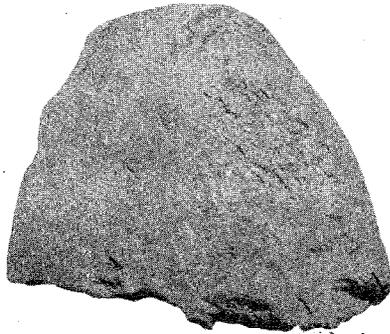


Face.



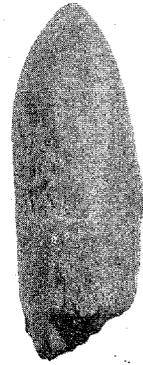
Profil.

Fig. 3 et 4 [gr. 3/8].



Face

Fig. 5 et 6 [gr. 1/2].



Profil

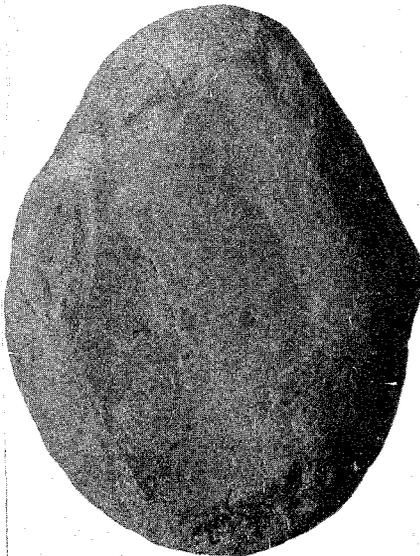


Fig. 7 [gr. 5/8].



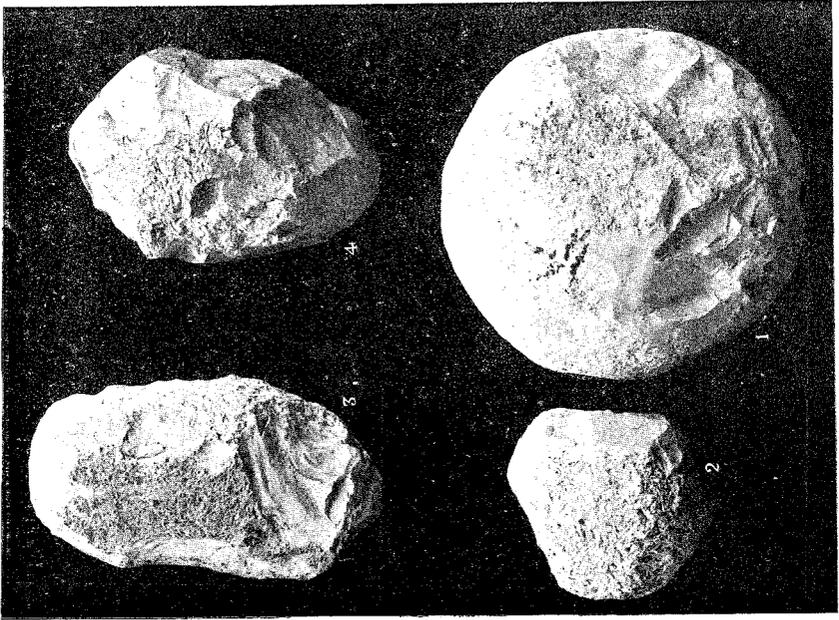
Fig. 8 [gr. 5/8].

M. DEYDIER.

LA VALLÉE DU LARGUE NÉOLITHIQUE

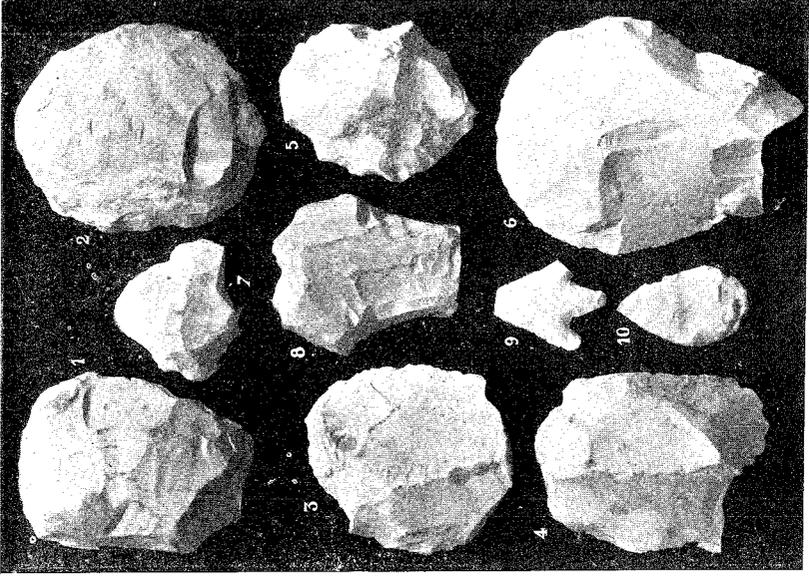
PLANCHES VII et VIII.

PL. VII.



[Réduction 1/2 grandeur].

PL. VIII.



[Réduction 2/5 grandeur].

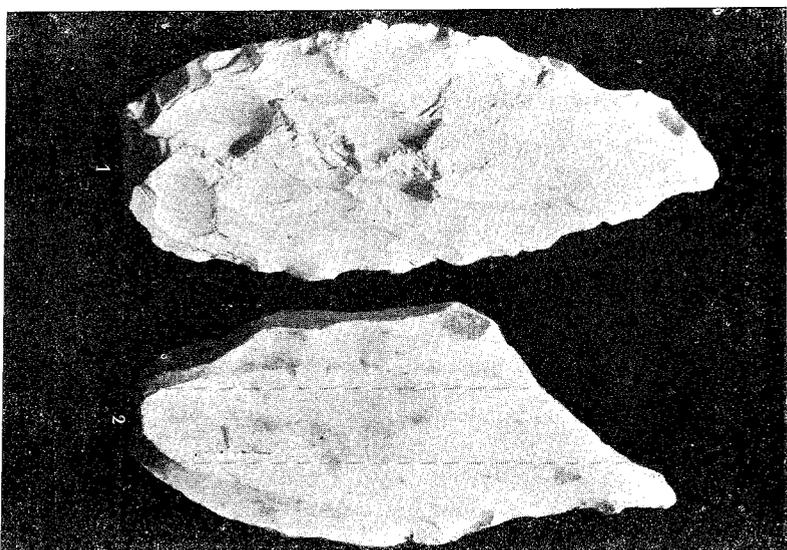
M. DEXPIER.

Pl. IX.

LA VALLÉE DU LARGUE NÉOLITHIQUE.

Pl. X.

PLANCHES IX et X.



[Réduction 1/2 grandeur].

[Réduction 2/3 grandeur].

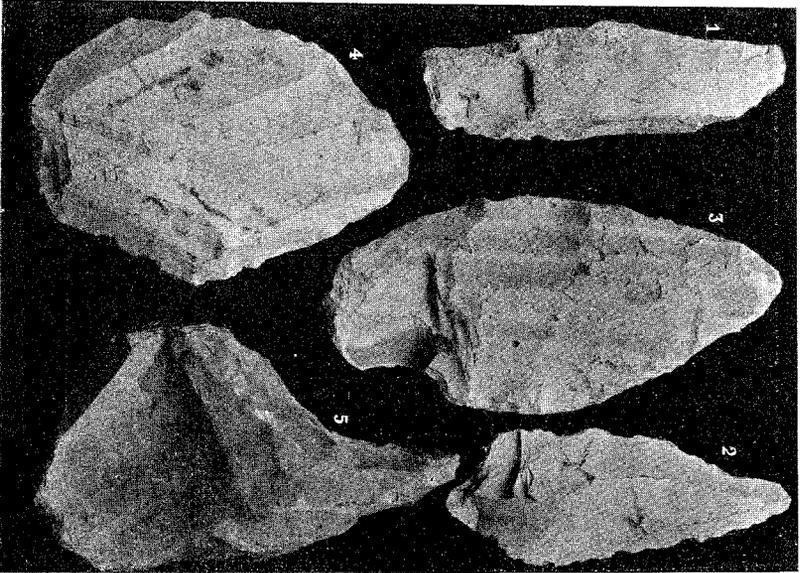
M. DEYDIER.

Pl. XI.

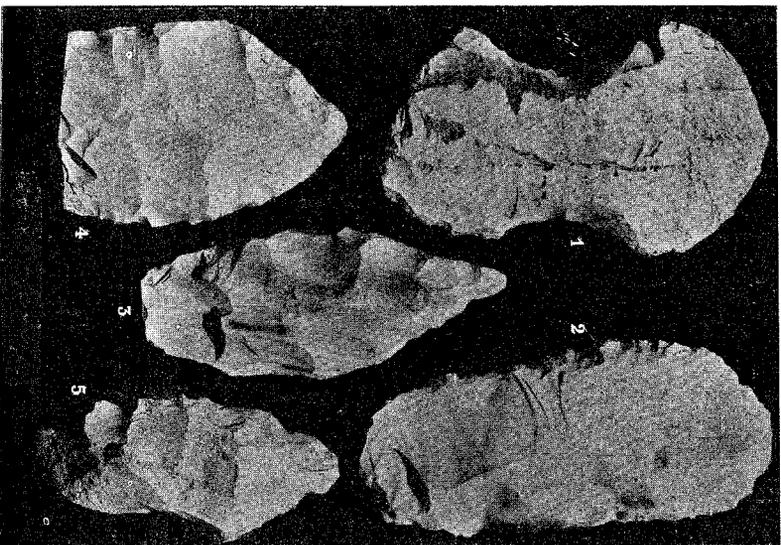
LA VALLÉE DU LARGUE NÉOLITHIQUE.

PLANCHES XI et XII.

Pl. XII.



[Réduction 2/3 grandeur].



[Réduction 7/10 grandeur].

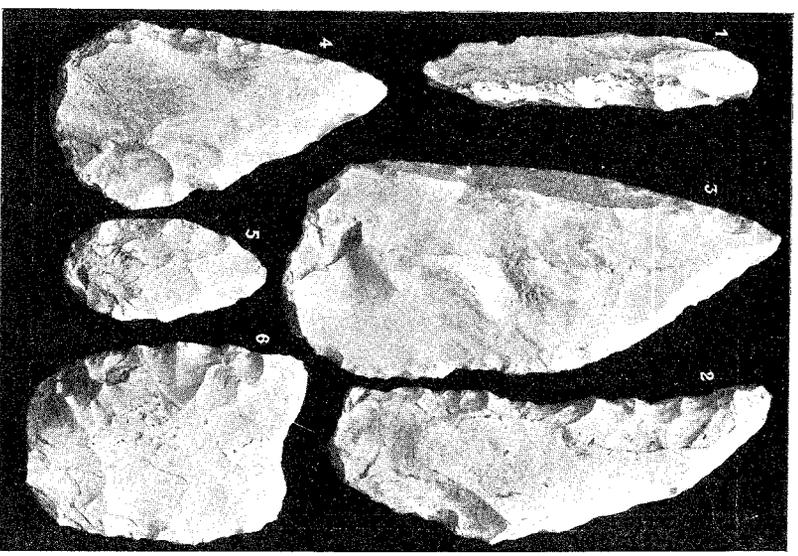
M. DEYDIER.

PL. XIII.

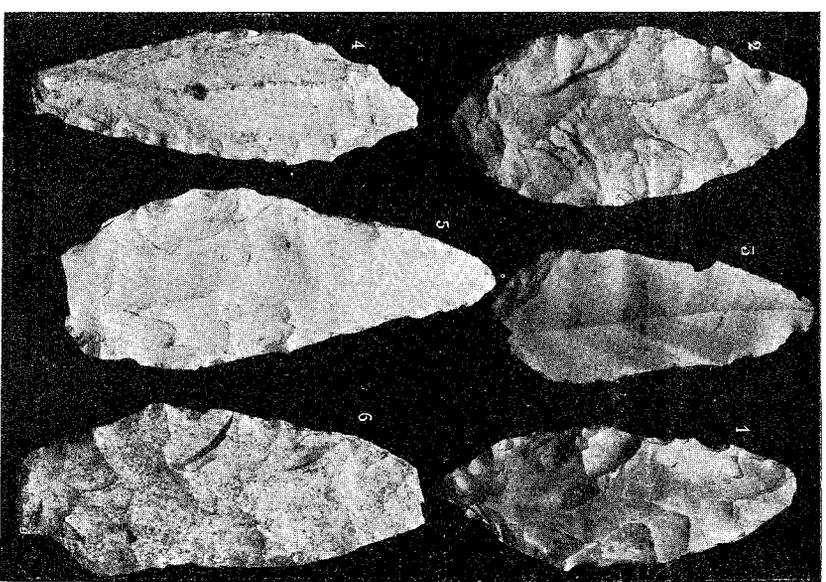
LA VALLÉE DU LARGE NÉOLITHIQUE.

PL. XIV.

PLANCHES XIII et XIV.



[Réduction 2/3 grandeur].



[Réduction 2/3 grandeur].

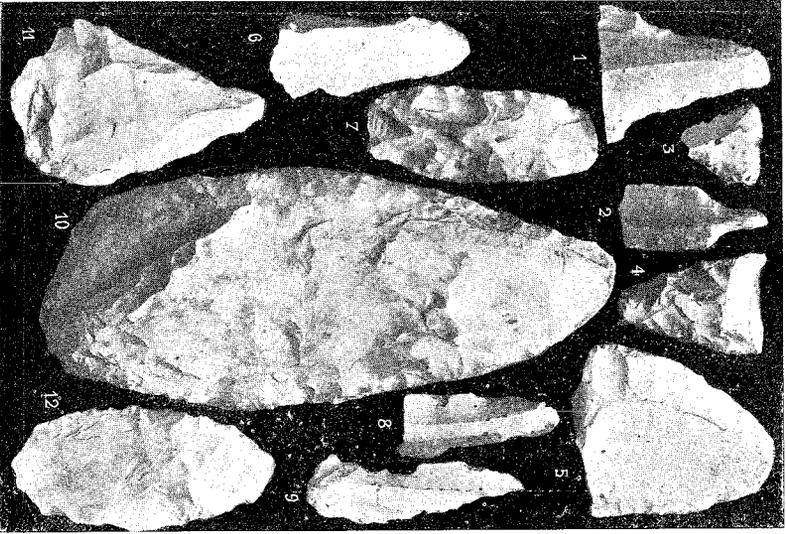
M. DEYDIER.

Pl. XV.

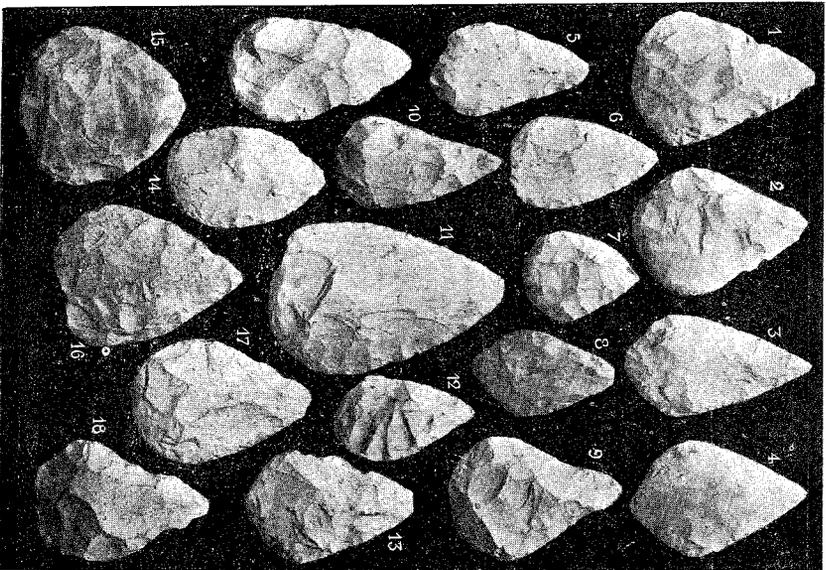
LA VALLÉE DU LARGUE NÉOLITHIQUE.

Pl. XVI.

PLANCHES XV et XVI.



[Réduction 3/4 grandeur].



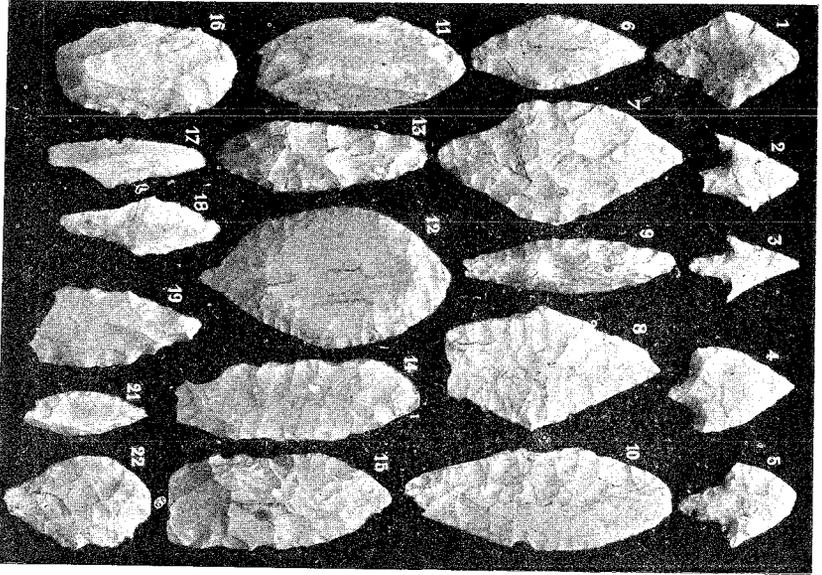
[Réduction 2/3 grandeur].

M. DEYDIER,

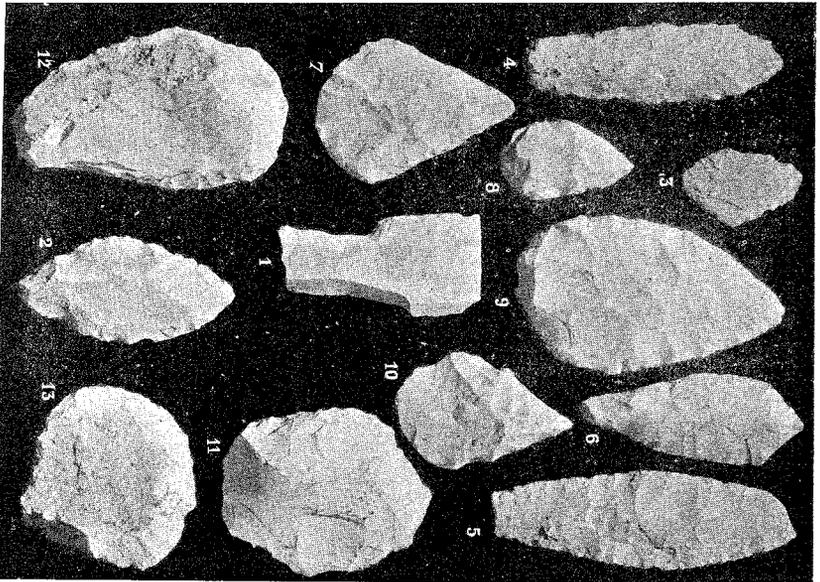
Pl. XVII.

LA VALLEE DU LARGE NEOLITHIQUE.

Planches XVII et XVIII.



[Réduction 2/3 grandeur].



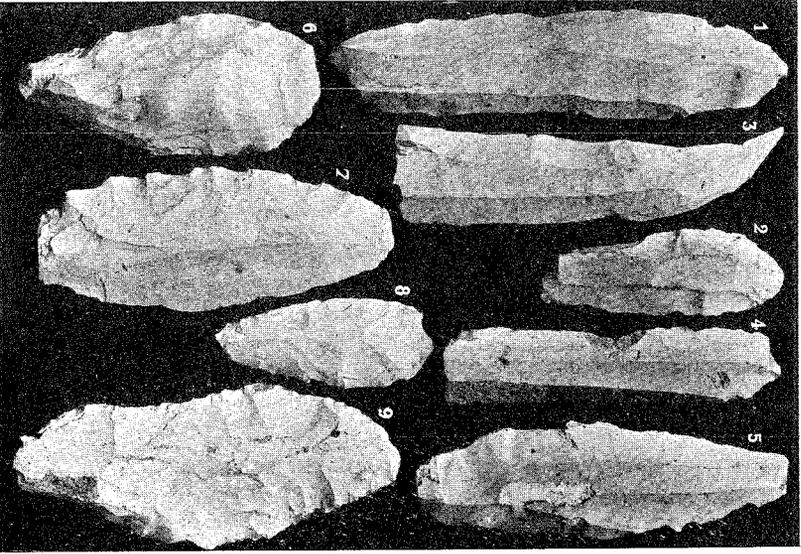
[Réduction 2/3 grandeur].

M. DEYDIER.

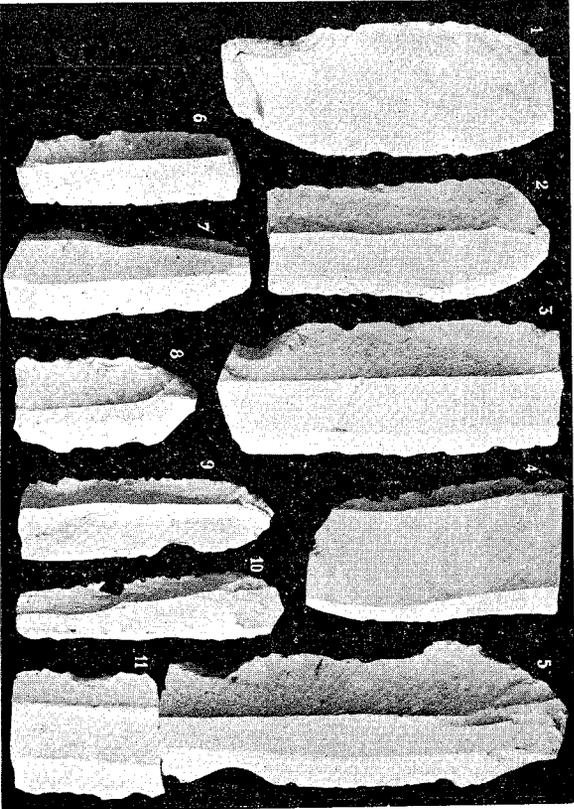
Pl. XIX.

LA VALLÉE DU LARGUE NÉOLITHIQUE.

PLANCHES XIX et XX.



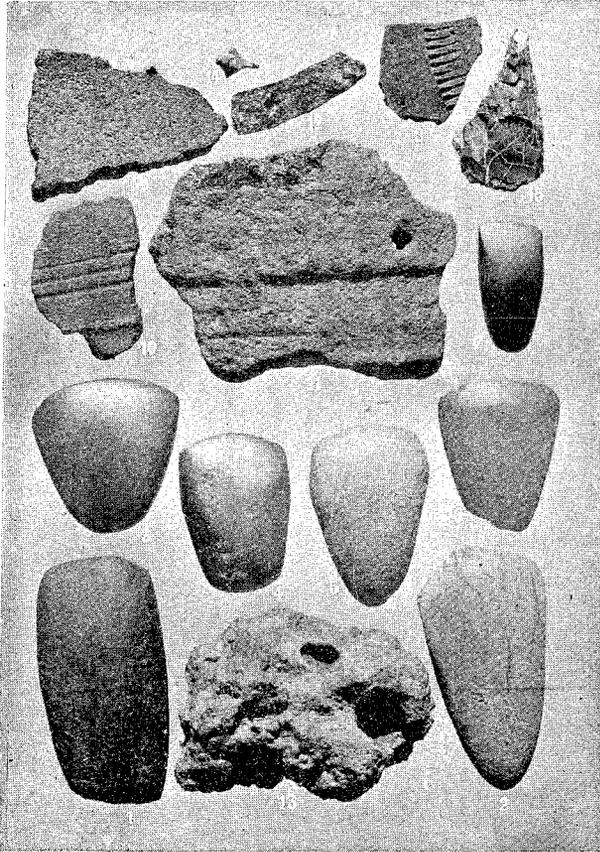
[Réduction 2/3 grandeur].



Pl. XX.

[Réduction 2/3 grandeur].

PL. XXI. — Pierres polies, poteries, bronze.



[Réduction 2/5 grandeur].

LÉGENDE DE LA PLANCHE XXI.

Fig. 1 à 7, diverses variétés de pierres polies; 8, fragment de poterie faite au tour, dessin fait à la roulette; — 9 à 12, fragments de poterie tournée, en chloritoschiste grenatique; la pièce 11, percée d'un trou de suspension, la pièce 9, également percée d'un trou emporté partiellement par la cassure; les pièces 9 à 11, montrent des parois tournées; — 13, scorie de bronze; — 14, petit ornement en bronze; — 15, silex étonné, craquelé, noir, luisant, à fissures blanches concrétionnées.

Pour toutes ces pièces, voir plus haut article: Poteries néolithiques, Industries plus récentes.



Fig. 1.

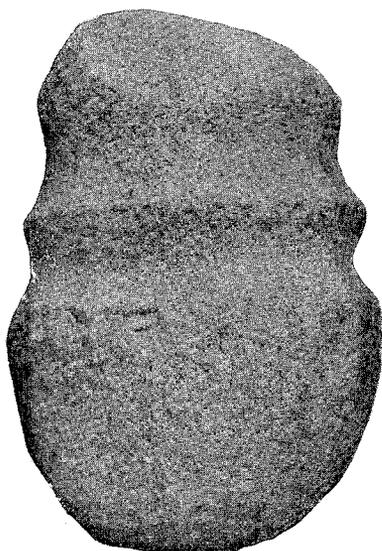


Fig. 2.



Fig. 3.

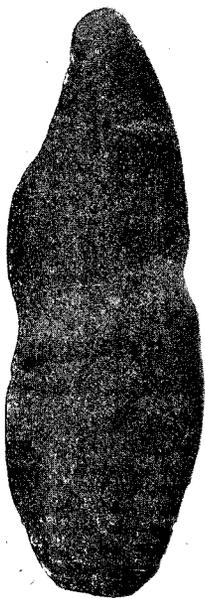


Fig. 4.

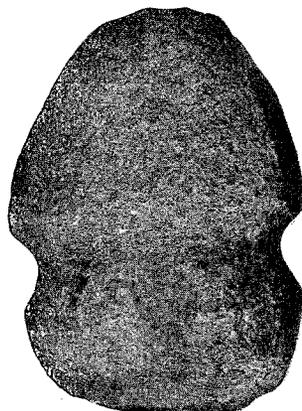


Fig. 5.

[Ces figures sont au 7/15 grandeur].

Fig. 3 [gr. 1/3.] — Maillet brut, entier, légèrement ébréché à la pointe en forme de pic; base très élargie, aplatie, presque tranchante. Galet plat de serpentine schisteuse.

Rainure entièrement circulaire, profonde et assez large, égale et régulière, établie vers le centre de gravité.

Hauteur de la pièce.....	206 mill.
Largeur la plus grande.....	136 —
Poids.....	2 k. 800

Fig. 4 et 5 [gr. 1/2]. — Face et profil d'un maillet sub-cylindro-conique, légèrement aplati; cassure fraîche vers le haut. Galet de gabbro, piqué sur les côtés et sur un des plats, à partir de la rainure en haut, l'autre plat et le talon aplati, lissé par les eaux.

Rainure oblique, établie vers le quart de la hauteur de la pièce, large et profonde sur les côtés, faible et étroite sur les plats.

Hauteur de la pièce.....	225 mill.
Largeur —	118 —
Poids actuel 3 k., mais pouvait atteindre 4 à 5 k.	

PLANCHE III. — PICS DE PIERRE.

Fig. 1 et 2 [gr. 3/5 environ]. — Face et profil d'un petit maillet cylindrique, légèrement plat d'un côté, ébréché d'un bout, légèrement usé de l'autre bout arrondi; galet de roche noirâtre serpentineuse, non piqué ni poli, mais surface lisse et brute.

Rainure très faible, complètement circulaire, légèrement plus accentuée d'un côté que de l'autre, établie vers les 2/5 de la hauteur de la pièce qui a pour dimensions :

Hauteur.....	112 mill.
Diamètre le plus grand.....	53 —
— le plus petit.....	40 —
Poids.....	3 hectos.

Fig. 3 [gr. 1/3]. — Pièce en forme de pic, sans rainure ni encoche, à bouts arrondis non travaillés, entière, ayant peu servi. Galet de serpentine noirâtre, piqué partout, sauf aux bouts, et de forme cylindro-conique.

Hauteur.....	225 mill.
Diamètre le plus grand.....	90 —
Poids.....	2 k.

Fig. 4 et 5 [gr. 5/8]. — Pic ébréché à sa pointe, légèrement usé à sa base, à rainure large, profonde, régulière, légèrement plus large d'un côté que de l'autre et complètement circulaire, sauf sur un plat où la matière manquait par enlèvement d'un éclat; pièce très jolie, finement piquée sur les côtés, et polie partout vers le sommet. Galet de gabbro, presque en forme de prisme rectangulaire, à talon arrondi et lisse; un plat est poli, l'autre brut (cassure).

Hauteur actuelle.....	170 mill.
Largeur la plus grande.....	90 —
Poids.....	1 k. 650

PLANCHE IV. — PICS DE PIERRE.

Fig. 1 et 2 [gr. 2/3]. — Fragment supérieur d'un pic en forme de coin, à tranchant étroit, légèrement émoussé par l'usage. Pièce presque ovoïde, cassée transversalement et longitudinalement, polie sur les plats, piquée sur les côtés. Galet de gabbro des Alpes. C'était très probablement un pic avec rainure. (Nous possédons d'autres pointes analogues, cassées, avec de bonnes traces de rainure).

Hauteur.....	123 mill.
Largeur.....	69 —
Poids.....	450 gr.

Fig. 3 et 4 [gr. 3/8]. — Deux fragments supérieurs de pics de forme tronconique. Pointes ou tranchants très affilés, n'ayant presque pas servi, détachés très probablement de pièces à rainure, l'une de gabbro, l'autre en serpentine.

NOTA. — Ces pointes encore très affilées de pics ou de coins, sont assez communes en la vallée du Largue.

Fig. 5 [gr. 3/5]. — Pic ovoïde, à deux rainures, usé du petit bout, très ébréché sur un des plats et de l'autre bout où la base manque. Pièce jolie, piquée, polie sur les plats et à sa pointe qui est en forme de coin.

Rainures profondes, régulières, larges d'un côté, se confondant de l'autre par obliquité. Galet de gneiss amphibolique, roche très dure, brune, mouchetée de grains noirs et blancs.

Hauteur actuelle de la pièce.....	147 mill.
Largeur la plus grande.....	86 —
Poids.....	1 k. 1 h.

PLANCHE V. — HACHES DE PIERRE.

Fig. 1 et 2 [gr. 5/8]. — Hache plate, à tranchant peu large, à rainure établie au 1/3 de la hauteur de la pièce. Galet de gabbro, grossièrement piqué sur les côtés et sur un plat; lisse et brut sur l'autre plat.

Rainure plus profonde et plus large sur un côté que sur l'autre, faible sur un des plats, nulle sur l'autre.

Hauteur de la pièce.....	170 mill.
Largeur —	90 —
Poids —	1 k.

Fig. 3 [gr. 5/8]. — Hache bien entière, ayant très peu servi, à rainure large, profonde, régulière, oblique, complètement circulaire, un peu plus faible du côté le plus long, que de l'autre; tranchant épais, légèrement émoussé par l'usage, arrondi sur les angles. Très belle pièce sub-cylindro-conique, un peu aplatie, très légèrement ébréchée à la base, polie vers le tranchant, finement piquée sur toute sa surface, sauf une petite partie brute, lisse, de la base qui est oblique, avec traces de concrétions calcaires.

Mesures de la gorge ou rainure, finement piquée.

	SUR LES PLATS.	COTÉ LE PLUS COURT.	COTÉ LE PLUS LONG.
Profondeur	5 à 6 mill.	7 mill.	4 mill.
Largeur	30 —	30 —	25 —

Dimensions de la pièce :

Hauteur, la plus grande.....	162 mill.
Largeur —	100 —
Largeur du tranchant.....	45 —
Poids.....	1 k. 7 h.

PLANCHE VI. — POINTES DE PICS ET DE HACHES. PERCUTEURS.

Fig. 1 et 2 [gr. 1/3]. — Face et profil d'un tranchant de hache presque affilé, arrondi; pièce piquée dans sa partie supérieure, lisse et brute dans le reste; elle provient très probablement d'une hache à rainure. Galet de serpentine, très plat, à bords arrondis.

Hauteur du fragment.....	86 mill.
Largeur la plus grande.....	95 —
Épaisseur la plus forte	38 —
Poids.....	400 grammes.

Fig. 3 et 4 [gr. 3/8]. — Face et profil d'un tranchant affilé d'une autre hache, très plate, biseauté, polie sur les plats, piquée sur les côtés; fragment supérieur très probable d'une hache à rainure, en roche serpentineuse.

Hauteur du fragment.....	88 mill.
Largeur au tranchant.....	35 —
— à la cassure (grand côté).	75 —
Épaisseur la plus forte.....	35 —

Fig. 5 et 6 [gr. 1/2]. — Face et profil d'un tranchant affilé de hache polie, légèrement ébréché d'un côté; fragment très probable de hache à rainure plate, mince. Galet de serpentine schisteuse.

Hauteur du fragment représenté..	80 mill.
Largeur la plus grande (cassure)..	85 —
Épaisseur la plus forte, à la cassure.	27 —
Poids.....	250 grammes.

Fig. 7 [gr. 3/5 environ]. — Percuteur presque arrondi sur les côtés par l'usage à deux faces lisses, brutes; fabriqué avec un galet de serpentine de couleur foncée, presque noire.

Hauteur.....	115 mill.
Largeur la plus grande.....	88 —
Épaisseur.....	60 —
Poids.....	1 kil. 100.

Fig. 8 [gr. 5/8]. — Percuteur à cupules, à bouts très émoussés et écailés. Intéressante pièce formée d'un maillet usé, portant encore une partie de sa rainure; roche grisâtre très dure (serpentine schisteuse?). Cupule très prononcée pour y placer le pouce, au centre d'un des plats de la pièce; dépression de l'autre plat pour y tenir d'autres doigts.

Mesures des cupules ou dépressions :

	GRANDEUR	DIAMÈTRE
Plat ou face de dessus.....	5 mill.	30 mill.
— — de dessous.....	2 —	15 —

Dimensions de la pièce :

Hauteur.....	115 mill.
Largeur, la plus grande.....	80 —
Poids.....	750 grammes.

PLANCHE VII. — PERCUTEURS, SILEX A PATINE BLANCHE.

Fig. 1 à 4 [1/2 gr.]. — Quatre percuteurs divers, plus ou moins garnis d'étoilures; 1 et 2, globuleux avec concrétions; 3, pièce allongée, étoilée sur les angles, dont deux rendus concaves; 4, pièce présentant à la fois : un percuteur, par les étoilures sur la partie supérieure; un racloir, étant plat et à arêtes vives inférieurement; et un nucléus par des lames enlevées latéralement.

PLANCHE VIII. — GRATTOIRS ET PIÈCES DIVERSES.
SILEX A PATINE BLANCHE.

Toutes les Figures de cette planche sont à 2/3 de grandeur.

Fig. 1 à 8. — Grattoirs divers, à dessous plat (face d'éclatement), ou aplatis par enlèvement de petits éclats, à dessus plus ou moins relevé; pièces plus ou moins arrondies en avant.

Fig. 7. — Petit grattoir également finement arrondi en avant; 8, grattoir taillé pour s'emmancher, à encoche en avant.

Fig. 9. — Pointe de flèche (V. pl. XVII).

Fig. 10. — Amygdaline de très petites dimensions (V. pl. XVI).

PLANCHE IX. — PIÈCES DIVERSES A 1/2 DE GRANDEUR ET EN SILEX
A PATINE BLANCHE.

Fig. 1. — Petit pic, légèrement plat, taillé sur toute sa surface, sauf une bande au-dessus.

Fig. 2. — Perçoir ou outil à 2 pointes peu aiguës, à bords taillés en biseau, à dessous aplati par enlèvement d'éclats; dessus plat naturellement.

Fig. 3. — Outil à face inférieure plate (face d'éclatement), ayant pu servir : de perceur par la pointe, de racloir par l'arrière arrondi et aussi par les côtés à encoches.

Fig. 4. — Perceur latéral, à talon triangulaire, épais, massif.

Fig. 5. — Perceur au bout d'une lame allongée, plate en dessous.

Fig. 6 et 7. — Nucléi aplatis, par enlèvement de lames sur les plats.

PLANCHE X. — PIÈCES EN SILEX A PATINE BLANCHE ET A 2/3 DE GRANDEUR.

Fig. 1. — Espèce de lance taillée tout autour, à dessous aplati par la taille.

Fig. 2. — Nucléus primitif aplati, converti en perceur bien retaillé.

PLANCHE XI. — PIÈCES TOUTES A 2/3 DE GRANDEUR, EN SILEX EN PLATINE BLANCHE.

Fig. 1. — Lame plate, face d'éclatement en dessous, à pointe retaillée en dessus.

Fig. 2. — Espèce de lance ou grossière feuille de laurier (silex zoné, dénaturé).

Fig. 3. — Lame pointue, plate, obtenue par éclats.

Fig. 4. — Pièce (nucléus?) à bord retouché, taille en diagonale, dessous presque plat par éclatement.

Fig. 5. — Perceur courbe, à bords taillés, aplati en arrière, face d'éclatement en dessous.

PLANCHE XII. — TOUTES LES PIÈCES SONT A 3/5 GRANDEUR. SILEX A PATINE BLANCHE.

Fig. 1. — Grattoir plat, arrondi en avant, à larges encoches latérales, pouvant servir de racloir, face d'éclatement en dessous.

Fig. 2. — Grattoir allongé, très plat, à bords retaillés, face d'éclatement par-dessous.

Fig. 3. — Perceur presque cylindro-conique, un peu aplati, taillé tout autour.

Fig. 4. — Fragment de pièce plate, taillée partout.

Fig. 5. — Espèce de retouchoir obtenu à grands éclats.

PLANCHE XIII. — PIÈCES A 4/7 DE GRANDEUR. SILEX A PATINE BLANCHE.

Fig. 1. — Pièce à bord rabattu.

Fig. 2. — Pièce courbe, plate, taillée sur les bords et au-dessus, face d'éclatement unie en-dessous.

Fig. 3. — Pièce ou lance à bords retouchés et tranchants, mince, plate en-dessous par éclatement, pointue en avant, large en arrière.

Fig. 4 et 5. — Amygdalines allongées (V. pl. XVI).

Fig. 6. — Fragment inférieur d'une belle lance très bien travaillée sur toutes ses faces.

PLANCHE XIV. — LANCES ET AUTRES PIÈCES A 2/3 DE GRANDEUR. SILEX A PATINE BLANCHE.

Fig. 1 et 2. — Pièces approchant la forme de la feuille de laurier, travail assez grossier en-dessus, dessous plat peu travaillé, à bords retouchés.

Fig. 3. — Lame mince, sans retouches, obtenue par éclatement, silex zoné.

Fig. 4, 5 et 6. — Formes diverses de lance : les deux premières plates, avec face d'éclatement en-dessous; la 3^e, retouchée ou travaillée partout, avec poignée d'emmanchement bien formée, mais cassée.

PLANCHE XV. — PIÈCES DIVERSES RÉDUITES AUX $\frac{2}{3}$ DE GRANDEUR.
SILEX A PATINE BLANCHE.

Fig. 1, 2 et 6. — Poinçons à dessous plat, le premier à pointe fine, les autres à pointe épaisse.

Fig. 3 et 4. — Tranchets.

Fig. 5. — Pièce entière à bords retailés, plus mince d'un côté, pouvant servir de grattoir.

Fig. 7 et 12. — Pièces affectant la forme de petits retouchoirs.

Fig. 9 et 11. — Pointes obtenues par enlèvement d'éclats.

PLANCHE XVI. — AMYGDALINES A $\frac{2}{3}$ DE GRANDEUR.
SILEX PATINÉ BLANC.

Pièces plates, de grosseur et variétés diverses, décrites ci-devant.

PLANCHE XVII. — PIÈCES A $\frac{2}{3}$ DE GRANDEUR. SILEX
A PATINE BLANCHE.

Les figures de cette planche ne nécessitent guère d'explications; il en a été, du reste, déjà question dans le texte. — Elles sont toutes plates, ou assez plates, et à peu près entièrement retailées.

PLANCHES XVIII. — PIÈCES DIVERSES EN $\frac{2}{3}$ DE GRANDEUR.
MÊME SILEX BLANC.

Fig. 1. — Fragment de couteau à crans, pour être emmanché, cassé en haut et en bas; plat, et à bords biseautés unis.

Fig. 2 et 3. — Pièces retailées, innommées.

Fig. 4, 5, et 6. — Espèces de petits javelots, sans crans, retouchés sur toute leur surface.

Fig. 7, 8 et 9. — Variétés d'Amygdalines (planche XVI.)

Fig. 10. — Pièce faisant d'un côté un poinçon, à dessous plat, et de l'autre côté un grattoir arrondi.

Fig. 11. — Pièce affectant un disque aplati.

Fig. 12 et 13. — Variétés de grattoirs.

PLANCHE XIX. — PIÈCES DIVERSES EN $\frac{2}{3}$ DE GRANDEUR.
MÊME SILEX PATINÉ BLANC.

Fig. 1 à 5 et 7. — Couteaux ou lames à dessous plat.

Fig. 6. — Pièce à pointe épaisse d'un côté, à tranchant arrondi de l'autre; silex zoné.

Fig. 8. — Petite pièce taillée, plate et tranchante d'un bout, à pointe grossière de l'autre bout.

Fig. 9. — Pièce de forme peu déterminable, incurvée, retailée sur la face supérieure et en avant seulement de la face inférieure.

PLANCHE XX. — COUTEAUX OU LAMES A $\frac{2}{3}$ DE GRANDEUR.
MÊME SILEX.

Toutes les pièces de cette planche sont de variétés de lames ou couteaux fragmentés, sauf les n^{os} 1, 5, 6 et 10 qui sont entiers; les n^{os} 2, 5, 8, 9 et 10 ont un bout retouché en dessus, avec bulbe de percussion en dessous; le couteau *Fig. 5* présente vers le bas, une encoche de chaque côté pour l'emmanchement de la pièce.

NOTA. — Pour la comparaison avec les Maillets de la Vallée du Largue, nous ajoutons à notre travail la planche XXII, représentant les Maillets de Murs (Vancluse), que nous avons publiés dans le Bulletin de la Société préhistorique de France, séances des 4 mai et 1^{er} juin 1904.

Fig. 1. — Très beau maillet, merveilleusement conservé, à une seule rainure, finement travaillé, parfaitement arrondi, forme bien déterminée quoique légèrement aplatie. Sa base est brute en partie. Il n'a jamais dû servir. Cette pièce, qui appartient à M. Auphan (1), est en grès dur et compacte, de couleur rose tendre. Sa hauteur est de 0^m150, sa largeur antéro-postérieure (la plus grande) est de 0^m131; sa plus petite largeur est de 0^m117; elle pèse 3 k. 200 et son volume est de 1 d. c. 300; la rainure n'entoure pas complètement la pièce; elle laisse un vide en arrière de 0^m035; sa largeur varie de 25 à 30 millimètres; sa profondeur maximum varie de 9 à 12 millimètres.

Fig. 2. — Nous figurons sous ce numéro un beau maillet à deux gorges, (type très rare), qui appartient encore à M. Auphan; il est en grès rose, un peu grisâtre, usé par les deux bouts, surtout par le petit bout; sa base plate, presque non travaillée et sans rainure, est dans le sens de la longueur. Cette pièce, finement travaillée, mesure 0^m163 de longueur et 0^m104 dans sa plus grande largeur, 0^m100 dans sa plus petite largeur; elle pèse 2 k. 350 grammes; elle a un volume d'un décimètre cube; ses rainures ne sont pas bien égales en dimensions: l'une a une largeur variant de 0^m030 à 0^m034, avec une profondeur variant de 0^m004 à 0^m007; l'autre a une largeur qui varie de 0^m022 à 0^m028, avec une profondeur de 0^m004 à 0^m008.

Fig. 3. — Nous possédons d'autres exemplaires à une seule rainure, même grès, même couleur, moins beaux que le précédent, mais un peu différents par leur forme. L'un deux, fig. 3, est allongé, à rainure irrégulière et peu accentuée: sa base est tout à fait brute; une partie de son pourtour est plate, mais lisse, quoique sans travail, sauf vers le haut; son poids est de 2 k. 300. C'est un joli maillet en très bon état, n'ayant pas de trace d'usure: sa pointe est intacte.

Fig. 4. — Encore un exemplaire à une seule rainure (2) qui est très peu apparente, autour d'une pièce arrondie, longue et mince, ébréchée d'un bout. A remarquer que ce maillet, par sa forme et sa légèreté (1.050 grammes) ne devait être manié qu'avec une seule main.

Fig. 5. Autre exemplaire à une seule rainure; très usé par les deux bouts. Un autre exemplaire, également très usé, affecte une forme irrégulière; sa base, parfaitement taillée, forme un avancement comme un menton.

Un autre maillet plus allongé a sa face postérieure plate, et sa base brute, etc.

(1) Nous ne saurions trop remercier M. Auphan, de Murs, pour l'extrême obligeance avec laquelle il nous a toujours très bien accueilli et nous a facilité la recherche de nombreux documents et renseignements sur le préhistorique de sa région. Nous ajouterons que M. Auphan a été un des premiers avec le grand peintre animalier M. Paul Vayson, maire de Murs, à remarquer les maillets de sa région, et dont il a généreusement distribué un certain nombre à ses amis.

(2) De la collection de notre excellent ami M. Lazard.

Nous remercions le Photgraveur et l'Imprimeur de leurs soins respectifs pour les belles planches qui traduisent fidèlement les pièces de maillets et de silex que nous publions d'après nos propres photographies.

**Similitude de l'outillage néolithique
aux environs de Breteuil-sur-Noye (Oise)
avec celui de Spiennes (Belgique)
et des plateaux de l'Yonne.**

PAR

L. THIOT (de Marissel, Oise).

Si l'on considère l'outillage des stations néolithiques, on constate qu'il est presque partout le même.

Il nous paraît intéressant de faire connaître une industrie toute spéciale, qui diffère considérablement de celle que l'on est habitué à voir, soit dans les musées, soit dans les collections particulières.

Cette industrie se rencontre dans le nord de l'arrondissement de Clermont (Oise), aux environs de Breteuil-sur-Noye, mais principalement sur les territoires de Troussencourt et de Caply, localités que nous prenons pour types, qui sont assises sur le terrain crétacé et qui appartiennent au bassin de la Somme.

Les silex provenant de Troussencourt sont fortement cacholonnés, tandis que ceux de Caply, d'un gris clair, n'ont qu'une légère patine.

L'outillage en question est constitué par des pièces allongées, n'ayant que peu d'analogie avec celles des autres stations de la même époque. Pour la plupart de ces pièces, les néolithiques ont fait choix de rogons de silex peu épais, se rapprochant par leur forme des outils qu'ils voulaient confectionner et qu'ils se contentaient d'accommoder, tout en leur conservant le plus souvent une partie du cortex.

Toutefois, parmi cette industrie grossière en général, il se rencontre des outils d'un travail plus soigné ; quelques-uns sont même remarquablement finis (1).

(1) Nous citerons tout particulièrement :

1° Une scie à coches latérales, de Vendeuil-Caply ;

2° Un pic ciseau, du Quesnel-Aubry ;

3° Un ciseau plat poli, avec coches latérales, de la même localité ;

4° Une hache taillée à double tranchant, de Troussencourt ;

5° Une hache-ciseau en silex calcédonien, de Troussencourt ;

6° Deux pointes de flèche à pédoncule et ailerons, de Bacouel, etc.

Les grattoirs sont rares et presque toujours longs et épais ; les tranchets, plus communs, sont de forme étroite et allongée ; les ciseaux sont plus nombreux ; les retouchoirs sont communs ainsi que les pics qui atteignent parfois des dimensions exceptionnelles (l'un, provenant du Mesnil Saint-Firmin, localité voisine, mesure 0^m34 de longueur) (1) ; les perçoirs et les scies sont rares ; les haches, communes, sont rudimentaires ; et certains exemplaires, plats en dessous, sont retouchés en forme de grattoir.

Nous possédons également quelques pièces présentant un renflement sur un des bords latéraux avec une dépression au-dessous qui permet la préhension facile de l'instrument. Le côté opposé est rectiligne. Ces outils tiennent à la fois de la hache et du pic.

En somme, l'ensemble de l'industrie qui nous occupe paraît la rapprocher beaucoup de celle de Spiennes (Belgique). C'est aussi l'impression qu'ont éprouvée ceux des paléontologues qui nous ont fait l'honneur de visiter notre modeste collection.

Sur un certain nombre de silex provenant particulièrement de Caply, les aspérités de la taille ont été abattues par le polissage. Cette particularité et l'aspect des instruments rapprochent aussi cette industrie de celle des plateaux de l'Yonne, que M. le D^r Capitain a signalée au Congrès international d'Anthropologie préhistorique, qui s'est tenu à Paris, en 1900.

Pour quelques catégories d'outils, il est difficile de discerner s'ils appartiennent à l'époque paléolithique ou à l'époque néolithique ; tel est le cas pour certaines haches taillées à grands éclats, pour des racloirs-grattoirs, qu'on pourrait croire moustériens, etc.

Il semblerait que ces pièces appartiennent au néolithique ancien et qu'on pourrait peut-être y voir, pour certaines, la transition du paléolithique au néolithique ».

[M. Thiot a présenté alors, à l'appui de sa communication, une magnifique série de photographies des objets décrits ci-dessus].

M. le D^r Marcel BAUDOUIN.— J'appelle l'attention des membres du Congrès sur les magnifiques photographies présentées par M. Thiot, et exécutées par M^{me} Thiot.

Il ne faudrait pas croire qu'il soit possible d'obtenir de telles épreuves sans un dispositif particulier. Or, on trouvera la description de l'appareil de M. Thiot dans le *Manuel des Recherches préhistoriques* (2), publié tout récemment par la *Société préhistorique de France*, comme je l'ai dit à une séance précédente.

(1) Il appartient à la collection Duboille, de Breteuil-sur-Noye.

(2) Paris, Schleicher, 1905 (voir page 106-107).

J'ajoute que, pour mon compte personnel, j'ai depuis longtemps recours à un dispositif analogue, mais bien plus simple et plus primitif, pour photographier mes trouvailles préhistoriques et surtout les crânes humains (on dispose ceux-ci sur une planchette graduée : ce qui permet une vérification des mesures craniométriques prises sur la pièce).

Cette manière d'opérer, comme le prouve la photographie que je vous montre, est pratique même en voyage d'explorations, car on peut ainsi travailler au milieu d'une cour d'auberge.

M. le Dr CAPITAN. — M. Thiot vient de nous présenter de très remarquables photographies de toute une série de belles pièces néolithiques qu'il a recueillies dans l'Oise. Ces photographies ont été exécutées par M^{me} Thiot et par lui-même. Nous devons féliciter vivement les deux collaborateurs des remarquables résultats qu'ils ont obtenus au moyen de procédés spéciaux imaginés par eux.

Ces pièces en effet rappellent beaucoup celles de l'Yonne. Il y a là un faciès particulier du début probablement du néolithique. D'ailleurs il existe dans l'Oise une série de stations, toutes néolithiques et dont chacune a un faciès particulier.

Ainsi (comme le démontrent les nombreuses séries recueillies par Breuil et qui font partie de nos collections), telle station ne renferme guère que de longues lames peu ou point retouchées; dans telle autre, les petites pièces très retouchées abondent; dans telle autre encore un grand nombre de pièces sont polies, fût-ce même des lames en silex de Pressigny. Il y a là une série de faciès locaux des plus curieux. C'est un point nouveau, que nous signalons ici pour prendre date.

M. le Dr BAUDON. — La communication faite par M. Thiot est très intéressante; mais je pense que l'industrie, dont il vient de parler, s'étendait au delà du canton de Breteuil. J'ai des instruments analogues, qui proviennent du camp Barbet, bien que plus petits; et, dans le canton de Neuilly-en-Thelle, à Ully-St-Georges et à Poulanges, on a trouvé des outils tout à fait semblables.

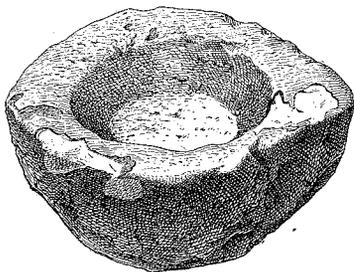


Fig. 1. — Lampe néolithique [M. le Dr Baudon].

Je profite de la communication que vient de vous faire M. Thiot pour vous présenter un objet très intéressant, dont l'usage ne me paraît pas douteux. C'est, je crois, une *lampe* creusée dans un

morceau de craie noduleuse, et dont la cavité et les bords se trouvent encroûtés par une production peu épaisse et dure, qui me semble bien avoir été occasionnée par des matières grasses soumises à la combustion. Une lampe de même grandeur et de même forme existe au Musée de Clermont-Ferrand ; elle est en scorie volcanique. Je crois que cet objet mobilier devait être établi en matériaux bien différents suivant les lieux habités. On devait les utiliser dans les grottes et dans les puits d'extraction de silex.

Celle que je vous présente (*Fig. 1*) a été trouvée dans un cimetière gallo-romain, avec des instruments provenant manifestement de l'époque néolithique.

Comme vous le voyez, une partie de la croûte qui la recouvrait a été enlevée pendant le voyage. Je vous prie, en l'examinant, d'y faire la plus grande attention, car ce revêtement produit par l'usage permet seul d'affirmer que c'est bien une *lampe néolithique*.

M. TATÉ croit qu'il existe beaucoup de stations, surtout en néolithique, dont l'outillage est similaire.

M. STALIN. — Les environs immédiats de Bergerac, comme nous avons pu le constater hier en visitant la magnifique collection de M. Féau, recèlent des silex ouvrés de même facies que ceux des environs de Breteuil : ils datent, comme ces derniers, pensons-nous, du début du néolithique.

M. THIOT. — Nous avons également trouvé nous-mêmes, dans d'autres stations néolithiques de l'Oise, des pièces allongées dans le genre de celles que nous avons signalées ; mais, dans l'outillage, elles forment l'exception, tandis qu'aux environs de Breteuil-sur-Noye, ces pièces forment, sinon l'outillage complet, au moins les 98 centièmes.

C'est ce que nous avons voulu mettre en relief par notre communication.

**Premier essai d'inventaire
des enceintes préhistoriques (Castelars)
du département du Var.**

PAR LE

D^r A. GUÉBHARD (Saint-Vallier-de-Thiez),

Agrégé de Physique de la Faculté de Paris.

En donnant naguère (1), comme préface à une étude descriptive de mon ami Paul Goby, un inventaire de 87 enceintes préhistoriques (au lieu d'une trentaine portées sur la Carte de Castanier) relevées *de visu* et rigoureusement pointées sur la carte au 1/320.000, dans le seul arrondissement de Grasse des Alpes-Maritimes, mon but était beaucoup moins de me livrer à un travail de statistique locale que de tâcher d'en provoquer d'autres analogues, et de poser le premier chaînon d'une chaîne destinée à s'allonger bientôt tout le long des rives de la Méditerranée (2), et à se relier peut-être pro-

(1) PAUL GOBY et A. GUÉBHARD, *Sur les enceintes préhistoriques des Préalpes maritimes*. A. F. A. S., t. XXXIII, 1904, p. 1068-1109; 7 fig., 1 carte.

(2) Malgré le singulier hiatus que laisse — provisoirement, je l'espère — pour ces camps, souvent dits *ligures*, la Ligurie, où, sitôt passée la Roya, l'on n'en cite plus un seul, il est à présumer qu'une jonction se fera, fût-ce par le pourtour plutôt que par le cœur de la péninsule, entre les camps de Provence et ceux, *absolument semblables*, même de nom (là-bas *Castellieri*, ici *Castelars*) que M. C. MARCHESSETTI a relevés par centaines aux environs de Trieste et étudiés magistralement dans un superbe volume (*I Castellieri preistorici di Trieste e della regione Giulia*, Atti del Mus. di Storia nat., t. IV, 1903, 206 p., 23 pl. et carte au 1/300.000). De l'autre côté de la Méditerranée, et quoique je n'aie pas encore d'assurance positive à cet égard, il y a tout lieu de présumer que maintes *déchera*, ou enceintes dites *berbères*, à juger par une coupe de leurs murailles que m'a obligeamment communiquée M. Pallary, et par quelques mots incidents relevés à leur sujet dans de trop rares publications (P. PALLARY, *Monuments mégalithiques de l'arrondissement de Bel-Abbès*, A. F. A. S., t. XVII, 1888, p. 353; *Quatrième catalogue des stations préhistoriques du département d'Oran* A. F. A. S. t. XXIX, 1900, p. 770. — H. MARTIN, *Monuments mégalithiques de l'Algérie*, A. F. A. S. t. X, 1881, p. 734) ne doivent guère différer de nos *Castelars*, et aller, par le Maroc, fermer la chaîne avec l'Espagne et le Portugal. (DA SILVA, *Monuments mégalithiques du Portugal*, A. F. A. S. t. VIII, 1879, p. 826).

gressivement avec d'autres, à des distances tout à fait imprévues (1).
Cependant, exiger d'un seul observateur la tâche que j'avais mis

(1) D'après de lointains souvenirs, je ne serais nullement étonné que certaines photographies de « fortifications en pierres préhistoriques » de l'île d'Aran, présentées en 1898 au Congrès de l'Association française par M. W. LAW BROSS, comme type « de l'architecture primitive de l'Irlande » (A. F. A. S. t. XXVII (1), p. 117) fussent identiques à celles qu'a publiées M. Paul Goby.

M. le Dr STURGE me communique une photographie de *Grimspound* en *Devonshire* qu'on croirait prise dans nos Préalpes. D'autre part, M. BARTHÉLEMY m'a communiqué une photographie du « Gros mur » de la Trinité près Nancy, qui ne laisse guère de doute sur l'analogie. Il est vrai que ce « mur cyclopéen » diffère lui-même du type courant des autres camps de la région (BLEICHER et BARTHÉLEMY, *Les anciens camps de la Lorraine, construits en calcaire calciné*. A. F. A. S., LXV, 1886, p. 656. — R. GUÉRIN, *Anciens postes à signaux gaulois en Lorraine*. A. F. A. S., t. XV, 1886, p. 1062). Mais, sans qu'il soit nécessaire d'invoquer des différences ethniques de la part des constructeurs, il se peut parfaitement que des différences géologiques locales aient, à elles seules, motivé des différences dans le mode de construction. Il est évident que l'homme, surtout primitif, ne s'astreignait à un travail de « Cyclope », pour entasser les unes sur les autres, même non taillées, d'énormes pierres, que quand il ne pouvait pas obtenir autrement, soit par de la terre agglutinante, soit par des calcinations ou vitrifications durcissantes, soit par des pieux ou tout autre moyen à sa portée, la résistance nécessaire des parties exposées des gros murs de défense. M. CL. DRIOTON (*Retranchements calcinés des Châtelets de Val-Suzon et d'Etaules*, A. F. A. S., t. XXX, 1902, 844) a signalé, près de Dijon, la coexistence de murailles en pierres sèches avec les retranchements calcinés. En ce moment même, il publie une série de descriptions (*Rev. préhist. de l'Est*, I, 50, 72, etc. 1905), qui ne laissent guère de doute sur l'identité d'origine des levées, calcinées ou non, du Doubs, avec nos murailles, faites — forcément — en pierres sèches. Les notes de H. SEGOND publiées ci-dessous (V. LES ARCS, *Castellas*, LE MUY, *le Rouit*) prouvent d'ailleurs que, sous l'action de cette même nécessité, l'inverse pouvait se produire, et faire utiliser des levées ou des vitrifications en plein pays de type dit *ligure*. Le comte J. BEAUPRÉ (*Etudes préhist. en Lorraine de 1889 à 1902*, 8°, 272 p., 258 fig., 30 plans, dont 20 d'enceintes) exprime (p. 85), presque dans les mêmes termes qui nous sont venus à la plume, le principe de la « moins grande somme de travail », qui a conduit, en Lorraine, à l'emploi de *levées de pierres*, au lieu de levées de terre ou de vrais murs à parements droits; d'où l'arbitraire de tout classement basé sur le mode seul de construction. D'autre part, je crois bien avoir pu dire que la Bretagne elle-même ne laissait pas que de posséder un type de constructions analogues. Combien ne serait-il pas utile qu'un centre se créât pour grouper, colliger, ne fût-ce qu'iconographiquement, toutes ces données qui, éparses, demeurent presque sans valeur! Si aucun corps organisé, aucune personnalité autorisée, ne se décide à en assumer la tâche (j'ai essayé à ce sujet, à la *Société d'Anthropologie de Paris*, une fin de non-recevoir des moins encourageantes!), si la jeune *Société préhistorique de France* ne s'empare pas d'un rôle qui lui irait si bien, peut-être finirai-je, en désespoir de cause, par laisser de côté toute modestie, et, malgré l'excès déjà écrasant d'occupations toutes différentes, par prier tous ceux qui posséderaient quelques données sur ce grand chapitre de l'histoire primitive — autrement important, c'est incontestable, que tous ceux (dolmens, menhirs, simples sépultures, etc.), auxquels on s'est jusqu'à présent attaché trop exclusivement, — de vouloir bien me communiquer, à charge de réciprocité, toutes indications, surtout iconographiques, de nature à faciliter tout au moins le premier recensement qui permettra ou d'identifier ou de spécialiser par catégories, ces monuments les plus grandioses de l'activité humaine primitive, — anciens centres d'habitation, *villages* préhistoriques, disent les uns, simples forts de refuge, abris *temporaires*, opinent les autres, mais, en tout cas, symbole survivant du *sumimum* d'effort collectif d'une importante civilisation disparue.

quinze ans à accomplir, pour une simple fraction de département, et encore, comme accessoire d'autres études qui justifiaient de perpétuelles déambulations, ce serait rendre la chose impossible et décourager d'avance toutes les bonnes volontés. Certes, on y gagnerait en rigueur; et nul ne devrait jamais inscrire sur une carte, comme l'a fait, dans les meilleures intentions du monde, Prosper Castanier (1), des points sur lesquels il ne possède que de vagues indications bibliographiques. J'ai dit ailleurs l'inconvénient de cette méthode trompe-l'œil, et combien il est plus honnête de se contenter, sans prétention, d'une simple énumération de noms, qui ont un peu plus de chance d'être exacts.

Mais ce pointé, que devrait s'interdire le compilateur en chambre, que ne le demande-t-on à des observateurs locaux?

Il restera bien, il est vrai, la chance d'erreur due à l'inexpérience cartographique, si commune même chez les gens les plus éclairés, *a fortiori* chez le campagnard, qui, possédant sa commune à fond, n'a jamais eu besoin d'en référer à son image gravée. Cependant, comme les *castelars* (2) occupent presque toujours des

(1) *La Provence préhistorique et protohistorique*, 1 vol., gr. 8°, 1893, 294 p., 1 carte en couleurs.

(2) Je ne puis m'empêcher d'exprimer le regret de voir certains archéologues provençaux des plus érudits, — trop érudits, pourrait-on dire, en l'occurrence — plutôt que de s'en tenir à la prudente réserve d'une désignation vague, comme celle d'*enceintes préhistoriques*, que nous avons, dans notre premier travail, adoptée, afin de laisser la porte ouverte aux assimilations à prévoir entre des types de constructions, en apparence, fort éloignés; ou d'imiter, ainsi que nous nous y résolvons aujourd'hui, l'auteur qui, en dernier, a publié sur ce sujet l'ouvrage le plus important, M. MARCHESSETTI (*op. cit.*), lequel a purement et simplement gardé le vocable local pour ces monuments, dont la description, au nombre de 400, et les multiples reproductions figurées, ne laissent aucun doute sur leur identité avec les nôtres; plutôt enfin que de laisser à nos enceintes provençales leur nom provençal de *Castela*, *Castelar*, *Castelas*, ou *Castellaras*, qu'on retrouve dans les *Châtelards* du Jura, et les *Châtelets* des Vosges, comme dans les *Castellieri* de l'Adriatique; aient cru devoir adopter, pour ces constructions, sûrement préromaines, les noms romains, soit d'*oppidum*, soit de *Castellum*, établissant, quoi qu'on en ait, une présomption fâcheuse d'origine, et une confusion facile, surtout le dernier, avec les multiples acceptions données à ce même mot au Moyen âge. Certes, le mot provençal lui-même s'applique également à de vieilles ruines de toutes sortes, ou parfois à leur simple apparence. Mais sa transplantation en français permet parfaitement d'en spécialiser le sens, sans ambiguïté possible, au moins au cours d'études du genre de celle qui nous occupe, surtout en se gardant du travers des géomètres, ignorants de la langue provençale, — et souvent de la langue française — qui, en rédigeant les cadastres, n'ont jamais manqué de doubler *Pl* de *Castelas*. Aucun provençaliste ne le fait. Aubanel (*Revue du Monde latin*, 1884) a intitulé *Lou Castelas* une de ses plus belles poésies. Louis Funèu (*La Muso vencenco*, 1904) après avoir très bien défini la construction titanesque (pour ne pas dire *cyclopéenne*, puisqu'on veut que ce mot soit réservé aux appareils de pierre taillée) du *Castèu dei Gai* de Tourrettes-sur-Loup (p. 47)... « *lœi inormœi peirasso, Jouncho sènso mourtier, imbrandablo e negrasso, Dau barri venerable...* », a ensuite un beau sonnet pour *Lou Castellaras* de Saint-Martin.

Il est vrai que, pour l'un et l'autre poète, c'est la ruine médiévale qui a

points éminents, des sommets cotés sur la carte d'Etat-major, et sautant aux yeux au milieu du figuré général, cette chance d'erreur se trouve, par là, forcément diminuée, et réduite à la confusion de deux sommités voisines, que rectifiera toujours facilement, sur le terrain, celui qui chercherait à se guider par la carte.

Donc ces renseignements de seconde main ne sont point du tout négligeables ; et ce sera besogne utile que de faire le nécessaire pour les provoquer, coordonner, et puis réunir. Telle est l'idée qui m'a poussé, voulant prêcher d'exemple, à tenter, pour le département du Var, sans y mettre les pieds, non pas tout à fait la même chose,— quelque chose même de très différent,— mais quelque chose de complémentaire de ce que j'avais exécuté pour la partie voisine des Alpes-Maritimes, quelque chose d'ailleurs de simplement préparatoire à mieux mais de réalisable immédiatement, aussi bien, sur toute la surface de la France, partout où se trouverait quelqu'un pour l'entreprendre.

Il faut dire que je fus, d'abord, servi à souhait. Ayant songé à m'adresser, en premier, à un confrère de la *Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan*, duquel j'avais remarqué, dans le *Bulletin* de la Société, une intéressante étude sur deux de ces camps, M. Z. d'AGNEL (1), celui-ci m'envoya d'emblée une carte couverte déjà de plus de 30 points, chacun défini, dans la liste, par ses coordonnées géographiques et ses origines bibliographiques.

Le premier de ces détails, où se retrouve l'esprit de précision de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, vaut, à lui seul, qu'on s'y arrête. Quelle excellente ressource, en effet, pour toute désignation isolée, ou pour se dispenser de la publication d'une carte qu'on ne pourrait, ou ne voudrait, point encore faire imprimer, que cette formule numérale, qui permet à chacun de reporter lui-même, sur n'importe quelle carte, les points qui l'intéressent !

Il est vrai que tout dépendra non seulement de l'exactitude du repérage primitif effectué par l'auteur responsable, mais encore de celle du double petit calcul de réduction proportionnelle effectué, pour les degrés et leurs fractions, soit à l'origine, soit pour l'application, le tout devenant illusoire si le pointage de départ n'est pas absolument sûr. Or tel sera, malheureusement, le cas le plus fréquent du présent travail, simple essai préparatoire, où je suis obligé de restreindre mon ambition à colliger, sans les

bénéficié de la forme augmentative ; mais il est évident que la facilité même avec laquelle s'interchangent ces divers vocables, permet d'en spécialiser un à un sens déterminé, du moment qu'on le transporte en français.

(1) Z. D'AGNEL, Esquisses d'archéologie préhistorique, *Bul. Soc. Drag.*, XXIII, 523-535, 1900.

garantir, des renseignements de seconde main. Ne serait-ce point alors une affectation de rigueur peu adéquate que de parler en degrés, minutes et secondes, comme après un lever astronomique ?

Parfait pour des levés sûrs et définitifs, opérés sur le terrain même, à grande échelle, et reportés rigoureusement, dans des conditions d'erreur réduite ! Rien ne saurait prévaloir, alors, sur le système de M. Z. d'Agnel, dont l'idéale perfection doit être incontestablement préconisée pour quiconque a conscience de faire œuvre sûre et définitive. Nous-mêmes, indignes, en garderons le principe, et, après l'avoir d'abord acceptée d'enthousiasme, telle quelle, nous nous bornerons à la réduire à des proportions plus humbles, mieux adaptées aux modestes prétentions de cette œuvre.

Dans la pratique, en effet, la transformation du pointé en coordonnées géographiques, ou *vice versa*, comporte, comme point de départ ou d'aboutissement, deux mesures de distances, horizontale et verticale, à partir des plus proches axes, méridien et parallèle, portés sur la carte. C'est par un calcul de réductions proportionnelles, plus ou moins laborieuses, suivant qu'on veut parler en grades métriques ou en degrés sexagésimaux, que l'on passe de ces mesures de distances à la formule des coordonnées, ou réciproquement.

Pourquoi ne pas supprimer purement et simplement l'aller et retour des opérations arithmétiques, qui, somme toute, pratiquement, doivent toujours être effectuées deux fois à rebours, pour transformer le pointé en formule et ensuite celle-ci en pointé ?

Pourquoi ne point prendre tout simplement comme coordonnées auxiliaires, mesurées à partir des axes tracés sur la carte, les chiffres de millimètres, qu'il a bien fallu lire sur la règle graduée avant de les transformer par le calcul ? Si la carte de report est la même que celle de départ, tout se réduira à chercher l'intersection des deux parallèles aux axes déterminées par ces chiffres. Si l'on veut faire le report à échelle différente, une simple proportionnalité, plus rapide que l'autre, donne les chiffres nouveaux. Veut-on, par exemple, passer du 1/320.000 des relevés synoptiques au 1/80.000 usuel de l'Etat-major ? Multiplier par 4 les deux nombres millimétriques n'est pas une opération difficile, et choisir pour prendre les distances, les bonnes lignes géographiques, parmi toutes celles qui sont tracées sur la carte ou indiquées sur les bords, constitue une précaution élémentaire. Les chances d'erreur, en ces simples opérations, bien loin d'être accrues, sont réduites au minimum, et quant aux écritures elles-mêmes, on constatera, d'après nos tableaux, que bien loin d'être compliquées par la nécessité d'indiquer les axes du repérage, elles constituent au contraire une

abréviation sur celles qui comporteraient le large étalement de deux nombres, chacun en degrés, minutes et secondes.

Telle est donc la simplification moyen-terme que nous avons adoptée, pour ne perdre presque aucun des bénéfices de l'excellente innovation de M. Z. d'Agnel, tout en la rendant accessible même à ceux qu'effraie le moindre appareil de calcul, et qui toujours préféreront l'opération graphique directe à l'arithmétique intermédiaire, pour pouvoir exécuter eux-mêmes, avec une simple règle, la carte que, par peur de la donner, sinon inexacte, du moins incomplète, on ne leur offre pas.

C'est à la carte d'Etat-major au 1/320.000, feuille 31, de Marseille, et feuilles contiguës, que j'ai moi-même rapporté chacun des points suffisamment définis par mes correspondants locaux. Puis, prenant avec un vulgaire double-décimètre, sans tenir compte de fractions illusoire, les distances en millimètres aux deux lignes géographiques, méridien et parallèle, les plus voisines, j'ai reporté ces chiffres en colonne, sous des inscriptions telles que **S. 4°50**, qui doivent se lire : *au Sud de la ligne de 4 grades 50 minutes*, sans ambiguïté possible sur le sens dans lequel doivent être portées les longueurs. L'opération inverse de la mienne permet à chacun de reporter instantanément, et presque mécaniquement sur la même carte, tel point qui peut l'intéresser.

Parmi les repérages originaux, un grand nombre avaient été effectués antérieurement, sur cette carte même, dans des conditions particulièrement consciencieuses, par feu mon excellent confrère de la *Société d'Etudes de Draguignan*, le notaire HENRI SEGOND, dont l'œuvre d'étude monographique des Castelars, chèrement poursuivie et déjà fort avancée, fut brusquement interrompue par une mort prématurée. Je savais à quel point cette question l'avait toujours occupé, et, lorsque, par l'aimable intercession de sa veuve, je pus obtenir de la Commission spéciale de la Société la communication des notes qu'il avait léguées, ce me fut un bonheur de voir tout de suite, par elles, presque doublée la liste, déjà si riche, que je devais à M. Z. d'Agnel, et ce fut ce qui, définitivement, m'engagea à poursuivre une entreprise si bien amorcée.

La suite, par exemple, n'alla pas toute seule : rechercher, de proche en proche, et souvent au seul hasard des confraternités de sociétés provinciales, des personnes susceptibles de se déranger pour une question dont elles pouvaient n'avoir jamais entendu parler; obtenir d'elles, non, parfois, sans une insistance passablement indiscreète, des renseignements à la fois précis et complets; faire appliquer ceux-ci de divers côtés et les centraliser sur la carte pour tâcher de deviner les derniers *trous* restants et aviser à les combler..., évidemment cela demanda pas mal d'épistoles adressées

de-ci de-là, d'envois d'instructions et de documents, de recherches pour compléter le réseau d'investigation, et surtout d'heures passées à contrôler les données les unes par les autres, pour réduire au minimum les chances d'erreur du repérage ou les confusions de noms (1). Mais je puis dire qu'en dehors de quelques silences inexplicablement récalcitrants, je n'ai jamais rencontré que les bonnes volontés les mieux caractérisées, et les concours le plus gracieusement dévoués de la part d'inconnus, à qui je m'adressais au seul nom de l'intérêt supérieur de la Science.

Sans autre dépense que de temps, de quelques timbres-poste, cartes et brochures, je suis arrivé à cette conviction qu'il serait facile d'exécuter partout *de scriptu* ce qu'on ne pourrait faire *de visu*; et cela, pour peu que l'on y apporte d'esprit critique, avec un coefficient d'approximation largement suffisant pour en valoir la peine.

C'est pour fournir cette démonstration, malgré l'excès d'occupations très diverses qui requéraient mon temps, c'est pour encourager à pareille tentative d'autres initiatives régionales, que je ne crains pas d'apporter ici, avec toute la modestie qu'il convient, le résultat d'une enquête, qui, en moins d'un an et en n'usant que de l'encre, m'a fourni près de 150 noms, là où Castanier, le grand compilateur marseillais, placé au centre de toutes les bibliothèques, n'en avait que 17 inscrits sur sa carte, avec une liberté de repérage que je serais désolé que l'on crût que j'aie imitée. N'est-ce pas d'un bon augure pour la confection de cette *Carte archéologique de Provence*, qui, sous la vivante impulsion de M. Vasseur, s'élabore par les soins de la *Société archéologique de Provence*? Après les Alpes-Maritimes et le Var, ce sera le tour des Bouches-du-Rhône, puis de la vallée du grand fleuve et de tout le Languedoc, où des noms sont tout indiqués pour achever, mieux que je ne l'ai fait, l'œuvre où je n'ai pas d'autre prétention que de m'essayer à l'humble rôle d'entraîneur. Tandis que je n'avais, au début, absolument rien dans mon sac, il est, par là-bas, des archéologues qui ont certainement en cartons la moitié de la besogne faite. Qu'ils la sortent donc, sans poursuivre indéfiniment une perfection impossible à atteindre!

Celui qui voudrait attendre, comme je l'ai fait pour mon arrondissement, de pouvoir donner une carte à la fois presque complète et sûrement rigoureuse, c'est-à-dire entièrement *vue*, celui-là, y consacrerait-il tout son temps, n'y arriverait pas en vingt années. N'ai-je pas moi-même, après y avoir mis ce laps de temps, déjà des

(1) Un faible aperçu de ce travail de ventilation se retrouve dans les notes sur les camps des environs du *Cannet*.

additions à faire sur le pourtour de mon vieux cercle de parcours ? Mais qu'importe, si, grâce à l'expédient des indications millimétriques, la voie reste toujours ouverte pour les rectifications et adjonctions que ne comporte pas une carte une fois gravée (1) ?

J'y insiste donc, car c'est le seul but que je poursuis : l'important, pour le moment, n'est point de faire œuvre définitive ; c'est de faire quelque chose ; de forger un peu partout, si faibles soient-ils, les anneaux de la chaîne dont je parlais au début. Tout premier essai d'inventaire, effectué dans les conditions sus-indiquées, sera, malgré ses défauts, un service déjà grand pour la science, et sûrement meilleur que l'œuvre, pourtant déjà méritoire, de Prosper Castanier. En me départant moi-même de ma règle habituelle de scrupule et d'hésitation, inculquée par la pratique de sciences où l'on ne parle jamais que de ce que l'on a vu, je me suis fait assurément violence : mais je crois que c'est un devoir à remplir que de démontrer, en allant de l'avant, le mouvement.

Tous les jours on voit masquer par des travaux de fortifications modernes quelqu'un de ces vénérables témoins des siècles passés. Le temps, à lui seul, dans les lieux les plus sauvages, fait son œuvre et les intempéries ont, sur les sommets, plus de prise que partout ailleurs. Et combien d'enceintes n'ont pas disparu par les défrichements, combien ne sont pas ensevelies sous les actuels villages, toujours élevés jadis sur des hauteurs ? N'est-ce point peut-être là la seule cause pour laquelle on n'en retrouve que si peu de traces, juste dans les régions actuellement les plus peuplées ?

Certes la liste que je donne est sûrement encore incomplète, puisqu'elle ne comporte, pour tout un grand département, qu'une fois et demie autant de noms que j'en ai personnellement relevés dans mon seul arrondissement. Mais, telle qu'elle est, j'ai conscience qu'elle valait d'être publiée, sans attendre indéfiniment que des éléments de plus en plus compliqués l'augmentent péniblement de quelques unités ; je suis arrivé au point où l'effort ne rend plus guère, et il ne me reste qu'à reporter tout le mérite de ce qui se trouve acquis à ses véritables auteurs, les aimables collaborateurs, sans lesquels n'eût pu aboutir ma tentative de compléter l'œuvre d'HENRI SEGOND : MM. Z. d'AGNEL, d'abord, que met en tête non seulement l'ordre alphabétique, mais aussi la chronologie, comme premier parrain de tout ce travail ; ARÈNE, à Pignans ; E. BAIZET, au Beausset ; MARIUS BLANC, à Montmeyan (je compte beaucoup sur cette collaboration, trop tard requise, pour combler la grande lacune du N.-O.) ; CASIMIR BOTTIN, à Ollioules (que n'y a-t-il partout de ces vieux rou-

(1) Sans compter les erreurs de gravure elles-mêmes, difficiles, en certaines circonstances, à éviter, comme j'en donnerai, plus loin, un exemple pour la mienne.

tiers du Préhistorique, faisant littéralement *lever* le camp, là même où les autochtones n'en soupçonnaient pas l'existence(1)!) ; CHARRAS, à Saint-Cyr, qui, momentanément empêché, peut-être un jour arrivera à boucher le *trou* du S.-O. de la carte ; les érudits auteurs de monographies spéciales, MARCELLIN CHRIS, à Draguignan (aujourd'hui à Nice), FERNAND CORTEZ, à Saint-Maximin ; commandant DERVIEU, à Fréjus ; L. DAUPHIN, à Carcès, ce dernier, un de mes meilleurs pourvoyeurs, et à qui je dois la précieuse connaissance des deux suivants : E. FÉRAUD, au Thoronet ; D. FULCONIS, à Rougiers ; le savant de GÉRIN-RICARD, des Bouches-du-Rhône, qui, si je l'eusse écouté, m'eût entraîné hors de ma frontière, sur le département qui doit rester sien ; GUIGOU, autrefois au Thoronet ; l'excellent archiviste MIREUR, à Draguignan, compagnon et émule de H. Segond ; le zélé préhistorien de Bandol, F. MOULIN, à qui son voisinage relatif du Pic de l'Aigle permettra, concurremment avec M. C. Bottin, de révéler tous les secrets de cette station remarquable ; F. MOUTTET, à Signes ; M. MUTERSE, pour l'Estérel ; O. PIERRUGUES, à Comps ; A. PISAN, à Gassin ; M. POUTIER, à Besse ; I. PRANISHNIKOFF, le savant artiste-archéologue, à qui, sans que je m'en doutasse, le Var était aussi familier que les Bouches-du-Rhône où il réside (2) ; J. RICAUD, le... Ricord de Néoules ; P. RICORD, le... record des camps inédits de Brignoles ; SAUVAIRE, aux Mayons ; G. SÉGUIN, à Cogolin ; TALENT, à Fayence... ; et j'en passe, dont toute la bonne volonté ne put être efficace, et demeure à l'état de réserve pour l'avenir.

Dans le tableau général, j'indiquerai en bout de ligne, entre parenthèse carrée, le nom de celui de ces correspondants à qui j'ai,

(1) C'est ainsi que sur un petit pic des environs de St-Vallier, dont j'étais allé fréquemment scruter la tectonique, celui du Baou-Rous, entre Ponadiou et le Vallon de la Combe, il me fallut une indication de M. Bottin, pour ne pas omettre sur ma carte une station parfaitement réelle, mais dont les restes, peu apparents, n'avaient pas frappé mon attention accaparée par un autre objet. Certes les grandes enceintes attirent tous les regards ; mais il faut un œil expert pour reconnaître les autres, et un flair spécial pour les découvrir. Si, partout où a passé M. Bottin, les points de retranchements préhistoriques parfaitement authentiques se sont multipliés, sans parler de ceux de *découvertes* de toutes sortes, cela ne peut tenir à un simple hasard, ou à des coïncidences locales, mais à un coefficient personnel d'*invention*, qui ne peut certes pas créer des vieux murs là où il n'y en a pas, mais qui permet de supposer que, presque partout, il en doit exister beaucoup plus qu'on n'en connaît, et qui n'attendent que d'être reconnus.

(2) En réalité M. Pranishnikoff, tout en enrichissant *in extremis* la liste du Var d'un nombre tout à fait inespéré de noms, a pointé sur les Bouches-du-Rhône une telle quantité de camps inédits, qu'en les joignant à ceux que m'avait déjà signalés M. de Gérin-Ricard, cela permettrait de porter dès à présent bien au delà de 50 le relevé de Castanier, qui n'atteignait pas la moitié.

Voilà donc, rien que pour la bordure de la Méditerranée, entre la frontière italienne et le Rhône, un minimum de 350 camps ; laissera-t-on le reste du pays hors compte ?

en premier, dû le renseignement, réservant les parenthèses ordinaires pour les références bibliographiques, indiquant, s'il y a lieu, les premiers auteurs ayant publié soit le nom seul, soit quelque détail original. On verra, par la fréquente absence de ces dernières parenthèses, combien nombreuses sont les indications inédites qui m'ont été fournies, même en dehors du groupe important qu'était parvenu à rassembler, sur place, mon regretté ami H. SEGOND, dont j'ai signalé par une astérisque les descriptions existantes, à l'état de notes avec plans détaillés (1), aux Archives de la *Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan*.

Voici enfin les titres des principales références qui seront données en abréviation, sans que, malheureusement, je les aie pu toutes contrôler personnellement :

DE VILLENEUVE, *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, Marseille, 1824.

GARCIN, *Dictionnaire topographique de la Provence*, Draguignan, 1833.

DE GERMONDY, *Géographie historique du Freinet*, Toulon, 1864.

DE BONSTETTEN, *Carte archéologique du Var*, Toulon, 1873, in-4°, avec carte.

D^r JAUBERT, *Hyères avant l'histoire*, Hyères, 1878, H. Souchon, éd.

MARIUS SIVAN, *Etude historique sur le Cannet du Luc et ses environs*, Brignoles, 1885, Marius Vidal, imp.

C. BOTTIN, *Mémoire sur le Camp de la Courtine*, Draguignan, 1892, J. Barbès, imp.

DE GÉRIN RICARD et ARNAUD D'AGNEL, *Les Antiquités de la Vallée de l'Arc*, Aix, 1906.

Bulletin de la *Société des Antiquaires de France*.

Bulletin de la *Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan*.

Bulletin de la *Société scientifique de Toulon*.

Bulletin de l'*Académie du Var*.

(1) Ce sont ces notes et plans qui ont formé la principale substance du répertoire, par ordre alphabétique de noms de communes, par lequel j'ai été amené à compléter la simple liste, avec orthographe cadastrale conservée, à laquelle devait d'abord se borner ce travail.

II

ESSAI D'INVENTAIRE. REPÉRÉ SUR LA CARTE D'ÉTAT-MAJOR AU 1/320.000

COORDONNÉES GÉOGR.		Altitude cotée			Auteur du premier renseignement
0. 5 ^c	N. 48°50				
41 ^{mm}	20 ^{mm}		<i>Le Villard</i>	Mons.	
			(A. GUÉBHARD, <i>A.F.A.S.</i> , XXXIII, 1071, pl. VI, 1904).		
39	17	1111	<i>La Faou de Saint-Marcellin</i>	<i>Id.</i>	
			(A. GUÉBHARD, <i>Bull. Drag.</i> XX, Cart. géol. de Mons, 1897).		
	S. 48°50				
5	39		<i>Les Camandrons</i>	Seillans.	[DR. TALENT].
5	14	242	* <i>Collet redon</i> ..	Montauroux.	[H. SEGOND].
15	44	407	* <i>La Forteresse</i>	Bagnols.	[Z. D'AGNEL].
			(AZAM, <i>Bull. Drag.</i> , XVIII, xx, 1890).		
50	50	220	<i>Collet redon</i>	Roquebrune.	[M. MUTERSE].
47	79		<i>Castellas</i>	<i>Id.</i>	[H. SEGOND].
			(H. BOLAND, Guide Joanne, <i>Pro-</i> <i>vence</i> , p. 474).		
17	58	298	<i>Auriasque</i>	Fréjus.	[Z. D'AGNEL].
			(H. BOLAND, Guide Joanne, <i>l'Es-</i> <i>terel</i> , Carte).		
11	60		* <i>Barban</i>	<i>Id.</i>	[M. MUTERSE].
8	61	214	* <i>Le Bonnet de Capelan</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
E. 5 ^c					
16	70		<i>Le Saint Pilon</i>	Cap Roux.	<i>Id.</i>
9	72	309	<i>Le Rastel</i>	Agay	[G. DE JARRIE].
			(DE JARRIE, <i>Rev. de Cannes</i> , 1905).		
E. 4 ^c 50	S. 48 ^c				
13	54		? <i>Castellas</i> (douteux comme pré- historique).....	Ile du Levant.	[Z. D'AGNEL].
			(E. JAHANDIEZ, <i>Les îles d'Hyères</i> , 1905).		
14	12		<i>Cavalière</i>	La Môle.	[IMBERT].
	N. 48 ^c				
33	1	461	<i>Montjean</i>	La Môle-Gassin.	[Z. D'AGNEL].
			(GARCIN, I, 534).		
19	6		<i>La Cadenière</i>	La Môle.	[A. PISAN].
27	8	273	<i>Maravieille</i>	<i>Id.</i>	[Z. D'AGNEL].
			(GARCIN, II, 212. — BONSTETTEN, p. 38. — DE FONSCOLOMBE, <i>Bull.</i> <i>Drag.</i> , XVIII, XLII, 1890).		

?	?		<i>Le Fort Figon</i>	La Môle	[Z. D'AGNEL].
?	6	? 41	? 467 <i>Castéou Maourou</i> (M. SIVAN, p. 29, 165).	Le Cannet.	
43	32	412	<i>San Peyré</i> (DE GERMONDY, <i>Bull. Soc. Sc. Toulon</i> , 1864).	Plan de la Tour.	[Z. D'AGNEL].
?	?		<i>Pétioche</i> (DE GERMONDY).	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
19	41	451	? <i>Le Fraxinet</i> (douteux comme préhistorique)..... (DE FONSCOLOMBE, <i>Bull. Drag.</i> , XVIII, XLII, 1890. — SIVAN, 114).	La Garde Freinet.	
23	47	463	<i>Vignon</i> (DE GERMONDY).	Plan de la Tour.	[Z. D'AGNEL].
55	65		<i>Le Vieux Revest</i> (DE GERMONDY).	Sainte-Maxime.	<i>Id.</i>
58	68		<i>Saint-Daumas</i> (DE GERMONDY).	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
			S. 48°50		
5	83	260	<i>Camp rouman</i>	Vidauban.	[PRANISHNIKOFF]
13	80	184	? <i>Sainte-Brigitte</i> (<i>Bull. Drag.</i> , XV, 315, 1884).	<i>Id.</i>	[H. SEGOND].
0	77	189	* <i>Les Mures</i>	<i>Id.</i>	[E. FÉRAUD].
7	72		<i>Le Castellonnet</i>	<i>Id.</i>	[L.-C. DAUPHIN].
13	68		* <i>Le plus haut Castellar</i>	Taradcau.	[H. SEGOND].
8	65		* <i>Le plus bas Castellar</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
32	55		* <i>Meyas</i>	La Motte.	<i>Id.</i>
32	73	185	* <i>Le Castellas</i>	Les Arcs.	<i>Id.</i>
? 35	62	161	? <i>L'Abadié</i>	<i>Id.</i>	[Z. D'AGNEL].
43	68		<i>San Luen</i>	Le Muy.	<i>Id.</i>
44	36		<i>Pennafort</i> (A. LOMBARD; in M. CHIRIS, <i>Bull. Drag.</i> , XXXI, 30, 1899).	Callas.	<i>Id.</i>
53	39	467	* <i>La Colle de Rouit</i> (et non <i>Col de Rouet</i>)..... (BONSTETTEN, p. 43).	Le Muy.	<i>Id.</i>
			* <i>Le Pas des Raynaudes</i>	<i>Id.</i>	[H. SEGOND].
			* <i>Le Fort ruiné de Rébéquier</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
26	35	489	* <i>Les Tuilières</i> (H. SEGOND, <i>Bull. Drag.</i> , XVI, LXXIX; 1886).	Draguignan.	<i>Id.</i>
14	32	510	* <i>Neiron</i> (ou le <i>Dragon</i> , ou <i>Saint-Michel</i>).....	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
9	38		* <i>La Cabre d'Or du Ceyran</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
7	23	605	* <i>Les Clapouïres</i> (ou <i>Englugi à l'E. de la Grange</i>)..... (BONSTETTEN, 10).	Ampus.	[Z. D'AGNEL].
28	21	705	<i>Le Piol de Saint-Blaise</i> (M. CHIRIS; in MIREUR, <i>Bull. Drag.</i> , XVI, XCIX, 1886).	Figanières.	<i>Id.</i>

32	19	834	* <i>Le Piol</i> (M. CHIRIS, <i>Bull. Drag.</i> , XXI, 30; 1886).	Callas.	[Z. D'AGNEL].
48	14	696	* <i>Sainte-Anne</i>	Claviers.	[H. SEGOND].
53	10	775	* <i>La Pigne</i>	Sillans.	<i>Id.</i>
8	11	809	* <i>Sérail</i>	Châteaudouble.	<i>Id.</i>
	N.				
	48°50				
28	15	1152	<i>Chamail</i>	Comps.	[O. PIERRUGUES]
? 27	? 10		<i>Colle blanche de Praguillen</i> . . .	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
34	1	992	? <i>Notre-Dame de Liesse</i>	Vérignan.	[PRANISHNIKOFF]
0.	8.				
4°50	48°50				
20	18		?	Tourtour.	<i>Id.</i>
36	23		<i>Les Mures de Saint-Barthélemy</i> . (GARCIN, II, 373. — HUGOLIN, in BONSTETTEN, 44).	Salernes.	[Z. D'AGNEL].
34	23		* <i>Gandelon</i> (MIREUR, <i>Bull. Drag.</i> , XVI, XCIX, 1886).	<i>Id.</i>	[H. SEGOND].
57	31		<i>Saint-Barnabé</i>	Sillans.	[L.-C. DAUPHIN].
0	26		<i>La Font du Pommier</i>	Draguignan.	[M. CHIRIS].
6	39		* <i>Castelas</i>	Flayosc.	[H. SEGOND].
6	30		<i>Saint-Lambert</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
34	44		?	Entrecasteaux.	[PRANISHNIKOFF]
41	56		<i>Seiguemagne</i>	Le Thoronet.	[L.-C. DAUPHIN].
3	58	314	* <i>Saint-Ferréol</i> (Z. D'AGNEL, <i>Bull. Drag.</i> , XXIII, 535, 1900).	Lorgues.	[Z. D'AGNEL].
13	65		<i>Le Fort de Saint-Victor</i> (AUBE; in BONSTETTEN, 48. — MA- RIUS SIVAN, p. 104).	Le Thoronet.	<i>Id.</i>
42	74	356	<i>Castéou Sarrin</i>	Cabasse.	[L.-C. DAUPHIN].
17	77	433	* <i>Recoux</i> (MARIUS SIVAN, p. 2. — AUBE; in BONSTETTEN, p. 35, fig.).	Le Cannet.	[H. SEGOND].
13	72		<i>Camp Morgan ou Méren (Pas de Recoux ?)</i> (M. SIVAN, p. 2).	<i>Id.</i>	[E. FÉRAUD].
14	70		* <i>Camp de Tropez</i> (M. SIVAN, p. 2).	<i>Id.</i>	[Z. D'AGNEL].
20	65		<i>Fouirette</i> (BONSTETTEN, p. 35, fig. — BO- LAND, <i>Prov.</i> , 448).	Le Luc.	<i>Id.</i>
? 46	? 69		? <i>Campdumy</i>	Flassans.	[PRANISHNIKOFF]
41	59		? <i>Hauteville</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
26	54	370	<i>La Retr. che ou La Madeleine</i> ..	Le Luc.	[E. FÉRAUD].
26	43		* <i>La Roquette</i> (BONSTETTEN, p. 30, fig.).	Gonfaron.	[Z. D'AGNEL].
18	45		<i>Saint-Jean</i>	<i>Id.</i>	[PRANISHNIKOFF]
? 39	? 41	? 349	?	Pignans.	<i>Id.</i>

9	39	351	* <i>Castéou dei Mourou</i> (GARCIN, II, 45. — M. SIVAN, 26)...	Les Mayons.	[Z. D'AGNEL].
12	25	779	<i>Siauvette</i>	Collobrières.	[H. SEGOND].
23	28	779	<i>Notre-Dame des Anges</i>	Gonfaron.	<i>Id.</i>
51	38	341	<i>La Collette</i> (JAUBERT, Hyères avant l'histoire, 1878; P. GUILLABERT, <i>Bull. Ac.</i> <i>Var.</i> , 1896).	Carnoules.	[Z. D'AGNEL].
56	39		<i>Temès</i>	<i>Id.</i>	[PRANISHNIKOFF]
34	54		<i>Notre-Dame</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
51	31	355	<i>Le Bront</i> (JAUBERT, 91).	<i>Id.</i>	[Z. D'AGNEL].
36	17	431	<i>Le Peyrol</i> (JAUBERT, 103).	Pierrefeuf.	<i>Id.</i>
49	13	?	? <i>Les Davids</i>	<i>Id.</i>	[PRANISHNIKOFF]
44	7	342	<i>Le Castellas</i> (JAUBERT, 85).	<i>Id.</i>	[Z. D'AGNEL].
24	7	469	<i>L'Obbède</i> (JAUBERT, 102).	Collobrières.	<i>Id.</i>
25	? 15	?	? <i>Banaud</i>	<i>Id.</i>	[PRANISHNIKOFF]
	S. 48 ^a				
11	16		<i>Notre-Dame</i>	Bormes.	[PRANISHNIKOFF]
35	65		<i>Les Médès</i>	Porquerolles.	[Z. D'AGNEL].
32	33	112	<i>Bormettes</i> (JAUBERT, 62).	Hyères.	<i>Id.</i>
52	20		<i>Sainte-Eulalie</i> (JAUBERT, 73).	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
	E. 4 ^a				
51	21	139	<i>Saint-Estève</i> (JAUBERT 42).	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
41	23	293	<i>Fenouiller</i> (JAUBERT, 37).	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
46	39		<i>Saint-Pierre d'Almanare</i> (BONSTETTEN, 8).	<i>Id.</i>	
27	38		<i>Colle nègre</i>	La Garde.	[PRANISHNIKOFF]
	N. 48 ^a				
51	9	117	<i>Pierrefeuf</i> (JAUBERT, 84).	Pierrefeuf.	[Z. D'AGNEL].
49	4	149	<i>Couillier</i> (JAUBERT, 83).	La Crau.	<i>Id.</i>
42	5	270	<i>Camp d'Inganes</i> ou l' <i>Antiquay</i> ... (JAUBERT, 82).	Cuers.	<i>Id.</i>
30	10	442	<i>Le Castellas</i> (JAUBERT, 87).	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
24	6	350	<i>Le Castellas</i>	Solliès-Toucas.	<i>Id.</i>
25	1	224	?	Solliès-Pont.	[PRANISHNIKOFF]
24	22		<i>Camp d'Aurélien</i> (Z. D'AGNEL, <i>Bull. Drag.</i> , XXIII, 523, 1900).	Cuers.	[Z. D'AGNEL].
18	25	692	<i>Tête du Camp</i>	Néoules.	[J. RICAUD].

31	30	706	<i>Saint-Clément</i> (J.-B. VIDAL, <i>Néoules-Revue</i> , I, 12; 1899).	Néoules.	[M. BLANC].
41	36	578	? <i>San Soouvadou</i> (Saint-Sauveur). (J.-B. VIDAL, <i>Néoules-Revue</i> , I, 12; 1899).	Rocbaron.	<i>Id.</i>
24	34		<i>Camprignon</i>	Néoules.	[J. RICAUD].
15	36	401	<i>Camp Bernard</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
14	39	399	<i>Canséquier</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
18	51		<i>Castéou Gardin ou Beau Mur</i> ... (J.-B. VIDAL, <i>Néoules-Revue</i> , I, 29; 1899).	Garéoult.	[M. BLANC].
25	63	396	<i>Sainte-Marthe</i>	La Celle.	[L. RICORD].
15	56		<i>La Chautarde</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
35	63		<i>Le Puits de Fassy</i>	Brignoles.	<i>Id.</i>
39	73		<i>Le Peyrard</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
20	76	434	<i>Casan</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
	S.				
	48°50				
53	76		<i>Sainte-Suzanne</i>	Vins.	<i>Id.</i>
48	75		<i>Saint-Christophe</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
56	70		<i>Saint-Vincent-de-Vins</i>	Carcès.	[L.-C. DAUPHIN].
29	69	475	<i>Saint-Blaise</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
46	58		<i>Castéou Ruina</i>	Montfort.	<i>Id.</i>
20	52		<i>Le Castelas</i>	Châteauvert.	<i>Id.</i>
26	37	668	<i>Le Petit Bessillon</i> (J.-B. VIDAL; in BONSTETTEN, 40).	Pontevès.	[Z. D'AGNEL].
? 14	? 29		? <i>Saint-Hermentaire</i>	Barjols.	[PRANISHNIKOFF]
4	20		<i>Saint-Photin</i>	Varages.	[L.-C. DAUPHIN].
5	5	? 623	<i>Saint-Jean</i>	La Verdrière.	[M. BLANC].
	N.				
	48°50				
?	?	1577	<i>Margès</i> (PIERRUGUES; in BONSTETTEN, 7)..	Aiguines.	[Z. D'AGNEL].
			? <i>Camp Juers</i>	<i>Id.</i>	[L.-C. DAUPHIN].
43	14		<i>Sainte-Euphémie</i>	Artignosc.	[M. BLANC].
36	20	785	? <i>Piégos</i> (DE BRESG in BONSTETTEN, 38).	Baudinard.	<i>Id.</i>
51	6	496	? <i>Le Castellas</i>	Montmeyan.	<i>Id.</i>
57	4		<i>Grand Camp</i> (DE BRESG; in BONSTETTEN, 38).	Régusse.	<i>Id.</i>
	S.			Moissac	
0.					
4°	48°50				
4	15		<i>Montmayon</i>	Varages.	[Z. D'AGNEL].
58	3	660	<i>Lingouste</i>	Rians.	[PRANISHNIKOFF]
34	11	588	<i>Le Fort de Montmajor</i> (F. CORTEZ, <i>Bull. Drag.</i> , XVI, 39, 1886).	Artigues.	[E. FÉRAUD].
36	19		<i>Le Signal</i> (F. CORTEZ, <i>Bull. Drag.</i> , XVI, 40, 1886).	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>

18	20		<i>Collet des Biaux</i>	Saint-Martin.	<i>Id.</i>
4	25		<i>Saint-Pierre de Pallières</i>	Varages.	[L.-C. DAUPHIN]
48	37	615	<i>Le Pain de Munition</i> (DE VILLENEUVE, <i>Statist. Bouch.-du-Rh.</i> , pl. X, fig. 1; 1824. — ROGUET, <i>Mém. Antiq.</i> , IX. 384, 1832. — GARCIN, 311. — DE GÉRIN-RICARD et A. D'AGNEL, <i>l'Arc</i> , 32, 1906).	Pourrières.	[Z. D'AGNEL].
37	54	440	<i>Le Grand Fort des Agaux</i> (BONSTETTEN, 41).	Ollières.	<i>Id.</i>
38	51		<i>Le Petit Fort des Agaux</i> (BONSTETTEN, 41. — DE GÉRIN et A. D'AGNEL, <i>l'Arc</i> , p. 32; 1906).	Pourrières.	[F. CORTEZ].
? 26	? 54	?	Ollières.	[PRANISHNIKOFF]
31-34	70-71		<i>Le Défends</i>	Saint-Maximin.	[F. CORTEZ].
34	71		<i>Collet redon</i>	<i>Id.</i>	[H. DE GÉRIN].
45	72	881	<i>Mont Olympe</i> (DE VILLENEUVE, <i>Stat. B.-du-Rh.</i> , II, 202; pl. X, fig. 2; 1824).	Pourcieux.	[PRANISHNIKOFF]
	N. 48 ^o				
5	64	351	<i>Saint-Probace</i> (RÉMONDY; in BONSTETTEN, 49, fig.).	Tourves.	[Z. D'AGNEL].
21	64		<i>Saint-Jean</i>	Rougiers.	[D. FULCONIS].
28	62		<i>Piégut</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
?	?	?	<i>Polinier</i> (COQUAND in D'ARCHIAC, 1850, <i>Hist. Progr. Géol.</i>).	<i>Id.</i>	
			<i>Sainte-Croix</i>	Nans.	[H. DE GÉRIN].
45	59		<i>Castéou Maoulin</i>	Signes.	[F. MOUTET].
13	17		<i>Châteaueux</i> (MAGLOIRE-GIRAUD; in BONSTETTEN, 18. — CASTANIER, I, 167; 1893. — VIDAL, <i>Bull. Ac. Var.</i> , p. 68, 1904).	Le Castellet.	[L.-C. DAUPHIN]
?	?	?			
20	50		<i>Le Camp</i>	<i>Id.</i>	[PRANISHNIKOFF]
22	5	609	<i>Le Suy ou Pic de l'Aigle</i> (C. BOTTIN; in A. GUÉBHARD, <i>Soc. Préhist.</i> , II, 241, 1905).	Le Beausset-Evenos.	[C. BOTTIN].
	S. 48 ^o				
33	4		<i>La Beausset-vieux</i>	Le Beausset.	<i>Id.</i>
35	14		<i>Le Garéou sur la Gravelle (Clavelle)</i> (C. BOTTIN, <i>La Courtine</i> , 6; Drag. 1892).	Bandol.	<i>Id.</i>
24	34		<i>Six fours</i>	Six Fours.	<i>Id.</i>
23	7		<i>Le Broussan</i>	Sainte-Anne.	[F. MOULIN].
24	11	408	<i>Pipandon</i>	Evenos.	[C. BOTTIN].
23	13		<i>Evenos</i> (C. BOTTIN, <i>La Courtine</i> , 6; 1892).	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>

22	15		<i>Saint-Estève</i> (BOTTIN, <i>Bull. Ac. Var</i> , XIX, 157, 1896).	<i>Id.</i>	[Z. D'AGNEL].
19	20		<i>Le Courtine</i> (C. BOTTIN, <i>Mém. sur la Courtine</i> . Draguignan, 1892).	Ollioules.	<i>Id.</i>
23	18	256	<i>Sainte-Barbe du Castellas</i> (BOTTIN, <i>Courtine</i> , 6).....	Ollioules.	[C. BOTTIN].
0	9		<i>Louérion</i> (G. LAMBERT, <i>Bull. Ac. Var</i> , XII, XI, 1884).....	Le Revest.	[Z. D'AGNEL].

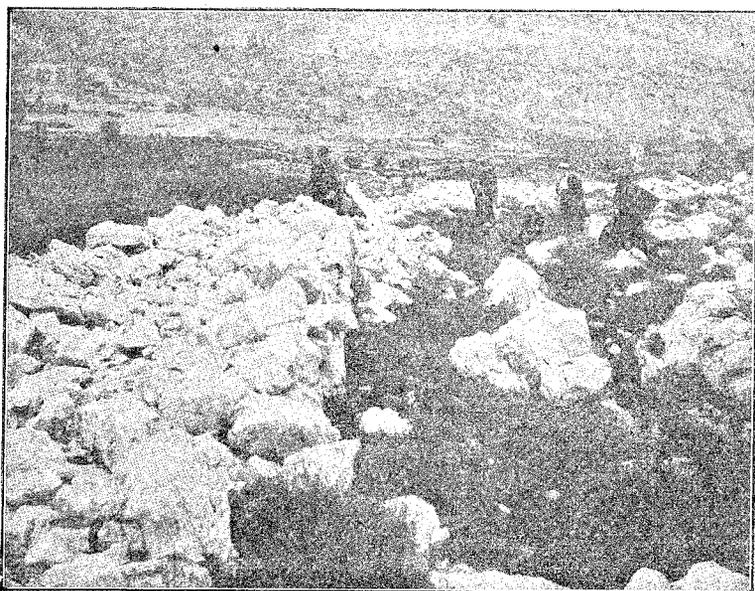
Telle est, sous les réserves formelles que j'ai déjà exposées, la liste à laquelle, sans bouger de chez moi, mais non sans me remuer, j'ai pu arriver. Il paraît certain qu'il y reste d'importantes lacunes, surtout dans l'angle Sud-Ouest de la carte (région de la Sainte-Beaume), et sur tout le pourtour Nord, quoique, ayant parcouru moi-même, en géologue, toute la partie comprise sur la Feuille au 1/80000 de Castellane, entre la Siagne et l'Artuby, savoir : les communes de Mons, La Bastide, la Roque-Esclapon, Brovès, Bargême, La Martre, Châteauvieux, Brenon, et la moitié orientale de Comps, je puisse affirmer que, s'il y existe des camps, ils doivent être bien peu nombreux, et encore moins apparents (1), car ce me fut toujours un étonnement, qui motiva de ma part de véritables enquêtes locales, que de voir ainsi brusquement s'arrêter à l'Ouest, en un cul-de-sac, comme *le Villard* de Mons, la ligne, jusque-là si continue, de ces enceintes, dont personne, d'autre part, n'a pu jusqu'ici me signaler une seule dans la région proprement dite de Castellane (2). Sans doute, forment-elles un ruban ne s'éloignant pas au delà d'une certaine distance dans les terres et suivant plus ou moins parallèlement la ligne de rivage de la Méditerranée avant de se diriger vers la vallée du Rhône, par celle de la Durance, ce qui expliquerait son inflexion au Sud à son entrée dans le départe-

(1) Cependant je retrouve, dans les notes posthumes de H. Segond, cette laconique indication : *Comps*, Chamail ; ce qu'ont vérifié des renseignements ultérieurs ; puis, chose curieuse, la mention, dont j'avais totalement perdu le souvenir, d'un rudiment d'enceinte de peu d'importance que je lui aurais moi-même signalé sur la montagne de Malay, près du col de la Glacière, entre Mons et Brovès. Je dois dire que je n'en retrouve pas la trace sur mes plans à grande échelle de l'époque. Peut-être s'agit-il de la petite enceinte de la Faou de Mons, dont j'avais pu parler à mon ami.

(2) La commune d'Eoulx, que j'ai totalement parcourue, ne m'a rien révélé non plus, tandis qu'il m'a été donné d'y remarquer, au lieu dit le Plan, des amas de débris de poteries romaines, qui semblent dénoter l'existence d'une ancienne fabrique, ou, tout au moins, d'une habitation.

ment du Var, puis sa remontée au Nord, à partir du grand coude préalpin que marque précisément la position de Comps.

Mais il faut dire que je ne connais pas encore, même pour les Alpes-Maritimes, la limite septentrionale ; et c'est ainsi qu'il m'a été signalé, aux extrêmes confins de mes anciens parcours, une importante enceinte, à l'Est du Col de Bleine, sur la route de Saint-Auban, dominant la jeune et déjà prospère station estivale de Thorenc. Je profite de cette publication pour y ajouter un autre point nouveau, observé par moi-même près de Gourdon, un tout petit poste de sentinelle, si étroit que tout au plus une dizaine



Phototype Paul Goby.

Fig. 1. — Le Villard de Mons.

d'hommes auraient pu s'y tenir, mais incontestablement caractérisé et intéressant par les abris que pouvaient offrir les nombreux intervalles des énormes blocs de brèche d'éboulis, sur lesquels il était établi, pour servir, sans doute, de simple intermédiaire entre le camp supérieur de l'*Aire de Gourdon*, et les postes inférieurs du voisinage de Gourdon même. Ce serait un second point à rajouter, sur ma carte au 1/320000, à 0^m025 au-dessus du parallèle 48⁶50 et 0^m029 à l'Est du méridien 5⁶ ; tandis que le Camp de *Bleine* serait à 0^m004 à l'Ouest de 5⁶ et à 0^m058 au Nord de 48⁶50. Je signale enfin, à cette occasion, que, par suite d'une erreur de gravure, le point 6 de ma carte des Alpes-Maritimes (*A. F. A. S.*,

XXXIII, pl. VI, 1904) doit être reporté exactement de 0^m003 à l'Ouest; toute l'échelle, d'ailleurs, a été un peu réduite à la gravure, sans qu'il me fût possible d'en donner avis dans mon texte; et elle ne correspond plus exactement au 1/320000 de l'Etat-major.

Quant à la partie du département des Alpes-Maritimes à l'Est du Var, je dois à l'indication de MM. CAZIOT et MAURY un camp important, situé au *Col de Brouis*, bâti en gros blocs rapportés de Cénomanién et d'Eocène sur le Trias argileux. Et M. PHILIPPE CASIMIR, le promoteur et l'intelligent directeur des fouilles du Trophée d'Auguste, à la Turbie, grâce à sa parfaite connaissance d'un pays auquel son journal, *La Corniche*, a littéralement donné la vie, m'a promis, mais malheureusement point encore communiqué, une liste supplémentaire que je regrette de ne pouvoir recueillir (1), avant que les progrès, trop rapides à ce point de vue, d'une civilisation envahissante en aient fait disparaître les derniers éléments.

Pour ne rien laisser perdre, enfin, des documents réunis, je donne ci-contre, par ordre alphabétique de communes, les principaux renseignements inédits extraits de mes multiples correspondances et le résumé qu'a bien voulu m'autoriser à faire, des précieuses notes posthumes de H. SEGOND, la Commission de la *Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan*, qui en était demeurée la dépositaire, et à qui j'adresse mes remerciements les plus sincères pour l'hommage qu'elle me permet ainsi de rendre à la mémoire de mon regretté ami.

III

DONNÉES INÉDITES SUR LES *Castelars* DU DÉPARTEMENT DU VAR,
EXTRAITES DES NOTES POSTHUMES DE H. SEGOND
ET DE CORRESPONDANCES DIVERSES (2).

Agay. — *Le Rastel*

Le Rastel est la crête rocheuse, dont le sommet en dent de scie domine, au Nord-Est et au Nord, la rade d'Agay à une hauteur moyenne de 300 mètres.

Entre les rochers escarpés, souvent surplombants, qui forment le pourtour de la crête, les passages existants ont été interceptés

(1) Elle vient de paraître, dans le numéro du 25 mars 1906 de *La Corniche*.

(2) On a adopté l'ordre alphabétique, par noms de communes, comme seul expédient, à cause de la variabilité des désignations attribuées souvent à un même camp, quelquefois par un même auteur. Les figures sont la réduction des plans levés, à la boussole et au pas, par H. SEGOND, qui, malheureusement, n'a pu les compléter toujours d'une vue de profil.

au moyen de blocs énormes, formant un ensemble infranchissable de murailles à pic. La brousse recouvre la plus grande partie de ces murs, dont les rares ouvertures sont fort difficiles à trouver.

[G. DE JARRIE].

Ampus. — *Englugi*.

Situé à 2 kilomètres à l'Est de *La Grange*, au quartier des *Clapouires* (point 605 de l'État-major), c'est un des plus anciens camps signalés dans la région. L'éperon, escarpé de trois côtés, sur lequel il est construit, domine de plus de 250 mètres le coude que forme la Nartuby, en recevant les eaux de la source des *Friyères*. C'est contre l'Ouest, seul accessible, qu'ont été dirigés tous les travaux de défense. Un mur en demi-cercle, de 2 à 3 mètres

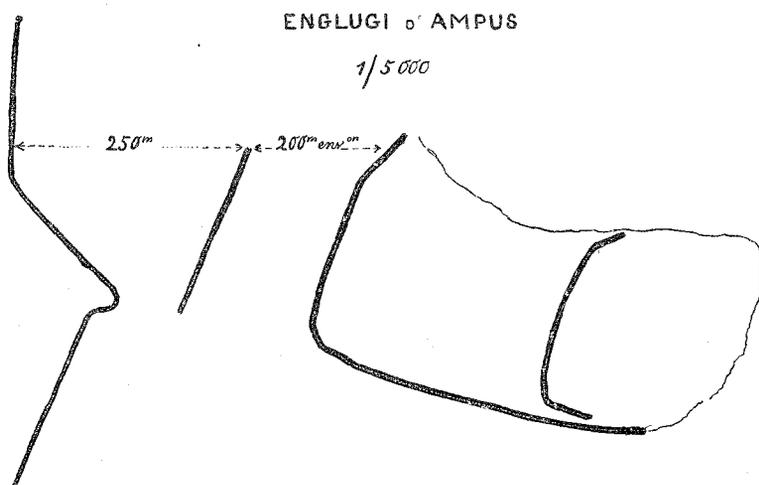


Fig. 2.

d'épaisseur, enclôt un plateau, à peu près plan vers l'extrémité, en forme d'ellipse de 120 à 150 mètres de grand axe. Un autre plateau, légèrement incliné vers l'Ouest, forme, en contre-bas, un second camp, grâce à un mur qui, partant du précipice septentrional, ferme le côté Ouest, puis tourne au Sud et descend au point le plus bas du plateau, d'où il remonte pour rejoindre la première enceinte à un endroit où l'escarpement, plus prononcé, rendait inutile ce supplément de défense, vrai rempart, de 7 mètres d'épaisseur du côté Ouest, et 3 mètres encore de haut.

A 200 mètres environ à l'Ouest de cette grande muraille se voit un autre mur parallèle, couvrant de ses éboulis une largeur de 4 mètres, mais presque sans relief, et peut-être point contemporain de l'ouvrage principal. Enfin, à quelque 200 mètres encore

plus loin, soit près de 400 de la deuxième enceinte, une dernière muraille traversait tout le plateau, partant du bord septentrional escarpé de la *Marine*, tirant en ligne droite vers le Sud, puis obliquant à l'Est et faisant un coude légèrement rentrant pour suivre le mouvement de la colline et descendre en ligne droite presque jusqu'au fond de la vallée. Les matériaux en sont plus petits que les autres; mais leur masse éboulée est considérable et ne couvre pas moins de 20 mètres de largeur, sans qu'on puisse, cependant, distinguer des parements.

Les poteries sont abondantes au camp d'Ampus, et aussi les débris de meules, quoique M. Neissime, propriétaire de la ferme de La Grange, ait depuis longtemps emporté les plus belles meules.

Non loin du camp, sur le versant de la montagne, se voit le rocher pittoresque dit l'*Enclumi*. A l'Ouest, au delà du col de La Grange, sur le mamelon entre la route et le vieux chemin, s'élève un dolmen, non encore cité. La table supérieure manque; mais la chambre sépulcrale est bien conservée de trois côtés, et a dû être utilisée comme abri. Dans les déblais, nous avons trouvé une perle en pierre percée (talc ?).

La vue est bornée au Nord par les montagnes de Palay et Serail, derrière lesquelles on aperçoit Chamail, les hauteurs de Brovès et Lachen. A l'Est on voit les Piols de Callas et de Figanières, au Sud tout l'horizon, depuis Roquebrune jusqu'au Cannet-du-Luc et Recoux, et, plus proches, le Ceyran, le Neiron; à l'Ouest, Pybarrier, Combegrosse, Costeplane. [H. SEGOND].

Les Arcs. — *Le Castellas*.

Ainsi s'appelle au cadastre (1) un quartier, situé entre ceux des Bacliers et de la Gachette, où les Maures, poussant une pointe au Nord, font dévier l'Argens en une boucle dite de Tourneval, au milieu de laquelle s'élève, à 185 mètres d'altitude, 150 au moins au-dessus de la rivière, le camp qui a fourni le nom du quartier, dominant à la fois le chemin de fer et la route nationale.

Le sommet de la colline est formé par un porphyre extrêmement dur, impossible à exploiter en gros blocs, et ne se débitant guère en fragments supérieurs à la grosseur du poing. Aussi les constructeurs du mur n'ont-ils pu suivre la méthode ordinaire, et, après avoir utilisé, pour en garnir un petit espace de l'angle Sud-Est, et vers l'Est, les rares gros blocs qu'ils purent arracher sur place,

(1) Je conserve, toutes les fois qu'il s'agit de désignations cadastrales, l'orthographe officielle, malgré les observations précédemment notées.

durent-ils procéder, pour le reste, tout autrement (1), accumulant en un haut remblai, cimenté par de la terre, la masse des cailloux épars, de manière à border la crête d'un talus raide, de 12 mètres environ d'étendue, atteignant une hauteur d'au moins 3 ou 4 mètres, et formant une enceinte de forme sensiblement triangulaire, doublée des côtés du Midi et de l'Ouest, où l'escarpement se montre le moins abrupt.

LE CASTELLAS DES ARCS

1/4.000

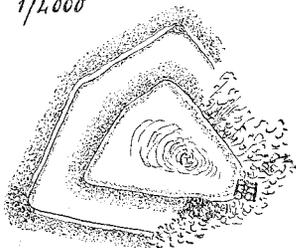


Fig. 3.

Pour consolider les angles et les parties les plus exposées, des blocs de grès permien ou de tuf porphyrique, n'excédant pas 0^m30 à 0^m40, furent apportés du gisement le plus proche, c'est-à-dire d'un col situé à une quarantaine de mètres plus bas, sur la montée de l'Argens à la Gachette. L'enceinte extérieure, identique à l'autre de construction et de dimensions, présente vers le milieu un changement de direction formant angle, où une brèche semble représenter l'entrée du camp; à l'ex-

térieur elle montre certaines parties planes, sans doute attribuables à la construction récente d'un chemin.

Il était difficile de distinguer, au milieu de cailloux de porphyre aux vives couleurs,⁸ des fragments de meules ou même de

(1) Longtemps avant de connaître la très intéressante constatation de H. SEGOND, il m'avait paru qu'il ne fallait point toujours voir, dans les différences de modes de construction des enceintes préhistoriques, des différences ethniques ou chronologiques, mais seulement de circonstances locales. Si nous trouvons, en pleine région de constructions en pierres sèches, un camp tout à fait analogue aux levées de terre des régions septentrionales, c'est que la nécessité a imposé ici, comme seul praticable, à l'état mixte, le système qu'a fait employer exclusivement ailleurs, le principe primordial et immanent du *maximum de résultat par le minimum d'effort*. S'attacher à ces différences pour méconnaître les identités établies par les témoignages ouverts de la civilisation des constructeurs équivaudrait à vouloir faire de l'ethnologie urbaine d'après les façades des maisons. Certes il paraît bien établi, inversement, que, malgré une structure presque identique à celle des *Castelars*, il faut attribuer à un âge bien plus récent les *Forts* d'Ecosse, les *Wallburgen* d'Allemagne, les *Munaislimat* de Finlande, etc. Mais ne serait-il pas possible de trouver dans l'histoire diverse des peuples l'identité de cause qui a produit, à époques échelonnées, l'identité d'effet? La science ne s'élargit qu'en recherchant les ressemblances, après les différences. A quoi servirait de multiplier indéfiniment les descriptions d'enceintes, si, après avoir justement insisté sur le mode de construction propre à chacune, on barrait l'horizon par un mur vitrifié ou calciné, sans chercher à regarder par delà pour établir la nécessaire synthèse qui reliera les monuments de Provence à ceux de Lorraine, ceux d'Algérie peut-être à ceux d'Irlande, et qui fera enfin — tardivement — d'un amas de monographies, une science! (A. G.).

poteries ; mais nous avons remarqué plusieurs cailloux de quartz roulé, trop gros pour avoir servi de frondes.

La vue, au Nord, s'étend depuis la plaine du Muy jusqu'au sommet de Lachen : au premier plan les bastides de la Gachette et les rochers de Roche-Rousse ; par derrière, les collines de la Baume, des Arcs, de Collet Redon, le plateau des Crottes, la vallée d'Esclan, la Colle-de-Rouit et l'Estérel.

Au dernier plan, entre les collines de Draguignan et de Bargemon, s'aperçoivent les camps des Tuilières, du Piol-de-Figanières, du Piol-de-Callas, de Sainte-Anne-de-Claviers, de la Pigne. Au Nord-Est, Collet Redon et (1) la Bouterie (?), presque masqué par Roche-Rousse. A l'Ouest, le camp de Taradeau est bien en vue, tandis qu'on distingue à peine le sommet de Recoux ; au Nord-Ouest la vallée des Arcs, puis, à l'Est et au Sud, l'écran des rochers de Roquebrune et des montagnes qui entourent la vallée d'Aille.

[H. SEGOND].

Bagnols. — La Forteresse.

Sur la pointe occidentale du massif du *Défens* de Bagnols, se trouve, à égale distance des points 407 et 417 de l'Etat-major, un petit camp, dit *La Forteresse*, qui commande le chemin de Bagnols au Pujet de Fréjus, voie la plus courte pour accéder à la plaine d'Argens ; à moins d'un kilomètre, au pied de l'escarpement de porphyre, naît la petite source de la Pigiùère.

Accessible uniquement par l'Ouest et défendu des trois autres côtés par des précipices naturels, il a suffi d'une muraille Nord-Sud d'une vingtaine de mètres, continuée à angle droit sur 9 mètres environ, sur le front Sud, pour compléter, avec les murailles de porphyre en place, une petite enceinte assez régulièrement rectangulaire, d'une cinquantaine de mètres sur trente, que semble séparer en deux un autre bout de mur intérieur, détachant du plateau principal la pointe orientale.

L'épaisseur actuelle du mur n'est guère que d'un mètre, tandis que les éboulis correspondent à une masse autrement importante, comme s'il s'agissait d'une reconstruction récente. L'intérieur est fort accidenté par d'énormes bancs de porphyre parallèlement alignés, mais de hauteurs inégales, plus relevés au centre, où ils se montrent percés de 6 ou 7 excavations circulaires, d'origine purement météorique.

LA FORTERESSE
DE BAGNOLS
1/4000



Fig. 4.

(1) Les notes de H. Segond, prises sur place, au crayon, sont parfois d'un déchiffrement difficile, et je ne saurais répondre de tous les noms propres.

Du côté extérieur de la muraille, la roche est creusée d'un fossé que la présence de rainures à arêtes aiguës, sur les surfaces non recouvertes d'éboulis, ferait croire entaillé de main d'homme. C'est là que nous avons trouvé, avec les poteries caractéristiques, une

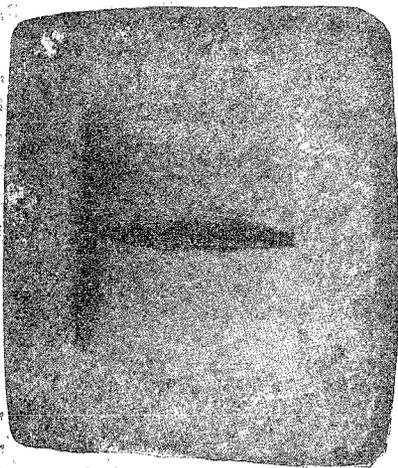


Fig. 5. — Auge en basalte d'Ollioules (Var).

moitié d'auge rectangulaire en porphyre, mesurant 0^m35 de large sur 0^m25 de long, ce qui représente une longueur primitive d'au moins 0^m50, avec une épaisseur de bords d'un peu plus de 0^m10 (1).

Du sommet de la Forteresse, la vue s'étend, à l'Est, par la vallée du Biançon, jusqu'à Tanneron, Cabris et les montagnes de Nice; au Nord, sur tous les hauts plateaux, tandis qu'au Sud l'horizon se trouve borné par un contrefort qui laisse seulement une échappée sur la plaine de Fréjus et les bouches de l'Argens. A l'Ouest la vue est aussi limitée par la Colle-de-Rouit; mais on voit cependant le Piol-de-Callas, Notre-Dame-de-Claviers et la Pigne.

[H. SEGOND].

Bandol. — *Le Garéou.*

La crête du Garéou, à pic vers le Nord, s'étend entre le Gros-Cerveau et l'extrémité occidentale de la chaîne, où a été bâti un fort au-dessus de Bandol. Il y a là un petit camp, où j'ai ramassé des poteries gallo-romaines et d'autres grecques. Dans la partie sep-

(1) Une demi-auge de cette sorte, mais en trachyte, a été figurée par M. PAUL GOBY dans son mémoire *Sur quelques meules à grains et un moulin ancien ressemblant au Trapetum, découverts dans l'arrondissement de Grasse*, Ann. Soc. L., Sc. et A. des A.-M., t. XIX, p. 93-120, pl. III et IV; 1905. — M. G. VASSEUR, à Marseille, en possède une semblable. — Une autre, en basalte, absolument entière et de magnifique conservation, est en la possession de M. CASIMIR BOTTIN, à Ollioules. Nous en donnons ci-contre une reproduction photographique (Fig. 5), où malheureusement on ne peut distinguer la singulière rainure creusée en gorge sur tout le pourtour vertical des parois extérieures, particularité dont l'explication paraît moins facile à saisir que celle des autres rainures creusées en palme divergente à partir des deux extrémités de la fente fusiforme, sur la face inférieure de l'appareil; apparemment celui-ci s'employait soulevé sur des pieds, ou peut-être suspendu par la gorge, qui aurait servi à fixer une corde. Inutile d'ajouter que la perspective photographique a, seule, altéré la forme générale, parfaitement rectangulaire, de 44×38 cm. (A. G.).

tentrionale se trouvent plusieurs grottes, où M. Rivière, sur mon indication, vint, aux environs de 1888, recueillir plusieurs squelettes. Au Sud, la montagne domine le quartier de *la Gravelle*, et non de *la Clavelle*, nom sous lequel, à cause d'une altération de prononciation fréquente dans la région, j'ai désigné ce camp dans mon mémoire de 1892 sur la Courtine. [C. BOTTIN.]

Le camp de *la Clavelle*, signalé par M. Bottin dans le Çerveau, n'a pas de grandioses murailles. Mais le Romain y est très probant. Reste à voir quels autres signes il faudra lui adjoindre sur la *Carte archéologique de Provence*. [F. MOULIN.]

Le Beausset. — *Pic de l'Aigle*.

Situé au point désigné par l'Etat-major sous le nom de *Pic de l'Aigle*, l'emplacement du camp est dénommé par les habitants *les Suys*, du nom, sans doute, de trois petits lacs temporaires, artificiellement créés par l'exploitation de la roche, sur 10 à 15 mètres de longueur, 8 à 10 de largeur et 0^m50 à 0^m60 de profondeur, qu'on voit à l'entrée du plateau Sud, avec un quatrième plus profond, sur la falaise Nord, se maintenir longtemps après les grandes pluies à l'entrée du plateau et y donner même naissance à un ruisseau, vu par M. le colonel Noir, le jour où il découvrit l'atelier de meules qui motiva ultérieurement notre visite.

La montagne elle-même, dite *la Piouline*, dépend de la commune d'Evenos et appartient à M. le comte Estienne d'Orves.

L'extrémité arrondie de la colline forme la terminaison d'une coulée basaltique bien évidente sur la carte géologique ; et l'on y est tout de suite frappé par la profusion des meules, gisant la plupart à l'état d'ébauches, et indiquant, à ne pas s'y méprendre, qu'on se trouve sur l'emplacement extrêmement étendu d'un véritable atelier, dont les trous d'exploitation, entourés d'un cercle de déblais, se voient encore nombreux de tous côtés.

La position se trouvant naturellement défendue du côté du Nord, de l'Est et de l'Ouest, le côté Sud avait été pourvu d'une muraille, dont on trouve les restes bien apparents sur plus de 250 mètres, jusqu'à un fort éperon de gros rocs qui pointe vers l'Est. A partir de là, le mur tourne au Nord, mais ne se retrouve que là où il était utile de compléter la défense naturelle. Sur l'un de ces parapets, nous avons ramassé une jolie flèche à ailerons en silex blanc, à peine épointée. La position est en vue de celles d'Evenos et Pipandon, au Sud, et le massif du Pilon de la Sainte-Beaume, au Nord ; à l'Ouest le panorama est presque sans bornes. Les nombreux tessons romains que nous avons ramassés, mêlés à des silex taillés, prouvent la continuité à travers les âges d'une exploitation qui se pratiquait encore il y a une quarantaine d'années.

La barre de l'Ouest, après avoir formé une sorte de demi cercle, continué à l'Est par la muraille, se prolonge vers le Sud sur 300 à 400 mètres pour se terminer au quartier de *la Galina*, sur la ferme Brémond, où nous avions autrefois déjà trouvé une meule.

Sur le plateau terminal, jadis cultivé, nous avons recueilli plusieurs fragments de poteries d'âges divers, dont plusieurs de la pâte fine dite de Samos, avec sujets en relief.

Du côté Nord, où se relèvent des traces d'exploitation récente, un petit plateau, faisant suite à une gorge, semble avoir été circonscrit par une muraille, à 500 mètres environ de la falaise du grand atelier supérieur, et à 200 mètres au Sud de la ferme de la Guérarde au comte d'Orvès et à M. Imbert. En dehors de l'enceinte se remarquent les traces d'un puits, dit de *Massaquais*, et des restes évidents de huttes, qui semblent indiquer que là était le centre principal de résidence des anciens exploitants. Aussi y avons-nous recueilli une abondance extraordinaire de poteries, surtout du genre samien, à reliefs extrêmement remarquables par la finesse de l'ornementation et la variété des scènes représentées, parfois des plus érotiques. Un assez grand nombre d'objets en métal, bronze et fer, ainsi qu'une monnaie, attestent une résidence prolongée des Romains. Le travail des meules se faisait également à cette place, car nous en avons relevé, outre deux anciennes, intactes, une grande, moderne, de 1^m18 de diamètre, laissée inachevée.

Une description détaillée des fouilles sera donnée ultérieurement dans le *Bulletin de la Société Préhistorique* et dans celui de l'*Académie du Var*. [C. BOTTIN].

Le *Rocher de l'Aigle*, section C du cadastre du Beausset, est au Sud de la ferme de *la Guérarde*. Il est marqué de la cote 609 et ses courbes de niveau dessinent comme une forme de pied. La muraille principale court de l'Ouest à l'Est, à peu près rectiligne sur 350 mètres environ, puis revient au Nord à angle droit, sur environ 90 mètres. Une étude détaillée du résultat des fouilles paraîtra dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Provence*. [H. MOULIN].

C'est donc improprement, pour n'avoir pas eu en mémoire les premières notes de M. BOTTIN, et pas encore connu les observations de M. MOULIN, que j'ai désigné ce point si remarquable sous le nom de *la Gairarde*, dans une brève note à la *Soc. préhist. de Fr.*, II, 241, 1905.

Néanmoins il paraît ressortir de toutes les données actuelles qu'il doit s'étendre plus sur la commune d'Evenos à l'Est, que sur celle du Beausset, et comprendre des points divers, à distinguer par des dénominations spéciales. [A. G.].

Le Beausset. — *Beausset-Vieux*.

Le Revest, Evenos, Le Castellet, le Beausset-Vieux, etc., paraissent tout indiqués pour avoir passé par le stade archéologique de l'enceinte préhistorique. Mais les exigences de la défense des environs de Toulon, sans parler des empiètements de la vie moderne intensifiée, se sont emparées précisément des points qui commandent les routes et dominant l'horizon, et ont fait disparaître sous des fortifications nouvelles les traces du passé. On peut, d'après les objets recueillis ressusciter des époques de vie ; mais il est souvent impossible, bien qu'on en ait acquis la conviction, de noter actuellement rien qui puisse établir l'existence certaine de l'ancienne muraille préhistorique. Il y a, de cette façon, un déficit irréparable, et une carte archéologique limitée aux annotations strictes de la réalité constatée, ne peut présenter, pour quelques régions — celles précisément qui sont aujourd'hui les plus habitées — qu'un reflet pâli de leur vitalité effective aux temps disparus.

[F. MOULIN].

Callas. — *Le Piol*.

A peu près à la limite des trois communes de Callas, Bargemon et Montferrat, s'élève la montagne du Piol (point 834 de l'Etat-major), dominant de ses pentes dénudées, couvertes d'anciens *clapiers* de défrichement, le plateau de Favas et la vallée de Callas. Naturellement escarpé au Sud-Ouest, il n'a été défendu que par une double enceinte en demi-ellipse, de 90 mètres sur 40 d'axe, à murs très épais, dont les éboulis, couvrant près de 10 mètres du côté de l'Ouest, laissent apercevoir des parements écartés jusqu'à 6 mètres, à peine un peu moins vers l'Est. Tout au plus la seconde enceinte paraît-elle formée, au moins vers l'intérieur, de matériaux un peu moins gros.

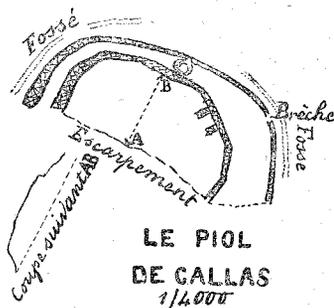


Fig. 6.

Vers le milieu se remarquent, dans l'espace intermédiaire, des murailles circulaires, comme celles d'un four à chaux, laissant au centre un vide de 1^m50. Peut-être y avait-il auparavant là une tour, car l'horizon y est particulièrement étendu. Du côté Est, le plus accessible, se voient très bien les restes d'un ancien fossé

comblé par les éboulis, à 4 mètres environ du mur extérieur, puis deux autres plus petits, remplis de cailloux moindres. De ce même côté, l'intervalle des deux murs laisse une plate-forme un peu plus étendue qu'ailleurs; le sommet est d'ailleurs peu accidenté, à peine un peu plus bas du côté du Sud. Une des particularités de ce camp consiste en petits bouts de murailles perpendiculaires à la principale, se détachant de l'enceinte intérieure et paraissant avoir été des cases d'habitation (1). Ce serait certainement un point intéressant à fouiller, à juger par les débris habituels que nous avons ramassés aux environs.

De ce poste élevé, la vue, sauf au Nord, porte au loin : les camps de l'Englugi, des Tuilières, de Saint-Ferréol, du Cannet-du-Luc, de Roquebrune, de Sainte-Anne, de la Pigne, sont tous directement visibles.

[H. SEGOND].

Le Cannet-du-Luc. — *Camp de Mourgan.*

Du côté du Midi, le camp est formé d'une triple enceinte en pierres sèches; à l'Ouest, où la colline est plus escarpée et de difficile accès, il n'y a qu'une seule muraille. Il est fait mention de ce camp sur la carte de Marius Sivan, dans son *Etude historique sur le Cannet-du-Luc*. Brignoles, 1884, Marius Vidal éd. [E. GUIGOU].

Cette description ne se rapporte exactement à aucune de celles données par H. Segond de deux autres camps, visités par lui au Cannet. Or, comme Marius Sivan figure en effet le « *Champ-Mourgan* » séparément, dans une position intermédiaire entre *Recoux* et le *Champ de Tropez*, il faut croire à l'existence réelle d'un troisième camp, distinct à la fois de ces deux premiers et d'un quatrième, situé près de Châteauneuf, avec lequel tendaient à le faire confondre les renseignements suivants. [A. G.].

Le *Camp de Mourgan*, sur la rive droite de l'Argens, presque en face des *Mures*, doit se trouver sur le sommet de *Levaou*, entre Châteauneuf et Entraigues.

[E. FÉRAUD].

Châteauneuf et *Camp Morgan* sont synonymes. Le « camp romain » de Vidauban est bien le même que le *Camp Morgan*, que j'ai pointé un peu à l'Ouest de la cote 260. Pas de doute.

[L. C. DAUPHIN].

L'existence d'un camp, sur une colline au Nord de Châteauneuf de Vidauban, certainement soupçonnée par H. Segond, qui fait toujours mention de cette hauteur dans ses énumérations de points de vue, paraît définitivement confirmée par une indication de M. I. PRANISHNIKOFF, qui a aperçu un camp sur le sommet coté

(1) On observe quelque chose d'analogue au camp du Bas Montet occidental, à La Malle du Bar (*A. F. A. S.*, XXXIII, 1075; 1904). (A. G.),

260 mètres à l'Etat-major. Mais comment admettre que Marius Sivan ait pu commettre une erreur aussi grossière que de transférer à une enceinte de l'Ouest du Cannet le nom d'une autre située bien loin à l'Est, sur Vidauban? Il nous semble donc indiqué, malgré les données contraires que nous venons de rapporter, d'opiner provisoirement pour le maintien, à la place indiquée par Sivan, d'un *Camp Morgan*, distinct de celui (peut-être même de *ceux*) de Châteauneuf, et probablement, au contraire, identique avec celui dont il est question ci-dessous, sous le nom de *Méren* et à celui que marque à cette même place la carte de Bonstetten. [A. G.].

Le camp de Méren (l'ancien *Muren*, *Murex* des archives) (1), sur une hauteur au Nord de la route de Vidauban au Luc, offre un développement de plus d'un kilomètre, de l'Est à l'Ouest, avec large horizon de tous côtés, sauf au Nord. Le Cannet (*Petit camp*?) (2) devait en être un poste avancé. Au Sud se trouvent les sources du Bouilladou et des Moulières; à l'Ouest les Fonts de Méren. J'y ai recueilli de nombreuses poteries romaines et pré-romaines. [E. FÉRAUD].

Le Cannet. — *Camp de Tropez*.

C'est exactement à la place du « Champ de Tropez » de la carte de Marius Sivan que les cartes manuscrites de H. Segond placent le camp qu'il appelle du *Signal du Cannet*. L'assimilation nous paraît donc sûre.

Elle pourra du reste être contrôlée par ce détail, fourni par M. Sivan : « non loin du Camp de Tropez, se voit une pierre branlante, et un tumulus se trouve sur le chemin qui y conduit. » [A. G.].

Il ne reste que peu de vestiges de ce camp, situé à 350 mètres d'altitude, au-dessus du vieux village du Cannet, au milieu d'un bois taillis presque impénétrable, qui en empêchait, en avril 1896, une exploration détaillée.

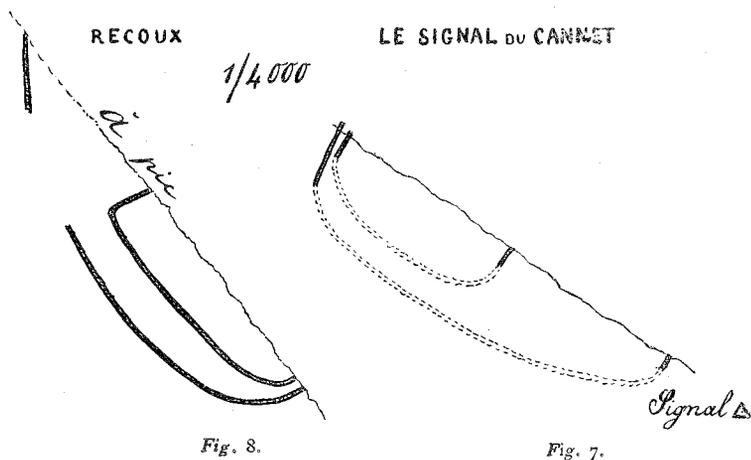
Son grand axe, orienté de Nord-Ouest à Sud-Est sur l'arête de la colline, doit mesurer une centaine de mètres. Du côté Sud-Est, assez escarpé, une deuxième extrémité d'enceinte se voit à une centaine de mètres de la première et à peu de distance du roc terminal sur lequel venait d'être élevé un signal (3). Contournant

(1) MARIUS SIVAN, dans ses citations cadastrales, écrit *Mélen*; BONSTETTEN, sur sa carte, *Mélin*.

(2) MARIUS SIVAN (p. 198), après avoir d'abord rapporté l'étymologie du Cannet au *roseau* qui figure dans les armoiries, demande si ce ne serait point plutôt *Castrum canum*, vieux camp.

(3) D'où le nom de *Camp du Signal du Cannet* employé par H. SEGOND dans ses notes et inscrit sur le plan que nous reproduisons.

le flanc méridional, cette muraille venait se rapprocher de l'autre au Nord, jusqu'à 6 mètres, bien visible, à cette place, sur une longueur de 30 à 35 mètres. Des débris de poterie se trouvaient vers la muraille occidentale.



Le camp domine toute la plaine du Cannet, mais a son horizon masqué, à l'Ouest, par la croupe de la chaîne principale. Au Sud le regard porte jusqu'à la Garde-Freinet et il semble que ce poste, quoique masqué lui-même pour Recoux, ait dû servir de complément à celui-ci, qui n'avait guère de vue que vers le Nord.

[H. SEGOND].

Le Cannet. — *Castéou Maourou*.

S'agit-il vraiment d'une enceinte préhistorique? [A. G.].

Ce qui est certain, c'est que, sur le terroir du Cannet, dans les montagnes des Maures, entre la colline de Puits-Martin et l'ombreuse vallée de Saint-Daumas, on trouve les restes d'une ancienne forteresse..., *Antiquum castellum*, dit un acte de 1284 conservé aux archives du Cannet, sorte de camp retranché, près duquel ont été découverts de nombreux tombeaux, des médailles, et des débris de sculptures, appelé encore aujourd'hui *Castéou Maourou* et désigné dans un acte de vente de 1601 sous le nom de *Castéou deis Maouroux*, château des Maures, *tot roumpu et démouly*. Il est vrai qu'une autre version veut qu'on le nomme *Castéou deis amoureux*... Non loin sont d'autres ruines, qui portent le nom de *Castéou deis Dam' à Diou*; c'était un antique monastère de bénédictines...

[MARIUS SIVAN, *Etude hist. sur le Cannet*, p. 29, 30 et 165].

Le Cannet. — *Recoux*.

Construit sur le pic septentrional d'une barre de près de 80 mètres, au-dessus des plaines de l'Argens, du Cannet et du Thoronet, ce camp trouvait un mur naturel dans les bancs, presque verticalement redressés, de la roche jurassique, dont la tranche, attaquée par les agents atmosphériques, se montre criblée de trous lui donnant un faux air de pierre à bassins. Au flanc même de la barre, immédiatement au-dessous du camp, s'ouvre une grotte de 4 mètres d'ouverture, montrant des traces de substructions modernes; plus bas se trouve, dit-on, une belle source.

La plate-forme, accidentée de rocs, et large d'une vingtaine de mètres à peine, s'allonge sur la ligne de faite, sur 120 mètres environ, entourée d'un rectangle allongé de murs formés de blocs assez petits et en médiocre état de conservation, mais pourtant bien apparents. Une seconde enceinte, en plus gros appareil, entoure la première sur trois côtés, distante de 25 à 30 mètres au Sud-Ouest, rapprochée à 4 ou 5 à l'Est, et éloignée à 100 mètres à l'Ouest, le long des pentes qui sont partout fort raides, sauf au Nord, où l'enceinte barre la continuation du plateau.

Ce qui caractérise cette position, comme celle du Revest, au bout de l'Estérel, c'est l'étendue du panorama qui l'entoure. A l'Est, en arrière des Mures de Vidauban, et des Castelars de Taradeau, la plaine des Arcs, avec son Castelas, sur la pointe des Maures; plus bas, derrière la chapelle Sainte-Brigitte de Vidauban, les camps (notons ce pluriel) élevés et bien en vue de Châteauneuf, et, de l'autre côté de la colline du Cannet, qui masque une partie des Maures, les Mayons-du-Luc; au Sud, la Fouirette, et toute la chaîne qui aboutit à la Roquette de Gonfaron; au Sud-Ouest, les collines de Forcalqueiret et les montagnes de la Sainte-Beaume; à l'Ouest, Brignoles, et, à travers la coupure longitudinale de la chaîne de Recoux, au loin, les deux Bessillon; au Nord, en arrière du Thoronet, Saint-Fouy-les-Salettes (?) et Saint-Ferréol de Lorgues, puis, devant les montagnes d'Aups, La Croix-de-Solliès de Salernes, Tourtour, Signes, le Malmont, avec le camp du Ceyran en avant, ceux du Piol et de Sainte-Anne en arrière. [H. SEGOND].

Recoux ou *Recours* forme l'extrémité du plateau au Nord-Ouest et est inscrit à part sur la carte de Marius Sivan, qui résume ainsi (p. 2) sa manière de voir: « On peut affirmer, je crois, sans témérité, que l'emplacement occupé par le village actuel du Cannet était un camp retranché celté. Si les Troglodytes avaient leur demeure dans la Grotte des Fées, située dans les flancs de la montagne de Recoux, tout près de la brèche, les Salyens, ou les Suel-tèves, ou les Oxybiens, étaient établis sur le plateau du Cannet,

comme ils l'étaient sûrement sur celui de *Recoux*, où on peut visiter encore, j'allais dire intacts, les camps retranchés qui les abritaient et qu'on nomme *lou Camp de Tropez* et *lou Camp de Mourgan*, appelés ainsi sans doute, du nom du propriétaire des terrains où ils étaient construits ». [E. GUIGOU].

Le camp, que de Bonstetten décrit d'une façon si confuse que l'on ne sait s'il veut parler de *Fouirette* du Luc ou du *Pas de Recoux*, n'est en réalité ni l'un ni l'autre; et celui dont j'ai donné les coordonnées est bien votre *Méren*. Mais y a-t-il une autre enceinte au *Pas de Recoux*? Dans le cas de l'affirmative, elle se trouverait au sommet coté 433... En consultant *l'étude préhistorique sur le Cannet* de M. Sivan..., je me suis demandé s'il n'y aurait pas une troisième enceinte au *Camp de Tropez* ou au *Camp de Mourgan*. Mais le mot *camp* a souvent, en provençal, la signification de *champ*.; et cela ferait beaucoup d'oppidums dans un espace aussi restreint, sans compter le Cannet, qui doit vraisemblablement occuper l'emplacement d'une de ces enceintes....

[Z. D'AGNEL].

Recoux ou *Recours*, sur une colline parallèle à peu de distance de *Méren*, devait, vu ses petites dimensions, servir simplement d'intermédiaire à Méren pour les communications avec le Nord. L'abrupt qu'il occupe est percé de nombreuses grottes et avencs, qui devaient servir autrefois de refuges; d'où, sans doute, le nom de *Recours*, actuellement spécialisé en celui de *Camp de Troupez*.

[E. FÉRAUD].

Après discussion de toutes ces données contradictoires, au milieu desquelles il nous a fallu (combien laborieusement!) essayer de nous reconnaître, il semble que le nom de *Camp de Tropez* doive rester distinct de celui de *Recoux* et désigner l'enceinte la plus méridionale de l'ensemble stratégique, dont *Recoux* représentait le poste extrême au Nord et *Méren* (ou *Camp Morgan*?) le poste central. D'ailleurs, à un petit détail près, concernant l'orientation générale et la terminaison de la muraille extérieure, le plan et la vue du *Pas-de-Recours* donnés par DE BONSTETTEN (p. 35) correspondent bien avec le plan et la description de *Recoux* par H. SEGOND. [A. G.].

Cap Roux. — *Le Saint-Pilon*.

Des traces de murailles se trouvent dans la seule fente qui donne accès au rocher du Saint-Pilon, l'énorme dyke de porphyre rouge qui s'élève à 650 mètres environ dans l'Ouest-Sud-Ouest du sommet du cap Roux (cote 440). Il devait y avoir là un simple poste-vigie.

Dans la région des *Maures* proprement dites, au Sud de l'Argens,

je n'ai jamais rencontré de camps préhistoriques. Les roches granitoïdes et les micaschistes qui forment presque partout les arêtes de cette région étant beaucoup moins résistantes aux agents atmosphériques que les porphyres et roches analogues de l'Estérel, il n'en faut peut-être pas plus pour expliquer la disparition des enceintes, s'il s'en est jamais trouvé là. [H. MUTERSE].

Carcès. — *Saint-Vincent*.

Le côté Nord de la chapelle actuelle a conservé le nom de *camp de Beoutà* (camp de beauté). Il y a quelques années, quand on fit la coupe du bois, les murs d'enceinte en pierres étaient très visibles; et je revins chargé de débris de poterie, après avoir eu même la chance de trouver une hache polie. Ce camp, avec *Castéou Sarrin* de Cabasse, défendait la vallée de l'Issole et Caramy au Sud de la grande *Carceris vallis*. [L. C. DAUPHIN].

Le Castellet.

J'ai parcouru dans le *Bull. Acad. du Var* les travaux de l'abbé Magloire Giraud, notamment le *Répertoire archéologique du Canton de Beausset*. L'article consacré au Castellet ne contient aucun renseignement. Cependant Bonstetten dit, dans son texte (p. 18) : « M. Magloire Giraud a découvert près du Castellet un oppidum gaulois ». [Z. D'AGNEL].

J'ai fouillé sans résultat tout ce que je possédais de Magloire Giraud, *Mémoire sur Taurentum, Statistique de la Cadière, Dictionnaire topographique du Canton du Beausset*, sans y trouver confirmation de l'indication donnée par VIDAL, dans le *Bull. Ac. du Var*, 1904, *Archéologie du Var, le Canton du Beausset*, p. 68 : « Le Castellet primitif, connu sous le nom de *Châteauvieux*, était situé sur un petit coteau boisé à 1 kilomètre du village actuel entre Le Castellet et La Cadière. On y trouve des vestiges de constructions anciennes et Magloire Giraud a cru y reconnaître les restes d'un oppidum ligure ».

... J'ai en vain recherché encore l'oppidum attribué à Magloire Giraud. Il m'a été impossible de mettre la main sur le texte original. Quant à la question de fait, j'ai passé plusieurs journées à explorer le massif du Castellet, et n'ai absolument rien rencontré qui puisse être l'indice d'un oppidum. Il y a beaucoup de traces de l'époque féodale, quelques traces romaines, mais aucune construction préhistorique...; le plan détaillé et le relevé géologique ci-joints fixent nettement ce point : il n'y a aucune construction préhistorique dans le voisinage du Castellet. [F. MOULIN].

J'ai cherché en vain le camp signalé à l'est du Castellet. Je n'ai pu le découvrir ; je crois fort qu'il n'existe pas. [E. BAIZET].

Faut-il donc croire, jusqu'à nouvel ordre, que ce camp, cité par tant d'auteurs jusqu'à l'an dernier, ou bien a... levé le camp, ou bien n'a levé que dans l'imagination du premier, qui en a fourni la tradition ? [A. G.].

La Celle. — La Chautarde.

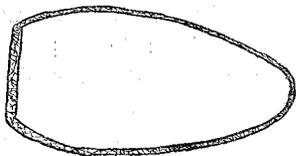
Surplombant au Sud la campagne de ce nom, propriété de M. Justin Garnier, ce camp a la forme d'un fer à cheval ou d'un rectangle incomplet, formé de deux côtés Nord-Sud, sur le versant Nord, et un côté Ouest sur la crête; je n'y ai trouvé ni poteries, ni pierres taillées, et seulement des fragments de brique, de nature récente. [PAUL RICORD].

Châteaudouble. — Sérail.

Elevé sur une colline très régulièrement arrondie (point 809 de l'Etat-major), ce camp présente la forme d'un ovale long, complet, déprimé à l'Ouest, où un mur sensiblement rectiligne et d'une épaisseur très grande, 6 à 8 mètres, fait face au côté le plus escarpé. Les autres sont moins importants, beaucoup plus éboulés, et

donnent une ellipse de 150 mètres de long sur 60 seulement de large, à l'intérieur de laquelle une recherche sommaire ne nous a procuré que quelques fragments insignifiants de porphyre.

Si le poste n'était pas très fort, c'était un superbe centre d'observations. Dominant au Sud la vallée de la Nartuby, les croupes du



1/4 000 SÉRAIL

Fig. 9.

Malmont et le camp de la Chèvre-d'Or, celui d'Englugi et Ampus en avant du Puy de la Sigüe, il voyait au delà du Cannel-du-Luc, Cardan, la Sainte-Beaume, le grand Bessillon, et, à l'Est : Saint-Victor, la Pigne, le Piol de Callas et celui de Figanières, Châteaudouble au pied de la Gardière, tout l'Esterel et les Maures, jusqu'au Golfe de Fréjus, tandis qu'au Nord se dressent les montagnes de Beausoleil, avec sa mine de fer, Brouis et Lachen. [H. SEGOND].

Claviers. — Castelas de Sainte-Anne.

Le Castelas de Claviers occupe l'extrémité orientale (point 696) de la colline dominant le village, à l'autre extrémité de laquelle s'élève la chapelle de Sainte-Anne; il fait pendant, sur la rive

droite du Riou de Claviers, au camp, tout proche, de la Pigne. Le mamelon qui le porte n'offrant pas d'abrupt marqué, il est entouré complètement d'une enceinte assez régulièrement circulaire, de 60 à 70 mètres de diamètre. Les murs, n'ayant pas plus de 2 mètres d'épaisseur, sont assez mal conservés, ne forment plus qu'une saillie insignifiante, sauf au midi où le voisinage d'un fossé naturel l'avait fait construire peut-être plus robustement. Cette dépression de plusieurs mètres de profondeur, se rétrécissant vers l'Ouest, paraît due à une faille géologique dont on retrouve la direction plus loin, vers le Sud. Sur le bord de cette défense naturelle, dans l'intérieur de l'enceinte, se voit une muraille circulaire de 4^m50 de diamètre qui paraît avoir formé là une tour de vigie ou un bastion. Mais, en dehors de l'enceinte supérieure, aucune autre n'est apparente. D'ailleurs les hauts bois de pins qui couvrent le plateau gênent fort l'observateur et nous ont empêché soit de trouver, sous les aiguilles accumulées, des débris d'ancienne industrie, soit de préciser le cercle des communications au delà de La Pigne.

STE ANNE
DE CLAVIERS



1/4,000

Fig. 10.

[H. SEGOND]

Collobrières. — *Siauvette*.

Simplement soupçonnée par H. SEGOND, l'existence de ce camp se trouve confirmée par M. SAUVAIRE, instituteur aux Mayons.

Comps. — *Chamail*.

Le sommet, marqué par un signal géodésique de Cassini, est entouré, surtout vers le Sud, par de gros murs de pierres sèches, peu visibles au Nord, où, à quelques cents mètres plus bas, se trouvent quelques petites sources excellentes. On dit que, plus bas, au Sud, dans la propriété de Praguillen, il y a un petit mamelon, dit *Colle blanche*, qui serait entouré d'un mur de pierres sèches.

[O. PIERRUGUES].

Draguignan. — *Le Ceyran (Cabre d'Or)*.

Entre la vallée de la Nartuby et le vallon de Flayosquet, s'élève la colline du Ceyran, dominant la plaine de Draguignan et les hauteurs qui les séparent de Flayosc. C'est, avec la colline des Tuilières, le dernier contrefort, de part et d'autre de la Nartuby, des hauts plateaux septentrionaux.

Sur la croupe, plutôt arrondie, s'élève une aiguille de près de

10 mètres de hauteur, véritable menhir naturel, visible de très loin, et cause, sans doute, du nom de *Chèvre d'Or* donné à l'éminence, nom qu'on retrouve souvent attaché, comme signe d'un passé mystérieux, à des camps retranchés de la région (1). Tout autour s'élève, en effet, une enceinte, de forme sensiblement rectangulaire à grand côté de 80 mètres, dans le sens de la crête, Nord-Ouest à Sud-Est, l'autre, perpendiculaire, de 60 mètres. Du côté Est, une saillie de roches formait un rempart naturel de près de 5 mètres d'épaisseur, qu'il n'y avait plus qu'à compléter et égaliser. Entre elle et la ligne parallèle de rocs d'où se détache l'aiguille, le plateau se creuse en bas-fond humide, qui ne contribue pas peu à l'aspect sauvage et fantastique du lieu. La muraille Nord presque tout éboulée, est néanmoins bien visible, mais les côtés Sud et Ouest sont de beaucoup les mieux conservés, et l'angle Sud-Ouest montre encore un amoncellement de 5 mètres de hauteur.

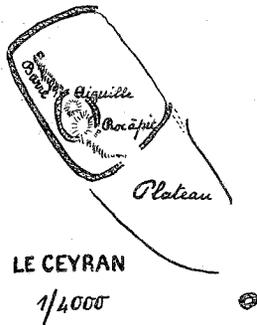


Fig. 11.

S'il n'y avait, à proprement parler, qu'une enceinte, on a trouvé néanmoins, à l'intérieur de celle-ci, des traces de murailles, de part et d'autre de l'arête rocheuse, et surtout autour du pied de l'aiguille, partout où la défense avait besoin d'être renforcée. Celles de l'Ouest se confondent, il est vrai, avec la muraille inférieure parallèle; mais beaucoup d'autres sont parfaitement visibles.

Au Sud du camp, un plateau inférieur, aujourd'hui cultivé, a fourni un très grand nombre de poteries et de fragments de meules, dont plusieurs ont

été recueillis sur les murailles mêmes. A 35 mètres environ de celles-ci, se voit une sorte de base de tour ruinée en pierres sèches, peut-être simple tumulus excavé, mais probablement poste vigie.

La vue est d'ailleurs très étendue, de tous côtés : on aperçoit le Castellans de St-Lambert, l'Englugi d'Ampus, la Pigne, Sérail,

(1) Il en est un de ce genre près de Saint-Vallier-de-Thiery (*A. F. A. S.*, XXXIII, 1073, 1904). Au milieu des restes presque disparus de l'enceinte préhistorique se dressent deux pans coupés de murs relativement récents, mais d'origine incertaine (V. P. SÉNEQUIER, *St Vallier*, 8°, de 85 p., Grasse, 1891, p. 13, dont la tranche, se profilant sur le ciel, représente bien, vue d'en bas, les deux cornes de l'animal mystérieux soi disant statué en or sous les ruines, ce qui ne laisse pas que d'avoir provoqué maintes fouilles des crédules chercheurs de trésors, au grand dam des amis désintéressés de la science. A Vallauris (A.-M.), est une autre *Chèvre d'Or*, où se voient, au milieu de ruines moins antiques, des restes qui pourraient bien être ceux d'une enceinte préhistorique, sans que, pourtant, personne ait encore pu me donner, à ce sujet, une certitude. [A. G.].

et le Signal de la Cabrière; à l'Ouest les Bessillon, la Sainte-Beaume; au Sud, Saint-Ferréol, Le Cannet, Châteauneuf, Sainte-Brigitte, les Maures, La Garde, les Mayons du Luc; à l'Est, le Rouit, etc.

[H. SEGOND].

Draguignan. — *La Font du Pommier.*

Ce camp inédit, placé immédiatement au-dessus de la source de ce nom, un peu au Sud-Est du point 757 de l'Etat-major, presque exactement sur le méridien $4^{\text{o}}50$, au-dessus de l'inscription *Collefrat* de l'Etat-major, se trouve presque au haut de la montée, à gauche d'un petit chemin, qui va rejoindre la route de Draguignan à Ampus, près de la bastide de La Grange.

[MARCELLIN CHRIS].

Draguignan. — *Le Neiron.*

Ce camp, à 3 kilomètres au Nord de Draguignan, couronne, à 400 mètres d'altitude, un contrefort du Malmont, qui commande le plateau de Saint-Michel et la haute vallée de Draguignan, dite le Dragon. Il doit être emplaced, sur la carte d'Etat-major au 1/80000, en dessus de la dernière lettre du mot *Saint-Michel*. Relié au Nord-Est à la chaîne principale par un col assez étroit, il est défendu de ce côté par un *avenc* (gouffre) profond, et, vers le Sud-Sud-Ouest, par un haut escarpement. Moins abrupt au Nord

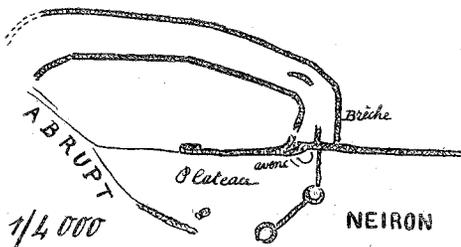


Fig. 12.

et au Sud, il est entouré là d'une enceinte en ovale allongé, sur l'étroite crête de la colline, avec 150 mètres de grand axe et 50 en travers. La pente générale est vers le Nord et l'arête méridionale presque horizontale.

La moitié Ouest de cette arête, occupée par une barre d'Infralias, n'avait pas besoin d'être défendue; aussi la muraille commence-t-elle vers le milieu seulement, par un amas éboulé de forme rectangulaire, occupant le point culminant de tout le camp, et se continuant sur tout le plateau par une muraille de $2^{\text{m}}50$ d'épaisseur, qui enserre une plate-forme demi-circulaire d'environ 50 mètres de rayon. Une seconde enceinte l'entoure à peu près parallèlement, sauf au Sud, à une distance d'une trentaine de

mètres et se termine à l'Ouest sur la partie la plus abrupte de la barre, où elle arrive perpendiculairement, sans se réunir à l'extrémité semblable de l'autre mur.

Le plateau méridional, qui domine de 6 mètres le camp, est marqué par la présence d'énormes amoncellements de pierres, de plus de 3 mètres encore de hauteur, et une quinzaine de diamètre, reliés par des bouts de murailles, qui semblent bien être les restes d'anciennes tours. L'un montre, il est vrai, à son centre, un creux, de section carrée, qui est évidemment un ouvrage moderne⁽¹⁾, ainsi que l'attestent de nombreux fragments de tuiles actuelles; un autre, tout contre le réduit fortifié, en est séparé par une excavation de 6 à 8 mètres de profondeur, qui ne semble pas due à un four à chaux moderne, mais bien à un avenc naturel. Entre le grand avenc du Nord Est et le camp lui-même, on remarque encore une muraille qui, si elle n'est de construction postérieure, pourrait avoir servi à compléter le système de défense.

Les poteries et fragments de meules ont été rencontrés peu abondants; mais la visibilité des faces des murailles rend intéressante la constatation de leur mode de construction, en deux parements de gros appareil, séparés par un blocage de petits matériaux, tous empruntés aux roches voisines.

Le camp du Neiron, dominé au Nord et à l'Est par le Malmont, n'aperçoit pas celui, tout voisin, des Tuilières, tandis qu'au Sud, par delà les rochers de Roquebrune, la mer apparaît derrière les Maures. Le Cagnet du Luc et Recoux sont en vedette; Châteauneuf et peut-être Taradeau se distinguent au Sud-Ouest; derrière le large dos du Ceyran, une échancrure laisse voir Saint-Ferréol, et un peu plus à l'Ouest, Saint-Victor, l'Englugi d'Ampus, le Puy de la Sigüe; tout au fond, la Sainte-Beaume, et plus au Nord le Grand-Bessillon.

[H. SEGOND].

Draguignan. — *Les Tuilières.*

Sentinelle avancée des hauts plateaux septentrionaux entre les vallées de la Nartuby à l'Ouest, et de l'Endre à l'Est, ce camp domine immédiatement le Plan de Saint-Pons, base de la vallée de Figanières, avec deux sources à ses pieds. De forme elliptique à grand axe Nord-Est à Sud-Ouest, il s'interrompt à l'Est, sur le valon de Saint-Bry, où un escarpement naturel remplace les murs. La muraille principale a environ 3 mètres d'épaisseur et laisse voir en

(1) Il est très fréquent de voir les tumuli de quelque importance creusés à leur sommet pour servir de postes d'affût. Je l'ai remarqué sur un des tumuli de Mauvans (*A. F. A. S.*, XXI (1), 264, 1892), sur le dolmen du Peyron, à Fayence, et nombre de fois, ailleurs. [A. G.]

diverses places ses parements externes, utilisant ailleurs l'arête même des bancs saillants.

A noter, du côté Ouest, sur les diverses murailles, une sorte de couloir étroit, de 1 mètre au plus de large, laissé entre deux pieds droits parfaitement terminés, dont l'intervalle des parements en gros appareil a été comblé par de la pierraille. On peut supposer qu'il s'agit là d'un passage ou d'une sorte de poterne ménagée pour le passage habituel et obstrué et ensuite pour la défense (1).

Le point le plus accessible étant au Sud-Ouest, où l'éminence se rattache au massif principal, l'enceinte a été renforcée là de deux autres, rejoignant l'interne sur les parties plus déclives de la pente, et s'en écartant au Sud, où le mamelon, plus arrondi, offre une pente moindre, mais trop peu d'espace pour laisser entre les murs un plateau d'habitation. L'intérieur du camp, au contraire, serait presque plat, si une petite barre de rochers, vers l'extrémité Nord-Est, ne la divisait en deux.

Quelques poteries et des meules ont constitué toutes nos trouvailles.

Sauf à l'Ouest, la vue est très étendue. Au Nord, on a, en avant du plateau de Brovès, le Piol de Figanières et celui de Callas, La Pigne, Sainte-Anne et Clavier; à l'Est, derrière Callian et Montauroux, Mons et les montagnes de Saint-Vallier et Cabris, Saint-Paul, le Mont Vinaigre, la route de l'Esterel, le sémaphore de Darmont, Le Rouit, Rébequier, Collet Redon, Saint-Raphaël, Roquebrune. Au Sud, les Maures, la Garde Freinet, Châteauneuf, le Cagnet et Recoux. A l'Ouest, on aperçoit bien Saint-Ferréol, mais un contrefort surélevé de quelques mètres à peine, suffit à masquer le bassin de Draguignan. Le Ceyran n'est pas visible du camp, mais seulement d'un coteau voisin : de même le Neiron.

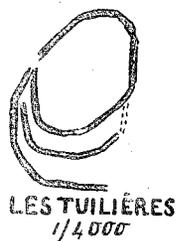


Fig. 13.

[H. SEGOND].

Flayosc. — *Le Castelas.*

Un peu au Sud de la route de Draguignan à Salernes, entre les quartiers de *Varen* et de *Goubert*, se trouve celui du *Castelas* de

(1) M. PAUL GOBY (*A. F. A. S.*, XXXIII, 1892 ; 1904) a noté un détail analogue au camp du Bois du Rouret (A.-M.) et émis la même hypothèse. M. D. CHRISTISON (*Early fortifications in Scotland*, 4^e, 1898, Edinburgh, p. 219) a vu la même chose, et même, quelquefois, des groupes de petites chambres obstruées, dans l'épaisseur du mur, au voisinage de l'entrée de certains « *Forts* » d'Ecosse, dont la construction paraît avoir été tout à fait analogue à celle des *Castelas* de Provence, malgré la très grande différence d'âges.

Flayosc, tirant son nom d'un camp élevé à la pointe méridionale de la colline qui sépare les deux vallons supérieurs de Florieille, dont l'escarpement rend les abords malaisés sauf par le Nord. Néanmoins la colline est assez régulière pour que le rempart ait dû enserrer le sommet tout entier, qui forme un dos d'âne, assez accentué pour empêcher d'apercevoir à la fois les murs opposés, si ce n'est de la crête. La forme est celle d'un ovale allongé, de 200 mètres de grand axe, et une centaine de largeur. L'enceinte unique a été en grande partie détruite par les cultures, ou, au contraire, reconstituée, à l'Est, les extrémités Nord et Sud étant les mieux conservées.

CASTELLARAS
DE FLAYOSC



Fig. 14.

Je n'y ai rencontré que de rares poteries, et pas de porphyre.

La vue, à cause de la position exceptionnellement encaissée du camp, est fermée à l'Est et à l'Ouest par les coteaux de Flayosc et de la Maure. Mais au Nord, on aperçoit Tourtour, les collines des Maudins, le Castelar de Saint-Lambert et la chaîne de la Signe; au Sud l'ouverture de la vallée permet de voir Saint-Ferréol-de-Lorgues, Châteauneuf de Vidauban, les hauteurs de Taradeau, et au loin les Maures.

[H. SEGOND].

Flayosc. — Saint-Lambert.

Placé à peu de distance Nord-Est du point 510 de l'Etat-major, ce camp n'occupe pas le point culminant du coteau, mais un éperon dominant la rivière, escarpé à l'Ouest et au Sud.

En forme de losange, à deux côtés opposés curvilignes, et un angle proéminent vers le Sud, il a environ 80^m de large, avec sa grande diagonale orientée Nord-Sud. Seule la muraille du Sud est assez bien conservée, montrant 2^m50 d'épaisseur entre parements, et une partie, même, relevée avec les vieux matériaux, sur une épaisseur moindre.

Au Nord-Ouest, les éboulis atteignent 10 mètres de large; par places, ils sont même descendus jusqu'à

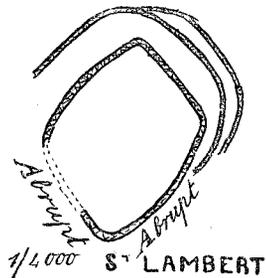


Fig. 15.

la rivière. Du côté le plus accessible, une deuxième et une troisième muraille embrassent, en croissants emboîtés, la première, à une distance d'une dizaine de mètres, la plus externe, très voisine de la moyenne, ne couvrant que le côté Nord-Est, celui du plateau. C'est plutôt un remblai qu'un mur; la terre y est fortement mêlée aux pierres : ce qui ne l'empêchait pas d'atteindre une hauteur et une largeur plus grandes que les deux autres (1).

Dans les pierres, plus petites sur la deuxième enceinte que sur l'intérieure, se rencontrent des blocs de tuf. J'y ai ramassé trois fragments de porphyre, et, dans le sol remué d'une récente charbonnière, d'abondantes poteries, dont une ornée de dessins au trait.

La vue ne pouvait porter de là que vers le Sud et Sud-Est. A l'Ouest cependant, derrière la ligne de collines monotones que termine, à 4 kilomètres plus bas dans la vallée, le Castellas de Flayosc, s'aperçoivent Bessillon, Saint-Victor, Saint-Ferréol; puis, par l'ouverture de la vallée, le Cannel du-Luc, Sainte-Brigitte-de-Vidauban, Taradeau, Le Mui, Roquebrune, avec les Maures à l'arrière-plan.

[H. SEGOND].

Fréjus. — Auriasque.

Le sommet, de forme pyramidale, entouré d'une double enceinte, se trouve dans la partie Est de la commune de Fréjus, sur le flanc Ouest du massif du Vinaigre, à 1400 mètres environ à l'Ouest, à vol d'oiseau, de la maison dite *Logement des Cantonniers*. Coté 296 mètres, il a une vue très étendue sur la vallée de l'Argens et les Maures. [H. MUTERSE].

Relativement bien conservée, cette place de refuge est défendue par deux enceintes elliptiques, construites en grosses dalles de pierres superposées et non cimentées. Les murailles sont inclinées au 1/6. Leur élévation au-dessus du sol a dû être assez considérable; actuellement encore, malgré le découronnement des crêtes, cette hauteur varie, à l'extérieur, entre 3 ou 4 mètres. A l'intérieur, la

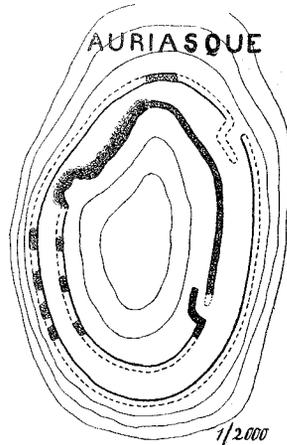


Fig. 16.

(1) C'est le cas général de tous les remparts en simple remblai. Il importe de rapprocher le cas présent de celui du Castellas des Arcs, et de Gandelon de Salernes, afin de bien établir que l'emploi de remblais au lieu de pierres sèches ne saurait en aucun cas servir de caractéristique différentielle quant aux constructeurs. [A. G.]

crête domine la plate-forme de 1 mètre environ; il est probable qu'elle a dû atteindre au moins 1^m50.

Sur un quart environ du périmètre, des roches naturelles ont été utilisées pour la défense. Aucun fossé, nulle tour ne renforcent les deux enceintes. Une seule porte d'entrée donne accès dans le camp; cette brèche est constituée par une interruption dans le mur d'enceinte (*Fig. 16*), avec retour en équerre, assurant le flanquement de l'entrée. Il est probable que l'accès de chacune des deux enceintes se trouvait interdit par une porte ou une barrière en bois (1).

Les fortifications d'Altkönig, dans le Taunus (Allemagne), présentent avec le refuge ligurien de l'Esterel les plus frappantes analogies (2).
[Commandant DERVIEU].

Fréjus. — *Le Barban.*

Le roc du Barban, à 8 kilomètres au Nord de Saint-Raphaël, à pic de tous côtés, sauf à l'Ouest, forme au-dessus de la source des Rosiers, un plateau s'avancant de 80 mètres environ vers l'Est, sur une largeur moyenne d'environ 25 mètres. Déclive vers le Nord, il montre plusieurs tas de pierres sèches dont la forme circulaire paraît être celle d'anciennes huttes ruinées, où abondent d'ailleurs les restes de tuiles à rebord. Le long du sentier d'accès, un amoncellement d'éboulis semblerait indiquer l'existence d'une ancienne muraille longeant la crête, s'il ne paraissait plus naturel de les attribuer à des murs perpendiculaires dont on aperçoit encore des restes, l'un, vers le haut, ayant encore 5 mètres de long, un autre à 6 mètres au-dessus, et un troisième à environ 25 mètres. D'autres vestiges, qu'on aperçoit un peu plus au Nord, pouvaient peut-être contribuer à barrer le côté le plus accessible. Enfin il en a subsisté quelques-uns dans certaines anfractuosités de la barre naturelle qui pouvaient offrir un passage, et un ouvrage accessoire existait encore sur l'éperon Sud où s'aperçoivent plusieurs pans de murs de 1^m50 d'épaisseur: l'un au Nord, visible encore sur 5 mètres de longueur, élevé sur les rochers en dessus d'une arrête transver-

(1) D'après ce que l'on observe en d'autres lieux, il semblerait plutôt que la clôture, au moins en cas de défense, dût s'opérer par un blocage complémentaire de pierres entre les deux fronts de parements. [A. G.].

(2) Cependant A. VON COHAUSEN (*Die Befestigungsweisen der Vorzeit*, 4^e, 1898, Wiesbaden, p. 39 et fig. 44-46) ne donne aux murs d'Altkönig que 0 m. 80 d'épaisseur. Peut-être n'a-t-il vu qu'un seul des parements. Car, à Ste-Odile de Strasbourg, où l'énormité des dalles employées a permis d'accoler directement deux parements l'un à l'autre, sans blocage intermédiaire (*loc. cit.*, fig. 52), l'épaisseur est encore de 1 m. 30 à 1 m. 80, c'est-à-dire environ la moitié de ce qu'est habituellement celle des murs de nos Castelars.

sale, l'autre formant l'angle Sud-Est de l'ouvrage, et enfin le dernier, peu visible, à l'Ouest.

Sur la surface, de 8 mètres à peine sur 5, entourée par ces ouvrages, nous avons trouvé un fragment de meule en porphyre rouge parfaitement taillé, de 0^m20 sur 0^m20. On reconnaît d'ailleurs de nombreux blocs de ce même porphyre étranger, évidemment ramassés dans les cailloutis du ravin, au milieu des matériaux de construction en pyroméride, empruntés sur place à la roche elle-même. La plupart des poteries recueillies étaient à pâte fine, fragments d'amphores, etc.; cependant aux *tegulae* à rebords se trouvaient aussi mélangées des poteries primitives grossières et mal cuites, ainsi que quelques galets et fragments calcaires, sûrement apportés.

La vue est masquée au Nord par l'Estérel, qui ne permet pas d'apercevoir Auriasque; à l'Est, le Bonnet du Capélan est au premier plan. A l'Ouest, s'élèvent les Maures avec le Pic de Cabasse et Peygros, le Castellas de Roquebrune et le camp de Collet-Redon. Au fond de la vallée d'Argens apparaissent les collines des Arcs et de Taradeau.

[H. SEGOND].

A environ 1200 mètres au Sud de la maison dite *Logement des Cantonniers*, dans la forêt domaniale de l'Estérel, se trouve l'énorme rocher de *Barban*, isolé sur une crête que couronne à son sommet une plate-forme défendue sur tout son pourtour par des escarpements naturels et complétée par places au moyen de murs en pierres sèches. J'ai trouvé dans cette station un grand nombre de poteries grossières, à peine cuites, à gros éléments, comme on en ramasse dans les autres camps. C'est à 1800 mètres environ à l'Est que se trouve un autre rocher, tout analogue, mais encore plus important, présentant aussi les traces d'une enceinte complémentaire. C'est le *Bonnet de Capélan*, coté 214 sur la carte d'Etat-major.

[H. MUTERSE].

Fréjus. — *Le Bonnet du Capélan.*

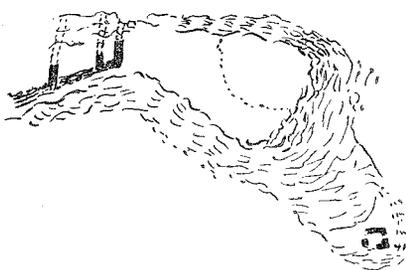
Ce sommet, coté 214, à 2 kilomètres de celui de Barban, doit son nom à la forme arrondie de la calotte de pyroméride qui se détache sur la masse de la colline. Le petit plateau, légèrement incliné à l'Ouest, qui forme le sommet, est presque absolument inaccessible de tous côtés, sauf au Nord, où il se rattache à la chaîne principale. Aussi n'est-ce que de ce côté qu'on trouve un mur de défense continu, tandis que partout ailleurs il se borne à combler les lacunes de la défense naturelle. Afin d'assurer plus de solidité aux assises du mur, les pierres, au lieu d'avoir leur plus grande longueur dans le sens du parement du mur, l'ont perpendiculaire, ainsi que cela

se voit à Bagnols, et, croyons-nous, au Rouit. Il n'y a d'ailleurs qu'un parement, épaulé directement contre la terre ou le rocher, de manière à former une espèce de terre-plein.

Au Nord il existe des vestiges d'un second mur, à quelques

BARBAN ou JOSIERS

BONNET ou CAPÉLAN



1/3000



Fig. 17.

Fig. 18.

mètres du premier, bordant une sorte de plateau qui a pu être occupé.

De nombreuses poteries, fines ou grossières, ont été recueillies à l'intérieur de cette petite enceinte, où prédominaient cependant à tel point les restes de l'occupation romaine que c'est à se demander si les autres ne proviendraient pas simplement de l'emploi qu'en auraient fait les vainqueurs (1).

(1) Ce mélange intime de restes de la civilisation romaine avec ceux des civilisations antérieures, observé non seulement dans les explorations superficielles, mais aussi dans les fouilles profondes, soit de camps, soit même de grottes (PAUL GOBY, *Le camp du Bois du Rouret*, *A. F. A. S.*, XXXIII, 1096, 1904; *La grotte de Spéracèdes*, *A. F. A. S.* XXXIV, 1905, etc.) est un des faits qui déroutent le plus l'observateur dans sa recherche du problème des âges. Certes, lorsqu'on voit, comme M. P. RAYMOND (*L'arrondissement d'Uzès avant l'histoire*, 1 vol, 8°, 263 p. 1 carte, Paris, Alcan, s. d. — ch. XV, p. 245-260) ce mélange coïncider avec des marques évidentes de l'occupation des vainqueurs, constructions romaines ou même ultérieures, on est porté à admettre la solution de H. Segond, basée sur ce fait que des populations, même asservies longtemps, persistent, sous l'œil de leurs maîtres, dans leurs usages arriérés, si même ce ne sont pas les nouveau-venus qui se trouvent contraints, par la force des choses, de se contenter longtemps des ressources locales préexistant à leur arrivée. [Voir, comme se rapportant à ce sujet, les considérations très topiques de M. le Comte J. BEAUPRÉ, dans son bel ouvrage, *Les études préhistoriques en Lorraine, de 1889 à 1902* (1 vol. 8°, 272 p., 258 fig. et 30 plans, dont 20 d'enceintes préhistoriques, p. 90) sur l'utilisation des enceintes par les colons, plutôt que par les soldats, des conquérants]. Mais, lorsque de rares signes de civilisation supérieure ou simplement étrangère apparaissent au milieu d'une masse nettement caractéristique d'une culture moindre, (objets grecs, romains ou de bronze, au milieu de Néolithique), il est plus naturel de renverser les termes de la solution et de supposer que ce sont des aborigènes, encore libres, qui, par commerce ou par pillage, ont emprunté exceptionnellement des objets de luxe à la civilisation plus raffinée, en marge de laquelle s'élevaient leurs repaires, longtemps insoumis. [A. G.]

Le panorama est, d'ailleurs, à bien peu près, le même que du Barban. [H. SEGOND].

La Garde. — Colle nègre.

En bâtissant un fort pour la défense de Toulon, l'on a détruit, dit-on, une ancienne enceinte préhistorique. [I. PRANISHNIKOFF].

Garéoult. — Beau Mur de Château Gardin.

Dès le XI^e siècle, *Beau Mur*, « *Bellum murum* », devenu depuis *Bei mouroun* et *Pey Bouroun*, était un lieu-dit du quartier de la vallée « *de Castello Gardino* » (Cartulaire de Saint-Victor, ch. 384, 17 juin 1048 ?). Défendu à l'Est par un rempart de rochers à pic de 30 à 40 mètres de haut, et des autres côtés par des rochers noirs moins remarquables et des murs en pierres sèches, en grande partie éboulés, mais toujours difficiles à escalader, ce poste, qui commande le défilé d'Engardin et la vallée de Garéoult, où l'ombre de son aiguille dit l'heure aux laboureurs, présente cette particularité qu'au milieu de l'enceinte s'ouvrait une cheminée communiquant avec une grotte ouverte dans l'énorme barre de l'Est, et où la légende veut qu'aient été lapidés, du haut du camp emporté, les défenseurs qui s'y étaient réfugiés. Sur des terrasses péniblement nivelées au pied de ce roc, on voit encore des tas de pierres, qui représentent les cabanes des anciens habitants. Mais au plus haut le sol est jonché de poteries, mêlées à de nombreuses tuiles romaines, parmi lesquelles ont été trouvées aussi des monnaies, une pierre tumulaire à inscription latine, etc. [Marius BLANC].

Gonfaron. — Saint-Jean.

Faibles vestiges, presque disparus. [I. PRANISHNIKOFF].

Gonfaron. — N.-D. des Anges.

Simplement soupçonnée par H. SEGOND, l'existence de ce camp se trouve confirmée par M. SAUVAIRE, instituteur aux Mayons.

[A. G.]

Gonfaron. — La Roquette.

Dominant au Midi la plaine de Gonfaron, sur la ligne de partage des eaux de l'Aille et du Gapeau, ce camp, de forme à peu près rectangulaire, est placé au bord d'un escarpement regardant au Levant, sur un plateau presque horizontal, de 70 à 80 mètres de côté. Aux angles de l'Ouest, des amoncellements de pierres semblent rappeler l'emplacement de deux tours; mais tous les

Saint-Lambert n'est imperceptible que parce qu'il se détache mal sur le fond de chênes verts [H. SEGOND].

Le Luc. — *Fouirette*.

Situé à 290 mètres environ d'altitude, à l'extrémité de la chaîne de collines qui forment la lèvre Sud de la Clue empruntée par la route nationale de Paris à Antibes, à mi-chemin entre Le Luc et le col que franchit le chemin vicinal de Vaulongue, ce camp domine d'une part la vallée qui conduit à Flassans, et de l'autre la vaste plaine du Luc. Orienté suivant la crête de la colline, de Nord-Est à Sud-Ouest, il est naturellement défendu au Sud par le relèvement vertical de bancs rocheux presque inaccessibles. Il était formé de deux parties de mur, l'une rectiligne, l'autre en arc de cercle, celle-ci presque totalement éboulée et couvrant une largeur

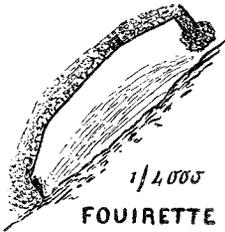


Fig. 21.

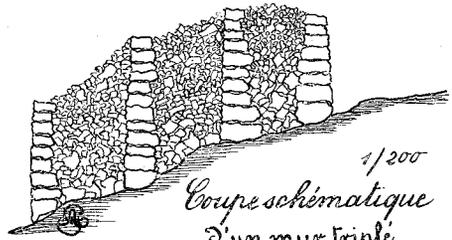


Fig. 22.

de 10 à 12 mètres de ses matériaux, assez petits, sous lesquels on distingue, vers le Sud-Ouest, les gros parements du mur, de 3^m50 d'épaisseur; deux petits murs perpendiculaires d'à peine 25 à 30 mètres rejoignent la barre, en présentant des particularités remarquables. Celui du Nord, après avoir laissé, à partir de la barre, un espace vide de 4 mètres, débutait par un amoncellement circulaire de 8 mètres de diamètre, donnant tout à fait l'idée des restes d'une tour de défense. Celui du Sud montre aussi une telle largeur d'éboulis qu'on est forcé de penser soit à l'existence d'une tour carrée, soit à un double renforcement du mur sur ses deux flancs (1).

(1) Cette dernière hypothèse semble rendue vraisemblable par la constatation qu'a faite M. PAUL GOBY de fréquents doublements de ce genre (*A.F.A.S.*, XXXIII, 1108; 1904) et par l'observation que j'ai faite personnellement de cette particularité sur l'enceinte méridionale de Barlet à Cannaux, et sur une autre à La Capelle de Saint-Cézaire (*A.F.A.S.*, XXXIII, 1074), dont l'épaisseur énorme était due à un véritable triplement, bien visible, donnant, en section, au lieu du mur simple, le profil de la fig. 22. La même particularité a été remarquée dans les *Fortes* d'Ecosse et surtout dans les *cahirs* d'Irlande, par D. CHRISTISON, (*Op. cit.* page 151); et il ne paraît pas douteux que ce soit là ce qu'entendait

A l'angle Nord-Ouest, où les parements sont bien visibles, l'abondance des matériaux éboulés atteste tout au plus l'ancienne élévation du mur. Mais à l'Ouest des traces de parement perpendiculaire au mur principal semblent indiquer qu'une tour carrée ou un bastion défendait l'extrémité la plus saillante de l'enceinte.

Le sol, rendu très accidenté par l'affleurement des bancs rocheux, ne nous a donné, malgré une recherche attentive, que deux fragments de porphyre et aucun débris de poterie. Au Nord, la vue, fort limitée, s'arrête aux camps de Recoux et du Cannet. Au Nord-Ouest on aperçoit la barre de Cabasse, et derrière l'église Notre-Dame, le Grand et le Petit Bessillon, à l'Ouest la Roquette de Gonfaron, et les Mayons du Luc, à l'Est Châteauneuf de Vidauban.
[H. SEGOND].

Le Luc. — *La Retrache ou la Madeleine.*

Dans les terres gastes du Luc, à la limite de Gonfaron, ce camp domine de l'Ouest la ligne du chemin de fer et deux sources émergeant à son pied. On dit que d'autres retranchements existent entre la Madeleine et Fouirette.
[E. FÉRAUD].

Les Mayons du Luc. — *Castéou dei Mourou.*

Le *Camp des Maures (Castéou dei Mourou)* des Mayons du Luc occupe⁶ le sommet de la colline (cote 351 de l'E.-M.) où s'adosse le village, et commande la haute vallée de l'Aille et de son affluent le Mourrefrey. Escarpé au Sud, sur la vallée, il est accessible surtout par le Nord, dans la direction de Gonfaron, où il est protégé par un grand mur de 130 mètres formant la base d'un parallélogramme irrégulier, de 70 mètres environ de largeur. La muraille du Nord est la mieux conservée et couvre de ses éboulis une ving-

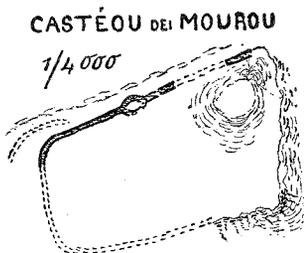


Fig. 23.

Jules César par le *Murum duplex* des Gaulois, expression qui a donné fort à ergoter aux commentateurs, surtout militaires, tels le général DE LA NOË (*Principes de la Fortification antique*, Bull. de géographie historique, t. II, 1887, p. 253), qui, persuadé qu'il ne pouvait s'agir d'un mur *double*, assura que *duplex* voulait simplement dire *très gros*, tandis que le général PRÉVOST (*Rev. archéol.*, V, 1862, p. 315), non moins justement convaincu de la même chose, mais ne voulant point forcer le sens du mot latin, avait opiné pour deux murs parallèles, réunis en terrasse par un remplissage de terre dans l'intervalle. Ni l'un ni l'autre des deux modernes stratèges n'avait songé à la solution simpliste du mur *doublé*, trouvée par nos ancêtres néolithiques. [A. G.]

taine de mètres de largeur ; il semble même qu'elle ait été l'objet d'une reconstitution récente, sur une dizaine de mètres. Vers le milieu elle se divise en deux pour laisser un vide circulaire ayant la forme d'une tour. Des autres côtés, il ne reste guère que les éboulis, sur la pente raide. Le mur de l'Est va s'épauler, au Sud, à un grand rocher à pic, d'une dizaine de mètres, se prolongeant du côté de l'Ouest, où il remplace la muraille, qui ne recommence que plus loin pour rejoindre en arc de cercle le mur droit de l'Ouest à l'angle Nord-Ouest. La quantité des éboulis permet de supposer l'existence d'une seconde muraille de renforcement local.

Nous avons en vain cherché au milieu des phyllades, qui jonchent le sol, des débris de poteries ou de meules, ou des restes intéressants quelconques ; les habitants du pays assurent aussi n'avoir jamais rien rencontré ; le maire de la commune nous a dit que des murs du même genre se trouvaient à Castéou-Dacre (?) et à la Siauvette (1).

Le camp, étant tout entier sur la pente méridionale, a cependant sa vue bornée d'un côté par les versants boisés de la Siauvette et Notre-Dame des Anges ; au Nord-Est par celles de Valpayette et les Jadelières ; mais on aperçoit au Nord-Ouest la Roquette de Gonfaron, Le Cannet du Luc et Le Luc, les deux Bessillon, Château-neuf de Vidauban, Sainte-Brigitte, la Pigne, Lorgues, et jusqu'aux montagnes de Castellane. [H. SECOND].

D'après la carte de Marius Sivan, le *Castèu dei Mourou* n'est pas aux Mayons, mais beaucoup plus à l'Est, dans la commune du Cannet, où il occupait un sommet qui doit être celui répondant à la position ci-après : *longitude Est*, 4°5'15" ; *latitude Nord*, 43°19'26". Et cependant Garcin affirmait que cette enceinte était aux Mayons, et Bonstetten le répète sur l'affirmation d'un archéologue du pays, qui n'est pas sans compétence. Après cela, à qui se fier ? [Z. D'AGNEL].

L'existence du *Castèu dei Mourou* aux Mayons étant mise hors de doute par la description de Henri Second, la meilleure hypothèse qui reste à faire — en attendant vérification — est l'existence d'un autre « *Castèu Maourous* », à la place indiquée — bien vaguement, il est vrai ! — par M. Sivan. [A. G.].

Voir **Le Cannet**

La Molle — Les Cadenières.

Il doit y avoir, à l'Ouest de La Molle, au lieu dit *les Cadenières*, au Nord de Siouvette, sur le promontoire formé par la ren-

(1) Pour *La Siauvette* le fait est confirmé, ainsi que pour Notre-Dame-des-Anges, par un renseignement de M. SAUVAIRE, instituteur aux Mayons.

contre des deux rivières, une enceinte analogue à celle de Maravieille.

[A. PISAN].

A 4 ou 5 kilomètres au Nord du Pont de la route d'Hyères à Cogolin, au Nord de Sainte-Marie, on m'avait signalé un Castelas pareil à celui de Malavieille.

[PRANISHNIKOFF].

La Molle. — *Maravieille.*

D'après l'emplacement indiqué par Bonstetten pour ce camp, il semble certain que c'est à lui que s'applique la citation suivante, de A. D'ARCHIAC, *Histoire des Progrès de la Géologie*, de 1834 à 1849, p. 344 : « Les environs de La Molle et Cogolin offrent sept cônes principaux... l'un d'eux, le cône de la Bauduffe présente à son sommet une dépression circulaire cratériforme, surmontée, dans les trois quarts de sa circonférence, par un bourrelet *simulant un parapet (sic)*. Au Nord, en face de la Magdeleine, il est interrompu par une échancrure, et on a un véritable *cratère égueulé...* ».

[A. G.].

Mons. — *Le Villard.*

La photographie ci-jointe, faite par M. PAUL GOBY, donne une

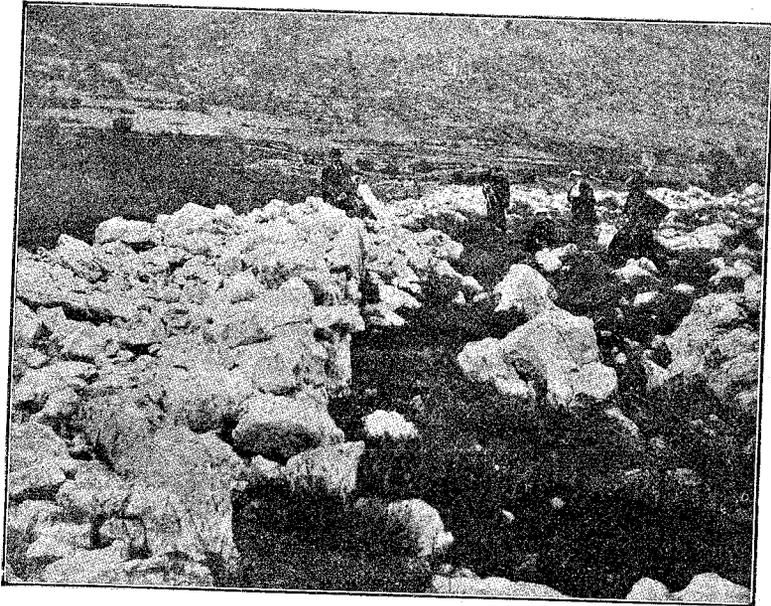


Fig. 24.

idée de la forme d'ensemble et du détail des murs de ce camp, dont la position à peine surélevée, au fond d'un cul de sac entouré

de hautes montagnes de toutes parts, sauf à l'Est, où la vue porte sur toutes les Alpes-Maritimes, ne pouvait faire un poste de défense stratégique, mais tout au plus d'abri local. [A. G.].

Montauroux. — Collet Redon.

Non loin de la halte de Tanneron, s'aperçoit, au Sud de la ligne du chemin de fer du Sud, le Collet Redon (point 242 de la carte d'Etat-major), dominant la vallée du Biançon et relié au massif des Maures par la bastide de Font de Pascal, située à côté d'une jolie source. Très escarpée au Midi, la colline porte à son sommet plusieurs enceintes, dessinant un camp orienté d'Est à Ouest. L'enceinte intérieure, enserrant la crête à une vingtaine de mètres à peine, et sur 60 seulement de longueur, montre vers le milieu de

**COLLET REDON
DE MONTAURoux**



Fig. 25.

ce réduit exigu les restes d'un mur circulaire qui semble indiquer l'existence d'une ancienne tour. Le mur d'enceinte, extrêmement épais, couvre de ses éboulis une largeur de 7^m50, remplissant en partie un fossé nettement entaillé, sur 2^m50 de long, entre les deux points les plus escarpés dans l'alignement naturel des bancs rocheux, d'abord, puis dans une direction perpendiculaire vers l'Ouest, où l'intervention de la main de l'homme, utilisant l'œuvre de la nature, ne saurait faire de doute.

Une dernière enceinte de 3 mètres d'épaisseur, entoure le fossé vers le Nord et l'Ouest, en se terminant à l'Est par le remblai même du fossé. Au dehors, le plateau montre encore des traces de murs qui ont pu former une dernière enceinte, quoique leur mode de construction, sans parements extérieurs de gros blocs, rende la chose peu vraisemblable.

Une belle meule en porphyre, de 0^m30 de diamètre, deux autres fragments et un galet de quartz sphérique, avec de rares débris de poterie, ont été trouvés à la surface du sol. [H. SEGOND].

M. Paul Goby, qui a également visité ce camp, y a fait aussi la trouvaille d'une meule. [A. G.].

Montfort. — Castéou ruina.

A l'Est de ce camp, dans la plaine des *Spélugues*, est une station gallo-romaine, où se trouvent quantité de substructions, des pierres tumulaires, des monnaies, etc. [L. C. DAUPHIN].

Montmeyan. — Le Castellas.

Cette ruine, à 2 kil. 500 de Montmeyan, avec les restes de sa tour carrée, bâtie en assises régulières de moyen appareil, dont le

premier étage sur voûte subsistè presque seul, pourrait bien avoir été construite au centre d'un camp préhistorique. Une ceinture de rochers de 20 à 30 mètres de haut, en ferme l'entrée d'une part, et des restes de mur, en pierres de petit et moyen appareil l'enserrent de l'autre.

[MARIUS BLANC].

La Motte. — Meyas.

Un peu en dessous de l'élargissement de la vallée de la Nartuby, vers Sainte-Roseline-de-La-Motte, un mamelon détaché des collines du Nord, entre les propriétés de Meyas et de Pouillette (*Pugete*, petit puy), à 2 kilomètres environ à l'Est du village de La Motte, montre sur son sommet arrondi un camp dominant de 80 mètres environ toute la plaine voisine et la basse vallée de l'Argens.

De forme ovale allongée, à grand axe sensiblement Est-Ouest de 150 mètres et petit axe de 50 mètres environ, il se termine à l'Est à une masse escarpée de rocs calcaires surmontant les grès rouges de la base. Sauf à l'Ouest, où les restes de murs sont encore très apparents, la mise en culture de tout le plateau les a fait presque partout disparaître, surtout au Nord, où ils ont fourni les matériaux des murs de soutènement, tandis qu'au Sud un talus de 10 mètres de longueur en marque encore très bien l'emplacement. A l'Ouest et au Sud une berge cultivée d'une vingtaine de mètres de largeur, donne à penser qu'il existait là une deuxième enceinte allant rejoindre l'autre sur l'escarpement.

Derrière la croupe qui domine La Motte, apparaît la pointe occidentale du camp du Rouit, plus à l'Est celle de Collet Redon, dominée par les montagnes de Bagnol, La Gardiette avec ses pics découpés, le Mont Vinaigre. Mais le Castellas de Roquebrune est masqué par les rochers pittoresques qui surmontent le village. Vers le Midi, le promontoire de San Luen, la vallée de Couloubrier, terminée au pied de Peygros, enfin la série des hauteurs qui s'étagent jusqu'à La Garde Freynet; plus près, la colline, sans aucuns vestiges, qui sépare Collet Redon de Sainte-Roseline, Roche-Rousse, puis le Castellas des Arcs. Au Sud-Ouest, derrière la montagne arrondie de la Selve des Arcs, on aperçoit la Fouirette et Notre-Dame-des-Anges. A l'Ouest, la vue est limitée par les collines de

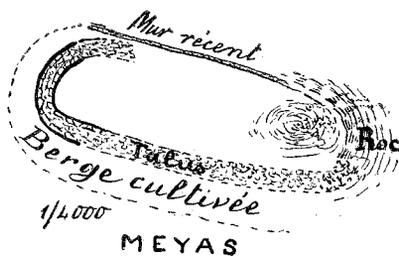


Fig. 26.

la rive gauche de la Nartuby au-dessus de Trans. Mais au Nord, deux échappées à travers les escarpements du Rouit et des Crottes laissent apercevoir, l'une, la plus occidentale, le camp des Tuilières, le Piol de Figanières et le Piol de Callas au fond; l'autre, les rochers de Brovès et, en avant, les bois épais qui dominent Claviers.

Ce qui rend particulièrement intéressant ce camp, d'altitude relativement si faible (160 mètres environ), c'est l'extraordinaire abondance des débris de poteries de toute nature que la culture y a mis à jour, en même temps que des fragments de meules et de tuf brûlé (1).

[H. SEGOND].

Le Muy. — Le Rouit. La Rainaude et Rébéquier.

A l'extrémité occidentale de la crête porphyrique de l'Estérel, sur un dyke presque inaccessible, s'élève, à la limite des communes du Muy et de Callas, le camp du Rouit (point 467). L'à pic, vers l'Ouest et le Nord, est certainement de plus de 50 mètres, et d'énormes blocs, détachés suivant des clivages verticaux, forment au pied un chaos des plus pittoresques. Le côté Sud est plus praticable; mais encore faut-il plus de deux grandes heures de marche pour s'y rendre des centres d'habitation les plus voisins, c'est-à-dire de la vallée d'Esclans.

La fortification, en forme de double rectangle étroit et très long, suit, sur près de 400 mètres, le côté méridional, seul exposé, de la crête, divisée en deux par un mur Nord-Est de plus de 20 mètres, le long d'une fente du rocher formant un fossé naturel. La partie Est a une soixantaine de mètres et se rétrécit jusqu'à une dizaine de mètres vers son tiers occidental. Le mur a une épaisseur de 3 à 4 mètres et une hauteur moyenne de 3 mètres, bouchant toutes les diaclases qui divisaient le roc, et s'interrompant pour utiliser de longs bouts de rempart naturel. Les matériaux, sensiblement plus gros que dans les régions calcaires, et naturellement assez réguliers, sont superposés de manière que la partie amincie de leurs tranches soit toujours vers l'extérieur.

(1) Vu la situation particulière de ce camp au voisinage d'une vallée riante, il y aurait peut-être, dans l'observation d'H. SEGOND, un argument en faveur de ceux qui veulent le Camp-village, et non simplement le Camp-refuge. (DE CAUMONT, *Cours d'antiquités monumentales*, 8^e, 1830, t. I, p. 169. — DE LA NOË, *Bull. géogr. hist.*, II, 1887, p. 224; etc.). — A vrai dire il nous semble que la vérité, comme presque toujours, doit être entre deux. Certains camps ont pu être habités comme villages; d'autres n'ont certainement pu servir que de refuges; de même qu'un grand nombre d'entre eux (comme celui que je cite plus haut, où pouvaient tout au plus se tenir serrées dix personnes) n'étaient certainement que des postes intermédiaires, de vigie ou d'intercommunication.

[A. G.].

La singularité de ces constructions, qu'on désignait sous le nom de *tombe du général*, ayant attiré l'attention des chercheurs de trésors, la démolition du rempart a mis à jour une certaine quantité, totalement masquée, de porphyres vitrifiés, autour d'un foyer qui paraît avoir atteint un diamètre de 5 mètres au plus et qui, sur l'un des côtés, ayant à peine atteint la roche, a, de l'autre, poussé la vitrification assez loin pour réunir les blocs entre eux, en leur faisant perdre une bonne partie de leur poids et leur donnant un

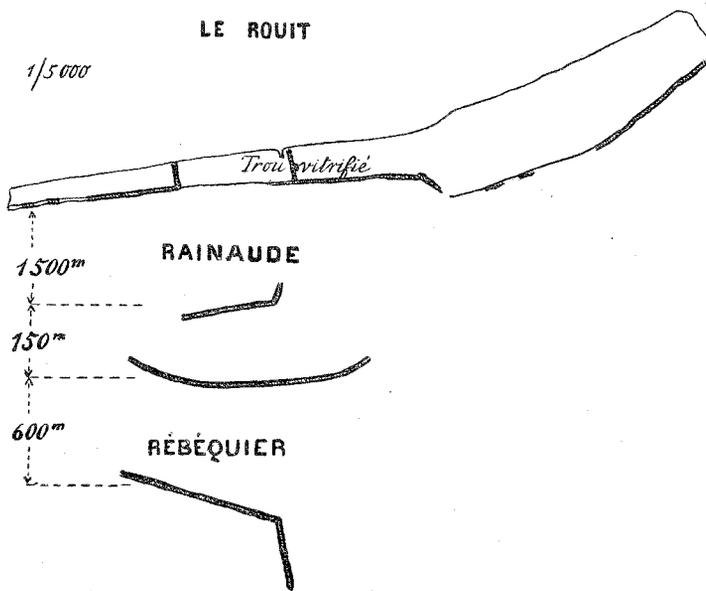


Fig. 27.

aspect trachytique. Quelle pouvait bien être la provenance : foyer à incinération ? à signaux (1) ?

L'existence d'un atelier de taille de meules ayant été signalé à quelques kilomètres (2), nous avons recherché, mais en vain, des

(1) En Ecosse, où abondent les grands *Forts vitrifiés*, on en trouve aussi un grand nombre qui ne présentent, comme le Rouit, qu'une marque insignifiante et toute localisée de l'action du feu. (D. CHRISTISON, *op. cit.*, pl. IV). Le problème du but et des moyens est resté, même là, toujours irrésolu. (C. DAUBRÉE, *Examen minéralogique et chimique de matériaux provenant de quelques forts vitrifiés de la France*, Rev. archéol., janv. 1881.—*Id.* .. *des forts vitrifiés de Craigs-Phadrick près Inverness et Hartmannswillerkopf (Haute-Alsace)*, *Id.*, juil. 1881).

(2) Il serait curieux de savoir s'il ne s'agirait point de l'atelier du Pic-de-l'Aigle, sur la Gueirarde, récemment découvert, près du Beausset, par M. le Colonel Noir, et étudié par MM. C. BOTTIN et H. MOULIN (*Bull. Soc. Préh.*, II, 164 et 241, 1905). Il est vrai que ce point est à près de 70 kilomètres du Rouit, et que la roche exploitée est du basalte et non du porphyre. [A. G.].

traces de taille dans la roche native. Nous n'avons pas pu reconnaître non plus de fragments, et avons seulement ramassé quelques restes de poteries.

L'altitude du Rouit permet de découvrir toute la chaîne des Maures, jusqu'à son extrémité, masquée par le sommet de Caudon, avec, au premier plan, le Castellas des Arcs, les rochers de Roquebrune; au Sud-Est, les collines des Arcs, de Taradeau et de Châteauneuf, Le Cannel-du-Luc et Recoux, La Roquette et les Mayons-du-Luc; à l'Ouest, la Tuilière de Draguignan, le Piol de Figanières, Saint-Ferréol de Lorgues, et, dans le lointain, les deux Bessillon, entre la Sainte-Beaume et les montagnes de Rians; au Nord le Piol de Callas, Sainte-Anne de Claviers, La Pigne, Seillans, Fayence, Montauroux, et les hauts plateaux de Brovès; mais au Sud la vue est masquée par les sommets du Grand-Pas et de Colle Ronde, et l'on ne voit même pas Collet Redon.

Mais, si celui-ci défendait les approches de l'Est, il fallait des ouvrages spéciaux pour protéger le côté Ouest. Ils se trouvent sur la montagne de Rebéquier au Sud du Rouit. Au Sud du Pas-des-Rainaudes, se trouve un plateau de gros blocs alignés Nord-Sud, et fort escarpés à l'Est et l'Ouest. L'accès en est défendu vers le Sud par une première muraille de 60 mètres environ, qui va s'appuyer, vers l'Ouest, à des roches à pic. A l'Est, il forme un angle rentrant, pour aller, après une quinzaine de mètres, s'appuyer aux rocs du plateau de la Rainaude.

En dehors de ce mur, à moins de 150 mètres, s'élève une deuxième ligne de retranchement, légèrement courbe, de 150 mètres environ, allant d'Est à Ouest, de la vallée de la Rainaude au précipice. Les murs ont environ 3 mètres d'épaisseur, mais sont formés de blocs moins importants qu'au sommet.

D'ailleurs une troisième enceinte, plus considérable, à 500 mètres à peine de celle-ci, vient compléter le système défensif, assez importante, à elle seule, pour avoir été baptisée, sur la carte d'Etat-major, *Fort ruiné*. La muraille est encore transversale, de l'Est à l'abrupt Ouest, de 110 mètres de longueur et 4 mètres d'épaisseur; en matériaux de forte dimension, elle est encore complétée par un prolongement qui s'en détache vers le Sud-Est sur une soixantaine de mètres jusqu'aux barres du vallon de la Rainaude.

De ce point, qui n'est pas à plus de 300 mètres d'altitude, le camp de Collet Redon est bien visible, et l'on aperçoit encore Le Muy, le Castellas de Roquebrune, Les Arcs et Recoux. [H. SEGOND].

On accède au camp par la propriété Reverdit; on trouve, en montant, une excellente source, à l'eau opaline; il y a au sommet un trou assez grand, vitrifié. [J. BOSSAVY].

Néoules. — *Camp Séquier.*

Quoique mal conservée, cette enceinte, occupant une position stratégique éminente, qui commande le passage le plus naturel entre le bassin de l'Argens et la vallée du Gapeau, devait être fort importante, à juger par ses dimensions peu ordinaires, une centaine de mètres de large, et plus du triple en longueur. Elle entourait totalement, à l'altitude d'environ 390 mètres, un plateau allongé, surélevé de 10 à 12 mètres au-dessus de la plaine qui donne naissance aux sources de l'Issole et, tout à fait à l'extrémité de celle-ci, fermait le col qui mène à Méounes. [J. RICAUD].

Néoules. — *Camp Rignon.*

L'enceinte, de forme elliptique, au Nord-Ouest de Camp Séquier, est mieux conservée. Au milieu s'élève actuellement une bergerie. [J. RICAUD].

Néoules. — *Camp Bernard.*

Enceinte arrondie, plus réduite que Camp Séquier, dont elle était probablement l'avant-poste. Cote 401 mètres. [J. RICAUD].

Néoules. — *Tête du Camp.*

Enceinte arrondie, couronnant un monticule de 692 mètres d'altitude, à pente raide, à peu de distance de la barre de Cuers. [J. RICAUD].

C'est d'une appellation de ce genre que l'Etat-major a fait, près de Monaco, la *Tête de Chien*. [A. G.].

Néoules. — *Saint-Clément.*

Petite enceinte ronde, en calcaire blanc, éboulée sur tout le pourtour de la sommité la plus élevée du massif. Cote 706. Au centre, construction ruinée, sorte d'oratoire. [J. RICAUD].

Maigres vestiges de poste d'observation portant jusqu'à Toulon et panorama immense. [M. BLANC].

Le Revest. — *Louérion.*

D'après le D^r Lambert, *Louérion* (et non *le Lauron*) n'est autre que le *Revest*; et la position de ce village semble bien indiquer qu'il ne peut être que là. [Z. D'AGNEL].

Rocbaron. — *Saint-Sauveur*.

Sur le pic de *San-Soouvadou* dominant Rocbaron, subsistent encore, en assez bon état, quant aux murs extérieurs, les ruines d'un château féodal. [MARIUS BLANC].

Roquebrune. — *Collet Redon*.

C'est un pain de sucre, couronné d'une double enceinte, qui s'élève au pied des collines boisées de la Colle du Rouet, à l'extrémité Nord de la commune de Roquebrune. Il est coté 220 mètres et a une vue très étendue sur la vallée de l'Argens et des Maures. [H. MUTERSE].

Rougiers. — *Polinier*.

On peut se demander si la citation suivante n'indique pas l'existence d'un camp : « Le volcan éteint de Rougiers, signalé par Poutier en 1786 sous le nom de Polinier, ressemble, dit M. Coquand, à un *camp retranché*, séparé du sol environnant par un fossé de circonvallation (A. D'ARCHIAC, *Hist. des Progr. de la Géol. de 1834 à 1849*, p. 343) ». [A. G.].

Sainte-Anne. — *Le Broussan*.

J'ai relevé, en 1899, les traces d'un ensemble de murailles sur la colline qui s'élève au Nord-Ouest du Broussan. Ce serait à placer, si mes souvenirs se vérifient, sur la carte au 1/80 000, entre les trois dernières lettres du mot *Aiguilles* jusque sur le haut de l'abréviation du mot *F^{ne}*, pour *Fontaine*. [F. MOULIN].

J'ai trouvé au Broussan, près de la ferme d'Orves, un village gallo-romain que je n'ai pu encore explorer. [C. BOTTIN].

Saint-Martin. — *Collet des Biaux*.

Quoique souvent dénommé *Camp d'Esparron*, il est à l'extrémité des terres de Saint-Martin, où ses deux enceintes, avec traces de fossés, enserrent une assez vaste étendue de terrain, à peu près plane, qui a été cultivée et a amené certainement des remaniements des murs. La hauteur de ceux-ci devait atteindre 4 ou 5 mètres ; ils surmontent des sources et un torrent qui forment dans les rochers des bassins naturels, appelés *Biaous* en provençal, d'où le nom du quartier. [E. FÉRAUD].

Saint-Maximin. — *Collet Redon*.

C'est l'ancien *Castrum rodenas* des Chartes.

[DE GÉRIN-RICARD].

Saint-Maximin. — *Le Défens.*

Ce camp retranché a une étendue qui dépasse les proportions ordinaires et présente à ses deux extrémités Nord et Sud, des restes plus importants de fortifications, ce qui a permis d'y voir deux camps séparés, d'autant plus facilement que l'Etat-major marque aussi deux points distincts. Mais en réalité il embrasse à lui seul tout le plateau, sur plus de 500 mètres de longueur, et si l'on veut voir à chaque extrémité un camp particulier, du moins est-il certain que ceux-ci sont réunis par deux murs, l'un sur la face Est, l'autre du côté Ouest, enceignant un long rectangle complet. L'accès était à l'extrémité Sud, par un sentier partant d'un puits sur la Voie Aurélienne, à la ligne de séparation des eaux de l'Arc et des petits affluents de l'Argens. L'habitat paraît avoir été à l'extrémité Nord, à pic, sur le dernier mamelon de la chaîne, protégé par un donjon et peut-être séparé du reste du camp par un fossé.

C'était là, sans doute, le *Castrum Rodenas* ou *Rodanas* de l'an 1000. Quant au *Collet Redon*, ce nom ne désigne actuellement qu'un mamelon boisé et sans pics, au Nord du plateau du Défens, séparé de lui par un vallon, dit de Royne, et ne présentant aucune trace de fortification. Son nom semble dériver simplement de la configuration; à moins qu'il ait seul conservé l'ancien nom général du quartier, lorsque dans l'intérêt communal, fut édictée, vers les XII^e ou XIII^e siècle, la défense du parcours des bestiaux sur la colline de l'ancien *Castrum*.

[FERNAND CORTEZ].

A peu de distance au Sud du camp du Défens se trouve la ruine d'une ancienne tour vigie, où ont été trouvés de nombreux débris romains, attestant son rôle protecteur sur la voie aurélienne voisine, et sur les pentes du Sud, où l'abondance des restes antiques est telle que les paysans l'ont appelée « lou samenteri dei Rouman ».

[F. CORTEZ].

Salernes. — *Gandelon.*

Dominant la plaine de Villecroze, sur un promontoire escarpé au Sud et à l'Est, ce camp, à placer sur la carte d'Etat-major au 1/80000 sous la lettre N du mot ETANG, n'était accessible que par le Nord-Ouest, c'est-à-dire par la ligne de faite, assez peu accentuée, de la montagne, barrée par une grande muraille, à peu près dirigée du Nord au Sud, qui quoique sans parements visibles, a 3 mètres de hauteur sur 100 mètres de long et forme une masse imposante, dont une brèche moderne montre la coupe, formée d'un simple blocage de pierrailles de toutes dimensions et de terre, non maintenues par des parois de gros blocs, peut-être enlevés, et donnant, avec les éboulis de part et d'autre, une largeur de près de 6 mètres.

Vers le Nord existe un mur plus petit, mais bien conservé, ayant, à la base, juste 2 mètres d'épaisseur, entre ses parements bien visibles. Vers la pointe occidentale, des blocs de rocher forment un rempart naturel, qui a été complété par des fragments de murailles dans les interstices. A la pointe même, un bout de mur au-dessus d'une étroite plateforme s'avancant sur le précipice semble n'avoir servi que de parapet, n'ayant que 1^m50 d'épaisseur et 0^m40 de hauteur à l'intérieur; l'extérieur est éboulé. Au Nord-Est le roc seul fournit toute la défense.

L'extrémité, assez accidentée, forme un dos d'âne, abaissé vers le Sud, où des rochers à parois verticales ont pu servir d'appui à des abris. Une dernière enceinte, moins épaisse, mais toujours en gros blocs, embrasse la première, à près de 100 mètres de la grande

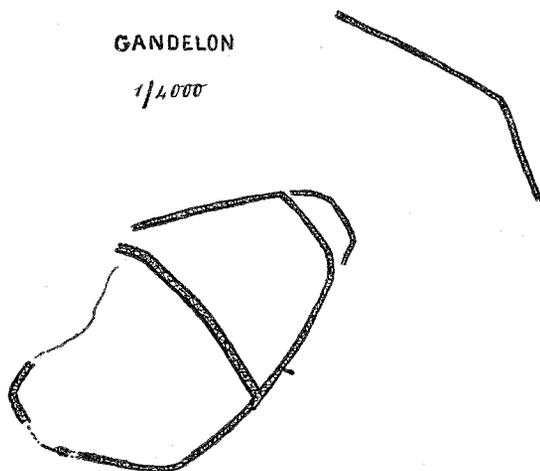


Fig. 28.

muraille, et est suivie d'une troisième, encore moins importante, à une quinzaine de mètres, venant la rejoindre sur le bord de la partie la plus escarpée. Enfin, à un peu plus de 100 mètres, une autre, en gros appareil, de 4 mètres à la base et 0^m80 de hauteur, achève la défense en barrant en ligne brisée tout le plateau jusqu'à un point où le vallon est assez abrupt pour former défense naturelle.

Sur toute la surface du camp, nous avons ramassé les poteries habituelles, avec des fragments de porphyre.

De l'Est du camp, on voit nettement Tourtour et les montagnes d'Ampus; au Nord la colline de Margès et de l'Espiquière (?); au Sud le sommet de Babaldier, et, au delà de la coupure de la Brasse, la colline de... A l'Ouest, la croix de Soliers, la vallée de

Sillans, les hauteurs du plateau d'Aups, au fond le Grand et le Petit Bessillon; dans les plans plus ou moins lointains, le rocher de Roquebrune, les Mayons-du-Luc, et la Sainte-Beaume (1).
[H. SEGOND].

Seillans. — La Pigne.

Situé sur la crête qui sépare les Rious de Claviers et de Meaulx, à environ 750 mètres au Sud-Ouest du point 775 de la carte d'Etat-major, ce camp domine immédiatement les hautes vallées de Meaulx et de Malignon, à 2 kilomètres au Sud de Saint-Arnoux, à 1 kilomètre au Nord de la Font-du-Saule. Le sommet de la colline étant à peu près conique et partout très abrupt, sauf au Nord-Est où il se rattache au massif principal, le camp forme un ovale de plusieurs enceintes, surtout visibles à l'Ouest, montrant encore de très gros blocs vers leur extérieur, et une épaisseur d'environ 3 mètres. Le passage de l'éperon Nord-Est était barré à 60 mètres environ de l'enceinte, par un autre bout de mur de 5 mètres d'épaisseur, auquel faisait pendant un autre semblable, barrant l'arête qui descend à la Font-du-Saule.

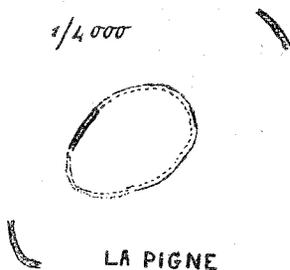


Fig. 29.

L'intérieur du camp, coupé vers l'Ouest par une petite ligne de rochers proche de l'enceinte, montre à partir de là une pente caractérisée, où j'ai ramassé des poteries en abondance, mais peu de fragments de porphyre. Dominé au Nord par les hauts plateaux de Brovès, sa vue est, partout ailleurs, fort étendue : le Rouit, la Tuilière, le Piol de Callas, l'Eouvière de Montferrat, le Castelas de Claviers, tels sont les principaux camps aperçus.

[H. SEGOND].

Solliès-Pont. — Les Castelas.

Au Nord de Solliès-Pont, j'ai noté, mais seulement pour l'avoir aperçu de loin, un camp, au point 224 de la Carte d'Etat-major. Serait-ce le même que celui qui est noté, sur votre carte, un peu plus au Nord ?
[I. PRANISHNIKOFF].

(1) P. CASTANIER (t. I, p. 168) applique à *Candelon* (sic) la désignation de *Les Mures*, donnée par Bonstetten à *Saint-Barthélemy*. D'autre part, le fait que, dans son énumération si complète de tous les camps en vue de Gandelon, H. Segond ne mentionne pas, à l'Ouest, l'immédiat voisinage d'un camp à Saint-Barthélemy, pourrait faire naître le doute que ce dernier ne fût dû qu'à une erreur de nom et de repérage de DE BONSTETTEN, si les indications de celui-ci n'étaient pas très formelles. [A. G.].

Ce dernier m'ayant été signalé comme inédit par M. Z. D'AGNEL, son repérage ne peut laisser place aux mêmes doutes que ceux de Bonstetten; et il y a présomption, par conséquent, pour l'existence d'un troisième *Castelas* distinct. [A. G.]

Taradeau. — Le plus bas Castellar.

Situé à 1500 mètres seulement au Nord du plus haut, ce camp domine immédiatement la vallée de Florieille, du haut d'une arête rocheuse qui borde, au midi, la route de Taradeau aux Nouradons. L'escarpement oriental, le plus marqué, donne naissance, à son pied, à une petite source, réduite à rien en été.

De forme vaguement triangulaire, à hauteur Nord-Sud, et côté Est curviligne, le camp est coupé par une barre de rochers très redressés qui séparent en plan incliné le tiers supérieur du tiers inférieur, tous deux en plate-forme. Mais les plus gros blocs de

CASTELLARS DE TARADEAU

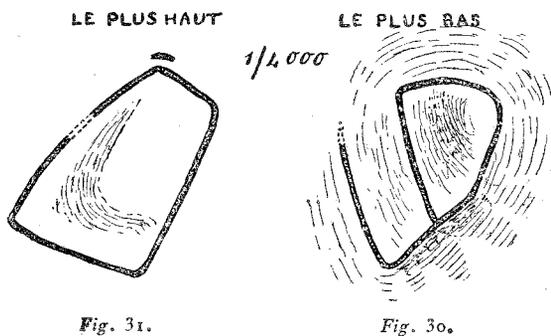


Fig. 31.

Fig. 30.

l'enceinte ayant disparu, le mur est en très mauvais état, tandis qu'au contraire une seconde enceinte, descendant au Midi d'abord, puis remontant à l'Ouest à une quarantaine de mètres de l'autre, le long de l'escarpement naturel, a eu ses blocs retenus entre les tranches saillantes des bancs de rochers qui lui donnent une hauteur apparente de près de 6 mètres. Dans une partie assez bien conservée, on remarque que les gros blocs de parement, atteignant jusqu'à 0^m8, ont été placés les uns sur les autres sans souci de faire alterner les joints verticaux, qui parfois se correspondent sur plusieurs épaisseurs.

C'est sur le talus de cette enceinte extérieure que nous avons ramassé le plus de poteries, mais sans aucun fragment de porphyre.

La vue étant masquée au Sud par la crête qui couronne le Haut-Castellar, on aperçoit au Nord, la vallée de Flayosc avec ses deux camps, au Nord-Ouest Saint-Ferréol de Lorgues, au Sud-Ouest Sainte-Brigitte, Châteauneuf et Recoux. [H. SEGOND].

Taradeau. — *Le plus haut Castellar.*

Commandant les deux vallées de l'Argens et de Floriëlle, ce camp s'élève à 150 mètres à l'Ouest du point 257 de la carte d'Etat-major à l'extrémité d'une colline permienne de grès rouges et d'argiles couronnées par les bancs calcaires du Muschelkalk qui s'avancent en éperon escarpé au-dessus de leur base toute ravinée, dominant l'ancienne tour de Taradeau, visible de la voie ferrée, et les sources disséminées au bas de la colline.

L'enceinte, laissant en dehors la pointe de l'éperon, s'est placée un peu en contre-bas, comme pour profiter d'un abri contre les vents d'Est, et, épousant la forme du terrain, a dessiné une sorte de trapèze dont la hauteur, d'une centaine de mètres, dirigée du Nord-Est au Sud-Ouest, s'appuie sur une grande base de 82 mètres faisant face à la vallée, et une petite, de 39 mètres, défendant au Nord la partie accessible de la montagne, à peu près horizontale de ce côté, et s'abaissant seulement vers le Sud et l'Ouest.

Les murailles, assez bien conservées, sans lacunes, montrent cependant, du côté occidental, leur partie centrale éboulée, laissant subsister un parement de gros blocs de 0^m30 à 0^m40, avec une épaisseur moyenne de 3 mètres. Le mur est simple sur tout son parcours, sauf vers l'angle Nord-Ouest, d'accès plus facile qu'ailleurs, où il semble qu'on ait utilisé comme fossé l'amorce d'un petit ravin descendant, et établi un second bout de mur de l'autre côté du remblai.

Dans l'intérieur, nous avons recueilli sur quelques *clapiers* sans signification, plusieurs fragments de meules en porphyre et de poteries.

Du côté du Nord, la vue sur la vallée de Draguignan est masquée par les bois, et du côté de l'Est par l'éperon rocheux; mais de celui-ci l'on aperçoit au Nord-Est, au dernier plan, le Rouit et l'Estérel avec Collet Redon; vers l'Est, tout en avant, le Castellas des Arcs, et au loin les rochers de Roquebrune; au Sud, Sainte-Brigitte et Châteauneuf de Vidauban, Fouirette du Luc, Astros et les Mures; vers le Sud-Ouest, Le Cannet, Recoux; à l'Ouest, le plus bas Castellas, sur le vallon de Floriëye; plus loin Saint-Ferréol de Lorgues, Tourtour et la Cigue, puis le Grand-Bessillon. Enfin, d'un point voisin du camp, au Nord-Ouest, on a la vue dégagée des bois, et l'on aperçoit derrière la vallée de la Nartuby, le Neiron, le Peyrard, les Tuilières, Sainte-Anne de Claviers, la Pigne, etc.

[H. SEGOND].

Le Thoronet. — *Saint-Victor.*

Au quartier de l'ancienne chapelle de Sainte-Marie-Vieille (autrefois *Notre-Dame de l'Eouvé*, et, plus anciennement encore

Codolmir) existe un camp à double enceinte, dit actuellement *Le Fort*, où j'ai ramassé des poteries, des débris de meules et une hache en serpentine. [E. FÉRAUD].

C'est l'ancienne *Notre-Dame de Codognir* du cartulaire de Lérins, p. 284, sur une colline formant musoir, en face du château de la Martinette. [E. GUIGOU].

Ce camp est celui que Bonstetten désigne sous le nom de *Saint-Victor*. D'après MARIUS SIVAN (Et. hist. du Cannel, p. 204, 1885), ce camp, sur l'emplacement duquel s'éleva le *Castrum de Inveffunes* du moyen âge, serait encore dit *Lou Castéou dei Fadoun* (Château des farfadets). [A. G.].

Varages. — *Le Castellar*.

Sur le terroir de l'ancienne commune de Bezaudun, réunie à Varages, ce camp très bien conservé domine le quartier des *Combes* de sa double enceinte, visible de loin. [E. FÉRAUD].

C'est le *Montmayon* de Bonstetten. [A. G.].

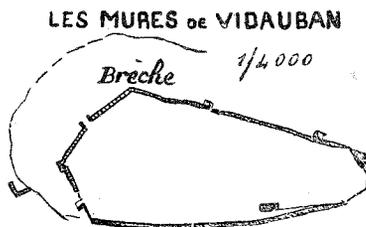
Vidauban. — *Camp rouman*.

Au point 260 de la carte d'Etat-major [PRANISHNIKOFF].

Ne serait-ce point le véritable « *Camp mourgan* », ou encore le *Châteauneuf*, dont il m'a été impossible de savoir sûrement s'ils existaient à l'état distinct, ou confondus? [A. G.].

Vidauban. — *Les Mures*.

Les notes de H. SEGOND ne contenaient que le plan ci-dessous :



Vins. — *Sainte-Suzanne*.

Ce poste, signalé par M. P. RICORD, a parfaitement les caractères des enceintes préhistoriques. Situé à l'Est du village sur un pic occupé par les ruines d'un vieux château, j'y ai ramassé, en même temps qu'une hache en serpentine, de nombreux tessons d'amphores et de tuiles romaines. A l'Est des ruines, encore fort imposantes, du *castelar*, le rocher est à pic; au Sud aussi; tandis qu'au Nord et à l'Ouest sont disséminées les ruines médiévales. [L. C. DAUPHIN].

Découverte d'un polissoir à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée).

PAR

Le D^r Marcel BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE

Chargés de Missions Archéologiques.

Découverte. — En août 1901, explorant la commune de Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée), au point de vue mégalithique, nous nous fîmes conduire à un monument, dont nous connaissons l'existence, grâce à une publication antérieure, des plus succinctes au demeurant de l'abbé F. Baudry, curé du Bernard, commune voisine.

Nous fûmes très surpris, en arrivant au lieu dit indiqué, de ne point trouver là ce qu'avait vu le plus ardent des archéologues vendéens, c'est-à-dire un reste de *dolmen*, mais simplement deux grosses pierres, dont l'une n'était qu'un *polissoir*, comme nous le montrerons tout à l'heure, et l'autre un bloc erratique sans intérêt réel.

Les caractéristiques de ce monument, sur lesquels nous insistons, avaient donc complètement échappé à l'abbé F. Baudry.

C'est le *second* polissoir que nous décrivons pour la Vendée maritime. Nous en avons, en effet, découvert déjà un autre (1)

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Le Polissoir ou pierres à rainures de la Brelaudière à l'Aiguillon-sur-Vie (Vendée).* — Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropologie de Paris, 1902, 5^e série, fasc. 2, 181-199. — Tiré à part, Paris, 1902, in-8°, 26 p., 10 figures. — Voir aussi *Vendéen de Paris*, 1902, déc., 3 fig.

Depuis la publication de ce premier mémoire, M. Marcel Baudouin, en 1904, a pu faire enlever les terres qui se trouvaient autour de ce polissoir; il a ainsi dégagé sa face inférieure, qui est bien telle qu'il le supposait. Mais les rainures, appelées par les paysans les *Griffes du Diable* (2 mains gauches) et longuement décrites en 1902, sont accompagnées de deux *cupules* de *polissage*, qui avaient échappé aux premiers examens, car elles étaient alors recouvertes par de la terre. — L'une est située du côté sud, c'est-à-dire du côté du buisson, l'autre au nord, du côté opposé, et un peu à l'est. — A noter aussi quelques rayures, qui paraissent naturelles, du côté sud. Ce bloc pèse en réalité 4.500 à 5.000 kilogrammes, car il cube plus de 1^m3 1/2.

Ce polissoir, devenu la propriété de M. Marcel Baudouin, par don de la pro-

à l'Aiguillon-sur-Vie, à la Brelaudière, d'ailleurs à peu près à la même époque (1).

Historique. — Aucun auteur local, avant F. Baudry, n'avait mentionné l'élément mégalithique dont nous parlons.

priétaire, Mlle Merveau, sera placé en lieu sûr, dès que l'on pourra trouver un camionneur capable de le transporter. Malheureusement, jusqu'à présent, le déplacement est impossible, personne dans le pays n'osant toucher à un bloc de cette nature : on croit toujours aux sorciers en ces régions !

(1) M. M. Baudouin a écrit, dans son mémoire sur le polissoir de la Brelaudière (p. 4, note 1), qu'on avait déjà signalé en Vendée au moins un autre polissoir à Rochetrejoux (*Inv. des Mon. még. de France ; Bull. Soc. Anthr.*, Paris, 1880).

En réalité, il n'y a pas actuellement de polissoir dans cette commune, comme M. Baudouin a pu s'en assurer sur les lieux en 1902. Il n'y a là qu'un *faux-menhir*, en grès, pourvu de *stries naturelles*, qu'on aura dû prendre jadis pour des rainures intentionnelles. Nous décrirons ailleurs ce bloc vulgaire de grès erratique, bloc transformé en pierre debout pour la décoration d'un calvaire.

Toutefois, d'après un ancien instituteur du pays, il y aurait eu, autrefois, à l'école de Rochetrejoux, un *polissoir*, qui aurait été apporté là des côtes de Vendée, et probablement d'une commune du canton des Moutiers-les-Mauxfaits.

Nous ne connaissons pas cette pièce, qui a sans doute été le point de départ de l'erreur du relevé de 1880, et qui provient peut-être de Mareuil (Voir plus loin).

Par contre, il y a un *polissoir*, originaire de Vendée, au Musée Dobrée, à Nantes. Il est à l'état de fragment et étiqueté comme venant de Pouzauges. Ce dernier a dû être apporté à l'ancien Musée archéologique par F. Parenteau, son regretté conservateur, originaire de Pouzauges d'ailleurs. En effet, on lit dans le *Catalogue du Musée dép. d'Archéologie de Nantes et de la Loire-Inférieure* (Nantes, 1869, p. 30), rédigé par F. Parenteau lui-même : « [Polissoir], ramassé par moi dans l'atelier de Pouzauges (Vendée) ». Ce polissoir n'a pas encore été décrit ; mais nous l'avons vu, en 1904, au Musée. C'est un bloc en une roche qui ressemble à du marbre veiné et coloré. Il présente *trois rainures*, presque parallèles, et une dépression plus large, qui passe à la *cupule* ovulaire. Toutefois on nous a dit, au Musée, qu'on n'était pas certain que, lors du déménagement, il n'y avait pas eu un changement d'étiquette avec un polissoir trouvé par M. Kervilher, lors des travaux des bassins de Saint-Nazaire. — C'est donc une question encore à débattre ; mais les éléments de la discussion nous font défaut pour le moment.

D'un autre côté, la liste des monuments mégalithiques classés, publiée par le Ministère de l'Instruction publique (*Monuments historiques*, Paris, in-18°, 1889, p. 36), indique *deux polissoirs classés*, à Pouzauges (Vendée). Et l'*Annuaire de la Vendée* (année 1890, p. 248), signale, de son côté, deux polissoirs à Pouzauges. Ce sont évidemment les mêmes. En ce qui nous concerne, nous n'avons pas pu étudier encore les deux polissoirs en question.

Enfin on a trouvé, en Vendée, quelques rares *lissoirs*, qui d'ailleurs ne sont pas à rapprocher de ces grands polissoirs. Les principaux sont ceux de la collection Mandin, à Mareuil, trouvés à l'Ouche-du-Fort. Au château de la Court, à Saint-Cyr-en-Talmondais, la collection R. de Rochebrune renfermerait un polissoir mérovingien, en *corne de cerf ornementé*. [René Valette. *Pays et Mon. du Poitou* ; art. *Les Moutiers-les-Mauxfaits*].

N. B. — Au moment de la correction des épreuves de cet article a paru un article sur les *Polissoirs de la Haute-Vendée* et des Deux-Sèvres (*Revue du Bas Poitou*, 1906, n° 1), qui présente quelques *inexactitudes*, plusieurs *oublis*, et des critiques certainement déplacées. — Nous y avons répondu de suite dans la même *Revue*, à laquelle nous renvoyons le lecteur.

Voici, du reste, ce qu'en 1862 cet auteur (1) a dit, à ce propos :
« Le second *dolmen* (2), à 500 mètres nord-ouest du premier, a perdu tous ses appuis ; il est dans la *Versaine* dite de la *Pierre* ». Et c'est tout !

Le même auteur, en 1864, l'a cité à nouveau dans les mêmes conditions (3). Il l'a indiqué aussi à A. Bertrand, qui, en 1876 (4), l'a compté dans son relevé.

Dans l'Inventaire des Monuments mégalithiques de France, publié en 1880, ce monument est aussi considéré comme un dolmen (5), puisqu'on en mentionne deux à Saint-Vincent-sur-Jard !

Depuis cette publication, personne n'a parlé de ces vestiges mégalithiques, sauf Adolphe Joanne (6), dans sa *Géographie de la Vendée*, qui signale, évidemment toujours d'après F. Baudry, qu'il y a un « dolmen » à la Versaine de la Pierre.

On ne trouve rien, en effet, ni dans les annuaires du département, ni dans les guides des villes voisines.

En 1902, dans un mémoire sur le polissoir de la Brelaudière (7), l'un de nous avait indiqué déjà qu'il ne pouvait s'agir là d'un mégalithe funéraire, et qu'on était bien en présence d'un véritable (8) polissoir (9).

(1) BAUDRY (L'abbé F.). — *Antiq. celt. de la Vendée* [Canton de Talmond] (2^e mémoire). — *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, Napoléon-Vendée, 1861, t. VIII. — Tiré à part, 1862, J. Sory, Napoléon (Vendée), in-8°, p. 20.

(2) Le premier est le *Mégalithe du Grand Bouillac*, que nous avons exploré en 1905, et auquel nous consacrerons sous peu un mémoire spécial, dans lequel nous étudierons tout ce qui a trait aux vestiges mégalithiques de Saint-Vincent-sur-Jard.

(3) BAUDRY (L'abbé F.). — *Les monuments de l'âge de pierre en Vendée*. — Mém. lu au Congrès Archéol. de Fontenay-le-Comte, 1864. — Tiré à part, Niort, 1865, p. 11.

(4) A. BERTRAND. — *Archéologie celtique et gauloise* [Mém. et Documents]. Paris, Didier, 1876.

(5) *Bull. de la Soc. d'Anthr. de Paris*, 1880, 22 janvier.

(6) A. JOANNE. — *Géographie de la Vendée*. Paris, Hachette, 1882 [art. *Saint-Vincent-sur-Jard*, p. 64].

(7) Marcel BAUDOIN. — *Loc. cit.*, p. 19.

(8) Dans les notes manuscrites de A. Bitton, ce monument est noté comme mégalithe, sans spécification.

(9) G. de MORTILLET. (*Dict. des Sc. Anthrop.* [art. *Polissoir*], p. 903) a indiqué l'existence d'un polissoir en grès lustré à Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée).

M. M. Baudouin n'a jamais entendu parler de cette pierre, qui n'est d'ailleurs citée, ni par l'abbé F. Baudry, qui habitait pourtant dans le voisinage, au Bernard ; ni par Benjamin Fillon, qui a été élevé dans ce bourg, et qui a publié un travail très remarquable sur cette commune. Et, pour lui, elle n'existe sans doute pas.

Qui donc a pu donner un tel renseignement à M. G. de Mortillet ? On ne peut que songer à B. Fillon ; et, pourtant, cet auteur n'a jamais cité ce polissoir. Serait-ce M. de Rochebrune ? On l'ignore.

Y aurait-il erreur et s'agirait-il de celui de Saint-Vincent-sur-Jard, qui est aussi en grès ? C'est peu probable pourtant, car l'abbé Baudry n'y avait jamais vu qu'un dolmen !

Situation. — Le polissoir se trouve à l'extrême nord de la commune de Saint-Vincent-sur-Jard. D'après l'abbé F. Baudry, il serait à 500 mètres nord-ouest du *Mégalithe du Grand-Bouillac* (1), En réalité, il y a peut-être un peu plus.

Voie d'accès. — Il est facile de s'y rendre de ce bourg, en partant de la place qui se trouve devant l'église. On s'engage sur la route de Saint-Hilaire-la-Forêt, bourgade située à quelques kilomètres au nord; mais on s'arrête, après avoir laissé la Tigerie à l'est, à l'embranchement du chemin de traverse qui va vers l'ouest à la ferme des Aires, et vers l'est au Pont-Métayer, à environ 2.500 mètres. Là, on aperçoit, à l'ouest, un amas de pierres, situé dans la seconde

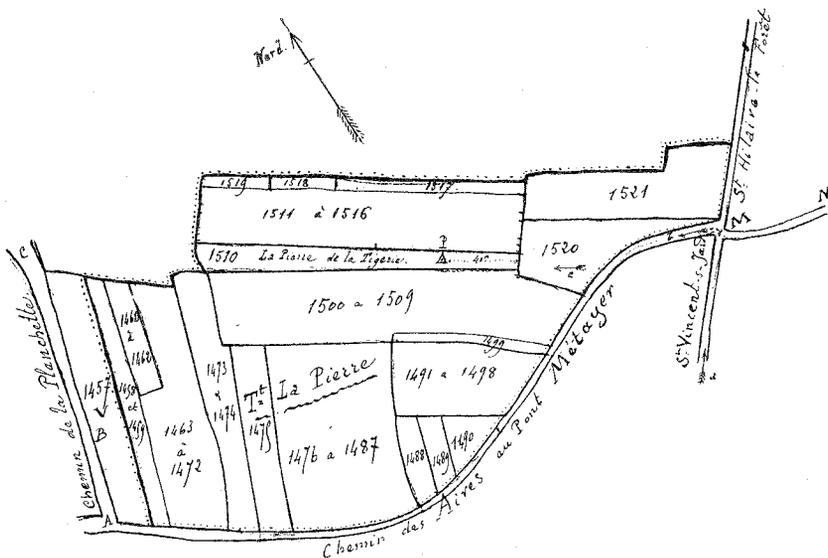


Fig. 1. — Décalque (réduit de 1/2) du Cadastre de Saint-Vincent-sur-Jard, au niveau du Polissoir de la Versaine de la Pierre [Echelle : 1/5000.] — Légende : A, B, C, Chemin de la Planchette; A, M, N, Chemin des Aires au Pont Métayer, croisant en M la route de Saint-Vincent à Saint-Hilaire-la-Forêt; V, champ n° 1457, ne faisant pas partie du Tènement de la Pierre, dont les limites sont indiquées par une ligne pointillée (.....); — P, Polissoir.

pièce de terre, au nord dudit chemin. Rien n'est plus simple que de l'atteindre, à travers le champ (n° 1520), puisqu'on le voit de loin dans la plaine (Fig. 1, a, b, c; P).

Coordonnées géographiques. — D'après la carte géologique (Feuille des Sables-d'Olonne), qui est publiée, les coordonnées géographiques sont les suivantes :

Longitude Ouest : 3°53' (4° 31'30").

Latitude Nord : 46°26' (51° 59'30").

(1) Voir notre mémoire, sous presse, relatif aux fouilles exécutées, en 1905, au *Grand Bouillac*.

Cadastre. — Le Polissoir se trouve dans le champ dit « la Pierre de la Tigerie », au ténement appelé la Versaine (1) de la Pierre (2), section B, n^{os} 1458-1521 (3) (Fig. 1).

Ce champ, qui est en culture, correspond exactement au n^o 1510 (4). Il est évident qu'il porte ce nom, en raison même des blocs qui s'y trouvent et de la ferme voisine dont il dépend. Son grand axe est à peu près ouest-est; et le monument est placé à environ 15 mètres de la limite sud et 0^m40 de la limite est.

Altitude. — D'après la carte d'Etat-Major, l'altitude du lieu-dit est d'environ 18 mètres. On est là d'ailleurs au milieu de la vaste plaine, qui s'étend des hauteurs d'Avrillé à l'Océan atlantique et qui court tout le long de la côte, de Jard au Marais poitevin.

Description. — Comme nous l'avons dit, le monument se compose en réalité de deux blocs : 1^o une pierre inférieure, sans intérêt; 2^o une pierre supérieure, qui constitue le polissoir. L'abbé F. Baudry avait pris ces blocs pour des tables de dolmen, comme on l'a vu. Il n'en existe pas à côté d'autres, qu'on pourrait considérer comme des débris de piliers de mégalithe.

1^o *Première pierre.* — Ce bloc, qui est en grès, est situé au-dessous de l'autre. Il est de forme à peu près carrée, et repose horizontalement, à plat, sur le sol arable du champ.

Son grand axe, qui a 1^m70, est dirigé de l'est à l'ouest. Son petit axe atteint 1^m60. L'épaisseur de la pierre, qui est régulière à sa face supérieure, seule visible, est d'environ 0^m25 à 0^m30.

Cette pierre ne présente rien de particulier; et ce n'est certainement qu'un bloc erratique, analogue à ceux qui sont si fréquents entre Longeville et le Bernard (5).

(1) Le mot *Versaine* (sic, au cadastre) devrait s'écrire, en réalité, d'après L. Favre (*Glossaire du Poitou*, etc., Niort, 1868, p. 348) : *Versenne*. D'après cet auteur, il signifie « sillon tracé par le laboureur dans toute la longueur du champ », et se dit d'un « champ labouré »; il est par suite à rapprocher du terme patois : *versour*, *versour* (bocage vendéen), ou *versea* (marais vendéen), signifiant *charrue*. D'après Beauchet-Filleau, *Versenne* est une ancienne mesure agraire; et peut-être correspondait-elle à l'espace de terre qu'on pouvait labourer (*verser*, renverser) en un jour?

(2) En 1905, il appartenait à M. Ferdinand Percaud (de Jard), qui a eu l'amabilité de nous faire don des pierres qui s'y trouvaient.

(3) A noter que le n^o 1457 (voir Fig. 1) ne dépend pas du ténement de la *Versaine de la Pierre* : ce qui doit s'expliquer par l'établissement, relativement récent, du *Chemin de la Planchette* (petite planche, ayant sans doute dû servir au passage d'un ruisseau dans la vallée située au nord de Villaron).

(4) On connaît, dans la commune du Château-d'Olonne (Vendée), une autre *Versaine de la Pierre*, dite *Versaine de la Grosse Pierre*, où il y a des restes d'un dolmen, que nous avons visités, mais que nous n'avons pas encore pu étudier et fouiller.

(5) BAUDRY (F.). — *Loc. cit.*, p. 22.

2° *Polissoir*. — Ce monument est en roche de même nature. C'est un bloc analogue, qui repose sur le précédent ; mais il ne le recouvre pas totalement. En effet, il ne correspond qu'à la partie *orientale* de la pierre n°1, et ne s'appuie sur elle qu'au niveau de son extrémité est.

Il en résulte qu'il n'en recouvre qu'une étendue de 1 mètre environ, et qu'il est incliné sur le sol au sud-est de presque 45°, avec angle ouvert au sud-ouest.

Ce morceau de grès a son grand axe nord-sud, qui a une longueur de 2^m30. Son petit axe a 2^m20 : ce qui montre qu'il est en



Fig. 2. — Le Polissoir de la Versaine de la Pierre, à Saint-Vincent-sur-Jard.
[D'après une photographie, faite au Sud]. — On ne voit que le bloc supérieur du monument.
— Une des cuvettes de polissage, celle de l'Est, est indiquée par un marteau de géologue ; une canne montre la place de la seconde (celle de l'Ouest).

somme presque carré lui aussi, mais un peu plus grand que celui sur lequel il repose.

Il est, par contre, notablement plus épais ; car il atteint 0^m40 et 0^m50 même par endroits.

Il cube par suite $2,20 \times 2,30 \times 0,40 = 2^{\text{m}3}024$.

Le polissoir pèse donc environ : $2,000 \times 2,50 = 5.000$ kilos.

La face inférieure, visible au niveau de l'angle formé du côté de l'ouest, est presque plane, et n'offre rien de particulier à noter.

Quant à la face supérieure, un peu bosselée, mais encore assez régulière, elle présente deux *cuvettes de polissage*, absolument indiscutables, qui, jusque-là cependant, avaient échappé. Nous les désignerons, d'après leur situation, sous les noms de *Cuvette Ouest* et de *Cuvette Est*. On les voit très nettement sur la photographie ici reproduite (*Fig. 2*).

a) *Cuvette Ouest*. — Cette cuvette correspond en réalité au coin nord-ouest du bloc. Elle se trouve, en effet, à 0^m50 des bords nord et ouest.

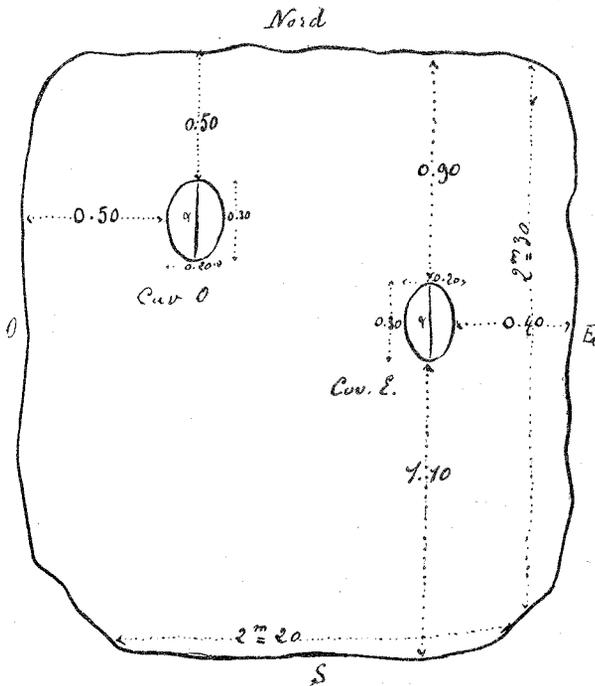


Fig. 3. — Schéma des *Cuvettes* du Polissoir de Saint-Vincent-du-Jard [Réduction d'1/3]. —
Légende : α, trait gravé dans chaque cuvette.

Elle est à peu près circulaire, mais en réalité *ovale*, comme d'habitude; son grand axe est nord-sud et atteint 0^m30; l'autre n'a que 0^m20. Sa profondeur maximum ne dépasse pas 0^m08; elle n'est pas par suite très profonde (*Fig. 3*).

b) *Cuvette Est*. — Cette cuvette correspond à peu près au milieu du bord Est, dont elle n'est distante que de 0^m40; mais, en réalité, elle est plus rapprochée du bord Nord (0^m90) que du bord Sud (1^m10).

Elle est *ovale*, comme la précédente, avec grand axe également nord-sud, c'est-à-dire exactement *parallèle* à l'axe de la

cuvette Ouest. Les mouvements de polissage, qui ont amené la création de ces cuvettes, étaient donc dirigés dans le même sens.

Ce grand axe a aussi 0^m30 de largeur ; quant au petit, il a également 0^m20, si bien que les deux cuvettes sont tout à fait superposables et identiques, car la profondeur de celle de l'Est n'est pas non plus supérieure à 0^m08 (*Fig. 3*).

Ce qu'il y a de curieux, c'est que ces deux cuvettes présentent, toutes deux, au niveau de leur plus grand axe, une sorte de *trait*, très accentué, qui y correspond tout à fait et le rend très manifeste. Mais ce trait n'a que 0^m20 de long, au lieu d'en avoir 0^m30 (longueur des cuvettes) : ce qui tient à ce qu'il s'arrête à environ 0^m05 au nord et au sud, et n'atteint pas les bords des cuvettes (*Fig. 3*).

En réalité, ce trait est presque une espèce de très petite gravure, analogue à celle que ferait un burin très acéré. Certes, ce n'est pas ce qu'on appelle une *rainure* de polissoir, mais plutôt un simple trait rectiligne, gravé très nettement (1).

Il faut noter aussi que tout le fond de la cuvette Ouest est *jaune-rougeâtre*, d'une façon manifeste, ainsi que le trait qui y correspond. Or ce faciès est spécial à cette cuvette ; car l'autre a conservé la couleur blanchâtre, qui est celle propre au grès très poli.

Il nous a semblé que cette coloration jaune-rougeâtre est très comparable à celle de *l'ocre*. On a peut-être écrasé là de cette matière, à une époque impossible d'ailleurs à préciser ; ou c'est un *dépôt* des eaux de pluie.

Pétrographie. — La roche est, comme nous l'avons déjà indiqué, un *grès à grains très fins*, tout à fait comparable à celui du Polissoir de la Brelaudière.

C'est un grès qu'on trouve en grande quantité à la surface de la plaine, entre Longeville et le Bernard, surtout sous forme de blocs aux allures erratiques. Il ressemble beaucoup au *grès cénomanien* ; et on a coutume de le considérer comme de cette époque. Mais, comme nous l'avons déjà dit bien des fois, nous inclinons plutôt à croire qu'il s'agit d'un *grès tertiaire*, analogue à ceux du Bois de la Chaise à Noirmoutier. Malheureusement, l'absence de tout fossile empêche une conclusion formelle. Quoi qu'il en soit, c'est cette roche qui a été utilisée dans nombre de mégalithes de la région. Sa densité doit varier de 2,5 à 2,7, d'après les expériences de M. de Longuemar (*Soc. Ant. Ouest*, 1864).

(1) Les deux *cupules* non décrites, que nous avons retrouvées récemment sur le Polissoir de la Brelaudière (car elles étaient cachées jadis par de la terre entourant la pierre, et ne sont devenues apparentes, l'une au sud, l'autre au nord, qu'après dégagement du bloc), sont bien moins accentuées et ne présentent ni ce trait spécial, ni la coloration sur laquelle nous insistons plus loin.

Géologie. — Le polissoir repose sur un autre bloc de même grès, qui lui-même est placé sur le sol du champ, et n'y est nullement enfoncé. Au-dessous de la terre végétale, on trouve, en ce point de la commune de Saint-Vincent-du-Jard, d'après la carte géologique du service des mines, dressée par le Pr G. Vasseur, un *limon des plateaux* (P), résultat de la décomposition du terrain sous-jacent, qui est assez puissant. Au-dessous de lui se trouve un *calcaire blanc, oolithique*, d'apparence crayeuse, qui est du *Bathonien*, comme il est facile de le constater dans les carrières ouvertes plus au sud, et encore exploitées, à l'embranchement du chemin du Grand-Bouillac, sur la route de Saint-Hilaire-la-Forêt.

Trouvaille. — Jusqu'à présent aucune trouvaille préhistorique intéressante n'a été faite aux alentours du polissoir. On n'y a pas rencontré, à ce que nous sachions (1), la moindre hache polie.

Nature du Monument. — La présence de deux *Cupules de polissage*, très nettes, oblige à faire de ce monument un *Polissoir*.

Il ne saurait être, en effet, ici question, malgré ce qu'a écrit Baudry, d'une *table de mégalithe funéraire*, présentant deux cupules, parce que rien, dans l'aspect des lieux, ne rappelle en réalité un dolmen. Il n'y a là ni petit monticule, ni trace du plus petit *pilier* ; c'est le néant. Et il est des plus probable que, quand l'on pourra explorer le sol à ce niveau, c'est-à-dire sous les pierres, on ne trouvera rien de ce qui se rencontre d'ordinaire à l'intérieur des vrais mégalithes : blocs de calage, éclats de silex, ossements humains assez abondants (puisque le sous-sol est ici *calcaire*), objets funéraires divers, etc.

Un point reste à discuter. Est-ce que les deux blocs de grès ne pourraient pas représenter les deux fragments d'un même polissoir, qui aurait été brisé à un moment donné? Nous ne croyons plus à cette hypothèse, que nous avons émise en 1902. En effet, s'il en était ainsi, les *casures* se correspondraient ou à peu près; or, il n'en est rien. Il y a bien, sur chaque bloc, des traces de fracture à une extrémité; mais celles-ci ont dû être partielles et limitées (2).

Il est beaucoup plus simple d'admettre qu'il s'agit de deux blocs de grès *distincts*, trouvés *superposés*, et dont le supérieur seul a été

(1) Nous ne connaissons d'ailleurs, de Saint-Vincent-du-Jard, qu'une *hache polie*, qui se trouvait, en 1901, dans la collection Paul du Bois Chevalier, aux Sables-d'Olonne; et nous ignorons son point précis d'origine.

(2) On a dû essayer, à un moment donné, de débiter les blocs pour débarrasser le terrain et le mettre en culture. Le propriétaire actuel veut d'ailleurs s'en débarrasser à tout prix.

utilisé par les néolithiques, parce que le polissage était plus aisé à son niveau, en raison même de sa situation et des parties relevées et inclinées.

Tentative de préservation. — Le propriétaire du champ nous ayant fait don de ces deux blocs de grès, dont l'un nous intéresse tout particulièrement, à condition de l'en débarrasser au plus vite, nous avons tout tenté, en 1905, pour faire enlever le polissoir et le faire transporter en lieu sûr, dans un jardin public de la ville des Sables-d'Olonne, c'est-à-dire à 5 lieues environ.

Mais nous nous sommes heurté au mauvais vouloir des camionneurs de la région, qui ont littéralement eu peur de toucher à une pierre de cette nature, et se sont refusés à en exécuter le déménagement. Ils sont cependant accoutumés à faire des charrois plus difficiles, car le polissoir, seul bloc à conserver, ne pèse guère que 5.000 kilogs au maximum.

Si bien qu'actuellement rien n'a pu encore être fait : ni le *déplacement* des blocs, ni la *fouille* au-dessous d'eux ! Il est véritablement pénible de constater qu'au xx^e siècle on en soit encore là ! La croyance aux sorciers est loin d'être disparue en certaines parties de la Vendée, même à l'heure présente ; et cela pour le plus grand préjudice de la Science préhistorique.

**Introduction à l'étude
des Mégalithes de Savatole
au Bernard (Vendée).**

PAR

le D^r Marcel BAUDOUIN,

Secrétaire général
de la SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE.

Georges LACOULOUMÈRE,

Ex-Inspecteur-adjoint des Beaux-Arts,
Sous-Préfet.

ÉTUDE D'ENSEMBLE DU GROUPE MÉGALITHIQUE DE SAVATOLE.

DÉFINITION. — On peut donner le nom de *Mégalithes de Savatole* à un groupe de *trois* monuments mégalithiques, qui, encore à l'époque actuelle, existent dans la commune du Bernard (Vendée), et sont visibles, sans difficulté aucune, à quelques centaines de mètres seulement au nord de ce bourg.

Nous les désignons ainsi, non pas parce qu'ils sont situés exactement tous les trois sur ce qu'au Cadastre on appelle le *Ténement de Savatole*, mais parce que cette dénomination de Savatole est typique et parce que *le mieux conservé* d'entre eux, quoiqu'il ait été autrefois le moins important en réalité, se trouve précisément sur ce ténement. — Il y a d'ailleurs un intérêt scientifique à rapprocher ces restes mégalithiques, très voisins et analogues, dans une même description d'ensemble, car ils devaient constituer jadis une véritable petite *Nécropole* spéciale.

DIVISION. — En réalité, d'après le Cadastre du Bernard (*Fig. 4*), ils doivent porter respectivement les noms qui suivent :

1^o *Allée couverte tombée du Terrier de la Frébouchère*, placée la plus à l'ouest, sur le prolongement du Terrier de Savatole.

2^o *Dolmen du Terrier de la Frébouchère*, exactement à l'est du précédent, à l'extrémité ouest du Terrier de Savatole.

3^o *Allée couverte tombée du Terrier de Savatole*, située dans la pièce même qui porte ce nom, au nord-est du second monument.

Nous décrirons successivement ailleurs ces trois (1) mégalith-

(1) Nous signalerons bientôt que l'abbé F. Baudry, sur sa carte du Bernard (*Fig. 1*), en a figuré *quatre*. — Pourtant ce quatrième mégalithe ne nous paraît être jusqu'à nouvel ordre qu'un bloc de grès *naturel*.

thes ; mais il est indispensable tout d'abord, pour éviter des répétitions inutiles, de donner un aperçu général du *groupe naturel* qu'ils forment encore, et des caractères d'ensemble qu'ils présentent, en raison de la très faible distance qui les sépare les uns des autres.

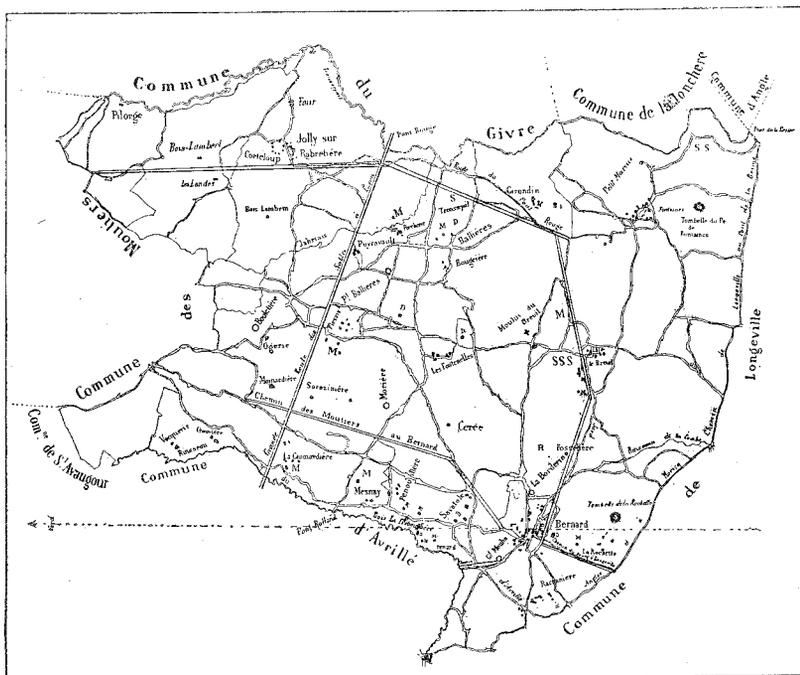


Fig. 1. — Carte mégalithique de la Commune du Bernard (Vendée), due à l'abbé Baudry (1873). [Reproduction réduite de moitié]. — Echelle : 0^m005^m pour 100 mètres. — Situation des Mégalithes de Savatole.

Légende : D., Dolmens ; « Savatole » se trouve au point D, situé au nord-ouest du Bourg, près de la Frébouchère] ; — M, menhirs, — S' S' S", substructions gallo-romaines.

HISTORIQUE. — a) *Découverte.* — Le groupe des Mégalithes de Savatole n'a été signalé, à ce que nous sachions, qu'en 1836, par E. Delange (1), sous-préfet des Sables-d'Olonne, dans un rapport adressé à la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, à Poitiers, rapport déjà indiqué par nous (2).

Aucun des auteurs, qui, avant cette époque, ont mentionné l'exis-

(1) E. DELANGE. — *Les Monuments celtiques d'Avrillé et du Bernard.* Bull. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest, Poit., t. I, 1836-37, in-8°, 176 p. [Voir p. 29-32]. — *Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, t. II, p. 25.

(2) Marcel BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE. — *L'Allée couverte de Pierre folle du Plessis au Bernard (Vendée), etc.* L'Homme préhistorique, Par., 1904, II, n° 6, Fig. — Tiré à part, Schleicher et Cie, Paris, in-8°, 1904, 44 p., Fig.

tence de « pierres druidiques » en Vendée et dans le Talmondais, depuis l'abbé Joussemet (1755) jusqu'à Ch. Massé-Isidore (1829), en passant par Cavoleau (1818) et même A. D. de la Fontenelle de Vaudoré (1836, puis 1844), n'avaient indiqué son existence d'une façon particulière. — C'est donc bien à E. Delange qu'il faut faire remonter l'honneur de cette découverte, en réalité plus importante scientifiquement qu'on ne l'a cru jusqu'ici, parce qu'on n'avait jamais étudié avec soin ces vestiges, et surtout bien plus intéressante qu'on ne pouvait le penser pour la commune du Bernard, parce qu'ils sont d'une visite très facile pour les touristes parcourant en grand nombre cette région archéologique, absolument classique pour le département, et parce qu'ils sont placés sur le chemin même qui mène à la célèbre Allée couverte de la Frébouchère, l'un des plus beaux types de ces monuments dans l'Ouest.

E. Delange s'est borné d'ailleurs à les mentionner dans les phrases qui suivent.

« Sur le coteau opposé à celui de la Frébouchère (3) se trouvent, à la distance à peu près de 50 pas l'un de l'autre (4), deux petits dolmens, qui... sont totalement renversés (5). Les tables de ces monuments ont environ dix pieds de longueur, autant de largeur, et 20 pouces d'épaisseur (6) ».

Il faut conclure de là que cet auteur n'a pas eu alors connaissance du troisième mégalithe du Terrier de Savatole, sans doute parce qu'il n'a pas pénétré dans cette pièce de terre. [La métairie de Savatole n'existait déjà plus en ce point, comme nous le montrons plus tard], et n'a pas examiné avec soin les lieux voisins du chemin qu'il suivait.

b) *Premières Études.* — 1° Léon Audé est revenu, en 1840, sur les

(1) Ces auteurs ont simplement mentionné *plusieurs* monuments druidiques au Bernard.

(2) La découverte paraît bien due à E. Delange, et non pas à un habitant du Bernard, qui aurait renseigné ce fonctionnaire, car on a dit publiquement à la séance du 21 août 1836 de la *Société des Antiquaires de l'Ouest* : « Non seulement on a trouvé chez l'Administrateur un puissant concours; mais encore un *homme de savoir* ». Cela semble indiquer que M. E. Delange a été visiter les lieux avant de rédiger sa lettre.

(3) Observation très juste.

(4) Cette remarque, qui est très exacte, semble bien prouver que E. Delange a été sur les lieux voir ces mégalithes et a mesuré lui-même la distance qui sépare les deux qu'il a rencontrés sur le côté nord du chemin, en revenant sans doute de visiter la Frébouchère, qui fut le but primordial de son voyage d'exploration.

(5) Evidemment Delange veut parler d'abord de l'Allée couverte du Terrier de la Frébouchère, puis du Dolmen du Terrier de la Frébouchère, quoique celui-ci ne soit pas renversé en réalité.

(6) Ces dimensions se rapportent surtout à la table du Dolmen du Terrier de la Frébouchère.

mégalithes de cette contrée ; mais il les a décrits avec plus de soin (1). Il a signalé les monuments de Savatole sous la dénomination de « *Demi-dolmen* et *Pierre posée* du Bernard, assis sur le Terrier de la Frébouchère ». Il faut souligner ces mots : « assis sur le Terrier de la Frébouchère », car ils indiquent bien que les mégalithes vus par cet auteur sont ceux qui se *trouvent* sur les *terriers*, c'est-à-dire les deux déjà découverts par E. Delange.

Sur la carte qui accompagne son travail (2), Léon Audé a également indiqué l'existence de ce *demi-dolmen* et d'une *Pierre posée* (3) dans la région de Savatole, d'après les signes conventionnels adoptés.

Il n'a donc bien reconnu que *deux* mégalithes sur trois ; et c'est certainement le plus oriental, c'est-à-dire le moins reconnaissable alors, qui lui a échappé, comme à E. Delange, puisque celui-là se trouve, non plus sur le terrier, mais au milieu même du champ du Terrier de Savatole, à près de 50 mètres au nord de ceux du Terrier de la Frébouchère.

2° L'abbé Fernand Baudry (4), en 1860, n'a aussi consacré à ces mégalithes que quelques lignes. « Les pierres du Terrier de Savatole, près du chef-lieu de la commune, posées en face de celles de la Frébouchère, dont elles ne sont séparées que par une vallée (5), semblent autant de stations (6) qui y conduisaient. Ce sont *trois* (7) *dolmens*, placés en ligne, à 50 mètres les uns des autres [section B, n° 403-4-5 du cadastre . . .]. Le « Terrier de Savatole », cité plusieurs fois dans les chartes du XIII^e siècle, a été habité jusqu'à ces dernières années. Il pouvait posséder jadis un plus grand nombre de pierres celtiques (8). »

On remarquera que F. Baudry parle de *trois* mégalithes. C'est donc bien lui qui a découvert le *troisième* : c'est-à-dire celui du

(1) LÉON AUDÉ (de Réaumur). — *Notice sur les monuments celtiques d'une partie du département de la Vendée*. — *Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, Poitiers et Paris, 1840-41, t. VII, 83-98 [Voir page 95], 1 carte.

(2) Planche II du volume cité (1840-41). [Carte celtique des environs d'Avrillé].

(3) La *Pierre posée* est certainement l'Allée couverte du Terrier de la Frébouchère.

(4) BAUDRY [L'abbé Fernand] (du Bernard). — *Antiquités celtiques du Bernard* (Vendée). — *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, Napol., 1860, t. VII, p. 134. — Tiré à part : Napoléon-Vendée, J. Sory, 1861, in-8°, pp. 24 [Voir p. 13-14].

(5) Très exact, comme l'avait déjà remarqué Delange.

(6) Le mot « station » ne peut plus être admis aujourd'hui. Ce sont tout simplement des sépultures de la même grande Nécropole mégalithique que la Frébouchère, mais moins importantes.

(7) Il dit bien *trois*, tandis que Delange et Audé ne citent que *deux* mégalithes.

(8) Voir la carte citée plus haut (Fig. 1) de l'abbé Baudry et nos descriptions ultérieures des Pierres du *Pain perdu*, tènement voisin.

champ du Terrier de Savatole, qui jusqu'alors n'avait pas attiré l'attention de ses devanciers.

c) *Bibliographie*. — En 1864, l'abbé F. Baudry a cité à nouveau l'existence de ces monuments au *Congrès archéologique*, tenu à Fontenay-le-Comte, dans une étude d'ensemble (1). Mais il n'a fait que citer les Mégalithes de Savatole par ces mots : « Les trois dolmens du Terrier de Savatole ». Cette phrase démontre d'ailleurs, une fois de plus, que Baudry est bien le véritable inventeur du troisième monument de la station que nous étudions.

Dans son livre sur les *Puits funéraires* (2), en 1873, cet auteur n'a fait qu'indiquer la *nature du sol*, sur lequel se trouvait le groupe de Savatole.

Toutefois, sur la carte préhistorique de la commune du Bernard, qui termine cet ouvrage et qui doit dater de 1872 (3), l'abbé Baudry paraît avoir figuré, dans le quartier de Savatole (4), quatre mégalithes; et le plus oriental (celui qu'on doit prendre pour le Mégalithe du champ du *Terrier de Savatole*) est représenté par deux points noirs voisins [ce qui signifie sans doute qu'il comprend deux groupes de blocs] (5).

Il y a donc sur cette carte 4 mégalithes, tandis que F. Baudry, en 1860, n'en avait cité que trois. Depuis cette époque, il en avait par suite trouvé un quatrième. Or, ce quatrième, est-ce le plus oriental du groupe ou le plus occidental? Impossible de le savoir.

Toutefois, nous croyons, jusqu'à nouvel ordre, que c'est le plus occidental. Mais alors il correspondrait simplement pour nous à un bloc de grès simple, ainsi que nous avons pu le constater sur les lieux en 1903. Il n'y a donc pas lieu d'y insister, jusqu'à ce que des fouilles aient permis d'élucider le problème dudit bloc de grès, car on ne saura jamais, en réalité, ce que Baudry a voulu figurer exactement sur sa carte!

A. Bertrand (6), en 1876, a signalé quatorze mégalithes au Ber-

(1) BAUDRY (L'abbé F.). — *Quels monuments de l'âge de pierre rencontre-t-on en Bas-Poitou? Congr. arch. de France*, XXXI^e S., Font. le Comte (V.), 1864; Paris, 1865, in-8°, p. 35-48 [Voir p. 38]. — Tiré à part : Clouzot, Niort, 1865, in-8°, p. 10. [*Monuments de l'âge de pierre en Vendée*; in *Mémoires lus par l'abbé Baudry au Congrès*, etc].

(2) BAUDRY (L'abbé F.) et L. BALLEREAU. — *Puits funéraires gallo-romains du Bernard* (Vendée). La Roche-sur-Yon, L. Gasté, 1873, in-8°, p. 14.

(3) C'est cette carte même que nous reproduisons plus haut, mais à une échelle un peu réduite [Voir Fig. 1].

(4) En réalité, les monuments sont très mal placés sur cette carte; le premier est trop à l'est, le deuxième beaucoup trop au nord, le troisième trop à l'ouest; et ces deux derniers ne sont pas assez rapprochés du chemin rural.

(5) A moins que les deux points noirs en question ne représentent pas un Dolmen, mais tout autre chose : ce qui est à la rigueur possible.

(6) A. BERTRAND. — *Archéologie celtique et gauloise*, Paris, Didier, 1876 [Annexe B, Vendée].

nard, d'après son correspondant, l'abbé Baudry; et il est indiscutable que les trois de Savatole sont compris dans ce total.

L'*Inventaire des Monuments mégalithiques de France* de 1880 (1) ne mentionne que quatre dolmens au Bernard, alors que, dès 1836, Delange en avait déjà signalé cinq ! Il est donc probable que tout le groupe de Savatole a échappé, en partie, au moins, au Commissaire de la Société d'Anthropologie, comme d'ailleurs nombre d'autres mégalithes de cette commune, pourtant la plus intéressante de Vendée !

A. Joanne, dans sa Géographie de la Vendée (2), tout en signalant les monuments du Talmondaï, n'a fait aucune mention spéciale de ceux de Savatole, pas plus d'ailleurs que l'auteur de l'*Annuaire de la Vendée* (3), dont la première édition date de 1890.

Chose curieuse, la carte de l'état-major de l'armée et par suite la carte géologique du service des Mines (Feuille des Sables-d'Olonne (4) figure, par un petit carré, accompagné du mot *Dolmen*, l'ensemble des mégalithes de Savatole, sans citer le nom de ce lieu-dit. — Il doit y avoir là d'ailleurs une petite erreur. Il est probable qu'on a voulu, en réalité, désigner de la sorte le monument de la Frébouchère, non représenté à sa place, quoique ce nom figure sur la carte, par erreur au demeurant, puisque cette ferme n'existe pas plus désormais que celle de Savatole. Mais, comme le signe indiquant le mégalithe est situé beaucoup trop au sud, et précisément au niveau du Ténement de Savatole, il en résulte que c'est cette station qu'il paraît réellement désigner (5).

La carte de France, dressée par le Ministère de l'Intérieur (Feuille IX-23, Luçon), indique aussi (6), par une sorte de petit π grec et le mot *Dolmen* (7), la station mégalithique de Savatole (8), sans mentionner, bien entendu, Savatole, puisque la ferme de ce nom

(1) *Invent. des Mon. mégal. de la France*. — *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1880, 22 janvier [Vendée; par Leguay].

(2) A. JOANNE. — *Géogr. de la Vendée*. Par., Hachette et C^o, 1882, in-18^o, 2^e édit. [Voir p. 24]. — [Pour le Bernard, voir p. 48 à 50].

(3) J. CHAILLOU et E. GRIT. — *Ann. adm., etc., de la Vendée*, 1890, 1^{re} année, La Roche-sur-Yon, Servant, in-8^o, p. 328.

(4) Tirage d'octobre 1890, en particulier.

(5) A moins que le carré ne s'applique à la « ferme », depuis longtemps détruite de Savatole; mais ce n'est pas probable.

(6) Hachette et C^o, Par., tirage de 1890.

(7) La lettre grecque π doit sans doute représenter un *demi dolmen* et le carré signifie un dolmen; mais, pourtant, d'après la légende de cette carte, π signifierait: « Ferme » ou « Château »! L'auteur n'aurait-il donc voulu figurer ici que la ferme détruite de Savatole?

(8) L'Allée couverte de la Frébouchère est représentée par un petit carré, accompagné de ces mots: « Dolmen de la Frébouchère ». C'est « Allée couverte » qu'il faudrait inscrire. Les *Menhirs du Plessis* et les autres stations archéologiques ne sont pas indiqués. Pourquoi?

n'existe plus. Il est probable qu'on a pris, en l'espèce, pour guide la carte d'état-major, mais qu'on l'a légèrement rectifiée, sans toutefois le faire suffisamment (1).

Enfin, en 1902, M. Louis Brochet, dans son grand ouvrage (2), ne parle qu'en général des dix dolmens du Bernard, mais ne prononce pas le mot de Savatole.

FOLKLORE. — Fait extrêmement rare, aucune légende spéciale ne paraît se rattacher à ce groupe mégalithique si important !

Malgré des recherches approfondies sur les lieux, malgré les efforts de notre excellent collaborateur, M. l'instituteur Gaudin, qui a interrogé à ce propos nombre de vieillards, nous n'avons absolument rien trouvé à noter à ce point de vue. — Cette absence de légende est peut-être en rapport avec la destruction de la ferme voisine de Savatole, mais n'en est pas moins extraordinaire pour la Vendée.

ETYMOLOGIE. — La désignation cadastrale, qui nous a servi à dénommer les mégalithes que nous étudions, est le ténement du *Terrier de Savatole*, à côté duquel il y a le *Terrier de la Frébouchère* et le *Terrier de la Sarrazinière*. — Aussi avons-nous désormais à expliquer ces deux mots (3) « Terrier » et « Savatole ».

1° *Terrier*. — Dans des travaux antérieurs (4), nous avons déjà montré que ce mot « Terrier » (5) est souvent en Vendée en rapport avec un lieu dit présentant des vestiges mégalithiques ; en voilà un exemple nouveau.

Au Bernard même, nous en avons d'ailleurs *deux* autres : le *Terrier du Pé Rocher* au sud de la commune ; et un autre, à l'est, près de la nécropole gallo-romaine de la colline de Troussepoil. [Là, en effet, est un coteau, situé sur la rive orientale de la rivière de ce

(1) Désormais, sur les prochaines éditions, il serait utile de faire les corrections nécessaires.

(2) LOUIS BROCHET. — *La Vendée à travers les âges*. Par. et Luç., H. Cham pion et Pasteau, 1902, 2 vol., in-8°, t. I, p. 60.

(3) Voir plus loin comment nous expliquons ce mot de *Sarrazinière*. Mais, nous ne dirons rien aujourd'hui de l'étymologie du mot *Frébouchère*. Nous en parlerons dans l'étude spéciale que nous consacrerons plus tard aux mégalithes de ce ténement, qui comprend la plus belle allée couverte de Vendée.

(4) MARCEL BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE. — *Les vestiges mégalithiques de Saint-Martin-de-Brem*, 1906. — *Le Préhistorique à Apremont*, 1905. — On trouvera là les mots : « *Les Terriers ; Le Terrier de la Grosse-Pierre*, etc. ».

(5) Ce mot est très distinct du terme patois *Tchierré* (*Int. Nantais*, 1903-4, *passim*).

même nom, qui est aussi dénommé le *Terrier des Dames* (1) ou *Fées* (2)].

Ce terme est d'ailleurs postérieur à la conquête romaine, car il vient du mot latin *Terra*, terre (3).

2° *Savatole*. — A). *Histoire : Moyen âge*. — Le mot *Savatole* est connu depuis le XIII^e siècle, comme l'a fait remarquer l'abbé Baudry ; il serait cité plusieurs fois dans des chartes, qui proviennent de l'Abbaye du Bois Grolland (4). On trouve, en effet, dans certaines d'entre elles, publiées par P. Marchegay (5), les passages suivants, que nous croyons devoir reproduire *in extenso*.

1^{re} *Charte*, n° XCI (citée par Baudry, p. 14). — On lit (p. 269) dans ce document, qui date de janvier 1245 :

De prato de CHAVATOLE. Universis Christi fidelibus ad quos litere presentés pervenerint R... humilis vicarius Thalemundensis, salutem in Domino. Noverit universitas vestra quod Johanna la Burceire, in presentia nostra constituta, dedit Deo et ecclesie beate Marie de Brolio Gollandi (*sic*), Cisterciensis ordinis, in puram et perpetuamelemosinam, pro salute animé sue parentumque suorum, totam partem suam prati de CHAVATOLE, quod pratum partitur cum capellano de Bernardo et aliis cumparticibus suis ; quod pratum situm est in parrochia de Bernado. Item Petrus de Bello Loco miles, dominus Mechenotrie, coram nobis constitutus, dedit et concessit deo et ecclesie beate Marie de Brolio Gollandi (*sic*), Cisterciensis ordinis, in puram et perpetuam elemosinam, pro salute anime sue, quicquid juris, census et domini habebat in prato superius nominato. In cujus rei testimonium et munimen nos ad petitionem predictorum Petri de Bello Loco militis, domini Mechenotrie et Johanne La Burceire, presenti scripto sigillo nostri munimen apposuimus, in testimonium veritatis. Datum anno dominici MCCXLV mense Januarii.

(1) F. Baudry et L. Ballereau. *Les Puits funéraires*. *Loc. cit.*, note 1, p. 14, et Carte.

(2) S. Reinach (*Les mon. de pierre brute*, 1893) a d'ailleurs rappelé le *Terrier des Fées* (Tumulus de la Gironde) (p. 16). — On connaît le dolmen du *Terrier de Cabut* (commune d'Anglade, Gironde).

(3) Il ne faut pas oublier que le mot *TERRIER* signifie « trou dans la terre » ; et qu'on peut rapprocher ce terme, pris dans ce sens, de celui même de *SAVATOLE* (Voir plus loin).

(4) L'abbaye du Bois Grolland est l'une des plus anciennes et des plus célèbres du sud de la Vendée maritime. Une charte de 1109 cite le *Brollium Grollandi*. [Voir : C. Verger. *L'abbaye du Bois-Grolland en Poitou*. *Rev. Hist. de l'Ouest*, t. V, VI, et t. VII].

(5) P. MARCHEGAY. — *Cartulaire du Bas-Poitou*. Les Roches Baritaud, 1877. [Cartulaire de l'abbaye du Bois-Grolland : LXIV-LXXI, p. 229-299]. — Filau-deau (mort en 1865) avait antérieurement mentionné ces chartes au *Catalogue général des Archives départementales* (Impr. royale, 1847, p. 134-135).

2° *Charte*, Appendice n° CXLIV, p. 293 (non citée par Baudry).
On lit dans ce texte de septembre 1245 :

De prato CAVATOLE. Universis Christi fidelibus præsentis litteras inspecturis, P. de Givrio, tunc temporis capellanus Monasteriorum de Maffetis, salutem in domino, noverit universitas vestra quod Johanna la Burceire, in praesentia nostra constituta, dedit deo et ecclesiae beatæ Mariæ de Brolio Gollandi (*sic*), cisterciensis ordinis, in puram ac perpetuam elemosinam, pro salute animæ suæ parentumque suorum, totam suam partem de CAVATOLE prato, quod pratum partitur cum capellano de Bernado et aliis comparticibus suis, quod est situm in parochia de Bernado. In cujus rei testimonium ego prædictus P., capellanus Monasteriorum de Maffetis, dedi monachis prædictæ ecclesiae, ad petitionem prædictæ Johannæ la Burceire, præses litteras sigillo meo sigillatas. Actum anno gratiæ. MCCXLV, mense septembris » (1).

Comme on le voit, dans le premier document, *Savatole* est écrit CHAVATOLE, et dans le second CAVATOLE. Faut-il conclure de là que la véritable orthographe primitive est *Chavatole*, qui a donné par corruption d'abord *Chavatole*, puis *Savatole*, terme employé par le cadastre en 1830. Ou bien est-ce *Chavatole* qui est le mot le plus ancien, et *Cavatole* une faute d'écriture (*h* oubliée) ? Il est difficile de se prononcer avec preuves à l'appui. Toutefois, pour nous, *Cavatole* est le mot primitif.

En effet, la transformation de *Cavatole* en *Savatole*, en passant par *Chavatole*, est aussi facile à expliquer que l'étymologie du terme « *Sabler* » (boire) le champagne » (2). Dans ces cas, le *c*, ancien *k* gaulois, s'est transformé en *Ch*, puis en *s*, son doux du *c* ; cette altération est assez fréquente d'ailleurs en vieux français (3).

B) *Origine*. — Dans ces conditions, quelle est l'étymologie des mots *Cavatole*, *Chavatole* ou *Savatole* ? Il est entendu que le terme présent est fort ancien. Mais est-il d'origine latine ou celtique ? Il est impossible d'être tout à fait affirmatif. Pourtant, nous inclinons pour le vieux celtique, en raison des racines *Cava* ou *Kava* et *Tol*.

Tol est pour nous le même mot que celui qui rentre dans le terme « dolmen » (*dol* pour *taol* ou *tol* table).

(1) Ces chartres ont trait au *Pratum Chavatole*, c'est-à-dire au *Pré de Savatole*. Or, le *Pré de Savatole* est aujourd'hui une pièce de terre, qui porte au Cadastre, le n° 401, et qui se trouve au nord du champ du *Terrier de Savatole* (n° 405), emplacement de notre troisième mégalithe.

(2) *Sabler* vient sans doute d'un mot gaulois analogue à *καβλα*, terme grec signifiant : boire gloutonnement, qui a donné *chablo*, puis *sablo* (*Int. des Cherch. et Curieux*, 1904, p. 375).

(3) On sait que *Caballa*, jument, a donné *Cheval* par le même mécanisme, etc., etc. — *L'Int. des Ch. et Cur.*, dans l'article cité, donne plusieurs autres exemples très démonstratifs.

Quant à *Kava*, qu'il nous suffise de rappeler ici qu'on connaît un très grand nombre de lieux-dits appelés les *Caves* (1), et que très probablement ce terme ne vient pas du latin (*Cavus*, creux), comme on l'a cru longtemps, mais bien directement d'un radical gaulois ou vieux celtique [*Kav*, armoricain ; *Kaô*, *Kéo*, breton actuel ; en welsch *caw*], qui a le même sens de « creux » (2).

Cava-tol (3) signifierait alors *table sur creux* ou *table à creux* ou « *creux dans une table* » : ce qui représente assez bien un dolmen !

Et il résulterait de là que les deux noms du ténement dériveraient précisément de l'existence des mégalithes en cet endroit : ce qui nous paraît tout à fait logique.

C) *Epoque moderne*. — En tout cas, le quartier de Savatole a été habité, a ajouté Baudry, jusqu'à ces dernières années. Ce n'est pas tout à fait exact, car la métairie de ce ténement doit avoir disparu avant le XIX^e siècle. En effet, M. Gaudin, instituteur au Bernard, nous a affirmé n'avoir *jamais* rencontré, aux archives de la commune, un seul document, datant de la période de la Révolution de 1793, et donnant les noms des habitants de la ferme de Savatole, alors qu'il a trouvé ceux des fermiers de la Frébouchère (4).

Aujourd'hui, les bâtiments de la *Métairie de Savatole*, qui était voisine du troisième mégalithe et située certainement dans le champ de Savatole (n^o 403), sur le bord du chemin des Moutiers, n'existe plus ; et il n'en persiste pas la moindre muraille visible. Mais les vieillards du Bernard se rappellent très bien avoir entendu parler jadis d'une *Ferme*, qui se trouvait en ce point ; et les cultivateurs actuels prétendent trouver de temps en temps à une certaine profondeur en labourant dans le champ n^o 403 (5), et dans sa partie sud surtout, des restes de fondations et des pierres de construction.

(1) D'après B. Fillon, le mot *Caves* rappellerait le souvenir de *Huttes sur pilotis*, construites sur des excavations circulaires, c'est-à-dire des fonds de cabanes néolithiques. Pour A. Bitton (A. S. E. V., 1900, p. 11), ce terme est en rapport avec les *voies anté-romaines*.

Mais, à notre avis, ces deux archéologues, surtout le second, doivent être dans l'erreur, quoiqu'il y ait très bien pu y avoir là une *station néolithique*.

(2) Il est évident que jadis ce quartier s'appela d'abord Savatole, puis les *Terriers*, simplement ; on a divisé ensuite les Terriers en plusieurs parties, lors du morcellement de la propriété ; d'où les noms qui leur furent donnés, lors de la confection du cadastre pour indiquer la ferme de laquelle chacun d'eux ressortait alors (Savatole, Frébouchère, Sarrazinière).

(3) Nous avons cité plus haut un lieu dit à Anglade, commune de la Gironde, où il y a un dolmen appelé le *Terrier de Cabut*. Il est évident qu'il faut rapprocher aussi *Cabut* de *Cabot* [terme également d'origine celtique, par *Kava*], c'est-à-dire de *Savatole* en définitive.

(4) Il y avait aussi une métairie à la Frébouchère ; elle a disparu également, mais depuis moins longtemps.

(5) Il appartient à M^{me} Joussemet, de Longeville.

Actuellement encore, quand il est en friche, on découvre facilement des *débris* anciens. C'est ainsi que, dans notre première et rapide visite des lieux, en 1901, nous avons rencontré sur le sol, alors non cultivé, des débris de *vases modernes*, à face interne vernissée (en particulier un fragment de paroi d'un grand *pot*), un morceau de *petit* carreau en terre très rouge, à grains blancs, etc. Nous ne croyons pas qu'il s'agit là de restes romains (1), mais modernes. Evidemment, c'est en ce point que se trouvait autrefois la *Métairie de Savatole*. Mais, en 1830, cette ferme avait totalement disparu de façon certaine. En effet, elle ne figure pas sur le *plan cadastral* de la commune, qui date d'environ soixante-six ans ; elle a dû être démolie au milieu du siècle dernier. Pourtant les restes du jardin de cette ferme ont été vus par des personnes du Bernard encore vivantes. D'après elles, le mégalithe du champ de Savatole se trouverait même à la place de cet ancien jardin.

SITUATION GÉNÉRALE. — *a) Dispositions respectives.* — Les mégalithes sont situés tous les trois aux angles d'un triangle presque isocèle, très évasé à base nord (*Fig. 2*).

Le mégalithe du champ du Terrier de Savatole est le plus au nord et se trouve à l'angle nord-est ; le dolmen du Terrier de Savatole occupe l'angle sud-est ; et l'Allée couverte du Terrier de la Frébouchère, l'angle sud-ouest.

Les plus courtes distances qui les séparent sont les suivantes :

Base du triangle (du M. de Savatole à l'Allée couverte) = 130 mètres.

Côté sud-ouest (du Dolmen à l'Allée couverte) = 72 mètres.

Côté sud-est (du Dolmen au Mégalithe) = 62 mètres.

On dirait, en réalité, que ces monuments sont sur une ligne courbe, correspondant à une *circonférence*, dont le centre serait dans la partie nord du champ 404.

b) Situation générale. — Comme nous l'avons dit, le groupe des Mégalithes se trouve à environ 150 mètres au nord-nord-est de l'église du Bernard, à vol d'oiseau ; placé au haut du plateau où s'élève cette bourgade, il correspond à la rive gauche, exposée au nord, de la petite vallée se dirigeant vers l'ouest, au sud de la Frébouchère et se jetant dans le ruisseau du Bois-Renard ou Allière.

c) Voie d'accès. — Pour s'y rendre, en partant de la place centrale du bourg, en face le presbytère, il suffit de se diriger d'abord à l'ouest, sur la nouvelle route (n° 79) du Pont-Rouge à Jard par Longeville. On tourne au nord, à l'embranchement du nouveau chemin des Moutiers-les-Mauxfaits, qu'il suffit de suivre (*Fig. 1*)

(1) Peut-être une *anse* de pot en terre jaunâtre est-elle cependant romaine ?

jusqu'au croisement du second (1) chemin rural reconnu (2) qui

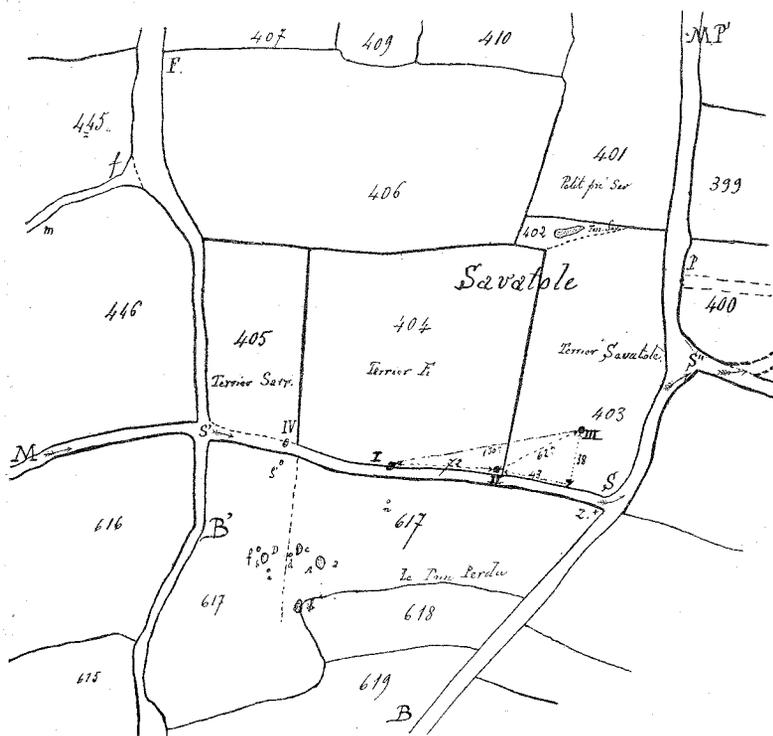


Fig. 2. — Le TENEMENT DE SAVATOLE, au Bernard, d'après le Cadastre communal. [Réduction de 1/2 de la copie : Echelle 1/5000]. — Situation des MÉGALITHES et des Blocs de GRÈS à grains fins, épars dans le voisinage.

Légende : MS'SS", chemin rural du Grand Moulin du Bernard et de la Ranconnière à la Vallée du Troussepoil, par Savatole et Villeneuve; BSS'MPP', route n° 91 du Bernard aux Moutiers [et au Plessis]; BS'F, chemin du Pont Rolland et des Moutiers [Chemin du Bernard au Mégalithe de la Frébouchère]; f. m., ancienne petite traverse qui n'existe plus; I. Allée couverte du Terrier de la Frébouchère (n° 404); II, Dolmen du Terrier de la Frébouchère; III, Mégalithe du Terrier de Savatole (n° 403); IV, Grès du Terrier de la Sarrazinière (n° 405). — A, Groupe de blocs de Grès de la partie est du Pain Perdu (n° 617); D, Groupe de la partie ouest du n° 617; B, C, grandes pierres plates en forme de tables; d e f g n petites pierres; Z, Calvaire de Savatole.

débouche exactement à l'ouest, au niveau d'un calvaire (Fig. 2, Z), et qui s'appelle le *Chemin du Grand-Moulin à Savatole*.

(1) Le premier est celui qui, avant la Mairie, se dirige *directement* vers la Frébouchère (allée couverte).

(2) Ce vieux chemin, très important, à notre sens, ne naît pas en réalité à l'ouest de Savatole, au Grand-Moulin. Après avoir coupé l'ancien chemin d'Avrillé à Angles et à Morigu (Voir Fig. 1), il se dirige toujours vers l'ouest, de façon à atteindre par les fermes de l'Allière et de la Guilbaudière la vallée de la rivière de Saint-Vincent-sur-Jard, c'est-à-dire l'Allière, qu'il atteint au *pont Vien* (Carte d'Etat-Major) ou *Viant* (Carte du Ministère de l'Intérieur).

D'un autre côté, à l'est de Savatole, ce chemin se dirige, par Villeneuve, tou-

d) *Emplacement précis.* — Le champ situé entre la route des Moutiers et le chemin de traverse, à l'ouest, est précisément le *Terrier de Savatole*, à peu près au milieu duquel se trouve le troisième mégalithe.

Les deux autres sont placés dans le champ voisin, à l'ouest, au niveau du terrier nord du chemin rural précité, l'un à la limite ouest du *Terrier de Savatole*, l'autre à une cinquantaine de mètres plus à l'ouest.

Cadastré. — En étudiant à part chaque monument, nous préciserons d'ailleurs sa situation cadastrale; qu'il nous suffise de répéter ici que ce quartier de la commune du Bernard porte le nom de *Tènement de Savatole* et fait partie de la section B, du Bernard.

Coordonnées géographiques. — Suivant notre coutume, nous donnons, une fois pour toutes, les coordonnées géographiques de ce lieu-dit, d'après la carte d'état-major de l'armée au 80/1000.

Longitude ouest : 46°26'60" (soit 51°60'30").

Latitude nord : 3°48' (soit 4°22'30").

Altitude. — D'après cette même carte, l'altitude du plateau où se trouvent les mégalithes doit être la même que celle du bourg; elle est, par conséquent, celle notée près du Breuil, soit environ 25 mètres. C'est d'ailleurs cette altitude que donne exactement la carte du Ministère de l'Intérieur pour le quartier de Savatole, où nous trouvons précisément ce chiffre inscrit.

GÉOLOGIE. — La nature du sol fondamental du tènement de Savatole a été indiquée pour la première fois par l'abbé Baudry (1), en 1873, quand il a dit, avec juste raison : « L'Océan formait, du

jours à l'altitude la plus élevée de la région (25 à 26 mètres) jusqu'à Girardin, en passant par le moulin du Breuil et non loin de la *Tonnelle* du Bernard; et bientôt il atteint la vallée du Troussepoil, pour gagner Luçon, soit par le gué de Troussepoil, soit par le pont de la Brime.

On remarquera qu'il naît au Pont Vien, qui peut bien être le pont d'une ancienne voie romaine (*Via*); qu'il passe à Villeneuve [*Villa nova*], et qu'il est toujours situé sur des hauteurs [là où l'on place les moulins]. Or ces caractères sont ceux des petits chemins romains!

D'autre part, on sait que tout proche du Pont Vien, arrivait la grande voie romaine nord-sud de la Vendée maritime (Jard à *Durimum*), d'après Bitton; et il pouvait très bien en être un débouché vers Talmond et Luçon.

Nous rapporterons plus tard les autres données qui confirment cette hypothèse. Toutefois nous devons ajouter de suite que, quoique le champ n° 405, sur lequel ce chemin passe, porte le nom de *Terrier de la Sarrazinière*, nous le croyons antérieur au Moyen-âge (la dénomination de *Sarrazinière*, si non celle de *Terrier*, nous paraît en effet très moderne).

Ce vieux chemin allait jadis, paraît-il, des Sables à Luçon. [Il est à rapprocher de celui de Troussepoil, allant de Talmond à la Jonchère et passant au pont Roland à l'ouest.

(1) F. BAUDRY (abbé) et L. BALLEREAU. — *Les Puits funéraires.* *Loc. cit.*, p. 14.

noyau *calcaire*, une sorte de presqu'île, habitée dès les temps préhistoriques... (dolmens et menhirs de Savatole)... ».

L'examen de la carte géologique de G. Vasseur et L. Carez pour la Vendée, celui de la feuille des Sables d'Olonne du Service des Mines, et nos propres explorations sur le terrain pendant plusieurs années, n'ont fait que nous confirmer dans cette opinion.

Les monuments reposent sur une couche de *limon des plateaux*, assez épaisse, recouvrant un *sol calcaire*, constitué non pas par du *Lias* moyen (J²), comme l'indique la carte à trop petite échelle de G. Vasseur et Carez (1), mais sur du *Lias supérieur* (I⁴), formant une bande très étroite tout autour de la partie nord du bourg du Bernard, et situé entre le *lias* moyen (I^{3b}, Calcaire) et le Bajocien (J^{IV}), du Jurassique. C'est un calcaire gris marneux, très friable.

Les trois mégalithes sont même à la limite exacte des deux dépôts (*Lias* supérieur et moyen), d'après la carte du Service des Mines, dressée par G. Vasseur avec un très-grand soin (2).

Le limon est une terre argileuse, formée par la désagrégation du calcaire, puisque l'on trouve des galets roulés du *Lias* moyen et des fossiles libres roulés (3); il renferme donc une grande quantité d'éléments calcaires.

Ces données géologiques, beaucoup plus importantes à noter et à déterminer qu'on ne le pensait jadis, sont désormais indispensables à connaître, si l'on veut bien comprendre ce qui s'est passé au niveau de la sépulture, sous les énormes tables des dolmens. En effet, la nature des terrains où elle a eu lieu joue un rôle considérable pour la *conservation des ossements*; et il faut désormais absolument noter, quand on décrit un mégalithe funéraire, si l'on se trouve en présence d'un sol arable ou d'un limon des plateaux d'origine *primitive* ou d'origine *calcaire*. On verra, ultérieurement, quelles conclusions nous tirerons précisément de ces remarques, en signalant les trouvailles faites en ossements humains.

Ajoutons que ce calcaire local, gris et mollasse, du *Lias* supérieur a servi pour les *blocs de calage* employés lors de la construction des mégalithes, car nous avons pu facilement reconnaître au milieu d'eux et même dégager une petite *Ammonites* intéressante (4).

(1) Pendant les fouilles, on y a découvert un moule interne de *Gryphæa cymbium* roulé, fossile du *Lias* moyen, sur lequel se sont développés des *Serpulaires* en assez grande abondance, pendant le séjour de ce moule dans des eaux marines d'époque postérieure : ce qui semble indiquer que nous sommes bien là sur un ancien rivage.

(2) Cette carte a été obligée de supprimer la bande de Bajocien, qui n'aurait pas été visible. Le *Lias* supérieur y est représenté par J³.

(3) L'altitude de cette limite est de 25 mètres à Savatole; de 26 mètres, plus à l'ouest, au moulin du Breuil.

(4) Voir les recherches de G. Baron sur les fossiles caractéristiques de ce niveau.

PÉTROGRAPHIE. — Nous montrerons ailleurs que les mégalithes de Savatole sont constitués exclusivement par deux éléments pétrographiques : 1° Le Grès à grains fins; 2° La Granulite. — D'où proviennent ces roches et où sont situés les gisements à blocs mégalithiques ?

Il y aurait lieu de se préoccuper ici de cette question et de l'étudier avec beaucoup de soin, comme nous le faisons toujours. Mais, comme dans un travail antérieur (1) nous l'avons épuisée complètement, il est oiseux et inutile d'y revenir. Nous nous bornons donc à résumer ici ce que nous avons prouvé ailleurs.

1° Granulite. — Elle provient indiscutablement du bord sud du gisement de Granulite, qui forme le plateau d'Avrillé et des Moutiers-les-Mauxfaits. Les blocs ont donc été apportés du nord ; et, si on les suppose pris sur le pointement granulitique le plus rapproché de Savatole, qui se trouve au nord-est, vers la Morière ou même le Château-Boisseau, on voit qu'il a fallu au moins leur faire parcourir une distance de 1 kil. 1/2, qui correspond en cette région à la largeur de la bande de Lias moyen, appuyé sur la granulite.

2° Grès à grains fins. — Les grès à grains fins, par contre, ont pu être trouvés sur place même ; et c'est sans doute leur existence, sous forme de grandes plaques sur le plateau de Savatole, qui a encouragé les mégalithiques à établir des sépultures en ce point.

Comme nous le dirons plus tard, en étudiant les mégalithes douteux de cette contrée, il y a, en effet, sur le sol, de nombreux blocs naturels, *encore en place*, dans les champs voisins.

Ce grès a exactement les mêmes caractères que celui de Pierrefolle du Plessis, et par suite a la même origine ; il constitue les restes d'un dépôt qui, dans les temps quaternaires, se trouva superposé au sol actuel, ou représente des blocs charriés à l'époque glaciaire. Il est *cénomani* (2) ou *tertiaire*, d'après les auteurs.

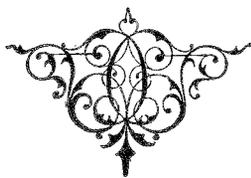
Nous avons dit déjà notre opinion personnelle à ce sujet ; il est par suite inutile d'insister davantage sur ces questions de doctrine, impossibles à répondre scientifiquement dans l'état actuel de la géologie vendéenne.

(1) BAUDOIN (M.) et LACOULOUMÈRE (G.). — *L'allée couverte de la Pierre folle du Plessis au Bernard* (Vendée). — *Loc. cit.*, p. 28-30.

(2) Beaucoup d'auteurs, en Loire-Inférieure, en Charente et ailleurs, le considèrent comme *cénomani*. Pour notre part, nous le croyons *tertiaire*, comme celui de Noirmoutiers. Mais nous devons dire que les grès à grains fins, qu'on rencontre au sommet de la formation du Bois de la Chaise, diffèrent beaucoup de ceux à gros grains qu'on trouve seulement à la base, et qui ont été employés *seuls* pour les mégalithes du pays de Mont (Allée couverte de Commequiers et menhirs du littoral), à cause de leur plus grande résistance et de la cohésion de leurs grains.

* * *

Telles sont les considérations générales que nous avons à présenter sur l'ensemble de la *Nécropole mégalithique* du Ténement de *Savatole* au Bernard. — Ultérieurement, nous publierons le résultat des fouilles que nous y avons faites en 1903 et 1904, et la description de nos découvertes et des restaurations tentées.



III. — AGE DES MÉTAUX.

**Contribution à l'étude du Préhistorique
dans les Marais modernes :
Le Préhistorique à l'ilot du Loisson,
de Saint-Hilaire de Riez,
dans le Marais septentrional de Vendée.**

PAR LE D^r

Marcel BAUDOUIN (Croix-de-Vie, Vendée).

Au point de vue de la Science préhistorique, l'étude des Marais, de formation *historique* démontrée, comme les Marais de la Vendée par exemple, est des plus curieuses et des plus intéressantes. Et l'annonce d'une découverte de l'époque de la pierre ou de l'âge des métaux dans ces contrées doit toujours éveiller l'attention du savant, qui veut se rendre compte des mouvements du sol sur les rivages des Océans.

Il est difficile, en effet, de concevoir à priori comment on pourrait expliquer des trouvailles d'objets préhistoriques dans des cachettes, au milieu de prairies à sol constitué par des alluvions très récentes, qui ne remontent pas à l'époque romaine, c'est-à-dire dans des régions qui furent, avant les premiers siècles de notre ère, des golfes ou des bras de mer!

Aussi ne fûmes-nous pas peu surpris, lorsqu'en août 1905 nous apprîmes qu'on avait mis au jour, il y a quelque temps, une *Cachette de l'âge du Bronze*, au milieu même du Marais qui s'étend entre Saint-Hilaire de Riez et Soullans, dans la partie la plus méridionale du Marais septentrional de la Vendée, c'est-à-dire au sud du Marais de Mont.

La chose nous paraissait, à première vue, assez invraisemblable, pour les raisons que nous avons fait déjà connaître dans des mé-

moires antérieurs (1), et en particulier dans une étude sur la géographie préhistorique des côtes de Vendée (2). Comment avait-on pu cacher des haches et des épées de bronze dans des prés, qui n'existaient pas à cette époque, puisque alors il n'y avait pas, au point indiqué, de sol solide, mais de l'eau de mer? Il devait y avoir

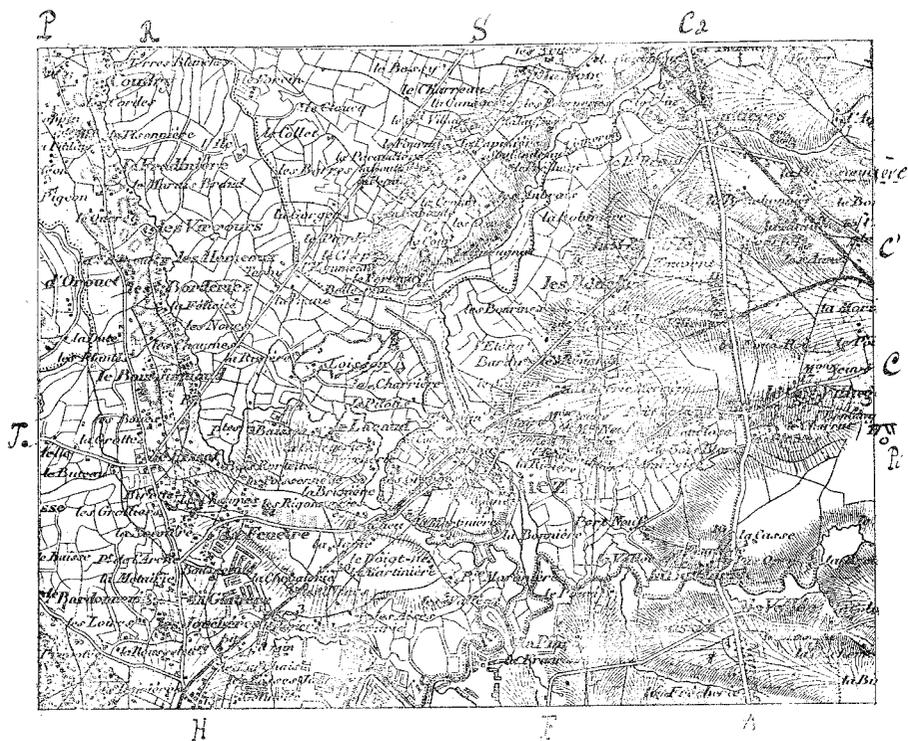


Fig. 1. — L'Ilot du Loisson (Commune de Saint-Hilaire-de-Riez, Vendée). [D'après la carte d'Etat-major au 1/80.000]. — Le contour de l'Ilot est donné par un trait gras.

Légende : H, route allant à Saint-Hilaire-de-Riez; F, route du Fenouiller; A, Ca, route des Sables-d'Olonne à Challans; S, route de Soullans; P, route du Perrier; Ja, route de Saint-Jean-de-Mont; C, C', routes de Commequiers; Pi, Allée couverte de Pierrefolle (Commequiers); R, Roche Garenbot; M, Menhir de la Palissonnière.

une cause d'erreur, car, jusqu'à présent d'ailleurs, on n'avait pas trouvé une seule cachette d'objets de cette époque en plein marais vendéen du Nord.

(1) Marcel BAUDOIN et G. LACOULOUMÈRE. — *Le Préhistorique dans la Vendée Maritime : L'allée couverte de Pierre folle à Commequiers*. — Paris, AFAS, 1903, in-8, fig. [Voir p. 86].

(2) Marcel BAUDOIN. — *Les côtes de Vendée, des Sables d'Olonne à Bourgneuf, de la période néolithique au Moyen-âge*. — Assoc. franç. Av. Sc., Paris, Congrès de Montauban, 8 août 1902. — Tiré à part, 1902, in-8°.

Pour être fixé sur ce point, nous nous rendîmes de suite sur les lieux ; et, immédiatement, sur place, nous eûmes l'explication du fait. En réalité, la trouvaille avait eu lieu, non pas au milieu même d'une prairie, comme on nous l'avait dit, mais dans une portion du marais, extrêmement restreinte d'ailleurs, qui n'est pas en réalité du « marais ». Nous étions sur un îlot véritable, qui est aujourd'hui certes encastré dans le marais, en se confondant totalement avec lui, mais qui autrefois fut une île bien isolée, et par suite dans un lieu qui n'avait jamais été recouvert par les eaux de l'ancien golfe de Challans ou de Mont (*Fig. 1*).

Notre enquête sur place nous apprit même davantage. Sur l'îlot en question, qui constitue le tènement du *Loisson* (1) de Saint-Hilaire-de-Riez, on avait découvert aussi des *haches polies*.

Et nous dûmes en conclure immédiatement que ce lieu dit avait été fréquenté, non seulement à l'époque du bronze, mais aussi à la période néolithique (2).

Dès lors tout devint clair dans notre esprit, surtout lorsque nous eûmes pu constater le mode de constitution du sous-sol de l'îlot.

Mais qu'on nous permette toutefois, avant d'indiquer la façon dont nous comprenons désormais le séjour de l'homme dans ce coin de Vendée aux époques préhistoriques, de décrire rapidement les découvertes faites dans l'ancienne *Ile de Loisson*, découvertes que nous avons contrôlées nous-même en 1905.

I. — Découverte d'une Cachette de l'âge du Bronze.

Découverte. — Vers 1895, un cultivateur, habitant la région du Loisson, près du lieu dit *La Ruelle*, en défonçant un champ de cet îlot, situé dans le *Grand Tenant* (n^{os} 882 à 888, section C du cadastre de Saint-Hilaire de Riez), probablement le n^o 888, tomba tout à coup sur une cachette, située au-dessous de la partie la plus inférieure de la terre végétale, au milieu du sol vierge constitué par des sables rouges.

Il y avait rassemblé, dans un très petit espace : 1^o une *hache à talon et à œillet*, que nous avons vue en 1905 ; 2^o des débris d'une ou de plusieurs *lames d'épées, cassées* ; 3^o une sorte d'*extrémité de lance*, assez pointue.

(1) La carte d'Etat-major et le cadastre écrivent : *Loisson* (avec deux s) ; mais, sur la grande carte, par cantons, du Ministère de l'Intérieur, on lit : *L'Oesson*. — Nous sommes obligé d'adopter l'orthographe du cadastre. Mais, étant donné la prononciation patoise, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que *L'Oesson* corresponde, en réalité, à la vérité.

(2) *Saint-Hilaire de Riez (Découvertes archéologiques)*. — *Le Petit Phare*, Nantes, 27 août 1905.

Le tout se trouvait à 0^m60 environ de profondeur, c'est-à-dire au-dessous de la partie qu'atteignait d'ordinaire la charrue (1), et était renfermé dans une sorte d'enveloppe de cuir ou d'étoffe, qui tomba en miettes, lors de la mise à découvert.

La partie du champ où la trouvaille a été faite correspondait à peu près à son milieu; et celui-ci, jusqu'à ces temps derniers, n'avait pas été très exploré, parce qu'il était en partie en lande, couverte d'ajoncs.

On remarquera que la cachette elle-même ne consistait pas en un vase en terre ou en une marmite en métal, mais très-probablement en un *sac de cuir* : ce qui est rare.

En dehors de la hache en bronze, tous les autres objets ont été égarés ou perdus, ou jetés. D'ailleurs, les débris d'épée étaient très fragiles, et en très mauvais état. On n'aurait pu évidemment les conserver que si un archéologue s'était trouvé sur les lieux au moment de la trouvaille.

Tout le contenu de la cachette fut montré, à cette époque, à l'un de nos amis, M. Letard, pharmacien à Saint-Gilles-sur-Vie, qui ne vit là que de la vieille ferraille sans intérêt et dit à l'inventeur qu'il n'avait qu'à s'en débarrasser!

Toutefois, ce dernier conserva la hache en bronze, qui a fini par arriver entre les mains d'une de nos compatriotes, M^{me} Boutain, photographe, à Croix-de-Vie; et c'est chez elle que nous avons pu l'étudier.

Description de la Hache. — Cette hache est très bien conservée et ne présente aucune trace d'altération (*Fig. 2*).

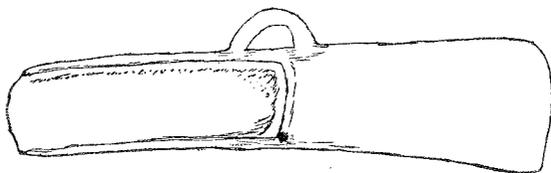


Fig. 2. — Dessin schématique de la hache de bronze trouvée à l'ilot de Loisson
[Réduction de 1/2].

Elle pèse 385 grammes. Elle a une longueur totale de 0^m145.

Le *tranchant* a 0^m070 de long, 0^m035 de hauteur à son extrémité libre; 0^m025 de large au niveau de l'œillet.

Le *talon* a 0^m075 de long (c'est-à-dire 5 millimètres de plus que

(1) Ce qui explique pourquoi la cachette resta inconnue jusqu'en 1895.

l'autre partie); sa largeur intérieure est de 0^m02; l'extérieure a 0^m25. Ses rebords n'ont rien de particulier à noter.

L'*anneau* ou l'*œillet* a 0^m025 de large à la base de dehors en dehors, et 0^m010 de hauteur; son orifice a plus de 0^m015 de diamètre. Il correspond à peu près au milieu de l'un des bords de la hache, et est à cheval sur le tranchant et le talon.

Cette hache est tout à fait comparable à celle qui a été trouvée à La Bretonnière (Vendée) (1), et qui se trouve au Musée de la Roche-sur-Yon, comme nous l'avons dit dans un précédent mémoire (2). Elle doit être à peu près de la même époque, c'est-à-dire du début tout à fait de l'*époque larnaudienne*.

Il est absolument indispensable de faire remarquer, d'autre part, qu'à Sion, c'est-à-dire dans la même commune de Saint-Hilaire-de-Riez, on a très probablement trouvé autrefois *plusieurs* haches de bronze de la *même forme*. En effet, voici ce que nous rappelions à ce point de vue dans notre mémoire précédemment cité (3).

« Dès 1755, l'abbé Joussemet (4) disait : A Saint-Gilles, M. Francois Boizard a des « coins de cuivre », qui ont un *anneau sur un côté*. Ils ont été tirés par un berger d'un rocher du village de Sion, proche la coste. » Et nous ajoutions : « D'après les notes, annexées par B. Fillon à cet ouvrage, pour Sion, il s'agit bien de haches de bronze. De plus, les haches de Sion sont sans doute des *haches à talon et à œillet*, analogues à celle trouvée à la Bretonnière. »

(1) La hache de la Bretonnière diffère de celle de Loisson, en ce qu'elle est pourvue d'une très forte *arête médiane*, unique, allant du talon vers le tranchant; elle semble donc d'une facture plus perfectionnée et par suite plus récente. Nous avons pu la photographier au Musée.

Elle est d'ailleurs un peu plus grande, comme le prouve les mensurations suivantes :

Longueur totale.....	185 millimètres.
Tranchant : Longueur.....	100 —
— Hauteur maximum.....	45 —
Talon : Longueur.....	85 —
— Longueur maximum.....	35 —
Œillet ou anneau : Longueur maximum....	35 —
— Hauteur.....	15 —

On remarquera que c'est surtout sur le côté « tranchant » que porte la différence (100-70 = 30 mm.); au talon la différence est, en effet, bien moindre (85-75 = 10), des 2/3 environ. Dans les deux cas, l'anneau est à cheval sur les deux parties de la hache. — Ces données sont intéressantes à souligner, car elles montrent que ce qui a trait à l'emmanchure de l'instrument varie peu.

(2) Marcel BAUDOIN et G. LACOULOUMÈRE. — *L'époque du bronze dans la Vendée maritime*.... Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris, 1903, 8 janvier. — Tiré à part, Paris, 1903, in-8°, 15 fig., 2 tabl., 24 p. [Voir p. 11, p. 14 (note 1), p. 18 (note 1), et tableau I, p. 19].

(3) *Loc. cit.*, p. 11.

(4) JOUSSEMET (Ch. L.). — *Mém. sur l'anc. config. du littoral bas-poitevin*, etc. Edition de B. Fillon. Niort, L. Clouzot, 1876, in-8°, p. 7.

La découverte du Loisson constitue certainement une preuve de plus en faveur de cette hypothèse; elle vient en outre montrer que le territoire de Riez fut, en réalité, habité dans toute son étendue, au début du *Larnaudien*, fait très intéressant à préciser, comme on le verra plus loin.

II. — Découverte de Haches polies.

Découverte. — Quelque temps après la trouvaille de la cachette à objets de bronze, on rencontra, *sur le sol* même de l'ilot de Loisson, et non pas en labourant, au milieu du côté ouest du même champ, là où la charrue ne peut travailler, *deux Haches polies*. Elles étaient à environ 0^m20 de distance, au niveau même de la limite ouest de la pièce de terre, dans le « chaintre ».

C'est d'ailleurs le même cultivateur qui les ramassa. Il les conserva quelque temps chez lui; puis ses enfants les brisèrent et en jetèrent les morceaux dans les fossés qui bordent la chaumière qu'il habite dans le marais voisin.

Quand nous nous rendîmes sur les lieux, après avoir eu connaissance de cette seconde découverte (que nous apprîmes seulement en étudiant le gisement du bronze), nous fîmes rechercher de suite dans lesdits fossés les débris de ces haches; et nous fûmes assez heureux pour retrouver, séance tenante, deux fragments appartenant à l'une d'elles, la plus volumineuse. Cette trouvaille de seconde main nous démontra péremptoirement que le cultivateur nous disait vrai; et, dès lors, nous étions autorisé à croire à ses récits précédents.

Description des Haches. — 1^o *Petite hache.* — Une hache, qui n'a pas pu être retrouvée, était la plus petite des deux. Elle était, paraît-il, de la même couleur que la seconde, et par suite probablement de la même roche. Elle était intacte lors de la trouvaille. Nous ignorons sa forme et ses dimensions.

2^o *Grande hache.* — Celle-ci, au dire de l'inventeur, avait près de 0^m30 de longueur. Elle était entière, lorsqu'on la découvrit, et ne fut brisée que plus tard (1). Nous ne connaissons, des trois fragments obtenus lors de la fracture, que les deux qui correspondent au *tranchant* et à la *pointe*, c'est-à-dire les deux qui sont les plus

(1) Avant de briser cette hache polie, les enfants de l'inventeur s'en sont servis comme *moine*, c'est-à-dire comme chaufferette. Pour cela, ils faisaient chauffer la pierre au feu. Ce qui explique pourquoi la pointe est encore *noire*, comme on peut s'en assurer en examinant ce fragment, qui est aujourd'hui dans notre collection.

A propos de l'étymologie du mot *Moine* dans ce sens, voir nos notes de l'*Int. des Cherch. et Cur.* (Paris, 1905, LII, p. 674 et 773; 1906, LIII, p. 480), qui ont précisément ce fait d'observation pour base.

intéressants; en effet, le fragment du milieu n'a pas été retrouvé.

Tels qu'ils sont, ils donnent une idée suffisante de cette hache, qui devait être très belle.

La roche est de couleur gris-bleuâtre et est rarement observée dans nos contrées; peut-être est-ce une sorte de porphyrite, comparable à la porphyrite augitique de la Haute-Vendée (1).

a) Le fragment correspondant au *tranchant* est cassé obliquement à 0^m10 du bord d'un côté à 0^m05 de l'autre. Le biseau a 0^m07 de haut au niveau du premier trait de fracture, la hache a 0^m08 de large. L'épaisseur est de 0^m05, en ce point.

b) La *pointe*, cassée obliquement à 105 millimètres de l'extrémité de l'instrument d'un côté, de l'autre à 0^m90 seulement, a, au niveau de la deuxième fracture, 0^m060 de large et 0^m040 d'épaisseur. La pointe, elle-même très effilée, ne dépasse pas 0^m020 de diamètre.

A l'aide de ces deux fragments, il est assez facile de reconstituer par la pensée le troisième fragment central, qui n'a pas encore été retrouvé.

La hache avait certainement plus de 0^m21 de long (car 10 + 10,5 = 20,5); et une tentative de reconstitution par le dessin a montré qu'elle devait atteindre au moins 0^m25, peut-être même un peu plus.

III. — *Considérations générales sur l'Ilot du Loisson.*

Situation. — L'Ilot du Loisson, constitué par un ensemble de champs, aujourd'hui cultivés au milieu du Marais, est situé au nord-est de la commune de Saint-Hilaire-de-Riez, entre la presqu'île du Soullandeu, qui descend vers le sud, celle des Mathes, à l'ouest, et l'ancien rivage nord de l'Ile-de-Riez, qui s'étend au sud du Pissot au Lacaud (*Fig. 1*).

Voie d'accès. — Pour s'y rendre, en partant de la place de l'église de Saint-Hilaire-de-Riez (*Fig. 1, H*), il suffit de prendre la route de Soullans qui passe au Pissot, d'entrer dans le Marais au Port-du-Blancheteau, et de tourner à l'est, en face de la métairie des Rivières (*Fig. 1 et 3*). Il faut faire un long trajet, au milieu des prés avant de l'atteindre, car les chemins (*charraux*, en patois), contournant les canaux, sont très irréguliers.

Aspect. — Il constitue une sorte d'*ovale*, allongé de l'ouest à l'est, représenté par des bois (2), des sables et des terres cultivées,

(1) Voir la carte géologique au 1/80.000 (Région de Saint-Prouant), feuille de la Roche-sur-Yon.

(2) Les bouquets d'arbres sont visibles de la route de Soullans (*Fig. 1, S*).

et entouré de tous côtés de prairies fertiles. Alors que le golfe de Mont existait encore, c'était un *îlot*, qui se trouvait à l'embouchure du Lignerou (*Fig. 1*). Actuellement, ce petit fleuve est devenu un affluent de la Vie, qui passe au sud, grâce à une dérivation correspondant à l'ancien détroit séparant l'île de Riez du Continent, et peut-être à l'ancienne embouchure de la Vie, au niveau du *Port-Neuf*; et le Loisson est protégé aujourd'hui contre les eaux douces du Lignerou par une digue importante, formant une chaussée assez élevée, qui a été construite il y a déjà longtemps.

Cadastré. — En examinant avec soin l'ensemble de cet ancien îlot au plan cadastral (Section C, f^{lle} n° 2), on voit qu'il est entouré

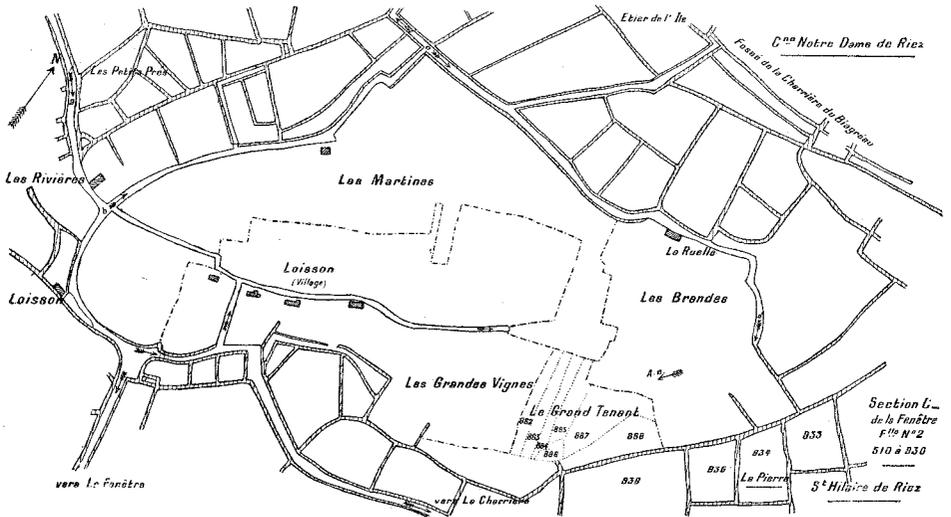


Fig. 3. — Décalque du Cadastre [très réduit], au niveau de l'îlot du Loisson, de la commune de Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée). — *a, b, c, d*, voie d'accès au lieu des découvertes (A. B.); Les flèches indiquent le chemin.

de fossés, limitant des prairies, de tous les côtés (*Fig. 3*). Il n'y a qu'un point qui en soit dépourvu : c'est l'extrémité ouest, correspondant à la métairie des Rivières. Or c'est précisément par là qu'on peut aborder en voiture l'agglomération de maisons formant le hameau du Loisson. Les $\frac{3}{4}$ ouest sont entourés par un chemin circulaire, qui ne fait défaut qu'à l'extrémité *Est*. Une autre voie correspond à peu près à son diamètre transversal; il n'y a aucun chemin vertical, c'est-à-dire dirigé du nord au sud.

Lieux dits. — Les trois fermes qui s'y trouvent sont les *Rivières* (1), le *Loisson* (2), et la *Ruelle* (3).

Les lieux-dits principaux s'appellent : *Les Brandes* (4), qui constitue le tènement de l'est; *Les Grandes Vignes* (5) et le *Grand Tenant* (6), au sud; Le *Loisson* et les *Rivières*, à l'ouest; les *Martines* (7), au nord.

Non pas dans l'îlot, mais à sa limite sud, un pré, portant le n° 834 au cadastre, s'appelle *La Pierre*. Y eut-il là autrefois un mégalithe? C'est possible; mais ce n'est pas certain, car, aujourd'hui il n'en persiste aucune trace; et cette dénomination a pu s'appliquer jadis à un bloc naturel de grès. En tout cas, pour qu'il y en ait eu un, il faudrait admettre que jadis ce pré ait correspondu à une partie de l'îlot et que *le sol se soit affaissé à son niveau* : ce qui n'a rien d'impossible, comme nous essaierons bientôt de l'établir. Ce lieu-dit, en effet, était recouvert à un moment donné par les eaux du Golfe de Mont, à ce que nous croyons du moins (mais on n'en aura la preuve qu'en faisant des sondages dans le pré pour voir la constitution du sous-sol).

Coordonnées géographiques. — D'après la carte d'État-major, les coordonnées géographiques de l'îlot sont les suivantes.

Longitude Ouest..... 4°16' (4⁸73').

Latitude Nord..... 46°45'30" (51⁸95').

Altitude. — Depuis la construction de la digue de Riez, à l'est

(1) Le terme des *Rivières* peut s'expliquer par ce fait qu'autrefois la *Rivière* du *Ligneron* débouchait dans le Golfe de Mont au nord de cette ferme; et que la *Vie* devait passer au sud. — On a, en effet, une autre *Rivière* sur le bord du détroit de Riez.

(2) Le *Loisson*, en patois *Louesson*, a une étymologie qui nous échappe jusqu'à présent. — Ce qu'il y a de certain, c'est que ce mot n'a aucun rapport avec le terme *oison*, petit de l'oie, de quelque façon qu'on l'écrive (voir plus haut).

(3) Le mot *Ruelle* correspond probablement au petit chemin contournant l'île au nord et venant se terminer en cul-de-sac vers l'est.

(4) Le lieu dit *Les Brandes* indique que jadis cette partie de l'îlot était couverte de genêts et d'ajoncs (*Brandé*, en patois). D'ailleurs, il n'y a pas bien longtemps qu'il en était encore ainsi; le défrichement de ces landes est très récent, comme d'ailleurs sur le continent d'en face (*Landes* de Commequières).

(5) Il est probable que jadis il y eut des *vignes* assez importantes sur cet îlot; ce qui se comprend très bien, quand on connaît la nature du sous-sol. — Il n'y a plus de vignes aujourd'hui, tandis qu'au contraire elles abondent sur les landes de Commequières.

(6) Le *Grand Tenant*, portion des *Brandes* en réalité, était encore en partie en ajoncs il y a dix ans, au moment de la découverte de la cachette à objets de bronze.

(7) L'étymologie du mot *Martine* est discutable. Peut-être est-il en rapport avec *Saint-Martin* (de Vertou), l'apôtre de la région? En tout cas, il y a des dolmens qui s'appellent *Pierre Martine* (Pierre de Saint-Martin), *Pierre à Martin* (La Boyne, à Livernon, par exemple). — Et les *Martinières* sont fréquentes dans le pays (Ile d'Yeu, partie romaine; Ile de Riez, etc.).

Ce mot *Martine* est à rapprocher du lieu dit *la Pierre*, cité plus haut.

de l'îlot, l'eau salée n'arrive plus par les fossés, c'est-à-dire par la Vie au pourtour de Loisson (1). Mais les prairies sont à peine à 0^m50 au-dessus du niveau de la mer dans cette région. Il en résulte que la partie la plus élevée de l'îlot n'est certainement pas à 2 mètres d'altitude. L'hiver, Loisson est encore une île véritable, entourée d'eau de tous les côtés ; et l'on ne peut y aborder qu'en *voile*.

Dimensions. — Les dimensions ne dépassent pas 1 kilomètre en longueur (est-ouest) et 500 mètres en largeur (nord-sud).

Géologie. — Le Loisson est constitué par un amas de *sable*, dont la partie superficielle est recouverte d'une légère couche de terre végétale, due à la destruction des brandes et des bois qui le couvraient jadis, et qui atteint parfois 0^m50 d'épaisseur (2).

Ce sable est le *sable gris* ou *rouge*, bien connu dans la région. C'est un *sable cénomanien*, tout à fait comparable à celui du continent, c'est-à-dire des régions du Soullandeau et de Commequiers, et de l'île de Riez (partie centrale, à la Fenêtre).

Il ne faut pas le confondre avec celui des *Dunes quaternaires modernes*, qu'on trouve dans la presqu'île des Mattes et à l'ouest de l'île de Riez du côté des Chaumes. Il s'en distingue d'ailleurs par sa coloration très foncée ou grisâtre, et surtout par la présence, dans son intérieur et à la surface du sol, de nombreux débris de *Grès siliceux*, caractéristiques des dépôts cénomaniens de la Vendée maritime à ce niveau.

On s'aperçoit d'ailleurs qu'on arrive sur l'îlot quand la « *charreau* » ne passe plus sur l'argile des prés ou marais, mais entre dans un sable mouvant, toujours sec, où le véhicule enfonce bien plus l'été que dans la boue desséchée du marais.

En examinant la coupe d'un abreuvoir, établi en 1905 près de la Ruelle, nous avons pu voir, d'autre part, sous les alluvions formant les prairies, à 1^m50 de profondeur environ, des petits blocs de grès cénomaniens en place au milieu des sables. Le Golfe de Mont a donc recouvert les *dépôts secondaires* à un moment donné, en ce point précis.

Formation de l'îlot. — Il faut conclure de là qu'autrefois l'îlot du Loisson n'existait pas. Il était alors réunis à la partie nord de l'île de Riez, au niveau des Petites-Baisses, des Bardies et du Lacaud, qui a même constitution géologique. Ce sont les eaux douces du Lignerou (et de la Vie probablement) qui ont dû isoler,

(1) Mais il y a des *infiltrations souterraines d'eau salée*, qui ne se mélangent jamais avec l'eau douce, même l'hiver. On les reconnaît à la différence de coloration, même l'hiver (l'eau douce reste *jaune*).

(2) D'après la carte du Service géologique des Mines, qui vient de paraître (Fouille de Palluou), le Loisson est indiqué encore comme *marais* !

par enlèvement des sables superficiels, cette partie de terre en forme de presqu'île à sol tout à fait comparable à celui de la région de la Fenêtre, à mesure que l'affaissement du sol, bien connu pour cette contrée, s'est fait sentir en ce point.

Théorie des trouvailles préhistoriques. — Comme nous savons que cet affaissement est postérieur à l'époque mégalithique (1) et que par suite le Golfe de Mont est au moins de la fin de l'âge du bronze, et certainement de l'époque du fer, on comprend maintenant comment on a pu trouver des restes néolithiques et des objets de bronze sur l'îlot du Loisson.

A l'époque de la pierre polie, il faisait en réalité partie de la région de Riez (2) et Sion; et dès lors tout s'explique, car on connaît dans cette région :

- 1° Un menhir détruit à Croix-de-Vie (3);
- 2° Un menhir renversé, aux Chaumes, près la Fenêtre, que nous avons découvert en 1902 (4);
- 3° Une trouvaille de hache polie, très voisine de ce menhir tombé (5);
- 4° De nombreux lieux dits mégalithiques;
- 5° Des silex taillés, rencontrés aux environs du Pissot, d'après les notes manuscrites de A. Bitton (6).

A la fin de l'époque morgienne, ou tout à fait au début de l'époque larnaudiennne, qui est celle des objets de la Cachette du

(1) Dolmens submergés de la Baie de Bourgneuf. — Voir notre mémoire : Marcel Baudouin. *Les mégalithes submergés des Côtes de la Vendée. Homme préhist.*, Paris, 1903, I, n° 5. Tiré à part, Schleicher et Cie, 1903, in-8°.

(2) Avant l'affaissement qui a amené la formation du Marais septentrional de la Vendée, et qui a pour cause surtout la constitution calcaire du rivage, toute la région, étendue de Challans à l'Île d'Yeu, était alors continent et devait présenter des Mégalithes, car on retrouve des lieux-dits d'ordre mégalithique sur nombre de points, ayant depuis formé îlots, restés émergés pendant l'élevage de la mer entre l'Île de Mont et Challans.

(3) Marcel BAUDOUIN. — *Le menhir détruit de Croix de Vie. Homme préhistorique*, Paris, 1903, I, n° 10. Tiré à part, 1903.

(4) Marcel BAUDOUIN. — *Découverte d'un menhir tombé sous les dunes aux Chaumes de Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée)*. — *Bull. et mém. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1905, n° 2, 19 janvier, p. 125-134. Tiré à part, 1905.

(5) Cette trouvaille est citée dans le mémoire relatif au menhir des Chaumes.

(6) Dans le même mémoire, nous avons parlé de silex trouvés aux Boues, et dit qu'ils n'avaient rien de préhistorique.

Nous ne connaissons pas les pièces du Pissot et nous ignorons où on les a trouvées. Mais, dans le voisinage immédiat, il y a un lieu-dit, appelé la Galerie, qui semble indiquer un mégalithe, aujourd'hui disparu, et qui correspond à un espace de terrain très restreint (Section C, n° 657), dans l'angle même des routes de Saint-Jean de Mont et de Périer, sur le bord du Marais (Fig. 1). Qui plus est, une ferme, située au nord, route du Périer, au sud des Boues, s'appelle La Grotte; et un pré, entre le Bois-Juquaud et le Bois-Rortheau, est désigné sous le nom de La Pierre (Section C, n° 650-651). Ces dénominations semblent fort caractéristiques, du moins dans cette région.

Bronze trouvée au Loisson, la séparation ne s'était pas sans doute produite encore; et par suite cette première trouvaille peut s'expliquer tout aussi facilement, dans ces conditions, que la seconde.

On comprendrait mal, au demeurant, une cachette dans un îlot aussi petit, n'ayant pu être habité à ce moment.

Si ce raisonnement est juste, on doit en conclure que *l'affaissement du sol qui a amené la formation du Golfe du Mont*, est, en réalité, *un peu postérieur au début de l'époque larnaudienne*, et que les eaux de l'Océan n'ont envahi cette région qu'au moins à la fin de la *seconde période du Bronze*; ce qui cadre tout à fait, d'ailleurs, avec nos recherches antérieures (1).

Malheureusement, la preuve sur laquelle nous nous appuyons ici n'est pas absolument sûre et démonstrative, car, enfin, certains pourront admettre très bien la possibilité d'une cachette à l'âge du bronze, même dans un îlot aussi petit! — Aussi n'insistons-nous pas davantage sur cette hypothèse, pourtant pleine d'intérêt (persuadé que l'avenir nous réserve des trouvailles, qui seront encore plus probantes à ce point de vue), si nous n'avions déjà pour la corroborer la *découverte de Sion*, qui, malgré ses lacunes, nous semble très caractéristique.

(1) On sait qu'on a trouvé une *épée en bronze* dans l'îlot de Sallertaine, qui dépend du Marais du Mont. Cette trouvaille confirme les données ci-dessus.

Contribution à l'étude de la Cité lacustre de Condette (Pas-de-Calais).

PAR

Le D^r Henri MARTIN (Paris)
et Charles OVION (Boulogne-sur-Mer).

En 1886, le D^r Louis Ovion, de Boulogne-sur-Mer, découvrait dans la tourbière de Condette, un certain nombre de pilotis dont la disposition et l'alignement laissaient penser qu'il existait là une cité lacustre.

L'exploitation de la tourbe sur les berges de l'étang fournissait quelques objets suffisamment caractéristiques pour prouver le passage de l'homme autour de ces pilotis.

Le D^r Louis Ovion, trouva, en effet, vers cette époque, des poteries, des ossements de cerfs et de quelques autres animaux; tous ces objets étaient ramenés par les tourbiers; ils provenaient donc de ce gisement, mais sans indication précise de stratigraphie.

Le 5 septembre 1888, le D^r L. Ovion faisait, à la Société Académique de Boulogne-sur-Mer, la communication suivante :

« Je viens de découvrir, dans la tourbière qui est ouverte au sud du château d'Hardelot, des pilotis disposés en ordre régulier : les uns en quinconce, les autres en ligne. Ce sont de fortes poutres, grossièrement équarries, et dont l'une, formant l'un des angles de la construction, n'atteint pas moins de 0^m40 de côté.

On tire de temps en temps de l'eau, au voisinage de ces pilotis, d'épais fascinages, des planches fendues à la hache, des poteries noires tournées, sans émail ni vernis, des débris de cerfs et de bœufs.

Je présente à la Société quelques-unes des pièces ainsi extraites et une portion de bordage de barque, rencontrée un peu plus loin sur la berge nord de la tourbière. Cet ensemble de pilotis paraît pouvoir se rapporter à une habitation lacustre de basse époque, contemporaine de celles de Paladru (Isère), fouillées par M. Chantre ».

Vers cette époque, une excursion nouvelle autour de cette palafitte était dirigée par le D^r L. Ovion et réunissait MM. Hamy, Sauvage et Gournay. L'avis fut unanime : on se trouvait bien là en

présence de pieux travaillés et plantés intentionnellement. Depuis lors, tombée dans l'oubli, cette intéressante découverte n'était ni étudiée, ni présentée dans une société savante et les objets qui furent donnés au Musée de Boulogne, furent classés dans la période mérovingienne !

Ne voulant pas laisser perdre ces importants vestiges de l'ancienneté de l'homme, nous avons songé à entreprendre de nouvelles recherches et nous venons communiquer au premier Congrès préhistorique de France le résultat de notre campagne encore toute récente.

La Tourbière. — L'étang ou tourbière de Condette, situé dans le canton de Samer (Pas-de-Calais), à 9 kilomètres à vol d'oiseau au sud de la Cathédrale de Boulogne, mesure en longueur environ 1500 mètres de l'est à l'ouest, tandis que sa largeur en certains endroits ne dépasse pas 200 mètres. Il est limité au nord par le village de Condette et le château d'Hardelot, au sud-ouest par le voisinage immédiat de l'étang de la Claire-Eau, et au sud-est par les collines et la forêt d'Hardelot.

Cet étang, qui occupe le fond d'une vallée creusée dans les assises kimméridiennes, est peu profond ; mais il s'élargit journellement par suite de l'exploitation de la tourbe.

La tradition du pays veut qu'avant l'étang contemporain, il existait un marais, traversé par un cours d'eau, qui se jetait à la mer. A cette époque reculée et indéterminée, les berges de cette rivière auraient été exploitées de la tourbe qu'elles contenaient.

Il n'est pas impossible de reconnaître une certaine justesse dans ces vieux souvenirs.

Quoi qu'il en soit, en remontant géologiquement à la formation de cette région, il est certain qu'au début du quaternaire une large nappe d'eau coulant vers l'ouest, a creusé cette vallée ; et le modeste ruisseau, nommé la Becque, déversoir actuel de la tourbière, reste comme vestige de l'ancien torrent qui se jetait à la mer.

Après le creusement de la vallée de Condette, après son oblitération du côté de la mer par un massif de dunes large de 2 kilom. 1/2, une vaste cuvette oblongue et circonscrite put recueillir les eaux tranquilles et peu profondes. C'est à ce moment favorable qu'il faut rechercher l'origine de la tourbe, époque où les mousses (*Hypnum*) et les Cyperacées (*Carex*) pouvaient se développer.

La couche de tourbe, quoique peu épaisse, beaucoup moins que dans d'autres tourbières, dut demander néanmoins une

longue période pour se développer. C'est vraisemblablement vers la fin de ce dépôt que les pilotis furent plantés par la main de l'homme, et les habitations supportées par ces pieux ne furent abandonnées que le jour où l'étang primitif fut comblé d'un dépôt tourbeux : l'homme perdant ainsi la sécurité qu'il recherchait sur l'eau.

Coupe de la Tourbière.

Terrain actuel. Terre tourbeuse.....	0 ^m 20
Tourbe noire (ossements).....	1 ^m à 1 ^m 50
Tourbe jaune.....	0 ^m 80
Vase argileuse jaunâtre (ossements). ?	

En étudiant la formation de cette tourbière, on constate deux couches de tourbe bien distinctes. Leur disposition ne paraît pas répondre exactement à celle qu'on rencontre dans les autres tourbières.

En effet, à Condette, dans une coupe qui a été faite par nous le long de la berge, nous avons trouvé, sous la couche de terrain actuel, une épaisseur de 1^m30 de tourbe noire, bien décomposée où les débris végétaux ne pouvaient être différenciés, tandis qu'au-dessous se trouvait une tourbe de plus en plus jaune, contenant des éléments végétaux faciles à séparer. Les mousses à l'aspect spongieux prennent même une teinte roussâtre; les longues feuilles de roseaux et les pédoncules fragiles de nénuphar, teintés de jaune, sont les éléments qui dominent dans cette tourbe inférieure. Cette couche profonde ne s'est pas transformée en tourbe vraie, elle a subi un arrêt, dont il est difficile de connaître exactement la cause.

Les tourbiers cependant apprécient beaucoup cette tourbe jaune. Ils la mélangent consciencieusement avec la noire; elle sert d'après leur expression, de *lien* à la première, qui se désagrège trop facilement.

Après avoir traversé cette seconde couche tourbeuse, qui mesure environ 0^m80, on tombe sur un fond argileux jaunâtre, dont nous n'avons pu reconnaître la puissance. Dans un dragage, nous avons pénétré à près d'un mètre sans rencontrer d'autres couches.

L'existence de cette dernière assise est aussi en contradiction avec le fond habituel des tourbières, qui est le plus souvent formé de couches perméables.

Nous nous bornerons pour le moment à rapprocher ces deux faits : inversion des couches de tourbes, et substratum d'un fond argileux.

Pilotis. — Les pilotis visibles aujourd'hui sont situés sur la rive sud de la tourbière, à l'extrémité ouest, en face du château d'Har-

delot. Ils ont été mis à jour par les tourbiers, et cette découverte remonte à plus de vingt-cinq ans.

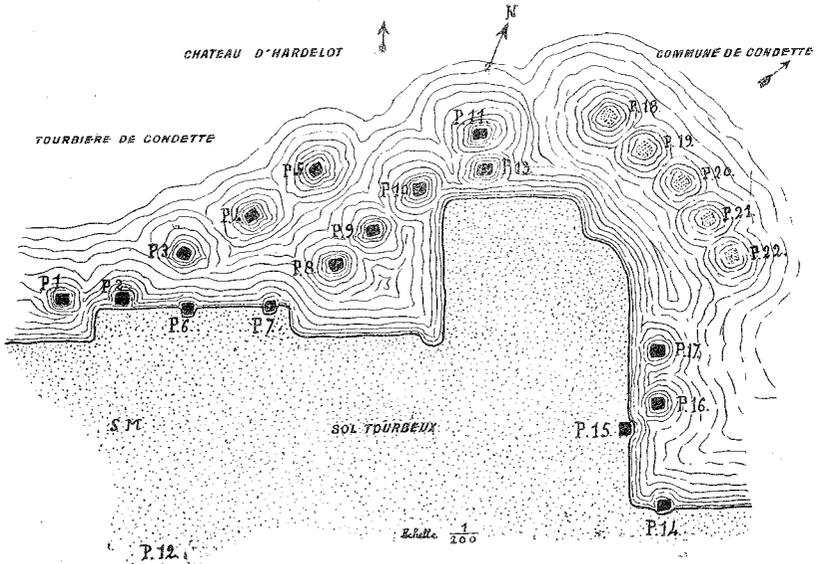


Fig. 1. — Tourbière de Condetto. Plan de la région des pilotis. — Rive sud. — P. 1 à P. 17, Pilotis en place. — P. 18 à P. 22, Pilotis disparus.

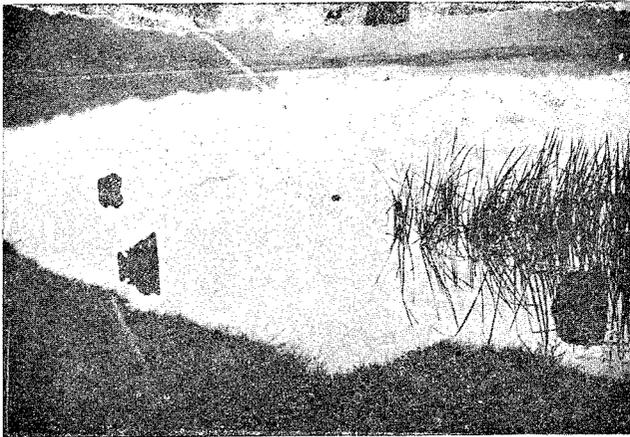


Fig. 2. — Tourbière de Condetto. Extrémité ouest. Pilotis en place.

On peut en compter actuellement 17 qui émergent plus ou moins de l'eau. Les uns dépassent de 0^m30, les autres sont presque au niveau, peut-être en existe-t-il d'autres immergés. Ces pilotis sont

découverts les uns après les autres, lorsque les travaux d'extraction de la tourbe attaquent la berge désignée plus haut.

Dans le sol marécageux et tourbeux, région indiquée sur le plan en SM (*Fig. 1*), il existe certainement d'autres pilotis ; nous n'avons pu en reconnaître qu'un seul, car le sol en cet endroit était recouvert de mottes de tourbe récemment façonnées qu'il était impossible de déplacer. Le D^r Louis Ovion a constaté autrefois, en cette région, plusieurs petites buttes, qui, dénudées par lui, ont laissé voir une extrémité semblable à celle des pilotis situés dans l'eau. Celui que nous avons pu relever dans la région SM, est éloigné de 11 mètres de la rive vers le sud, il est figuré en P. 12. Dans l'eau et très près de la rive, on peut compter douze de ces pilotis ; de plus quatre autres sont en contact immédiat avec la berge (*Fig. 1*, P. 6, P. 7, P. 14, P. 15).



Fig. 3. — Tourbière de Condetle. Dragages sur la rive sud dans le voisinage des pilotis.

Malheureusement, il y a quelques années, cinq pilotis ont été arrachés. D'après un tourbier, l'emplacement nous en a été indiqué, et nous les avons figurés en pointillé sur le plan (*Fig. 1*, P. 18, 19, 20, 21, 22). Ce tourbier, ayant participé au vandalisme, nous a donc donné un renseignement à peu près exact.

Les pilotis 2, 3, 4, paraissent alignés; il en est de même pour les P. 7, 8, 9, 10, 11, qui forment avec la série précédente deux lignes parallèles. Du nord au sud, nous trouvons encore en ligne les P. 3, 6, 12. Enfin les pilotis disparus 18 à 22 étaient, paraît-il, en ligne légèrement courbe.

Lorsque l'exploitation de la tourbe aura dégagé toute la partie

du sol figurée sur le plan, on pourra avoir une idée exacte de l'importance de cette cité lacustre.

L'écartement de ces pilotis sans être rigoureusement constant, varie entre 2^m50 et 3^m50. Cette dernière mesure se rencontre assez fréquemment. Les faces ne sont pas orientées avec une grande précision ; toutefois l'une d'elles regarde plus souvent vers le nord.

La section de ces pieux est carrée et les mensurations prises sur plusieurs d'entre eux donne des chiffres qui varient de 0^m25 à 0^m35.

La *Fig. 2* montre 4 de ces pilotis ; l'un d'eux émerge à peine de l'eau, et la partie visible qui subit les actions atmosphériques, est déchiquetée, la partie non visible qui plonge dans l'eau est au contraire en bon état de conservation. Un pilotis arraché, il y a quelques années, mesurait 5 mètres de long, ce qui n'est pas une dimension exagérée, car dans les dragages que nous avons effectués autour des pilotis 4 et 5 (*Fig. 3*), la profondeur de l'eau atteignait 4^m50, et il est fort probable que l'extrémité inférieure pénétrait au moins de 0^m50 dans le fond de la tourbière. Ces pilotis sont en chêne, leur teinte est devenue d'un noir très prononcé et leur consistance est extrêmement dure, le fragment qui circule entre vos mains, vous donnera une idée exacte de la densité de ce bois, qui paraît très grande. Comme ce bois peut prendre un beau poli, cette qualité jointe à la solidité, le fait rechercher des riverains, il ne faut donc pas s'étonner de voir parfois ces pilotis transformés en objets mobiliers.

Ce chêne a subi dans l'eau et dans la tourbe une modification importante, il a pris des qualités de dureté et de rigidité extraordinaires. Nous espérons que le microscope nous donnera dans la suite des détails intéressants sur la transformation de la cellule ligneuse.

Industrie. — L'industrie de cette cité lacustre est représentée jusqu'à présent par quelques fragments de poterie. Ils ont été trouvés par le D^r Louis Ovion sur les bords de la tourbière où ils avaient été rejetés par les ouvriers. On ne possède aucun renseignement sur le niveau où ils se trouvaient. D'après M. Fourdrignier, leur aspect est mérovingien, sauf le débris représenté par la *Fig. 6*. Nous pensons que ce dernier fragment est préhistorique ; sa pâte est à gros éléments, à cuisson irrégulière, noire aux surfaces, et rouge à l'intérieur.

Les conclusions à tirer de ces poteries sont incertaines, puisque leur découverte n'a pas été observée scientifiquement. Ajoutons qu'elles n'ont pas été ramassées sur la rive des pilotis, mais sur la rive opposée.

Toutes ces poteries sont actuellement au Musée de Boulogne-

sur-Mer ; elles ont été offertes par le D^r Louis Ovion, et nous



Fig. 4.

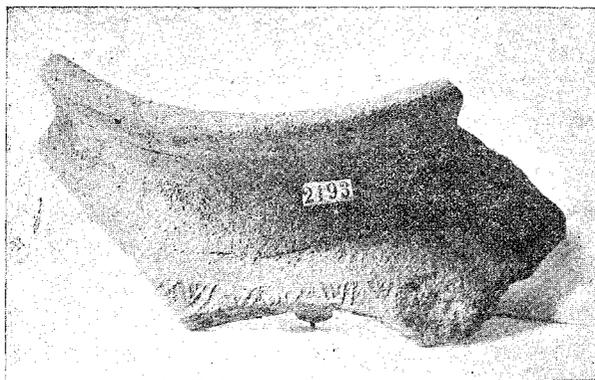


Fig. 5.

Fig. 4 et 5. — Poteries probablement mérovingiennes trouvées dans les dragages de la Tourbière de Condette, appartenant au Musée de Boulogne-sur-Mer.

avons pu les photographier grâce à l'obligeance du D^r Emile Sauvage (*Fig. 4 à 6*).

Faune. — La faune est représentée par des ossements assez nombreux, que nous avons recueillis dans deux niveaux absolument distincts.

Les uns appartiennent au niveau franchement tourbeux, c'est-à-dire la tourbe noire, et ont une patine caractéristique couleur *chocolat*; les autres viennent de la couche argileuse et sont d'une teinte jaune claire, un peu verdâtre. Dans ce second niveau, les os ont une consistance beaucoup plus grande. Les espèces rencontrées dans les deux niveaux paraissent être les mêmes, sauf pour le genre *Sus* trouvé seulement dans la couche argileuse.

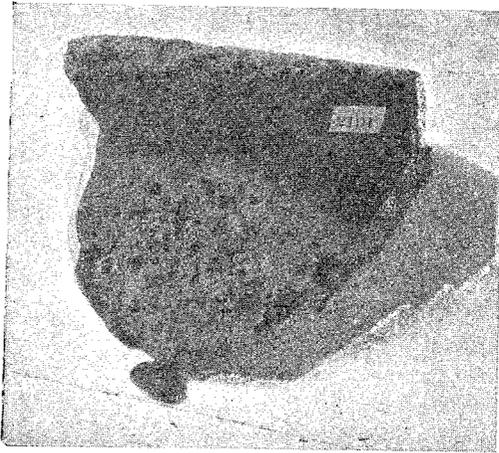


Fig. 6. — Poterie grossière, d'âge indéterminé.

La couche de tourbe jaune est pauvre en ossements, pour ne pas dire stérile car nous n'avons pu ramener, avec certitude, aucun os de ce niveau.

La liste encore incomplète des animaux recueillis peut déjà comprendre :

Cervus elaphus. — Vertèbres. Fragments de mâchoire inférieure. Humerus. Astragale. Omoplate.

Bos longifrons. — Portion de crâne (pariétaux et occipital). Humerus. Phalanges.

Sus. — Mâchoire inférieure (plusieurs).

Equus caballus (de grande taille). — Mâchoire inférieure, mensuration : 0^m46 du condyle à l'extrémité antérieure des branches. Humerus. Cubitus. Radius : 0^m495. Vertèbres.

Canis familiaris. — Humerus. Cubitus.

Nous devons à M. le P^r Boule la détermination de ces os ; et nous lui adressons nos plus vifs remerciements.

Nous terminerons en adressant toute notre gratitude à M. Georges Adam, le très aimable maire de Condette, qui a bien voulu faciliter et protéger nos recherches. Nous lui demandons, au nom de la Science, de sauver de la destruction la curieuse station de Condette. C'est un vœu que nous sommes heureux d'émettre dans ce Congrès.

M. Emile CARTAILHAC. — Je crois qu'il n'est pas permis de parler de cité lacustre préhistorique, d'après les constatations énumérées par nos confrères. Il a pu y avoir là des pilotages, dont la destination nous échappe, mais qui n'ont rien de commun avec les habitations lacustres. Une erreur de même nature fut commise dans les Pyrénées ; on parla un peu partout, pendant des années, des cités lacustres des Pyrénées ; en fait, elles n'avaient jamais existé.

Il faut d'autant plus éviter de parler des cités lacustres du Boulonnais que la poterie qu'on nous présente est relativement très récente. Je puis affirmer qu'elle porte les ornements caractéristiques, et qu'elle a l'aspect de la céramique mérovingienne. Il n'y a pas en France de cités lacustres préhistoriques, en dehors de la région classique des Alpes et du Jura. Les palafittes carlovingiennes du lac de Paladru (Isère), si bien décrites par Ernest Chantre, sont uniques et fort étranges.

M. le D^r CAPITAN. — Sur l'une des photographies de poteries que vient de nous montrer M. Martin, il y a des fragments avec ornementation à la roulette, qui sont certainement mérovingiens (*Fig. 6*).

Mais il est d'autres débris de vases, qui peuvent être plus anciens.

En tout cas, ces habitations lacustres présentent un vif intérêt ; et il est à souhaiter que les auteurs continuent ces intéressantes fouilles qui permettront d'établir exactement l'âge de ce gisement.

M. l'abbé BREUIL. — La poterie ornée à la roulette se trouve abondante dans les abris du moyen âge des environs des Eyzies. La tourbe se laisse pénétrer très facilement par des objets de toute date ; la présence d'un objet à l'intérieur de ce dépôt est donc insuffisant pour en indiquer l'âge. Cela résulte des observations prolongées de M. d'Ault du Mesnil, si compétent pour les études picardes.

M. A. VIRÉ demande s'il a été constaté, lors des fouilles, un mélange d'industries.

M. l'abbé CASTAGNIER dit que l'on trouve souvent dans les fonds des cités lacustres des objets de différentes provenances : ce qui n'a rien d'étonnant, les courants pouvant apporter ou emporter à des siècles d'intervalles.

Les cités lacustres ont pu aussi être habitées successivement par des peuples différents.

M. Marcel BAUDOUIN. — Comme M. Capitan, je trouve les recherches de MM. Martin et Ovion fort dignes d'intérêt ; et il faut espérer que nos collègues pourront continuer leurs explorations. De cette façon seulement, on pourra avoir les renseignements complémentaires indispensables.

En tout cas, *il faut défendre ce qui reste de cette station contre le vandalisme.*

Comme on l'a dit, les objets trouvés dans les tourbières, à une certaine profondeur, peuvent provenir de la surface ; mais, cependant, à ce point de vue, il faut distinguer tourbières et tourbières ; et, en tout cas, dans les marais actuels des bords de l'Océan, en Vendée par exemple, il n'en est pas de même. On se trouve là en présence d'un sol assez analogue, mais qui se laisse difficilement pénétrer, même par les objets d'un certain poids.

Le Bronze dans l'Amérique du Sud avant l'arrivée des Européens.

PAR

Adrien de MORTILLET (de Paris).

Bien avant la découverte du Nouveau-Monde, les Indiens établis le long de la Cordillère des Andes, depuis le Chili jusqu'à la Mer des Antilles, savaient déjà extraire et travailler divers métaux.

On est, depuis longtemps, parfaitement fixé sur la présence, parmi ces métaux, de l'or, de l'argent et du cuivre; mais on était loin d'avoir la même certitude en ce qui concerne l'emploi du bronze.

Malgré les affirmations fréquemment reproduites, on a pu conserver, jusqu'à ces derniers temps, des doutes au sujet de la connaissance d'un véritable alliage de cuivre et d'étain dans l'Amérique du Sud avant la conquête européenne.

Ces doutes, inspirés par une très légitime prudence, reposaient surtout sur le manque de données précises relativement à la composition du métal dont sont faits les objets recueillis par les archéologues et sur l'absence d'indications au sujet de l'existence dans ces régions de gisements stannifères fort riches, gisements aujourd'hui activement exploités.

Seules, des analyses chimiques offrant de sérieuses garanties d'exactitude pouvaient permettre de résoudre d'une manière définitive la question.

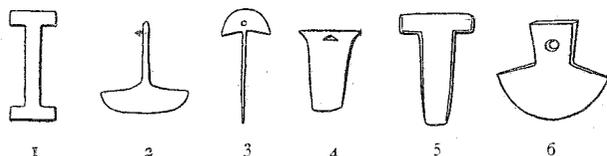
C'est le résultat d'analyses de ce genre, récemment faites et en partie inédites, que j'ai l'honneur de vous communiquer.

Au nombre de 50 et portant sur des pièces aussi variées comme nature que comme provenance, ces analyses nous fournissent des renseignements décisifs en ce qui concerne une portion importante du continent Sud-Américain.

Une première série (n^{os} 1 à 26) a été confiée aux soins de MM. Morin frères, essayeurs de la Banque de France. Elle comprend des objets recueillis au cours de la Mission de Créqui-Montfort et Sénéchal de la Grange, et provenant : 1° des antiques ruines

de Tiahuanaco, près du lac Titicaca, au nord du haut plateau bolivien; 2° de vieux cimetières explorés aux environs de Yura, entre Uyuni et Potosi; 3° de la République de l'Equateur; 4° de diverses localités du nord de la République Argentine, entre Salta et la frontière bolivienne.

Dans une seconde série (nos 27 à 48), nous avons groupé 24 analyses empruntées à l'intéressant ouvrage de Juan B. Ambrosetti sur le bronze dans la région Calchaquic. Ces analyses ont été faites par MM. Juan J. J. Kyle, chimiste de la Monnaie de Buenos-Aires, Eduardo Suarez et Herrero Ducloux. Elles se rapportent toutes à des objets découverts dans les vallées qui s'étendent le long du versant oriental de la Cordillère, au nord-ouest de l'Argentine (Provinces de San-Juan, de La Rioja, de Catamarca, de Salta et de Jujuy).



Nature des objets analysés.

- A. — Tenons en forme de double té, servant à relier les pierres des murs du tumulus d'Acapana, à Tiahuanaco (*Fig. 1*).
- B. — Couteaux à soie perpendiculaire au milieu de la lame (*Fig. 2*).
- C. — Rondelles faites de minces feuilles de métal et percées de trous de suspension.
- D. — Epingles à grande tête plate (*Fig. 3*).
- E. — Hache plate et mince, à légers épaulements (*Fig. 4*).
- F. — Haches lourdes et épaisses, à forts épaulements latéraux, en forme de T (*Fig. 5*).
- G. — Cloches ayant la forme d'un tronc de cône aplati.
- H. — Tiges de métal avec une extrémité rendue coupante.
- I. — Petite sphère massive, fondue, avec bélière réservée à l'intérieur.
- J. — Bracelet ouvert, formé d'un ruban de métal.
- K. — Hache à large et épaisse soie percée d'un trou (*Fig. 6*).
- L. — Rondelles moulées, dont une face est ornée de dessins en relief et l'autre munie de deux bélières.
- M. — Petit disque avec appendice percé d'un trou de suspension.

Objets analysés.

N ^o d'ordre	PROVENANCE	OBJETS	Cuivre	Étain	Plomb	Zinc	Antimoine	Bismuth	Nickel	Argent	Fer	Arsenic	Soufre
1	Bolivie												
2	Tiahuanaco	Tenon (A)	98.64	—	—	—	—	—	—	—	0.43	—	0.87
3	<i>id.</i>	Tenon (A)	95.65	—	0.12	—	tr.	—	—	—	1.63	—	2.55
4	<i>id.</i>	Couteau (B)	93.10	5.83	0.63	—	0.06	—	—	—	0.36	—	—
5	<i>id.</i>	Disque (C)	93.76	6.02	tr.	—	0.06	—	—	—	0.13	—	—
6	<i>id.</i>	Couteau (B)	92.80	6.71	0.17	—	0.06	—	—	—	0.21	—	—
7	<i>id.</i>	Epingle (D)	91.41	7.70	0.30	—	0.11	—	—	—	0.41	—	—
8	Yura	Hache (E)	97.23	2.10	0.12	—	0.16	—	—	—	0.37	—	—
9	<i>id.</i>	Disque (C)	91.97	7.50	0.11	—	0.17	—	—	—	0.13	—	—
10	<i>id.</i>	Epingle (D)	90.15	9.30	0.14	—	0.06	—	—	—	0.28	—	—
11	<i>id.</i>	Plaque	88.47	10.72	0.28	—	0.08	—	—	—	0.37	—	—
	Cobrizos	Plaque	59.20	—	—	39.38	—	—	—	—	1.33	—	—
12	Équateur												
	Équateur	Hache (K)	99.43	—	0.22	—	—	—	—	—	0.27	—	—
13	Argentine												
	Tastil	Ciseau (H)	99.70	—	0.08	—	—	—	—	—	0.17	—	—
14	Région Calchaquie	Hache (F)	99.10	—	0.30	—	—	—	—	—	0.46	—	—
15	La Poma	Fragment	90.75	—	tr.	—	—	—	—	—	2.51	5.20	1.46
16	Tastil	Disque (C)	97.02	2.48	0.11	—	—	—	—	—	0.31	—	—
17	Pucara	Pendeloque (M)	96.62	3.04	0.07	—	—	—	—	—	0.24	—	—
18	Sansana	Couteau (B)	95.97	3.65	0.13	—	—	—	—	—	0.21	—	—
19	La Poma	Cloche (G)	95.60	3.92	6.14	—	—	—	—	—	0.20	—	—
20	Morhuasi	Ciseau (H)	95.06	4.43	0.12	—	tr.	—	—	—	0.37	—	—
21	Molinos	Cloche (G)	93.70	6.00	tr.	—	—	—	—	—	0.27	—	—
22	Conchas	Disque (C)	92.20	6.91	0.32	—	—	—	—	—	0.44	—	—

Si nous examinons la composition des différentes pièces analysées, nous voyons tout d'abord que, sur 48, il y en a 6 en cuivre, 41 en bronze, et 1 en laiton.

Parmi les pièces en cuivre, trois sont en métal presque pur, puisqu'elles contiennent plus de 99 o/o de cuivre, avec quelques millièmes seulement de plomb et de fer. Ce sont : un ciseau (n° 13), et une grosse hache à épaulements (n° 14) de l'Argentine, et une lourde hache à soie (n° 12) de l'Equateur, qui est en cuivre dur et sonore, de qualité tout à fait remarquable.

Les deux tenons de Tiahuanaco (n°s 1 et 2) sont les seules pièces de Bolivie analysées qui soient en cuivre.

Passons aux objets en bronze. Outre du cuivre et de l'étain, ils contiennent aussi, comme tous les produits d'une métallurgie primitive, divers autres métaux, mais en très faibles proportions.

La plupart des analyses ont donné du plomb (de 0.07 à 1.80). Deux échantillons seulement en renferment plus de 1 o/o.

Le zinc se montre aussi dans quelques disques de l'Argentine (de 0.81 à 1.65).

L'antimoine a été rencontré en quantité très minime, mais assez uniforme dans tous les bronzes de la Bolivie (généralement 0.06, exceptionnellement jusqu'à 0.17), tandis qu'il fait pour ainsi dire totalement défaut dans ceux de l'Argentine.

On a trouvé du bismuth dans quelques bronzes de l'Argentine (de 0.23 à 0.82).

Deux disques argentins renferment du nickel (0.78 et 2.04).

L'argent n'est pas moins rare. Un disque calchaqui en contient 0.22; deux autres des traces seulement.

En revanche, les bronzes analysés ont presque tous donné du fer en proportions variant de 0.08 à 1.79; mais, sur 34 pièces, 31 en contiennent moins de 1 o/o.

Il est de toute évidence que le fer, aussi bien que les autres métaux accessoires dont il vient d'être question, n'a pas été introduit intentionnellement dans la composition de ces bronzes. Ils devaient se trouver naturellement, soit dans les minerais de cuivre et d'étain employés à leur fabrication, soit dans la gangue enveloppant les minerais.

Quant aux éléments essentiels de ces bronzes, le cuivre et l'étain, leurs proportions sont fort variables.

Les échantillons de Tiahuanaco contiennent de 5.83 à 7.70 o/o d'étain; ceux de Yura, de 2.10 à 10.72.

Dans les bronzes de la République Argentine, l'écart est encore plus considérable : de 1.57 à 16.53.

Au total, sur 41 pièces, on n'en compte que 4 contenant plus de 10 o/o d'étain, teneur du bronze normal.

Le mélange des deux métaux est certainement voulu. Il nous fournit une preuve irréfutable que les peuplades qui occupaient, avant la venue des Européens, les régions minières des Andes boliviennes et argentines connaissaient l'étain, qu'ils savaient extraire et allier au cuivre.

Mais, l'inégalité constatée dans la teneur en étain de leurs bronzes, nous montre qu'elles ne possédaient sur la métallurgie de ce dernier métal que des notions assez rudimentaires.

Nous avons vu, par les impuretés dont l'analyse a révélé la présence, que l'affinage des métaux était très imparfait. De même leur dosage semble avoir été plutôt empirique.

Nous constatons, par exemple, que ce ne sont pas les objets dans lesquels une forte proportion d'étain aurait surtout été utile, qui en contiennent le plus. Ainsi, parmi les bronzes de Tiáhuano, le métal d'un couteau (n° 3) ne renferme que 5.83 o/o d'étain, alors que celui d'une épingle (n° 6) en a 7.70. A Yura, un instrument d'usage, une hache à coupant très mince (n° 7) en contient seulement 2.10, tandis que deux objets purement décoratifs, une épingle (n° 9) et une plaque (n° 10) en renferment jusqu'à 9.30 et 10.72. Le contraire serait incontestablement plus logique. Il est important de noter que les trois pièces viennent du même endroit et appartiennent à la même époque.

Plus curieuses encore sont les observations que l'on peut à ce sujet tirer des analyses des bronzes de l'Argentine. Un couteau (n° 18) n'a donné que 3.65 o/o d'étain ; mais on en a trouvé 13.69 dans un bracelet (n° 26).

Les cloches, qui réclameraient un alliage riche en étain, n'en contiennent qu'une quantité relativement faible : 6.00 o/o dans deux échantillons (nos 21 et 31), et 3.92 seulement dans un autre (n° 19).

La seule pièce qui soit véritablement en bronze blanc ou métal de cloche est un objet de parure (n° 48), dont la teneur en étain est de 16,53.

Du reste, dans une seule et même catégorie d'objets, la quantité d'étain varie encore considérablement.

Si nous prenons les grosses haches à épaulements latéraux (*Fig. 5*), dont 4 exemplaires ont été analysés, avec double essai pour deux d'entre eux, que voyons-nous? D'abord un exemplaire en cuivre pur, sans traces d'étain (n° 14), alors que les autres (nos 29, 30 et 28) en ont donné respectivement : 3.34 et 4.40 — 5.73 — 6.06 et 7.38 centièmes.

Il en est de même pour les disques ornés, attribués aux calchaquis. Nous possédons de nombreuses analyses du métal dont ils sont composés. En laissant de côté l'exemplaire renfermant exceptionnellement 16.53 o/o d'étain dont il a été question précédemment (n° 48), on voit que ceux qui restent, au nombre de 16 (nos 32 à 47), en contiennent une quantité qui, partant de 1.57, s'élève progressivement jusqu'à 8.67 o/o. La moyenne serait de 3.60.

Nous avons aussi signalé un objet en laiton, dont il nous faut dire quelques mots.

Cette pièce présente un aspect particulier : sa couleur jaune pâle et l'absence de toutes traces d'oxydation l'avaient, à première vue, fait prendre pour une plaquette d'or. L'analyse a montré que c'était tout simplement une feuille de laiton, n'ayant très probablement pas une origine ancienne. Le métal dont elle est faite se compose en chiffres ronds de 60 parties de cuivre et de 40 de zinc, ce qui est à peu près la composition du laiton avec lequel on fabrique les bronzes de qualité tout à fait inférieure.

Grâce à l'analyse chimique, nous pouvons donc, dans certains cas, reconnaître si les objets sont, comme âge, antérieurs ou postérieurs à la conquête.

Elle peut également fournir de précieuses indications sur l'authenticité ou la non-authenticité de certaines pièces, ainsi que l'a démontré l'expérience tentée par Ambrosetti. Quatre échantillons de métal pris sur des objets faux ont donné les résultats suivants :

	Cuivre	Zinc	Etain	Plomb
1 —	75.06	12.51	8.02	4.42
2 —	73.46	13.88	8.10	4.56
3 —	84.11	14.31	1.30	—
4 —	82.03	14.56	0.70	1.22

Ces alliages, bien différents de ceux connus des anciens habitants du pays, rappellent, par leur composition, les laitons et les mauvais bronzes dont sont fabriqués nombre d'objets répandus par l'industrie moderne.

**Quelques considérations
sur les pirogues monoxyles et détails inédits
sur une pirogue de ce genre
trouvée à Paris en 1806.**

PAR

TABARIÈS de GRANDSAIGNES (Paris).

Parmi les objets qui font revivre à nos yeux l'industrie humaine des temps anciens, ceux qui ont servi à pratiquer la navigation me semblent présenter un intérêt particulier.

Découvrir comment nos ancêtres ont commencé à se rendre maîtres d'un élément qui ne semblait point fait pour la nature humaine, de quels engins ils ont d'abord usé, par quels procédés ils sont parvenus à les fabriquer, quelles formes, quelles dimensions, quels organes accessoires ils leur ont donnés, tout cela constitue autant de problèmes attrayants pour la science préhistorique, mais compliqués de difficultés spéciales et dont l'étude véritable me semble encore à faire.

On admet généralement que les barques monoxyles, creusées dans une seule pièce de bois, dans un seul tronc d'arbre, peuvent être considérées comme les plus antiques monuments de la navigation, bien qu'à mon avis l'homme ait dû commencer à s'aventurer sur les eaux en employant des engins qui demandaient moins de travail et moins d'efforts que des pirogues en bois creusé.

Aussi observe-t-on, décrit-on, et recueille-t-on autant que possible les barques monoxyles, qui viennent à être découvertes dans les alluvions fluviales ou maritimes, les tourbières, les lacs à palafittes.

Mais, quand il s'agit d'attribuer un âge un peu précis à l'une de ces pirogues, les hésitations se produisent et la confusion commence. En effet, les pirogues monoxyles sont de tous les âges, comme de toutes les formes et de toutes les grandeurs; débutant à l'époque de la pierre polie et peut-être de la pierre taillée, elles sont encore en usage chez un grand nombre de peuples, même de

ceux que l'on considère comme civilisés depuis un grand nombre de siècles.

On en trouve chez beaucoup de tribus d'Afrique (et, au Congo, on voit encore quelques-unes de ces grandes pirogues monoxyles, pouvant contenir de cinquante à quatre-vingts personnes, qui étaient fréquentes au siècle dernier); chez les tribus des bords du Mississipi, de l'Orénoque, du fleuve des Amazones, à Madagascar, dans les îles de l'Océanie. Au Cambodge, on fabrique couramment des barques monoxyles : les unes, pirogues de courses, longues, effilées, gardant, par dessous, la forme ronde de l'arbre qui leur a donné naissance, et pouvant contenir jusqu'à cinquante pagayeurs; les autres, pirogues de voyages, moins longues, plus larges, que les indigènes manœuvrent debout au moyen de fortes rames.

Mais cataloguer les pirogues monoxyles anciennes, les classer d'après leur âge respectif, déterminer celles qui datent réellement d'époques préhistoriques, tout cela constitue une œuvre laborieuse, difficile, et qui, à ce qu'il semble, n'a pas abouti jusqu'à présent à des résultats bien satisfaisants.

En 1867, M. Gabriel de Mortillet, avec le grand esprit d'observation, d'analyse et de déduction qu'on lui connaît, faisait paraître un mémoire, elucidé par des illustrations, ayant pour titre : *Origine de la Navigation et de la Pêche*.

Notre savant confrère faisait ressortir, d'après l'existence d'instruments en pierre non polie et en pierre polie, ou en obsidienne, recueillis dans des îles de la Méditerranée (Sardaigne, Sicile, Ile d'Elbe, Pianosa) que cela comportait, pour le transport de l'homme dans ces îles, l'emploi de barques ou pirogues, c'est-à-dire la pratique de la navigation, même maritime, aux temps préhistoriques (1). Il ajoutait que l'étude des stations lacustres démontrait le même fait pour la navigation en eau douce. Il mentionnait, au Musée de Copenhague, trois pirogues monoxyles, attribuées à l'âge du bronze, avec doute pour deux d'entre elles; au Musée de Dublin, trois autres, peut être pas très anciennes, en rappelant qu'un écrivain moderne, Ware, disait que, de son temps, il y avait encore sur les rivières d'Irlande des pirogues creusées dans un seul tronc de chêne. « D'après M. John Buchanan, cité par Lyell, on a retiré, « entre 1775 et 1855, dix-sept canots de terrains bas, lais de mer, « qui bordent la Clyde à Glasgow. Presque tous étaient formés

(1) Récemment, dans l'île Riou, à 13 kilomètres de Marseille, M. l'abbé Arnaud d'Agnel a constaté et M. Capitan a contrôlé l'existence de silex taillés analogues à ceux que l'on trouve en Egypte. En Corse, on sait que de nombreux vestiges néolithiques ont été exhumés, notamment par M. Giraux, membre de la Société préhistorique de France, dans ces dernières années.

« d'un seul tronc de chêne, creusé avec des instruments à tran-
« chant mousse, probablement des haches en pierre, aidées par
« l'action du feu. Un petit nombre offraient des coupures nettes,
« évidemment faites avec des instruments métalliques. Deux
« d'entre eux étaient construits en planches ». Dans une pirogue
on trouva une hache en diorite ; au fond d'un autre, un tampon en
liège. M. G. de Mortillet mentionnait encore des pirogues assez
nombreuses, trouvées dans les lacs à palafittes de la Suisse, d'autres
rencontrées en France, à Abbeville, à Estreboeuf, au Havre, à Mont-
téwilliers, dans le lit de la Loire (entre Dôle et Salin), dans les gra-
viers du Rhône (département de l'Ain), dans le lit de la Seine
à Paris, du côté de Notre-Dame, au voisinage d'un silex taillé et
d'armes en bronze.

« En résumé, — disait notre savant prédécesseur, — les premières
« embarcations étaient tout simplement de gros troncs d'arbres,
« généralement de chêne, équarris d'un côté, creusés ensuite à
« l'intérieur, ne portant aucune trace de points d'appui des avirons
« ou rames, qui évidemment se maniaient avec les deux mains.
« Tout d'abord, le tronc coupé aux deux bouts présentait sa forme
« extérieure. L'embarcation n'était qu'un tronçon d'arbre creusé en
« forme d'auge. Plus tard la fabrication se perfectionna. L'exté-
« rieur du tronc fut plus ou moins bien taillé ; les deux extrémités
« se terminèrent en biseau ou en pointe ; le dessous fut parfois
« équarri pour donner plus de fixité sur l'eau. Des contre-forts
« furent laissés dans l'intérieur pour consolider l'embarcation,
« peut-être même pour servir de point d'appui aux reins et plus
« probablement aux pieds des rameurs, parfois même pour fixer
« une mâture : ce qui fut dans l'art de la navigation un grand pro-
« grès. Il servit de transition entre la navigation élémentaire, pri-
« mitive, et la grande navigation avec embarcations de plusieurs
« pièces, atteignant successivement et progressivement les propor-
« tions du navire ».

Au cours des trente-huit années qui se sont écoulées depuis cette
publication, bien d'autres découvertes ont été faites. Il semblerait
que, les points de comparaison s'étant multipliés, les détermina-
tions se sont trouvées facilitées. Il n'en est rien : tout est disséminé ;
un travail d'ensemble fait défaut.

Il paraît rationnel, en vue d'établir un classement chronologique
des embarcations dont nous nous occupons, de noter d'abord cer-
tains caractères des pirogues monoxyles, tels que : leur grandeur,
leur forme, la simplicité ou la complication du travail, les marques
des coups d'instruments, la nature des bois employés, leur degré de
conservation, leur tendance ou leur résistance à s'effriter à l'air, la

profondeur de l'enfouissement, l'existence, la conformation et la dimension des rames, la trace d'implantation de bancs, de gouvernail, de mâts, de ponts mobiles, la présence et la nature des pièces métalliques.

Il serait aussi utile de rechercher et de comparer entre eux les différents types de pirogues monoxyles modernes, de se rendre compte de leurs procédés de fabrication, notamment chez les peuplades qui sont, ou qui étaient lors de la pénétration des nations civilisées, dépourvues d'instruments en métal.

C'est là un travail considérable, que je me propose de tenter, mais pour l'exécution duquel j'aurai besoin du bienveillant concours, que je sollicite, des archéologues et des explorateurs, à même de fournir des documents nouveaux et utiles.

Beaucoup de pirogues monoxyles anciennes, en assez bon état lors de leur extraction, se déforment ou tombent en morceaux par suite d'une exposition prolongée à l'air. Il conviendrait d'imprégner le plus promptement possible d'un enduit protecteur ces témoins intéressants d'âges anciens, dans tous les cas d'en faire le dessin ou la photographie, tout au moins d'en bien noter les principaux caractères.

Le Musée de Saint-Germain renferme plusieurs pirogues monoxyles. Quatre, d'origine française ou suisse (Paris, Scy-sur-Saône, canal de la Marne au Rhin, marais de la Thièle), sont rangées dans les salles gallo-romaines; une autre, d'origine italienne (Saint-Jean-des-Bois, près d'Ivrée), a été placée dans la salle de comparaison.

Il y en a deux au Musée de Bourges, d'autres au Musée de Lyon; celui de Dijon montre la pirogue trouvée dans le gravier de la Loire; celui d'Abbeville celle qui a été découverte à Estrebecœuf; une autre, trouvée l'an dernier dans le lac de Chalain (Jura), a été reproduite photographiquement en carte postale. Ce sont — en dehors de bien d'autres pièces recueillies dans les Musées de France et de l'étranger, ou signalées dans des publications — autant de points de comparaison auxquels on peut se reporter.

Les historiens Polybe et Tite-Live ont laissé des indications intéressantes sur les pirogues monoxyles en usage chez les Gaulois, nos ancêtres, au III^e siècle avant l'ère chrétienne, dans le bas du bassin du Rhône. Les détails précis et concordants qu'ils donnent semblent véridiques.

L'an 218, Annibal, venant d'Espagne et marchant sur l'Italie, se vit arrêté par le Rhône, large, rapide, et sans îles à ce point, situé dans le futur département de la Drôme. Comme, sur la rive

opposée, se tenait une armée hostile, le général carthaginois dut rester quatre jours sur la rive droite, pour se préparer au passage du fleuve. Il réunit un grand nombre d'embarcations, fournies par les Gaulois de la région qu'il occupait : pirogues monoxyles, grandes barques pouvant descendre en mer, pontons ou radeaux. Ses alliés gaulois se mirent à fabriquer rapidement d'autres pirogues avec des matériaux du voisinage; les soldats d'Annibal les imitèrent, si bien qu'en deux jours cette addition à la flottille se trouva préparée. Ainsi les Gaulois, du moins dans cette région, fabriquaient avec dextérité et célérité des pirogues dans un seul tronc d'arbre. Ces petites embarcations devaient être bien grossières; si l'on en découvrait maintenant, on serait disposé à les faire remonter à une époque beaucoup plus ancienne.

Il est assez singulier que les écrivains de l'antiquité ne fassent pas mention de barques monoxyles dans d'autres provinces de la Gaule. Cependant il en existait : l'une des pirogues du Musée de Saint-Germain trouvées en France contenait le squelette d'un guerrier avec des armes, notamment un poignard avec manche en bronze, et doit être rapportée à une époque historique de la Gaule.

D'ailleurs, l'usage des pirogues monoxyles a persisté en France, jusqu'à des temps très modernes.

Les archéologues connaissent bien le lac Paladru, dans le département de l'Isère, non loin de Grenoble, de Voiron et de la Tour-du-Pin; les observations ont démontré qu'il y a existé des habitations lacustres jusqu'à l'époque carlovingienne (1). Or, en 1808, M. de Barral, président à la cour de Grenoble, écrivait à l'archéologue Mongez, auteur du Mémoire dont je vais faire l'analyse, que l'on y employait encore des bateaux très longs, peu larges, creusés en entier dans le tronc d'un chêne. « J'ai fait — disait-il — fabriquer moi-même de ces bateaux, dont le fond est « très large et le haut beaucoup plus étroit; ils sont presque in- « submersibles ».

Étudions maintenant en particulier une barque monoxyle, objet d'un Mémoire fort curieux, dont j'ai découvert aux Archives de l'Institut le manuscrit, étendu, corrigé, annoté par l'auteur, après lecture faite à une séance du mois de mai 1808, alors que ce Mémoire n'a donné lieu qu'à des résumés fort sommaires (fixant la fabrication de la barque à une époque que je considère comme erronée) dans les recueils imprimés de l'Académie des Inscriptions

(1) *L'homme devant l'Histoire*, par Henri ROLLET, 1905.

et Belles-Lettres (1). Si je crois devoir entretenir le Congrès de cette découverte, alors que tant d'autres du même genre ont été faites, c'est pour les raisons suivantes.

L'objet dont il s'agit a été découvert à Paris même; détruit peu après son extraction, il est impossible actuellement de le soumettre à un examen matériel; il a eu la singulière fortune d'être reconstitué, mesuré, jaugé, décrit, dessiné par trois ingénieurs, dont deux au moins étaient d'une haute valeur; son origine a été l'objet d'une enquête de la part d'un des plus érudits archéologues du temps(2),

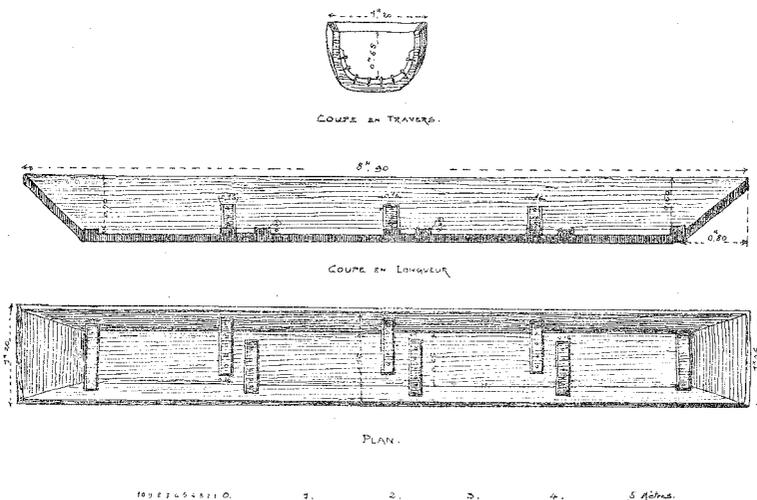


Fig. 1. — Plan, coupes en longueur et en travers d'une Pirogue trouvée au mois d'août 1806 à 0^m60 (1p10) au-dessous de la ligne des basses eaux en faisant les fouilles de la culée du Pont-d'Iéna dans l'Isle des Cygnes, dans l'enceinte de Paris. Elle avait été formée avec un tronç d'arbre, un chêne de même que les demi-courbes fixées avec des chevilles en bois de sapins, de sorte qu'il n'y avait aucune ferrure.

accompagnée d'une étude des pirogues monoxyles citées par les écrivains de l'antiquité, d'investigations sur la navigation et les incursions des Normands au ix^e siècle, de correspondances et de mentions intéressantes et inédites, concernant ces sortes d'embarcations, dans les temps modernes (Fig. 1).

(1) GUINGUENÉ. *Rapport sur les travaux de la Classe*, 1808, p. 12. — *Mémoires*, 2^e série T. V, p. 91, 1821, avec une belle planche à la fin du volume.

(2) Mongez, né en 1747, mort en 1837, membre de l'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1785, de la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne en 1803, de la nouvelle Académie des Inscriptions et Belle-Lettres en 1818. Dans un de ses nombreux Mémoires, il a étudié et décrit des haches néolithiques, qu'il attribuait aux Normands ou aux Francs venus de Germanie.

En 1806, on commença, à Paris, les fondations du pont d'Iéna, qui devait relier, en franchissant la Seine, le Champ-de-Mars et le quartier du Gros-Caillou à Chaillot; ce pont allait couper une île, longue et assez grande, qui finit par être soudée à la rive gauche et qui s'appela successivement île aux Vaches, île Maquerelle, île des Cygnes (1). L'ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui dirigeait les travaux, était M. Dillon (2).

En enfonçant un pilotis dans l'île des Cygnes, on rencontra un vieux bateau, une barque monoxyle; elle était enfouie à 0^m60 au dessous de l'étiage, à 6 mètres environ de la surface du sol de l'île. On recueillit les débris de ce bateau. Mongez, s'étant préoccupé de cette trouvaille, examina le bateau, en reçut la description le plan et les coupes de M. Lamandé (3), successeur de Dillon, et des évaluations de tonnage de la part de M. Sané, inspecteur général du génie maritime.

Cette pirogue, de forme quadrangulaire allongée, se rétrécissait vers son fond, qui était plat. Le corps était en chêne, ainsi que six pièces courbes fixées intérieurement aux bords et au fond par des chevilles en sapin. La longueur était de 8^m90; la largeur, entre le haut des bords, de 1^m15 au milieu, 1^m20 à une extrémité, 1^m06 à l'autre; celle du fond, de 0^m65, la profondeur de 0^m65. Aux extrémités le dessous de la barque remontait en biseau (donnant une projection horizontale de 0^m80) vers le haut des bords. La forme générale était donc celle d'une auge à mortier allongée, ou d'un cercueil.

Ce bateau, immergé jusqu'au ras du bord, devait déplacer 1,633 kilogs; en le supposant monté par huit hommes, et, en évaluant à 200 kilogs le poids de chaque homme, de ses armes, de ses vivres, le bateau était encore dans de bonnes conditions de navigabilité. Aucune trace d'implantation de mâts, de gouvernail, de rames, de pièces métalliques quelconques; mais Mongez estimait que la régularité des trous de chevilles impliquait l'emploi d'un outil en métal pour les percer.

Le savant et laborieux (4) académicien rappelait les descriptions ou les mentions de barques monoxyles de diverses grandeurs par les auteurs grecs ou latins; chez les Egyptiens, où elles ne pouvaient contenir que trois hommes (Héliodore); chez les Gaulois du bas-Rhône (Tite-Live et Polybe), chez les peuples voisins du Palus

(1) Ce n'est pas l'île des Cygnes actuelle, située plus en aval.

(2) Né en 1760, mort en 1807.

(3) Né en 1777, mort en 1837.

(4) Dans l'ancienne et la nouvelle collection des Mémoires de l'Académie à laquelle appartenait Mongez, quarante-huit Mémoires de lui ont été imprimés in-ixtenso ou en sommaire.

Meotides (mer d'Azof) et du Pont-Euxin (mer Noire), qui s'en servaient pour la navigation tant maritime que fluviale; chez les peuples de la Germanie qui descendaient l'Elbe et le Weser pour aller ravager les côtes de la Baltique; chez les habitants de la côte de Malabar (Pline, et, aux temps modernes, le père Paulin de Saint-Barthélemy).

Mongez conclut que l'embarcation dont il s'agit est une de celles que les Normands montaient pour venir par mer des régions scandinaves et pour remonter les fleuves et les rivières du continent: qu'elle doit avoir été perdue à la suite du siège de Paris, commencé par les Normands en l'an 885, et abandonné par eux en raison de l'héroïque résistance des Parisiens.

Ces conclusions, émanant d'un de nos plus érudits archéologues, imprimées dans des publications de haute valeur, n'ont pas été contredites jusqu'à présent et sont même reproduites dans des ouvrages modernes.

Je ne vois cependant pas la possibilité de m'y ranger.

Une barque, telle que celle qui nous occupe, n'était pas faite pour tenir la mer; les Normands étaient, au ix^e siècle, d'assez habiles navigateurs pour fabriquer, comme canots (accessoires possibles de leurs grandes embarcations) autre chose que des pirogues monoxyles; le trafic fluvial de la Seine, comportant la présence d'un grand nombre de barques indigènes, déjà notable aux premiers temps de Lutèce, était important au ix^e siècle; rien de plus simple et de plus pratique pour les envahisseurs que de capturer et d'utiliser les barques des riverains, qu'ils rencontraient, comme l'avaient fait, longtemps auparavant, César et ses lieutenants.

J'estime donc que la pirogue monoxyle en question n'est point normande, mais séquanienne. J'ajoute qu'elle ne doit remonter, malgré la simplicité de sa forme et l'absence de pièces métalliques, qu'à l'époque historique. L'existence et la conservation des chevilles en bois tendre, dont les trous sont régulièrement percés, la présence de courbes mobiles de renfort, convenablement taillées et symétriquement placés, semblent l'indiquer.

Elle peut être postérieure au commencement de l'ère chrétienne; mais rien ne permet d'affirmer ou de considérer comme probable qu'elle ait été employée au siège de Paris de 885.

Cet exemple montre combien il reste à faire pour déterminer l'âge d'une barque monoxyle, exhumée d'une certaine profondeur. [Mémoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2^e série, t. V., p. 91. Mémoire sur la manière de naviguer des Normands et sur un bateau situé à Paris, près du Champ-de-Mars,

en 1806, (résumé en 3 pages dans la partie intitulée : Histoire des ouvrages de l'Académie)].

M. l'abbé COLAS croit que ces pirogues étaient creusées par le *feu*. On peut penser aussi qu'en dehors des pirogues, des radeaux, des troncs flottants, des peaux gonflées, ont pu servir à la navigation.

Les villages préromains de la Bretagne occidentale.

PAR

AVENEAU DE LA GRANCIÈRE (Vannes).

Au Congrès de l'Association Bretonne, eu 1902, à Redon, j'avais présenté un mémoire relatif aux habitations préhistoriques (1). C'était le premier travail d'ensemble sur la question. J'avais en outre le plaisir d'y relater la découverte d'un certain nombre de villages, que je venais d'explorer.

Mes observations furent bien accueillies par la plupart des préhistoriens. Désormais, il fut établi que seules les sépultures ne témoignaient pas des civilisations primitives de la terre armoricaine, mais qu'il y avait également des vestiges d'habitations agglomérées qui devaient être, elles aussi, recherchées, fouillées et étudiées avec soin. La question de l'habitation primitive armoricaine était sous levée. C'était un pas de fait ; et je remercie les éminents savants qui ont bien voulu prendre en considération l'exposé de mes recherches et de mes réflexions.

Déjà, en 1898, au Congrès de l'Association française à Nantes, j'avais eu l'occasion, en parlant de l'âge du bronze en Bretagne-Armorique, d'en dire quelques mots (2). Je venais de découvrir le premier village préhistorique de la région de Pontivy, et je commentais une découverte analogue faite, par notre éminent collègue, M. du Chatellier, dans le Finistère, en 1896 au cours de ses explorations dans les montagnes d'Arrhées et qui par conséquent le *premier* avait examiné et étudié avec soin les vestiges d'habitations préhistoriques.

Voici, du reste, la description qu'il donne. Elle peint admirablement tous les vestiges analogues découverts en Bretagne.

Dans le voisinage d'un certain nombre de tumulus, « un peu sur la *déclivité du coteau* (3), *au-dessus d'un cours d'eau limpide*, on voit de nombreux petits talus, dans le garenne dite *Goarem-ar-*

(1) *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1902.

(2) AVENEAU DE LA GRANCIÈRE. — *Quelques observations sur l'âge du bronze en Bretagne-Armorique. — Les monuments et les dépôts de bronze.* — Extr. du *Bull. de l'Association française pour l'Avancement des sciences*, 1978, p. 602 et *les Villages*, p. 618.

(3) Je souligne tous les passages caractérisant les villages préromains.

Poulenou (1), ce sont des restes d'habitations très anciennes, légèrement *creusées en terre*. L'emplacement de chaque habitation est entouré d'un talus en terre, quelquefois mêlée de pierres, simplement posées les unes sur les autres, pour empêcher la terre des talus de glisser à l'intérieur de l'habitation. Ces talus ont 1^m25 à 1^m75 de haut. Les habitations, carrées ou rectangulaires, ont en général 2 mètres à 2^m10 de côté. La plupart ont une *orientation est-ouest*, dans le sens de la longueur, avec *ouverture au sud*. Elles étaient sans doute recouvertes de branchages ; nous n'avons pas retrouvé les traces de la couverture. Au milieu de chacune des trente et quelques habitations fouillées (2), nous avons rencontré un *foyer attestant un long usage*. Le sol à cet endroit était profondément brûlé, réduit à l'état de brique. Autour de ce foyer, dans quelques habitations, étaient rangées, enfoncées légèrement dans le sol, des pierres fortement calcinées, en forme de pyramide, de 0^m10 de haut et 0^m03 d'épaisseur à la base, légèrement arrondies par un frottement au sommet. Elles servaient sans doute à soutenir sur le feu les vases dans lesquels on cuisait les aliments. C'étaient des sortes de trépieds.

« Les petits fragments de poterie recueillis dans ces habitations sont grossiers, pleins de sable et micacés ; ils présentent tous les caractères d'une poterie très primitive. Ces habitations sont, sans doute, celles des peuplades qui ont enterré leurs guerriers dans les monuments, que nous venons de fouiller sur la montagne voisine », ne craignait pas d'écrire notre distingué collègue.

Ce village possédait aussi une maison plus importante, probablement celle du chef, et un *petit parapet l'entourait*, servant d'enceinte de défense en cas de surprise. Ce n'est pas tout. A peu de distance de ces antiques demeures, le savant explorateur du Finistère a reconnu, sur le versant opposé du même coteau, « les traces d'un village non moins ancien, dans lequel il a compté un nombre aussi considérable d'habitations ». Il ajoute : « Ces deux villages étaient sans doute habités par des populations d'un même clan, qui surveillaient les deux vallées ». Un « camp, placé sensiblement à égale distance des deux groupes d'habitations, en cas d'attaque, donnait refuge à leurs habitants » (3).

La découverte de M. du Chastellier, dont on connaît la grande expérience et la prudence, nous a servi à identifier toute une série de vestiges et d'habitations agglomérées que nous avons découvertes au cours de nos fouilles dans l'arrondissement de Pon-

(1) Village de *Coamtocun*, au Huelgoat et Brennilis.

(2) Il y en avait quarante et quelques.

(3) P. DU CHATELLIER. — Finistère : *Explorations sur les montagnes d'Arrhées et leurs ramifications*, années 1895 et 1896, p. 30, 31 et 32.

tivy, et dont l'exploration a donné lieu aux mêmes observations.

Mais avant de les mentionner, et puisque j'ai parlé des villages explorés dans le Finistère, je dirai que, dans ce même département, j'ai moi-même constaté l'existence d'antiques vestiges d'habitations préhistoriques, à Pluguffan (1), près des villages de Kervenouël et de Kerinic, et dans le voisinage de tumulus. De très nombreuses poteries, en pâte grossière et quartzeuse, des meules à concasser le grain, une hache en pierre polie, des grains de colliers, etc., tous ces objets recueillis dans les substructions mêmes le prouvent surabondamment.

Ces villages ont tous entre eux une frappante analogie ; aussi donnerai-je une brève description de ceux que j'ai découverts et explorés dans la région de Pontivy (Morbihan). Les voici.

En Malguénac, au sommet du haut plateau d'Ordilly, tout près de *neuf tumulus* que j'ai explorés, j'ai découvert, sur une étendue de plus de 50 ares, de nombreuses substructions de forme rectangulaire, dont la dimension est de 3^m50 sur 2^m20. Les murs, maçonnés avec de petites pierres, ont encore 1^m30 et même plus au-dessus du sol, dans plusieurs endroits. L'aire de ces habitations est faite d'argile battue ; et au centre j'ai retrouvé le foyer parfaitement caractérisé par la terre profondément rougie par le feu. Ces cabanes ont donné des fragments de poterie très grossière et très primitive. A 200 mètres au sud, j'ai également fouillé des substructions identiques et à peu près de la même importance. Ces deux villages, ainsi que les tumulus qui les avoisinent, sont entourés d'une enceinte.

En Guern, à 1 kilomètre au nord de la belle chapelle ogivale de Quelven, sur le sommet d'une colline, même constatation, mais sur une étendue dépassant 2 hectares. Les habitations, la plupart rectangulaires, quelques-unes rondes, étaient légèrement creusées en terre. Les murs, construits en petites pierres, servaient de base à un clayonnage, dont on retrouve quelques vestiges. Une enceinte, aujourd'hui très affaissée, les entouraient. Au centre de chaque habitation, j'ai rencontré le foyer légèrement creusé et entouré de grosses pierres brûlées ; des cailloux usés et calcinés étaient aussi à côté.

Sur la même colline, à peu de distance des habitations, j'ai exploré *dix tombelles*, de différentes grandeurs, analogues à celles que j'ai fouillées dans le voisinage des villages préhistoriques de Malguénac. Tumulus et cabanes ont donné exactement les mêmes fragments de poterie. Ils caractérisent la première époque du fer.

Au Sourn, près de Pontivy, sur un mamelon, dit Lann-er-Van-

1) Pluguffan, du canton et à 8 kilomètres à l'ouest de Quimper.

gorec, j'ai examiné plus d'une quarantaine d'habitations, légèrement creusées en terre, comme les précédentes. J'ai retrouvé les mêmes murs, les mêmes foyers et trois pierres disposées en trépied, et, partout au-milieu de la couche archéologique des cabanes, les mêmes fragments de poterie grossière mélangée, de grains quartzeux.

En Melrand, à 1500 mètres au sud du bourg, au sommet d'une colline escarpée dite *Lan-gouh-Melrand*, c'est-à-dire lande du vieux Melrand, au pied de laquelle coule un ruisseau torrentueux, se dressent de toutes parts des monticules et des substructions à demi ensevelies. Les fouilles que nous y avons faites ont amené exactement les mêmes constatations : foyer au centre, orientation est-ouest avec entrée au sud, dimensions à peu près semblables. Seule une habitation, située presque au centre de l'agglomération, était beaucoup plus grande. C'était sans doute la demeure du chef. J'ai recueilli, au milieu de ces antiques vestiges, une quantité prodigieuse de pierres brûlées, de charbon, de cendre, de scories, de fragments de meules à concasser le grain, des poteries, ainsi que des percuteurs, et un peson en granit fin, taillé (1).

Encore à Melrand, près du village de Kerheury, sur une élévation en partie boisée, dite *Coët-Kerven*, j'ai découvert des restes d'habitations, s'étendant sur une superficie de près de 2 hectares. Ils m'ont donné une belle hache polie en diorite, une mæule, des débris de vases à pâte noirâtre avec ornements à la pointe en creux, et enfin un superbe couteau en fer, bien conservé, qui mesure 0^m34 de la poignée à la pointe. C'est bien là le type du couteau du premier âge du fer (2). Aux briques à rebords et à certains vestiges, j'ai également reconnu le passage des Romains en ce lieu, mais surtout dans le voisinage.

Avant de mentionner deux nouveaux villages que je viens de découvrir tout récemment en la commune de Malguénac, je dois parler de découvertes d'habitations préhistoriques, faites sur le rivage de l'Océan. En effet, non loin de Kerhillio, en Erdeven (Morbihan), sur les dunes de la falaise d'Etel à Quiberon, M. Le Rouzic, le conservateur-gardien du musée Miln, a reconnu, de concert avec notre éminent collègue, M. d'Ault du Mesnil, sur une étendue de plus de 800 mètres de longueur et sur 120 mètres de largeur, une série de buttes, semblant indiquer la place d'habitations, qui, fouillées, ont donné des poteries grossières, d'autres

(1) AVENEAU DE LA GRANCIÈRE. — *Le préhistorique et les époques gauloise, gaulo-romaine et mérovingienne dans le centre de la Bretagne-Armorique* (Bull. Soc. polym. du Morbihan, 1901 et 1902).

(2) Cette découverte sera l'objet d'un travail spécial.

lustrées et plombaginées, d'autres en terre noire, jaune et même rouge dont la pâte, la cuisson, les formes et ornements indiquent l'époque du fer.

M. Le Rouzic, qui a particulièrement bien fouillé deux habitations, en donne la description suivante : « la base de la muraille
« repose sur le sable, formée par des pierres de différentes dimen-
« sions, qui ne semblent pas avoir été taillées, mais qui toutes ont
« subi l'action du feu et sont noyées dans de l'argile qui, par
« endroits, a été cuite. Le parquet de ces habitations, qui sont à
« peu près circulaires, mesure 3 mètres environ de diamètre, est
« fait d'une légère couche d'argile, qui, par endroits, est également
« cuite, sur laquelle se trouve une couche de terre noire contenant
« des quantités de tessons de poterie... Au centre de l'habitation,
« quelques pierres, plates placées verticalement ou sur champ,
« forment, sans aucun doute, des foyers près desquels la poterie et
« les rejets de cuisine sont plus considérables (1) ». M. Le Rouzic
parle aussi des « fondations d'une autre maison ayant 3^m80 de lon-
« gueur sur 2^m20 de largeur, formées d'un muret ayant encore
« trois assises de pierres grossières sur une hauteur moyenne de
« 0^m46 ».

Il a recueilli dans ces dernières substructions, — peut-être aussi la demeure d'un chef, — des quantités de débris de poterie en terre rouge, très mince (2). Enfin il conclut ainsi : « Ce qui est particu-
« lièrement remarquable, c'est la présence dans certaines buttes de
« cette station, de vases absolument semblables aux poteries que
« j'ai mises à jour dans les allées couvertes du Luffang (Crach), de
« Mané-er-Loh (Locoal-Mendon), Mané-Roullarde (Trinité-sur-
« Mer), et même dans quelques dolmens, ainsi que dans les camps
« ou oppida, que nous avons de cette région ». Et il ajoute avec
raison : « Cette station n'est donc pas un camp et n'est pas romaine,
« mais bien gauloise ou vénète (3) ». Je serai moins affirmatif que
M. Le Rouzic ; car elle me semble, d'après les indications qu'il
donne, remonter plus haut.

Enfin et avant de terminer, je mentionnerai les deux nouveaux villages préhistoriques que j'ai découverts tout récemment dans le centre de la presqu'île armoricaine, à Malguénac, où j'en avais déjà exploré deux autres.

C'est en avril dernier que j'ai trouvé le premier, situé comme les

(1) *Bull. soc. polym. du Morbihan*, 1903, p. 256, 257. (Le Rouzic, Carnac, Fouilles faites dans la région, 1902-1903. Habitations gauloises de la station de Kerhillio.

(2) *Ibid.*, p. 263.

(3) *Ibid.*, p. 264.

autres sur le sommet d'une colline, nommée Le Guerno (1) — nom significatif — à 100 mètres à l'est, de la ferme de la Villeneuve et à proximité d'un cours d'eau. Ce village, admirablement conservé, couvre plus d'un hectare. Cette importante découverte sera l'objet d'un travail spécial. Toutefois, je puis dès maintenant dire que j'y ai rencontré des vestiges très intéressants, des poteries, des lames en silex rouge (provenance Grand-Pressigny?), un superbe fragment d'un disque en jadeite tel qu'on en a trouvé dans un dolmen de Carnac, accompagné d'une hache et enfin la tête en granit, malheureusement fruste, d'une statue très primitive. L'exploration de ce village n'est point terminée et promet d'intéressants résultats.

Je viens de découvrir le second village, environ à 700 mètres au sud-ouest du premier, caché dans la lande et les broussailles, également sur une montagne et non loin d'un ruisseau. Les talus, les creux marquant l'aire des habitations, les poteries, les pierres calcinées, etc., tous les vestiges caractérisent bien une nouvelle agglomération préhistorique. Je compte l'explorer.

Je termine. L'exploration des huit villages que j'ai découvert dans la région de Pontivy m'a vivement frappé. J'ai reconnu les *mêmes caractères signalés* par M. du Chatellier dans le Finistère. Plusieurs d'entre eux se trouvent dans le voisinage d'un groupement de tumulus. Et, ne l'oublions pas, les unes comme les autres, *habitations et sépultures*, ont donné les *mêmes poteries*, caractéristiques de la fin de l'époque du bronze et du début de l'ère du fer, les *mêmes cailloux roulés et brûlés*. De plus, des *enceintes les entouraient* de toute part. Ces villages ont été construits sur un *point élevé et escarpé*, à *proximité d'une source* ou d'un *cours d'eau*. Enfin, presque partout, à quelques cents mètres, un retranchement se trouve à leur portée, où l'on trouve les mêmes poteries grossières, les mêmes pierres à concasser le grain, et parfois, à l'intérieur, des habitations analogues à celles des villages mêmes. En somme, il existe une analogie complète entre tous ces antiques villages explorés, soit dans le Finistère, soit dans le Morbihan.

D'après nos explorations, celles de nos collègues et nos propres observations, nous pouvons dire que les peuplades armoricaines préromaines, — exception faites de tribus côtières — vivaient sur le *sommet des collines* ou le *flanc des vallées*, toujours à proximité de retranchements fortifiés où elles devaient se réfugier en cas d'alerte. La concordance du *mobilier* retrouvé dans les *sépultures*, les *habitations* et les *enceintes* en sont un témoignage. M. du Chatellier n'hésite pas à voir, dans les quarante et quelques habita-

(1) *Le Guerno*, c'est-à-dire *village du fer*.

tions qu'il a explorées à Coatmocun, en Brennilis (Finistère), des vestiges de villages de l'époque du bronze (1). Ceux que nous avons explorés se trouvent absolument dans les mêmes conditions : est-il donc téméraire de penser qu'il remontent à une époque antérieure à l'invasion romaine ? Nous ne le pensons pas.

Aussi, nous basant seulement sur le rapprochement des *poteries* que nous avons rencontrées également dans les *tumulus*, les *villages* et les *enceintes*, poteries qui caractérisent *partout* la fin de l'époque du bronze ou le premier âge du fer, — civilisation qui, nous le croyons fermement, semble, dans la région centrale de l'Armorique, s'être prolongée fort longtemps, sinon jusqu'à notre ère, — nous croyons que toutes ces habitations ainsi groupées remontent à cette époque, et que, dans plusieurs cas, elles ont succédé à d'autres habitations plus anciennes encore.

Grâce à ces diverses explorations et observations nous connaissons donc maintenant ce qu'étaient les habitations des Hommes de l'époque du bronze et de celle du fer en Armorique. Connaîtrons-nous jamais celles des hommes de la pierre polie, des hommes des dolmens armoricains ?

Les recherches à venir l'apprendront peut-être un jour. Mais, en attendant, il est permis de penser que les habitations que nous explorons ont succédé à d'autres plus anciennes sur le même emplacement, et c'est ce qui expliquerait la découverte anormale, dans ces villages des époques du bronze ou du fer, d'objets remontant à la période néolithique. D'autre part, il y a vraisemblance que quelques tribus côtières armoricaines de l'époque des dolmens établissaient leurs habitations sur pilotis, dans les lagunes aujourd'hui pour la plupart envahies par la mer.

Quoi qu'il en soit, les *poteries* — sans parler de la situation toujours caractéristique — sont particulièrement les principaux documents pour identifier les villages avec les tumulus et les enceintes explorés dans leur voisinage. Nos explorations, celles de MM. du Chatellier et Le Rouzic, ont démontré que la concordance en était parfaite. Il serait donc à souhaiter, maintenant que l'existence de villages préromains est bien prouvée, que de nouvelles recherches soient faites, particulièrement en Bretagne, car des observations générales, de la concordance du mobilier, principalement des poteries, dépend l'histoire d'une ou plusieurs époques, connues seulement jusqu'à ce jour dans cette province par les tombeaux.

(1) P. DU CHATELLIER. — *Op. laud.*, p. 31.

VOEUX ÉMIS

A la fin de la séance, qui a clôturé le Congrès, un certain nombre de *vœux* ont été soumis à l'assemblée et discutés.

Le premier, présenté d'abord par M. Coutil, puis modifié par M. le Dr Cancalon, a été finalement rédigé de façon à rallier tous les suffrages, après une discussion à laquelle ont pris part MM. A. de Mortillet, M. Baudouin, Capitan, Breuil, Cartailhac, etc.

Le second a été plus longuement discuté ; mais il a cependant été adopté.

Voici le texte de ces *vœux*.

Texte des *Vœux*.

Premier *Vœu*, voté à l'unanimité (présenté par MM. Coutil et Cancalon):

Le Congrès préhistorique de France émet le vœu que les stations, grottes, monuments mégalithiques de la France, classés ou non, soient protégés par les Administrations publiques, et renouvelle le vœu déjà émis à ce sujet par le Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques de 1900.

Deuxième *Vœu*, voté à la majorité:

Le Congrès émet le vœu que des notions d'Archéologie préhistorique soient données dans l'enseignement secondaire et même primaire, et surtout dans les Écoles normales d'Instituteurs.

* * *

A la suite de ces vœux et sur la proposition de MM. Breuil et Capitan, le Congrès a adressé à MM. Peyrony et Bourrinet, instituteurs aux Eyzies et à Teyjat, ses remerciements et félicitations pour la part si importante qu'ils ont prise dans la découverte, la consécration, le don ou l'acquisition par l'État des grottes de Font-de-Gaume, des Combarelles, de Bernifal et de Teyjat.



VISITES, CONFÉRENCE, EXCURSIONS

I

Visite du Musée du Périgord.

(Mardi 26 septembre).

Dès que la première séance des travaux a été levée, à 4 h. 1/2 de l'après-midi, les Membres du Congrès se sont rendus au Musée de la Ville, le *Musée du Périgord*, installé dans un véritable palais, récemment construit aux allées de Tourny.

Là, sous l'aimable et savante direction du marquis de Fayolle, Conservateur du Musée, Président de la Société historique et archéologique du Périgord, Vice-président du Congrès, qui leur en a fait les honneurs, ils en ont parcouru les vastes salles, émerveillés des véritables trésors archéologiques et artistiques qu'elles renferment.

Puis M. Maurice Féaux, Conservateur-adjoint du Musée, Président du Comité local du Congrès, plus spécialement chargé de la partie préhistorique, en a fait admirer, en vrai préhistorien, les belles collections, très bien aménagées par lui dans leurs vitrines, et dont les remarquables séries sont une des gloires de la Dordogne.

La visite terminée, le Président, M. Émile Rivière, a félicité vivement, au nom du Congrès, MM. de Fayolle et Féaux de la réinstallation du Musée du Périgord, à laquelle ils se sont consacrés pendant de longs mois avec le plus grand dévouement et un zèle digne d'éloges, et les a remerciés, en termes chaleureux, de leur cordial accueil et des instructives explications, dont ils se sont plu à accompagner la présentation de leurs belles collections de tout genre, pour le plus grand profit de tous.

II

Visite des Monuments de la Ville.

(Mercredi 27 septembre).

Le mercredi soir 27 septembre, à 4 h. 1/2, les Membres du Congrès ont visité les monuments les plus intéressants de la ville de Périgueux. Sous la conduite de M. le marquis de Fayolle et de M. Charles Durand, Sous-Ingénieur des Ponts et Chaussées, faisant fonctions de Maire de Périgueux, ils ont pu examiner à loisir et dans tous leurs détails : la cathédrale de Saint-Front, aux curieuses coupoles ; l'église Saint-Étienne, du XI^e siècle ; les vieilles maisons de la Renaissance, la tour Mataguerre, etc.

Tout le monde sait que Périgueux est l'ancienne cité de Vésone et que l'époque romaine y est représentée, à l'heure actuelle, par la *Tour* du même nom, belle encore, quoique à demi-ruinée, au milieu du square dont la ville l'a heureusement entourée. Cette époque est représentée aussi par la partie bien conservée de ses *Arènes*, dont les restes enveloppent tout un côté du Jardin public, dit le Jardin des Arènes.

Tous les Congressistes ont admiré ces beaux monuments, ainsi que les vestiges de l'importante muraille d'enceinte de la ville, dont on retrouve les traces non loin de là, et que des fouilles doivent, sous peu, mettre au jour sur une plus vaste étendue.

III

Conférence de M. E. Cartailhac.

(Mercredi 27 septembre).

Le mercredi 27 septembre, à 9 heures du soir, a eu lieu, au théâtre de Périgueux, une conférence de M. E. Cartailhac, Correspondant de l'Institut, membre du Congrès, sur *Nos ancêtres préhistoriques et leurs cavernes décorées de gravures et de peintures*.

Une nombreuse assistance, occupant le parterre et le balcon du théâtre, a suivi avec intérêt les développements dans lesquels est entré l'éloquent conférencier et a vu défiler sous ses yeux ravis une série de projections, représentant les gravures de la grotte de la Mouthe, celles des Combarelles et les peintures de Font-de-Gaume, gravures et peintures que les Congressistes purent admirer toutes sur place, c'est-à-dire sur les parois mêmes des dites grottes, les jours suivants.

M. Cartailhac a projeté aussi des photographies récentes des peintures de la grotte d'Altamira, en Espagne, et a terminé en insistant sur la signification de ces manifestations artistiques et l'époque à laquelle elles remontent.

IV

Excursions.

A

Excursion aux environs immédiats de Périgueux.

(Jeudi 28 septembre).

Programme détaillé.

Départ de la place Bugeaud (en voitures ou à bicyclettes), à 4 heures.

Itinéraire suivi : Place Bugeaud. — Place Francheville (à gauche, la Tour Mataguerre, xv^e siècle) ; restes des anciennes fortifications de la ville. — Cours Fénelon. — Pont sur l'Isle dit Pont-Neuf (1767), reliant Périgueux au faubourg Saint-Georges. — Cours Saint-Georges. — Rue et route de Bergerac (en face et à droite, coteaux d'Écornebœuf et de La Boissière). — Chemin de la Maladrerie : La Maladrerie ou léproserie, curieuses cheminées (xii^e siècle).

Chemin de la Maladrerie au Bac de Campniac (Ce joli chemin tracé au bas d'Écornebœuf côtoie l'Isle). A gauche, au bas du coteau, rochers du *Trou-de-Landrive*, traces d'habitations anciennes. A droite, bac de Campniac.

Chemin de la Vieille Cité dans l'étroit et sauvage vallon de ce nom. Ce vallon, appelé aussi de Campniac, sépare les coteaux d'Écornebœuf et de La Boissière. A gauche, Écornebœuf, station néolithique, romaine et gallo-romaine. A droite, le coteau de La Boissière, au flanc duquel s'ouvre la Grotte sépulcrale de Campniac (néolithique).

Chemin du Roc. — Le Roc, ancien petit fief. — Ascension de La Boissière. Vue splendide sur la vallée de l'Isle, Périgueux, et ses faubourgs.

Camp de César et ses retranchements bien conservés.

Route de Coulounieix. — A droite, un des versants du coteau de La Boissière. — Ancien pont de la Cité dit le Pont-cassé (xv^e siècle), emporté en partie par une crue de la rivière, en mars 1783. — A gauche, vieilles maisons près du pont. — Le Castel-Fadaise ; en face, la Forge, le Port (1837).

Pont de la Cité (1833), — la chaussée, — route de Bordeaux et le Pont des Fainéants, sur le chemin de fer, — rue Chanzy, rue Puébla, rue Louis-Blanc.

Visite des **Sablères de la Croix-du-Duc** et de la **Station de Petit-Puy-Rousseau**.

Retour à Périgueux..... 7 heures.

Récit de l'Excursion.

Presque tous les membres présents au Congrès se réunissaient, vers 4 h. 1/2, devant le théâtre, pour monter en voiture et gagner rapidement les faubourgs de Périgueux.

Aux portes de la ville, les voitures s'arrêtent pour permettre

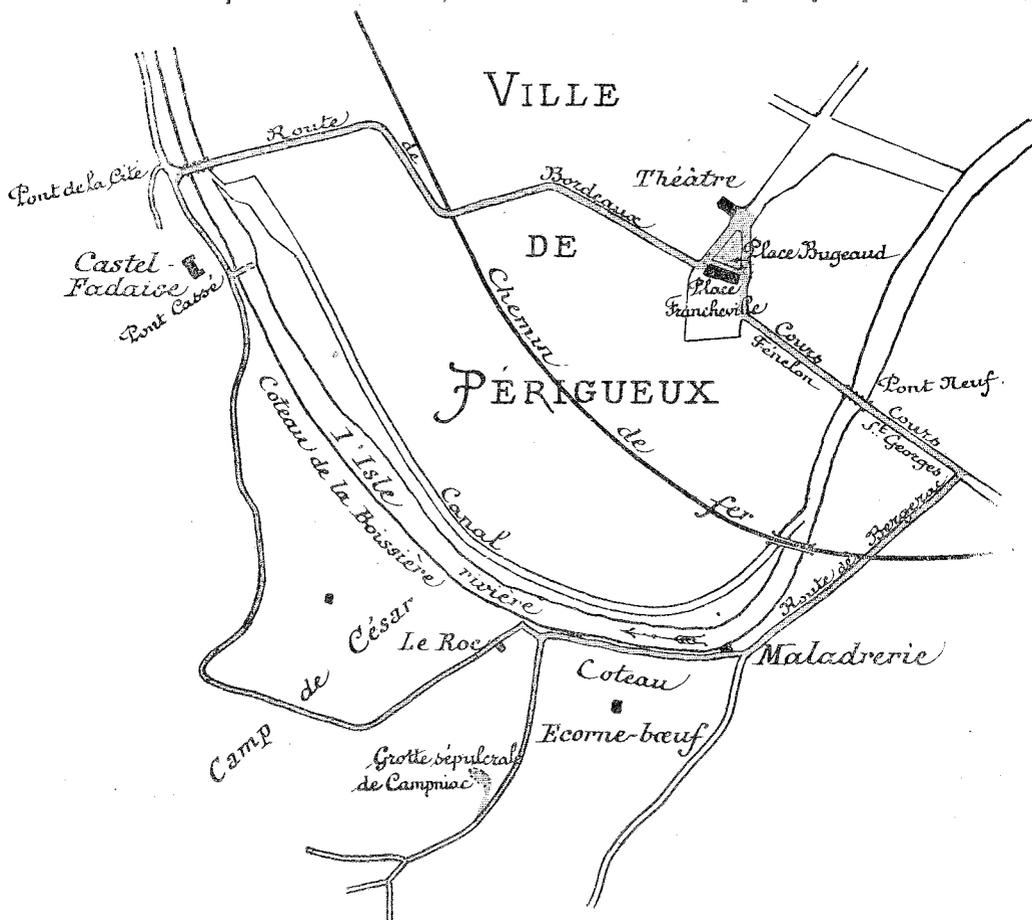


Fig. 1. — Plan des Environs de Périgueux.

aux excursionnistes de visiter la sablière de la Croix-du-Duc (acheuléen et moustérien) et la station de Petit-Puy-Rousseau (transition du solutréen au magdalénien) (1).

Après avoir franchi l'Isle, sur le pont de la Cité (Fig. 1), et jeté

(1) Comme on le voit, l'excursion a eu lieu en réalité en sens inverse du programme arrêté à l'avance.

un coup d'œil sur l'ancien pont du même nom (xv^e siècle), détruit en 1783 par une forte crue de la rivière et nommé depuis lors le *Pont-cassé*, on suit pendant quelques instants le cours du fleuve, qu'on quitte bientôt pour se rendre au Camp de César, situé sur le coteau de La Boissière et remarquable par ses retranchements bien conservés.

Du camp, nous pénétrons dans un petit bois, au sortir duquel nous nous trouvons sur une terrasse, d'où nous jouissons d'une vue magnifique sur la vallée de l'Isle et sur toute la ville de Périgueux et ses faubourgs.

Puis, nous dirigeant sur la grotte de Campniac, nous entrons dans le vallon de ce nom par le chemin de la Vieille-Cité. Ce vallon est situé entre le coteau d'Écornebœuf (station néolithique et gallo-romaine) à gauche et, à droite, le coteau de La Boissière, dont nous arrivons. C'est sur le flanc de ce dernier que s'ouvre la grotte sépulcrale de Campniac (station néolithique et romaine), fouillée par MM. Hardy et Féaux, qui y ont trouvé de très beaux tranchets.

Nous redescendons le vallon, pour aller retrouver nos voitures et rentrer à Périgueux en côtoyant l'Isle, par le chemin de la Maladrerie, le long duquel nous croisons une ancienne léproserie du xii^e siècle, aux cheminées extrêmement curieuses. Nous prenons ensuite la route de Bergerac, qui nous conduit au faubourg Saint-Georges.

Nous repassons l'Isle sur le Pont-Neuf ; et, vers 7 h. 1/2, nous arrivons place Bugeaud, après avoir à nouveau admiré, place Francheville, la tour Mataguerre, reste des fortifications de la cité de Périgueux.

B

Excursion de Brantôme.

(Vendredi 29 septembre).

Programme détaillé.

a. — **ALLER**

PÉRIGUEUX (station des tramways : place Francheville).

(Départ). 8 h. 05

(Train spécialement réservé aux Membres du Congrès).

Vallées de l'Isle et de la Beauronne.

ARRÊT SPÉCIAL (entre *Les Grèzes* et *Chancelade*). (Arrivée) 8 h. 35

Visite de la Station préhistorique de Raymonden.

(1/2 heure).

Anciens abris-sous-roches;
Station de l'Époque Magdalénienne;
Grotte de Raymonden;
L'Homme préhistorique de Raymonden.

(Départ).. 9 h. 05

ARRÊT SPÉCIAL (entre *Château-l'Évêque* et *Valeuil*). Arrivée.. 10 h. »

(Bifurcation du Chemin de Bourdeilles). — Haut plateau.

Station néolithique : Visite du **Dolmen** tombé de

Jambe-Grosse, à l'ouest de la voie. — (Durée de l'arrêt : 15 minutes).

(Départ).. 10 h. 15

BRANTÔME (station)..... (Arrivée).. 10 h. 50

(Changement de sens de la machine : 10 minutes).

(Départ).. 11 h. »

ARRÊT SPÉCIAL (après Brantôme)..... (Arrivée).. 11 h. 10

Visite du **Dolmen**, encore debout, **de la Pierre-**

Levée de Brantôme (Exemple de restauration définitive). — Durée de la visite : 1/4 d'heure.

(Départ).. 11 h. 25

BRANTÔME (retour)..... (Arrivée).. 11 h. 30

Visite de la ville (durée : 45 minutes) :

Eglise (xii^e et xiii^e siècles), avec clocher du xi^e siècle.

Le petit Château de la Hierse. Tours.

Abbaye. — Cloître.

Grottes avec sculptures modernes.

Déjeuner à Brantôme..... midi 15

(Arrêt du déjeuner : 2 heures).

b. — RETOUR.

BRANTÔME..... (Départ).. 2 h. 15

PONT DE VALEUIL..... (Arrivée).. 2 h. 35

Les Congressistes, qui se rendront par voitures à Bourdeilles, devront descendre à cet arrêt. — Des véhicules les attendront à l'arrêt du train, pour les conduire dans la ville et les ramener, la visite de Bourdeilles terminée, à la station suivante.

Les Congressistes, pourvus de bicyclettes, descendront également au Pont de Valeuil et suivront le même trajet que les voitures (environ 3 kilomètres).

Visite, en cours de route, de *Rochers avec abris*; du *Fourneau du Diable*; de la *Grotte de Pey-de-l'Azé*, etc. — *Vallée de la Dronne*.

(Départ).. 2 h. 40

VALEUIL (station)..... (Arrivée).. 2 h. 50

Les Congressistes, qui désireront aller à Bourdeilles à pied

(1,800 mètres), descendront à cette station.

Trajet d'aller à Bourdeilles : 1/2 heure.

BOURDEILLES	(Arrivée)..	3 h. 20
<i>Visite de Bourdeilles (une heure).</i>		
Château de Bourdeilles (xiv ^e siècle).		
Église byzantine (xii ^e siècle), reconstruite.		
Vieux pont ogival. — Promenades en terrasse, dans la ville. — Grottes.		
Départ de Bourdeilles (Trajet de retour : 1/2 heure).		4 h. 20
VALEUIL (station)..	Arrivée des Congressistes et départ du train.....	4 h. 50
CHÂTEAU-L'ÈVÊQUE	(Arrivée)..	5 h. 35
Visite du Château. — Vallée de la Beauronne.		
	(Départ)..	6 h. 15
PÉRIGUEUX	(Arrivée)..	7 h. »

Récit de l'Excursion.

A 8 heures du matin, les Congressistes prenant part à cette excursion étaient réunis à l'embarcadère du tramway départemental, où le train spécial, qui les attendait, se mettait en marche presque immédiatement.

Dépassant rapidement les faubourgs de Périgueux, nous parvenions bientôt, par la vallée de l'Isle, à Chancelade, et, peu après cette station, le train stoppait devant l'abri de Raymonden où fut trouvé, en 1888, par MM. Hardy et Féaux, le squelette magdalénien, étudié par le professeur Testut et qui figure depuis lors au Musée de Périgueux. M. Féaux donne aux Congressistes de très intéressantes explications sur cette belle découverte et termine en disant que, à son avis, ce cadavre a été enterré volontairement à cet endroit. MM. Adrien de Mortillet et le D^r Marcel Baudouin pensent, au contraire, qu'il s'agit là d'un sujet ayant succombé à une mort violente et absolument accidentelle.

Le temps qui, jusque-là, avait été sinon beau, du moins passable, se gâte tout-à-fait ; nous remontons en wagon sous une pluie battante et le train dépasse bientôt Château-l'Évêque. Un nouvel arrêt a lieu, à mi-chemin entre cette localité et le pont de Valeuil, pour nous permettre d'aller voir le Dolmen, malheureusement ruiné, de Jambe-Grosse. Ce dolmen est situé à l'ouest de la voie ; un des piliers a disparu.

Un quart d'heure plus tard, nous repartons, toujours, hélas ! sous la pluie. Nous dépassons la station de Valeuil et le pont du même nom. Avant d'arriver à Brantôme, le train stoppe de nouveau, afin de nous laisser visiter de curieux restes d'habitations du Moyen âge creusées dans le rocher.

Nous sommes enfin vers 11 heures du matin à Brantôme, dont le Maire, M. le D^r Devillars, nous attend à la gare, ainsi que

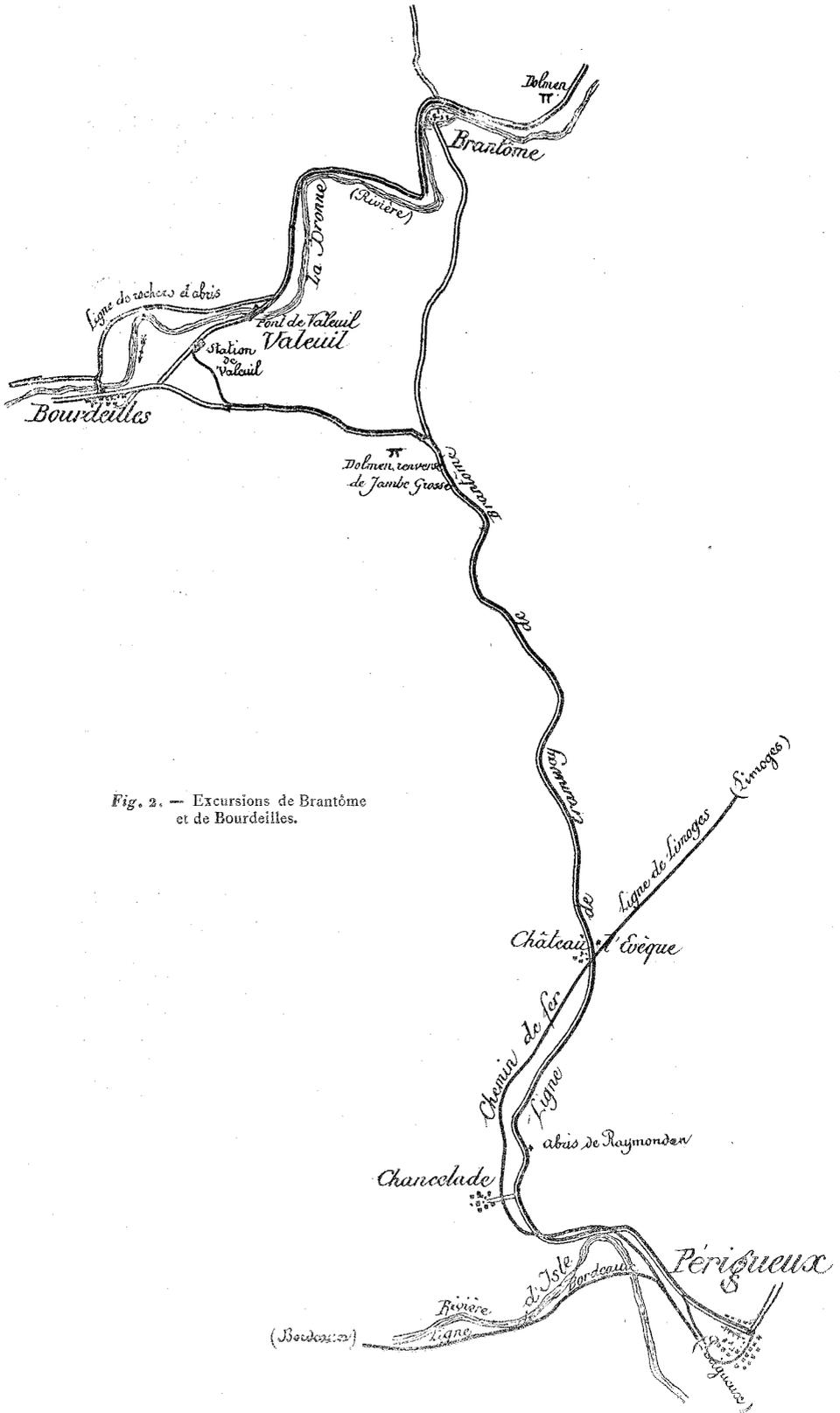


Fig. 2. — Excursions de Brantôme et de Bourdeilles.

M. Bussière, Brantômois des plus érudits et poète délicat. Puis le train repart presque aussitôt pour nous conduire au Dolmen de la Pierre-Levée ou du Camp de César, situé à quelque distance de la ville. Ce dolmen, un des plus beaux de la Dordogne, est malheureusement incomplet; il lui manque des supports; la table ne repose que sur trois pieds et porte à faux. Pour assurer sa stabilité, on a eu l'idée malencontreuse de lui construire un support en maçonnerie, à coup sûr solide et utile, mais d'un effet déplorable pour l'esthétique et le pittoresque du monument (1) (Fig. 2).

Nous revenons à Brantôme; c'est le jour du marché: les rues sont pleines de monde. Nous les parcourons, avant le déjeuner, sous la direction de M. Bussière et du marquis de Fayolle.

La ville est remarquable par sa position pittoresque sur la Dronne canalisée et par le grand nombre de ses habitations creusées dans le rocher. Nous visitons le château de la Hierse, l'église du XII^e siècle, dont le clocher, plus ancien, date du XI^e siècle, puis l'abbaye, remarquable surtout par ses grottes ornées de curieux bas-reliefs datant du XVI^e siècle, sculptés dans le rocher même et représentant le Jugement dernier.

Enfin, nous nous dirigeons sur l'hôtel Champion, où un excellent déjeuner nous est servi. Au dessert, M. le D^r Devillars nous souhaite la bienvenue. M. Ad. de Mortillet lui répond, en le remerciant, ainsi que M. Bussière et le Directeur de la Compagnie des tramways, qui a été des plus aimables pour nous. Puis, M. Bussière nous dit plusieurs passages d'un très beau poème intitulé: *Pierre-Levée*, qui lui a été inspiré par le dolmen de Brantôme, et qu'il a déjà publié.

A 2 heures, nous reprenons le train, qui nous conduit rapidement jusqu'au pont de Valeuil. Là, tout le monde descend et, soit à pied, soit en voitures, on se rend à Bourdeilles, en suivant le cours de la Dronne. La route est charmante, bordée d'un côté de grands rochers qui surplombent la rivière. Malheureusement la pluie tombe toujours! En passant, nous visitons la station du Fourneau-du-Diable et la grotte de Pey-de-l'Aze, gisements solutréens où plusieurs de nos collègues ont pu faire de belles récoltes. Nous arrivons ensuite à Bourdeilles, où nous sommes reçus par le Maire, M. le D^r Lafon. Nous admirons ensuite la pittoresque situation de la ville, dont nous visitons le château (XIV^e siècle) et l'église byzantine datant du XII^e siècle. Du haut du donjon du château, on a une vue superbe sur tout le pays environnant.

(1) De l'avis de quelques congressistes, il s'agit là d'un reste d'*Allée couverte*; il n'en représente qu'une partie, probablement la table centrale.

De Bourdeilles nous gagnons la station de Valeuil, où nous retrouvons notre train, qui doit nous ramener à Périgueux par le chemin déjà parcouru le matin. Mais, avant de rentrer en ville, nous nous arrêtons à Château-l'Évêque, où nous sommes invités depuis longtemps par M^{me} et M. le D^r Peyrot, chirurgien des hôpitaux de Paris, sénateur de la Dordogne, propriétaire du château construit au xv^e siècle pour les évêques de Périgueux.

Les honneurs nous en sont faits par les aimables châtelains, qui nous offrent aussi un très beau lunch, au cours duquel M. A. de Mortillet, se faisant l'interprète du Congrès, les remercie vivement de leur charmant et cordial accueil.

Nous quittons à regret Château-l'Évêque, pour monter dans nos wagons, et rentrer, à 7 heures, à Périgueux, après une journée des plus agréablement remplie.

3^o Liste des Congressistes ayant assisté à l'excursion de Brantôme.

M^{lle} Dumesnil, M^{me} Thiot, M^{me} Giraux, M^{me} Delage, M^{lle} Delage, Miss A. Berton, MM. Dharvent, Labenne, Letailleur, Delugin, Langlassé (R.), Langlassé fils, Sarauw, Dickins, Tavarès de Proença, Tabariès de Grandsaignes, É. Cartailhac, Henriot, Marot, Thiot, prince Poutiatin, Magnan, Baillon, Doursont, Pranishnikoff, Deydier, Pistat, Giraux, de Mortillet (A.), Schleicher (Ch.), Schleicher (Th.), Taté, Charvilhat (D^r), de Ricard, Arne, de Goy, Jousset de Bellesme, Viré, Ramond, Delage, Luquet, Chapelet, Coutil, Bogisic, Clapier, l'abbé Colas, Février, Fougeyrat, Henri Martin (D^r), Marchadier, Durdan-Laborie, Doigneau, Stalin, Féaux, Durand, Aublant, marquis de Fayolle, D^r Marcel Baudouin, D^r Devillars, D^r Lafon, D^r Peyrot.

C

Excursion aux Eyzies-de-Tayac.

(Samedi 30 septembre).

Programme détaillé.

A. — PROGRAMME DE LA MATINÉE.

Premier Groupe.

Départ : (Gare de PÉRIGUEUX : Chemin de fer d'Agen).	4 h. 54
Arrivée : aux EYZIES-DE-TAYAC	5 h. 52
Petit déjeuner aux Eyzies : 3/4 d'heure.	
Départ en voiture pour la Micoque.....	6 h. 45

Visite de LA MICOQUE	Arrivée...	7 h. 15
Station <i>chelléo-moustérienne</i> . — Terrasses en gradins. (1/2 heure).....		7 h. 45
Départ pour LAUGERIE-HAUTE	Arrivée...	8 h. »
Abris-sous-roches. — Station <i>solutréenne</i> (3/4 d'heure).		
Départ pour LAUGERIE-BASSE		8 h. 45
Station <i>magdalénienne</i> . — Homme préhistorique magdalénien (3/4 d'heure).		
Visite de Gorge-d'Enfer		9 h. 30
Abris <i>magdaléniens et solutréens</i> . — Grande grotte vide. (1/2 heure).		
Le Roc de Tayac		10 h.
Restaurant « du Paradis ». — Anciennes habitations du Moyen âge (Place forte de la Guerre de Cent-Ans (1/2 heure).		
Visite de Tayac		11 h.
Bourg curieux. — Église fortifiée (XII ^e siècle).		
Départ pour Cro-Magnon		11 h.
Ancien abri-sous-roche. — Squelettes humains préhistoriques de Cro-Magnon (1/4 d'heure).		
Déjeuner aux Eyzies		Midi.

2^e Groupe.

<i>Départ</i> : Gare de PÉRIGUEUX		8 h. 56
<i>Arrivée</i> aux Eyzies-de-Tayac		10 h. »

Des *voitures* attendront à la gare des Eyzies les Congressistes de ce groupe. Elles se rendront immédiatement à la rencontre des Congressistes du premier groupe et s'efforceront de les rejoindre à Laugerie-Haute ou à Gorge-d'Enfer.

Le reste de l'excursion comme ci-dessus, en supprimant la visite de Tayac.

B. — PROGRAMME DE LA SOIRÉE.

Excursion des Grottes à gravures et à peintures.

Départ en voitures de tous les Congressistes pour La Mouthe.	2 h. »
Visite de la Grotte de La Mouthe (1 heure)..	
<i>Départ</i> .	3 h.

Après la visite de La Mouthe, les Congressistes se divisent en deux groupes (*si c'est indispensable*).

1^{re} PARTIE : a) Arrêt du premier groupe à Font-de-Gaume.

Visite de la **Grotte de Font-de-Gaume**.

(1 heure). *Arrivée*. 3 h. 30

Départ. 4 h. 30

b) Le deuxième groupe va aux Combarelles.

Arrivée. 3 h. 40

Visite de la **Grotte des Combarelles**.

(1 heure) *Départ*. 4 h. 40

Visite de la **Grotte Rey**.

2 ^e PARTIE : a) Après avoir visité Font-de-Gaume, le premier groupe se rend aux Combarelles (1 heure)..	4 h. 40
b). Le deuxième groupe revient des Combarelles à Font-de-Gaume (1 heure).....	4 h. 50
Les deux groupes reviennent aux Eyzies...	6 h. »
Arrivée aux Eyzies..	6 h. 30

Dislocation.

Les Congressistes se divisent en trois groupes :

1^{er} Groupe : COUCHER AU BUGUE.

Départ des Eyzies pour le Bugue.....	6 h. 59
Arrivée au Bugue.....	7 h. 10
Dîner au Bugue.....	7 h. 30
Coucher au Bugue.	

2^e Groupe : COUCHER AUX EYZIES.

Dîner aux Eyzies.....	7 h. »
-----------------------	--------

3^e Groupe : COUCHER A PÉRIGUEUX.

Dîner aux Eyzies.....	7 h.
Départ pour Périgueux.....	10 h.
Arrivée à Périgueux.....	11 h. 2.

Récit de l'Excursion aux Eyzies-de-Tayac.

Les membres du Congrès, prenant part à cette excursion, s'étaient séparés en deux groupes. Les uns prirent, à Périgueux, le train de 4 h. 54 du matin, qui les déposa à 5 h. 52 aux Eyzies; les autres n'arrivèrent que beaucoup plus tard, à 10 heures du matin, ayant pris le train, à Périgueux, à 8 h. 56.

Après un rapide petit déjeuner, les premiers excursionnistes montent en voiture, pour se rendre à la station chelléo-moustérienne de la Micoque. Puis ils reviennent vers les Eyzies, en visitant, le long du chemin, les stations classiques de Laugerie-Haute (station solutréenne) et de Laugerie-Basse (station magdalénienne), célèbres par les découvertes de Massédat. Les membres du Congrès fouillent dans ces riches stations; mais c'est encore auprès des habitants du pays qu'ils peuvent se procurer les plus belles pièces destinées à leurs collections.

Ils visitent le ravissant vallon de Gorge-d'Enfer et la très belle grotte qui s'y trouve. Mais, au point de vue pittoresque, la plus grande attraction de cette partie de l'excursion est l'ascension du

restaurant du Paradis. Cet établissement est installé dans le rocher qui borde la Vézère, le roc de Tayac. Il occupe l'emplacement d'anciennes habitations du Moyen âge, creusées dans la masse rocheuse, à une hauteur de 35 mètres environ au-dessus de la route, et destinées à servir de refuge. La vue dont on jouit du haut de la terrasse du restaurant, sur toute la vallée de la Vézère, est superbe (Fig. 3).

On retourne à Tayac, dont on parcourt le bourg assez rapide-

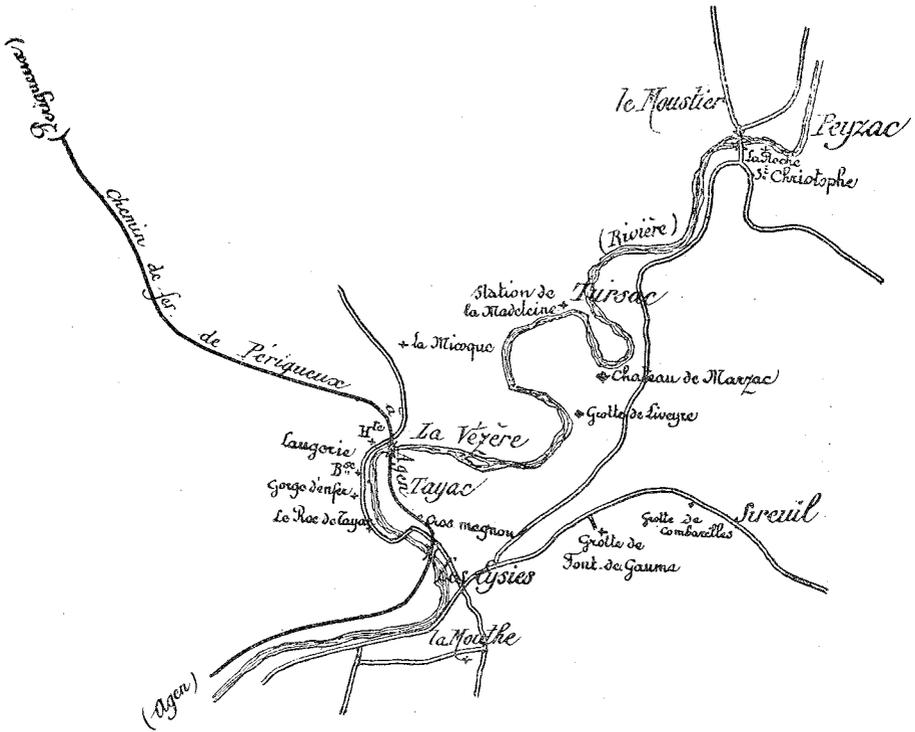


Fig. 3. — Excursion des Eyzies et du Moustier.

ment. Le monument le plus remarquable est l'église fortifiée qui date des XI^e et XII^e siècles.

En revenant de Tayac aux Eyzies, on visite le célèbre gisement de Cro-Magnon, où Masséna a découvert plusieurs squelettes humains paléolithiques, dont les restes sont au Muséum de Paris.

Les excursionnistes des divers groupes, durant toutes ces visites, se sont rejoints peu à peu ; et, c'est au grand complet, que tous les membres du Congrès, présents à l'excursion, regagnent les Eyzies pour y prendre un déjeuner bien gagné.

A 2 heures de l'après-midi, nous repartons en voiture, pour aller visiter les grottes à gravures et à peintures. On commence par La Mouthe, la première en date, découverte par M. Émile Rivière, le savant Président du Congrès dont tout le monde déplore l'absence, et si bien fouillée par lui. C'est la découverte et surtout l'exploration minutieuse de cette grotte qui ont déterminé d'autres recherches dans la même voie et ont conduit à découvrir d'autres grottes non moins intéressantes.

On arrive à la grotte située sur le flanc d'un petit vallon. Le propriétaire se tient devant la porte, car chacun n'entrera que si le Congrès verse une redevance à cet homme pratique, mais peu hospitalier. Et, surtout, défense de fouiller..... nulle part !

Devant l'entrée de la grotte de La Mouthe, M. le D^r Marcel Baudouin lit une intéressante note de M. Émile Rivière sur la découverte et l'importance scientifique du gisement. — En voici le texte.

MES CHERS COLLÈGUES,

Celui que vous avez si grandement honoré en l'appelant, mardi dernier, par acclamation, à la Présidence du premier Congrès préhistorique de France — il ne saurait assez vous en remercier *tous*, car, si tous ne l'ont pas votée, aucun cependant ne s'y est opposé — ne peut, à son profond chagrin, vous y recevoir, comme il l'eût tant désiré cependant.

Il ne peut que de loin vous souhaiter la bienvenue sur cette terre des Eyzies, l'une des plus riches de France touchant la préhistoire, sur cette terre, où, toujours si bien accueilli, il éprouva pendant près de vingt ans de bien grandes joies scientifiques, sur cette terre enfin dont il eût été si heureux, avant de quitter la carrière, de vous faire les honneurs de ses fouilles de 1887 à ce jour.

Cette présidence, qu'il doit à votre estime pour lui, à votre sympathie si affectueuse et si bienveillante, est et restera le suprême honneur de sa vie, d'une carrière longue aujourd'hui de trente-six années et consacrée aux études préhistoriques qu'il a tant aimées, qu'il aime encore avec la passion que vous savez, à ses chères études qu'il poursuivrait encore, malgré l'âge, avec joie, s'il n'était dépossédé, à l'heure actuelle et à tout jamais, de son principal champ de recherches, avant d'en avoir pu terminer le défrichement scientifique.

Permettez à l'absent, si privé à cette heure de ne pas être au milieu de vous, de citer en quelques mots les principaux gisements, les uns jusqu'alors ignorés, les autres déjà connus, voire même célèbres, mais riches encore en documents préhistoriques importants, qu'il explora dans cette région si pittoresque de la Vézère et de la Beune.

L'Abri magdalénien de Pageyral.

La Grotte à ossements quaternaires, SANS L'HOMME, de la Fontaine de Tayac.

Cro-Magnon, où de nouvelles fouilles lui donnèrent de beaux ossements et bois de Renne travaillés et gravés.

La Croze de Tarac, si riche en beaux silex et en restes de Rennes, dont quelques-uns gravés.

Puis, sur l'autre rive de la Vézère :

L'Abri des Chênes-verts, dans le vallon de Gorge-d'Enfer.

La Grotte ou Abri de Gorge-d'Enfer avec, tout auprès d'elle, un *gisement néolithique* et ses poteries, non encore signalés.

Laugerie-Basse, dont un champ, adossé au rocher, lui a fourni une nombreuse série de curieux fragments de poteries ornées datant du Moyen âge.

Laugerie-Haute, où il pût encore glaner de nombreux documents magdaléniens et solutréens (faune et industrie).

La Micoque, enfin, dont le chelléo-moustérien, découvert par lui en 1895 et étudié par lui et M. Gustave Chauvet en 1896, renferme de si belles pièces.

D'autre part, ce sont :

La Grotte des Eyzies, qui, en 1887, contenait encore, avec de belles brèches osseuses, assez de beaux documents de toutes sortes, pour qu'il y put faire une ample récolte; la Grotte des Eyzies et *ses gisements voisins*, qu'il pût commencer à fouiller alors avec son jeune et dévoué compagnon, Gaston Berthoumeyrou.

C'était alors le bon temps ! Toutes les grottes étaient non seulement gracieusement ouvertes à votre Président; mais souvent leurs propriétaires venaient lui en proposer la fouille avec une amabilité qu'il est heureux de rappeler ici et dont il tient à les remercier tous de nouveau en ce jour.

Ainsi Derniche, dit Mentone, et sa *Grotte des Combarelles*, dont le *couloir de droite*, entièrement fouillé par votre Président, lui a fourni tant de belles pièces *magdaléniennes* (harpons, sagaies, flèches, rondelles, os, ivoire et bois gravés de toutes sortes, aiguilles au nombre de plus de 150, outils en os et en silex de toutes espèces, dents et coquillages percés).

La Grotte Rey, dans le même vallon, où il trouva, non seulement une industrie aussi belle et du même âge (os et silex), mais, de plus, des figurations (sur os) de poissons aux nageoires sculptées, ainsi que certaine pointe en os, remarquablement travaillée, intacte et d'une longueur de 0^m30.

Ce sont, un peu plus loin, *Sireuil*, *Cazelles*, *Laucelles*, etc.

D'un autre côté, ce sont encore :

La Madeleine, dont le propriétaire, aujourd'hui décédé, le docteur Paul La Borderie, eut l'amabilité de lui réserver exclusivement, pendant plusieurs années, la suite des fouilles de Lartet et Christy, et où votre Président fit aussi d'importantes trouvailles que le temps ne lui a pas encore permis de publier.

La Grotte de Liveyre, à Tursac, que vous visiterez demain, mes chers Collègues, dans la propriété de M. le comte de Fleurieu, qui a bien voulu lui en confier, *exclusivement* aussi, l'étude et la lui maintenir con-

tre certaines tentatives de spoliation, dont ce n'est ici ni le lieu ni le jour de faire connaître les auteurs.

Le Moustier, enfin, où il a eu l'heureuse fortune de trouver, il y a quelques années, grâce à la collaboration de Gaston Berthoumeyrou, son aide dévoué, *un squelette humain entier* (il lui manque seulement un péroné, des vertèbres, et quelques os des pieds et des mains), un squelette de femme, en plein moustérien, accompagné d'ossements d'animaux et de silex taillés du même âge.

Forcé de rentrer subitement à Paris il y a deux jours, votre Président, mes chers Collègues, n'a pu vous annoncer cette découverte dont il vous avait réservé la primeur et les explications sur place.

D'autre part, c'est *l'Abri-sous-roche de la Source ou de la Gaubert*, presque au bas du sentier qui conduit, à travers bois, à la grotte de La Mouthe; gisement magdalénien des plus intéressants par la flore quaternaire que j'y ai trouvée associée au Renne. Cette flore est représentée par des espèces végétales qu'on ne rencontre plus qu'au Groënland.

Quant à la *Grotte de La Mouthe*, aujourd'hui fermée à ses recherches, à moins de consentir au prix fabuleux d'une nouvelle location ou plus fabuleux encore de sa vente, — si toutefois elle est encore le bien de son ancien propriétaire, — aujourd'hui fermée à votre Président, mais ouverte à d'autres autorisés à s'y livrer — ainsi que votre Secrétaire général l'aurait constaté au commencement de ce mois — au relevé des gravures, dont *l'inventeur* (si le mot est juste) n'est autre que moi-même, comme vous le savez tous d'ailleurs; quant à la grotte de La Mouthe, dis-je, que MM. Adrien de Mortillet et Marcel Baudouin, qui la connaissent bien, vous feront visiter cet après-midi, en vous donnant sur elle les explications dont il les a priés, votre Président tient à déclarer ici que les seuls dessins qu'il n'a pas encore publiés, bien qu'estampés par lui avec l'aide de votre Collègue, M. Georges Courty, sont ceux de la voûte de la première salle ou anfractuosité qui précède la salle de droite du Bison. Une partie des traits des gravures de la voûte a été coloriée par moi à tort, je n'hésite pas à l'avouer, à l'aide d'un crayon rouge, les susdits traits étant si confus qu'ils se comprenaient assez difficilement. De plus, j'ignorais aussi alors que certaines gravures situées plus loin (*la Hutte, les Animaux tachetés*) portaient des traces de peinture, ne les ayant pas encore découvertes à l'époque.

En dehors des gravures de cette première salle et de celles reproduites sur les trois planches qu'il a publiées dans son travail paru dans *l'Homme préhistorique* et dont les exemplaires d'une seconde édition vous ont été offerts à tous par l'auteur, mercredi dernier, à Périgueux, en dehors, dis-je, de ces gravures il n'en existe *aucune*, depuis l'entrée de la grotte jusqu'à la distance où les fouilles de votre Président se sont arrêtées; *aucune*, sinon les belles photographies faites à son intention par son ami, M. Charles Durand — maire par intérim de Périgueux — les aurait reproduites.

La grotte de La Mouthe, — il est nécessaire de bien le spécifier, au

moment où les Congressistes vont la visiter, — a été habitée à trois époques préhistoriques différentes :

1° *A l'époque néolithique* (couche sus-stalagmitique supérieure) : faune, poteries, os humains, hache polie).

2° *A l'époque magdalénienne* (couche sous-stalagmitique supérieure) : faune, industrie de l'os et du silex, quelques débris humains (axis et dent), godet de pierre gravé d'une belle tête de Bouquetin et ayant servi de lampe, gravures des parois.

3° *A l'époque moustérienne* (couche sous-stalagmitique inférieure) : faune et industrie.

Elle a été, de plus, dans ses parties profondes, un repaire d'ours, *Ursus spelæus* (plusieurs centaines de dents, os, et plusieurs têtes de tous âges). L'hyène (*Hyaena spelæa*) s'y est fréquemment introduite (une centaine de coprolithes).

Cette lecture terminée, chacun se munit d'une bougie allumée ; et, par petits groupes, on pénètre dans la grotte, sous la direction de M. Charles Durand qui, l'ayant maintes fois parcourue avec M. Rivière et en ayant dressé les plans, sait en faire admirer les curieuses gravures.

De La Mouthe les Congressistes se rendent aux Combarelles et à Font-de-Gaume, divisés en deux groupes, dirigés par MM. Peyrony, Breuil et Capitan, qui en ont découvert les gravures et peintures et en font les honneurs.

Le soir venu, on rentre aux Eyzies, où la plupart d'entre nous séjournent jusqu'au lendemain, tandis que les autres retournent à Périgueux ou s'en vont au Bugue, par le chemin de fer, pour y dîner et y passer la nuit.

Liste des Congressistes ayant assisté à l'excursion des Eyzies.

M^{mes} Breton, Faure, M^{lles} Faure, Dumesnil, M^{mes} Thiot, Cottreau, Giraux, Delage, M^{lle} Delage, MM. Tabariès de Grandsaignes, Tavarès de Proença, Dickins, Sarauw, Langlassé (père), Langlassé (fils), Delugin, Faure, Letailleur, Ramond, Dr Marignan, Thiot, Poutiatin (Prince), Magnan, Baillon, Doursont, Prahnisnikoff, Deydier, Schmidt, Schleicher (Ch.), Schleicher (Th.), Taté, Charvilhat, Pistat, Cottreau, de Ricard, Arne, de Goy, Dalton, Schmidt (Reginald), Jousset de Bellesme, Hulot de Collard, Viré, Caillaud, Henriot, Marot, Giraux, Delage, Luquet, Duvergier de Hauranne, Chapelet, Coutil, Bogisic, Clapier, Dr Cancalon, d'Ainval, A. de Mortillet, Dr H. Martin, Castagnier, Durdan-Laborie, Doigneau, Féaux, Fougeyrat, Foucault, Guieysse, Eeckmann, Aublant, Durand, Dr Marcel Baudouin, Westlake.

D

Excursion au Moustier.

(Dimanche 1^{er} octobre)

A. — PROGRAMME DE LA MATINÉE.

1^{er} Groupe : COUCHER AU BUGUE.

Petit déjeuner au Buge.	
Départ du Buge (Gare).....	6 h. 59
Arrivée aux Eyzies.....	7 h. 10

2^e Groupe. — COUCHER AUX EYZIES.

Petit déjeuner.

3^e Groupe : COUCHER A PÉRIGUEUX.

Départ de Périgueux.....	4 h. 54
Arrivée aux Eyzies.....	5 h. 52
Petit déjeuner aux Eyzies.	
Départ de tous les Congressistes pour LE MOUSTIER ...	7 h. 15
Visite du Village des Eyzies	7 h. 25
(Château xv ^e siècle. — Ancienne Forge)	
Visite de la Grotte des Eyzies (3/4 d'heure).....	8 h. 10
Station <i>Magdalénienne</i> .	
(Burins, Os gravés, Ocre).	
Arrêt à Tursac (15 minutes).....	9 h.
Visite du bourg : Clocher avec traces de fortifications du xii ^e siècle.	
Curieux Castel de Reignac (xvi ^e siècle).	
Arrivée à la Laroque-Saint-Christophe	9 h. 45
Visite des Rochers et des anciennes habitations (<i>Destruction du Château-Fort au début du XV^e siècle</i>).	
Arrivée au Moustier	10 h. 15
Visite de la Grotte du Moustier (1 heure), Terrasses et Gradins, Station <i>Moustérienne</i>	11 h. 15
Visite du bourg (1/2 heure).	
Déjeuner.....	11 h. 45

NOTA. — Les Congressistes, n'arrivant de Périgueux aux Eyzies que par le train de 10 heures, peuvent, à la rigueur, se rendre des Eyzies au Moustier, *directement* et *sans arrêt*, de façon à s'y trouver pour l'heure du déjeuner.

S'il y a lieu et s'ils sont en nombre suffisant, des voitures pourront sans doute leur être réservées.

B. — PROGRAMME DE LA SOIRÉE.

Départ pour la <i>Madeleine</i>	1 h. 30
Passage de la <i>Vézère</i> au Petit Marzac et arrivée à la <i>Madeleine</i> à	2 h. 30
Visite de la <i>Madeleine</i> (1 heure 1/2).	
Ancien village. — Ruines du Château.	
Abris-sous-roche : Station <i>Magdalénienne</i> .	
Départ.....	4 h.
Arrivée au Château de Marzac.....	4 h. 1/2
Réception par M. le Comte et M ^{me} la Comtesse R. de Fleu- rieu (1/2 heure).....	5 h.
Départ pour Liveyre (à travers bois) (1/2 heure).....	5 h. 1/2
Visite de la <i>Grotte de Liveyre</i> (1/2 heure).....	6 h.
Station <i>Magdalénienne et Solutréenne</i> . Départ (à travers bois) à pied.....	6 h. 30
Arrivée à la route (Voitures).....	6 h. 45
Arrivée aux Eyzies.....	7 h. 15
Dîner.....	7 h. 25
Départ pour Périgueux.....	10 h.
Arrivée à Périgueux.....	11 h. 2

Récit de l'Excursion au Moustier.

Vers 7 heures du matin, tous les excursionnistes se trouvent réunis aux Eyzies. Les uns ont couché dans cette localité ; les autres viennent de Périgueux ou du Bugue.

Nous visitons le bourg des Eyzies et nous montons à la grotte du même nom (station magdalénienne), où quelques-uns d'entre nous essayent de fouiller, mais sans grand résultat.

Après cette visite, nous redescendons sur la route prendre les voitures.

Le temps est assez couvert ; mais il ne pleut pas. Nous nous dirigeons vers Tursac, où nous arrivons à 9 heures du matin.

Nous en visitons l'église (xii^e siècle) qui semble avoir été fortifiée, puis nous repartons pour le Moustier. Chemin faisant, nous visitons les ruines du Château de Reignac, curieux castel creusé dans le rocher (xvi^e siècle). Plus loin nous nous arrêtons pour aller visiter les derniers et bien curieux vestiges du château de Laroque-Saint-Christophe, en grande partie creusé dans le rocher, au xiv^e siècle (*Fig. 3*).

Nous arrivons enfin au Moustier vers 10 h. 1/2 du matin et nous nous rendons aussitôt à la grotte bien connue, creusée dans un rocher qui surplombe les maisons et d'où l'on a une très belle vue. Après avoir étudié cette station-type du moustérien, nous redescendons au village pour déjeuner.

Au repas, pendant lequel la plus franche cordialité n'a cessé de régner, plusieurs périgourduins nous ont souhaité la bienvenue, et, au dessert, les savants étrangers, présents à l'excursion, ont remercié vivement leurs collègues français de leur cordial accueil.

Avant de repartir, M. le Dr Marcel Baudouin a conduit les Congressistes dans la grotte où, dans le bourg même, M. Émile Rivière a trouvé un squelette humain, très probablement de l'époque moustérienne, et, en l'absence du Président, leur a donné lecture de la note suivante de M. Rivière sur cette importante découverte.

Le squelette humain du Moustier

(Dordogne).

Squelette de femme, d'une taille de 1^m60 (tibia, longueur 0^m56), dont les os indiquent un sujet fortement musclé.

L'étude, entreprise avec la collaboration de M. le Dr Manouvrier, n'étant pas encore terminée, les particularités du squelette ne pourront être connues que dans quelque temps.

La tête (crâne et face) est entière. De la colonne vertébrale manquent seulement six vertèbres.

Bassin entier. Thorax avec son sternum.

Membres supérieurs entiers (un des deux humérus, le droit, seul, a la cavité corono-olécraniennne perforée), sauf les mains, dont manquent plusieurs os.

Membres inférieurs à peu près entiers, mais moins bien conservés ; manquent, un des péronés et plusieurs os des pieds. Par contre, j'ai l'os hyoïde.

Aucun coquillage percé ou non percé, aucun objet de parure, aucun outil ou arme en os n'ont été trouvés avec le squelette, ni dans son voisinage.

Seuls, se trouvaient dans son milieu ou plus ou moins en contact avec lui, un certain nombre de diaphyses osseuses fendues et brisées ; l'extrémité supérieure du cubitus d'un *Bovidé* de grande taille ; un fragment de mandibule de *Renne* avec plusieurs dents molaires, ainsi qu'une dent pré-molaire et deux dents molaires de *Bos primigenius*, enfin un certain nombre de silex taillés moustériens, analogues à ceux qui ont été rencontrés un peu plus loin, soit au-dessus, soit au même niveau, soit au-dessous.

Lorsque, prévenu de la découverte par M. Gaston Berthoumeyrou, résidant alors au Moustier, comme architecte, chargé de la construction de la villa de M. Bourguès, j'arrivai au Moustier, le squelette avait été par lui complètement dégagé et enlevé dans l'intérêt même de sa conservation et de peur de toute dépradation. La tête seule était restée dans le bloc même comme elle y est encore aujourd'hui, afin de lui conserver toute l'authenticité du gisement où elle se trouvait.

La bouche était grand'ouverte, les mâchoires supérieure et inférieure maintenues écartées par de la terre, du foyer sur lequel le corps reposait et dont partie avait pénétré entre les arcades dentaires.

Une dernière épreuve confirmative ou infirmative de la contemporanéité du squelette et du milieu moustérien où il se trouvait, reste à faire : l'analyse chimique. Elle eût été récemment effectuée, n'était l'époque des vacances, et, par suite, l'absence de l'éminent chimiste auquel elle doit être confiée.

J'ajoute qu'aucun des ossements d'animaux trouvés avec le squelette n'a été nettoyé et que leur encroûtement est resté intact; il en est de même pour un certain nombre de silex recueillis avec lui. J'ai tenu à cette intégrité, afin d'assurer à la découverte toutes les garanties possibles d'une authenticité absolue.

Si, à la suite de l'étude minutieuse à terminer du squelette et de son milieu, il m'apparaissait que la femme du Moustier est moins ancienne que je le crois, je m'empresserais de le reconnaître en toute loyauté, n'ayant jamais eu qu'un but dans tous mes travaux, la vérité scientifique.

Cette visite terminée, nous reprenons tous, vers 1 h. 1/2, place dans nos voitures, qui nous mènent jusqu'au bac, au bord de la Vézère, que nous traversons par groupes au Petit-Marzac; et, en admirant au passage les ruines de l'ancien château de la Madeleine (xv^e siècle), nous arrivons enfin à l'abri de la Madeleine, si bien situé au bord de la rivière. Cette station, type du magdalénien, a fourni de très belles pièces gravées à Lartet et Christy, pièces qui ont enrichi les Musées de Saint-Germain et de Londres surtout. Tous les Congressistes présents fouillent le sol avec ardeur et de bonnes pièces les récompensent de leur travail et de leur entrain (1). M. Durdan-Laborie a captivé à ce moment tout le monde, en lisant une très belle poésie de M. le Dr Marignan, dédiée à M. A. de Mortillet (2).

Nous quittons à regret cette belle station; et, traversant de nouveau la Vézère, nous reprenons nos voitures, qui nous conduisent rapidement au château de Marzac, fort jolie habitation seigneuriale de la fin du xv^e siècle, où la comtesse et le comte Robert de Fleurieu nous reçoivent d'une façon charmante et nous offrent un très beau lunch. M. Ad. de Mortillet remercie chaleureusement M. et M^{me} de Fleurieu de leur gracieuse hospitalité.

Puis, nous partons à pied, à travers la propriété, pour nous rendre à la grotte de Liveyre, fouillée par M. E. Rivière. C'est M. de Fleurieu lui-même qui nous guide. Mais, en arrivant à l'entrée de la grotte, nous constatons, avec une douloureuse stupéfaction, que la fouille, qui nous avait été préparée est absolument bouleversée; la clôture

(1) Voir la trouvaille faite par M. Doigneau (*Bull. Soc. Préh. France*, 1906, mai)

(2) Voir l'*Homme préhisto: que*, 3^e année, page 355.

en planches qui protégeait l'entrée de la grotte a même été arrachée. Il est déplorable que de tels actes de vandalisme puissent impunément avoir lieu, car c'est loin d'être le premier attentat de ce genre qui se produise dans cette région! — D'où peuvent venir de pareils méfaits, où la bêtise le dispute à la méchanceté?

M. le Dr M. Baudouin nous a lu, sur place, une note succincte, mais très complète, de M. Émile Rivière sur la grotte de Liveyre, et sur les fouilles qu'il y a pratiquées. — En voici le texte.

« La grotte de Liveyre, presque un abri-sous-roche, est située dans les bois du même nom, sur le territoire de la commune de Tursac (Dordogne), dans la propriété des comtes Robert et Alphonse de Fleurieu.

« C'est sur l'offre qu'ils m'en ont faite gracieusement que j'en ai commencé, en 1900, et en ai poursuivi depuis lors l'exploration. Je tiens à leur en exprimer ici tous mes remerciements.

« Mes premières fouilles n'eurent pour but que de reconnaître l'époque à laquelle la grotte de Liveyre avait été habitée, et, si, malgré l'occupation qui en avait été faite, il y a quelques vingt ou trente ans, par le service vicinal, c'est-à-dire lorsqu'on a établi la route de Tayac au Moustier, si, malgré surtout les déprédations dont elle avait été maintes fois l'objet par des braconniers en préhistorique, elle renfermait encore des foyers non remaniés, des foyers assez intacts pour pouvoir être fouillés avec quelque profit pour la science.

« Ces premières recherches mirent à nu, après un déblaiement complet de la surface du sol, une couche magdalénienne suffisamment bien conservée pour mériter d'être explorée et peut-être aussi, au-dessous de celle-ci, une couche d'âge plus ancien.

« Mais, c'est pendant la saison d'automne de 1903 que j'entrepris une étude méthodique de la couche supérieure, laquelle, poursuivie pendant un mois avec le personnel ouvrier nécessaire, me donna des résultats nettement démonstratifs de l'habitation de la grotte, pendant un assez long temps, par l'homme préhistorique.

« En effet, la faune nombreuse, non pas tant par la diversité des espèces animales qui y ont été rencontrées que par les restes (ossements, dents et bois) d'un animal presque toujours le même (*Tarandus rangifer* ou Renne), jointe à l'industrie représentée par des outils, des instruments et des armes en os et en bois de Cervidés, par quelques dents percées et par une grande quantité de silex taillés, indique une habitation soit de longue durée, soit d'une population relativement nombreuse, à l'époque magdalénienne.

« En 1904, j'ai consacré un nouveau mois (mai-juin) à l'exploration de Liveyre, avec un personnel à peu près constant de huit ouvriers.

« Dans ces nouvelles fouilles, j'ai mis à découvert, au-dessous des foyers magdaléniens, étudiés l'année précédente, une couche solutréenne très intéressante et très nettement caractérisée par une industrie de silex taillés, dont un certain nombre de pièces sont des plus remarquables. Je dois citer notamment une flèche en cristal de roche, admirable-

ment retouchée sur ses deux faces et ses bords, absolument intacte et d'une translucidité superbe. Quelques instruments en os ont été également rencontrés dans cette même couche. Mais, en ce qui concerne la faune, elle s'y trouve modifiée par la présence du Mammouth (*Elephas primigenius*) et surtout du Cheval (*Equus caballus*), dont les restes sont assez abondants. Quant au Renne, ses dents, ses bois et ses ossements y étaient encore nombreux.

« Malheureusement mes recherches ont été, à plusieurs reprises, grandement contrariées par un vandalisme qui se plaisait à venir, nuitamment, détruire les fouilles préparées pour le lendemain, soit dans le but unique de ruiner une étude scientifique, entreprise avec le plus grand soin, soit dans le but de profiter de mes fouilles pour chercher dans les foyers mis à découvert et y dérober les pièces plus particulièrement importantes pour les vendre au plus offrant. Un superbe bois de Renne gravé de dessins représentant plusieurs animaux, m'a-t-on dit, m'aurait été ainsi volé dans une nuit du mois de juin dernier et vendu dès le lendemain par l'auteur du cambriolage.

« Si, faute de preuves, je n'ai pas le droit d'affirmer que ladite pièce provienne de Liveyre, j'ai tout au moins celui de dénoncer hautement les cambriolages successifs, dont j'ai été victime plusieurs fois pendant cette dernière campagne, voire même quelques jours avant mon arrivée aux Eyzies, en mai 1904.

« La clôture de la grotte fut même sciée et brisée en plusieurs endroits. J'ajoute qu'il n'est pas jusqu'à une bande d'enfants qui, un certain dimanche de juin, pénétra en plein jour dans la grotte et bouleversa odieusement les travaux préparés pour le lendemain. »

Nous regagnons ensuite nos voitures, après avoir remercié de nouveau M. de Fleurieu, et nous rentrons aux Eyzies pour dîner.

La session du Premier Congrès préhistorique de France est terminée. Le dîner n'a pas l'entrain de ceux des jours précédents ; on a le regret de se séparer après huit journées aussi agréablement et fructueusement remplies ! Mais, quand on monte en wagon, à 10 heures du soir, à Périgueux, chacun se donne rendez-vous à l'année prochaine, en 1906, au second Congrès préhistorique de France.....

Liste des membres du Congrès ayant assisté à l'excursion du Moustier.

M^{lle} Dumesnil, M^{me} Faure, M^{lle} Faure, M^{mes} Breton, Thiot, Giraux ;
MM. Letailleur, Faure, Delugin, Langlassé père, Langlassé fils, Sarauw,
Dickins, Tavarès de Proença, Tabariès de Grandsaignes, Thiot, Pou-
tiatin (Prince), Magnan, Baillon, Doursont, Prahnishnikoff, Deydier,
Schmidt, Schleicher (Ch.), Schleicher (Th.), Taté, Dr Charvilhat, Pistat,

de Ricard, Arne, De Goy, Dalton, Schmidt (Ormonde), Jousset de Bellesme, Henriot, Marot, Viré, Caillaud, Giraux, Duvergier de Hauranne, Coutil, Bogisic, Clapier, Daniel, A. de Mortillet, Dr H. Martin, Durdan-Laborie, Doigneau, Féaux, Foucault, Eeckmann, Guieysse, Aublant, Dr Marcel Baudouin.

*
* *

En résumé, comme l'a dit très justement le *Bulletin de la Société préhistorique de France* (1), « si le Premier Congrès préhistorique de France a eu un succès aussi grand, au point de vue scientifique, par le nombre et le nom de ses membres français et étrangers, ainsi que par l'importance de ses travaux, il sut aussi, par ses intéressantes excursions, non moins bien choisies que bien organisées, rendre à tous sa session aussi agréable que possible. La *Société préhistorique de France* ne peut donc que se réjouir d'un pareil résultat et se féliciter grandement de la création d'un Congrès préhistorique national. »

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

ET

SOUSCRIPTION MINISTÉRIELLE

I

M. Émile Rivière ayant, en sa qualité de Président du premier Congrès préhistorique de France, sollicité du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, des récompenses honorifiques en faveur de ses collaborateurs du Comité d'organisation et des savants étrangers, dont les noms suivent, qui ont pris part aux travaux de la session de Périgueux, M. le Ministre a bien voulu prendre les arrêtés par lesquels ont été nommés :

1° Officiers de l'Instruction publique :

- MM. Charles AUBLANT (de Périgueux).
Georges LACOULOUMÈRE (de Paris).
Le Prince Paul-Arsenievitch POUTIATIN (de Russie).
Georg-F.-L. SARAUW (du Danemark).
F. TAVARÈS DE PROENÇA (du Portugal).
TURE J. ARNE (de Suède).

(1) *Bull. de la Soc. préh. de France*, 1905, n° 9, novembre, p. 308.

2° **Officiers d'Académie.**

MM. LOUIS GIRAUX (de Paris).
Edmond HUE (de Paris).

II

Sur la demande également de M. Émile Rivière, le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a bien voulu, par un arrêté en date du 30 avril 1906, honorer la présente publication des travaux du Premier Congrès préhistorique de France d'une souscription à cinquante exemplaires, en lui accordant une subvention de mille francs.



TABLE DES AUTEURS

	PAGES.
Arne (T.-J.) (de Stockholm). — Remarques sur les chronomètres pré-historiques d'ordre glaciaire.....	88
Aveneau de la Grancière (de Vannes). — Les villages préromains de la Bretagne occidentale.....	459
Bardon (L.), J. et A. Bouyssonie (abbés). — De la succession des niveaux archéologiques dans les stations préhistoriques des environs de Brive (4 <i>Fig.</i>).....	59
Baudon (Dr) (de Beauvais). — Gisement, probablement pré-chelléen, d'un haut plateau diluvien du département de l'Oise.....	189
Baudon (Dr) (de Beauvais). — Pierre gravée du Bourg-de-Batz (L.-I.)..	286
Baudon (Dr) . — [Discussion] (1 <i>Fig.</i>).....	329
Baudouin (M.) et Lacouloumère (G.) . — Découverte d'un polissoir à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée) (3 <i>Fig.</i>).....	395
Baudouin (Marcel) (Dr) . — Discours d'inauguration.....	46, 55, 57
Baudouin (Marcel) . — [Discussion]... 82, 90, 106, 140, 149, 163, 170, 182, 221, 284, 286, 318, 328.	
Baudouin (M.) et Lacouloumère (G.) . — Introduction à l'étude des Mégalithes de Savatole au Bernard (Vendée) (2 <i>Fig.</i>).....	405
Baudouin (M.) . — Contribution à l'étude du préhistorique dans les Marais modernes : Le Préhistorique à l'îlot du Loisson, de Saint-Hilaire-de-Riez, dans le Marais septentrional de Vendée (3 <i>Fig.</i>)	421
Béchade (M.) (de Périgueux). — Un cromleck en Périgord.....	273
Bourlon . — Voir Capitan, 70.	
Bourrinet . — Voir Capitan, 84, 86.	
Bouyssonie (J. et A.) — Voir Bardon, 59.	
Breuil (abbé) . — Essai de stratigraphie des dépôts de l'âge du Renne p.....	74, 84, 86, 137
Breuil (de Paris). — L'évolution de la peinture et de la gravure sur murailles dans les cavernes ornées de l'âge du Renne.....	107
Breuil, Capitan et Peyrony . — Objets pour tatouage.....	218
Breuil (abbé) (de Paris). — Quartz taillé de forme amygdaloïde recueilli près de Limoges (Haute-Vienne) (1 <i>Fig.</i>).....	219
Breuil (L'abbé) . — [Discussions] 69, 83, 111, 142, 178, 182, 217, 318.	
Capitan (Dr), Peyrony et Bourlon . — Gisements nouveaux du rocher des Eyzies.....	70
Capitan (Dr), Breuil (abbé), Peyrony et Bourrinet . — Fouilles à l'Abri-Mège à Teyjat (Dordogne).....	84

Capitan (D ^r), Breuil (abbé), Peyrony , Bcurrinet . — Recherches effectuées dans la grotte de la Mairie à Teyjat (Dordogne).....	86
Capitan (D ^r), Breuil (abbé), Peyrony . — Nouvelles observations sur la grotte des Eyzies et ses relations avec celle de Font-de-Gaume.....	137
Capitan et Peyrony . — Fouilles à la Ferrassie (Dordogne).....	143
Capitan (D ^r) (de Paris). — La station néolithique de la Mériçode, près Creysse-Mouleydier (Dordogne).....	237
Capitan . — [Discussions] 97, 141, 148, 179, 197, 239, 317, 329.	
Cartailhac (E.) (de Toulouse). — Un gisement inédit de silex pygmée en Dordogne.....	241
Cartailhac (E.) — [Discussion] 81, 82, 140, 141, 148, 170, 177, 238, 240, 247, 316.	
Chastaing . — [Discussions] 177, 181, 218, 240, 242.	
Cotte (Charles) (Pertuis, Vaucluse). — Considérations sur le paléolithique de Provence.....	198
Courty (Georges) (de Paris). — L'époque de transition du tertiaire au quaternaire au point de vue de l'industrie humaine (1 <i>Fig.</i>).....	183
Coutil (L.) (Les Andelys, Eure). — Similitude de certaines stations paléolithiques de la Dordogne, de la Charente, du Maconnais et de l'Eure..	172
Coutil (Léon) (Les Andelys, Eure). — Conservation des Monuments mégalithiques.....	287
Dèchelette (J.) (de Roanne). — Inventaire cartographique et bibliographique des villages et ateliers de l'époque néolithique en France. 283,	298
Deydier (M.) (Cucuron, Vaucluse). — La vallée du Lergue néolithique : ses silex, ses maillets; nouveaux types (2 <i>Planches</i>).....	289
Dharvent (J.) (de Béthune, Pas-de-Calais). — Les pierres à figures animées : Silex à représentations anthropomorphes ou zoomorphes. (2 <i>Fig.</i>).....	191
Doigneau . — [Discussions] 98, 149.	
Durand (M. le Maire). — Discours d'Inauguration.....	38, 53
Durdan-Laborie (de Paris). — Contribution à l'étude de l'éolithique primitif.....	92
Durdan-Laborri . — [Discussion]... 150, 197, 318.	
Goby (P.) (de Grasse, A.-M.). — Description et feuille d'un nouveau dolmen près Cabris (arr. de Grasse, A.-M.) (7 <i>Fig.</i>).....	249
Guéhard (D ^r A.) (Saint-Vallier-de-Thiery). — Premier essai d'inventaire des enceintes préhistoriques (Castelars) du département du Var (32 <i>Fig.</i>)	331
Hue (Edmond) (de Paris). — Le Préhistorique dans la vallée de l'Orvanne (Seine-et-Marne) (8 <i>Fig.</i>).....	151
Jousset de Bellesme (D ^r) (de Nogent-le-Rotrou). — Contribution à la Physiologie préhistorique : de l'usage de la main droite dans les temps préhistoriques et de son influence sur le développement du cerveau.....	164
Lacouloumère (G.). — Voir Beaudouin, page 395, 405.	
Lalande (Philibert) (Brive). — Inventaire des haches en pierre polie trouvées çà et là dans le département de la Corrèze.....	233
Marignan (E.) (Marsillagues, Hérault). — Quartzites taillés de l'Hérault.	210
Martel (E.-A.) (de Paris). — Réflexions sur Altamira. L'âge des gravures et peintures des cavernes (6 <i>Fig.</i>).....	112

Martel (E.-A.) (Paris). — L'oxydation des squelettes préhistoriques....	207
Martel E. A. (Paris). — Les dolmens taillés du Caucase occidental (2 <i>Fig.</i>).....	266
Martin (D ^r Henri) (de Paris) et Ovion (Charles) de (Boulogne-sur-Mer). — Contribution à l'étude de la cité lacustre de Condette (6 <i>Fig.</i>).....	433
Martin (D ^r Henri) (de Paris). — A propos des éolithes: la ligne sinueuse dans la taille du silex (5 <i>Fig.</i>).....	100
Mortillet (A. de) (Paris). — Instruments en schiste trouvés en Bolivie.	211
Mortillet (Adrien de) (de Paris). — Le bronze dans l'Amérique du Sud avant l'arrivée des Européens (1 <i>Fig.</i>).....	443
Mortillet (A. de). — [Discussions] 142, 149, 101, 182, 197, 240, 247, 248, 284.	
Olivier (Ernest) (de Moulins). — Le truquage des silex à Digoïn (Saône- et-Loire.....	180
Olivier (E.). — [Discussions] 83.	
Ovion (Charles). — Voir Martin, page 433.	
Peyrony (Les Eyzies de Tayac Dordogne). — Station néolithique de la Grèze-Peyrals.....	243
Peyrony . — [Discussions] 72, 218.	
Peyrony . — Voir Capitan, 70, 84, 86, 137, 143, 218.	
Poutiatin (le prince) (Russie). — Présentation de nombreux objets pré- historiques, provenant de fouilles exécutées en Russie.....	145
Ramond-Sautand . — [Discussions] 91.	
Ricard (Raould de). — Diverses pièces préhistoriques.. 111, 182, 212,	218
Rivière (Emile) (Le Président). — Discours d'Inauguration.... 40, 55,	55
Rivière (E.). — [Discussions] 71, 72, 80, 82.	
Robert (R.) (d'Algérie). — La grotte de Bouzabaouine, département de Constantine (Algérie).....	222
Sarauw (P. L.) (de Copenhague). — Sur les trouvailles faites dans le nord de l'Europe datant de la période dite de l'histoire.....	244
Schaudel (Louis) (de Chambéry). — (Les roches à cupules et à gravures préhistoriques de la Savoie : La pierre de Chantelouve (<i>Fig.</i>).....	291
Stalin . — [Discussions]..... 238, 330.	
Tabariès de Grandsaignes (de Paris). — Quelques considérations sur les pirogues monoxyles et détails inédits sur une pirogue de ce genre trouvée à Paris en 1806 (1 <i>Fig.</i>).....	450
Tavarès de Proença (F.) (de Coimbra, Portugal). — Camillo Castello Branco et Gabriel de Mortillet.....	275
Tavarès de Proença (P.) (de Coimbra, Portugal). — Notice sur la préhistoire de Beira-Baixa et sur deux monuments gravés trouvés en Portugal (3 <i>Fig.</i>).....	281
Thiot (L.) (de Marissel, Oise). — Similitude de l'outillage néolithique aux environs de Breteuil-sur-Haye (Oise) avec celui de Spiennes (Bel- gique) et des plateaux de l'Yonne.....	327
Viré (Armand) (de Paris). — Les stations paléolithiques de la haute vallée de la Dordogne (canton de Souilhac, Lot).....	213

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES.
INTRODUCTION.....	1
Comité d'Organisation.....	3
Comité Local.....	7
Règlement du Congrès.....	9
Circulaire I.....	13
— II.....	15
Programme général.....	17
I. Séances, Conférences, Visites archéologiques.....	17
II. Excursions générales.....	18
Liste des Membres titulaires et des Membres adhérents.....	21
Bureau définitif du premier Congrès.....	35
Délégués des Sociétés savantes.....	36
Première journée : Séance d'inauguration.....	37
— Discours du MAIRE.....	38
— — du Président, M. E. RIVIÈRE.....	40
— — du Secrétaire Général M. Marcel Baudouin.....	46
— Réception à l'Hôtel de Ville.....	53
— Première séance scientifique.....	55

I. — PALÉOLITHIQUE.

De la succession des niveaux archéologiques dans les stations préhistoriques des environs de Brive, par les abbés L. BARDON, J. et A. BOUYSSONIE.....	59
Gisements nouveaux du rocher des Eyzies, par MM. CAPITAN, PEYRONY et BOURLON.....	70
Essai de stratigraphie des dépôts de l'âge du Renne, par l'abbé BREUIL..	74
Fouilles à l'Abri-Mège à Teyjat (Dordogne), par M. CAPITAN, BREUIL (abbé), PEYRONY et BOURRINET.....	84
Recherches effectuées dans la grotte de la mairie à Teyjat (Dordogne), par MM. CAPITAN, BREUIL (abbé), PEYRONY, et BOURRINET.....	86
Remarques sur les chronomètres préhistoriques d'ordre glaciaire, par M. T.-J. ARNE (de Stockholm).....	88
Contribution à l'étude de l'éolithique primitif, par DURDAN-LABORIE (de Paris).....	92

A propos des Eolithes : la ligne sinueuse dans la toile du silex, par M. le Dr Henri MARTIN (de Paris).....	106
L'évolution de la peinture et de la gravure sur murailles dans les cavernes ornées de l'âge du Renne, par l'abbé BREUIL (de Paris).....	107
Réflexions sur Altamira. L'âge des gravures et peintures des cavernes, par E.-A. MARTEL (de Paris)	112
Nouvelles observations sur la grotte des Eyzies et ses relations avec celles de Font-de-Gaume par MM. le Dr CAPITAN, l'abbé, BREUIL et PEYRONY.....	137
Fouilles à la Ferrassie (Dordogne), par MM. CAPITAN et PEYRONY.....	143
Présentation de nombreux objets préhistoriques, provenant de fouilles exécutées en Russie, par le prince POUTIATIN (Russie).....	145
Le Préhistorique dans la vallée de l'Orvanne (Seine-et-Marne), par M. Edmond HUE (de Paris).....	151
Contribution à la physiologie préhistorique : De l'usage de la main droite dans les temps préhistoriques et de son influence sur le développement du cerveau par le Dr JOUSSET DE BELLESME (Nogent-le-Rotrou).....	164
Similitude de certaines stations paléolithiques de la Dordogne, de la Charente, du Mâconnais et de l'Eure, par M. L. COUTIL (Les Andelys, Eure).....	172
Le truquage des silex à Digoin (Saône-et-Loire), par M. Ernest OLLIVIER (Moulins).....	180
Diverses pièces préhistoriques, par M. Raoul DE RICARD.....	182
L'époque de transition du tertiaire au quaternaire au point de vue de l'industrie humaine, par M. Georges COURTY (Paris).....	183
Gisement, probablement pré-chelléen, d'un haut plateau diluvien du département de l'Oise, par M. le Dr BAUDON (de Beauvais).....	186
Les pierres à figures animées : silex à représentations anthropomorphes ou zoomorphes, par M. J. DHARVENT (de Béthune, Pas-de-Calais).....	191
Considérations sur le paléolithique de Provence, par M. Charles COTTE (Pertuis, Vaucluse).....	198
L'oxydation des squelettes préhistoriques, par M. E.-A. MARTEL (Paris). Quartzites taillés de l'Hérault, par M. le Dr E. MARIGNAN (Marsillagues, Hérault).....	207
Instruments en schiste trouvés en Bolivie, par A. de Mortillet (Paris)...	200
Les stations paléolithiques de la haute vallée de la Dordogne (canton de Souillac, Lot), par le Dr Armand VIRÉ (Paris).....	211
Objets pour tatouage, par MM. BREUIL, CAPITAN et PEYRONY.....	213
Quartz taillé de forme amygdaloïde recueilli près de Limoges (Haute-Vienne), par l'abbé BREUIL (Paris).....	218
La grotte de Bou-Zabaouine, département de Constantine (Algérie), par M. ROBERT (d'Algérie).....	219
	222

II. — NÉOLITHIQUE.

Inventaire des haches en pierre polie trouvées çà et là dans le département de la Corrèze, par M. Philibert LALANDE (Brive).....	233
La station néolithique de la Mérigorde, près Creysse-Mouleydier (Dordogne), par M. le Dr CAPITAN (Paris).....	237
Un gisement inédit de silex pygmées en Dordogne, par M. Emile CARTAILHAC (Toulouse).....	241

Station néolithique de la Grèze-Peyrals, par M. PEYRONY (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne).....	245
Sur les trouvailles faites dans le nord de l'Europe datant de la période dite de l'hiatus, par Georges P. L. SARAUW (Copenhague).....	244
Description et fouille d'un nouveau dolmen, près Cabris, arrondissement de Grasse (Alpes-Maritimes, par M. Paul GOBY) (Grasse).....	243
Les dolmens taillés au Caucase occidental, par E.-A. MARTEL.....	266
Un cromleck en Périgord, par M. BÉCHADE (Périgueux).....	273
Camillo Castello Branco et Gabriel de Mortillet, par P. TAVARÈS DE PROENÇA (Coïmbra, Portugal).....	275
Notice sur le Préhistoire de Beira-Baixa et sur deux monuments gravés trouvés en Portugal, par P. TAVARÈS DE PROENÇA (Coïmbra, Portugal) ...	281
Pierre gravée du Bourg-de-Batz (L.-I.), par M. BAUDON (de Beauvais)...	286
Conservation des monuments mégalithiques, par Léon COUTIL (Les Andelys, Eure).....	287
Les roches à cupules et à gravures préhistoriques de la Savoie : La Pierre de Chantelouve, par Louis SCHADEL (Chambéry).....	291
Inventaire cartographique et bibliographique en villages et ateliers de l'époque néolithique en France, par J. DÉCHELETTE (de Roanne).....	298
La vallée du Largue néolithique : ses silex, ses maillets (nouveaux types), par M. DEYDIER (Cucuron, Vaucluse).....	299
Similitude de l'outillage néolithique aux environs de Breteuil-sur-Noye (Oise) avec celui de Spiennes (Belgique) et des plateaux de l'Yonne, par L. THIOT (Marissel, Oise).....	327
Premier essai d'inventaire des enceintes préhistoriques (Castelars) du département du Var, par M. le Dr A. GUÉBHARD (Saint-Vallier-de-Thiery).	331
Découverte d'un polissoir à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée), par MM. le Dr Marcel BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE.....	395
Introduction à l'étude des Mégalithes de Savatole au Bernard (Vendée), par MM. le Dr Marcel BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE.....	405

III. — AGE DES MÉTAUX.

Contribution à l'étude du préhistorique dans les Marais modernes : Le Préhistorique à l'îlot du Loisson, de Saint-Hilaire-de-Riez, dans le marais septentrional de Vendée, par M. Marcel BAUDOUIN (Croix-de-Vie, Vendée).....	421
Contribution à l'étude de la Cité lacustre de Condette (Pas-de-Calais), par MM. le Dr Henri-MARTIN (de Paris) et Charles OVION (de Boulogne-sur-Mer).....	433
Le bronze dans l'Amérique du Sud avant l'arrivée des Européens, par ADRIEN DE MORTILLET (de Paris).....	443
Quelques considérations sur les pirogues monoxyles et détails inédits sur une pirogue de ce genre trouvée à Paris en 1806, par TABARIÈS DE GRANDSAIGNES (de Paris).....	450
Les villages préromains de la Bretagne occidentale, par AVENEAU DE LA GRACIÈRE (de Vannes).....	459

VŒUX ÉMIS.

Premier vœu.....	467
Deuxième vœu.....	467

VISITES, CONFÉRENCES, EXCURSIONS.

Visite du Musée du Périgord.....	469
— des Monuments de la ville de Périgueux.....	470
Conférence de M. E. Cartailhac.....	470
Excursions aux environs de Périgueux.....	471
— de Brantôme.....	473
— aux Eyzies-de-Tayac.....	478
— aux Moustiers.....	487
Récompenses honorifiques.....	492



Le Mans. -- Imprimerie Monnoyer. -- 1906.
